



**HAL**  
open science

# Mobilité sociale et trajectoires individuelles : l'histoire d'une spécialité de la sociologie et l'étude du cas d'une génération de Parisiens

Gilles de La Gorce

► **To cite this version:**

Gilles de La Gorce. Mobilité sociale et trajectoires individuelles : l'histoire d'une spécialité de la sociologie et l'étude du cas d'une génération de Parisiens. Sciences de l'Homme et Société. Ecoles des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1993. Français. NNT : . tel-03504801

**HAL Id: tel-03504801**

**<https://theses.hal.science/tel-03504801v1>**

Submitted on 29 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

## **Mobilité sociale et trajectoires individuelles**

**L'histoire d'une spécialité de la sociologie et  
l'étude du cas d'une génération de parisiens**

Thèse de doctorat

présentée et soutenue publiquement par

Gilles DE LA GORCE

Jury : M. Victor KARADY, directeur de thèse  
Mme Monique de SAINT MARTIN  
MM. Christian BAUDELLOT  
Pierre BIRNBAUM  
Dominique MERLLIE

Date de soutenance : 31 mars 1993

## Remerciements

Je remercie les membres de l'équipe de Géographie Sociale et Gériologie : Françoise Cribier, qui m'a incité à prendre pour sujet de thèse la mobilité sociale et qui m'a donné accès à ses précieuses données d'enquête et biographiques, Alexandre Kych et Marie-Luce Duffaut, qui m'ont guidé avec une grande gentillesse dans les difficultés techniques du travail empirique, Michèle Perrot, qui m'a fait bénéficier de son expérience d'historienne, ainsi que Bernard Bastien, Martine Martin, Catherine Rhein et Laurence Rosfelder, pour leur appui amical et leurs conseils.

Je remercie également tous ceux qui, à un moment ou un autre, ont bien voulu discuter de mes résultats et me permettre de les présenter à d'autres chercheurs. A ce titre, je remercie notamment Marc Barbut, Alain Blum, François Colonna, Maurizio Gribaudi, Zheng Kang, Saadi Lahlou, Hervé Lebras, Christian Topalov, Stefan Vari, et Bernard Zarca.

Je dois remercier spécialement Eric Brian et Marie Jaisson, dont l'appui amical et intellectuel s'est avéré décisif. Qu'ils reçoivent ici l'expression de toute ma gratitude.

Je remercie les personnes qui ont bien voulu répondre à mes questions, livrer ainsi une part de leur passé, de manière anonyme. C'est aussi grâce à eux que cette recherche a pu être menée à bien.

Je remercie enfin Victor Karady d'avoir bien voulu diriger ma recherche, de m'avoir aidé avec patience pendant ces années difficiles, par ses conseils et par ses critiques toujours constructives.

*A Danièle*

## Introduction

Depuis Durkheim, la sociologie s'est constituée en grande partie sur le rejet de l'explication individualiste des phénomènes sociaux. Ces derniers, considérés comme faits sociaux, ne pouvaient être compris à partir de la seule étude de l'individu. Les sociologues ont ainsi tracé les frontières de leur discipline, tendant à éliminer peu à peu toute trace de singularité, par l'adoption de méthodes de plus en plus objectivantes, et en raisonnant sur des types ou des variables. Cette tendance à l'objectivation n'est d'ailleurs pas partagée par tous, comme en témoignent les résistances de la sociologie critique ou la persistance de la sociologie compréhensive à travers la sociologie de l'imaginaire. De fait, le statut théorique de l'individu en sociologie oscille historiquement entre plusieurs positions.

L'orthodoxie a été définie par Emile Durkheim. Dans *Les règles de la méthode sociologique* (Durkheim, 1895), il définit les faits sociaux comme extérieurs aux consciences individuelles et exerçant une contrainte sur elles. Il recommande d'étudier les faits sociaux en eux-mêmes, perçus du dehors, détachés des sujets conscients qui les portent. Cette position épistémologique est mise en application dans *Le suicide* (Durkheim, 1897), où l'objectivation des faits sociaux s'appuie pour l'essentiel sur le recours aux statistiques. Cette conception, qui domine toujours la sociologie contemporaine, évacue l'individu du discours sociologique. Elle propose fréquemment un retour à la singularité individuelle par une approche en terme de vécu qui vient tempérer la sécheresse de l'objectivisme sociologique.

Cette position est assouplie chez d'autres fondateurs, comme Georg Simmel (1981) et Vilfredo Pareto (1916), qui, tout en reconnaissant la spécificité des faits sociaux, pensent que la plupart des lois sociales peuvent se déduire de l'observation des individus, à partir de généralisations empiriques. Pareto considère que le classement des faits sociaux déduit de l'observation statistique permet de dépasser les singularités individuelles. Cette conception du statut de l'individu en sociologie a été systématisée par Raymond Boudon (1979), dont l'individualisme méthodologique tente de déduire le maximum de phénomènes sociaux des comportements individuels.

S'appuyant sur les travaux des anthropologues, les fonctionnalistes proposent une conception originale qui articule individu et société. Pour Talcott Parsons (1955), l'objectivation est non seulement un procédé heuristique, mais aussi le processus temporel, de l'enfance à l'âge adulte, par lequel l'individu se dépsychologise pour devenir un acteur social. Pendant l'enfance s'effectue l'apprentissage des modèles culturels, définis comme ensemble de valeurs et de symboles qui permettent la communication entre acteurs. Cet apprentissage permet à l'individu d'apprendre et d'intérioriser un ensemble de règles et de normes sociales qui sont autant de moyens d'interpréter la culture comme système d'action. Au fur et à mesure de sa socialisation et de son intégration dans des institutions, la détermination objective de l'individu s'accroît. Cependant, une partie des déterminations subjectives de l'individu ne sont pas objectivées dans la culture, les règles, et les normes. Elles demeurent à l'état latent, et peuvent toujours s'exprimer par des voies psychologiques. La conception de Parsons constitue donc une véritable théorie de l'interrelation de l'individu au social, dans laquelle l'interprétation psychologique s'ajoute à l'analyse sociologique. Cette théorie a été rendue opérationnelle par Merton (1949) dans sa théorie du groupe de référence, dans laquelle l'interrelation est synthétisée dans le concept de statut.

L'interactionnisme symbolique de Goffman (1973) propose un renversement de perspective par rapport au fonctionnalisme, et place l'individu au centre de la pratique sociologique. Goffman réalise ce renversement en distinguant l'individu acteur de l'individu spectateur, dans un contexte social conçu comme théâtre et produit par l'interaction interindividuelle. L'individu n'y est plus l'unité élémentaire du système social, mais est lui-même un système en relation avec un autre individu-système. Il est acteur et metteur en scène de l'interaction, il joue un statut social qu'il adapte en fonction de la situation. Son comportement résulte à la fois d'un ensemble de références internes produites par les

interactions antérieures, et d'un ajustement à la situation. L'interactionnisme ouvre la voie aux approches ethnométhodologiques qui représentent maintenant une grande partie de la sociologie. La théorie de Goffman a été raccordée à la sociologie objectiviste par la notion d'habitus, que Pierre Bourdieu (1980) définit comme système de dispositions durables, principes générateurs de pratiques et de représentations, sans qu'il y ait nécessairement conscience de règles explicites. Pour Bourdieu, l'habitus est lié à une classe de conditions d'existence, et cette classe fonde une position sociale objectivement définie. Comme l'objectivation de Parsons, l'habitus est le résultat d'un apprentissage complexe qui s'effectue tout au long de la trajectoire sociale. Mais contrairement à Parsons, Bourdieu distingue clairement la trajectoire sociale, définie objectivement comme un attribut de l'agent social, de la trajectoire individuelle, qui renvoie à l'irréductible singularité de l'individu. Il rejoint ainsi la position originelle de Durkheim.

Ce bref panorama des différentes conceptions théoriques de l'individu est loin d'épuiser le sujet, dans la mesure où leur mise en application dans le travail empirique, se heurte à de grosses difficultés. L'étude de la mobilité sociale est une spécialité particulièrement pertinente pour explorer cette question, dans la mesure où elle s'intéresse de manière privilégiée aux mouvements d'individus dans la structure sociale, tout en respectant la cohérence interne à la discipline. Ainsi, les classifications de l'Association Internationale de Sociologie (A.I.S.) en spécialités, qui fournissent l'indice d'une problématique standard, considèrent l'étude de la mobilité sociale comme un des aspects de l'étude de la stratification sociale, dans le cadre d'un seul comité, "Stratification et mobilité sociale". Dans cette cohérence-là, l'affaire est entendue, l'intérêt pour l'individu n'étant qu'un instrument pour comprendre le renouvellement de la stratification dans le temps. Mais du point de vue de la pratique du sociologue, rien n'est moins sûr : quiconque travaille empiriquement sur la question n'échappe pas à la fascination provoquée par la diversité des trajectoires sociale, perçues également comme ensemble d'itinéraires singuliers et riches d'information sur l'expérience des individus. Cette fascination explique sans doute le développement récent des approches biographiques, dans le cadre d'un autre comité de l'A.I.S., "Biographie et Société", en réaction à l'orthodoxie objectiviste des spécialistes de la mobilité sociale.

Si l'étude de la mobilité sociale touche d'aussi près le traitement de l'individu dans les sciences sociales, c'est qu'elle touche à des préoccupations fondamentales quant au statut de l'individu dans les sociétés modernes. Par ordre d'apparition chronologique, il y a d'abord la croyance en l'hérédité des

talents, en particulier de l'intelligence, qui a longtemps servi à légitimer la hiérarchie sociale existante. Il y a ensuite le désir de réussite sociale, popularisé par les romanciers du XIXème siècle. Ce désir est cher à la pensée libérale, qui estime qu'il motive l'initiative personnelle et donc son efficacité au travail. Enfin, il y a la revendication de l'égalité des chances, problème politique essentiel pour tous ceux qui se situent dans la pensée de gauche.

La croyance en l'hérédité des talents est particulièrement répandue, y compris chez les spécialistes de l'étude de l'intelligence. On ne compte plus les études de jumeaux destinées à montrer l'hérédité de l'intelligence, définie comme ce que mesure le test du quotient intellectuel. On verra dans le chapitre I que c'est le débat autour de cette croyance qui a motivé les premiers travaux sur la mobilité sociale. Dans les sciences humaines, cette préoccupation s'est peu à peu estompée avec le temps, au fur et à mesure que s'éloignait la perspective de trancher ce débat. Il n'en est pas de même dans l'opinion, où la biologie entretient en permanence la croyance en l'importance de l'hérédité biologique de l'intelligence. Pour cette opinion, les travaux sur la mobilité sociale contribuent au débat en montrant l'ampleur de l'hérédité sociale.

Le désir de la réussite sociale se hisse au niveau d'un véritable mythe moderne dans les récits de mobilité spectaculaire d'hommes d'origine humble dans le commerce, la finance ou l'industrie. Ces récits sont très populaires aux Etats-Unis, comme le montre le succès de l'ouvrage célèbre de Samuel Smiles, "*Self help*", paru en 1859. Cet ouvrage, par de tels récits, prône un modèle d'ascension sociale redevable aux seules qualités personnelles des individus : patience, persévérance, effort et intégrité. L'identification à ces modèles de réussite est sans nul doute renforcée par l'exacerbation de l'individualisme contemporain. Cette préoccupation au sujet du devenir individuel est popularisée par toute une psychologie de bazar, sur la base de laquelle sont régulièrement proposées des "méthodes" de réussite par la réalisation des capacités personnelles "cachées", par exemple la méthode William James. Ce n'est donc pas un hasard si l'analyse de la mobilité sociale s'est en partie centrée sur la réussite individuelle, en particulier aux Etats-Unis avec les travaux portant sur l'acquisition du statut (*status attainment*)<sup>1</sup>.

La revendication de l'égalité des chances part de l'idée que le principe républicain de l'égalité s'applique aussi aux chances d'accéder à des positions sociales privilégiées et qu'il est du devoir de l'Etat de favoriser cette égalité par

---

<sup>1</sup> C'est une traduction littérale, la plus usitée. Le *status* américain correspond à la position dans la hiérarchie sociale, et l'*attainment* est le processus par lequel l'individu accède à cette position.

l'école et par la formation professionnelle. L'égalité des chances est ainsi une revendication de justice sociale, au même titre que celle des revenus. A cette première idée s'ajoutent deux autres éléments. En premier lieu, une plus grande égalité des chances, en réduisant le poids de l'origine sociale dans l'accession aux positions sociales, augmenterait du même coup l'importance du mérite individuel, et, les meilleurs étant les plus méritants, rendrait le système scolaire et de formation plus efficace, et ceci pour le bien de la société tout entière. Donc, au besoin de justice s'ajoute la recherche de l'efficacité par la sélection au mérite. En second lieu, cette égalité des chances, en engendrant un plus grand brassage des divers groupes sociaux, diminuerait les tensions entre riches et pauvres, entre possédants et démunis, entre dominants et dominés, et par là même renforcerait le consensus social. Ainsi, justice, méritocratie, et consensus sont les trois pôles du discours sur l'égalité des chances et dotent la mobilité sociale de toutes les vertus. Il n'est que de lancer le thème lors d'une discussion mondaine pour constater la pérennité de l'intérêt pour la "quantité" de mobilité sociale, intérêt s'expliquant par le sentiment confus que plus il y en a, mieux c'est ! La référence à l'égalité des chances revient périodiquement dans la bouche des hommes politiques, le plus souvent socialistes, mais aussi chez des libéraux pour lesquels la grande mobilité sociale des sociétés industrielles légitime leur idéologie. Enfin, on ne compte plus les travaux scientifiques inspirés par ce thème, dont le plus célèbre en France est l'ouvrage de Raymond Boudon (1973a) : *L'inégalité des chances*.

Ces préoccupations fondatrices de l'étude de la mobilité sociale ont bien sûr été traduites en un ensemble de problématiques spécifiques, qui ont donné lieu à des analyses de plus en plus sophistiquées avec le temps. Il en a résulté une série de spécialités, comme l'analyse de l'acquisition du statut par les modèles de dépendance, le traitement statistique des tables de mobilité, l'analyse log-linéaire des données comparatives, l'analyse longitudinale des biographies, qui ont en commun d'avoir atteint un haut niveau de technicité statistique.

Or, on assiste actuellement à un essoufflement de ces spécialités, dont la capacité à rendre compte des phénomènes que l'on peut regrouper sous l'étiquette "mobilité sociale" reste faible. Cet essoufflement s'accompagne d'un engouement pour des approches plus qualitatives et littéraires, dans lesquelles l'utilisation de la biographie, ou récit de vie, est privilégiée. En même temps, c'est la notion même de mobilité sociale qui semble rejetée, au profit des notions de trajectoire, cheminement, parcours, trajet, termes qui évoquent un déplacement dans la durée, appréhendable seulement par des méthodes longitudinales. L'irruption du temps continu des biographies dans ce domaine

implique une attention accrue aux processus par lequel s'effectuent les mouvements des agents sociaux entre groupes ou catégories sociales. Cette évolution de la sociologie de la mobilité répond à la nécessité d'une connaissance approfondie du phénomène.

La thèse centrale que l'on soutient ici est que pour améliorer notre connaissance de la mobilité sociale, il est nécessaire de remanier le cadre théorique de base, tel qu'il a été élaboré, puis retouché, depuis l'origine de la sociologie. Pour accomplir ce travail, je suis passé par une étape intermédiaire d'histoire de la sociologie. Les principales analyses de la mobilité sociale élaborées depuis un siècle ont été systématiquement passées en revue, dans une perspective visant à dessein leurs fondements théoriques et méthodologiques. Dans une seconde étape, l'étude empirique d'un échantillon de retraités parisiens m'a permis de conforter les principales observations méthodologiques, puis de mettre à l'épreuve la fécondité du nouveau cadre théorique proposé.

Dans l'histoire des analyses de mobilité, je me suis attaché à comprendre comment la recherche en la matière s'est à ce point enfermée dans un discours hermétique et isolé du reste des sciences humaines. Une bonne voie d'approche de la question est de reprendre l'historique de la question, en remettant l'analyse de la mobilité dans le cadre du développement de la sociologie au vingtième siècle.

La première partie est donc divisée en six chapitres qui correspondent aux six grandes étapes de cet historique. Dans le chapitre I, on s'intéresse aux premiers travaux, au début du siècle, centrés sur des préoccupations théoriques d'hérédité sociale et de circulation de l'élite, aujourd'hui un peu oubliées. Même s'ils ne relèvent pas tous de la sociologie, ces travaux sont à l'origine de la plus grande part des concepts utilisés ultérieurement dans l'analyse de la mobilité. Le chapitre II est consacré à l'apport de Sorokin, initiateur de l'étude de la mobilité sociale en tant que spécialité de la sociologie. Son ouvrage se présente pour l'essentiel comme une synthèse ordonnée des travaux précédents. Le chapitre III retrace le développement de la recherche après la seconde guerre mondiale, qui marque la fin de la période artisanale sur le plan des outils méthodologique, et qui s'effectue pour l'essentiel dans le cadre de la sociologie fonctionnaliste. Les chapitres IV et V décrivent de manière critique les analyses les plus quantitatives menées par les spécialistes de la mobilité. Il s'agit d'abord de l'analyse de l'acquisition du statut, à partir de l'ouvrage de Blau et Duncan (1965), qui modifie radicalement les perspectives et ouvre la voie de la quantification. Mais cela concerne surtout l'analyse log-linéaire, qui constitue

l'apogée de la sociologie quantitative dans ce domaine, à la fois sur le plan du degré de sophistication des techniques mises en œuvre, et sur le plan de l'acquis scientifique que représentent ses résultats. Enfin, le chapitre VI décrit la crise ouverte depuis une quinzaine d'années, avec la multiplication des ouvrages critiques et le retour en force des méthodes qualitatives, notamment l'analyse biographique.

La seconde partie prend appui sur un échantillon d'une cohorte de retraités pour opérer un double travail empirique.

D'une part, il s'agit d'approfondir la critique méthodologique de l'usage de la table de mobilité. L'intérêt de ce travail critique réside dans le fait qu'en dehors des travaux axés sur l'étude de l'acquisition du statut, la table de mobilité demeure un instrument privilégié d'étude de la mobilité sociale, notamment dans le cadre de l'analyse log-linéaire. Une proposition d'amélioration de l'instrument consisterait à privilégier une description longitudinale du processus de mobilité. Une tentative est faite dans ce sens par l'élaboration et l'analyse d'une typologie des carrières. Le chapitre VII présente donc l'échantillon de base des différents travaux empiriques. Cet échantillon est ensuite l'occasion d'examiner en détail les carences de la table de mobilité sociale, dans le chapitre VIII, ainsi que l'apport propre de l'analyse centrée sur les trajectoires professionnelles, dans le chapitre IX. Ces deux analyses méthodologiques font office de cadrage quantitatif des analyses plus littéraires qui suivent.

D'autre part, il s'agit de valider un nouveau cadre théorique inspiré des réflexions suscitées par la première partie. Ce cadre théorique est mis à l'épreuve avec l'étude empirique d'une série de biographies reconstituées à partir de récits de vie recueillis auprès d'une partie de l'échantillon de retraités. Le chapitre X présente le corpus de récits de vie, ainsi que le cadre théorique. Les chapitres suivants sont consacrés à l'analyse longitudinale des biographies, tandis que le chapitre XVI reprend les mêmes données dans une perspective plus transversale.

Première partie

-----

La mobilité sociale

Histoire d'une spécialité de la sociologie

## Chapitre I

### L'émergence d'une problématique

Traditionnellement, la plus ancienne référence citée en matière d'étude de la mobilité sociale est la somme de Pitirim Sorokin parue en 1927, *Social Mobility*. En effet, s'il existe des travaux antérieurs qui s'intéressent aux questions de transmission de position sociale d'une génération à l'autre, de mouvements d'individus d'une classe sociale à une autre, ce n'est jamais dans un cadre conceptuel cohérent qui intègre l'étude de tous les aspects de ce qu'on appelle maintenant la mobilité sociale. Ainsi, Sorokin apparaît bien à la fois comme l'inventeur de l'expression "mobilité sociale" et l'initiateur d'un domaine de la sociologie qui ne trouvera sa pleine légitimité que bien plus tard, au cours des années 1950.

Il reste qu'il n'existe actuellement aucune analyse historique de la genèse des travaux de Sorokin, qui apparaît du coup comme une sorte d'acte fondateur en rupture avec le passé. Or, la lecture de son livre révèle un foisonnement de références à des travaux antérieurs et donne ainsi l'impression d'être une sorte de puzzle, de montage de différentes théories éclairées par des observations historiques et des études statistiques disparates. Sorokin ne donne nulle part d'indications sur la construction de son livre et la logique de sa démarche doit être reconstituée à partir de ses indications éparses d'une part<sup>2</sup>, et par un passage

---

<sup>2</sup> Outre les précieuses notes de fin de chapitre de *Social Mobility*, j'ai utilisé son ouvrage *Les théories sociologiques contemporaines* (1938) et son autobiographie, *A long journey, autobiography* (1963).

en revue des différents travaux qui s'intéressent de près ou de loin au sujet à l'époque. Pour autant il ne s'agit pas ici d'un véritable travail d'histoire des sciences, l'objet n'étant pas de contribuer à l'histoire de la sociologie mais de trouver dans la généalogie des théories sociales des clés qui permettent de comprendre pourquoi la sociologie s'est intéressée à la mobilité sociale.

Cette démarche peut paraître superflue au regard des problèmes rencontrés par la sociologie contemporaine de la mobilité, qui sont avant tout formulés dans un langage conceptuel et technique qui n'existait pas au début du siècle. Je pense au contraire que contrairement aux apparences, ces problèmes résultent de choix théoriques anciens et qu'il est nécessaire de remonter ainsi dans le temps pour comprendre les enjeux fondamentaux qui sont à la racine de ce domaine de la sociologie.

Une première tentative dans ce sens a déjà été menée par John Golthorpe (1976). Dans son article, il essaie de mettre en évidence les racines idéologiques de l'intérêt pour la mobilité sociale au début du siècle. Pour cela, il identifie trois traditions de pensée : le libéralisme, le marxisme, et le socialisme révisionniste.

Pour le libéralisme, la question de la place de l'individu dans la société s'expliquait par une sélection quasi naturelle sur la base des aptitudes héritées. Les influences socioculturelles sur les performances individuelles étaient négligées. Goldthorpe note comme caractéristique de ce mouvement de pensée la doctrine américaine de *l'aide toi toi-même*. Cette doctrine prône un modèle d'ascension sociale redevable aux seules qualités personnelles des individus : patience, persévérance, effort, et intégrité. Elle est illustrée par des récits de réussite spectaculaire d'hommes d'origine humble. Dans cette optique, imprégnée de darwinisme social, la société américaine était le type idéal de la société ouverte.

Pour le marxisme, l'ascension sociale était un mythe libéral. Karl Marx aborde la question à plusieurs reprises. A propos de la paupérisation<sup>3</sup>, il remarque que le recrutement de la classe ouvrière s'opère en partie par déclassement de la petite bourgeoisie traditionnelle, et que l'absence de possibilité de s'élever est une des caractéristiques essentielles du prolétariat industriel, alors que dans le féodalisme, les serfs pouvaient espérer l'affranchissement, et les roturiers pouvaient devenir bourgeois, puis nobles par acquisition de charges. Il aborde également le thème de la mobilité individuelle à propos de l'exemple des Etats-

---

<sup>3</sup> Dans *Le manifeste communiste* (1848), dans Œuvres, Tome I, Gallimard, 1963, pp.169-173 ; et dans *Travail salarié et capital* (1849), dans Œuvres, Tome I, Gallimard, 1963, pp.226-228.

Unis<sup>4</sup>. Pour lui, malgré l'efficacité économique de l'incorporation méritocratique, c'est un processus essentiellement conservateur qui tend à maintenir la structure de classe, et à empêcher l'apparition d'une conscience de classe chez les ouvriers américains. Cela permet d'expliquer l'immaturité du mouvement ouvrier américain : *"Plus une classe dominante est capable d'assimiler les esprits les plus avancés d'une classe dominée, plus sa domination est stable et dangereuse"*. Les idées de Marx seront souvent reprises telles quelles par ses successeurs. En dehors de ses conséquences sur la conscience de classe, ce que nous appelons la mobilité sociale n'est donc pas un objet pertinent pour les marxistes, pour qui les rapports de classe dépendent peu des caractéristiques des individus qui occupent les différentes positions<sup>5</sup>.

Dans les travaux des socialistes révisionnistes (Bernstein, Sombart, et Michels)<sup>6</sup>, Goldthorpe trouve les prémices d'une intégration de la mobilité sociale au discours théorique, mais son interprétation est quelque peu forcée. Ce ne sont en fait que des observations éparses sur le déclin des classes traditionnelles, sur la diffusion de l'idéologie de la réussite sociale, et sur les aspirations du prolétariat à l'ascension sociale, sans mise en relation systématique de ces faits dans un cadre unifié. On ne peut donc guère parler d'études de mobilité sociale avant les années 1920. Tout au plus peut-on parler d'un cadre idéologique favorable à de telles études. Ainsi, en 1927, Roberto Michels parle de la "loi d'airain de la mobilité" quand il analyse la mobilité sociale comme frein à la formation des classes.

Or, dans les références de Pitirim Sorokin comme dans celles de la plupart des auteurs qui s'intéressent à la mobilité sociale avant la guerre, les préoccupations socialistes sont quasiment absentes. Seuls les sociologues allemands, dont Michels lui-même, semblent motivés par ces idées. Les conclusions que l'on doit tirer de l'étude des précurseurs sont que, contrairement à ce qu'avance Goldthorpe, l'étude de la mobilité sociale a peu de chose à voir avec les théories socialistes de l'époque, et se rattache plutôt aux différentes écoles qui s'inspirent du darwinisme social. En fait, l'analyse développée par Goldthorpe s'applique

---

<sup>4</sup> Dans *Salaire, prix et plus-value* (1865), dans Œuvres, Tome I, Gallimard, p.530 ; et dans *Le Capital*, livre III.

<sup>5</sup> Cette analyse est reprise pratiquement telle quelle chez certains marxistes modernes, comme par exemple Poulantzas (1974). Par contre, chez des auteurs comme Westergaard et Resler (1975) ou Dahrendorf (1972), les questions de mobilité sociale ont une importance primordiale, en particulier pour expliquer l'intensité de la lutte des classes.

<sup>6</sup> Cités par Goldthorpe (1976).

beaucoup mieux au contexte de l'après-guerre, qui verra naître une longue controverse entre partisans d'une représentation de la société en termes de classes et partisans d'une représentation en termes de statuts graduellement hiérarchisés<sup>7</sup>. Mais en appliquant cette analyse à l'Europe du début du siècle, il se méprend quant au sens idéologique originel des études de mobilité.

Pour comprendre l'orientation que Sorokin a donnée à son analyse, orientation à partir de laquelle s'est développée l'étude ultérieure de la mobilité sociale, il est donc indispensable d'examiner les différents travaux précurseurs, généralement des travaux européens. Ainsi, avant de procéder à une analyse de l'œuvre de Sorokin, cet exposé commencera donc par une remontée dans le temps, et s'intéressera aux racines, dont certaines, comme l'eugénisme ou l'anthroposociologie, jettent un regard trouble sur les présupposés de l'étude de la mobilité sociale. Après une présentation du débat sur l'hérédité sociale tel qu'il se poursuit vers 1900, on décrira les principaux travaux menés sur l'hérédité sociale au début du siècle.

Les différents protagonistes du débat sur l'hérédité couvrent tout le spectre théorique, depuis les partisans de l'explication biologique des faits sociaux jusqu'aux positions les plus sociologiques, en passant par les discours plus nuancés des démographes. Ils constituent un ensemble d'idées dans lequel Sorokin se devait de prendre position. Pour cela, il s'appuiera justement sur les travaux empiriques que l'on décrit dans la seconde partie de ce chapitre.

---

<sup>7</sup> cf. chapitre III.

## 1. Le débat sur l'hérédité sociale au tournant du siècle

En effet, si l'on s'intéresse vers 1900 aux phénomènes qui correspondent à ce qu'on appelle maintenant la mobilité sociale, c'est dans le but d'expliquer le fondement des classes sociales et plus généralement de l'inégalité entre les hommes. Or, pour beaucoup de théoriciens de la société, ce fondement est avant tout biologique, et le darwinisme social domine. Ces théoriciens peuvent être regroupés en trois grandes écoles de pensée : l'organicisme social, l'anthroposociologie, et l'eugénisme. Les théories biologiques ont fait l'objet de classifications diverses, le plus souvent fondées sur les concepts utilisés<sup>8</sup>. Ces classifications ont l'inconvénient de répartir les mêmes auteurs dans plusieurs "écoles" sans tenir compte de leur cohérence d'ensemble. Je préfère m'en tenir à un regroupement d'auteurs sur la base de leurs similitudes théoriques, ce qui permet d'isoler facilement l'anthroposociologie et l'eugénisme, mais à l'inconvénient de mélanger dans la catégorie "organicisme" des auteurs assez différents les uns des autres. Par ailleurs, les statisticiens démographes, étudiés à part comme concurrents des darwinistes sociaux, sont souvent proches de la biologie, comme par exemple Arsène Dumont dans ses premiers écrits.

- L'organicisme social, l'école la plus ancienne, est la plus proche des idées de Darwin. Ces idées ont été développées par Herbert Spencer (1820-1903), P. Lilienfeld (1829-1903) et Albert Schäffle (1831-1903). Elles consistent à transposer de manière réductrice les acquis de l'évolutionnisme aux phénomènes sociaux. A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, ses principaux représentants en France sont Jacques Novicow (1849-1912), A. Fouillée (1838-1912), Alfred Espinas (1844-1921) et René Worms (1867-1926). La plupart d'entre eux abandonneront cet évolutionnisme un peu outrancier dans leurs travaux ultérieurs, comme Espinas, Novicow ou Worms<sup>9</sup>.

- L'anthroposociologie, qui reprend les idées d'Arthur de Gobineau (1816-1882),

<sup>8</sup> Par exemple chez Bouglé (1909), Déat (1925), ou Sorokin (1928).

<sup>9</sup> cf. par exemple Novicow : *La critique du darwinisme social* (1910)

est proche de l'organicisme, mais s'attache essentiellement à une interprétation raciste des phénomènes sociaux. Elle est beaucoup plus empirique, et s'appuie beaucoup sur les mesures anthropométriques, telles qu'elles ont été initiées par Broca. Ses principaux représentants sont les français Gustave Vacher de Lapouge et Paul Jacoby, les allemands Otto Ammon et Georg Hansen, le polonais Ludwig Gumplowicz (1838-1909), et l'anglais Houston Stewart Chamberlain (1855-1926).

- L'eugénisme, école fondée par Francis Galton (1822-1911), qui, à partir de l'étude des grands hommes, a peu à peu élargi son champ d'investigation à l'ensemble des phénomènes d'hérédité. C'est celle qui utilise le plus les techniques statistiques, et s'appuie sur des statisticiens éminents, comme l'anglais Karl Pearson (1857-1936) et le français Lucien March (1859-1932).

Face au darwinisme social, les partisans d'une influence prépondérante du milieu dans la transmission des caractères sociaux se retrouvent essentiellement chez les statisticiens démographes, comme Maxime Kovalewski (1851-1916), Adolphe Coste (1841-1901), Arsène Dumont (1849-1902), qui proposent des théories alternatives. Par ailleurs, la plupart des sociologues français s'opposent de manière virulente à ces théories biologisantes, comme l'illustre parfaitement l'attitude des durkheimiens.

### **1.1. Les tenants de l'hérédité biologique des caractères sociaux**

Parmi les théoriciens qui s'inspirent du darwinisme social, seuls les eugénistes et les anthroposociologues s'intéressent aux fondements individuels des classes sociales. Ce sont également eux qui procéderont à des mesures quantitatives précises dont une partie sera utilisée plus tard par Sorokin. Les théoriciens de l'organicisme social se caractérisent plutôt par des théories vagues, qu'ils préciseront peu à peu pour prendre en compte les arguments de leurs adversaires, les partisans de l'explication par le milieu, mais aussi les autres tenants du darwinisme social. Les théories auxquelles ils aboutissent au début du XXème siècle sont beaucoup plus modérées que les idées originelles de Darwin, Spencer ou Liliensfeld. On exposera un exemple d'une telle théorie, celle de René Worms.

### 1.1.1. L'eugénisme

L'eugénisme, doctrine fondée par Francis Galton - il préfère l'appeler l'eugénique -, se propose d'améliorer l'espèce humaine sur la base des travaux "scientifiques" qui montrent le rôle biologique de l'hérédité dans la transmission des caractères sociaux. Cette doctrine, d'après Mackenzie (1981), est née d'un mariage des idées de Darwin et de la théorie de l'homme moyen de Quételet. Les travaux sur lesquels s'appuie Galton et ses disciples étaient pourtant largement controversés.

Dès 1869, dans *Hereditary Genius*, Galton avance des arguments sur l'hérédité biologique des qualités mentales à partir de l'étude des grands hommes. Pour lui, cette hérédité est décisive, et l'influence du milieu est accessoire : "*Je considère la race comme plus importante que le milieu*"<sup>10</sup>. Dès cette époque, sa position est vivement contestée. En effet, Alphonse de Candolle<sup>11</sup>, qui étudie le même type de données, les interprète différemment, et critique la tendance de Galton à exagérer la part de l'hérédité dans la production des grands hommes. Pour Candolle l'influence des autres facteurs, comme l'éducation ou l'environnement social, est prépondérante et explique pour une large part le recrutement social inégalitaire des savants tel qu'il figure dans le tableau suivant.

**Tableau 1.1**

% lignes	Classe supérieure	Classe moyenne	Classe inférieure
% de la population totale	1	9	90
% des savants	41	52	7

Ce tableau concerne les savants européens du 19ème siècle, et ne montre pas d'évolution sensible par rapport aux données disponibles pour le 18ème siècle. La classe supérieure regroupe les familles nobles ou riches, tous ceux qui n'ont pas besoin de travailler, la classe moyenne regroupe les professeurs, docteurs,

<sup>10</sup> *Memories of my life* (1908), citées par Sutter (1950, p.19).

<sup>11</sup> A. de Candolle : *Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles* (1873), réédité en 1885 avec de nouveaux développements sur la théorie de l'évolution, en réponse à Galton. Ces développements, essentiels à l'histoire des sciences, ne figurent pourtant pas dans l'édition contemporaine du livre de Candolle par Fayard.

instituteurs, hommes de loi, pasteurs, négociants, petits propriétaires. Enfin, la classe inférieure comprend les autres catégories : ouvriers, cultivateurs, employés subalternes, marins, soldats. Ce découpage professionnel montre que dès cette époque, une analyse sociologique du recrutement de l'élite était techniquement possible, et que si le développement ultérieur de ce type de travaux a été si controversé, c'est essentiellement du fait des a priori darwinistes de la plupart des auteurs.

La critique de Galton par de Candolle porte sur deux points. Sur le plan théorique, il estime que du fait de la précocité de l'influence maternelle, il est difficile de distinguer ce qui est "original" - c'est à dire inné - de ce qui provient de l'éducation dans les caractères des enfants. Sur le plan empirique, il critique la méthode de Galton, qui s'appuie sur un petit nombre de savants sélectionnés arbitrairement, alors que lui-même a construit son échantillon sur une base institutionnelle, en prenant les membres des académies des sciences et leurs associés étrangers<sup>12</sup>.

Francis Galton ne répondra jamais de manière satisfaisante à ces critiques. A partir de 1873, il s'intéresse aux facteurs démographiques de l'amélioration de la race, ce qui l'amène à effectuer l'étude statistique de la taille et du poids des écoliers, comme indices de qualité de la race ou de l'influence du milieu. Pour des raisons de mesure, mais peut-être aussi pour ne pas s'exposer à d'autres critiques méthodologiques, il abandonne donc l'étude de la transmission des caractères psychologiques ou sociaux. Cette étude sera reprise plus tard par ses disciples, en particulier E. Schuster et Karl Pearson.

Les oppositions qu'il rencontre ne détournent pas Galton de sa théorie, et à travers ses publications successives<sup>13</sup>, il précise sa pensée, structurée autour de trois principes : le constat de l'inégalité physiologique et psychologique entre les hommes, la répartition des caractères physiques et mentaux selon une courbe de

---

<sup>12</sup> De Candolle fait partie de son propre échantillon, et s'analyse lui-même comme un cas pour lequel l'environnement a été déterminant, puisqu'il est le fils d'un petit rentier, d'une famille sans tradition savante ni position sociale dominante.

<sup>13</sup> *Hereditary genius*, 1869.

*English men of science, their nature and nurture*, 1874.

*Inquiries into human faculty and its development*, 1883.

*Natural inheritance*, 1889.

*Noteworthy families* (écrit avec E. Schuster), 1906.

Gauss, et le fait que l'hérédité biologique soit de beaucoup le facteur le plus important dans la transmission de ces caractères. L'ensemble de ses études empiriques cherche à montrer cette importance de l'hérédité. Pour lui, l'ascension sociale d'hommes nés dans un milieu défavorable s'explique ainsi par leurs "capacités" héritées biologiquement, qui leur permet de surmonter les "obstacles sociaux".

Par induction, il applique ces principes aux groupes sociaux et aux races, avec des raisonnements de type probabiliste. Par exemple, il étudie la probabilité d'apparition d'un "génie" selon les races. Cela lui permet d'en déduire une explication de l'histoire par la théorie de la sélection, explication qui est à la base de l'eugénique, terme inventé en 1883, comme méthode de réorganisation sociale. La même année, il lance un appel aux démographes pour orienter l'étude de la population, étudier les facteurs d'amélioration de la race, et collecter des données sur la "capillarité sociale".

Après s'être battu plus de vingt ans avec un succès mitigé, Galton finit par influencer durablement les travaux sur l'hérédité, notamment en prenant le contrôle de la revue *Biometrika* en 1905, et en constituant au début du siècle un important centre de recherche à l'Université de Londres, où recherches statistiques et eugéniques sont étroitement liées<sup>14</sup>.

En France, c'est Lucien March (1859-1933), de la Statistique Générale de la France, qui fonde la Société Française d'Eugénique. C'est donc également en collaboration avec la statistique que se développe l'eugénisme en France, d'autant plus que March sera en 1922 le fondateur de l'ISUP (Institut de Statistique de l'Université de Paris)<sup>15</sup>.

Mais c'est Karl Pearson<sup>16</sup> (1857-1936) qui sera le principal disciple de Galton, car il améliore considérablement la méthode quantitative. Il applique en effet ses découvertes mathématiques, dont la théorie de la corrélation énoncée en 1896, aux phénomènes de variation et d'hérédité chez l'homme<sup>17</sup>. Il s'emploie ainsi à

<sup>14</sup> D'après Desrosières (1985).

<sup>15</sup> Sur March et le développement de la statistique française, nous renvoyons à l'article de Desrosières (1985).

<sup>16</sup> *The scope and importance to the state of science of national eugenics*, 1909, Londres. *The function of science in the modern state*, 1919, Cambridge.

<sup>17</sup> D'après Benzecri (1982), les travaux sur la corrélation seront poursuivis par les psychomètres, en particulier Spearman, et déboucheront sur l'analyse factorielle dans les

montrer l'hérédité des caractères psychologiques et pathologiques, selon les mêmes principes que Galton. Il admet l'existence des classes sociales, comme résultat d'une sélection prolongée, chaque classe étant affectée grosso modo à certains types de travail. Il suggère en conséquence la nécessité d'une éducation différente selon les individus et les classes, en fonction de leurs capacités internes. Moins dogmatique et plus technicien, il diverge de Galton à partir de 1909, date à laquelle il réfute statistiquement l'hypothèse d'une influence héréditaire dans l'alcoolisme. Pour lui, Galton manifeste "une incompréhension totale de la science statistique"<sup>18</sup>.

Cette querelle entre Galton et Pearson, deux ans avant la mort du maître, préfigure l'orientation future des eugénistes, qui se diviseront à partir de 1930 en deux clans. D'une part, sous l'impulsion de Fisher, la revue *biometrika* évolue dans le sens d'une revue de statistique plus objective et la statistique mathématique devient complètement autonome<sup>19</sup>.

D'autre part, sous l'impulsion de gens comme Alexis Carrel, Julian Huxley ou J. B. S. Haldane, se constitue un eugénisme idéologique, qui affirme la nécessité d'une action immédiate. Ils sont d'ailleurs pris au mot, puisque plusieurs pays mettront l'eugénisme en pratique. De 1907 à 1937, trente-trois états américains appliqueront les stérilisations eugéniques aux malades mentaux et aux délinquants sexuels, et 50 000 personnes seront ainsi stérilisées. Les quatre pays scandinaves suivront cet exemple en 1933-34. Mais c'est surtout en Allemagne que l'application de l'eugénique va prendre de l'ampleur. Leur influence fut décisive sur la pensée d'Adolf Hitler, qui combine l'eugénique à l'anthroposociologie pour formuler sa théorie raciste. Dans l'Allemagne nazie d'avant guerre, l'eugénique sera appliquée sans restriction, le plus souvent pour stériliser les malades mentaux, soit de 150 000 à 600 000 stérilisations selon les estimations.

Ce n'est qu'après 1950 que l'eugénisme, définitivement discrédité par ses excès, disparaîtra des discours savants.

---

années 1920.

<sup>18</sup> Cité par Sutter (1950, p. 23)

<sup>19</sup> La statistique mathématique sera peu à peu utilisée par d'autres sciences humaines (psychologie dans les années 20, économie dans les années 30).

### 1.1.2. L'anthroposociologie

L'anthroposociologie étudie les liens entre les caractéristiques physiologiques des populations et leur appartenance nationale, raciale, ou sociale, en particulier les clivages sociaux urbains-ruraux et classes supérieures-classes inférieures<sup>20</sup>. Au début du siècle, cette discipline est dominée en France par Gustave Vacher de Lapouge, et en Allemagne par Otto Ammon.

Des travaux anthropométriques effectués dans les années 1880 par Broca avaient montré un clivage net des populations urbaines et rurales selon la forme du crâne, les urbains étant plus dolichocéphales. Partant de ces mêmes observations anthropologiques, les deux auteurs arrivent à des conclusions théoriques voisines.

Gustave Vacher de Lapouge, professeur à l'Université de Montpellier, publie ses thèses à partir de 1886 dans la Revue d'Anthropologie, puis dans l'Anthropologie, et finalement dans la Revue Internationale de Sociologie<sup>21</sup>.

En dehors des mesures de Broca et de ses successeurs, il s'appuie surtout sur l'étude des grands hommes, et cite les travaux de Candolle et de Galton. Il considère *Hereditary Genius* de Galton comme le plus ancien ouvrage sur la sélection systématique, et rappelle qu'il contient deux chapitres sur les races. Pour lui, Galton attribue un rôle presque exclusif de la race dans la formation des êtres supérieurs. Malgré ces références à Galton, Lapouge critique l'absence de préoccupation anthropologique chez les anglais, car il estime que ceux-ci attribuent une importance excessive à l'individu. Cette dernière remarque montre bien que le clivage eugénisme/ anthroposociologie préfigure le clivage psychologie/ sociologie qui s'affirmera avec force dans les années 1910-20.

Pour lui, la sélection sociale contrecarre la sélection naturelle dans un sens néfaste pour l'évolution des civilisations. La plus "désastreuse" des sélections sociales est le mouvement d'urbanisation, qui tend à vider les campagnes de leurs éléments supérieurs. Il considère que l'éducation n'a aucune influence sur la race. En effet, si elle améliore effectivement l'individu, elle ne change pas son "type intellectuel" héréditaire. Aussi ses effets ne se transmettent-ils pas par

---

<sup>20</sup> Il est possible de suivre l'évolution de cette "science" à travers les analyses qu'en fait *L'année Sociologique*.

<sup>21</sup> Il a rassemblé ces travaux dans un livre, *Les sélections sociales* (1896), auquel nous nous référons.

l'hérédité, en vertu de la non-transmission des caractères acquis. Vouloir améliorer les classes inférieures par l'éducation est donc une utopie.

Vacher de Lapouge est le premier à considérer les différentes institutions sociales comme jouant le rôle de sélection et répartition des individus selon leur qualité. Il consacre l'essentiel de son livre à étudier les différentes formes de sélection sociale : militaire, politique, religieuse, morale, légale - c'est-à-dire par l'action de la justice -, économique. Cette conception des institutions comme agences de sélection sociale sera intégralement reprise par Sorokin dans son exposé des différentes voies de la mobilité, trente ans plus tard.

Cette théorie est reprise à peu près par Otto Ammon (1900), qui en précise plusieurs aspects. Pour lui, sélection sociale et sélection naturelle se confondent et l'ordre social est un mécanisme précis et complexe qui permet cette sélection grâce à diverses institutions. D'une part les concours et examens, qui permettent d'élever les plus doués, et d'autre part les classes sociales, qui sont par excellence l'instrument de la sélection naturelle. En effet, en favorisant les mariages homogames et en isolant les enfants des individus supérieurs, elle place ces derniers dans les conditions les plus favorables à l'épanouissement des qualités physiques et morales que leur ont transmises leurs parents. Pour jouer pleinement leur rôle sélectif, les classes ne doivent pas être des castes fermées, mais s'ouvrir aux éléments les plus doués des classes inférieures, "car les classes supérieures s'épuisent bien plus vite, par suite du travail intellectuel plus intense, par suite des conditions spéciales de la vie urbaine, par suite enfin de leur stérilité relative, voulue ou non voulue" (Ammon, 1900).

Ammon recherche les "mécanismes sociaux" qui entraînent la sélection des individus. Il conteste la thèse socialiste qui veut que le droit de propriété et d'héritage empêche les membres des classes inférieures d'entrer dans l'élite. En effet, l'élite possède plus de chances que les autres classes de trouver en elle de quoi se renouveler du fait de l'endogamie des mariages, de l'isolement des enfants des classes supérieures pour une éducation plus soignée, des meilleures conditions de vie qui permettent de stimuler les facultés psychiques, et d'une plus grande tendance de l'élite à engager le meilleur de ses forces dans la concurrence.

Outre le fait qu'elle est la plus élaborée, la théorie d'Ammon a l'intérêt d'intégrer l'analyse des mécanismes de sélection sociale à celle du renouvellement de l'élite. Elle justifie ainsi un processus de renouvellement des classes dites supérieures par apport des classes dites inférieures, processus justifié par les

contraintes de la fécondité différentielle - c'est la "stérilité relative" - et de la transmission incomplète des qualités des parents, en particulier des qualités scolaires. Dans cette théorie apparaît en outre la notion de processus sociaux dont les individus n'ont pas conscience et la mise en avant de l'éducation comme rationalisation volontaire de la sélection sociale.

Par ailleurs, il ne fait pas de doute que pour Ammon, la transmission des qualités des parents aux enfants est essentiellement biologique. Peut-être est-ce le fait qu'il ne cherche même pas à rentrer dans la controverse sur l'hérédité qui lui fait comprendre que cette transmission des qualités ne suffit pas à assurer l'ordre social.

Ces théories ne résisteront pas à la critique des sociologues que nous évoquons ci-dessous. En définitive, leur influence sera beaucoup plus grande aux Etats-Unis qu'en Europe, sans doute à cause de l'importance de la catégorie "race" ou "ethnie" pour les américains. De fait, dans les années 1920, les principaux travaux faisant intervenir les catégories raciales sont américains, par exemple ceux de Cattell (1921) et Huntington (1924). Cela explique sans doute leur influence sur les premières analyses américaines de la mobilité sociale, particulièrement chez Sorokin, qui s'était déjà familiarisé avec ces théories en Europe.

### **1.1.3. L'organicisme social**

Les partisans de l'organicisme ont élaboré leurs théories sociales en se fondant sur deux principes. En premier lieu, ils s'appuient sur les principales métaphores qui permettent de décrire la société comme un organisme. En second lieu, ils reprennent à leur compte les principes du darwinisme social, qui traitent les groupes sociaux comme le résultat de la sélection naturelle. Dans cette vision purement biologique de la société, ils utilisent largement les résultats des eugénistes et des anthroposociologues. Par exemple, Gustave Schmoller fait des recherches de Galton un argument essentiel pour montrer l'origine naturelle des classes sociales<sup>22</sup>. Du fait du caractère purement théorique, presque idéologique, de leurs travaux, ils n'ont eu qu'une influence réduite sur le développement des études d'hérédité sociale. Ils ont surtout servi de repoussoir ou de cible aux sociologues hostiles à ce genre de travaux.

---

<sup>22</sup> Gustave Schmoller : "La division du travail", paru en 1888 dans la *Revue d'Economie Politique*, cité par Maurice Halbwachs (1930).

Cette position particulière des tenants de l'organicisme peut être illustrée par l'exemple de René Worms, dont la théorie est d'ailleurs très modérée. En effet, comme on le verra ci-dessous, la France a été le pays dans lequel l'anti-darwinisme a été le plus virulent, sans doute à cause de la position dominante d'Emile Durkheim. Cela a contraint les partisans d'une explication biologique des phénomènes sociaux à être très nuancés, et à s'appuyer sur de solides données empiriques. Du coup, il n'est pas sûr que leur travail soit demeuré sans influence, comme le montre la persistance de leurs idées dans la démographie jusqu'aux années 1950, et leur influence importante sur le débat politique dans l'entre-deux-guerres.

René Worms (1869-1926), fondateur de la Société de Sociologie de Paris et de la Revue Internationale de Sociologie, est un des principaux chefs de file de la sociologie française au tournant du siècle. Dans un petit livre, *Les principes biologiques de l'évolution sociale* (1910), il adopte des positions organicistes modérées, et affirme l'importance de la biologie comme fondement de la sociologie. Il estime cependant que le monde social est plus complexe qu'un organisme biologique, et que les facteurs en jeu, parmi lesquels il compte l'intelligence et la volonté, sont plus nombreux. Il structure sa théorie selon trois principes : l'adaptation, l'hérédité, et la sélection.

L'"adaptation" est un principe dynamique qui résulte du désir de l'individu d'être en équilibre avec le milieu. Elle s'effectue par l'éducation familiale et scolaire, l'apprentissage, l'exercice d'une profession, les voyages, la lecture, et... la méditation ! Dans ce processus d'adaptation, l'ontogénie répète la phylogénie, car il y a également un progrès de la "socialité" dans la race. Face à cette adaptation nécessaire, les hommes sont naturellement inégaux, avec aux deux extrémités de cette échelle, le fou et le génie.

L'"hérédité" est un principe conservateur, une résistance à la transformation sociale. Elle est le fondement de l'inégalité entre les races, avec aux deux extrêmes les noirs et les blancs. Par l'adaptation, il peut y avoir un changement de qualité de la race sous l'influence d'un milieu favorable, comme par exemple chez les japonais et les juifs. Au niveau individuel, l'éducation agit dans le sens du conservatisme, de sorte qu'il est difficile de distinguer ses effets respectifs de ceux de l'hérédité. Cependant, Worms accumule les observations qu'il considère comme les preuves de l'importance de l'hérédité. Dans le cas des habitudes morales, il cite par exemple le "criminel-né" de Lombroso, et dans celui des aptitudes intellectuelles, il cite les travaux de Candolle et Galton sur les grands hommes. Il y a donc une cause naturelle à l'hérédité des situations sociales, mais

avec l'accroissement de la complexité de la vie sociale, le rôle de l'hérédité va en diminuant au profit de celui de l'éducation, en particulier dans la formation des élites.

Du fait de l'importance de l'hérédité, "la sélection" est le facteur principal d'ajustement social. Les individus sont engagés dans une lutte sélective, lutte qui s'opère par la mortalité, par les choix sexuels - les hommes les plus "doués" et les femmes les plus "avantagées" ont selon lui plus de chances d'avoir une postérité -, par la compétition économique, et par le processus de formation de l'élite. Cette sélection darwinienne est contrecarrée par des institutions telles que l'héritage des fortunes, la condamnation religieuse des unions mixtes, le favoritisme en politique, la guerre qui tue fréquemment les meilleurs éléments, la médecine et la charité qui au contraire préservent les médiocres. La lutte existe aussi entre groupes humains de toute nature, mais en dehors des guerres entre Etats, elle prend plutôt la forme de la concurrence.

Sur la base des "recherches des anthropologistes les plus autorisés", Worms rejette la théorie de Lapouge comme non conforme aux faits. De plus, il la trouve illogique, car si les dolichocéphales étaient supérieurs, on ne voit pas comment ils pourraient disparaître, au mépris des règles de la sélection darwinienne. Contre les excès des eugénistes et des anthroposociologues, il pense qu'il faut appliquer le principe darwinien selon lequel la sélection naturelle se fait à l'économie, se rapprochant de la "loi d'économie" de Lester Ward<sup>23</sup>. Puisque la sélection telle qu'elle opère naturellement est imparfaite, il affirme la nécessité de respecter les règles de la sélection par la mise en place des procédés qui permettent de constituer une aristocratie fondée sur le mérite, pour établir une véritable démocratie. Enfin, il pense que la conséquence de la sélection n'est pas le progrès de l'espèce humaine, par analogie avec le perfectionnement de l'espèce chez Darwin, mais le fait d'assigner à chacun sa "sphère d'adaptation", les meilleurs étant placés dans les hautes situations, les médiocres dans des situations inférieures.

René Worms conclut par un plaidoyer pour développer les études de biologie sociale. Or, ces études resteront en France à un niveau embryonnaire, sans équivalent avec le mouvement eugénique dans les pays anglo-saxons. Ce phénomène d'échec des théories biologiques en France est mal expliqué. Pour Zheng Kang (1989, p.331), ce que propose Worms est inimaginable en France,

<sup>23</sup> Lester F. Ward (1841-1913), un des fondateurs de la sociologie américaine, a publié deux traités de sociologie, dans lesquels il développe des conceptions proches de celles d'Auguste Comte.

car les statisticiens et démographes y ont depuis longtemps développé un appareil de mesure des inégalités sociales, propre à étayer la thèse de la transmission des caractères sociaux par l'éducation.

Les principes énoncés par Worms, tout en étant dans la droite ligne de l'organicisme social, sont cependant suffisamment tempérés pour déboucher sur des propositions "méritocratiques" acceptables par ses contemporains républicains, exceptés bien sûr les socialistes. Mais sur le fond, ils ne sont pas très différents de ceux qui fondent l'eugénique et l'anthroposociologie. Sa démarche, qui exprime un darwinisme social modéré, préfigure celle de Sorokin, et si elle n'a pas débouché sur des études empiriques analogues, c'est semble-t-il pour des raisons spécifiques à la sociologie française.

## **1.2. Les opposants au darwinisme social**

Si le darwinisme social s'est peu développé en France, c'est peut-être à cause du développement important de la démographie française. C'est probablement aussi à cause d'une tradition intellectuelle progressiste qui remonte à la révolution française, et qui fait que les théoriciens de ce pays ont développé des théories et établi des faits incompatibles avec une explication qui donne trop d'importance à la biologie. C'est ce que montrent bien les travaux d'un philosophe comme Edmond Goblot, ainsi que les premiers ouvrages de Durkheim, dans lesquels ce dernier prend position assez nettement contre les interprétations biologiques. Il en résultait une atmosphère intellectuelle commune aux démographes, aux économistes, et aux sociologues, qui ne laissait aucune chance de diffusion aux théories biologiques, même formulées de manière aussi modérée que celle de Worms.

### **1.2.1. Les théories des statisticiens démographes**

La première théorie démographique qui introduit explicitement ce que nous appelons la mobilité sociale est énoncée en 1890 par Arsène Dumont (1849-1902). Il postule l'existence d'une tendance universelle des hommes à s'élever socialement, qu'il appelle la "capillarité sociale". En corollaire, cette tendance implique l'impossibilité de rétrograder, ou d'accepter la rétrogradation. Cette capillarité sociale serait selon Dumont la cause de la diminution de la natalité et du report des ambitions personnelles des individus sur leurs enfants. Ainsi, ce nouveau principe démographique oppose le développement de la race en

nombre et le développement de l'individu "en valeur et en jouissance".

Dans l'accumulation de preuves qu'il cite à l'appui de sa théorie, Dumont utilise beaucoup les données anthropométriques, un peu comme les anthroposociologues. Il cite également l'exemple des généraux révolutionnaires, fréquemment d'origine modeste, alors que "l'aristocratie, en des siècles de domination, n'avait produit qu'un Condé", pour montrer l'effet de la capillarité sociale dans des circonstances historiques favorables.

Derrière la capillarité sociale, pour Dumont, il n'y a rien d'autre que le désir de s'élever dans les sphères politique, économique, savante, et artistique, désir qu'il décrit longuement, mais sans aucune preuve empirique. Cette importance accordée à la notion de désir comme moteur du comportement social annonce la psychologie sociale de Thomas.

Les autres démographes français le critiqueront féroce­ment, par exemple G. Cauderlier (1902). Ce dernier réfute la théorie de Dumont à partir de ses propres travaux. Ceux-ci montrent en effet que les départements à natalité élevée sont les plus dynamiques et sont à l'évidence caractérisés par une forte capillarité sociale. Il ne saurait donc y avoir corrélation entre faible natalité et forte capillarité au niveau des individus, comme l'affirme Dumont. Par l'emploi de cette argumentation, Cauderlier se comporte délibé­rément en démographe orthodoxe et rigoureux, qui écarte tout facteur non prouvé, c'est à dire la plupart des facteurs culturels et sociaux. Peut-être est-ce pour cela que la démographie française, si en avance dans bien des domaines, ne s'intéressera à la mobilité sociale qu'après 1945.

D'autres théories seront proposées par les démographes, comme par exemple Adolphe Coste (1841-1901)<sup>24</sup>. Aucune n'aura le degré d'élaboration ni la postérité de la théorie de la capillarité sociale. Il s'agit surtout d'appendice à une démographie alors en cours d'élaboration, et qui s'intéresse prioritairement aux phénomènes plus faciles à mesurer, comme la mortalité et la fécondité.

Leur intérêt pour l'histoire des études de mobilité est surtout de s'être opposé aux théories eugénistes ou racistes au nom de la rigueur scientifique. Ils ont en quelque sorte fait office de gardiens du temple statistique.

---

<sup>24</sup> Adolphe Coste développe ses idées dans : *Les questions sociales* (1886).

### 1.2.2. Un philosophe républicain : Edmond Goblot

Aux opposants au darwinisme social, on peut aussi rattacher Edmond Goblot (1899)<sup>25</sup>, qui propose une étude sociologique de la bourgeoisie, de la manière dont elle se distingue du peuple, et de tous les signes qui renforcent son statut supérieur parce qu'ils lui permettent de mieux se démarquer : l'éducation, les manières de vivre, la distinction, la mode, etc. L'intérêt d'Edmond Goblot est qu'il exprime bien l'idéologie qui domine chez les républicains au début du siècle. Ils estiment qu'en supprimant les barrières qui séparent les classes de la société, et en premier lieu la barrière culturelle, on supprimera l'inégalité des chances. L'examen des idées de Goblot est d'autant plus importante que cette thématique sera reprise par tous les partis de gauche jusqu'à nos jours.

Edmond Goblot est un philosophe normalien et disciple d'Emile Boutroux. D'après Georges Balandier<sup>26</sup>, son analyse est nourrie de l'expérience d'un professeur de tempérament peu conformiste, dans les différents postes qu'il occupa dans des villes de province. Pendant la même période, il prépare sa thèse de doctorat es lettres puis entreprend des études de médecine. Dans sa thèse, *Essai sur la classification des sciences* (1898), il récuse symétriquement l'étroitesse du concept d'imitation, proposé par Tarde, et celui de contrainte, proposé par Durkheim, pour leur préférer une conception du phénomène social comme action de l'individu sur l'individu.

Cette façon de renvoyer dos à dos les deux principales écoles sociologiques de l'époque se retrouve dans ses travaux sur les classes sociales. Il commence par définir la notion de classe dirigeante, par le cumul d'avantages tels que la richesse, l'éducation, la considération, l'influence politique, le prestige, sans qu'aucun des ces éléments pris isolément suffisent à fonder les classes. Il établit par ailleurs une nette différence entre classes et castes, ces dernières renvoyant à une situation figée et garantie par des privilèges. Dans son analyse des échanges entre la bourgeoisie et les autres classes, il définit les parvenus comme ceux qui prétendent faire partie d'une classe dont ils n'ont, du fait de leurs origines, ni

---

<sup>25</sup> Cet article sera repris et développé plus tard dans un ouvrage voué à la postérité, *La barrière et le niveau* (1925), ouvrage d'amateur dans lequel il n'est absolument pas fait référence aux travaux antérieurs, et qui de fait n'apporte que peu d'élément nouveau. Parmi les rares éléments nouveaux, il y développe notamment l'idée d'une théorie des échanges entre classes proches socialement, qui trouve sa confirmation empirique dans les données statistiques réunies à la même époque par Sorokin.

<sup>26</sup> Dans son introduction à la réédition de l'ouvrage de Goblot (1967).

l'éducation, ni le savoir-vivre. Réciproquement, les déclassés sont ceux qui sont exclus de leur classe d'origine pour des raisons professionnelles ou économiques, bien qu'ils en aient gardé les signes de reconnaissance extérieurs.

La démarcation entre la bourgeoisie et les classes inférieures est assimilée à la fois à une "barrière", les conditions de revenu, d'éducation, et de relations sociales se cumulant pour en rendre l'accès difficile, et à un "niveau", dans le sens où elle est formellement égalitaire, à la différence de la démarcation qui sépare les castes. Les signes distinctifs de classe, comme l'obtention du baccalauréat, sont donc à la fois distinctifs et égalitaires, à la manière de la différence spécifique des logiciens. Bien que rendu difficile, l'accès à la bourgeoisie est possible par l'intelligence, le travail, la conduite, et... "un peu de chance" ! Il en résulte un renouvellement incessant des classes dirigeantes. Enfin, Goblot considère que le mariage contribue au maintien héréditaire des classes, car les individus, par l'effet de l'éducation et des manières, tendent à se marier dans leur classe d'origine. Ainsi, un déclassé à cause de sa profession pourra se rattraper par un bon mariage, alors qu'un parvenu rendra plus difficile son intégration à la bourgeoisie s'il s'est marié en dehors de cette classe.

Edmond Goblot ne prétend donc pas faire œuvre sociologique, mais s'il se retrouve sur un terrain identifié maintenant comme tel, c'est à cause de son intérêt pour l'individu, dont on verra qu'il est à la base des conceptions théoriques de Sorokin. Dans sa description des mécanismes qui permettent le renouvellement de la nouvelle élite sociale qu'est la bourgeoisie républicaine, Goblot est également un précurseur de la théorie de Pareto sur la circulation des élites, sous une forme d'ailleurs beaucoup plus sociologique, et sans faire référence au darwinisme social. Car c'est seulement en évitant de prendre parti dans la controverse inné/acquis et en s'intéressant en priorité à l'individu que Goblot a pu avoir ce point de vue spécifiquement sociologique qui sera aussi celui de Sorokin.

### **1.2.3. L'offensive anti-biologique des sociologues français**

L'opposition la plus sérieuse rencontrée par les thèses darwinistes est incontestablement celle des sociologues, tout particulièrement les disciples de Durkheim. Or, au début du siècle, l'école de sociologie fondée par Emile Durkheim (1858-1917), présente dans quelques facultés de lettres, est loin d'être assurée de sa légitimité institutionnelle. D'après Victor Karady (1976), la sociologie française est à l'origine doublement dominée :

- Elle l'est d'une part par les enseignements sociaux des facultés de droits, qui ont été développés par une succession de réformes administratives entre 1865 et 1895, et sont officiellement justifiés par leur utilité sociale. Par contraste, les enseignements des facultés de lettres ne débouchent sur aucune pratique professionnelle organisée, et sont voués à la reproduction de la culture. La dépendance des facultés de lettre est redoublée par la difficulté qu'il y a à convertir le capital intellectuel universitaire en capital professionnel et à l'amateurisme obligé qui règne dans la recherche.

- Elle l'est d'autre part par les autres sciences, car le caractère scientifique de la sociologie, discipline essentiellement littéraire et empirique, est mal assuré. Elle concourt à un nouvel humanisme revendiqué par les fractions politiquement dirigeantes de la bourgeoisie républicaine, notamment les radicaux, qui correspond à une demande sociale essentiellement extra universitaire et extra scientifique.

Face à cette situation, la stratégie de Durkheim consiste à affermir la légitimité institutionnelle et scientifique de la sociologie. Pour cela, il se fonde sur la construction méthodique de l'objet, la lutte contre l'empirisme et le sens commun, sur l'alliance avec les disciplines universitaires légitimes, comme l'histoire, la géographie, la philosophie ou la psychologie, ainsi que sur le refus de s'associer avec les autres écoles sociologiques, dirigées par Le Play, Tarde ou Worms. Cette stratégie sera payante à moyen terme, puisqu'elle aboutira à marginaliser les écoles concurrentes dans le champ des études sociales dès 1914.

Sur le plan de l'étude des phénomènes d'hérédité, et de toutes les interprétations liées au darwinisme social, la position des durkheimiens ne peut donc être que critique. De plus, ils devaient considérer que, par leurs outrances, les darwinistes sociaux rendaient particulièrement vulnérables ceux qui les accueillaient, en l'occurrence René Worms et la *Revue Internationale de Sociologie*.

Sur le plan théorique, Durkheim s'est prononcé dès son ouvrage *De la division sociale du travail* (1893) sur le sujet<sup>27</sup>, en étudiant l'hérédité biologique comme cause secondaire de la division du travail. Il considère que l'individu naît avec des goûts et des aptitudes, d'où une influence certaine sur la façon dont ces tâches se répartissent. Or, l'hérédité pousse les hommes à reproduire et continuer ce que font leurs ancêtres. Elle s'oppose donc à la variabilité individuelle et aux

---

<sup>27</sup> Dans le livre II, chapitre IV, intitulé *Les facteurs secondaires (suite). L'hérédité*.

progrès de la division du travail. Durkheim entreprend donc de cerner quelle est la juste part de l'hérédité dans la transmission des aptitudes. Il énonce deux propositions :

- Avec l'évolution de l'humanité, l'hérédité perd de son influence au profit de l'influence du milieu. En effet, la complexité des aptitudes humaines socialement nécessaires s'accroît avec la division du travail. Or, l'hérédité ne transmet que des caractères simples. Les caractères complexes, eux, changent facilement sous l'effet de la famille, de la fortune, de l'éducation, et sont donc difficilement transmissibles par l'hérédité.

Emile Durkheim reprend intégralement l'analyse des carrières scientifiques faite par de Candolle. Pour lui, ce dernier montre que l'interprétation de Galton ne correspond pas aux faits, et que l'effet du milieu est sans doute très important, puisque les fils de savants sont systématiquement orientés vers des carrières scientifiques par l'éducation reçue au sein de la famille. Parmi les preuves que tire Durkheim des observations de Candolle, on peut donner l'exemple suivant. Ayant observé une moindre transmission de la profession en France qu'en Suisse, Candolle l'explique par le fait qu'en France, une plus grande part de l'éducation est reçue dans les établissements scolaires, tandis que l'éducation Suisse est avant tout familiale. C'est par ce type d'argument statistique que Durkheim réfute Galton.

Ainsi, pour Durkheim, l'hérédité transmet des facultés très générales, telles que la force d'attention, la persévérance, le jugement sain, et l'imagination. Selon le milieu et les circonstances, ces facultés peuvent assurer le succès dans des carrières très différentes. Durkheim fait une exception pour l'esprit mathématique et le sentiment musical, qui doivent donc être des facultés plus générales qu'on ne le croît habituellement. Il en profite pour critiquer la théorie du criminel-né de Lombroso, qui au lieu d'étudier l'influence propre de l'hérédité et du milieu dans la formation du criminel, se contente de définir un type biologique de criminel, dont la transmission héréditaire ne prouve rien quant à l'hérédité de ce comportement social qu'est le crime.

Donc, dans les sociétés dites "inférieures", dans lesquelles les fonctions sociales sont très générales, elles ne demandent que des aptitudes générales facilement transmissibles d'une génération à l'autre. Le système des castes en Inde était donc conforme au goût des individus et aux intérêts de la société, et la rigidité des cadres sociaux ne faisait donc qu'exprimer la manière dont se distribuaient les aptitudes pour des raisons biologiques. L'éducation au sein des castes n'aurait

pu produire à elle seule ce résultat, par lequel chacun est mis à la place correspondante à ses aptitudes, mais elle y a contribué, ainsi que la transmission héréditaire des biens.

Dans les sociétés plus "volumineuses" dans lesquelles la division du travail est plus grande, une même faculté peut servir dans plusieurs professions très différentes. Par exemple, le courage est nécessaire au mineur, au médecin ou au soldat. L'orientation de l'individu y dépend donc beaucoup plus de l'acquis, de combinaisons de plus en plus complexes nécessaires au métier, et l'influence du patrimoine héréditaire sur la "fortune" individuelle y est de plus en plus restreinte. La transmission sociale, comme tous les autres traits de civilisation, s'y effectue donc plus par les institutions sociales, et n'est plus que secondairement une "chose organique".

- Deuxième proposition de Durkheim : ce que transmet l'hérédité influence moins les variations individuelles dans les sociétés modernes. En effet, le développement de l'intelligence humaine lui permet d'être de moins en moins dépendant des instincts transmis héréditairement.

De plus, les races anciennes s'effacent peu à peu sous l'effet des croisements et des migrations. Les types individuels prennent donc de plus en plus d'importance au détriment des types génériques - c'est-à-dire originels - dont les caractéristiques se dispersent et se mélangent. Galton montre bien cet amoindrissement de l'influence des types génériques puisque ses résultats mettent en évidence une régression des caractères vers un type moyen, donc un affaiblissement des caractères les plus "anormaux" dans la transmission héréditaire. Si Durkheim convient que les observations de Galton portent seulement sur des caractères physiques, dont la transmission biologique est incontestable, il pense qu'on peut les étendre a fortiori aux caractères psychiques<sup>28</sup>.

Donc, pour Durkheim, la transmission héréditaire consiste de plus en plus en prédispositions indéterminées, qui peuvent se réaliser socialement de "mille manières différentes". Pour lui, cette proposition s'accorde avec l'analyse de Weissman, qui a établi que ce qui est transmissible biologiquement n'est pas le

---

<sup>28</sup> Durkheim fait ici une interprétation des résultats de Galton presque opposée à ce dernier, qui s'en sert pour montrer l'importance de la transmission héréditaire des caractères individuels. Cette utilisation contradictoire d'un même résultat statistique, à laquelle nous sommes maintenant habitués, n'est pas perçue à l'époque par Durkheim, qui ne pense évidemment pas de manière probabiliste. Tout cela est développé par Desrosières (1985).

type individuel, mais le type générique, dont le substrat est organique. Croire que les caractéristiques individuelles se transmettent, c'est adapter une position lamarckiste indéfendable. Il en résulte bien que plus le type générique est indéterminé et plastique, par rapport aux qualités socialement nécessaires, plus le facteur individuel gagne du terrain.

En utilisant ainsi les analyses de Galton et de Weissman, Durkheim montre que son point de vue sociologique s'accorde avec une conception rigoureuse du darwinisme, conception qu'il oppose à ceux qui, ignorant la spécificité des faits sociaux, adoptent les vues de l'organicisme et du darwinisme social.

Ces idées vont constituer la base de l'offensive menée par les disciples de Durkheim contre tout discours qui exagère l'importance de l'hérédité dans la transmission des caractères sociaux. A partir de 1899/1900, l'*Année sociologique* crée une rubrique *Anthropologie et Sociologie* dans laquelle Henri Hubert et Marcel Mauss partent en guerre contre l'anthroposociologie et plus particulièrement Vacher de Lapouge. Ils citent entre autre un article de L. Manouvrier paru dans la Revue de l'Ecole d'Anthropologie en 1899, qui ridiculise cette "pseudo-science". Pour lui, "l'hérédité dans la vie sociale ne rend compte de rien, car l'on n'hérite jamais que d'aptitudes élémentaires et dont le développement dépend de l'éducation et du milieu"<sup>29</sup>. Le fondement de cette critique est donc clairement un refus du biologisme, de l'explication exclusive par l'hérédité, conformément aux vues de Durkheim.

Cette offensive est poursuivie en 1909 par Célestin Bouglé (1870-1940), dans sa revue des théories scientifiques "anti-démocratiques", autrement dit l'anthroposociologie<sup>30</sup>, la théorie organiciste de la division du travail, et la théorie darwinienne de la sélection. Pour lui, ces "lois naturelles" ont peu de portée quand on essaie de les énoncer avec précision, et ne sont pas nécessairement contradictoires avec la démocratie. Il conclut en proposant de fonder la morale sociale sur la spécificité du fait social, dans une optique strictement durkheimienne, et non sur des théories dérivées de la biologie.

L'ouvrage de Bouglé est révélateur de la grande importance idéologique de ces différentes théories, car c'est bien dans une optique morale qu'il critique ces

---

<sup>29</sup> L'Année Sociologique 1899/1900.

<sup>30</sup> Il considère que l'anthropologie est issue du lamarckisme, ce qui me semble inexacte, un auteur comme Vacher de Lapouge, par exemple, étant clairement darwiniste. Il ne fait pas de doute que Darwin est bien l'inspirateur de toutes ces théories biologiques.

théories plus ou moins fantaisistes. Pour lui, il est d'autant plus important de montrer l'inanité des arguments des tenants d'une biologie sociale, qu'il conçoit les échanges entre classes sociales comme un facteur de diffusion des idéologies d'égalité et de démocratie<sup>31</sup>. Dans ce sens, il se réfère à de nombreux travaux considérés comme légitimes pour fonder ce qui serait une étude durkheimienne de la stratification sociale :

- Les études montrant le recrutement socialement diversifié des grands hommes, c'est à dire les travaux d'Alphonse de Candolle (1872), mais aussi ceux de Francis Galton et d'Alfred Odin. Bien sûr, ces derniers utilisent les mêmes chiffres à l'appui de la thèse de l'hérédité biologique des caractères sociaux, ce qui semble paradoxal. En fait, Bouglé reprend ainsi la position de Durkheim, qui considère que leurs statistiques sont bien construites, mais mal interprétées, et qu'elles montrent *a contrario* la faible importance de l'hérédité biologique.

- Les travaux sur les classes sociales et la division du travail d'Emile Durkheim, Edmond Goblot<sup>32</sup>, Karl Bücher, et Thorstein Veblen. C'est la direction que prendra Maurice Halbwachs quelques années plus tard, sans jamais aborder la question de la transmission des caractères sociaux.

C'est par rapport aux eugénistes que les disciples de Durkheim ont le plus de mal à se situer. Nous avons vu ci-dessus que Durkheim comme Bouglé n'hésitent pas à utiliser les travaux de Galton. Ainsi, la régression vers la moyenne, que Durkheim appelle le "retour vers la médiocrité", lui permet de justifier le peu d'importance des attributs individuels et le bien-fondé qu'il y a à raisonner sur des moyennes. De même, Halbwachs accorde une certaine légitimité aux pratiques eugénistes, dès lors qu'elles permettent d'améliorer et de faire progresser l'espèce humaine. Mais ces concessions à l'eugénisme n'ont de sens que dans le cadre général de la condamnation du biologisme comme principe unique d'explication des phénomènes sociaux. Si l'eugénisme apparaît relativement épargné par les Durkheimiens, c'est sans doute parce qu'il n'arrive pas à s'imposer en France, pour les raisons évoquées ci-dessus.

---

<sup>31</sup> Cette idée sera critiquée et réfutée par Sorokin (1927), qui montre l'absence de corrélation entre degré de mobilité et régime politique. Dans sa classification des théories sociologiques, Sorokin (1928) place curieusement Bouglé dans "l'école démographique".

<sup>32</sup> cf. ci-dessus l'article de Goblot. Bouglé est le seul disciple de Durkheim à citer régulièrement Goblot, et ne manquera pas de le mentionner dans son *Bilan de la sociologie française contemporaine* (1935).

### 1.3. Un exemple de confrontation : les séances de la Société de Sociologie de Paris

L'intérêt des sociologues français pour l'hérédité des professions apparaît officiellement pour la première fois dans une série de séances de la Société de Sociologie de Paris consacrées à répondre à l'épineuse question : dans quelle mesure y a-t-il continuité des professions ? Leurs comptes rendus<sup>33</sup> illustrent bien l'état de la question en 1900, au moment où la sociologie de Durkheim commence son travail critique du darwinisme social et des notions issues du sens commun. Les discussions sont constamment émaillées d'exemples hétéroclites, d'interprétations biologiques ou psychologiques, et se terminent sans que les participants arrivent à concevoir un programme d'étude cohérent et systématique.

Au cours de la première séance, Adolphe Coste<sup>34</sup> insiste sur la nécessité d'une mesure statistique de l'hérédité. Il y voit deux difficultés. D'une part, l'établissement d'une classification des professions, et d'autre part, l'attribution d'une profession à chaque individu, si celui-ci a exercé plusieurs professions dans sa vie. Il pense qu'il faut tenir compte de la profession accessoire et même des occupations non lucratives, car l'idée est plutôt de repérer des "vocations".

L'exposé de Coste est suivi d'une série d'interventions ponctuelles. René Worms<sup>35</sup> renchérit sur l'importance de la mesure, puis il propose deux lois : la loi d'hérédité, selon laquelle l'individu tend à garder la profession de son père, et la loi d'ascension, selon laquelle il tend au contraire à le dépasser. La nécessité d'une nomenclature est de nouveau affirmée par le démographe Arsène Dumont<sup>36</sup>, qui observe en outre que l'agriculture constitue un "pôle répulsif",

---

<sup>33</sup> Les comptes rendus de ces séances se trouvent dans la *Revue Internationale de Sociologie* n°8, 1900.

<sup>34</sup> Adolphe Coste (1841-1901), président de la Société Statistique de Paris depuis 1893, a collaboré avec Worms pour créer la Société de Sociologie de Paris. Il est l'auteur d'une théorie de la sélection sociale.

<sup>35</sup> René Worms (1869-1926), fondateur de la Société de Sociologie de Paris, est un théoricien de l'organicisme social dont on a déjà exposé les idées ci-dessus.

<sup>36</sup> Arsène Dumont (1849-1902) est un démographe, "un chercheur solitaire aux idées originales" d'après Zheng Kang (1989). Sa théorie, centrée sur le concept de capillarité sociale, est exposée ci-dessus. Outre la Société de Sociologie de Paris, il fréquente aussi l'École d'Anthropologie de Paris.

puisqu'on en sort, mais on n'y entre pas. E. Delbet fait l'hypothèse d'une espèce de "loi du moindre effort" pour expliquer les résultats observés. L'hérédité des professions dépendrait de leur plus ou moins grande facilité d'accès, de leur productivité vraie ou supposée en matière de rémunération, et de leur "honorabilité". Enfin, dans une tentative pour concilier les deux approches, biologique et économique, F. Gaucher propose, lui, d'étudier à la fois les hérédités d'aptitudes et les nouvelles conditions d'adaptation aux bouleversements opérés par le capitalisme.

Dans cette première séance, il n'y a pas de confrontation sur le problème du biologisme parce que Coste, refusant de prendre parti, situe d'emblée le débat à un niveau technique, celui de la taxinomie des professions et du codage de la profession individuelle. Ses collègues répondent en énonçant un certain nombre de lois qui pourraient servir d'hypothèse dans les études empiriques, encore que ces lois mélangent parfois les différents registres d'explication du phénomène. Dans ces propositions se dessine pourtant le clivage entre ceux qui comme Worms parlent d'hérédité comme indice de la transmission biologique et ceux qui en parlent comme résultat de processus économiques tels que le pôle répulsif de l'agriculture, la loi du moindre effort ou les bouleversements opérés par le capitalisme. Dans cette configuration, le démographe se place donc comme le seul à garder une position neutre parce que préoccupé avant tout de la mesure.

A la séance suivante, Charles Limousin<sup>37</sup> présente une enquête sur soixante-quatre personnes, d'où il tire les conclusions suivantes. Il propose de distinguer le changement de condition sociale et le changement de métier, ce dernier n'étant qu'un aspect du premier. Il identifie quelques facteurs du changement de condition sociale, comme l'ambition du père, l'éducation professionnelle et l'ambition du fils lui-même, les conditions de son mariage, l'environnement géographique, l'héritage de la propriété, et le niveau de qualification, car le manque de qualification accroît d'après lui les changements de métier. Il pense que ses observations remettent en cause la loi de l'hérédité des aptitudes professionnelles. Ainsi, la première tentative de travail empirique sur ce sujet est l'œuvre d'un économiste de gauche, facilement porté à contester le darwinisme social.

Ce faisant, Charles Limousin déclenche une polémique sur le terme d'hérédité,

---

<sup>37</sup> Charles Limousin (1840-1909), économiste et franc-maçon, est un des fondateurs de la première internationale. Il est également membre de la Société Statistique de Paris.

qui est pris tantôt dans le sens de transmission d'un héritage biologique, ce qui est du domaine de l'explication, tantôt dans le sens d'une absence de changement de métier ou de condition sociale par rapport au père, ce qui relève d'un constat à mesurer. La loi que prétend remettre en cause Ch. Limousin est bien l'affirmation que les aptitudes professionnelles sont transmises par voie biologique. Cette polémique, qui semble porter sur une question de vocabulaire, est en fait partie prenante du débat sur l'inné et l'acquis, débat occulté artificiellement par Coste à la première séance. Pour trancher, Louis Favre rappelle la question première du débat, sur la continuité des professions, et la nécessité d'étudier les faits avant les causes des faits. Il reprend donc le flambeau de la neutralité technique, qui considère le fait social comme précédant toute interprétation théorique.

Mais l'interprétation économique de l'hérédité, qui peut maintenant s'appuyer sur un premier travail empirique, ne désarme pas. Ainsi, l'historien H. Monin remarque qu'il y a continuité forcée de certaines professions, par la propriété, ou du fait des contraintes économiques. Il propose de distinguer carrières forcées et carrières choisies. Dans cette dernière proposition, le point de vue darwiniste est vraiment nié, puisque ce qui ne relève pas des contraintes économiques est attribué au choix individuel.

A la troisième et dernière séance consacrée au sujet, les participants prennent connaissance d'une lettre de Franz Zizek, un statisticien allemand réputé. Celui-ci commence par mettre en avant le rôle essentiel du mouvement démocratique, qui supprime les obstacles juridiques à l'ascension sociale. Il explicite un second facteur, plus "objectif" : le changement des conditions économiques et la réduction des effectifs de certaines professions qui l'accompagne. Il donne l'exemple les crises agraires, qui réduisent le nombre de paysans, ou la concurrence de l'artisanat par l'industrie. Il insiste aussi sur le rôle du "féminisme", qui pousse les femmes à embrasser des professions réservées jusqu'alors aux hommes. Enfin, il exprime sa méfiance quant à l'hypothèse d'une hérédité biologique des aptitudes.

Par ailleurs, l'influence propre de l'éducation est introduite par M. Aguiléra, qui remarque que les filles ayant effectué des études prolongées éprouvent un certain "dédain" pour les professions de leurs parents et une "répulsion" pour les professions manuelles.

A ce stade de la discussion, les interprétations économiques et psychosociales de l'hérédité sociale l'ont emporté, et aucun des participants ne se risque à

reprendre un argument de type darwiniste. L'intérêt sociologique de l'hérédité est ainsi mis en évidence, et les débats se concluent par un vote de principe sur la nécessité de mener une *enquête sur la transmission des professions*. Une telle enquête ne sera jamais menée à bien, et il faudra attendre 1948 pour que soit effectuée la première enquête française de mobilité sociale.

Ces débats montrent comment se positionnent les différents protagonistes, et font ainsi apparaître clairement le contexte dans lequel se développe l'intérêt pour l'hérédité sociale. A l'arrière plan des débats, il y a bien une interrogation persistante à propos du rôle des mécanismes biologiques dans la transmission des caractères sociaux. En insistant sur les facteurs économiques et les difficultés techniques que pose la mesure de l'hérédité, les opposants au darwinisme social déplacent le débat avec succès vers des préoccupations avant tout démographiques et statistiques, dans lesquelles toute interrogation sur les causes de l'hérédité apparaît illégitime.

Quant au débat inné/acquis, les membres de la Société de Sociologie de Paris ont sur le fond de ce sujet comme sur bien d'autres des positions inconciliables. Comme le montre Victor Karady (1976, 1981), cette société savante regroupe en son sein des personnes aux références académiques hétérogènes et qui appartiennent à des univers intellectuels éclectiques. Leur présence est essentiellement motivée par l'importance des sciences sociales dans les facultés de droit, mais n'obéit à aucun principe d'intégration. Seul Gabriel Tarde et sa psychologie sociale constituent une bannière de ralliement temporaire, et après sa mort en 1904, l'école constituée par Worms va peu à peu se disperser, pour disparaître tout à fait en 1940. Or, on le voit dans ces débats, cette école a parfaitement saisi la pertinence sociologique du problème de l'hérédité sociale. Ainsi, la décadence des principaux rivaux des durkheimiens, faute de principes théoriques unificateurs, est sans doute une des raisons principales de l'absence d'étude de mobilité sociale en France.

## 2. Les premiers travaux empiriques sur l'hérédité sociale

Bien qu'on ne puisse pas parler d'études de mobilité sociale au début du siècle, de très nombreux travaux empiriques incluent l'étude de l'origine sociale sur le devenir des individus. Il n'est pas question de faire ici l'inventaire de tous ces travaux, qui ont été intégrés ultérieurement par Pitirim Sorokin dans son étude. On se bornera à donner quelques exemples de ces travaux, de manière à montrer leur dispersion quant aux références théoriques utilisées.

Une première série de travaux touche à l'analyse de la réussite scolaire. Dans ce domaine, le précurseur est incontestablement le français Paul Lapie, à la fois haut fonctionnaire de l'Education Nationale et sociologue, qui innove en reliant la réussite différentielle des élèves à leurs origines sociales.

Un autre courant de recherche prend son origine dans la théorie de la circulation sociale de Vilfredo Pareto. Il s'agit de travaux à la fois théoriques et empiriques, à la frontière de la sociologie, de la démographie et de l'économie. En dehors de Pareto lui-même, le plus illustre représentant de ce courant est Joseph Schumpeter, mais ses travaux sur les classes sociales semblent avoir été oubliés par la plupart des sociologues de l'entre-deux-guerres<sup>38</sup>.

Enfin, on mentionne pour mémoire quelques travaux allemands sur la statistique des professions, très empiristes, qui témoignent d'une certaine autonomie des statisticiens dans ce domaine.

---

<sup>38</sup> Raymond Aron constitue à cet égard une exception.

## 2.1. L'étude de la réussite scolaire en France

Malgré les enjeux sous-jacents à l'étude des phénomènes d'hérédité sociale, l'école durkheimienne n'en fait à aucun moment un domaine central d'étude. Seul Paul Lapie (1869-1927), dans son étude de la réussite scolaire, produit une réflexion et des travaux empiriques qui intéressent directement le sujet<sup>39</sup>.

Dans ses travaux, Paul Lapie (1904, 1911)<sup>40</sup> entreprend l'étude de l'effet de l'institution scolaire sur ce qu'il appelle "l'instabilité sociale". Il s'appuie sur des enquêtes locales qui portent sur le devenir des anciens élèves des écoles, enquêtes menées par des instituteurs de petites villes. A partir de ces enquêtes, il construit des tables qui croisent les professions des parents et celles des anciens élèves. Pour cela, il utilise une nomenclature proche de la classification des professions de la Statistique Générale de la France :

- Agriculture (poste ventilé en 1904 en : propriétaires, propriétaires-ouvriers, ouvriers).
- Alimentation.
- Vêtement.
- Bâtiment.
- Transports.
- Industrie de luxe.
- Fonctions publiques et professions libérales.
- Domestiques et manœuvres.

La table de 1904 inclut deux catégories supplémentaires d'origine : profession du père inconnue, et orphelins. Dans l'article de 1911, Lapie les supprime pour simplifier l'analyse. Il inaugure ainsi une pratique qui deviendra la règle dans les travaux ultérieurs sur la mobilité sociale.

A partir de ces tables, il fait deux constats principaux. Il remarque d'abord que la répartition des professions des pères diffère de celle des fils. Il attribue cette différence à l'évolution de la structure sociale, car les effectifs de certaines professions diminuent (agriculture, vêtement, domestiques), alors que ceux d'autres professions augmentent symétriquement (alimentation, transports,

---

<sup>39</sup> Pour une présentation plus générale des travaux de sociologie de l'éducation de Paul Lapie, nous renvoyons à l'article de Mohamed Cherkaoui (1979).

<sup>40</sup> L'article de 1904, paru dans la Revue Scientifique, est reproduit dans *L'école et les écoliers* (Lapie, 1923).

industries de luxe, fonctions publiques et professions libérales). Second constat, la table révèle une forte hérédité sociale, à propos de laquelle il note un effet artificiel lié à ses propres choix taxinomiques.

En distinguant plusieurs périodes, il arrive à la conclusion d'une très légère augmentation de l'instabilité sociale dans le temps, qui correspond à un accroissement de l'exode agricole. Cette hypothèse est confirmée par l'examen du devenir selon l'obtention du Certificat d'Etudes Primaires (CEP). En effet, le pourcentage d'abandon de l'agriculture est un peu plus élevé (14%) chez les titulaires de ce diplôme que chez les autres (10%). L'augmentation de l'instabilité sociale est donc expliquée pour l'essentiel par des facteurs économiques, et Lapie conclut donc que la réforme de Jules Ferry n'a eu qu'un effet marginal en matière d'amélioration de l'égalité des chances.

Lapie s'intéresse aussi à la corrélation entre réussite scolaire et réussite sociale. Ses conclusions sont contradictoires. Dans son premier article, en 1904, il constate que parmi les quarante meilleurs élèves de l'école étudiée, seuls quatorze ont continué leurs études après le CEP, dont huit boursiers, et douze sont montés dans "l'échelle sociale", soit 30%. Au vu de cette statistique, il estime alors que les résultats scolaires n'ont qu'une faible influence sur le devenir social.

Mais il arrive à une conclusion opposée en 1911, quand il cite une étude de Binet<sup>41</sup> et Limosin, parue en 1909-10. En faisant noter les carrières par "un observateur impartial", l'adjoint au Maire de la commune étudiée, ces derniers obtiennent une bonne corrélation entre réussite scolaire et réussite professionnelle, chacune des deux étant liée à la "position de fortune" de la famille d'origine. A partir d'une méthode beaucoup plus synthétique et subjective, la corrélation est donc meilleure.

Les travaux de Lapie, même si leur portée est restreinte, montrent que les difficultés techniques n'empêchaient pas d'aller relativement loin dans l'analyse

---

<sup>41</sup> Sans aller jusqu'à étudier leur devenir social, Alfred Binet (1911) s'intéresse également à la réussite scolaire des élèves selon leur origine sociale. Il évalue la supériorité intellectuelle des enfants des classes supérieures à 1,5 an, en terme de Q.I., mais il remarque que cette supériorité ne se manifeste que dans les épreuves où intervient le langage. Les épreuves purement formelles, qu'il considère comme une meilleure mesure de l'intelligence, ne montrent pas de différences significatives. Ces travaux de Binet, très nuancés et prudents, n'ont donc pas l'outrance des tenants de l'eugénisme, qui tenaient à prouver à tout prix l'hérédité de l'intelligence (cf. les travaux des eugénistes ci-dessus).

de la réussite sociale au début du siècle. L'effet de l'évolution de la structure sociale est bien identifié, comme les problèmes liés à l'utilisation nécessaire d'une nomenclature des professions ou à l'utilisation de méthodes différentes pour étudier un même phénomène, ici l'effet de la réussite scolaire.

Toutefois, il semble que Lapie ait été un peu isolé parmi les Durkheimiens, puisque l'*Année Sociologique* néglige même de rendre compte de ses travaux<sup>42</sup>. Comme l'a déjà remarqué Cherkaoui (1979), ses explications psychologiques, et le fait qu'il s'appuie sur les travaux de psychologues comme Binet, s'accordent mal avec le sociologisme de Durkheim<sup>43</sup>. Il est probable que la dénonciation des dérives de l'eugénisme et du darwinisme social est alors apparue plus importante que des travaux empiriques dont la pertinence sociologique semblait douteuse. C'est sans doute ainsi qu'il faut comprendre le manque d'intérêt de Maurice Halbwachs<sup>44</sup> pour les phénomènes de mobilité des individus dans son analyse de la morphologie sociale.

Malgré quelques travaux précurseurs, ce n'est donc pas en France que s'est développée l'étude de ce que Sorokin appellera la mobilité sociale, mais en Italie et en Allemagne. L'apport de l'Italie est plutôt conceptuel et méthodologique, et correspond aux travaux sur la circulation sociale, et celui de l'Allemagne est plutôt empirique, et constitue un développement de l'étude des classes sociales et de la réussite scolaire.

## 2.2. L'étude de la circulation sociale

L'étude de la circulation sociale prend ses racines dans les travaux de démographie sociale de Vilfredo Pareto (1848-1923). Ancien ingénieur, il enseigne l'économie politique à l'Université de Lausanne à la suite de Léon Walras. Mais contrairement à ce dernier, qui se soucie surtout de donner une base mathématique rigoureuse à l'économie, Pareto se sert de l'économie pure

---

<sup>42</sup> Ce n'est que dans l'*Année Sociologique*, nouvelle série (1923-24), que paraît un compte rendu de ses ouvrages *Pédagogie française et l'École et les écoliers*, dans lesquels sont réédités les premiers articles que nous avons exposés.

<sup>43</sup> Cette indifférence des durkheimiens est confirmée par le fait que dans *Bilan de la sociologie française contemporaine* (1935), Célestin Bouglé ne fait aucune référence aux travaux de Paul Lapie sur l'éducation.

<sup>44</sup> Dans son cours de la Sorbonne (Halbwachs, 1930), il n'y fait référence que dans ses critiques de Galton et Schmoller.

comme base rigoureuse d'une nouvelle science sociale. Il s'agit pour lui de donner à la sociologie le statut d'une véritable science expérimentale.

Pareto concrétise ce projet dans son monumental *Traité de sociologie générale*, publié en 1916. Il y expose une théorie générale de l'interdépendance des phénomènes sociaux, dont la théorie économique de l'équilibre générale est selon lui un cas particulier. C'est dans ce cadre que sont étudiés les flux d'individus qui rendent compte de l'évolution de la structure sociale, phénomène qu'il qualifie de circulation sociale.

### 2.2.1. La théorie de Pareto

La théorie de la circulation sociale est d'abord une théorie du renouvellement des élites. D'après Bottomore (1964), l'origine des conceptions de Pareto (1848-1923) sur l'élite provient d'un constat qu'il fait dès 1896-97, dans son cours d'économie politique, quand il étudie les distributions des individus selon leur niveau de richesse, d'intelligence ou de pouvoir. Il estime que l'extrémité la mieux dotée de chacune de ces répartitions concerne les mêmes individus, et que ces derniers cumulent ainsi richesse économique, qualités psychologiques, et influence politique. Ces individus composent donc une élite.

La théorie de Pareto s'inspire d'ailleurs largement de celle de Gaetano Mosca (1895)<sup>45</sup>, qui classe les sociétés selon le degré d'ouverture de l'élite, et caractérise les démocraties modernes par une plus grande ouverture. Curieusement, Bottomore ne cite pas les sources darwinistes de Pareto, peut-être parce qu'il sous-estime leur rôle. Pourtant, en s'en tenant simplement à la présentation qu'en fait Pareto lui-même, on aboutit à une autre généalogie des concepts.

En étudiant la répartition des revenus dans la société, Pareto (1909, ch.7) tente d'expliquer les mouvements d'individus entre les "régions" sociales définies à partir des tranches de revenu. Pour expliquer ces mouvements, il s'appuie essentiellement sur le concept darwiniste de sélection sociale. Dans la région inférieure de la société, la sélection sociale n'intervient que fort peu, car "la

---

<sup>45</sup> Gaetano Mosca, dans *Elementi di scienze politica*, paru en 1895, rejette le caractère naturel de la supériorité des classes dirigeantes. Il y voit l'effet d'une force d'inertie, de la transmission familiale par l'éducation. Il critique donc les darwinistes sociaux et ce n'est qu'en déformant sa pensée que Pareto peut s'en inspirer. Dans la deuxième édition de son livre, Mosca (1923) se démarque de Pareto et rejette l'utilisation du terme "élite".

misère avilit et détruit les bons éléments comme les mauvais". C'est dans la région moyenne que la sélection opère avec le maximum d'intensité, car les revenus "ne sont pas assez faibles pour déprimer les meilleurs éléments". Ces derniers, les individus de "hautes performances", accèdent ainsi à la région supérieure, celle de l'aristocratie, où leur descendance déchoit par dégénérescence, parce que les revenus sont suffisamment élevés et "qu'ils permettent de sauver même les faibles, les individus mal constitués, incapables, vicieux".

Pareto parle de régions par didactisme, mais la hiérarchie des revenus qui sert de base à son raisonnement est continue, et les individus passent par degrés d'une région à l'autre. Les causes de la circulation sociale sont à son avis nombreuses et mal connues, et la sélection dont il parle opère surtout par la mortalité, au premier chef la mortalité des enfants et les conséquences de l'alcoolisme. Il s'agit donc d'une sélection naturelle au sens de Darwin, et si cette sélection est contrariée, du fait des "rigidités" sociales, alors "à la fois, les couches supérieures sont pleines d'éléments inférieurs et les couches inférieures pleines d'éléments supérieurs, l'équilibre social devient éminemment instable, et une révolution violente est imminente". Si Pareto rejoint Mosca dans une interprétation favorable de la circulation sociale, il ne rattache aucunement cette circulation à la démocratie, mais plutôt au libéralisme, qui permet seul le fonctionnement de la sélection naturelle<sup>46</sup>.

Pour Pareto, l'essentiel réside donc dans la nécessité organique de la circulation et son fondement biologique est confirmé quand il étend le même raisonnement aux races pour expliquer la succession des aristocraties dans l'histoire. Il s'appuie alors sur les recherches qualifiées de "scientifiques" de Jacoby, Ammon, et Vacher de Lapouge.

Dans le processus de sélection, il oppose la stabilité à la mutabilité. Il identifie comme éléments de stabilité la propriété privée et l'hérédité, et définit la "mutabilité" comme la faculté qu'ont les individus de monter dans la hiérarchie sociale. Cette identification partielle de la stabilité à l'hérédité s'explique par le fait qu'il utilise ce dernier terme d'hérédité dans le sens de transmission du niveau social des parents aux enfants, que cette transmission soit biologique ou non. L'important est la faculté intrinsèque des individus à se mouvoir dans la société. L'utilisation de la notion de mutabilité signifie donc simplement que cette faculté peut être contrariée.

---

<sup>46</sup> C'est sans doute une des raisons qui expliquent l'accueil favorable de Pareto aux idées fascistes à la fin de sa vie.

Malgré son biologisme et ses propos outranciers, Pareto est le premier auteur à élaborer une théorie formelle de la société intégrant les phénomènes d'échanges entre classes sociales. Cette théorie pêche surtout par son faible support empirique. En effet, l'importance accordée à la mortalité est démesurée, et l'importance de l'éducation comme facteur de "mutabilité" est par contre ignorée. La principale originalité de Pareto est de montrer que la circulation sociale doit être prise en compte pour comprendre la formation de l'élite, ainsi que la stabilité de la société, puisqu'une trop grande rigidité engendre la révolution. S'il exprime ces idées de manière beaucoup plus cohérente que les autres théoriciens du darwinisme social, c'est sans doute parce qu'elles sont intégrées dans une théorie générale de l'économie et de la société. Cette théorie générale lui permet d'éviter les conclusions trop hâtives comme le déclin inéluctable de la civilisation prophétisé par les anthroposociologues.

Comme nous le verrons ci-dessous, les idées de Pareto sur la circulation sociale, et son importance pour la stabilité des sociétés, ont été largement reprises par Sorokin<sup>47</sup>, qui en a fait le fondement de son analyse des révolutions, avant de l'intégrer dans *Social Mobility*.

### **2.2.2. L'influence de Pareto**

Il y eut peu de développement de la théorie de Pareto. Il a surtout influencé les économistes, comme Keynes, qui raisonnent de manière plus abstraite, et s'intéressent surtout aux différentes fractions de l'élite économique : entrepreneurs, spéculateurs, et rentiers. Le seul sociologue à en avoir tenté une reformulation est G. Sensini<sup>48</sup>, en 1913, qui distingue deux formes de circulation des élites. À côté de la circulation au sens de Pareto, il identifie la "substitution des élites" quand une classe qui s'est constituée en dehors de l'élite en place, se substitue à celle-ci. Comme Pareto, il associe la "dégénérescence" des élites à des obstacles à l'entrée trop élevés. C'est donc l'absence de renouvellement qui prépare à terme la substitution de l'élite en place par une nouvelle élite.

---

<sup>47</sup> Pour l'anecdote, dans son autobiographie (1963), Sorokin note qu'il était en train de lire le Traité de Sociologie de Pareto lorsque éclata la révolution de février 1917. Sorokin ne devait reprendre ses travaux - et la lecture de Pareto - que deux ans plus tard.

<sup>48</sup> G. Sensini : "Teoria dell'equilibrio di composizione delle classi sociali", cité par J. Lhomme (1938).

Parallèlement, les idées de Pareto ont inspiré des recherches empiriques, en particulier celle de Marie Kolabinska, sur *La circulation des élites en France*, qui ventile l'élite en quatre groupes : les riches, les nobles, l'aristocratie guerrière, et le clergé.

Pareto lui-même utilise ces travaux dans son *Traité de sociologie générale* (1916). Il y donne de nombreux exemples et énumère différents types d'élites : élites gouvernementales et non-gouvernementale, ou bien aristocraties guerrières, religieuses, commerciales, et ploutocraties. Il est également plus précis sur les mécanismes qui assurent la circulation des élites, en particulier les "étiquettes" (avocat, ministre, général, médecin, ingénieur), qui sont aux professionnels ce que les diplômes sont aux étudiants, mais aussi la régulation par l'offre et la demande, particulièrement visible en temps de guerre.

Deux démographes, Corrado Gini et Fernando Carli, travaillent également sur la circulation sociale, et apportent des matériaux empiriques. Pour Gini (1912), la circulation sociale est forte dans les périodes de croissance et de prospérité, et faible dans les périodes de stagnation et de décadence, reflétant alors une fermeture de l'élite. Ces travaux sont l'occasion de la constitution de tables proches de ce que seront les tables de mobilité, et qui posent les mêmes problèmes d'utilisation d'une nomenclature des catégories professionnelles.

Ainsi, Gini (1912) cite une table de Pélissier constituée à partir d'un échantillon de 3127 mariages à Rome en 1908, qui croise la profession de l'époux et celle de son beau-père. La nomenclature adoptée est hiérarchique :

I Travailleurs non spécialisés (et mendiants).

II Travailleurs spécialisés.

III Petits employés, techniciens, commerçants, artisans, artistes, etc..

IV Professions libérales, propriétaires, industriels, employés supérieurs, etc. (et étudiants).

Parallèlement, les statisticiens italiens développent des techniques qui visent à mesurer les corrélations. Il faut comprendre ces tentatives en les replaçant dans le cadre du développement de la statistique sociale, et de l'élaboration d'indices de liaison par les statisticiens anglais. En opposition avec les démarches française et allemande, l'accent est mis ici sur la méthode et singulièrement sur la mesure du phénomène.

Rodolfo Benini (1906, pp. 245-246) propose ainsi un indice d'attraction qu'il applique à l'étude des tables de mariage croisant l'homme et la femme selon divers critères. Ecrite avec les conventions modernes, la formule est :

$$I = \frac{f_{ij} - f_i \cdot f_j}{\text{Min}(f_i, f_j) - f_i \cdot f_j}$$

où  $f_{ij}$  est la fréquence observée au croisement des catégories  $i$  et  $j$ ,  
 $f_i$  est la marge ligne du tableau,  
et  $f_j$  est la marge colonne.

Il s'agit de caractériser la fréquence observée par un indice indiquant sa position entre deux hypothèses extrêmes qui sont, d'une part la répartition au hasard, ou hypothèse d'indépendance, et d'autre part la fréquence maximum possible compte tenu des marges du tableau, ou hypothèse d'attraction maximale.

Cet indice permet à Benini d'établir une hiérarchie des caractères, selon qu'ils contribuent plus ou moins à la proximité entre les conjoints. Il conclut en remarquant la difficulté qu'il y a à étudier ces critères simultanément, car ils sont tous corrélés entre eux.

Ces techniques statistiques seront appliquées à l'hérédité sociale par Frederico Chessa<sup>49</sup>. Sur la base d'un échantillon de 3000 actes de mariage relevés à Rome pour l'année 1908, il aboutit à la conclusion suivante :

*"La transmission héréditaire des professions est plus forte dans les professions qui demandent une plus grande expérience technique et spécialisation, ou une somme d'argent plus ou moins élevée pour être exercée, que les professions qui ne demandent pas l'une de ces conditions".*

D'une manière générale, il établit un lien positif entre l'hérédité sociale et la difficulté d'accès aux professions pour des raisons tenant à leur niveau économique, de qualification, ou de prestige. Il observe aussi que les professions libérales réunissent ces trois conditions.

---

<sup>49</sup> F. Chessa : *La trasmissione ereditaria delle professioni* , paru en 1921, et cité par Sorokin (1964), p. 419.

### 2.2.3. La théorie de Schumpeter

En 1916, Joseph Schumpeter (1883-1950) fait une conférence sur le problème des classes sociales, conférence qui ne sera publiée qu'en 1927, en même temps que le livre de Sorokin. Si ce dernier n'a pas pu s'en inspirer, cet article intègre des considérations théoriques qui touchent à la circulation sociale, dans une perspective qui prolonge la théorie de Pareto. Si le point de départ de sa réflexion est la théorie des races de Gumpłowicz, Schumpeter s'inspire en fait des travaux de Schmoller, Durkheim, et Spann sur la division du travail, ainsi que des conceptions formelles de Simmel, et des théories de Bauer, Overbergh, et Bücher sur les classes sociales. Enfin, il accorde un certain crédit à l'hérédité biologique des aptitudes, en particulier celle de l'intelligence.

Pour Schumpeter, les classes sont des individualités sociales particulière, dont l'origine tient à leur fonction sociale et au caractère inévitable de la stratification dans toute société. C'est dans la recherche des conditions concrètes d'existence de ces classes qu'il est amené à aborder la question de la circulation des individus à travers la structure de classe.

Il considère que les classes ne sont jamais composées très longtemps des mêmes familles, en raison d'un phénomène de circulation sociale méritocratique, encore que cette circulation soit contrariée par certaines "forces d'inertie", par exemple des barrières juridiques, qui tendent à maintenir l'individu dans les limites de sa classe. Schumpeter développe une théorie subtile liant circulation interne aux classes et échanges entre classes, sans doute parce qu'il a conscience du caractère arbitraire des limites entre classes. Il s'intéresse peu aux facteurs de ces phénomènes, si ce n'est pour établir un lien entre la réussite sociale et la décision de rupture avec la routine de classe, et pour insister sur l'importance de la notion d'aptitude, qu'elle soit acquise par l'individu ou héritée de la famille.

Il s'agit donc d'une théorie incomplète, où l'essentiel de la circulation est décrit par des métaphores mécaniques. Ainsi, les forces d'inertie y contrarient la circulation, qui s'explique par des facteurs individuels. Cette théorie ressemble un peu à celle de Pareto, le darwinisme social en moins. En raison peut-être de sa publication tardive, l'influence de la théorie de Schumpeter est restée faible et, jusqu'à sa traduction en anglais en 1951, limitée à la sociologie de langue allemande.

### 2.3. Les travaux statistiques allemands

Au début du siècle, l'Allemagne se caractérise par une déconnexion des études théoriques sur les classes sociales, dont Schumpeter a fait une synthèse, et les travaux empiriques. Ceux-ci s'inspirent plus d'une tradition très développée de statistique d'Etat comme on en a fait tout au long du XIXème siècle. A partir de 1900, les statisticiens s'intéressent de près aux phénomènes d'hérédité sociale, dans le même cadre empirique que les démographes français. S'il est intéressant de citer leurs résultats, c'est qu'ils vont plus loin que leurs confrères d'autres pays dans la réflexion méthodologique, ce qui donne à leurs travaux une apparence très novatrice.

Les travaux statistiques allemands sont résumés et analysés par P. Mombert<sup>50</sup>, en 1920, dans son étude de l'ascension sociale. On peut citer trois enquêtes.

- L'enquête d'Abelsdorf de 1900, sur les pères de 4374 ouvriers imprimeurs et leurs enfants.

Il utilise une classification sociale en 8 postes : professions libérales et intellectuelles et officiers, industriels, instituteurs, marchands et employés supérieurs et rentiers, employés subalternes, artisans, ouvriers professionnels, ouvriers non qualifiés et journaliers. Il identifie 52% de cas de changements de catégorie en comparant les ouvriers et leurs pères, avec 186 cas (4%) d'ouvriers issus des trois premières catégories, donc en situation de "chute sociale", et 392 cas (9%) d'ouvriers issus de la dernière catégorie, donc en situation d'"ascension sociale". En les comparant à leurs enfants, il trouve 10% d'"ascensions certaines", c'est-à-dire des étudiants ou des débuts de carrière dans une des trois catégories supérieures.

- L'enquête de Jourdan de 1918, sur les pères et les grands-pères de 886 ouvriers bijoutiers.

Utilisant la même méthode, il aboutit à des conclusions analogues à celles d'Abelsdorf, en particulier la faible proportion de chute sociale.

---

<sup>50</sup> P. Mombert : *Die Tatsachen der Klassenbildung*, cité par J. Lhomme (1938).

- L'enquête de Wellerman de 1907, sur les fils de 2943 ouvriers des grandes entreprises de Berlin.

Identifiant les fils en ascension sociale comme ceux qui deviennent professeurs, employés, ou commerçants, il en trouve environ 10%, sur 750 dont il a déterminé la profession.

A partir de ces trois enquêtes et de quelques enquêtes sur la profession des parents des écoliers, Mombert conclut à la rareté de l'ascension sociale, et à l'existence de mouvements continuels d'élévation et d'abaissement dans toutes les classes sociales. Le travail de Mombert permet d'apprécier plusieurs difficultés rencontrées par ces premières études statistiques, qui se réfèrent implicitement à une représentation de la société en terme de classes, et qui constituent les premiers documents empiriques sur l'hérédité des professions. Mais aucun cadre conceptuel n'est évoqué, et aucune explication des phénomènes observés n'est avancée. Ces travaux sont dans la droite ligne de la statistique allemande, très descriptifs et empiriques.

## Chapitre II

### L'œuvre de Sorokin

L'ouvrage pionnier en matière de mobilité sociale est incontestablement *Social Mobility*, le livre de Pitirim Sorokin paru en 1927. Il y développe les principaux thèmes qui font de l'étude de la mobilité sociale un champ d'analyse cohérent. Un examen attentif de son contenu montre que, pour l'essentiel, Sorokin n'y développe pratiquement aucune idée nouvelle. On y retrouve bien sûr ses propres idées, publiées auparavant dans des articles, mais son apport principal est tout autre. Par l'invention du terme "mobilité sociale" pour désigner les mouvements des individus dans la stratification sociale, il réunit sous une même appellation un ensemble d'études hétéroclites que personne, avant lui, n'avait eu l'idée de rapprocher. Il s'agit d'un ensemble de travaux théoriques sur la stratification sociale, de la théorie de Pareto sur la circulation sociale, des théories de la sélection sociale formulées dans une optique organiciste, raciste ou eugéniste, et de travaux empiriques sur l'origine des grands hommes, l'origine et le devenir social des écoliers et étudiants, et la transmission héréditaire des qualités sociales, généralement faites par des démographes et des statisticiens.

Dans le cadre de la sociologie américaine des années 1920, il s'agit en fait d'une sorte de coup de force théorique. Les Américains ne sont en effet pas engagés dans des travaux suffisamment élaborés sur la stratification sociale pour s'intéresser aux échanges entre classes. D'ailleurs, si nombre de travaux empiriques mis à contribution par Sorokin sont américains, presque toutes les références théoriques sont européennes.

En effet, au début du siècle, la sociologie académique américaine est dominée

par la psychologie sociale (Franklin H. Giddins, Charles H. Cooley, William Mac Dougall) ou par le béhaviorisme social (William I. Thomas, Georges H. Mead), et attribue peu d'importance à l'étude des classes sociales. La théorie sociologique des fondateurs, très imprégnées d'organicisme, consiste le plus souvent en spéculations abstraites coupées des travaux empiriques. Par ailleurs, en marge de cette sociologie théorique existent de nombreuses études empiriques sur les questions sociales, effectuées dans la tradition des *charities and corrections* par les professionnelles de l'action caritative et sociale, et caractérisées par l'amateurisme et un manque de fiabilité technique.

Aussi, malgré l'importance des problèmes sociaux que doivent affronter les Etats-Unis, il n'existe alors pas de sociologie véritablement professionnelle et objective. C'est à cette lacune que va répondre l'Ecole de Chicago. A la suite des travaux de Thomas et Znaniecki sur l'immigration polonaise, une sociologie nouvelle se développe à l'université de Chicago sous l'impulsion d'Edward A. Ross et Robert E. Park. Elle se construit en opposition, d'une part aux disciplines concurrentes, la psychologie et la biologie, ce qui suppose une coupure avec la génération des fondateurs de la sociologie américaine, et d'autre part à l'empirisme des travaux sur les questions sociales. Dans ce cadre, le matériel empirique privilégié est l'entretien, complété par les sources administratives, et les concepts fondamentaux sont organisés autour de l'idée de "désorganisation sociale", inspirée de l'organicisme, et de celle de "communauté écologique", héritage indirect du darwinisme social. L'objet d'étude privilégié est le ghetto, formé avec les grandes vagues d'immigration des années 1890-1910. Par les phénomènes de marginalisation et de délinquance qu'ils génèrent, ces ghettos menacent l'équilibre social et leur étude apparaît primordiale. Ces études seront très vite conduites selon une méthode standardisée, décrite dans le *Traité de Sociologie* de Park et Burgess, paru en 1921. Il ne s'agit pas vraiment d'une méthode d'analyse au sens moderne du mot, mais plutôt d'un pragmatisme méthodologique, qui invite à l'utilisation de toutes les sources empiriques disponibles et à l'invention d'une méthode ad hoc au cas par cas. Dans la pratique, la tendance sera à l'orientation un peu systématique vers des études monographiques, le plus souvent de communautés urbaines, avec une utilisation réduite des statistiques.

Dans ce contexte, une analyse quantitative de la mobilité sociale, telle qu'on en voit les prémices en Allemagne ou en Italie, a peu de chance de se développer, à la fois pour des raisons théoriques et méthodologiques. L'instrument privilégié de l'étude de la mobilité, la méthode statistique, est d'ailleurs pratiquement ignoré des sociologues américains.

Or, dans son ouvrage *Contemporary sociological theories*, paru en 1928<sup>51</sup>, Sorokin se range lui-même comme faisant partie de l'école "des formes sociales et du système des rapports sociaux", donc proche des sociologues de l'université de Chicago. Dans le même temps, ses travaux apparaissent comme relativement originaux, fortement influencés par la sociologie européenne, et imprégnés de sa propre philosophie sociale. L'itinéraire professionnel et intellectuel de Sorokin est donc un bon moyen de comprendre comment s'est constituée cette originalité, à partir d'une analyse critique des principales théories sociales de l'époque, et de l'apport de sa propre expérience<sup>52</sup>.

---

<sup>51</sup> Traduit sous le titre *Les Théories sociologiques contemporaines*, 1938, Paris : Payot.

<sup>52</sup> Dans son analyse de l'ouvrage de Sorokin, Charles-Henry Cuin (1988) interprète cette originalité, qu'il qualifie de "caractère déviant", par le fait que Sorokin est à la fois en retard, puisqu'il se réfère à des travaux théoriques anciens, et en avance, puisqu'il est un précurseur des travaux américains actuels. Or, les notes de fin de chapitre de *Social mobility*, comme son ouvrage *Contemporary sociological theories* montre que Sorokin connaissait parfaitement les travaux les plus récents de son époque. Il n'est donc pas étonnant qu'il apparaisse comme un précurseur, encore qu'il ne faille pas exagérer cette caractéristique.

## 1. L'itinéraire de Sorokin

Sorokin (1889-1968) fait partie de cette génération de sociologues qui ont trouvé asile aux Etats-Unis à la suite des bouleversements provoqués par la première guerre mondiale, mais à la différence de Florian Znaniecki, par exemple, il ne retournera pas dans son pays d'origine<sup>53</sup>.

Fils d'un artisan itinérant du nord de la Russie, il connaît une réussite universitaire exceptionnelle avant 1917, bien qu'il ait été emprisonné à trois reprises pour activités révolutionnaires<sup>54</sup>. Sorokin jouera un rôle actif dans la révolution comme secrétaire de Kerenski, et comme membre du conseil de la République de Russie sous l'étiquette social-révolutionnaire, mais cela lui vaudra d'être emprisonné en 1918, puis persécuté sans relâche par les Bolcheviks. Après avoir difficilement soutenu sa thèse en avril 1922, il sera expulsé d'U.R.S.S. en septembre de la même année. Très marqué par son expérience de la révolution russe, il a surtout été frappé par le profond remaniement de la structure sociale qui l'a accompagnée. En quelques années l'élite politique a été complètement renouvelée. L'ancienne bourgeoisie, ruinée par les destructions physiques et par l'inflation, a laissé la place à une nouvelle élite économique, issue de la NEP. Quant à la classe ouvrière, également décimée, elle a été remplacée par un prolétariat d'origine rurale beaucoup plus docile. Dans ce contexte, les chances de réussite sociale, comme les risques de déchéance, se sont multipliées dans des proportions énormes.

Du fait de son appartenance politique au parti social-révolutionnaire, Sorokin est alors sensibilisé aux thèses des socialistes révisionnistes, qui opposent à la lutte des classes, le développement progressif de l'égalité des chances. Par ailleurs, il

---

<sup>53</sup> La plupart de ceux qui sont rentrés en URSS ont disparu au moment des grandes purges, comme Kondratiev, accusé d'activités anti-communistes par Staline en 1931.

<sup>54</sup> Dans son autobiographie (Sorokin, 1963), il dit avoir été attiré par l'idéologie social-révolutionnaire, plus tournée vers l'individu, plus idéaliste et intégrative que le marxisme des socio-démocrates.

connaît les nombreux travaux menés sur l'hérédité sociale dans l'optique de l'organicisme et du darwinisme social, et la théorie de Pareto sur la circulation sociale<sup>55</sup>. Il est donc assez naturellement orienté vers l'étude du mouvement des individus dans la structure sociale. Sa première étude empirique dans ce domaine est donc consacrée aux effets de la révolution russe<sup>56</sup>.

Après avoir passé deux années à l'Université de Prague, Sorokin émigre définitivement aux Etats-Unis, où il est nommé professeur à l'Université de Minnesota en 1924. C'est dans les trois années qui suivent qu'il travaille sur la mobilité sociale. Arrivé dans un pays dans lequel le mythe de la réussite sociale semble être un des ressorts de la dynamique économique, Sorokin fit tout naturellement le rapprochement entre les deux situations historiques et commença à s'intéresser à l'origine de l'élite américaine. Pour lui, la question de départ était de trouver ce qui permettait à certains individus déterminés, et pas aux autres, d'accéder à l'élite. Ainsi, pour Sorokin comme pour beaucoup de ses successeurs, l'origine de l'étude de la mobilité sociale réside dans le fait d'étudier des individus dans la stratification sociale.

Si Sorokin s'intéresse à la mobilité sociale, c'est également parce qu'il y voit un des facteurs déterminants de l'évolution des sociétés modernes. Ainsi, à la fin de *social mobility*, il détaille ce qu'il appelle les effets de la mobilité sur le comportement humain et sur les processus sociaux. Il apparaît que pour lui, l'accroissement de la mobilité réduit l'étroitesse d'esprit et l'esprit de corps, alors qu'elle accroît l'entraînement mental et la vie intellectuelle, et facilite les découvertes. Corrélativement, elle augmente aussi le versant négatif d'un développement de l'effort mental, c'est à dire les maladies mentales, la nervosité, la superficialité, le scepticisme et le cynisme, la solitude et la tendance au suicide, la désintégration morale. Sur le plan social, il pense que la mobilité facilite une meilleure distribution des individus selon leurs capacités, et donc facilite la prospérité économique et le progrès humain, ce qui préserve l'ordre social, auquel il est particulièrement attaché. Mais dans le même temps, elle facilite l'atomisation des individus et la diffusion de la solidarité sociale au détriment des antagonismes sociaux, et favorise l'accroissement des valeurs individualistes et cosmopolites, qui ouvrent éventuellement la voie au

---

<sup>55</sup> Ces deux courants de pensée ne sont d'ailleurs pas toujours antagonistes. Ainsi, dans son introduction à la réédition d'un ouvrage de Kautsky (1982), Henri Weber rappelle que la théorie de sociale de Kautsky est évolutionniste, le progrès des sociétés étant le résultat d'une évolution analogue à ce que décrit Darwin pour les espèces animales.

<sup>56</sup> Il s'agit de *The sociology of revolution*, publié en 1925.

collectivisme.

Dans l'optique de Sorokin, l'étude non seulement de l'intensité de la mobilité sociale, mais aussi de ses modalités, est donc essentielle pour comprendre des processus caractéristiques des sociétés modernes, comme l'anomie sociale, le développement intellectuelle et économique, l'instabilité sociale, la diffusion des valeurs du socialisme, etc. ... Son analyse de la révolution russe, qu'il a vécu de l'intérieur, l'a particulièrement sensibilisé au fait que des processus sociaux de longue durée peuvent déboucher sur une explosion sociale et politique. Or, mis à part la théorie de la circulation sociale de Pareto, qui est peu élaborée, il n'existe aucune analyse du phénomène qui permette d'en comprendre les ressorts.

Pour répondre aux questions qu'il se pose, Sorokin fait donc appel à tout l'arsenal des théories disponibles, qu'il a analysé dans sa thèse<sup>57</sup>. Cette analyse consiste à effectuer un exposé critique de chaque "école", regroupement d'auteurs qui ont des positions théoriques similaires, et conclure chacun de ces exposés par son opinion personnelle, laquelle ressemble un peu à une distribution de bons et de mauvais points. Ainsi, s'agissant des théories exposées ci-dessus, il est très favorable à Pareto, et juge positivement l'apport du darwinisme social. Par contre, il est très sévère face aux différentes théories qu'il qualifie de réductionnistes, qu'il s'agisse de l'organicisme, du sociologisme ou de la démographie<sup>58</sup>. En particulier, il est très critique à l'égard de la sociologie française, que ce soit celle de Le Play ou de Durkheim, qui sont accusés d'ignorer l'importance de l'influence de la race et de l'hérédité. En conclusion, Sorokin prend parti pour une sociologie qui doit intégrer toutes les explications existantes, qu'elles soient cosmo-biologiques, psychologiques, démographiques ou sociales, dans le cadre d'un formalisme respectueux de "l'unité du savoir humain". Son analyse de la mobilité sociale est l'application de ces idées à l'étude de l'espace social, pris dans le sens d'un objet sociologique formel.

---

<sup>57</sup> Pitirim Sorokin : *Systema Soziologii*, paru en 1920-21 à Petrograd, reproduit dans *Contemporary sociological theories* (1928).

<sup>58</sup> Pour Sorokin, la démographie désigne les théories des démographes du début du siècle, et non l'ensemble de techniques d'analyse qu'elle est devenue par la suite.

## 2. L'ouvrage de base : *Social mobility*

L'analyse de la mobilité sociale par Sorokin a fait l'objet d'un seul livre, édité en 1927, puis réédité en 1964 avec un chapitre supplémentaire qui essaie d'intégrer ce travail dans la théorie de la dynamique sociale qu'il a élaboré ultérieurement. En fait, l'ouvrage de 1927 se place dans un autre cadre théorique, qui commande l'ensemble de l'exposé. Il se divise ainsi en six parties qui sont articulées logiquement.

Dans la première partie, il énonce une théorie formelle de l'espace social, définit la stratification sociale dans ses différentes composantes, puis analyse les fluctuations historiques des stratifications économiques, politique, et professionnelle. L'analyse s'appuie surtout sur des exemples tirés de la littérature historique, mais les rares statistiques disponibles sont également mises à contribution.

Dans la seconde partie, il définit la mobilité sociale de la même manière formelle, pour décrire de manière détaillée les différentes voies de la mobilité et les différents mécanismes de sélection des individus. La théorie de la mobilité ainsi exposée résulte donc logiquement de la théorie formelle de l'espace social. Les données historiques sont là encore largement utilisées.

La troisième partie, plus empirique et statistique, est consacrée à une description complète des caractéristiques démographiques et psychologiques (anthropométrie, mortalité, morbidité, intelligence et maladies mentales) des différentes strates sociales. Elle se termine par une discussion de l'influence respective de l'hérédité et de l'environnement. Il essaie d'y réfuter les assertions extrêmes de ceux pour qui l'hérédité sociale est essentiellement biologique d'une part, et des "radicaux" (marxistes) d'autre part, qui refusent au contraire toute influence biologique dans l'explication d'un phénomène social.

La quatrième partie est un essai sur les causes de la stratification sociale et de la mobilité verticale, avec peu d'éléments empiriques.

La cinquième partie s'attache à décrire empiriquement la mobilité sociale, principalement la mobilité verticale dans les sociétés occidentales. C'est la partie qui fait le plus grand usage de données statistiques, et elle préfigure bien les futures études quantitatives de la mobilité sociale.

Enfin, dans la sixième partie, Sorokin analyse les conséquences de la mobilité sociale sur la composition raciale des sociétés, sur le comportement et le psychisme humain, et sur les processus sociaux tels que le progrès économique et social, l'ordre social, la continuité culturelle, la solidarité sociale ou au contraire l'individualisme. C'est dans cette dernière partie que sont présentés les principaux enjeux qui poussent Sorokin à étudier la mobilité sociale.

En définitive, l'ouvrage est très touffu, car les considérations théoriques sont mêlées à l'exposé d'une multitude de matériaux empiriques, qui sont présentées comme autant de preuves à l'appui des thèses générales de Sorokin. Au cours des exposés théoriques, ce sont surtout les matériaux historiques qui sont mis à contribution. Les travaux statistiques font l'objet de parties spécifiques, la troisième sur la stratification sociale, et la cinquième sur la mobilité sociale.

Cette différence de traitement entre les deux types de matériaux empiriques peut s'expliquer par le rapport que Sorokin entretient avec les données. En effet, s'il accorde une grande importance à l'observation statistique, c'est pour réfuter l'existence de toute loi universelle relative à la stratification ou à la mobilité, et ses observations empiriques sont énoncées dans le langage de la géométrie sociale exposée en première partie. Cependant, pour le travail d'élaboration théorique, il préfère manifestement s'appuyer sur des données historiques, plus stimulantes et plus faciles à rassembler. Il a d'ailleurs conscience que les futures données statistiques sur la mobilité pourront invalider une partie de ses propositions théoriques.

Pour présenter l'apport de Sorokin à l'analyse de la mobilité, il est donc commode de distinguer son apport théorique, essentiellement formel, et l'usage qu'il fait des données statistiques. Cette manière de séparer le théoricien de l'empiriste est un peu artificielle, mais elle permet de mieux comprendre comment Sorokin transforme un objet marqué idéologiquement par le darwinisme social en un objet neutre, et lui donne du coup une légitimité sociologique, préparant ainsi son intégration à la sociologie américaine. Quant à l'usage de données statistiques, il réside premièrement dans la réfutation empirique d'un certain nombre de thèses courantes concernant la stratification et

l'hérédité sociale, et deuxièmement dans un panorama empirique des faits de stratification et de mobilité sociale. Dans ce panorama, nous ne présenterons que les analyses qui concernent directement la mobilité sociale verticale, celles qui sont les plus proches des préoccupations de Sorokin.

## **2.1. Le cadre théorique de l'analyse de la mobilité chez Sorokin**

Le cadre théorique repose d'abord sur une métaphore spatiale très élaborée, qui permet de penser la société comme une structure topologique dans laquelle se déplacent les individus. Les autres caractéristiques théoriques de l'analyse de Sorokin sont ensuite présentées en distinguant celles qui visent à éclairer le processus de mobilité et celles qui contribuent à une théorie explicative des flux de mobilité.

### **2.1.1. La métaphore spatiale**

Sorokin<sup>59</sup> commence par définir l'espace social de manière relationnelle. La position sociale d'un homme ou d'un phénomène se définit par rapport aux autres hommes ou phénomènes, choisis comme "points de référence". En pratique, le sociologue indique la relation d'un homme avec des groupes spécifiques (les Américains, les catholiques, les ouvriers, les socialistes, les revenus compris entre 10 000 et 15 000 \$, les noirs, etc.) par l'utilisation d'un système de coordonnées sociales, les variables étant la nationalité, la profession, la race, etc.

Sorokin invente ainsi une sorte de géométrie sociale, inspirée de la théorie formaliste de Simmel. C'est l'utilisation de cette métaphore spatiale qui permet d'employer les concepts de mobilité verticale et de mobilité horizontale, et de rationaliser l'"échelle sociale" du sens commun<sup>60</sup>.

Une fois qu'il a construit l'espace sociale de cette manière, il peut définir la

---

<sup>59</sup> Sorokin (1927), chapitre 1 (*Social space, social distance, and social position*).

<sup>60</sup> Pour juger du succès qu'aura cette métaphore jusqu'à nos jours, on peut mentionner les métaphores de l'ascenseur et de l'escalier employées par Roger Girod (1971), ainsi que la métaphore de l'escalier roulant, utilisée par Daniel Bertaux (1976a) pour conserver l'idée d'un espace social malgré l'évidente variation dans le temps de la valeur sociale des titres et des positions.

mobilité sociale comme mouvements des individus dans l'espace social. C'est donc le rapprochement d'une conception réaliste et formelle de la structure sociale et d'un intérêt spécifique pour l'individu qui donne sa légitimité à l'objet "mobilité sociale"<sup>61</sup>.

La mobilité sociale ainsi définie, c'est en principe tous les mouvements d'individus entre groupes sociaux qui intéressent Sorokin. En pratique, pour l'étude empirique de la mobilité sociale, Sorokin privilégie pourtant la hiérarchie verticale, ne consacrant qu'une trentaine de pages à la mobilité horizontale. Il amorce par là une démarche qui consiste à réduire les multiples dimensions de l'espace sociale à une seule, de préférence verticale. Cette démarche dominera plus tard les analyses de la mobilité sociale, dans lesquelles l'étude de la mobilité "horizontale" est en effet très rare.

Une fois posée cette métaphore, il définit la division de la société en classes comme conséquence d'une distribution inégale des droits et privilèges, devoirs et responsabilités, valeurs et privations sociales, pouvoir social et influence sociale, parmi les membres d'une société. Pour l'analyse précise de ces classes, il distingue trois types de stratification verticale : économique (riches ou pauvres), politique (hiérarchie de pouvoir ou de domination), et professionnelle (hiérarchie de prestige ou d'autorité)<sup>62</sup>. Bien qu'ils soient liés entre eux, les trois types ne coïncident pas et nécessitent des études séparées. Sorokin reconnaît donc qu'une seule dimension verticale est insuffisante pour étudier la mobilité sociale<sup>63</sup>. L'attention qu'il porte aux stratifications économique et politique est cependant primordiale, et elle est en accord avec l'importance qu'il accorde à l'étude de l'élite, directement héritée de Pareto.

---

<sup>61</sup> Charles-Henry Cuin (1988) affirme que cet "individualisme méthodologique" se prolonge nécessairement en un "fonctionnalisme méthodologique" qui pose la nécessité fonctionnelle de la stratification et plus généralement de tout groupe social pour la société. Cette affirmation, fondée sur une analyse de Carlsson (1958), est contestable. Le fonctionnalisme n'existe pas encore en sociologie, et si Sorokin pense que la stratification sociale est "inévitabile", ce qui ne veut pas dire "nécessaire", il est très éloigné de ce que serait une théorie fonctionnaliste au sens de Parsons ou de Merton.

<sup>62</sup> Sorokin (1927), chapitre 2 (*Social stratification*). Bien que la filiation théorique soit évidente, Sorokin ne cite pas Weber parmi l'avalanche de ses références sur la stratification sociale.

<sup>63</sup> Malgré cette mise en garde de Sorokin, ses successeurs se concentreront essentiellement sur la mobilité professionnelle, sans doute faute de sources statistiques pertinentes (cf. chapitres III à V).

Cette conception de la stratification sociale rompt avec la tradition sociologique américaine, qui accorde peu d'importance à l'étude des classes : Ward et Cooley estiment que les classes se fondent sur les différences de niveau d'éducation. Sumner les rapporte à la capacité des individus à être frugaux et ardents au travail. Giddins donne un fondement moral aux classes, et en distingue quatre selon le degré de conscience morale : l'élite, la masse, les pauvres, et les criminels. Quant à l'écologie urbaine pratiquée à Chicago, elle privilégie l'analyse concrète de l'espace socio-géographique plutôt qu'une analyse abstraite des classes. En élaborant sa propre théorie de la stratification, importée d'Europe, Sorokin s'affirme alors comme résolument novateur dans le contexte américain.

### 2.1.2. Le processus de mobilité

Pour analyser le processus par lequel les individus se meuvent dans l'espace social, il distingue les différentes voies de mobilité<sup>64</sup> : l'armée, l'église, l'école, les organisations politiques, les organisations professionnelles, les organisations économiques (commerce, manufactures, brigandage), la famille et, surtout pour les femmes, le mariage.

Immédiatement après cette première classification, il change de perspective<sup>65</sup>, et montre que ces différentes voies de mobilité sont en même temps les "filtres" ou "agences" qui testent<sup>66</sup>, sélectionnent et distribuent les individus. Pour Sorokin, les sociétés passées ont inventé des critères pour découvrir les individus les plus aptes. La distribution sociale des individus s'est établie progressivement, par une sorte d'apprentissage, en se basant d'abord sur la famille. Celle-ci constituait ainsi la première agence chargée de tester les "qualités" générales et spécifiques des individus pour des fonctions données, de filtrer ou sélectionner les individus en fonction de ces tests, et de les distribuer dans l'espace social. Il invente ainsi une sorte de fable qui vise à reconstruire le passé historique dans la perspective de la mobilité sociale, fable dans laquelle il présente l'école et l'entreprise

---

<sup>64</sup> Sorokin (1927), chapitre 8 (*The channels of vertical circulation* ).

<sup>65</sup> Sorokin (1927), chapitre 9 (*Mechanism of social testing, selection, and distribution of individuals within different strata* ).

<sup>66</sup> *Testing agencies* est habituellement traduit par "agences d'évaluation", à consonance moderne : je préfère m'en tenir à une traduction littérale.

modernes comme les continuateurs de la famille en tant qu'agences de test, de sélection, et de distribution des agents sociaux<sup>67</sup>.

### 2.1.3. Les facteurs de mobilité

C'est seulement après avoir décrit le processus de mobilité que Sorokin entreprend l'analyse des causes de la mobilité sociale. Il identifie alors quatre facteurs principaux<sup>68</sup>.

- Les facteurs démographiques, essentiellement la fécondité et la mortalité différentielles. Pour lui, le principal facteur démographique est la fécondité inférieure à la moyenne des catégories supérieures. En effet, dans la plupart des sociétés, la strate supérieure a une fécondité inférieure à celle de la strate inférieure, ce qui tend à réduire son importance biologique - c'est-à-dire ses effectifs - avec le temps. Cela conduit donc nécessairement à un courant de mobilité ascendante pour assurer la simple reconstitution démographique. Sorokin cite ici de nombreuses données démographiques, en particulier les données sur la fécondité des grands hommes réunies par les darwinistes sociaux.

- Les dissimilitudes parents/enfants en matière d'intelligence et de personnalité. Ce facteur a été longuement étudié par Galton et Pearson. Leur constat d'une relativement faible corrélation entre les caractères des parents et ceux des enfants signifie pour Sorokin que "le fait de la dissimilitude entre parents et enfants est permanent et universel"<sup>69</sup>. Il cite également longuement des théoriciens de la race, comme Jacoby, dont les travaux s'appuient sur des généalogies. De cette dissimilitude, il résulte une sorte de tension qui pousse les enfants à changer de position sociale par rapport à leurs parents. Si leur position héritée est trop élevée compte tenu des qualités nécessaires à leur occupation,

---

<sup>67</sup> Charles-Henry Cuin (1988) estime que Sorokin est très novateur dans sa conception de l'école comme agence de sélection sociale, contrairement aux durkheimiens qui avaient mis en évidence la fonction socialisatrice de l'école sans expliciter son rapport à la sélection. Cette affirmation est fautive. Les travaux de Lapie montrent bien que certains durkheimiens s'intéressaient à la sélection sociale par l'école. De plus, l'opposition de Bouglé aux tenants de l'anthroposociologie montre également que les durkheimiens connaissaient leur théorie de l'école comme agence de sélection, théorie à laquelle emprunte Sorokin. S'ils ne l'ont pas reprise, c'est bien en connaissance de cause.

<sup>68</sup> Sorokin (1927), chapitre 15 (*The factors of vertical circulation*).

<sup>69</sup> Sorokin (1964), p. 361.

leurs chances de déclassement social seront accrues, par des mécanismes préventifs comme les agences de test et de sélection des individus, ou de manière répressive par des mécanismes de sanction sociale. Si c'est l'inverse, ils éprouveront un besoin de s'élever socialement, et si des mécanismes sociaux de mobilité ascendante existent - école méritocratique, promotions professionnelles, marché concurrentiel -, leurs qualités personnelles leur permettront d'atteindre une position bien plus élevée que celle à laquelle les vouait la position de leurs parents.

- Le changement de l'environnement anthropo-social, ou l'influence des techniques, de la religion, et du développement de l'économie marchande. Ainsi, la légalisation du christianisme par Constantin le Grand a été un facteur de promotion social des chrétiens auparavant persécutés, le rôle accru de la monnaie à partir du 14<sup>ème</sup> siècle a favorisé les commerçants et financiers au détriment de l'aristocratie, et la plupart des révolutions ont généré des promotions spectaculaires de membres des classes révolutionnaires, au détriment des individus qui appartenaient à l'ancienne élite.

- La distribution sociale défectueuse des individus, ou le mauvais ajustement entre leurs qualités professionnelles ou économiques et la position sociale qu'ils occupent, qui rend très forte leur tendance à être mobile. Quel que soit le degré de mobilité d'une société, les agences de test et de sélection fonctionnent imparfaitement, et n'éliminent qu'une partie des individus inadaptés à leur position. Ce phénomène est accru en période de grand changement social, puisque les critères de sélection et de distribution changent. Par exemple, les individus promus en temps de guerre sur leurs qualités martiales peuvent se révéler inadaptés à leur position une fois la paix revenue.

Ce facteur a été identifié par Pareto, qui en fait un des facteurs des révolutions quand l'ajustement ne peut pas être obtenu par la circulation sociale<sup>70</sup>, et Sorokin prolonge cette analyse dans le langage de la mobilité sociale. En effet, le résultat d'une distribution défectueuse des individus est un moins bon fonctionnement des institutions, une baisse de performance, et un accroissement de tension sociale à laquelle les mécanismes de sanction sociale par déclassement sont incapables de répondre. Seule cette opération chirurgicale brutale qu'est la révolution rend possible la forte mobilité sociale nécessaire.

Dans son analyse des facteurs de mobilité, Sorokin s'attache surtout aux facteurs

---

<sup>70</sup> Sorokin avait déjà développé cette idée dans *The sociology of revolution*, en 1925.

démographiques. L'ensemble reste assez confus, parce qu'il utilise des notions de facteurs et de causes assez vagues, sans en donner de définitions explicites. Si l'on se réfère aux travaux actuels, on peut dire que Sorokin mêle ainsi des facteurs macro-sociaux et micro-sociaux.

Les facteurs macro-sociaux concernent l'ajustement des grandes masses, à savoir les positions sociales disponibles, variables selon les changements de l'environnement socio-économique, et les caractéristiques des individus voués à occuper ces positions : leurs origines sociales, qui dépendent de l'environnement socio-économique antérieur et de facteurs démographiques.

Les facteurs micro-sociaux correspondent aux causes individuelles de la mobilité, l'idée étant que chaque individu est plus ou moins mobile en fonction de son intelligence, de sa personnalité, de ses compétences sociales et professionnelles, dans un environnement socio-économique donné.

Le fait que Sorokin mêle ces deux sortes de causes est cohérent avec sa volonté d'intégrer les différents ordres de raisonnements, biologiques, psychologiques, culturels, économiques, dans un même schéma théorique. Mais du même coup, il ne pose pas le problème fondamental du rapport entre analyse au niveau du système social et analyse au niveau de l'individu. C'est sans doute dans cette faiblesse logique que réside l'explication de sa faible influence théorique sur les travaux ultérieurs. La plupart des sociologues ont choisi dans le schéma théorique de Sorokin les concepts qui s'accordaient avec leurs propres options théoriques.

## **2.2. L'utilisation de travaux empiriques pour réfuter les théories traditionnelles**

### **2.2.1. La réfutation des théories de la stratification sociale**

Sorokin réfute tout d'abord les utopies égalitaires, qui nient l'utilité sociale de la stratification. Pour cela, il constate<sup>71</sup> le caractère universel de la stratification dans tous les groupes sociaux organisés : "sociétés" animales, tribus primitives, sociétés plus "avancées". Les rares tentatives de sociétés égalitaires, telles que les communautés franciscaines à l'origine, quelques sectes religieuses, et le communisme russe, ont échoué.

Dans l'étude des fluctuations historiques de la stratification sociale, il réfute successivement la loi de Pareto, selon laquelle les inégalités ont la même intensité dans la plupart des sociétés, la théorie marxiste de la paupérisation, et la théorie libérale de la diminution progressive des inégalités dans les sociétés capitalistes<sup>72</sup>. Il note l'importance des périodes de guerre ou de révolution, qui s'accompagnent de fortes fluctuations de la stratification.

Sorokin discute aussi les différentes théories sur l'origine causale de la stratification sociale<sup>73</sup> : il réfute la théorie qui fait de la stratification le résultat d'une sélection physique dont la guerre serait le principal instrument. Pour lui, la simple existence d'inégalités naturelles entre individus, renforcées par un environnement social plus ou moins favorable, suffit à expliquer l'apparition et le maintien de la stratification sociale dans toutes les sociétés. La guerre n'est pas un facteur fondamental, mais elle favorise l'origine et le développement de la stratification. De même, la stratification serait favorisée par l'accroissement de la taille du groupe social considéré et par son hétérogénéité, ce qui expliquerait le faible degré de stratification dans les sociétés primitives.

En rejetant l'explication durkheimienne de la stratification par la division du travail, Sorokin prend clairement parti pour un néodarwinisme social modéré, où les inégalités "naturelles" seraient la cause originaire, renforcées par les facteurs liés à l'environnement.

---

<sup>71</sup> Sorokin (1927), chapitre 2 (*Social stratification*).

<sup>72</sup> Sorokin (1927), chapitre 4 (*Fluctuation of the height and the profile of economic stratification*).

<sup>73</sup> Sorokin (1927), chapitre 14 (*The fundamental causes of social stratification*).

### 2.2.2. La réfutation des théories de la mobilité sociale

Quand il aborde l'étude de la mobilité sociale, Sorokin énonce quelques principes généraux<sup>74</sup>, qui visent à écarter les théories qui affirment l'augmentation ou la diminution tendancielle de la mobilité entre groupes sociaux<sup>75</sup> :

- Il y a rarement eu des sociétés sans mobilité verticale, dont les strates sont fermées. Le système des castes de l'Inde apparaît à ce titre comme un cas limite de société rigide.
- Il n'y a jamais eu de sociétés complètement fluides, c'est à dire sans aucune barrière entre strates. Les périodes d'anarchie sont des cas limites de sociétés ouvertes.
- L'intensité de la mobilité sociale varie fortement dans l'espace et le temps.
- Il n'y a pas de tendance perpétuelle vers un accroissement ou une diminution de l'intensité et de la généralité de la mobilité, qu'elle soit économique, politique ou professionnelle.

### 2.2.3. Le débat sur l'hérédité sociale

En traitant du problème de l'hérédité de l'intelligence<sup>76</sup>, il constate sa forte influence sur l'hérédité de l'élite sociale montrée par les données sur l'origine sociale des grands hommes et les travaux psychométriques. Cette hérédité semble permanente dans le temps, excepté dans les périodes de décadence. Il prend parti en faveur de la thèse de Galton<sup>77</sup>, selon laquelle l'ascension sociale

<sup>74</sup> Sorokin (1927), chapitre 7 (*Social mobility, its forms and fluctuation* ).

<sup>75</sup> Sorokin parle de mobilité sociale, mais il ne faut pas perdre de vue que les théories critiquées n'emploient pas le terme et que seules les théories de la circulation sociale se réfèrent à une métaphore spatiale explicite.

<sup>76</sup> Sorokin (1927), chapitre 12 (*Social stratification and intelligence and other mental characteristics* ).

<sup>77</sup> Voir l'exposé des travaux de Francis Galton au chapitre I.

d'hommes nés dans un milieu défavorable s'explique par leurs "capacités" héritées biologiquement, qui leur permet de surmonter les "obstacles sociaux" rencontrés. Pour Galton, dans les sociétés les plus avancées, où les rigidités sociales sont faibles, l'hérédité est le facteur de transmission sociale le plus important. Ce dernier point est contesté par Sorokin, qui pensent que l'hérédité proprement biologique ne joue qu'un rôle marginal et difficilement mesurable, car le rôle de l'environnement est incontestable.

Symétriquement, dans ce qui se veut une contribution au débat sur le darwinisme social, Sorokin développe ses arguments contre les thèses environnementalistes<sup>78</sup> :

Tout d'abord, l'étude des "grands hommes" pose un problème aux environnementalistes du simple fait qu'ils existent. Des centaines ou des milliers de personnes ont vécu dans exactement le même environnement social, et elles ne sont pas devenues des grands hommes. Pour produire un Newton ou un Pasteur, il faut bien que l'hérédité joue un rôle. En fait, Sorokin estime que l'environnement ne saurait être déterministe si l'on admet que tout homme est "libre".

Dans le même sens, il tire argument de l'existence de types extrêmes d'êtres humains, des génies ou des débiles, dans des environnements qui eux n'ont rien d'exceptionnels, pour renforcer l'idée de l'importance de l'hérédité.

Il transpose cet argument au niveau des classes et des sociétés, et constate que le même environnement géographique peut générer aussi bien de brillantes civilisation que des tribus primitives.

Enfin, ultime argument, Sorokin remarque que l'environnementaliste n'est pas par essence progressiste, mais qu'il peut être "réactionnaire" par exemple en préconisant une méritocratie qui aboutirait inévitablement à promouvoir les individus issus des classes supérieures, puisque ce sont ceux qui bénéficient de l'environnement le plus favorable ! Ce dernier argument montre à quel point la conviction de Sorokin relève plutôt d'une posture philosophique libérale pour laquelle est vraiment progressiste celui qui préserve la liberté individuelle contre un trop grand déterminisme social.

### **2.3. La description statistique de la mobilité sociale verticale**

---

<sup>78</sup> Sorokin (1927), chapitre 13 (*Heredity or environment, selection or adaptation*).

Dans la mesure de la mobilité sociale verticale dans les sociétés occidentales, seul le chapitre consacré à la mobilité professionnelle apporte réellement des résultats consistants, que ce soit du point de vue de la quantité de statistiques mobilisées pour l'analyse, que du point de vue de la finesse des interprétations de Sorokin<sup>79</sup>. Les autres types de mobilité (mobilité économique et mobilité politique) ne sont étudiés que succinctement, faute de sources statistiques.

Les sources sur la mobilité professionnelle sont nombreuses et hétéroclites, et proviennent surtout des Etats-Unis, de l'Allemagne, et de l'Angleterre. Les sources les plus fiables sont exclusivement américaines, constituées par P. Sorokin lui-même et par E. C. Young. Malgré les nombreuses faiblesses de ces sources, Sorokin en tire un certain nombre d'observations fondamentales.

L'hérédité des professions est analysée à partir d'un indice rudimentaire de "transmission professionnelle" : Cet indice est  $N_{ii}/N_{i.}$ , où  $N_{ii}$  étant le nombre d'individus de la strate  $i$  dans la même position que leur père, et  $N_{i.}$ , le nombre d'individu dont le père appartenait à la strate  $i$ . Sorokin ignore donc les travaux des statisticiens, en particulier les indices mis au point un quart de siècle plus tôt par Benini. Sur la base de cet indice, il conclut d'une part à une plus forte hérédité des professions les plus qualifiées, les plus mobiles étant donc les moins qualifiés, et à une plus forte hérédité des professions en développement, les professions en déclin étant plus mobiles. Par ailleurs, il ne trouve aucune tendance temporelle. Il estime toutefois que des données supplémentaires sont nécessaires pour mieux étudier l'évolution dans le temps.

Cette première analyse est maladroite, les conclusions de Sorokin étant pour une large part la conséquence de la formule utilisée pour calculer l'indice de transmission professionnelle. Cette formule pousse à raisonner en termes de destinées sociales puisque le dénominateur dépend de la répartition des individus selon leurs origines sociales. Les commentaires sur les professions en développement ou en déclin en découlent mécaniquement. Il en est de même à propos des professions plus ou moins qualifiées, puisque les plus qualifiées sont généralement des professions en développement.

Ensuite, Sorokin commente une série de tables de mobilité, d'où il tire cinq enseignements :

---

<sup>79</sup> Sorokin (1927), chapitre 17 (*Vertical mobility within western societies*).

- Les destinées sont dispersées dans la plupart des groupes professionnelles ; il n'y a donc pas de destinées "interdites", quelle que soit l'origine sociale.
- Il en est de même des recrutements ; toutes les professions sont occupées par des individus de toutes les origines possibles.
- Les tables mettent en évidence un fort entre maillage des différents groupes professionnels. Chaque groupe recrute principalement dans plusieurs groupes, excepté les agriculteurs, et les clivages entre groupes sont flous.
- La transmission "héréditaire" des professions est relativement élevée, c'est-à-dire supérieure à ce que donnerait un tirage au sort.
- La mobilité entre professions est d'autant plus forte qu'elles sont proches en termes d'"affinité", terme par lequel Sorokin nomme la proximité sociale.

Dans cette dernière observation, Sorokin s'avance sur le terrain difficile de la proximité entre profession. En effet, selon la théorie à laquelle on se réfère, telle et telle professions seront jugées plus ou moins proches, et l'interprétation des tables de mobilité ne sera pas la même. Pour Sorokin, il existe de grandes divisions de l'espace social, qui hiérarchisent verticalement des groupes de professions en classes. Les professions qui sont dans la même classe ont de plus grands échanges entre elles que les professions qui appartiennent à deux classes différentes. L'interprétation que fait Sorokin du détail de la table de mobilité recourt ainsi largement à la métaphore spatiale qu'il a développée au début de l'ouvrage.

Sa conclusion principale sur les tables de mobilité reste l'importance de l'inertie sociale dans les processus de mobilité professionnelle, sauf en période de guerre et de révolution, inertie bien supérieure à ce qu'on pourrait s'attendre dans le contexte idéologique des Etats-unis.

Sorokin développe spécialement l'étude de la mobilité ascendante en reprenant les diverses données qui portent sur l'élite, et qui montrent la permanence d'une forte proportion de mobiles ascendants dans l'élite sociale, quels que soient les pays et les époques. Diverses données lui permettent de montrer que les courants de mobilité ascendante traversent l'ensemble des professions, particulièrement chez les fils d'immigrants. Outre la migration, Sorokin observe également l'effet de l'âge, et montre que l'âge moyen d'accès aux positions professionnelles est d'autant plus élevé que ces positions sont élevées dans la

hiérarchie sociale. Enfin, bien que les données soient plus rares, il semble qu'existent symétriquement des courants de mobilité descendante de manière à maintenir stable la distribution sociale globale.

Dans ces observations sur la mobilité professionnelle verticale, Sorokin s'efforce de valider sa théorie exposée ci-dessus des différentes voies de mobilité et des agences de test et de sélection en apportant des éléments quantitatifs. Il a conscience de l'insuffisance de ses données, mais il est convaincu que les progrès ultérieurs seront étroitement liés à de nouvelles vérifications statistiques. Sa position quant au statut de l'analyse statistique en sociologie est donc résolument moderniste, et il rejoint les préoccupations des sociologues de Columbia University, qui à la même époque militent pour le développement des statistiques.

Les données dont il dispose sur la mobilité économique sont réduites et partiellement inadaptées. Seuls les tableaux sur les millionnaires américains, qu'il a lui-même construits, permettent d'avoir une idée de l'ampleur de la mobilité économique dans le cas d'un petit nombre d'individus. L'étude de stratification sociale de Minneapolis l'amène ainsi à conclure que la mobilité économique a en gros les mêmes caractéristiques que la mobilité professionnelle verticale, et que les flux de mobilité sont inversement proportionnels à la distance économique, mesurée par les différences de revenu.

Enfin, Sorokin n'effectue pas d'analyse spécifique de la mobilité politique, et renvoie aux tables de mobilité professionnelle qui incluent une catégorie "hommes politiques". Il décrit brièvement les mécanismes de mobilité offerts par les partis politiques, et les qualités spécifiques qui favorisent ce type d'ascension sociale, comme les talents d'orateurs, mais aussi de gestionnaire local. Sur ce point, l'analyse de Sorokin est incomplète puisqu'il semble incapable non seulement de faire, mais de penser une analyse empirique de la mobilité politique, sans doute parce que dans l'inégale répartition du pouvoir, il ne s'attache qu'aux politiciens professionnels, catégorie constituant le sommet de la hiérarchie politique, et dont l'étude peut être incluse dans une analyse de la mobilité professionnelle.

En définitive, la partie la plus riche des travaux empiriques de Sorokin concerne la seule mobilité professionnelle. Il pousse son analyse suffisamment loin pour découvrir la plupart des phénomènes qui seront étudiés par les futurs spécialistes de la mobilité sociale jusqu'en 1960. Le seul progrès des années 1950 consistera à traiter les tables de mobilité de manière plus pertinente sur le plan de la

rigueur statistique.

Quand Sorokin s'engage dans cette voie, qui consiste à privilégier la mobilité professionnelle au détriment des mobilités économiques et politiques, il semble que ce soit pour des raisons techniques. On sait maintenant qu'il manquait également une réflexion théorique sur la nature des indicateurs utilisés, ainsi que sur la corrélation entre indicateurs de prestige, de qualification, de richesse, et de pouvoir. Aussi, si la recherche sociologique s'est par la suite attachée à étudier la seule mobilité entre catégories professionnelles, ce n'est pas que pour des raisons techniques. Il y a donc bien un décalage entre les préoccupations théoriques de Sorokin, issues de sa théorie formelle de la structure sociale, et ses travaux empiriques, qui préfigurent ce que sera l'analyse classique de la mobilité, qui, elle, se réfère à un autre cadre théorique.

### 3. L'apport et la postérité de Sorokin

Dans cet ouvrage fondamental, Sorokin donne donc un premier tableau des recherches entreprises depuis le début du siècle et des résultats qu'il considère comme acquis. Ainsi, dès 1927, l'essentiel des thèmes de recherche sont identifiés et font déjà l'objet de développements détaillés. A soixante ans de distance, il est frappant de constater que le champ d'analyse littéralement inventé par Sorokin n'a pratiquement pas changé, et que les questions de base sont restées les mêmes. Il en va autrement du cadre théorique, qui s'est profondément transformé sur deux points fondamentaux. D'une part, les successeurs de Sorokin abandonneront peu à peu toute référence à l'hérédité biologique, omniprésente chez ce précurseur. D'autre part, ils s'affranchiront en partie du cadre théorique formel, en se polarisant sur la dimension professionnelle de l'espace sociale, dont les théoriciens fonctionnalistes vont montrer l'importance. Seule la théorie de l'élite continuera à s'inscrire dans le cadre des trois dimensions sociales de Weber, et se détachera peu à peu de l'analyse de la mobilité pour devenir une spécialité à part entière de la sociologie politique.

Il n'en demeure pas moins que, à l'époque, l'étude de la mobilité semble être l'œuvre personnelle de Sorokin. Bien sûr, il exprime des préoccupations latentes depuis de nombreuses années, et son ouvrage est surtout un assemblage de travaux antérieurs sur divers sujets. Mais sur le plan de la réflexion théorique, il semble bien que son point de vue à la fois formaliste et individualiste sur la société était indispensable à l'élaboration du concept de mobilité sociale comme concept central. Ce concept constitue bien une rupture par rapport à ceux d'hérédité sociale, de capillarité sociale ou de circulation sociale, tous très imprégnés de biologisme. En parlant de mobilité, le cadre théorique devient la métaphore spatiale, et ce qui est mis en avant, ce n'est plus tel ou tel facteur de mobilité, toujours objet de controverse, mais bien la notion même de déplacement d'individus dans un espace symbolique qui formalise la hiérarchie sociale des groupes, classes ou strates. Il ne pouvait donc pas y avoir d'études de mobilité sociale sans cette rupture fondamentale, et c'est sans doute parce qu'elle

n'a rien d'évident dans le contexte de la sociologie de l'entre-deux-guerres que le point de vue de Sorokin aura tellement de mal à s'imposer, comme nous allons le voir ci-dessous.

Après Sorokin, il faudra attendre plus de vingt ans avant que la mobilité sociale devienne un thème majeur de la sociologie. Cette période est marquée par un ensemble de travaux empiriques qui, s'ils s'inscrivent dans le cadre tracé par Sorokin, restent marginaux dans la sociologie américaine et quasi inexistantes en Europe, où la sociologie est un peu partout en crise<sup>80</sup>.

Quant à Sorokin, il est nommé professeur à Harvard University en 1930 (où il est rejoint par Zimmerman en 1931), y crée le département de sociologie, et il s'y consacrera à la rédaction de *Social and Cultural Dynamics* (1937-41). A ce poste, il fréquentera et influencera<sup>81</sup> la plupart des futurs fonctionnalistes, dont la plupart de ceux qui travailleront sur la stratification sociale (Charles A. Anderson, Kingsley Davis, Joseph A. Kahl, Robert K. Merton, Wilbert E. Moore, Talcott Parsons, Neil J. Smelser, William L. Warner)<sup>82</sup>.

### 3.1. Les travaux de Ginsberg

Sorokin n'a pas été complètement isolé dans son entreprise. En Angleterre, les différentes enquêtes locales sont analysées en 1929 par Morris Ginsberg (1889- ? ), qui succède la même année à L. T. Hobhouse à la chaire de sociologie de la London School of Economics, et qui est un critique sévère du darwinisme social et de la sociologie formelle, contrairement à Sorokin. Il commence par énoncer les difficultés que pose l'établissement d'une taxinomie de classes sociales. Ces difficultés sont liées selon lui à la complexité du sentiment d'appartenance de classe, du fait du nombre élevé de gradations dans la hiérarchie sociale. Il adopte finalement une classification grossière en trois catégories :

*Class I : professionals, employers I, own account I.*

*Class II : employers II, own account II, salaried.*

---

<sup>80</sup> Ces difficultés de la sociologie pendant les années 1930 ont été analysés par Victor Karady (1976, 1981) dans le cas de la France.

<sup>81</sup> Selon sa propre expression, dans son autobiographie (1963).

<sup>82</sup> C'est le résultat de cette influence qui est décrit au début du chapitre III.

*class III : wage earners, skilled, semi skilled, unskilled.*

Si la classe III regroupe tous les ouvriers, la séparation entre classe I et classe II est loin d'être évidente puisqu'elle correspond à une tentative de distinguer deux niveaux parmi les cols blancs et les non-salariés. Il y a là une grande source d'imprécision, dont Ginsberg est tout à fait conscient. Il s'attachera donc essentiellement à mesurer les flux entre les classes extrêmes (I et III), car les flux entre classes adjacentes lui posent trop de problèmes d'interprétation.

Sa source principale est une enquête menée en 1927 auprès d'un échantillon non-représentatif d'universitaires (enseignants et étudiants), professeurs, fonctionnaires de 2ème classe, employés de bureau et de commerce, soit 2844 personnes. A partir de l'examen d'une série de tables croisant les classes de l'enquêté, de son père, et de ses deux grands-pères, il aboutit à deux conclusions :

- Le recrutement de la classe III ne s'effectue pratiquement pas dans la classe I (moins de 1%), ce qui contredit l'assertion de Sorokin sur le recrutement diversifié de la classe inférieure.

- Par contre, le recrutement de la classe I s'effectue pour une part non-négligeable dans la classe III (12%), et cette part est apparemment en accroissement sur la génération précédente. Il semble toutefois que les "capacités" en réserve de la classe inférieure ne soient pas toutes utilisées.

En définitive, Ginsberg conclut à une forte hérédité sociale, et adopte une attitude critique quant aux affirmations de Sorokin, en particulier sur l'importance des capacités héritées biologiquement dans le processus de mobilité sociale.

Cette étude est complétée par l'étude de deux échantillons. Le premier est composé par les admissions au Lincoln's Inn entre 1886 et 1927, ce qui lui permet de conclure à une faible modification dans le temps du recrutement de l'élite. Le second est une enquête effectuée par C. L. Bowley en 1924 auprès de 2300 jeunes travailleurs, qui montre que l'accès à la classe II d'enfants d'ouvriers augmente avec le niveau de qualification du père, passant de 4% (de destinées classe II) quand le père est "unskilled" à 10% quand le père est "skilled".

Pour Ginsberg, ces études complémentaires confirment la faiblesse des flux de mobilité sociale verticale. Son analyse constitue la première étude de mobilité

sociale anglaise qui ne soit pas une étude d'hérédité au sens des eugénistes, et cette innovation s'accomplit par l'adoption d'un instrument de mesure autonome, la table de mobilité. L'utilisation des données de Bowley, de l'Ecole d'Edimbourg - les disciples anglais de Le Play -, montre que la mobilité sociale est un des points de rencontre entre les psychologues sociaux et les praticiens de la sociologie urbaine axés sur les recherches concrètes.

L'analyse de Ginsberg se distingue de celle de Sorokin par une plus grande rigueur statistique, qui l'amène d'ailleurs à rectifier un des résultats de ce dernier, à propos du recrutement de la classe inférieure. De plus, il refuse de se laisser entraîner sur le terrain des spéculations théoriques, et c'est bien du point de vue du sociologue empirique qu'il conteste la prise de position de Sorokin sur l'importance de l'hérédité biologique. Il s'agit visiblement pour Ginsberg d'un débat philosophique sans lien avec l'étude sociologique de la mobilité.

Cette étude de Ginsberg est à peu près unique en Europe, où l'étude de la mobilité sociale n'a réellement démarré qu'après la guerre. Mais en sensibilisant les sociologues anglais au sujet, elle a sans doute préparé le terrain aux travaux anglais sur la mobilité sociale, puisqu'une des premières enquêtes nationales de mobilité sera menée au Royaume Uni par Glass, en 1949. Par la suite, les anglais seront particulièrement actifs dans ce domaine<sup>83</sup>.

### **3.2. Migrations et mobilité sociale aux Etats-Unis**

Une partie de ces travaux sont poursuivis par Sorokin lui-même, dans le cadre de la sociologie rurale, avec la collaboration de Carl C. Zimmerman<sup>84</sup> et Otis D. Duncan<sup>85</sup>, également professeurs à l'université de Minnesota. Toutes ces études partielles confirment ou approfondissent les voies ouvertes par Sorokin, mais elles n'ouvrent pas de voies nouvelles.

Par exemple, l'étude locale de l'exode rural entreprise par Carl C. Zimmerman

---

<sup>83</sup> cf. notamment les chapitres III et V.

<sup>84</sup> Pitirim Sorokin et Carl C. Zimmerman publient d'ailleurs successivement *Principles of rural-urban sociology*, en 1929, et *A systematic source-book in rural sociology*, en 1930-32, qui constituent le principaux travaux de sociologie rurale de l'entre-deux-guerres.

<sup>85</sup> Il s'agit d'Otis Durant Duncan, spécialiste de sociologie rurale, et père d'Otis Dudley Duncan, lequel sera plus tard un des principaux spécialistes de la mobilité sociale.

(1926, 1927) est ainsi l'occasion de mettre en évidence le phénomène de déclassement social par prolétarianisation des fils d'agriculteurs. De même, l'étude des immigrants hongrois par Erdmann D. Beynon (1934, 1936) montre que la mobilité ascendante associée mythiquement à la migration vers les Etats-Unis ne se réalise qu'à la seconde génération.

L'enquête de Percy H. Davidson et H. Dewey Anderson<sup>86</sup>, publiée en 1937, est menée près d'un échantillon d'hommes actifs de San José en Californie. Elle conclut à un accroissement de la mobilité dans la plus jeune cohorte étudiée, accroissement lié à une modification de la composition de la population active entre les deux générations. L'essentiel de la mobilité semble se passer en début de carrière, les changements de professions en cours de vie active n'étant pas marqués par une grande mobilité sociale. Ces conclusions sont cependant fragiles du fait de la faiblesse des données.

Toutes ces études, pour intéressantes qu'elles soient, ne modifient l'apport de Sorokin que sur des points mineurs. Aucune avancée théorique ne se produit, et la sociologie américaine semble alors en léthargie. Cette période, qui va durer une quinzaine d'années, ne prendra fin qu'au cours des années 1940, avec les premières publications fonctionnalistes dans le domaine de la stratification sociale d'abord, et de la mobilité sociale ensuite.

### **3.3. La formation de l'élite**

Il est pourtant un domaine qui reste vivace et se rattache bien à l'œuvre de Sorokin. C'est l'étude du recrutement de l'élite, par laquelle a commencé l'étude des phénomènes d'hérédité sociale, et qui continue d'être un domaine spécifique. En devenant peu à peu un domaine propre de la sociologie, il est de moins en moins influencé par la question de l'hérédité biologique, qui préoccupait tant Galton et ses successeurs, jusqu'à Pareto. De ce point de vue, l'influence de Sorokin, qui considérait le facteur biologique comme secondaire, a sans doute été décisive.

Une des études les plus décisives dans ce domaine est celle de F. W. Taussig et C. S. Joslyn<sup>87</sup>, publiée en 1932. Ils s'intéressent à un échantillon d'industriels,

---

<sup>86</sup> Percy H. Davidson et H. Dewey Anderson : *Occupational mobility in an american community* (1937), cité par Natalie Rogoff (1950).

<sup>87</sup> F. W. Taussig et C. S. Joslyn : *American business leaders : a study in social origins* (1932), cité par Natalie Rogoff (1950).

d'hommes d'affaires, et de financier, tiré des annuaires professionnels. L'analyse de leurs origines sociales aboutit au constat d'une forte inégalité d'accès à l'élite, qui ne comprend qu'un dixième de fils de professions manuelles. Les disparités semblent s'être accrues depuis le début du siècle.

En 1936, Roberto Michels (1876-1936) étudie à son tour la question du recrutement de l'élite sous deux angles<sup>88</sup> : l'origine sociale des étudiants et celle des personnalités.

La proportion d'étudiants allemands d'origine "prolétaire" est très faible, de 1% à 5% selon les enquêtes. La proportion issue des classes moyennes (indépendants, employés, instituteurs) avait une nette tendance à croître jusqu'en 1914, moment où elle atteignait 47% à 54% selon les universités. Mais la guerre et l'inflation ont brisé cette tendance. Si la proportion d'étudiants originaires des classes moyennes reste forte, de l'ordre de 45% à 60% selon les enquêtes, c'est principalement grâce au développement des "Werkstudent", les étudiants salariés<sup>89</sup>.

L'analyse de l'origine sociale des personnalités est très fine<sup>90</sup>. La "classe supérieure intellectuelle" fournit 46% des personnalités, mais 56% des seules personnalités intellectuelles. De même, la "classe supérieure économique" (commerçants, industriels, grands propriétaires fonciers) fournit 27% des personnalités, mais 51% des seules personnalités économiques. Enfin, les classes moyennes et inférieures ne sont l'origine que de 27% des personnalités, mais le sont pour 70% des personnalités politiques et sportives. Ainsi, Michels met en évidence le jeu de la reproduction des fractions intellectuelles et économiques de l'élite sociale, et montre comment les mobiles ascendants accèdent plus fréquemment à des positions particulières au sein de l'élite, qui sont des positions relativement dévalorisées.

---

<sup>88</sup> Roberto Michels : *Nuovi studi sulla classe politica, saggio sugli spostamenti sociali ed intellettuali nel dopoguerra*, 1936, cité par Jean Lhomme (1938). Dans un travail antérieur, *Les partis politiques* (éd. française, 1971), Michels avait déjà étudié les partis politiques modernes comme ayant pour fonction l'amélioration de la situation des individus, et la promotion d'ouvriers vers la petite bourgeoisie dans le cas des partis ouvriers.

<sup>89</sup> Roberto Michels se demande si la diminution du nombre d'étudiants depuis 1933, avec l'arrivée des nazis au pouvoir, s'accompagne d'une plus forte sélection au détriment des classes moyennes.

<sup>90</sup> Elle a été publiée dès 1930 dans *Wirtschaft und Statistik*.

En conclusion, Michels estime la part de l'élite issue de la classe moyenne à 20-30%, ce qui signifie, si l'on se réfère aux statistiques sur les étudiants, qu'il y a une nouvelle sélection sociale à la sortie des universités, et que la culture universitaire ne suffit pas à garantir l'accès à l'élite aux enfants de la classe moyenne. Son analyse partielle est plutôt en retrait sur les travaux de Sorokin quant à la méthode, mais il raisonne plus en termes de classes et son interprétation sur l'utilité différentielle de l'université, d'autant plus utile aux étudiants qu'ils sont d'origine élevée, est originale à l'époque.

Un troisième exemple de travaux novateur dans ce domaine est constitué par l'œuvre de Schneider. C'est un sociologue anglais qui entreprend une étude systématique de l'élite à la fin des années 1930. Dans un article théorique publié en 1936, il explique l'accès différentiel à l'élite selon l'origine sociale en évacuant toute influence biologique de l'hérédité des talents. Pour lui, l'ascension sociale est d'autant plus difficile que l'individu part d'une position inférieure. En effet, chaque classe tend à se perpétuer par le jeu de l'hérédité sociale père-fils, ce qui laisse peu de places aux plus talentueux des classes inférieures. Il pense que l'affaiblissement du niveau d'éducation quand on descend l'échelle sociale ne s'explique par les talents héréditaires, mais par les comportements sociaux des différentes classes en matière d'éducation.

Ces idées s'appuient sur des travaux effectués à partir du Dictionary of National Biography anglais<sup>91</sup>. Schneider constate à cette occasion que les chances de mobilité fluctuent selon les périodes historiques, sans qu'il y ait de tendance à la hausse ou à la baisse, ainsi que Sorokin l'avait déjà observé aux Etats-Unis. Il remarque en outre que la source qu'il utilise, qui privilégie la notoriété comme indicateur, ne permet pas une analyse de la mobilité féminine, car les femmes célèbres sont plutôt en mobilité descendante. C'est ici la première mention de la difficulté spécifique que pose l'étude de la mobilité des femmes, qui jouera beaucoup plus tard un grand rôle dans le développement des critiques des études de mobilité.

Ces différents travaux sur le recrutement de l'élite annoncent déjà l'autonomie de ce champ d'étude dans l'étude de la mobilité, tel qu'elle s'opérera dans les années 1950, notamment avec les travaux de C. W. Mills<sup>92</sup>.

---

<sup>91</sup> cf. Joseph Schneider (1937a, 1937b, 1938, 1940).

<sup>92</sup> cf. chapitre III.

## Chapitre III

### L'analyse classique de la mobilité sociale : la période 1945-1960

C'est pendant la période de l'immédiate après-guerre, entre 1945 et 1960, que les Etats-Unis vont prendre la première place dans ce nouveau champ de recherche. L'engouement des américains pour les questions de mobilité sociale tient sans doute pour l'essentiel à l'existence du mythe de la réussite sociale à l'américaine, celle du *self-made-man*. L'impression que tout américain peut tenter sa chance à la grande loterie de la richesse joue un rôle fondamental dans l'intégration de l'immigrant fraîchement débarqué dans le *melting-pot*. La remise en cause de ce mythe à la suite du freinage de l'immigration par l'imposition de quotas aux immigrants, puis par l'importance des déclassements sociaux causés par la grande crise des années 1930, justifie pour une grande part l'intérêt porté à la mesure scientifique de la mobilité. C'est en effet au cours des années 1940 que se développe la problématique du déclin de la mobilité sociale aux Etats-Unis. Elle est alimentée par l'impression diffuse d'une fermeture de l'élite américaine, laquelle est de plus en plus composée d'héritiers, ce qui ne correspond pas à l'imagerie populaire du millionnaire d'origine modeste<sup>93</sup>. La question de la mesure de la mobilité sociale était donc particulièrement aiguë aux Etats-Unis, où beaucoup de spécialistes de la stratification croient alors à une fermeture progressive de la société américaine, à une moindre mobilité sociale que par le passé.

C'est par exemple l'opinion de J. O. Hertzler (1952), qui identifie plusieurs

---

<sup>93</sup> Cette impression correspond à une fermeture effective de l'élite américaine prise dans un sens très restreint, comme le montrera C. W. Mills (1956).

facteurs qui concourent à une rigidité de la structure sociale américaine. Les inégalités selon la famille d'origine sont persistantes, qu'il s'agisse d'inégalités économiques, culturelles ou sociales. La discrimination raciale perdure, et l'appartenance ethnique est un frein supplémentaire à la mobilité. L'immigration est réduite, et limitée aux migrants à haut statut social. La fertilité différentielle, autrefois favorable à la mobilité ascendante, du fait d'une fécondité fortement décroissante avec le statut social, ne joue plus qu'un rôle marginal. Les promotions vers l'élite économique diminuent. Elles étaient autrefois plus fréquentes, comme le montre l'origine sociale des millionnaires américains dans le passé. Enfin, les mentalités collectives changent. Elles privilégient la recherche du bien-être collectif, le *welfare*, et rejettent l'idéologie du *self help*.

Les craintes de Hertzler sont surtout fondées sur des impressions, comme le sentiment qu'il était autrefois plus facile de faire fortune, que les immigrants étaient particulièrement aptes à s'élever ou que l'idéologie du *self help* n'était pas une illusion et correspondait à un fait objectif. Ce type d'assertion pose donc brutalement le problème de l'absence de mesures statistiques décisives. En effet, seule la vérification statistique semble alors capable de trancher des débats sans fin, fondés le plus souvent sur des a priori idéologiques, pour passer à une étude véritablement scientifique de la mobilité.

En Europe, l'intérêt pour la mobilité sociale, quasi inexistant dans les années 1930, renaît en 1945 sur des bases différentes. A l'inverse des américains, la plupart des européens sont en effet convaincus de la faible mobilité sociale de leurs sociétés, et du caractère héréditaire de l'élite sociale. Ainsi, les premières enquêtes de mobilité, faites à la fin des années 1940 par Livio Livi en Italie, et par Marcel Brésard en France, se font dans la continuité de l'approche démographique et biologique, comme le montre Laurent Thévenot (1987). Il s'agit donc plus de vérifier ou de réfuter un certain nombre de thèses sur l'influence respective de différents facteurs que mesurer l'intensité des flux de mobilité sociale. Par contre, en Angleterre et dans les pays scandinaves, pays traditionnellement sous l'influence des Etats-Unis, les études de mobilité s'orientent très vite dans le même cadre théorique.

Mais l'étude systématique de la mobilité sociale a été anticipée par de nombreuses enquêtes de mobilité effectuées dans un cadre local, spécialement aux Etats-Unis. En effet, la période des années 1930-40 voit le triomphe de l'approche monographique initiée à Chicago dans les années 1920, et par ce biais, plusieurs sociologues américains, inspirés par Sorokin, s'intéresseront à la mobilité sociale.

Ces enquêtes s'appuient sur des monographies locales. Elles montrent bien les difficultés que rencontrent rapidement les sociologues qui tentent de poursuivre le travail de Sorokin sur des bases statistiques plus objectives. Elles s'accompagnent de la diffusion des techniques quantitatives parmi les sociologues. Comme l'a montré Christopher Bryant (1989), l'utilisation de ces méthodes, initiées à Columbia, a été développée à Chicago sous l'impulsion de sociologues positivistes comme William F. Ogburn (1886-1959) ou Samuel Stouffer (1900-1960). Elle est alors associée au projet d'une sociologie scientifique. Ogburn vient d'ailleurs de Columbia, où il a été formé sous la direction de Franklin H. Giddins (1855-1931), favorable à l'utilisation par la sociologie des méthodes statistiques britanniques. Face aux tenants de l'enquête quantitative, Ernest W. Burgess et Herbert Blumer défendent l'étude de cas, mais leur position apparaît comme un combat d'arrière-garde. Stouffer n'a aucun mal à montrer que l'enquête est plus rapide et demande moins de travail que la monographie pour aboutir au même résultat. A ce stade, la diffusion de l'enquête statistique dans la sociologie américaine s'accélère et l'Université de Chicago perd un peu de sa prééminence<sup>94</sup>.

Comme l'illustre bien le cas de la mobilité sociale, dès le début des années 1930, la plupart des travaux monographiques intègrent l'approche statistique. Même si ces premières analyses sont intéressantes, elles ne bouleversent pas les résultats obtenus par Sorokin. Par contre, les grandes enquêtes de mobilité effectuées sur des échantillons représentatifs vont modifier de façon décisive ce domaine de la recherche. La possibilité de faire ces enquêtes est liée au développement important de la sociologie quantitative à partir de 1945, en Europe comme aux Etats-Unis, ainsi qu'à sa réorganisation en fonction des contraintes de financement. L'étude de la mobilité sociale participe donc activement à la mise en place de la domination du positivisme et de la *survey research* en sociologie dans l'immédiate après-guerre. C'est cela qui permet à Merton (1957) de se féliciter de la création de données statistique enfin appropriées à la problématique sociologique.

L'influence importante du fonctionnalisme sur l'analyse de la mobilité sociale justifie donc de commencer par un exposé des théories fonctionnalistes de la stratification. On distinguera deux grands courants de pensée, celui inauguré par Parsons lui-même, dont l'apport est décisif, bien qu'il n'ait pas étudié lui-même

---

<sup>94</sup> Elle retrouvera cette prééminence dans les années 50 et 60, à la fois en sociologie quantitative (Warner, Duncan, Coleman) et par le développement de l'interactionnisme symbolique (Becker, Goffman).

la mobilité sociale, et celui conduit par Merton, qui se heurtera rapidement au problème de la mesure. La mesure est en effet la question centrale qui occupe les spécialistes de la mobilité dans cette période. On décrira comment et dans quel cadre s'effectue l'essor des travaux empiriques qui visent à mesurer les flux de mobilité. Enfin, on décrira l'apport global de l'analyse classique de la mobilité, tel qu'il apparaît au début des années 1960, en distinguant quelques grands thèmes d'étude.

## 1. L'analyse fonctionnaliste de la mobilité

Le rôle du fonctionnalisme est déterminant puisqu'en tentant d'intégrer l'étude de la mobilité sociale dans un projet théorique d'ensemble, il accomplit la rupture théorique nécessaire avec la biologie sociale, alors que celle-ci était encore très présente jusqu'en 1945. On ne s'intéresse plus de manière privilégiée à l'hérédité des caractères sociaux, mais à la stratification sociale. La mobilité sociale devient une des explications de la stratification et de sa reproduction. Par ailleurs, la contribution du fonctionnalisme à l'étude de la mobilité sociale est assez faible, et le développement du fonctionnalisme ne modifiera pas les orientations fondamentales posées dès la fin des années 1920. Au contraire, la problématique de Sorokin sera intégrée par les sociologues fonctionnalistes, à tel point qu'il sera souvent présenté comme un fonctionnaliste avant la lettre<sup>95</sup>.

Pourtant, leur cadre théorique est sensiblement différent de celui de Sorokin. L'analyse fonctionnaliste prône une approche des faits sociaux conçus comme interconnectés, dynamiques, et fonctionnels dans un ensemble plus large. Dépassant les excès de Bronislaw Malinowski, initiateur du fonctionnalisme, Talcott Parsons (1902-1980) et Robert K. Merton (né en 1910) ont bien montré quelle construction théorique pouvait être élaborée dans ce cadre. Mais ils l'ont fait chacun dans un sens différent, avec des implications différentes quant à l'étude de la mobilité sociale.

Parsons adopte comme point de départ la société dans sa totalité, et l'analyse comme un système dont il faut décrire le degré d'intégration, les mécanismes de fonctionnement et les possibilités d'évolution. Cela l'amène à établir des classifications ou des types de problèmes que le système doit résoudre, et des types de fonctionnement qui permettent cette résolution. On peut y voir un héritage de l'organicisme, puisque cette approche s'inspire de nombreuses

---

<sup>95</sup> En fait, Sorokin sera violemment attaqué par Parsons lui-même, en particulier pour son analyse de l'individualisme, qu'il rattache au déclin de la religion chrétienne. Pour montrer que l'individualisme trouve au contraire sa source justement dans le christianisme, Parsons reprend l'analyse de Max Weber, analyse que Sorokin (1938, pp.508-509) trouve très faible.

métaphores qui assimilent la société à un organisme dont les éléments sont effectivement interconnectés de manière fonctionnelle. Nicolas Herpin (1973) a remarqué cette influence de l'organicisme, puisqu'il note que les notions utilisées par le fonctionnalisme sont communes avec celle du culturalisme, mais dans une sémantique différente, empruntée à la biologie. Par exemple, les notions de statut social et de rôle sont re-conceptualisées par l'utilisation d'échelles de prestige hiérarchisées chez Warner et Lazarsfeld. La position sociale dépend des différents réseaux de relations sociales dans laquelle s'insère l'individu, dont les différents rôles renvoient à ces différentes positions ou statuts.

L'influence de Parsons sur l'étude de la mobilité emprunte deux voies différentes. Elle se fait d'abord par l'analyse fonctionnaliste de la structure sociale de Kingsley Davis et Wilber E. Moore (1945). Celle-ci alimentera un long débat théorique qui influencera incontestablement les premières études empiriques de la stratification et de la mobilité sociale faites par W. Lloyd Warner, Bernard Barber, Seymour M. Lipset et Hans Zetterberg, et surtout Peter M. Blau et Otis D. Duncan. Dans un second temps, la pensée ultérieure de Parsons, plus orientée vers la dynamique sociale, encouragera l'approche systémique, appliquée à la mobilité par Raymond Boudon (1973a).

Pour Merton, plutôt partisan de théories à moyenne portée, selon sa propre expression, l'analyse doit au contraire partir des différents éléments sociaux et culturels de la société pour en interpréter l'importance fonctionnelle et la contribution au fonctionnement du système. Cette perspective plus modeste laissait plus de place à la psychosociologie, comme le montre sa propre théorie du groupe de référence. Son influence sur les études de la mobilité sociale sera de ce fait assez faible, car à partir de 1960, la composante proprement psychosociale des études de mobilité devient progressivement marginale dans la sociologie de la mobilité.

## **1.1. La conception fonctionnaliste de la structure sociale**

La théorie fonctionnaliste de la stratification sociale trouve son origine dans les travaux de Talcott Parsons<sup>96</sup>. Il est donc important de rappeler ses propres conceptions théoriques, dans la mesure où elles ont durablement influencé les travaux ultérieurs. En effet, non seulement les travaux fonctionnalistes sur la stratification se sont fondés sur ses préoccupations théoriques, mais la plupart des travaux sur la mobilité sociale se sont inscrits dans le même cadre, que ce soit les travaux macro-sociologiques, orientés sur la mesure du phénomène et la comparaison des différentes sociétés, ou les travaux psychosociologiques, qui s'intéressaient plus aux comportements individuels.

### **1.1.1. La théorie de Parsons**

Talcott Parsons n'a pas énoncé une théorie unique de la stratification sociale. On ne trouve des éléments précis que dans un petit nombre de publications<sup>97</sup>. Cependant, il en résulte bien une conception cohérente de la manière d'étudier la stratification et la mobilité sociale. L'importance qu'il accorde aux notions de valeur, de structure, et de système, implique en effet une certaine conception de la stratification dans laquelle la mobilité sociale joue un rôle clé. C'est dans l'analyse du rôle professionnel qu'il développe la notion de variables structurelles du système d'action, notion qui lui permet de distinguer différents systèmes sociaux à partir d'une série d'oppositions de valeurs : universalisme/ particularisme, performance/ qualité, neutralité/ affectivité, spécificité/ diffusion.

Appliquée à la stratification sociale, cette analyse l'amène d'abord à distinguer deux types de sociétés selon les normes institutionnelles dominantes<sup>98</sup>. Lorsque ces normes sont "particularistes", les positions sociales renvoient à des distinctions de race, de sexe, et de famille. L'organisation sociale qui en résulte est un système de castes rigides qui limite étroitement la mobilité des individus. Au contraire, quand les normes sont "universalistes", l'accès aux positions

---

<sup>96</sup> Pour plus de précisions sur le détail de la théorie de Parsons et sur l'influence de Tönnies, qui a ouvert la voie en introduisant la dichotomie société/ communauté, nous renvoyons au livre de Guy Rocher (1972).

<sup>97</sup> Talcott Parsons (1940, 1951, 1954).

<sup>98</sup> cf. l'article fondateur de Talcott Parsons (1940).

sociales dépend des capacités des individus à les occuper, dans un système qui les met en concurrence. L'organisation sociale correspondante est une société "ouverte". Ce sont deux idéaux types, mais la société indienne traditionnelle est apparemment proche d'un système de caste, alors que la société américaine semble être le prototype de la société ouverte. Empiriquement, Parsons estime qu'on observe le plus souvent des cas mixtes mêlant système de caste et ouverture sociale, par exemple dans la France du XVIIIème siècle ou dans les sociétés latino-américaines.

C'est à cause de la trop grande généralité de ces deux idéaux types que Talcott Parsons va affiner sa théorie. Dans une seconde formulation (Parsons, 1951), il introduit un second principe fondamental, qui est le mode dominant de sélection sociale - accomplissement (*achievement*) ou attribution (*ascription*) - qui caractérise une société. L'accomplissement est le processus par lequel les positions sociales sont occupées par les individus qui les ont méritées, par une série d'épreuves organisées, alors que l'attribution est le processus par lequel les positions sont attribuées à l'avance aux individus, les éventuelles épreuves relevant alors plus d'un rituel que d'une sélection. Ce second principe intéresse donc beaucoup plus la mobilité sociale que la stratification sociale. Combiné avec le premier, il permet de définir quatre idéaux types, que Parsons illustre à chaque fois par un exemple historique :

- Le modèle universaliste par accomplissement (exemple : la société américaine)
- Le modèle universaliste par attribution (exemple : la société allemande traditionnelle)
- Le modèle particulariste par accomplissement (exemple : la société chinoise traditionnelle)
- Le modèle particulariste par attribution (exemple : la société indienne traditionnelle)

C'est donc aussi par l'intensité de la mobilité sociale et par les modalités - hérédité ou capacités des individus - selon lesquelles s'opère le processus de distribution des individus dans les positions sociales que l'on peut caractériser les différents types de stratification. Globalement, l'apport de Parsons est donc d'intégrer la théorie de Sorokin dans un cadre plus général, en se référant explicitement aux normes et aux valeurs sociales, ce que ne faisait pas ce dernier. Cette similarité entre les deux sociologues n'a rien d'étonnant puisque Parsons a été nommé au département de sociologie de Harvard dès 1931, département dirigé à l'époque par Sorokin. Mais contrairement à Sorokin, Parsons ne rentre pas dans le détail du fonctionnement d'un système ouvert de

stratification sociale. Il en laisse le soin à ses disciples<sup>99</sup>.

Quelques années plus tard, Parsons (1954) réagira aux premiers travaux sur la stratification sociale par une nouvelle formulation, beaucoup plus confuse, de ses conceptions. Il critiquera notamment la tendance des sociologues américains à n'étudier que la mobilité sociale verticale, et exhortera ses collègues à s'intéresser à d'autres aspects du sujet. Il estime en effet que la mobilité "horizontale" - résidentielle, entre professions ayant le même statut social, entre organisations économiques - constitue un phénomène plus important à étudier. De même, il attribue beaucoup d'importance aux travaux "microsociologiques", fondés sur l'analyse des motivations et des personnalités des individus, pour comprendre le processus de mobilité sociale. Ces observations, plus orientées vers l'idéologie libérale que ses premiers travaux, auront beaucoup moins d'influence sur la sociologie américaine. L'analyse de la mobilité horizontale sera systématiquement négligée, et la psychosociologie de la réussite sociale s'appuiera plutôt sur les travaux de Robert K. Merton.

### **1.1.2. Le débat autour de la théorie fonctionnaliste de la stratification**

La conception fonctionnaliste de la structure sociale est donc exposée pour la première fois par Kingsley Davis et Wilber E. Moore (1945), tous deux professeurs associés à l'université de Princeton, mais qui ont passé leur PhD de sociologie quelques années plus tôt à Harvard. Selon eux, la stratification sociale peut être conçue comme un système hiérarchique de positions dont la distribution est déterminée d'une part par l'importance fonctionnelle des différentes positions pour la société, et d'autre part par la formation et le talent qui sont nécessaires pour les occuper. La stratification est ainsi le moyen par lequel les sociétés attribuent les positions les plus élevées et les plus rémunératrices à ceux qui sont à la fois les plus qualifiés et les plus adaptés à ces positions dans une optique fonctionnelle. Telle qu'elle est présentée, cette théorie est très utilitariste. En effet, ce qui y incite les individus à s'investir dans une formation et dans une carrière, c'est la rémunération, symbolique ou économique, que confèrent les positions élevées dans la stratification. Cette théorie est également très fonctionnaliste, plus que ne l'est celle de Parsons, puisqu'elle affirme sans ambiguïté le rôle déterminant de la fonctionnalité des positions sociales dans le système. C'est donc un peu une théorie extrémiste, qui

---

<sup>99</sup> Cette attitude théoricienne est vivement critiquée par Sorokin (1959), qui remarque également que Parsons a "oublié" de le citer. De fait, Parsons ne semble pas reconnaître sa dette, et cite exclusivement ses collègues fonctionnalistes.

va susciter une longue controverse et des développements théoriques nombreux.

La principale critique est émise par Melvin M. Tumin (1953), également professeur à Princeton<sup>100</sup>, qui pose la question des aspects "dysfonctionnels" de la stratification. Pour lui, la "fonctionnalité" des positions est soit une tautologie, soit le jugement de ceux qui ont le pouvoir et le capital dont dépendent les différentes positions de leurs subalternes. Or, le fait qu'ils aient ce pouvoir et ce capital est une des conséquences du système de stratification. Leur conception revient donc nécessairement à légitimer la stratification en place. En fait, le système de rémunération et d'occupation des différentes positions n'est qu'une des nombreuses variantes des systèmes de motivation possibles capables de faire fonctionner la société, et rien ne nous assure qu'il soit fonctionnellement supérieur aux autres. Parmi d'autres motivations alternatives, Tumin mentionne la "satisfaction intrinsèque à travailler", notion empruntée à Thorstein Veblen, et le "devoir social", notion empruntée à Max Weber. D'ailleurs, ces motivations peuvent être institutionnalisées, en particulier dans les emplois qualifiés.

Tumin critique également les aspects individualistes de la théorie de Davis et Moore. Ainsi, quand ces derniers évoquent les sacrifices nécessaires à leur formation consentis par les individus concernés, il estime qu'il s'agit là encore d'une rationalisation des privilégiés pour justifier leur position supérieure. L'étude de l'inégalité des chances montre en effet clairement que le déterminant principal de la durée de la formation est l'avantage culturel et économique des parents des individus.

Au passage, Tumin met le doigt sur une faille logique de la théorie de Davis et Moore. Il conteste la proposition qui fait du prestige une composante inévitable de la stratification. En effet, si l'on fonde le prestige sur le pouvoir et la rémunération économique, ce qui est l'interprétation la plus courante, cette proposition devient tautologique. Sinon, le prestige peut être fondé sur l'adhésion aux normes, sur l'âge et sur l'expérience, mais alors il n'est pas nécessairement lié à la stratification.

Enfin, Tumin énumère les aspects selon lui "dysfonctionnels" de presque tous les systèmes de stratification sociale. Le principal dysfonctionnement provient du phénomène de l'inégalité des chances scolaires et professionnelles, qui rend très approximatif le système de sélection des individus, et aboutit à un gaspillage des

---

<sup>100</sup> Entre-Temps, en 1948, K. Davis est devenu professeur à l'université de Columbia, où se poursuivent d'importantes recherches empiriques sur la mobilité sociale. Il est aussi directeur du Bureau of Applied Social Research de 1949 à 1951.

talents disponibles. En se référant à Merton, il conclue sur la nécessité pour le sociologue d'avoir conscience de la nature mixte de tout arrangement social, et d'en observer les dimensions latentes comme les dimensions manifestes.

Dans ces prises de position, Tumin exprime la critique interne la plus radicale qu'on puisse faire à la théorie fonctionnaliste de la stratification<sup>101</sup>. La conséquence de son point de vue est d'approfondir l'étude des facteurs qui contribuent réellement à placer certains individus dans des positions supérieures, et non les facteurs qui rendraient la stratification fonctionnelle. Or, il estime que le système de stratification, justement parce qu'il est inégalitaire, ne présente aucune garantie d'efficacité pour repérer les nouveaux "talents". On assiste plus à une reproduction des inégalités qu'à une sélection méritocratique des talents en vue d'occuper les positions les plus élevées. Fondamentalement, Tumin s'oppose donc à une approche normative de la stratification, qui poserait comme globalement fonctionnel le processus de reproduction des inégalités et de distribution des individus dans la hiérarchie des positions sociales. Il ouvre ainsi la voie à une approche positive de la stratification, dont un des aspects les plus développé est justement l'étude empirique de la mobilité sociale.

D'un point de vue positiviste, la position de Tumin est très forte, car aucune théorie globale ne peut plus rendre compte de tous les faits observés dès le début des années 1950. La conséquence logique de ce nihilisme théorique est alors le triomphe des conceptions de Merton, qui privilégient les théories à moyenne portée.

Pourtant, les conceptions fonctionnalistes ont eu la vie dure. Ainsi, à la fin des années 1950, Dennis H. Wrong (1959) critique la théorie de Davis et Moore comme trop générale et ignorante des déterminants de l'inégalité dans les sociétés concrètes. Pour lui, cette théorie sous-estime le degré d'héritabilité des positions et elle ne tient pas compte des conséquences négatives possibles de la mobilité sociale. Du point de vue de son adéquation aux données historiques, la théorie de Schumpeter lui semble préférable<sup>102</sup>. En dépit de cette prise de position bien peu fonctionnaliste, Wrong défend encore le point de vue selon lequel l'argument central de la nécessité fonctionnelle de la stratification n'est

---

<sup>101</sup> Ce radicalisme facilitera la réponse de Davis (1953), qui aura beau jeu d'exploiter les faiblesses des arguments de Tumin, mais sans apporter de réponses sur le fond. Il y a également chez Davis une cécité totale quant aux implications idéologiques conservatrices de sa théorie, attitude fréquente chez les fonctionnalistes.

<sup>102</sup> cf. l'exposé de la théorie de Schumpeter dans le chapitre I.

pas remis en cause. Or, on l'a vue dans l'exposé des œuvres de Sorokin et de ses précurseurs, le caractère inévitable de la stratification est une idée aussi vieille que la sociologie. Dans sa version modérée, l'hypothèse de la nécessité fonctionnelle de la stratification n'est que la reformulation de cette vieille idée dans le langage fonctionnaliste. Le fait qu'aucune société ne soit possible empiriquement sans un minimum de stratification plaide évidemment pour le postulat de la nécessité fonctionnelle, mais on voit mal comment faire de ce postulat le fondement d'une théorie de la stratification, sauf à lui dénier tout intérêt théorique.

L'échec du fonctionnalisme parsonien à expliquer le système de stratification et à en proposer une théorie compatible avec les travaux empiriques a sans doute contribué de manière déterminante à l'empirisme croissant des recherches statistiques sur la mobilité sociale. Le cadre théorique rituellement invoqué dans la plupart des études est en effet réduit à sa plus simple expression, et ne va guère au-delà des thèses émises par Sorokin. Il faut voir là l'effet global du positivisme qui baigne la sociologie américaine des années 1950, et qui, sous l'influence du philosophe Karl Popper, tend à rejeter les conceptions théoriques trop globales, comme celles de Parsons, considérées comme non-falsifiables.

## **1.2. Le rôle des facteurs psychosociaux**

Parmi les théories à moyenne portée, les plus novatrices par rapport à Sorokin sont les théories qui intègrent des éléments psychosociaux. Ainsi, sous l'influence de Merton, le fonctionnalisme oriente également la recherche vers l'étude des facteurs psychologiques de la mobilité, en faisant appel aux notions de norme, rôle, groupe primaire, etc. ...

### **1.2.1. La théorie du groupe de référence**

Dans un article fondateur, Robert K. Merton et Alice K. Rossi (1950) introduisent la notion de groupe de référence pour étudier la composante psychosociale du processus de mobilité. Le point de départ est l'enquête effectuée dans *The american soldier*, qui montre que les hommes les plus en conformité avec les normes militaires sont plus souvent promus. Or, dans le cas de l'armée, les normes militaires sont celles du hors-groupe (*out-group*), c'est-à-dire celles de l'armée dans son ensemble, différentes des normes de l'en-groupe (*in-group*), celles du groupe primaire. Cette conformité peut être définie comme

une socialisation anticipée qui prépare la promotion, et apparaît dans toute structure sociale où les individus aspirent à la mobilité ascendante. La socialisation anticipée n'est fonctionnelle que si les chances objectives de promotion sociale sont suffisamment élevées. Dans le cas contraire d'une structure sociale plutôt fermée, elle est dysfonctionnelle puisque l'individu qui aspire à la promotion finit par être rejeté par l'en-groupe et se retrouve marginalisé, en bordure de plusieurs groupes.

Ces cas de socialisation anticipée sont des cas particuliers de comportement du groupe de référence. Celui-ci attribue une légitimité plus ou moins grande à un tel comportement selon son degré de cohésion interne, son niveau culturel, et l'importance de la structure sociale ambiante pour le groupe. En règle générale, plus l'individu s'identifie à un autre groupe social, plus il s'aliène de son propre groupe, phénomène alors peu étudié par la sociologie, excepté dans le cas des immigrants.

En 1957, Merton<sup>103</sup> systématise ces notions en posant une série de problèmes :

- Une fraction de l'en-groupe prend le hors-groupe comme cadre de référence, ce qui accroît ses chances de promotion. Quels sont alors les caractères de ceux qui y sont enclins ? Le fait d'être isolé ou marginal au sein de son propre groupe renforce-t-il la tendance à chercher un cadre de référence extérieur, ou est-il au contraire un handicap ? C'est tout le problème du système de valeur et d'attitudes des mobiles ascendants qui est ici en jeu.

- Les mécanismes d'acceptation des valeurs de l'en-groupe sont souvent étudiés. Qu'en est-il des mécanismes de tropisme vers les hors-groupe ? Un taux élevé de mobilité renforce-t-il ce tropisme ? Si oui, il y aurait un lien positif entre les flux entre groupes et les phénomènes de déviance. Cette question renvoie donc à la nécessité d'une théorie fonctionnelle du conformisme et de la déviance.

- Quelles sont les relations entre le taux de mobilité et la légitimité du système social ? Un système à faible mobilité peut en effet être accepté. C'est donc qu'il existe d'autre moyen de légitimation du système, et qu'il n'est pas sûr qu'une variation de la mobilité ait une influence sur sa solidité, contrairement à ce que pensaient plusieurs précurseurs de l'étude de la mobilité.

- Les mobiles ascendants sont ceux qui acceptent et affirment les valeurs du

---

<sup>103</sup> Je me réfère à l'ouvrage de Merton (1957) dans sa traduction française de 1965, chapitre 7 : "Contributions à la théorie du groupe de référence".

groupe dominant. Est-ce un mécanisme latent et inconscient chez les individus ou une acceptation consciente des valeurs ? Cela a-t-il un rapport avec les stigmatisations d'"arrivistes" ou de "fayot", réactions hostiles des autres membres de l'en-groupe à cette socialisation anticipée. Ces réactions renforceraient l'isolement et l'orientation vers un hors-groupe des valeurs et du comportement de ceux qui en sont les victimes. Il y aurait donc un véritable mécanisme cumulatif qui aboutirait à une distinction nette de ceux qui sont dans une logique de mobilité ascendante et les autres. Dans le même sens, on peut analyser l'anxiété comme un indice d'absence du sentiment d'appartenance au nouveau groupe. C'est alors tout le problème de l'intégration au groupe visé, de la ratification du trajet de mobilité par le groupe d'accueil, qui est en jeu.

Les idées de Merton ont eu une influence importante sur les travaux qui cherchaient à intégrer toutes les dimensions du processus de mobilité. Mais, à l'image d'une bonne partie de la psychosociologie, elles ne résistèrent pas à la quantification croissante de la sociologie au cours des années 1960. Pourtant, l'apport de Merton est d'autant plus important que celui-ci a également joué un rôle déterminant dans l'étude empirique de la mobilité. Sa caution théorique à l'entreprise de quantitatistes comme Lazarsfeld a en effet facilité la réalisation des grandes enquêtes de mobilité.

### **1.2.2. La théorie de la cristallisation du statut**

Une autre contribution importante pour l'étude des facteurs psychologiques de la mobilité est la notion de cristallisation du statut, introduite par Lenski (1954). Si les positions de l'individu sur plusieurs échelles sociales - revenu, éducation, profession, ethnie - ne sont pas au même niveau, il y a non-congruence des statuts sociaux, ou faible cristallisation, et ces aspects non verticaux du statut peuvent générer des comportements spécifiques, comme le libéralisme politique. Certains types d'inconsistance du statut sont plus importants. Ainsi en est-il de la combinaison d'un bas statut ethnique avec un haut revenu, un haut niveau d'éducation ou un statut professionnel élevé combinaison qui caractérise les noirs de la *middle-class*. De même, la combinaison d'un haut niveau professionnel et d'un bas niveau d'éducation, typique du *self-made man*, présente un intérêt particulier pour l'analyse de la mobilité ascendante.

La prise en compte des différents statuts qui résultent de ces combinaisons permet de rendre compte de l'extraordinaire diversité des conduites individuelles au sein d'une même culture, puisque chaque statut renvoie à un ensemble

normatif spécifique. Cette conception de la structure sociale s'applique particulièrement bien dans l'analyse de la sélection des individus pour accéder aux différentes positions sociales.

Les théories du groupe de référence et de la cristallisation du statut permettent ainsi d'analyser la mobilité sociale comme un véritable processus psychosocial, qui demande un investissement spécifique des individus concernés pour surmonter toute une série de problèmes liés au passage d'un groupe social à un autre. Elles constituent donc une rupture par rapport à l'abstraction formelle de la mobilité conçue comme un simple déplacement dans l'espace social, sans prise en compte de l'intégration de l'individu dans un réseau d'interactions sociales indissociable de son groupe d'origine. L'introduction dans l'analyse des composantes psychologiques, relationnelles et culturelles de la position sociale permet ainsi de comprendre que la mobilité ne va pas de soi pour l'individu et qu'elle suppose une forte destructuration sociale ou un haut niveau de motivation pour s'opérer.

Ces perspectives alimentèrent surtout la psychosociologie naissante de l'époque, et leur traduction en travaux empirique sur la mobilité se heurta très vite au problème de la mesure du phénomène. En effet, l'introduction de variables psychologiques incitait à une étude microsociologique des phénomènes de mobilité, alors même que tout l'arsenal de la sociologie quantitative allait s'orienter vers l'étude globale de la société. Aussi les travaux psychosociologiques sur la réussite scolaire ou professionnelle cesseront-ils de se référer au cadre théorique de l'analyse de la mobilité. Seuls un petit nombre de travaux des années 1950-60 se placeront explicitement dans le cadre défini par Merton et Lenski, et ils n'auront aucune influence sur l'évolution de ce champ de recherche autonome que devient alors l'étude de la mobilité.

## 2. Les enquêtes de mobilité sociale

C'est la question de la mesure de la mobilité sociale qui va absorber l'essentiel des efforts des sociologues engagés dans ce domaine, en collaboration avec des démographes et des statisticiens. Cette mesure est indissociable du développement des grandes enquêtes de sociologie menées par différentes institutions chargées d'établir les statistiques sociales. Aux Etats-Unis, les premières enquêtes seront effectuées à partir de 1945 par les instituts associées aux grandes universités, l'*Office of Public Opinion Research* à Princeton, le *National Opinion Research Center* à Chicago, puis par la suite l'*Institute for Social Science Research* de l'UCLA (University of California of Los Angeles), l'*Institute of Industrial Relations* de Berkeley, le *Survey Research Center* de l'University of Michigan, etc. ...

Parallèlement, ces instituts de recherche, qui reçoivent des financements de différentes fondations, accueillent les spécialistes de la mobilité sociale, ce qui permet à ces derniers de mener à bien leurs recherches quantitatives tout en collaborant aux programmes de ces instituts. Ainsi, Richard Centers est chercheur à l'*Office of Public Opinion Research* à Princeton en 1946-48, Natalie Rogoff est chercheur au *Bureau of Applied Social Research* à Columbia en 1951-54, Reinhard Bendix est chercheur à l'*Institute of Industrial Relations* de Berkeley à partir de 1948, Ralph H. Turner est chercheur à l'*Institute for Social Science Research* de l'UCLA en 1953-56, Seymour M. Lipset est directeur associé du *Bureau of Applied Social Research* à Columbia en 1954-56, Otis D. Duncan est directeur associé du *Population Research and Training Center* à Chicago de 1951 à 1962, etc. ... C'est donc en partie grâce à l'intégration de plus en plus étroite des départements de sociologie des grandes universités américaines à des centres de recherches dotés de gros moyens financier, que l'analyse empirique de la mobilité sociale peut se développer rapidement, sans commune mesure avec le piétinement des enquêtes monographiques d'avant-guerre.

Dans le cas du *Bureau of Applied Social Research* de l'Université de Columbia,

Michael Pollak (1979) a bien montré comment Paul Lazarsfeld (1901-1976) l'a conçue comme une "entreprise de recherche", qui associe les contraintes classiques de l'entreprise, contraintes de productivité et de délais, et la nécessité de la rigueur méthodologique et théorique. Cette conception débouche inévitablement sur une standardisation des méthodes et des concepts mis en œuvre, et sur une routinisation croissante des procédures, qui étouffe peu à peu toute créativité intellectuelle et écarte la sociologie empirique d'une conception de la science comme productrice de savoir. Pollak illustre cette opposition entre deux conceptions de la sociologie par le conflit qui a opposé Lazarsfeld à Adorno, alors que ce dernier était initialement associé à l'entreprise. Dans le cadre du *Bureau of Applied Social Research*, les recherches sur la mobilité sociale, à vrai dire sans utilité sociale directe, apparaissent comme un sous-produit développé sur l'initiative de Natalie Rogoff, puis de Seymour Lipset<sup>104</sup>. Mais elles ont sans aucun doute été fortement influencé par le fonctionnement standardisé du centre. La forme prise par l'étude de la mobilité sociale, ainsi que l'appauvrissement théorique de la recherche dans ce domaine, doit certainement beaucoup aux contraintes spécifiques de la recherche empirique en sociologie. Ceux qui n'acceptaient pas cette logique ont pris leurs distances pour revenir à des études plus qualitatives, comme C. Wright Mills, dont l'étude de l'élite constitue un apport important à la sociologie de la mobilité.

En effet, même si l'on manque d'études plus poussées en histoire de la sociologie, les autres centres de recherche, copiés sur le modèle du *Bureau of Applied Social Research*, ont été pris dans le même tissu de contraintes et de contradictions. Ce fut le cas en particulier à Chicago, où les enquêtes étaient faites par le *National Opinion Research Center* et leur analyse sociologique par le *Population Research and Training Center*, et où furent développés beaucoup des outils méthodologiques et statistiques nécessaires à l'étude de la mobilité sociale. Au cours des années 1950 se constitue ainsi un réseau de chercheurs spécialisés dans l'étude de la mobilité, qui devient une spécialité à part entière de la sociologie. La domination anglo-saxonne devient alors très forte. L'ancienne approche sorokinienne est marginalisée, et seul subsiste le cadre théorique global, en définitive peu influencé par le fonctionnalisme de Parsons et Merton.

En Europe, une plus grande intégration de la recherche à l'administration publique permet un fonctionnement différent, car les grandes enquêtes quantitatives sont menées directement sur financement public. Mais les

<sup>104</sup> D'autres spécialistes de la mobilité sont également passés par le *Bureau of Applied Social Research*, comme Bernard Barber, Peter Blau, Hans Zetterberg, et C. Wright Mills.

conséquences en matière de divorce entre deux conceptions de la sociologie sont similaires.

## 2.1. Les premières enquêtes américaines

Les grandes enquêtes de mobilité sociale ont été précédées par un ensemble d'enquêtes monographiques aux Etats-Unis<sup>105</sup>. Chacune de ces enquêtes explore, le plus souvent de manière incidente, un des aspects de la mobilité sociale aux Etats-Unis. Cependant, bien que des outils statistiques aient été proposés dès le début du siècle pour étudier l'hérédité, ils restent inutilisés dans l'analyse de la mobilité sociale, faute de disposer de gros échantillons représentatifs. Cette lacune sera comblée par deux enquêtes nationales effectuées aux Etats-Unis au lendemain de la guerre, toutes deux par des organismes de sondage.

L'enquête de l'*Office of Public Opinion Research* de Princeton est menée par Richard Centers en 1945 sur un échantillon de la population active masculine non agricole. Celle du *National Opinion Research Center* (NORC) de Chicago l'est par Albert Reiss en 1947, également sur un échantillon d'hommes actifs, mais qui inclue les paysans. Ces enquêtes utilisent des échelles sociales fondées sur une hiérarchie des professions mise au point par les services statistiques fédéraux<sup>106</sup>.

Natalie Rogoff (1950) a utilisé ces deux enquêtes pour construire une table qui croise la profession des hommes et celle de leurs pères, à partir d'un schéma de classe en sept catégories : *professionals*, chefs d'entreprise, cols blancs, ouvriers qualifiés et artisans, ouvriers semi-qualifiés, manœuvres, cultivateurs. A partir d'une lecture directe, elle en tire quatre observations :

- Les deux tiers des hommes sont mobiles par rapport à leur père.
- Quelle que soient leur origine, les hommes ont plus de chance d'exercer la profession de leur père que n'importe quelle autre profession.
- La plus forte barrière limitant la mobilité se situe entre professions manuelles et non manuelles.

---

<sup>105</sup> cf. la fin du Chapitre I.

<sup>106</sup> cf. Centers (1948, 1949).

- La mobilité descendante est relativement forte, mais cela résulte d'un effet âge, car une partie des hommes étudiés sont en début de carrière, donc à des positions professionnelles relativement basses.

Cette caractérisation schématique des flux de mobilité contient plusieurs observations que l'on retrouve dans toutes les tables de mobilité. Le deuxième point, la forte probabilité d'hériter de la position sociale du père, déjà mentionné par Sorokin, est pratiquement toujours observée par la suite. Le clivage manuel / non manuel est important dans toutes sociétés, même s'il est difficile de parler de "barrières" comme le fait Rogoff. L'incidence de l'effet âge sur la table brouille beaucoup les conclusions que l'on peut en tirer, et ne sera résolu que tardivement, dans les années 1970<sup>107</sup>.

Une autre enquête qui mesure la mobilité est menée en 1949 par l'*Institute of Industrial Relations* par Seymour M. Lipset et Rheinard Bendix. Il s'agit de l'*Oakland Labor Mobility Survey*, destinée à une étude de la mobilité du travail dans les villes américaines. Elle servira à faire la plupart des études américaines de mobilité sociale, publiées de 1952 à 1960<sup>108</sup>.

Par la suite, les enquêtes de sociologie incluent de plus en plus fréquemment des variables d'origines sociales, comme les enquêtes du *Survey Research Center* de l'Université de Michigan. Mais il n'y aura pas de véritable enquête de mobilité, qui permette d'étudier tous les aspects du sujet avant l'enquête menée par Peter M. Blau et Otis D. Duncan (1967).

---

<sup>107</sup> Excepté en France, où Jacques Desabie (1955) publie une table de mobilité des seuls hommes de 40 à 59 ans, ce qui permet de neutraliser l'effet âge.

<sup>108</sup> Parmi les analyses menées à partir de ces enquêtes, il faut mentionner les travaux de Lipset et Bendix (1959) et de Miller (1960).

## **2.2. Les premières enquêtes européennes**

L'Europe, qui est à l'origine de l'étude de la mobilité sociale, continue à produire des travaux dans ce domaine, mais dans une proportion bien moindre qu'aux Etats-Unis. De plus, ces travaux sont hétérogènes et conduits à partir de matériaux empiriques différents selon les pays. Pourtant, dès la fin des années 1940, se constitue un milieu restreint de sociologues et de démographes spécialisés dans ce sujet, sur lequel s'appuieront les travaux futurs. De ce fait, quelques enquêtes pionnières sont menées un peu à l'écart des grands appareils producteurs de statistiques. C'est le cas en France en 1948, puis au Royaume-Uni et en Italie en 1949.

### **2.2.1. Les enquêtes pionnières**

Les trois enquêtes présentées ci-dessous sont représentatives des traditions nationales de chacun des pays concernés. En matière d'étude de la mobilité sociale, les Italiens et les Français ont plutôt une tradition démographique, alors que les Anglais, comme les Américains, ont une tradition sociologique forte. Dans d'autres pays, comme la Suède, l'Allemagne, ou le Japon, se préparent également des enquêtes de mobilité. Ainsi s'amorce un mouvement d'internationalisation de l'étude de la mobilité sociale, qui va justifier son inscription à l'ordre du jour du congrès international de sociologie de 1953.

#### **2.2.1.1. L'enquête française**

La première enquête française destinée à mesurer la mobilité sociale a été faite en 1948 par Marcel Brésard, de l'INED<sup>109</sup>. Elle utilise un cadre de référence sensiblement différent de celui des américains. L'analyse est faite en termes de lignées, et les professions des ascendants sont considérées comme "caractéristiques sociologiques" du sujet. Il s'agit en effet de mettre en évidence des facteurs démographiques de la mobilité, en particulier de la fécondité différentielle. Comme le montre Thévenot (1990), Brésard s'inscrit ainsi dans la controverse traditionnellement française sur le rôle de la taille de la famille dans les comportements d'ascension sociale<sup>110</sup>.

---

<sup>109</sup> Cette enquête est présentée par Marcel Brésard (1950). Son utilisation ultérieure par Nathalie Rogoff (1953) a été sévèrement critiquée par Daniel Bertaux (1969) du fait du manque de représentativité de l'échantillon.

<sup>110</sup> Cette controverse est alors vieille de 50 ans ! cf. le chapitre I pour l'exposé des prises de position des démographes français au début du siècle.

Les professions sont saisies à travers une "échelle sociale", nomenclature qui ressemble à une ébauche de ce que seront plus tard les Catégories Socio-Professionnelles de l'INSEE :

1. Industriels et professions libérales.
2. Fonctionnaires I et cadres.
3. Commerçants.
4. Cultivateurs exploitants.
5. Fonctionnaires II et employés.
6. Ouvriers et manœuvres.
7. Ouvriers agricoles.

Brésard utilise cette nomenclature comme une échelle ordonnée, bien qu'il ait conscience du caractère discontinu d'un tel découpage et de l'approximation qu'il y a à l'identifier à la hiérarchie sociale.

Les tables construites sur ces bases révèlent une forte hérédité père-fils (mesurée par le ratio  $F_{ii}/F_{i.F.i}$ ), hérédité particulièrement prononcée chez les cadres et chez les industriels et professions libérales. De plus, l'importance des origines agricoles est montrée par une forte proportion de grands-pères cultivateurs (supérieure à 28%), quels que soient les groupes sociaux.

Brésard ne se contente pas de mesurer la mobilité. Il décompose l'effet de la fécondité en un effet d'origine sociale et un effet propre à la taille de la famille, à origine sociale fixée. Il montre alors que l'ascension sociale est un peu plus fréquente quand le sujet est issu d'une petite famille, d'un ou deux enfants. Mais cet effet ne s'observe pas aux deux extrémités de la hiérarchie sociale, d'une part chez les salariés agricoles, et d'autre part chez les cadres, industriels et professions libérales. Cet effet de la taille de la famille d'origine correspond d'ailleurs à une durée de scolarité inversement liée au nombre d'enfants. Sur le plan théorique, le commentaire de Brésard reste emprunt de psychologisme, comme en témoigne un long développement sur les motifs du choix de la profession, qui apparaît comme le seul facteur de mobilité étudié en dehors de la démographie<sup>111</sup>.

---

<sup>111</sup> Dans une publication ultérieure (Marcel Brésard, *Le chef d'entreprise et la mobilité sociale*, Paris, Editions de l'Entreprise Moderne, 1961, 124 p.), il rejettera la métaphore spatiale, la référence à la mobilité parfaite, et les termes biologiques (circulation, capillarité, viscosité). Les interprétations psychologues dominent cet essai philosophique.

Cette enquête est la première du genre en France, mais son échantillon n'est pas représentatif, comme l'atteste la comparaison faite avec le recensement de 1946<sup>112</sup>. Ainsi, si les résultats de l'étude de Marcel Brésard peuvent apporter d'utiles informations qualitatives, il n'est cependant pas possible d'en déduire une quantification des flux de mobilité. Cela ne sera possible qu'avec l'enquête menée par l'INSEE en 1953.

Les résultats de l'enquête de l'INED ont également été commentés par Alfred Sauvy (1954). Le phénomène de la mobilité verticale y est analysé en terme d'équilibre général de la population, dans une perspective proche de Pareto, ce qui permet à Sauvy d'identifier l'influence des facteurs structurels. La forte hérédité sociale des classes supérieures s'explique selon lui par un comportement collectif de résistance à la descente sociale, et constitue un frein à la mobilité qu'il qualifie de "viscosité sociale", reprenant le vocabulaire des démographes du début du siècle.

Les analyses de l'INED montrent que les français sont alors à la pointe de la recherche sur la mobilité sociale dans ses aspects techniques. Mais l'interprétation qui accompagne les résultats statistiques se rattache à une tradition ancienne qui ignore tant l'apport de Sorokin que les travaux fonctionnalistes sur la stratification sociale. On peut y voir une des causes du déclin de cette tradition de recherche par la suite, puisque dès le début des années 1950, l'étude de la mobilité sociale deviendra un quasi-monopole des statisticiens de l'INSEE, en tant que sous-produit d'enquêtes qui visent à mesurer les flux de main d'œuvre et la relation formation-emploi, comme le montre Laurent Thévenot (1987).

### **2.2.1.2. L'enquête italienne**

L'enquête présentée par Livio Livi (1950) fut effectuée en 1949 auprès d'un échantillon de 636 hommes actifs de 18 ans. Son étude se situe dans la continuité des travaux des démographes italiens du début du siècle. Il s'agit de mesurer les effets de l'"occlusion sociale", qui résulte à la fois de causes économiques héréditaires, liées au milieu, et de causes bio-héréditaires.

Livi emploie une méthode nettement plus élaborée que Rogoff ou Brésard, puisqu'il commence par neutraliser l'effet du cycle de vie en comparant les individus d'une même génération au même âge. Autre préoccupation

<sup>112</sup> Une telle vérification est faite par Daniel Bertaux (1969), et reprise par Claude Thélot (1982).

moderniste, il insiste sur le caractère représentatif de son échantillon. Enfin, il n'hésite pas à passer d'une nomenclature de catégories sociales hiérarchisées à une variable quantitative qui mesure le niveau social et permet de calculer facilement divers indices de mobilité. La référence théorique est celle de la mobilité parfaite, complétée par la référence complémentaire à l'immobilité maximale. On se trouve donc clairement dans le cadre théorique normatif dessiné par Talcott Parsons. La mobilité calculée se trouve nécessairement entre ces deux extrêmes.

L'enquête de Livi et le traitement qu'il applique à ses données sont très intéressants car ils préfigurent ce que sera l'étude de la mobilité dans les années 1970, vingt ans plus tard, au moment la tendance à quantifier sera à son maximum. Pourtant, son analyse se réfère en partie à un cadre biologique un peu désuet.

### **2.2.1.3. L'enquête anglaise**

Au Royaume-Uni, c'est David V. Glass (1954) qui lança la première grande enquête nationale en 1949. L'objet de l'enquête britannique de 1949 était la mesure de la transmission du statut et du prestige. Pour la première fois dans une enquête de grande ampleur, on postule que la profession est un bon indicateur de la place dans la hiérarchie sociale. La méthode adoptée est celle de Morris Ginsberg, qui consiste à construire des tables de mobilité père / fils, sur des catégories de statut<sup>113</sup>. Elle est enrichie par la référence à la mobilité parfaite, identifiée non à un idéal de justice sociale, mais à l'indépendance statistique dans la table de mobilité, ce qui justifie le calcul d'indices de liaisons. Dans ses calculs, Glass adopte l'indice d'association proposé par Natalie Rogoff<sup>114</sup>.

Le premier résultat est le constat d'une forte mobilité sociale. Glass insiste sur le rôle de l'école et de l'éducation dans le niveau de mobilité observé. Mais il met aussi l'accent sur le degré d'exclusion élevé dans l'accès aux positions supérieures, qui rend caduque la réalisation de l'idéal d'égalité des chances. Enfin, il trouve une nette corrélation entre l'inégalité des conditions et l'inégalité des chances, et pense que les tentatives de réforme de l'éducation seront limitées dans leurs effets "égalitaires". Pour Glass, la sélection méritocratique risque d'accroître les tensions qui résultent de la division sociale.

---

<sup>113</sup> cf. Ginsberg (1929), présenté au chapitre II.

<sup>114</sup> Il se réfère également aux travaux italiens dont nous avons parlé au chapitre I, et à l'enquête de Livio Livi, exposée ci-dessus.

Cette dernière conclusion est importante. C'est en effet la première fois qu'un sociologue émet des doutes quant à l'efficacité de l'égalité formelle devant l'éducation pour améliorer l'égalité des chances. Glass inaugure une tradition d'analyse sociologique qui cherchera à démontrer par tous les moyens la faible influence de l'école républicaine et démocratique sur l'égalité des chances d'accès aux diplômes. Comme nous le verrons, cette tradition n'est pas homogène, car si le constat est le même pour la plupart des spécialistes de l'éducation, les explications sont diverses et contradictoires.

### **2.2.2. L'échec du projet international d'enquêtes**

La situation de l'étude de la mobilité sociale au début des années 1950 est analysée par Goldthorpe (1984) dans une perspective d'opposition entre écoles sociologiques. Pour lui, la tradition inaugurée par David Glass marque le début des travaux empiriques fonctionnalistes, comme ceux de Gösta Carlsson (1958) et de Kaare Svalastoga (1959), qui l'emportent sur les analyses en termes de classes sociales. Le développement logique de cette approche serait l'orientation ultérieure vers l'étude de l'acquisition du statut<sup>115</sup>.

Cette interprétation est renforcée par l'analyse de la controverse provoquée par les critiques d'Alain Touraine au Congrès International de Sociologie de 1953. Alors que David V. Glass propose une enquête internationale coordonnée, sur le modèle de l'enquête anglaise, Touraine critique l'utilisation d'une échelle de prestige, la conception "subjective" de la stratification sociale qui en résulte, et la conception "conservatrice" de la mobilité conçue comme déplacement des individus le long d'une telle échelle sociale. Il oppose à cette approche une analyse "objective" de la mobilité, qui privilégie l'étude des rapports de classe en s'appuyant sur une investigation de type ethnographique, puisqu'il s'agit de s'en tenir aux "faits"<sup>116</sup>.

L'objectivisme de principe de Touraine a pour effet pratique de retarder le développement de l'analyse de la mobilité sociale en termes de classes sociales.

---

<sup>115</sup> cf. chapitre V.

<sup>116</sup> ISA, *Congrès de Liège, communication papers*, août 1953. Touraine mettra cette méthode en application dans l'étude des ouvriers issus de l'exode rural. cf. Alain Touraine et Orietta Ragazzi, *Ouvriers d'origine agricole*, Paris, Le Seuil, 1961, 128 p.

En effet, le projet d'enquête qu'il avait élaboré ne sera finalement pas engagé<sup>117</sup>. L'approche fondée sur les classes sociales reviendra en force à la fin des années 1970 avec l'introduction de l'analyse log-linéaire comme méthode de mesure, mieux adaptée à une représentation de la société en termes de classes. Pour Goldthorpe (1984), les analyses classiques de la mobilité restent dominées jusqu'à ce renouveau tardif. Cela n'est pas sûr, comme le montrent bien les travaux allemands, français, et italiens, qui représentent les grandes tendances de la sociologie européenne. Il semble que l'interprétation de Goldthorpe s'applique surtout à la sociologie anglo-saxonne et scandinave, qui se replie alors exclusivement sur l'analyse fonctionnaliste de la structure sociale.

### **2.2.3. La multiplication des enquêtes dans les années 1950**

En dépit des dissensions révélées par le congrès de 1953, ce dernier donne une impulsion décisive à un vaste mouvement d'enquêtes nationales de mobilité, réalisées dans un grand nombre de pays. C'est le cas en France en 1953, au Danemark en 1953-54, aux Pays-Bas en 1954, en Norvège en 1957. En Allemagne, trois enquêtes ont été menées dans cette décennie, en 1953, 1955, et 1957. Il faut également mentionner les études menées à partir de document administratif, comme le recensement de 1949 en Hongrie, et le recensement de 1950 en Suède.

Pour compléter ce tableau, il faudrait mentionner les travaux menés en dehors d'Europe. En fait, seul le Japon dispose d'une enquête de mobilité, réalisée en 1955. Dans les autres pays, le matériel empirique se limite à des enquêtes locales, en général sur une grande ville, comme Melbourne, Poona (Inde), ou Sao Paulo.

Pour illustrer la diversité des enquêtes européennes et le type d'analyse qu'elles permettent, on décrit ci-dessous quatre études de mobilité, assez représentatives des travaux de l'époque. Une des conséquences de ces grandes enquêtes nationales a été de réfuter le postulat d'une plus grande mobilité sociale aux Etats-Unis, postulat justifié par la plus grande "ouverture" supposée de la société américaine. Cependant, ce résultat est très contesté et une analyse comparative plus rigoureuse de la mobilité se heurte alors à de multiples difficultés techniques. Ces difficultés ne seront partiellement résolues que dans les années 1980<sup>118</sup>. La principale difficulté est bien sûr le fait que chaque enquête de

---

<sup>117</sup> Laurent Thévenot (1990) décrit ce projet comme une véritable enquête sociologique, qui devait être menée en collaboration avec l'INSEE sur un échantillon de 10 000 personnes.

<sup>118</sup> cf. le chapitre IV, sur l'utilisation de l'analyse log-linéaire dans les études comparatives de

mobilité utilise une nomenclature distincte de positions professionnelles. Aussi les comparaisons qui se basent sur les tables de mobilité déjà publiées s'avèrent-elles très fragiles. De plus, ces différentes tables sont souvent construites selon des méthodes différentes, et les sources utilisées comme la définition de la population étudiée diffèrent d'un pays à l'autre.

### **2.2.3.1. L'enquête française**

En France, l'INSEE effectue une première mesure de la mobilité sociale en France en ajoutant à l'enquête Emploi de 1953 quelques questions sur l'origine sociale des enquêtés. Cette enquête est menée auprès de 5000 ménages représentatifs sur la base du recensement de 1946. Les résultats, publiés par Jacques Desabie (1955)<sup>119</sup>, se bornent à deux tables en pourcentages qui permettent de comparer la destinée selon la catégorie du père, et la répartition du recrutement de chaque catégorie entre les différentes origines sociales. Ces tables font apparaître de fortes similitudes avec les tables de Rogoff et de Glass, avec une particularité française, qui est la forte proportion des employés et ouvriers d'origine agricole. Vers 1950, la France est en effet un pays beaucoup plus agricole que les pays anglo-saxons, et la classe ouvrière y est en forte croissance, alors qu'elle est constituée depuis longtemps au Royaume-Uni. Il n'est donc pas étonnant que la répartition des origines sociales y soit déformée dans ce sens. Cette particularité française illustre parfaitement les problèmes auxquels vont se heurter les tentatives de comparaisons internationales dans ce domaine. Ainsi, dès le milieu des années 1950, les sociologues comprennent que la grande différence des structures sociales nationales rend très difficile la comparaison.

### **2.2.3.2. L'étude suédoise**

L'analyse de Carlsson (1958) est fondée sur un gros échantillon (12 800) représentatif de 9 cohortes d'hommes suédois, issu d'un panel démographique. La profession du fils est connue au recensement de 1950, et celle du père par l'acte de naissance. Ce sont donc des données relativement médiocres quant à la qualité des informations professionnelles, mais elles sont complétées par une enquête psychosociologique menée sur un échantillon restreint de 800 hommes.

---

mobilité.

<sup>119</sup> L'enquête a été ré-exploitée par Claude Thélot (1976, 1980, 1982, 1983), à des fins de comparaisons dans le temps. Thélot en a profité pour publier plusieurs tableaux inédits et plus précis que ceux de Desabie. cf. chapitre V.

Dans ses conclusions, Carlsson est beaucoup plus prudent que Glass. Il observe notamment les erreurs de classement professionnel. Il pense que l'on surestime systématiquement la mobilité, mais que dans les enquêtes, les erreurs sur la profession du père sont partiellement compensées par les erreurs sur celles du fils. Il arrive à des résultats semblables à ceux de Glass, et la comparaison des cohortes le pousse à conclure à l'absence de tendance dans l'évolution de la mobilité. Enfin, remarquant la faiblesse du niveau général d'éducation, il considère que l'importance de l'éducation dans l'explication ne peut être que limitée, et que l'effet direct du statut social du père sur celui du fils est important.

Enfin, il travaille avec deux approches de la stratification sociale, celle qui consiste à établir une hiérarchie professionnelle en dix grandes catégories, et celles qui se fondent sur une échelle de prestige presque continue. A partir de cette double approche, il conclut à une relation inverse entre distance sociale et intensité de la mobilité sociale. Le constat de cette relation sera par la suite renforcé par de nombreuses observations, et conforte l'utilisation de la métaphore de l'espace social dans l'analyse de la mobilité sociale. Cette relation est la principale justification d'une conception qui fait des flux de mobilité révélés par la table de mobilité, des indicateurs de distance sociale. Cette conception connaîtra un regain d'intérêt dans les années 1970.

### **2.2.3.3. L'étude danoise**

L'enquête danoise a été menée par Kaare Svalastoga (1959) en 1953-54 sur un échantillon de 3000 individus. Son exploitation est faite dans le cadre du plus pur fonctionnalisme, et les professions sont traduites en scores dans une échelle de prestige. Cela permet de construire des strates hiérarchisées sur la base des ressources économiques, du degré de pouvoir, du niveau d'éducation, et du prestige.

La mobilité sociale est alors étudiée à partir de cette échelle de statuts, par le calcul d'indices de mobilité et de longueur de la distance sociale parcourue. Avec cet outil, Svalastoga étudie successivement les changements structurels, démographiques ou liés à l'évolution de la stratification, les attitudes et opinion à l'égard de la mobilité professionnelle, l'effet des migrations, du niveau d'éducation, de la carrière professionnelle, des facteurs liés à l'origine sociale - taille de la famille, rang de naissance, éducation du père, profession et carrière du père -, et des facteurs liés au mariage - origine sociale du conjoint, nombre

d'enfants -. L'apport de Svalastoga est de mesurer l'effet direct des différents facteurs possibles sur la mobilité sociale, par le balayage d'un catalogue presque complet des variables mobilisables. Une telle opération est réalisée ici pour la première fois.

La prise en compte d'une multiplicité de facteurs permet notamment à Svalastoga de relativiser l'effet de l'éducation sur l'intensité de la mobilité sociale. Il montre que le statut professionnel est au moins autant déterminé par l'origine sociale que par le système scolaire.

#### **2.2.3.4. L'enquête allemande**

L'enquête allemande de 1955, menée auprès de 3385 hommes et femmes adultes, est analysée par Janowitz (1958). Il utilise un schéma de classes en 6 catégories, largement inspiré de la classification de Warner, distinguant *middle (upper/ lower) class*, *lower (upper/ lower) class*, et *farm (owner/ worker)* . Il conclut à une forte mobilité inter-génération, avec 45% de mobiles. Une part majoritaire de la mobilité est descendante, ce qu'il explique par les effets de la guerre, notamment le problème des réfugiés de l'Est et le déracinement et la prolétarianisation des petits agriculteurs. En effet, la mobilité descendante est beaucoup plus fréquente chez les réfugiés.

Un des originalités de Janowitz est d'observer l'effet de la religion. Il note que les chances relatives de mobilité, ascendante ou descendante, sont les mêmes quelle que soit la religion, et ce malgré une distribution professionnelle différente. En effet, les catholiques sont plus nombreux dans les statuts les plus bas, et les protestants dominant dans la *middle class*, particulièrement dans la *upper-middle class*. L'analyse de Janowitz est ainsi l'un des rares apports des travaux sur la mobilité sociale à la controverse autour des thèses de Max Weber sur les effets du protestantisme dans la genèse du capitalisme.

Les résultats auxquels conduisent ces différentes études nationales sur la mobilité révèlent un paysage scientifique éclaté. Chaque spécialiste s'attache à des aspects particuliers du processus de mobilité, et montre ainsi la richesse de cette entrée théorique. Mais les quelques exemples qui viennent d'être exposés montrent aussi à quel point les méthodes et cadres d'analyse divergent. Dans ces conditions, toute comparaison internationale un peu précise s'avère illusoire, et le seul pays où s'élabore une vue exhaustive et synthétique de ce champ de recherches demeure les Etats-Unis.

### 3. Les grands thèmes de recherche vers 1960

Dès 1959, la synthèse effectuée par Seymour Lipset et Reinhardt Bendix permet de mesurer l'évolution du champ de recherche depuis l'ouvrage de Sorokin. Ces résultats font apparaître trois traits marquants, que l'analyse de la mobilité sociale avait alors en commun avec l'ensemble de la sociologie nord-américaine : l'empreinte du fonctionnalisme, la fragilité des outils statistiques, et la dispersion de la problématique d'ensemble en un grand nombre de théories à moyenne portée, selon l'orientation préconisée par Merton.

Après avoir défini la mobilité sociale "comme le processus par lequel les individus bougent d'une position à une autre dans la société, positions auxquelles correspondent, par consentement général, des valeurs hiérarchiques spécifiques"<sup>120</sup>, Lipset et Bendix distinguent trois grandes orientations dans l'analyse de la mobilité :

En premier, il importe d'étudier la relation origine/ destinée, en référence à un idéal type de société, par exemple une société caractérisée par une parfaite mobilité des chances. Ce thème s'attache à la mesure de l'intensité de la mobilité sociale. Il s'agit surtout de positionner une population ou une société donnée par rapport aux deux idéaux types suivants : la société parfaitement rigide qui limite la mobilité sociale au minimum requis par les facteurs structurels, démographiques et économiques ; et la société parfaitement fluide, dans laquelle l'accès aux différentes positions sociales est indépendant de l'origine sociale. Ce positionnement s'effectue par la mesure de "taux de mobilité", mesure qui pour des raisons techniques, se limitent le plus souvent à la mobilité socioprofessionnelle. L'étude des deux autres types de mobilité, étudiés brièvement par Sorokin, la mobilité économique et la mobilité politique, sera progressivement abandonnée. En effet, la mobilité économique suppose de connaître les revenus des parents

---

<sup>120</sup> Lipset et Bendix (1959), pp. 1-2.

des individus dont on mesure le mouvement, ce qui est impossible par les techniques d'enquête classiques. Quant à la mobilité politique, elle est vite apparue comme un cas particulier de l'étude du recrutement de l'élite, élite conçue comme à la fois politique et économique.

On peut rattacher à ce thème la mesure des variations de l'intensité de la mobilité dans l'espace et le temps, mesure qui pose des problèmes techniques particulièrement difficiles et qui ne seront partiellement résolus que dans les années 1980. Elle a cependant donné lieu à de nombreuses tentatives au cours de ces quarante années.

Enfin, rentre également dans ce cadre un dernier point qui lui n'avait pas été identifié par Sorokin. Il s'agit de la décomposition de la mobilité entre mobilité structurelle et mobilité nette, ainsi que l'étude des facteurs structurels. Les principales explications avancées lors des études comparatives sont d'ailleurs d'ordre structurel. Si ce problème est absent chez Sorokin, c'est parce qu'il met sur le même plan d'une part les facteurs économiques et macro-sociaux de la mobilité, et d'autre part les facteurs individuels, qui sont également liés à la structure sociale, puisqu'ils expriment l'inadéquation de la distribution des positions sociales et des qualités individuelles. Dans l'esprit de Sorokin, isoler les facteurs macro-sociaux pour les qualifier de structurels n'aurait donc pas eu de sens.

La deuxième orientation préconisée par Lipset et Bendix est l'étude de la relation entre l'origine sociale et les moyens de la mobilité : le niveau d'éducation, les qualifications acquises, les différents niveaux de la structure sociale parcourus au cours de la carrière, le niveau d'intelligence, et le degré de motivation. Cette étude suppose de s'intéresser aux carrières complètes, par exemple par la mise en évidence de formes type de cheminement social.

Ce deuxième grand thème d'analyse est l'étude du processus de mobilité en lui-même, ce que Sorokin appelle les voies de la mobilité (*channels of mobility*) : en dehors de l'armée et de l'église, dont l'intérêt est surtout historique, les principales voies de mobilité sont naturellement l'école, le mariage, les affaires, et la promotion dans l'entreprise. C'est de loin l'école qui a donné lieu aux études les plus approfondies, encore que l'important matériel constitué par les spécialistes de l'éducation n'ait pas été systématiquement mis à contribution.

A ce thème se rattache l'étude du rôle des facteurs individuels de la mobilité, en particulier de l'intelligence. Ce domaine d'étude est rendu périlleux par la persistance de la controverse sur l'importance relative de l'hérédité biologique dans la transmission de l'intelligence. Quant au rôle de la personnalité et des différents traits psychologiques, il n'a donné lieu qu'à des études partielles. Sur ce point, la séparation institutionnelle de la sociologie et de la psychologie, constituées en disciplines autonomes, a fortement contribué à écarter les spécialistes de la mobilité sociale de l'étude des facteurs individuels.

Enfin, une dernière grande orientation consiste à étudier les conséquences de la mobilité sociale sur les opinions concernant la structure sociale, et sur les attitudes politiques. Ce thème correspond à la dernière partie du livre de Sorokin, et correspond en fait à une des principales motivations de l'étude de la mobilité sociale, à savoir ses conséquences politiques. Particulièrement évidente chez les précurseurs étudiés au premier chapitre, cette motivation l'est beaucoup moins avec le développement de l'étude de la mobilité sociale, ce qui justifie d'en faire un thème d'étude à part entière. Pourtant, ce thème n'appartient pas vraiment à l'étude de la mobilité sociale, mais fait partie de l'étude des facteurs de la formation des opinions et des attitudes, pour laquelle la mobilité n'est qu'un facteur parmi d'autres.

L'étude de ces grands thèmes pendant cette période a d'autant plus d'importance qu'ils ont permis des développements théoriques prometteurs. Mais soit ces développements n'ont pas eu de suites du fait de l'arrivée en force du quantitativisme à partir du milieu des années 1960, soit ils ont au contraire été reformulés de manière originale à la lumière des nouvelles techniques d'analyse disponibles.

### **3.1. Les variations de la mobilité dans le temps**

L'étude de l'évolution de la mobilité a longtemps été freinée par manque de sources. Dans ce domaine, il faut en effet disposer de données sur deux périodes suffisamment éloignées dans le temps pour déceler des variations significatives. La tentative décrite ici de Jackson et Crockett (1964) se base sur les quelques enquêtes nationales réalisées aux Etats-Unis, ce qui limite la période étudiée à douze ans, ce qui est un peu court. Pour tourner la difficulté, des précurseurs ont eu l'idée de travailler sur des données locales, qui permettent de travailler sur des durées plus longues.

La première tentative de comparaison dans le temps est celle de Rogoff (1953), qui se fonde sur l'étude des actes de mariage d'Indianapolis passés en 1910 et en 1940, soit un corpus de 10 000 actes. C'est un échantillon local, mais pour elle, il a le mérite de pouvoir comparer deux générations qui résident dans le même lieu géographique, en l'occurrence une grande ville. Une des critiques qu'elle fait aux travaux antérieurs est qu'ils se fondent sur une enquête où l'on interroge l'enquêté sur les professions de son père et ses grands-pères. Ce faisant, ils négligent trop souvent l'influence du lieu de résidence qui rend aléatoire une telle comparaison de différentes générations. Pour sa comparaison, Rogoff utilise l'indice rudimentaire  $f_{ij} / f_i \cdot f_j$  appliqué aux deux tables de 1910 et 1940.

Elle trouve que les chances de se retrouver dans la même catégorie que son père sont les mêmes aux deux dates. Le taux de mobilité observé est d'environ 20% inférieur au taux calculé sous l'hypothèse de mobilité parfaite. Ceci contredit les résultats avancés par Ginsberg ou par Davidson et Anderson, qui concluaient à un accroissement de la mobilité d'une génération à l'autre. Rogoff explique ces résultats divergents par les techniques de mesure. La mobilité grand-père/ père observée par ces auteurs s'effectue pour une large part en milieu rural, et il n'est donc pas étonnant qu'elle soit inférieure à la mobilité père/ fils, plus urbaine.

L'analyse des flux de mobilité tempère ce premier résultat, puisque Rogoff estime que le processus par lequel les hommes sont sélectionnés entre les différentes destinées est plus dépendant de la profession du père en 1940 qu'en 1910. Aux deux dates, on observe la même tendance à un relatif isolement des cols blancs - *professional, proprietors, salesmen, clerks* - du reste de la structure professionnelle, les flux étant plus intenses à l'intérieur des deux grands groupes sociaux des cols blancs et cols-bleus qu'entre ceux-ci. Ce dernier résultat est proche de ce qu'avait déjà exposé Rogoff en 1950 à partir d'enquêtes nationales.

L'autre tentative du même type est celle de Chinoy (1955). A partir de trois enquêtes locales, il essaye de tester la proposition selon laquelle il y aurait un déclin de la mobilité sociale aux Etats-Unis. Cette proposition est déduite de l'arrêt de l'immigration massive, de la disparition de la *frontier*, la croissance des grosses corporations, et de l'égalisation des taux de fécondité des différents groupes professionnels. Or, la tendance générale

est plutôt à un accroissement de la mobilité sociale, sous l'effet d'une transformation accélérée de la structure sociale. Pour Chinoy, cette conclusion demeure fragile en raison de l'absence de sources nationales sur longue période.

Enfin, les premiers à faire une véritable analyse comparative nationale sont Jackson et Crockett (1964). Ils analysent l'évolution de la mobilité sociale aux Etats-Unis à partir de l'enquête conduite par Centers en 1945, et de l'enquête conduite par Reiss en 1947<sup>121</sup>, et des enquêtes du *Survey Research Center* de 1952 et 1957. Ils utilisent un schéma de classe en sept catégories - *Professional, business, white collar, skilled manual, semi-skilled, unskilled, farmer* - et, à partir du calcul des indices de Rogoff, ils constatent un léger accroissement des taux de mobilité relatifs. Mais les différences sont faibles et le modèle de mobilité américain reste en gros le même.

Tous ces résultats convergent vers une relative stabilité de la configuration dessinée par les tables de mobilité aux différentes époques, avec peut être un léger accroissement de l'intensité de la mobilité du fait de l'accélération des changements dans la structure sociale après la guerre. Mais ces auteurs se fondent sur des données fragiles, et ne disposent pas encore des outils techniques qui permettent de faire le lien empirique entre évolution de la stratification sociale et variation de l'intensité de la mobilité.

### **3.2. Les comparaisons internationales**

L'absence d'accord sur le principe d'une enquête internationale, au congrès mondial de sociologie de 1953, a rendu plus difficiles les comparaisons entre pays. Celles-ci ne pouvaient plus être faites qu'à partir d'enquêtes nationales disparates, effectuées avec des méthodes et des définitions variables. Dans ces conditions, les seules comparaisons possibles sont restées assez rudimentaires. A la fin des années 1950, deux grandes synthèses ont été produites pour tester l'hypothèse d'un modèle de mobilité qu'on retrouverait dans tous les pays. Si des progrès méthodologiques importants ont été acquis, notamment par Miller, les résultats demeurent alors très grossiers et sujets à caution.

---

<sup>121</sup> cf. Centers (1948, 1949).

### 3.2.1. La thèse de Lipset et Zetterberg

La thèse de la similarité des modèles de mobilité dans les sociétés occidentales est présentée par Seymour M. Lipset et Hans Zetterberg, dans leur étude de la relation origine / destinée dans différents pays industrialisés<sup>122</sup>. Ils vérifient la proposition selon laquelle l'"ouverture de la société" serait supérieure aux Etats-Unis par rapport aux pays européens, ce qui expliquerait le succès de la démocratie américaine. Sur la base de données d'origines diverses, et du découpage de la structure professionnelle selon le schéma *manual / non manual / farm*, ils concluent que le modèle de mobilité sociale est sensiblement le même dans les différentes sociétés occidentales.

Par contre, les différences entre pays sont nettes à un niveau plus détaillé. Elles sont importantes pour l'origine sociale des cadres et des hauts fonctionnaires, différences expliquées par des systèmes éducatifs et un statut du service public très variables selon le pays. Elles sont relativement faibles pour l'origine sociale des chefs d'entreprises. Enfin, le renouvellement de l'élite politique est plus fort en Europe qu'aux Etats-Unis, où le système des partis politiques est en effet très différent. La grande similarité des modèles nationaux de mobilité suggère une relative indépendance du processus de mobilité à l'égard de l'environnement culturel et religieux. Au contraire, la mobilité sociale semble essentiellement déterminée par la structure professionnelle des pays occidentaux.

A partir de données anciennes et peu fiables, Lipset et Zetterberg rejettent l'assertion selon laquelle les sociétés européennes seraient "statiques", dans le sens où leur modèle de mobilité n'évoluerait pas, à la différence de celui des Etats-Unis. De la même manière, ils constatent la similarité des modèles de mobilité par le mariage dans les différentes sociétés, et rappellent l'importance quantitative de ce type de mobilité, y compris pour les hommes, phénomène déjà noté par Svalastoga.

Enfin, les dernières pages sont consacrées aux facteurs structurels de la mobilité, facteurs communs aux différentes sociétés occidentales. Cinq

---

<sup>122</sup> Dans l'ouvrage de Lipset et Bendix (1959), chapitre 2 : "*Social mobility in industrial societies*".

facteurs sont identifiés. Le plus important est sans doute la modification dans le temps de la distribution des professions, essentiellement liée à la croissance économique. Un autre facteur est bien connu depuis les travaux des démographes du début du siècle. Il s'agit des changements des taux de fécondité selon les différentes strates, qui sont inversement proportionnels aux niveaux de revenu, et tendent donc à accroître la mobilité. Le troisième facteur provient des changements dans le rang attribué aux différentes professions, bien que ces changements soient réduits sur une génération. Enfin, Lipset et Zetterberg mentionnent encore la diminution de l'héritabilité des positions, caractéristique des professions indépendantes en déclin, du fait de l'extension du salariat, ainsi que la suppression de certaines restrictions institutionnelles, telles que les corporations.

Malgré l'importance du corpus de données mobilisé, cette analyse pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Ainsi, le schéma de classe utilisé, réduit au clivage manuel / non manuel, est trop simpliste. Il ignore une grande part de la mobilité sociale, qui s'effectue à l'intérieur de ces grands groupes de professions, alors qu'il interprète comme mobilité de simples déplacements horizontaux dans la structure sociale, entre ouvriers et employés non qualifiés. Du coup, les flux entre professions manuelles et non-manuelles sont abusivement interprétés en termes de mobilité verticale, sans définition claire du concept. Par ailleurs, pour des raisons techniques, le secteur agricole est exclu, alors qu'il a une grande importance dans les flux de mobilité de certains pays. Enfin, l'analyse est menée sur les taux absolus de mobilité, sans prendre en compte les effets liés à la modification de la structure sociale dans le temps, malgré les propositions d'indices neutralisant ces effets.

Les biais et les abus d'interprétation sont trop nombreux pour que la conclusion de similarité des modèles de mobilité occidentaux soit valablement étayée. Mais en définissant clairement le concept et la vérification des hypothèses par comparaison de tables de mobilité, Lipset et Zetterberg inaugurent une tradition féconde de comparaisons internationales.

Il reste à justifier l'hypothèse d'une plus grande mobilité sociale aux Etats-Unis. Pour Lipset et Bendix (1959, chapitre 3), elle résulte de la croyance en l'égalité des chances aux Etats-Unis, croyance dont ils étudient les facteurs. Les américains reconnaissent la hiérarchie des statuts, hiérarchie dominée par les professions intellectuelles, mais montrent peu de respect

pour les personnes les plus haut placées. On peut donc en déduire que les américains croient plus en l'égalité des chances que les européens, mais le concept de mobilité sociale verticale est si ambigu qu'il est difficile de rapprocher les deux phénomènes. De plus, les données comparatives adéquates sur la croyance en l'égalité des chances n'existent pas.

### **3.2.2. La synthèse des travaux nationaux par Miller**

Seymour M. Miller (1960) reprend l'analyse en comparant les tables de mobilité de dix-huit pays, dont douze sont étudiés par des échantillons nationaux. Il essaie de réorganiser les données dans la mesure du possible de manière à permettre les comparaisons. Pour cela, il est obligé d'identifier des catégories nationales fortement influencées par les particularismes socioculturels de chacun des pays. Il s'agit donc d'une comparaison grossière, mais qui tente d'aller au-delà d'une comparaison qui se limite au seul schéma manuels / non manuels / paysans. A partir de ces tables, il calcule différents indices, tous dérivés de l'indice de Rogoff, qui mesurent d'une part les échanges entre manuels et non-manuels, et d'autre part les taux d'accès à l'élite selon l'origine sociale.

Il aboutit ainsi à deux grandes conclusions. En premier lieu, les pays sont classés différemment selon l'indicateur retenu pour mesurer la mobilité. Il faut donc construire des typologies qui tiennent compte des différents indicateurs utilisés pour organiser les données. Les liens entre les différents types de mobilité sont inexplicables. En second lieu, les Etats-Unis se caractérisent par des taux d'entrée dans l'élite à partir des non-manuels plus élevés que dans tous les autres pays. Par contre, ils ne se distinguent pas pour les indicateurs qui mesurent les flux manuels - non manuels. Ce type de résultat est très fréquent. D'une manière générale, les indicateurs varient considérablement d'un pays à l'autre, ce qui permet de réfuter l'hypothèse d'une convergence des modèles de mobilité avancée par Lipset et Zetterberg.

Le travail de Miller a aussi un intérêt méthodologique. Il pointe systématiquement les difficultés auxquelles se heurtent les comparaisons de mobilité sociale, que ce soit la précision des données, les problèmes d'harmonisation des nomenclatures, le choix des indicateurs de mesure et leur interprétation. Par exemple, il pense que les travaux courants font une erreur en négligeant les indices de mobilité descendante, qui pourrait bien

être les meilleurs indicateurs de fluidité sociale. En effet, dans la mesure où la mobilité structurelle va plutôt dans le sens de la mobilité ascendante, les indices d'accès à l'élite sont trop influencés par les effets de structure pour constituer des bons indicateurs de fluidité. Miller met également l'accent sur la faible base empirique des travaux de Lipset et Zetterberg<sup>123</sup>.

### **3.3. L'influence de l'éducation**

Très tôt, le rôle de l'éducation dans le processus de mobilité est apparu primordial. Au fur et à mesure que s'élevait le niveau d'éducation dans les pays industrialisés, le système scolaire devenait la voie privilégiée de la mobilité verticale. Pourtant, les mesures statistiques entreprises dans ce domaine s'avèrent décevantes. L'effet de l'éducation est moins important que ne l'espèrent ceux qui identifient l'école comme instrument de lutte contre l'inégalité des chances. Le rôle ambigu joué par le système scolaire dans le processus de mobilité stimule alors l'imagination théorique.

Après l'exposé des premières mesures qui ont précisé le rôle de l'éducation, on présente ci-dessous les deux principales théories qui ont motivé les spécialistes de la mobilité. Celle de Ralph Turner a formalisé clairement les deux principes de fonctionnement de l'école, qui opère la sélection des élites à la fois sur la base de l'origine sociale et sur celle du mérite scolaire. Celle de C. Arnold Anderson a mis en évidence, sous forme de paradoxe, la nécessité de rechercher le rôle de l'éducation bien au-delà du seul diplôme, qui ne joue qu'un rôle mineur pour expliquer la position sociale atteinte.

---

<sup>123</sup> L'étude de Miller est approfondie dans un article ultérieur, celui de Fox et Miller (1967), qui en confirme les grandes conclusions.

### 3.3.1. Les premières mesures américaines

Le problème de la mesure de l'influence de l'éducation est abordé par Richard Centers (1949). Il est le premier à publier un tableau qui lie directement mobilité professionnelle et mobilité culturelle, en croisant le niveau d'éducation relatif - du fils par rapport à celui du père à son statut social relatif. Il estime ainsi que le niveau d'éducation relatif constitue une meilleure explication que le niveau absolu pour mesurer l'influence de l'éducation sur la mobilité. En comparant les tableaux qui concernent les fils de cols blancs et les fils d'ouvriers, il trouve une corrélation plus forte pour les fils d'ouvriers. Il l'interprète par le fait que les fils de cols blancs doivent avoir des études longues pour dépasser leur parent. Mais cela ne leur assure pas pour autant l'accès aux plus hautes positions, qui sont peu nombreuses, et pour lesquelles a lieu à une compétition féroce. Au contraire, les fils d'ouvriers sont plus instruits que leurs pères, et peuvent alors facilement accéder à des positions supérieures. L'explication de Centers est donc de type structurel, et révèle du même coup l'inconvénient de sa méthode. C'est en effet parce qu'il ne raisonne que sur des niveaux - d'éducation ou professionnels - relatifs qu'il perd la dimension structurelle du phénomène. Celle-ci provient simplement du fait que quel que soit le niveau d'éducation des fils de cols blancs, les positions plus élevées que celles de leurs pères sont souvent peu nombreuses, et donc relativement difficile d'accès.

Dans leur ouvrage, Lipset et Bendix<sup>124</sup> s'attachent à mesurer les facteurs de mobilité. Ils trouvent que le niveau d'éducation est le principal déterminant des profils de carrière, surtout par le mode d'insertion dans le marché du travail. Ainsi, les fils de travailleurs manuels commencent leur carrière en général comme manuels, sauf s'ils ont le niveau "college", qui leur permet d'accéder directement à des emplois non-manuels. Plus généralement, l'importance de l'origine familiale pour l'éducation et la carrière se traduit par un cumul d'avantages/ désavantages par l'intermédiaire de l'information sur les carrières, des possibilités de soutien financier, et de relations permettant le choix du premier emploi. Pour Lipset et Bendix, cela explique pourquoi les emplois de début de carrière sont de bons prédicteurs des carrières ultérieures.

Toutefois, ils ne remettent pas en cause le résultat de Svalastoga, qui est

---

<sup>124</sup> Lipset et Bendix (1959), chapitre 7 : "*Some sources of inter-generational mobility*".

qu'une fois pris en compte les différents facteurs qui influencent la succession des statuts professionnels, le seul effet de l'éducation est loin de rendre compte de toute la variabilité observée des destinées. Ce constat les amène à une étude détaillée des facteurs individuels, comme l'intelligence et la motivation à réussir.

### **3.3.2. Mobilité garantie et mobilité prouvée**

En matière de rôle de l'éducation dans le recrutement des élites, l'apport essentiel est celui de Ralph Turner (1960). Dans une prolongation de la théorie du groupe de référence, il introduit les concepts de "mobilité garantie" (*sponsored mobility*) et "mobilité prouvée" (*contest mobility*) pour opposer le rôle différent du système éducatif aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Ces concepts sont par ailleurs très proches des idéaux types d'attribution et d'accomplissement élaborés par Parsons.

Aux Etats-Unis, la norme dominante serait celle de la mobilité prouvée, dans laquelle le statut de l'élite est le prix d'un contexte ouvert, caractérisé par l'incertitude et le fair-play, où tous les efforts sont faits pour maintenir la compétition jusqu'au bout des études.

En Grande-Bretagne, on aurait au contraire une mobilité garantie, qui correspondrait un peu à la conception de Pareto d'une circulation contrôlée de l'élite. La sélection serait plus rigoureuse. Les recrues seraient choisies précocement et conduites vers le statut social qui correspond à leur place dans l'élite.

Selon Turner, ces types idéaux rendraient bien compte des différences entre les deux pays, qu'il décrit en se fondant sur des sources de seconde main :

- sélection scolaire plus précoce en Grande-Bretagne,
- contenu de l'éducation plus formel et plus orienté vers "l'esprit de corps" en Grande-Bretagne,
- système d'examen s'apparentant à un parcours du combattant aux Etats-Unis, contrastant avec la sélection à l'entrée britannique,
- étudiants salariés plus nombreux et mieux intégrés aux Etats-Unis,
- système d'aide financière pour les étudiants plus complet et plus égalitaire en Grande-Bretagne,
- fonctionnement des associations d'étudiants dans l'optique d'une

formation à l'ajustement social à l'élite aux Etats-Unis, alors que cet ajustement s'opère pendant la durée des études en Grande-Bretagne.

Cette théorie a l'intérêt de préciser ce qu'on entend par l'influence de facteurs culturels sur le processus de mobilité. Il s'agit d'un mélange de faits institutionnels, de facteurs économiques, et de faits proprement culturels, comme le contenu de l'enseignement ou l'existence d'associations. En fait, la thèse de Turner ne sera pas entièrement validée par des comparaisons internationales. Par contre, elle le sera en partie dans le cadre de la comparaison de groupes ethniques aux Etats-Unis, par l'utilisation d'un modèle de dépendance<sup>125</sup>.

### **3.3.3. Le paradoxe d'Anderson**

Le dernier grand apport de l'analyse classique de la mobilité à l'étude du rôle de l'éducation est le "paradoxe d'Anderson". En effet, par un article provocant, Anderson (1961) inaugure une longue controverse sur le rôle de l'éducation dans la mobilité verticale. A partir des données publiées par Centers (1949), Glass (1954), et Carlsson (1958), il confirme empiriquement l'idée de Svalastoga selon laquelle l'éducation n'a qu'une faible influence sur la mobilité verticale.

En fait, il s'appuie surtout sur un tableau de Glass, qui croise le statut du père, le niveau d'éducation du fils - réparti en niveau élevé, moyen, et bas -, et le statut du fils. Il compare ainsi la table de mobilité observée avec les tables fictives construites sous les hypothèses suivantes :

- Indépendance.
- "Education dominante" : le statut du fils dépend seulement du niveau d'éducation.
- "Statut dominant" : son statut dépend seulement du statut du père.

La deuxième hypothèse revient à simuler une table qui fasse apparaître une indépendance entre statut du père et statut du fils à niveau d'éducation donné, et réciproquement, la table simulée sous la troisième hypothèse doit faire apparaître une indépendance statistique entre éducation et statut du fils à statut du père donné. La méthode adoptée est très rudimentaire puisqu'elle consiste à ajuster les tables à l'une des marges. Anderson trouve

---

<sup>125</sup> cf. chapitre IV.

que la table observée est aussi éloignée du modèle d'éducation dominante que de l'indépendance statistique. Il en déduit une faible influence de l'éducation dans le processus de mobilité, ce qui va à l'encontre de l'intuition courante. Il suppose que cette faible influence s'explique par un effet propre important de l'intelligence et de la motivation associée.

Cette analyse d'Anderson est intéressante puisqu'elle est la première étude qui utilise explicitement des modèles formels qui permettent de tester une série d'hypothèses. Jusqu'alors, la seule référence était l'indépendance statistique entre statut du père et statut du fils. Mais ses hypothèses sont très fortes, puisque son modèle d'"éducation dominante" revient à supposer que l'entière influence du statut du père passe par l'intermédiaire de l'éducation. Avec la taxinomie rudimentaire qu'utilise Anderson pour la variable éducation, le fait de raisonner en niveau relatif d'éducation et de statut rend très délicate l'analyse statistique. Il semble en effet négliger la grossièreté de son instrument de mesure et le fait que l'absence de relation peut tout aussi bien montrer l'imprécision de la mesure et des concepts utilisés. Sa conclusion, qui interprète ce paradoxe par l'influence hypothétique de l'"intelligence" et des motivations, résulte sans doute en partie d'un artefact statistique.

D'autres explications du paradoxe d'Anderson ont été avancées ultérieurement. Ainsi, à partir d'un modèle très simple, Raymond Boudon (1973a) montre que si l'on admet qu'il y a distorsion entre l'offre produite par le système scolaire et la demande du système productif en qualifications, le résultat présenté par Anderson est compatible avec une influence du milieu d'origine sur la réussite scolaire, et une influence des études sur les positions sociales atteintes par la suite. Or, le genre de distorsion entre structure sociale et structure scolaire est en effet une constante des sociétés industrielles, et l'explication est donc vraisemblable.

Plus tard, Claude Thélot (1982) montrera que l'explication avancée par Boudon pêchait par excès d'hypothèse. En fait, il n'y a même pas besoin de supposer une telle distorsion pour retrouver le résultat d'Anderson. Il suffit que les deux liaisons, entre origine sociale et diplôme d'une part, entre diplôme et position sociale d'autre part, ne soient pas rigoureusement strictes. Alors, la faible liaison observée par Anderson entre diplôme relatif et statut social relatif résulte du simple fait que le rendement social des études varie selon le milieu d'origine et interfère avec toute sorte d'influence sur la position sociale.



## Chapitre IV

### L'analyse de l'acquisition du statut

Au cours des années 1960, l'abondance des données quantitatives disponibles va peu à peu orienter la recherche vers l'invention de nouveaux outils statistiques nécessaires à leur exploitation. Ainsi, au fur et à mesure que sont fournies les données qui devraient permettre de répondre aux questions initiales formulées par Sorokin, les sociologues s'apercevront qu'il ne suffit pas d'avoir des données, mais qu'il faut savoir les analyser, ce qui suppose des techniques bien plus sophistiquées que le tableau croisé ou les indices synthétiques de mobilité. De ce point de vue, si l'on compare les outils utilisés par les spécialistes de la mobilité sociale vers 1960 avec les progrès de la statistique probabiliste, on ne peut qu'être surpris de l'apparente incapacité des sociologues, y compris américains, à intégrer les techniques proposées par les statisticiens. Si l'on se réfère à l'important mouvement en faveur du quantitativisme évoqué ci-dessus, il faut y voir une grande résistance des méthodes traditionnelles, le fait de travailler sur des enquêtes statistiques représentatives plutôt que sur des statistiques toutes faites ou issues de monographies n'ayant alors pas beaucoup changé la manière d'exploiter les données.

A cet égard, l'année 1967 est une date charnière. En effet, c'est l'année de parution du livre de Blau et Duncan, qui bouleverse l'étude de la mobilité sociale en introduisant une technique dérivée de la régression linéaire, l'analyse de dépendance (*path analysis*). A partir de cette date, l'étude de la mobilité sociale sera de plus en plus liée à la maîtrise de techniques statistiques

sophistiquées, ce qui modifiera en grand partie ses perspectives théoriques. Cette tendance sera amplifiée avec l'introduction de l'analyse log-linéaire à partir de 1975, qui rend apparemment obsolète un grand nombre de techniques moins rigoureuses ou moins adaptées à l'objet.

Il semble bien qu'il y ait dans cette dernière étape une mutation théorique profonde, bien que les spécialistes de la mobilité sociale n'en aient pris conscience que tardivement. Cette mutation peut être rapprochée de l'étude de Wells et Picou<sup>126</sup>, à partir d'une analyse de contenu de l'*American Sociological Review* de 1936 à 1978. Ils observent le développement continu dans le temps d'un paradigme partiel appelé "structuralisme quantitatif" qui reçoit l'adhésion d'une majorité croissante de sociologues. Selon eux, ce paradigme se caractérise par une construction théorique inspirée d'un fonctionnalisme positiviste, tel qu'il est prôné par Merton et Lazarsfeld, par l'utilisation systématique de méthodes d'enquêtes, et par le recours à l'analyse statistique univariée ou bivariée, puis multivariée à partir du milieu des années 1960. De fait, les articles observent tous le schéma néopositiviste suivant : introduction théorique, présentation des données et des méthodes d'analyse, exposé des résultats, et enfin conclusion qui résume le tout et qui essaye d'en tirer les enseignements théoriques. L'essentiel du travail sociologique est donc de tester les théories existantes par un travail méthodologiques et empiriques. Au fur et à mesure de leur confrontation aux "faits", ces théories sont reformulées pour tenir compte des résultats empiriques et des problèmes d'identification des instruments d'analyse aux concepts. Une telle démarche appauvrit considérablement le travail du sociologue, par absence d'élaboration théorique. Cette dernière est l'œuvre de purs théoriciens et semble complètement déconnectée des travaux empiriques, sur lesquels elle n'a pratiquement aucune influence.

L'étude de la mobilité sociale est exemplaire de cette tendance de la sociologie américaine, et le renouveau théorique des dix dernières années<sup>127</sup> s'est effectué en dehors des Etats-Unis. Ce renouveau vient casser l'enfermement néopositiviste, mais rend extrêmement difficile la transition, puisque tout l'arsenal méthodologique et statistique élaboré par les spécialistes de la mobilité lui semble étranger. L'orientation statistique qu'a prise l'étude de la mobilité pose donc un problème spécifique. C'est pourquoi il est important de bien comprendre quelle est la logique sous-jacente au développement des techniques

---

<sup>126</sup> Cités par Christopher Bryant (1989).

<sup>127</sup> Cf. chapitre VI.

quantitatives utilisées dans ce domaine.

## **1. L'ouvrage de Blau et Duncan : *The american occupational structure***

Les analyses de Peter Blau et Otis Duncan (1967) vont complètement changer la situation de la recherche sur la mobilité sociale. Cette petite révolution est fondée sur un renouveau conceptuel qui privilégie le point de vue longitudinal, et une technique d'analyse des données empiriques, la régression linéaire.

### **1.1. Le renouvellement de l'analyse**

Le renouveau conceptuel consiste à modéliser le processus d'acquisition du statut social par un modèle causal qui hiérarchise les facteurs selon l'ordre chronologique. En effet, pour Blau et Duncan, les études de mobilité sociale avaient jusque là surtout étudié les tables de mobilité et la relation entre le type de mobilité et les autres phénomènes sociaux. L'ouvrage de Lipset et Bendix (1959) est alors le modèle du genre de cette orientation théorique. Mais ces études négligent l'étude des différents facteurs qui influencent la mobilité des individus. Dans l'optique de l'acquisition du statut, cette question est donc étudiée en décomposant le problème en deux temps. On recherche d'abord l'influence de telle variable sur le statut social d'arrivée, et puis comment cette variable modifie l'effet de l'origine sociale sur le statut.

Ce point de vue avait été inauguré par un article de Duncan et Hodge (1963), dans lequel la recherche sur l'acquisition du statut s'est centrée sur la transmission du statut socio-économique entre générations. Il en résulte une nouvelle conception de l'analyse de la mobilité sociale. La prise en compte d'un grand nombre de variables comme facteurs de mobilité met en évidence un réseau de relations entre variables prises deux à deux, réseau que les tables de mobilité ne peuvent pas montrer. La mesure des liaisons observées donne une idée globale de l'importance relative des facteurs.

L'enquête qui sert de base aux analyses de l'acquisition du statut, "*Occupational Changes in a Generation*" de 1962, a été menée auprès de 20 700 hommes âgés

de 20 à 64 ans, représentatifs de la population masculine adulte des ménages ordinaires. Il ne s'agit pas d'une enquête sur la mobilité sociale, et le travail de Blau et Duncan (1967) consiste à faire des analyses secondaires de cette enquête. Ils en font d'abord une exploitation statistique classique, fondée sur la construction de tables de mobilité et l'utilisation des indices de Rogoff (chapitre 2). Pour cela, ils utilisent une nomenclature en dix-sept catégories professionnelles ordonnées en fonction du salaire médian et du nombre d'années d'études médian. Cette hiérarchie un peu abrupte rend délicat l'emploi de ces catégories pour identifier la mobilité ascendante ou descendante, ce que n'hésitent pourtant pas à faire les auteurs. Les tables de recrutement et de destinations sont analysées à l'aide d'une batterie d'indices d'immobilité et de dissimilitude, et du modèle de quasi-indépendance de Goodman (1965)<sup>128</sup>, qui montre une immobilité maximale pour les trois catégories professions libérales, propriétaires, et agriculteurs, et une mobilité maximale pour les catégories d'employés non qualifiés et d'ouvriers non qualifiés.

Une fois opéré ce constat, conforme aux résultats courants, Blau et Duncan changent radicalement de méthode pour pouvoir étudier l'influence d'un grand nombre de variables sur le statut atteint. Ils prennent le parti de faire des hypothèses très fortes, hypothèses qui selon eux "appauvrissent" l'analyse, mais ils estiment que cela peut être compensé par l'utilisation de techniques variées. Dans la pratique, ils utilisent de manière privilégiée une technique de régression linéaire appelée l'analyse de dépendance (*path analysis*).

La principale difficulté de l'utilisation de la régression linéaire réside dans la nécessité de quantifier le statut social en s'assurant de la linéarité de l'échelle adoptée. Pour cela, ils utilisent une échelle de prestige, et font l'hypothèse de la stabilité de cette échelle dans le temps. Des enquêtes dans lesquelles on demande de noter les professions permettent d'établir la relation entre prestige, revenu, et niveau d'éducation. A partir de 45 professions, une régression simple donne la relation suivante :

$$X_1 = 0,59 X_2 + 0,55 X_3 - 6$$

Prestige :  $X_1$ , % d'excellents et de bons scores à l'enquête.

Revenu :  $X_2$ , % d'hommes de cette profession ayant un revenu supérieur à 3500 \$ en 1949.

---

<sup>128</sup> cf. chapitre V.

Niveau d'éducation :  $X_3$ , % d'hommes de cette profession avec quatre années d'*high school* ou plus.

Dans les différentes analyses de Blau et Duncan, le statut socio-économique est donc déduit de cette équation, puisque le niveau de prestige ne peut être directement observé que sur un petit nombre de professions. Quant au niveau d'éducation, il est mesuré à partir d'une échelle arbitraire en huit postes. Les résultats des régressions sont habituellement présentés sous forme de diagrammes dans lesquels les différentes variables sont reliées par des flèches. Les liaisons entre variables sont mesurées par des coefficients de dépendance, qui ne sont rien d'autre que les coefficients de régression dans un système récursif de régressions linéaires.

## 1.2. Les principaux résultats

La facilité qu'offre ainsi l'analyse de dépendance pour étudier tout type de données longitudinales permet la construction de modèles de plus en plus sophistiqués. Blau et Duncan partent d'un modèle de base, qui inclue le statut et le niveau d'éducation du père, le niveau d'éducation du fils, son statut au premier emploi et à l'enquête. Le modèle est ensuite compliqué par l'introduction de la succession des statuts du fils dans le temps. Cette succession est obtenue en transformant les données transversales de l'enquête en données longitudinales, ce qui suppose que le processus n'évolue pas avec les générations successives. Enfin, toute une série de variables intermédiaires est ensuite ajoutée : la race, l'origine ethnique, la migration, l'origine agricole, le type et la taille de la famille d'origine, le rang de naissance, le mariage et le statut du conjoint, le nombre d'enfants. Les conclusions de ces diverses analyses sont les suivantes :

- L'entière influence de l'éducation du père sur le statut du fils est médiatisée<sup>129</sup> par la profession du père et l'éducation du fils.

- L'influence du statut du père persiste tout au long de la carrière, bien que l'essentiel de la relation professionnelle père/fils soit médiatisée par l'éducation du fils et son expérience professionnelle antérieure, surtout par le statut du

---

<sup>129</sup> On dit que l'influence d'une variable X sur une variable Y est "médiatisée" par une variable Z, quand cette influence peut être numériquement déduite de l'influence de la variable X sur Z combinée à celle de Z sur Y. Une fois prise en compte l'existence de Z, on peut dire qu'il n'y a donc pas d'influence directe de X sur Y.

premier emploi.

- Ces différentes variables expliquent moins de la moitié de la variance du statut du fils. On peut expliquer ce résultat par l'influence d'autres facteurs non-mesurés.

- Plus la carrière avance, plus l'influence du statut antérieur augmente au détriment des autres facteurs, reflétant une inertie professionnelle croissante avec l'âge.

- Si l'on contrôle les variables d'origine, d'éducation, et de carrière, les chances de réussite professionnelle des noirs sont "considérablement" inférieures à celles des blancs. Etre noir est un facteur défavorable se cumulant avec les autres facteurs de la carrière.

- Si l'on contrôle les mêmes variables pour les blancs, les chances de réussite des sudistes et des nordistes sont les mêmes. La moindre réussite professionnelle des sudistes est entièrement due aux différentes variables médiatrices, contrairement à ce qui se passe pour les noirs.

- Si l'on contrôle les mêmes variables, pour les blancs, les chances de réussite des immigrants sont supérieures à celles de ceux qui sont nés aux Etats-Unis. Cela peut s'interpréter par un effet de surinvestissement professionnel des immigrants.

- Les interactions entre mobilité sociale et mobilité géographique sont complexes. En général, la migration accroît la mobilité, que ce soit la migration entre villes ou la migration du milieu rural vers le milieu urbain.

- A origine sociale donnée, la taille de la fratrie d'origine est un handicap important pour l'acquisition du statut. Cet effet est entièrement médiatisé par le niveau d'éducation.

- De même, la position d'aîné et ou de benjamin facilite la réussite scolaire et professionnelle, l'effet sur l'acquisition du statut étant médiatisé par le niveau d'éducation. Blau et Duncan expliquent ces effets par des modes d'éducation variables selon les configurations familiales.

- A origine sociale donnée, le nombre d'enfant agit négativement sur l'acquisition du statut. Pour Blau et Duncan, la faible fertilité des mobiles

ascendants s'explique par une réorientation de l'investissement humain de la "communauté" vers la "société".

- La corrélation entre le statut du père et le statut du fils au premier emploi est stable quelle que soit la cohorte de naissance, et la plupart des caractéristiques de la mobilité semblent stables dans le temps.

A la fin de leur ouvrage, forts de leurs résultats empiriques, Blau et Duncan peuvent apporter leur contribution à la théorie fonctionnaliste de la mobilité sociale. Pour eux, il y a bien une "tendance fondamentale à l'universalisme"<sup>130</sup> dans les sociétés industrielles modernes. Cette tendance s'explique par l'application, dans tous les aspects de la vie sociale, de mesures de jugement et de décisions dérivées de considérations de rationalité et d'efficacité individuelle, et détachées des valeurs et des intérêts des groupes sociaux.

Cette tendance à l'universalisme a quatre conséquences principales : une poussée vers le progrès industriel et technologique, qui implique une transformation permanente de la division du travail ; un affaiblissement des solidarités traditionnelles, comme la parenté ou le voisinage, et un accroissement de la mobilité géographique ; un accroissement de la fluidité sociale, car l'individu est de plus en plus sélectionné selon ses mérites et non ses attributs de naissance ; et enfin un accroissement de la mobilité ascendante favorisée par la croissance économique et la diversification des professions de haut niveau.

Ainsi, la mobilité sociale est bien une des expressions principales de l'universalisme. Par son accroissement, elle empêche la formation de groupes sociaux fortement différenciés puisqu'elle rend plus transitoires les positions occupées par les individus. Blau et Duncan reprennent donc la thèse de Marx pour expliquer l'absence d'action collective organisée dans les strates inférieures.

---

<sup>130</sup> Blau et Duncan (1967, p.429).

## **2. Les prolongements de l'analyse de l'acquisition du statut**

L'impact des travaux de Blau et Duncan sur l'évolution de la sociologie a été considérable. Il dépasse de beaucoup le seul domaine de la mobilité sociale. Parce qu'elle permet de traduire statistiquement la notion de causalité de variables sociologiques, l'analyse de dépendance a connu un grand succès. Elle s'accordait parfaitement avec les présupposés de l'individualisme méthodologique, déjà présents dans beaucoup de travaux théoriques dans les années 1960.

Pour ce qui est de l'étude de la mobilité sociale, l'analyse de dépendance a été pendant dix ans la seule technique sophistiquée facilement utilisable et d'interprétation compréhensible. Les autres techniques proposées, comme les modèles de Markov ou l'analyse spectrale, étaient très ésotériques. Cependant l'utilisation de l'analyse de dépendance sans réflexion approfondie sur ce qu'était le processus de mobilité est très réductrice. Elle aboutissait en effet à n'étudier que le seul processus d'acquisition du statut, au détriment de tous les autres aspects du sujet. Cette réorientation théorique privilégiait de manière abusive les explications fondées sur des phénomènes portés par les individus, en ignorant complètement les phénomènes plus structurels ou portés par les institutions. Aussi s'est-elle rapidement heurtée à de vives critiques.

Il reste que l'apport de l'analyse de l'acquisition du statut est important dans le domaine du rôle de l'éducation dans les processus de mobilité, ainsi que dans un domaine plus inattendu, qui est la comparaison du processus de mobilité dans différentes sous-populations.

### **2.1. Le rôle de l'éducation dans le processus de mobilité**

Dans la perspective ouverte par Blau et Duncan (1967), l'éducation est principalement interprétée comme médiatrice de l'influence des variables d'origine sur la réussite sociale, car son introduction dans le modèle de

dépendance réduit fortement la corrélation directe entre l'origine et la position sociale.

Une des premières voies explorées a été d'introduire dans l'analyse des variables psychologiques. C'est ce que fait Elder (1968) quand il examine l'influence relative de la motivation pour la réussite sociale, mesurée par un test TAT, et du niveau d'intelligence, mesuré par le test du QI, dans le processus d'acquisition du statut. Son hypothèse est que le rôle relatif de ces deux variables n'a pas la même importance selon les catégories de population. Dans le cas des fils de la classe moyenne, le niveau d'intelligence influencerait plus la mobilité que la motivation pour la réussite, car l'entrée dans les professions les plus prestigieuses demande un haut niveau d'éducation. Pour les fils de la classe ouvrière, ce serait l'inverse car leur capacité à réussir dépendrait plus de leur habileté à s'orienter dans leur profession que de leur niveau culturel.

Pour mesurer ces influences, Elder analyse avec un modèle de dépendance des données de panel tirées de l'*Oakland Growth Study*, un échantillon de 59 garçons (41 fils de la classe moyenne et 18 fils de la classe ouvrière) suivis scolairement de 1932 à 1939. Le statut social de leur père a été mesuré en 1929, et leur statut social propre a été mesuré en 1958, par l'échelle en cinq postes de Hollingshead. Elder aboutit à deux résultats principaux. D'une part, l'influence de l'intelligence et des aptitudes scolaires - estimées par les enseignants - sur le statut est presque entièrement médiatisée par le niveau d'éducation. D'autre part, la motivation pour la réussite influence plus le statut professionnel que le niveau d'éducation pour les hommes originaires de la classe ouvrière, alors que c'est l'inverse pour les hommes originaires de la classe moyenne.

Le premier résultat est validé par les analyses menées sur de gros échantillons. Mais outre la faiblesse des effectifs étudiés, la méthode utilisée par Elder pose de nombreux problèmes. En effet la mesure de l'effet d'une variable de motivation dépend crucialement du test de motivation utilisé, et que la comparaison de l'influence respective des effets de la motivation pour la réussite et du niveau d'éducation n'a pas beaucoup de sens alors que, selon les tests et les échelles utilisées, les résultats diffèrent sans doute beaucoup. En fait, la seule conclusion qu'il est possible de tirer de semblables résultats est une comparaison des deux sous-groupes étudiés. La variable de motivation, telle qu'elle est déduite d'un résultat au test TAT, a plus d'influence relative pour les fils de la classe ouvrière que pour les fils de la classe moyenne. Cette conclusion est en tout cas conforme à l'intuition originelle d'Elder telle qu'il l'expose dans son hypothèse.

Utilisant la même enquête, Elder (1969) étudie l'influence de l'éducation et de divers facteurs psychosociologiques dans la mobilité des femmes par le mariage. Il étudie un panel de femmes nées au début des années 1920 et étudiées intensivement de 1932 à 1939. Il compare les femmes issues de la classe moyenne et celles issues de la classe ouvrière avec un modèle de dépendance.

Il trouve que la mobilité ascendante par le mariage est corrélée à l'apparence physique<sup>131</sup>, au désir de séduire et de contrôler les autres, à un haut niveau d'aspiration professionnelle, et à un comportement d'évitement du flirt. Le niveau de diplôme est plus fortement lié à la mobilité chez les femmes originaires de la classe moyenne, et un niveau d'éducation élevé peut y compenser un faible attrait physique. Chez les femmes originaires de la classe ouvrière, les deux facteurs sont inversés, et l'attrait physique est le facteur dominant. Enfin, la classe d'origine a un effet plus faible que l'attrait physique, le niveau d'aspiration professionnel, et le niveau de diplôme, mais un effet résiduel subsiste.

Dans cette étude de la mobilité féminine, on retrouve la même tendance d'Elder à interpréter sans tenir compte de l'arbitraire de la mesure lié à la construction des indicateurs et au modèle linéaire continue d'analyse statistique. En matière de mesure quantitative, les seules conclusions valides qu'il peut tirer concerne la plus grande importance de l'attrait physique et la moindre importance de l'éducation pour la mobilité ascendante des femmes de la classe ouvrière.

En comparant ces résultats avec ceux obtenus sur les hommes (Elder, 1968), il constate la même importance relative du niveau d'éducation chez les hommes et les femmes issus de la classe moyenne. L'importance de l'attrait physique caractérise les femmes issues de la classe ouvrière comme l'importance des motivations professionnelles caractérise les hommes issus de la même classe. Elder est ainsi le premier à comparer un peu systématiquement le processus de mobilité selon le sexe.

Une autre analyse caractéristique de l'apport de l'étude de l'acquisition du statut est la révision des conclusions du rapport Coleman sur l'éducation. Au début des années 1960, James S. Coleman (né en 1926) avait entrepris une grosse enquête sur l'éducation à la demande du gouvernement américain. Les résultats de cette enquête devaient contribuer significativement aux réformes introduites par les

---

<sup>131</sup> Indice établi par "jury" constitué par les membres de l'équipe de recherche (!).

autorités fédérales, notamment des mesures contre-ségrégatives pour favoriser l'égalité des chances entre les élèves blancs et noirs<sup>132</sup>. Or, ces résultats étaient manifestement en contradiction avec ceux de Blau et Duncan, publiés l'année suivante. En effet, Coleman estime que, par l'inégalité des chances qu'elle entretient, l'école réduit la mobilité sociale. Pour leur part, Blau et Duncan trouvent que l'effet propre au diplôme est plus important que l'effet propre à l'origine sociale, ce qui laisse supposer que, contrairement à ce que dit Coleman, l'institution scolaire accroît la mobilité sociale.

Pour éclaircir ce problème, Hauser (1969) analyse l'influence des origines socio-économiques sur la réussite scolaire, les notes aux examens et les aspirations à la fin de l'école secondaire. Son échantillon consiste en six cohortes d'étudiant du Tennessee, soit 17000 personnes, enquêtées en 1957. Comparant les résultats de Blau et Duncan avec ceux du rapport Coleman, il ramène les contradictions entre leurs conclusions à un problème d'interprétation des statistiques. En effet, pour Hauser, il n'y a pas contradiction entre les résultats obtenus si l'on reste dans le cadre des modèles de dépendance. La réussite scolaire est fortement liée à l'origine sociale, la scolarité accroît la variabilité de la réussite socio-économique, et le quotient intellectuel est la meilleure variable explicative du lien origine sociale/ réussite scolaire. Mais si le rapport Coleman insiste sur le rôle de l'éducation dans la réduction de la mobilité sociale, c'est qu'il rapporte les résultats à un idéal de mobilité parfaite, dans lequel la réussite scolaire serait indépendante de l'origine sociale. Si Blau et Duncan semblent dire le contraire, c'est que leur modèle de référence est formulé très différemment, ne serait-ce que par la distinction qu'ils établissent entre l'influence directe de l'origine sur la réussite sociale et l'influence médiatisée par l'éducation.

Les conclusions de Hauser sont caractéristiques d'une approche dans laquelle on ne distingue plus entre le modèle théorique et le modèle statistique, en l'occurrence le modèle de dépendance. En effet, les différences entre les deux analyses ne relèvent pas simplement d'une interprétation divergente des statistiques disponibles, mais renvoient effectivement à deux modèles théoriques distincts qui influencent la manière d'exploiter les données. Vouloir analyser ces différences dans le langage de corrélation entre variables de la *path analysis*, c'est supposer que cette technique statistique est neutre au regard de la théorie, et qu'elle permet de faire le partage entre une théorie bien formulée et une théorie mal formulée. C'est donc ignorer l'importance du modèle théorique de base, ou dénier la pertinence du discours théorique lui-même, ce qui, dans le cas

---

<sup>132</sup> Les résultats sont publiés en 1966 dans James S. Coleman et alii, *Equality of educational opportunity*, U.S. Department of Health, Education and Welfare.

particulier du rôle de l'éducation, revient à ignorer l'environnement institutionnel et les contraintes structurelles.

La plupart des travaux qui portent sur l'influence de l'éducation sur l'acquisition du statut se heurtent aux mêmes difficultés. Les commentaires sont souvent très confus, ce qui témoigne de la difficulté qu'il y a à maîtriser les effets sur l'interprétation de l'utilisation d'une technique sophistiquée. Par exemple, dans une analyse de ce type, Walter Müller (1973) assimile la variance du statut professionnel non expliquée par le modèle à un hypothétique effet familial résiduel. Or, rien dans ses données ne lui permet de supposer une telle importance de la famille d'origine. Comme on le verra à propos des critiques de l'analyse de dépendance, l'essentiel de la variance non expliquée résulte d'un pur artefact statistique. La confusion de Müller résulte de l'assimilation du modèle de dépendance à un modèle d'explication causal au sens de la physique classique. Comme Hauser, il ne conçoit pas que le phénomène étudié puisse s'expliquer en partie par des mécanismes que le modèle de dépendance ne peut pas mesurer pour des raisons intrinsèques.

Toutes les études de l'acquisition du statut ne tombent pas dans les mêmes travers. Ainsi, l'effet de l'éducation sur le processus d'acquisition du statut est analysé de manière particulièrement fine par Kerckhoff, Campbell et Trott (1982). Ils mesurent l'effet simultané de quatre dimensions de l'éducation, qui sont le nombre d'années passées à l'école, le type d'école, la réussite aux examens, et la qualification acquise à l'école. Le statut socio-économique est aussi mesuré par quatre dimensions, qui sont le score de prestige, le degré d'autorité, le degré de contrôle du capital, et le niveau de revenu. L'étude est menée sur quatre cohortes d'hommes anglais, tirées de l'enquête de mobilité d'Oxford.

Une telle analyse met en évidence la nécessité de prendre en compte les différentes dimensions du statut. En effet, selon la dimension étudiée, l'influence relative des différentes dimensions de l'éducation est variable. Seule la variable "nombre d'années passées à l'école" semble n'avoir aucune influence sur le statut, à partir du moment où l'on prend en compte l'effet du type d'école et le niveau de diplôme. Comme on pouvait s'y attendre, la variable "contrôle du capital" est la moins influencée par les dimensions de l'éducation, et seul le type d'école s'avère avoir une petite influence. Enfin, les variables "prestige" et "revenu" sont les mieux expliquées par le modèle. Ainsi, plus on se rapproche des dimensions du statut qui mesure le pouvoir, comme l'autorité et le capital, moins les variables d'éducation ont d'influence. Ces dimensions sont les plus

influencées par l'origine sociale.

Cette analyse montre qu'en multipliant les variables pour mesure le même concept, l'utilisation de la régression linéaire permet une analyse des différentes filières de mobilité. On peut en effet supposer que l'opération qui consiste à quantifier des variables nominales produit moins de biais dès lors qu'elle vise à distinguer différentes dimensions d'un même concept sociologique. C'est en effet les influences relatives des différentes variables qui sont alors intéressantes à analyser, et non plus des mesures absolues à la signification douteuse. Ce dernier exemple montre qu'il est donc possible de manier les modèles de dépendance si l'on est suffisamment prudent dans l'interprétation, pour ne pas rapporter à des phénomènes supposés de simples biais statistiques.

## **2.2. Les comparaisons de populations**

Comme on le verra ci-dessous, l'analyse de dépendance n'est pas un outil approprié pour procéder à des analyses comparatives. Pourtant, en dépit de la fragilité de la méthode utilisée, les résultats qui comparent l'acquisition du statut dans différentes sous-populations sont assez stimulants. Il n'y a en effet pas de moyens rigoureux pour comparer des processus, et l'analyse de dépendance s'est avérée plutôt féconde dans ce domaine.

### **2.2.1. Les comparaisons hommes/femmes**

On a vu qu'une première comparaison hommes/femmes avait été faite dès 1969 par Elder, sur un échantillon limité. Dans ce domaine, le premier travail sur échantillon représentatif est produit par Treiman et Terrell (1975a). A partir d'un échantillon national d'hommes et de femmes de 30 à 44 ans, ils comparent le processus d'acquisition du diplôme, du statut professionnel, et du revenu, pour les deux sexes. Ils trouvent que si ce processus est semblable pour l'acquisition du diplôme et de la profession, une différence importante subsiste pour le revenu. A expérience et temps de travail égaux, le revenu des hommes est en effet supérieur à celui des femmes. Le même phénomène est également observable chez les blancs et les noirs. Ces conclusions montrent donc l'intérêt de prendre en compte la dimension économique du statut dans les comparaisons, ce qui est rarement possible dans ce type de travail empirique.

D'ailleurs, l'étude de Treiman et Terrell souffre justement d'un manque de qualité des données empiriques. Aussi Mac Clendon (1976) la reprend-il avec de

meilleures données, tirées des "General Social Surveys" du National Opinion Research Center de 1972, 1973, et 1974. Il se limite aux américains blancs de 18 ans et plus, soit 2160 enquêtés. Le même indice de statut socio-économique est utilisé pour les deux sexes.

Les distributions de statut des deux sexes présentent quelques différences. Ainsi, les hommes sont plus concentrés aux deux extrémités de l'échelle des statuts que les femmes. Les femmes actives sont en moyenne plus instruites et appartiennent à des ménages à plus haut statut que les femmes inactives. Le processus d'acquisition de l'éducation est similaire pour les deux sexes, et le niveau d'éducation est le déterminant majeur du statut dans les deux sexes également. Enfin, l'effet de l'origine familial sur l'éducation est plus faible pour les actives que les inactives. Ce dernier résultat découle logiquement du fait que les femmes actives sont les plus instruites. L'étude ne mesure pas les différences de revenus.

Toutes les analyses qui comparent le processus d'acquisition du statut des deux sexes donnent ce type de résultat, somme toute assez décevant. Elles seront d'ailleurs rendues en partie obsolètes par les comparaisons réalisées avec le modèle log-linéaire<sup>133</sup>.

Une comparaison un peu plus originale que les autres est celle qu'entreprennent Robinson et Garnier (1985), qui veulent tester la théorie de la reproduction de Bourdieu sur son propre terrain, la France. Pour cela, ils effectuent une analyse comparée de la mobilité des hommes et des femmes telle qu'on peut la saisir avec une analyse d'acquisition du statut. Les données proviennent de l'enquête Formation Qualification Professionnelle de 1970, ce qui permet de disposer d'un confortable échantillon de 6800 individus.

Ils trouvent que la théorie de la reproduction surestime le rôle de l'éducation dans la transmission des avantages entre générations. Parmi les hommes, la reproduction de la domination professionnelle des chefs d'entreprise et des cadres supérieurs s'effectue surtout par la "voie directe" qu'est la promotion interne, plutôt que par la "voie indirecte" qu'est l'éducation. On n'observe pas d'influence de l'éducation dans la reproduction des non-salariés, et la reconversion du capital économique en capital scolaire est faible. L'éducation s'avère en définitive être surtout une voie de mobilité ascendante vers les positions de cadres.

---

<sup>133</sup> cf. chapitre V.

Pour les femmes, la reproduction des non-salariés par l'héritage est moins forte, ainsi que celle des salariés par la promotion. La reproduction de classe se fait surtout par le mariage : c'est une reproduction pères - gendres, ignorée par Bourdieu. Ce dernier résultat confirme bien la similitude déjà observée entre la mobilité pères-fils et la mobilité pères-gendres dans des études fondées simplement sur les tables de mobilité.

Il s'agit plus du test d'une reformulation de la théorie de la reproduction que d'une vérification de la théorie de Bourdieu. Elle présente l'intérêt de mettre l'accent sur l'importance quantitative de la carrière dans le processus de mobilité. Cependant, à cette date tardive, l'utilisation de cette technique de régression est déjà devenue anachronique, comme on le verra ci-dessous.

### **2.2.2. Les comparaisons noirs/blancs**

La question de la comparaison des processus d'acquisition du statut selon la race avait été abordée par Blau et Duncan. Porter (1974) reprend le problème en s'appuyant sur des données beaucoup plus fines qui proviennent d'un panel de jeunes diplômés (graduate) de 1960, enquêtés en 1960 et 1965. L'échantillon est représentatif et comprend 15 000 blancs et 400 noirs. Les questionnaires permettent de travailler sur un grand nombre de variables : statut socio-économique d'origine, créativité, quotient intellectuel, influence de l'entourage, conformité à la *middle class*, aspirations professionnelles, projet professionnel, diplôme, niveau d'éducation, statut socio-économique après cinq ans de vie active.

Ce grand nombre de variables justifie une approche synthétique, et Porter procède par idéaux types. Se référant aux travaux de Turner (1960), il confirme l'intuition de ce dernier quant aux caractéristiques du processus de mobilité des jeunes blancs, qualifié de mobilité prouvée (*contest mobility*). Par contre, le processus de mobilité des jeunes noirs relève plutôt de l'idéal type anglais, la mobilité garantie (*sponsored mobility*). En effet, pour eux la sélection est plus précoce, les étudiants salariés et boursiers sont plus nombreux, et une fois la sélection de départ opérée, la compétition est plus faible, et le statut social atteint correspond à leur place telle qu'on pouvait la prévoir en fonction de leur statut d'origine.

L'analyse de Porter, en se concentrant sur un échantillon particulier, permet ainsi

de préciser la différence repérée par Blau et Duncan, et d'en donner une interprétation nouvelle, qui recourt au cadre de la psychosociologie.

Du fait de l'évolution rapide du problème noir et de son traitement politique aux Etats-Unis, la question de l'évolution des différences entre noirs et blancs prend une importance particulière. C'est sans doute pour cela qu'un des premiers résultats de la répétition en 1973<sup>134</sup> de l'enquête Blau et Duncan de 1962<sup>135</sup> est consacré à cette question. Pour Featherman et Hauser (1976), les processus d'acquisition du statut sont toujours différents selon la race, mais ils ont changé. Pour les blancs, l'effet de l'école sur le statut socio-économique s'est accru parallèlement au niveau d'éducation. Pour les noirs, l'effet des facteurs familiaux s'est accru, et à origine sociale et niveau d'éducation donnés, le statut socio-économique s'est élevé. Enfin, une analyse par classe d'âge révèle une évolution selon la génération dans le sens de la convergence des processus observés chez les blancs et chez les noirs. On est très proche d'un processus homogène selon la race chez les plus jeunes (25-34 ans). Ce dernier résultat s'explique aisément par l'accroissement du rôle de l'éducation.

Ainsi, Featherman et Hauser mesurent bien les résultats de la politique contre-ségrégative pratiquée aux Etats-Unis, puisque à la limite, les différences observées dans la stratification sociale des jeunes selon la race s'expliquent pour l'essentiel par les différences d'origines sociales. Le système éducatif aurait un rôle à peu près neutre, ce qui contredit les théories qui insistent sur l'école productrice d'une sélection raciste. Cependant, ils analysent la situation à une date plutôt favorable, puisque 1973 correspond au moment charnière entre une longue phase de croissance économique et une période de récession et de stagnation qui verra s'exacerber les tensions entre groupes raciaux. On pourrait donc interpréter leurs résultats de la manière suivante. Lorsque toutes les données sont favorables, prospérité économique et politique scolaire très volontariste, l'effet du processus de sélection scolaire se rapproche de la neutralité selon la race.

---

<sup>134</sup> Cf. Hauser et Featherman (1977).

<sup>135</sup> Cf. Blau et Duncan (1967).

### 3. Les critiques

Après une période d'euphorie empirique, les critiques à l'encontre de cette approche et surtout de la méthode utilisée se sont multipliées<sup>136</sup>. Elles soulignent l'étroitesse théorique du paradigme de l'acquisition du statut et la dilution progressive de la problématique de la mobilité sociale qui en résulte. De plus, elles s'attaquent avec virulence aux limites techniques de la méthode, notamment la quantification systématique des variables sociologiques qu'elle suppose.

#### 3.1. Le problème de la variance non expliquée

Le point de départ de nombre de critiques est une anomalie que présente tous les résultats issus de l'analyse de dépendance. Quel que soit le nombre de variables utilisées, les modèles exhibés montrent toujours un important résidu de variance non expliquée. L'explication la plus commune est d'y voir pour l'essentiel la trace d'autres facteurs non mesurés, comme le pense par exemple Girod (1977, chap. 1). En fait, il n'est pas sûr que cette cause soit prédominante. En effet, les causes artificielles de variance inexpliquée sont nombreuses : outre les aléas communs à toute analyse statistique tels que les erreurs d'échantillonnage ou les erreurs de codage, on peut relever les explications suivantes :

- L'utilisation d'indicateurs grossiers pour mesurer des notions imprécises produit un flou conceptuel<sup>137</sup>. Ainsi, le diplôme le plus élevé ne mesure qu'imparfaitement le niveau d'étude, ou le score sur une échelle de prestige est un indicateur médiocre du statut social.

---

<sup>136</sup> Nous citons les critiques de Boudon (1973), Crowder (1974), Burawoy (1977), Bielby (1981), et Goldthorpe (1984).

<sup>137</sup> Ainsi, quand on multiplie les variables mesurant le même concept, on gagne de la variance expliquée : c'est ce que font Sewell et Hauser (1975) avec le niveau d'éducation.

- L'imprécision est renforcée par l'absence de prise en compte des effets d'interaction entre variables explicatives, ce qui est le plus souvent impossible faute d'une taille suffisante de l'échantillon.

- De plus, on peut supposer qu'il existe un biais lié à la linéarité et à la continuité des modèles estimés. Or, les variables de statut ou d'éducation sont des variables nominales ordonnées, et ne deviennent linéaires continues que par une quantification forcée, qui est tout à fait arbitraire et les résultats dépendent en grande partie des choix pris au moment de cette transformation de catégories en quantité. Par ailleurs, la méthode adoptée, la régression linéaire, n'est en fait pas appropriée pour la mesure de relations telles que les liaisons revenu/éducation ou éducation/statut socio-économique, liaisons qui sont sans doute non-linéaires. Il en résulte un accroissement de la variance inexpliquée et une hétéroscédasticité<sup>138</sup> des résidus.

- Enfin, le problème conceptuel de base est l'absence de prise en compte des contraintes liées à la structure des positions et à sa modification dans le temps. Les modèles de dépendance ignorent la configuration des possibles parmi lesquels les individus s'orientent ou sont sélectionnés.

Tout cela fait que même si tous les facteurs de mobilité étaient connus, la variance non expliquée resterait sans doute très élevée. Les différentes causes d'incertitude dans l'estimation des modèles de dépendance rendent également très douteux les mesures de liaison entre variables, ainsi que les hiérarchies de facteurs qu'on en déduit.

L'évolution récente des modèles de causalité permet de répondre à une partie des critiques techniques aux modèles de dépendance. En effet, si l'on raisonne sur des catégories discrètes et non plus des variables quantitatives, les critiques quant à la linéarité et à la quantification abusive de certaines variables qualitatives n'ont plus lieu d'être. C'est sans doute pourquoi les travaux qui utilisent ce type de modèle s'orientent vers l'utilisation de modèles logistiques.

L'analyse de Mare et Tzeng (1989) est exemplaire de ce point de vue. Ils appliquent un modèle logistique à l'étude des données de l'enquête

---

<sup>138</sup> En statistique, on dit qu'il y a hétéroscédasticité des résidus si la différence entre série observée et série produite par le modèle donne une série qui ne se répartit pas au hasard, mais au contraire selon une loi mathématique identifiable. On en déduit alors que la forme mathématique du modèle est inappropriée. Il semble que bien peu de sociologues aient pris la peine d'examiner les résidus des régressions linéaires qu'ils pratiquaient.

*Occupational Change in a Generation* de 1973, sur 24 600 hommes de 21 à 65 ans. La variable expliquée demeure quantitative, puisque c'est toujours le statut socio-économique de Duncan.

Avec ce modèle, ils montrent une influence de l'âge des parents, postulée en raison du changement de l'éducation, du statut de l'emploi, de la richesse, et de la taille de la fratrie avec l'âge des parents, et des effets contradictoires que ces variables ont sur la réussite. De fait, les garçons ayant les pères les plus âgés ont une meilleure réussite scolaire et professionnelle que ceux dont les pères sont plus jeunes. Cet effet sur la réussite professionnelle est entièrement médiatisé par le niveau scolaire.

Cet exemple montre que les progrès de la statistique peuvent résoudre un certain nombre de problèmes et que le véritable enjeu des modèles causaux réside dans la vision théorique implicite que suppose leur utilisation. Cette vision théorique, qui est aussi celle de l'individualisme méthodologique, évacue tous les facteurs qui ne relèvent pas des attributs individuels. Elle ignore les effets de structure causés par le changement social, qui s'imposent aux individus sous la forme de plus ou moins grande difficulté d'accès aux différentes positions. Elle ignore aussi l'existence d'institutions sociales qui organisent les trajectoires, qui ont un ensemble de règles et de contraintes propres dont l'influence est également déterminante sur les trajectoires.

### **3.2. Les problèmes posés par l'étude des variables intermédiaires**

Dans le cas de l'étude de la fonction de l'école dans la transmission du statut (Bielby, 1981), les conclusions sont sujettes à caution : la part de variance dans la réussite scolaire expliquée par l'origine sociale varie considérablement selon la population étudiée. Plus elle est homogène quant à l'origine, plus cette part est faible. Par exemple, Sewell et Hauser (1975) étudient un échantillon d'hommes blancs, non-agriculteurs, *graduate*, et qui habitent le Wisconsin, ce qui diminue artificiellement l'influence de l'origine sociale sur l'éducation.

A cela s'ajoute un problème théorique de fond. En effet, il n'existe pas de réponse possible à la question : "La fonction primaire de l'école est-elle de promouvoir la mobilité ou de reproduire les inégalités ?" : en fait, il n'y a pas de correspondance évidente entre le modèle et les processus sociaux. Pour Bielby, cela pose la question des fondements théoriques implicites des analyses d'acquisition du statut. En fait, on l'a vu dans la présentation de la problématique

de Blau et Duncan, la question ci-dessus n'a tout simplement pas de sens si l'on s'intéresse principalement à l'étude du processus de mobilité lui-même. De leur point de vue, l'école est un facteur parmi d'autres de la mobilité, et n'a pas de *fonction*.

Le lien origine sociale/réussite scolaire s'explique par des différences dans la valorisation de l'école dans les familles : l'avantage des jeunes issus de milieux à statuts élevés résulte de l'impact cumulé de petits avantages opérant surtout l'école primaire. Or, les modèles d'acquisition du statut ignorent la nature de classe de ce lien et le degré auquel il est directement généré par les mécanismes scolaires.

Une autre critique théorique souvent émise est le fonctionnalisme qu'implique la démarche de l'analyse de l'acquisition du statut. Or, contrairement à ce qu'affirme Crowder (1974) et Horan (1978), les modèles de dépendance n'imposent pas nécessairement une vision fonctionnaliste ou néoclassique du marché du travail. Leur principale faiblesse théorique est plutôt d'ignorer les contraintes structurelles du marché du travail. Ils ignorent le fait qu'il y ait des postes disponibles d'une part, et d'autre part des postes menacés par le changement économique et social, et que ces facteurs comptent autant que l'origine sociale et le niveau d'éducation.

Enfin, une dernière critique porte sur les variables de statut. Pour Goldthorpe (1984), l'échelle de statuts socio-économique adoptée par Duncan ne permet pas l'analyse de la mobilité structurelle du fait du caractère hétérogène des regroupements obtenus. Or, la mobilité structurelle fait référence à la division du travail résultant du développement économique et de l'action politique. Par ailleurs, cette échelle ne comporte pas de structure relationnelle effective et l'interprétation se fait alors en terme d'effets hiérarchiques, en ignorant les autres facteurs.

### **3.3. Le problème des comparaisons internationales**

L'utilisation des modèles de dépendance à des fins comparatives est très délicate, du fait de tous les problèmes qui viennent d'être évoqués. C'est pourquoi il semble difficile de l'utiliser pour comparer les processus d'acquisition du statut dans différents pays. Cela revient à ajouter aux difficultés propres à toute comparaison internationale les difficultés particulières de cette technique si controversée.

C'est pourtant ce que font Treiman et Terrell (1975b), qui comparent le processus d'acquisition du statut aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, à partir de l'enquête OCG de 1967 et d'une petite enquête de mobilité menée en Grande-Bretagne en 1969 par Butler et Stokes. Les données sur le statut ont été codées en fonction d'une échelle standard internationale mise au point par Treiman, et satisfaisant aux exigences de comparabilité. Les résultats vont dans le sens d'un système de stratification plus fermé en Grande-Bretagne. La mobilité entre générations et l'influence du statut du père sur celui du fils y serait plus forte. Par contre l'hypothèse d'une opposition des systèmes d'éducation telle qu'elle est énoncée par Turner (1960) n'est pas confirmée. Dans les deux pays, en effet, on trouve la même influence du statut du père sur l'éducation du fils et de l'éducation du fils sur son propre statut. Sans doute la distinction entre mobilité garantie (*sponsored mobility*) et mobilité prouvée (*contest mobility*) ne s'applique-t-elle qu'au recrutement de l'élite.

Cette analyse est vivement critiquée par Burawoy (1977). Outre le fait que, comme les autres critiques de l'analyse de l'acquisition du statut, il estime que le modèle de dépendance est une technique inadéquate pour étudier la mobilité, son argumentation comprend les deux points suivants :

- L'échantillon est restreint aux hommes blancs actifs chefs de ménage. Le fait d'écartier les noirs et les femmes de l'analyse n'est pas justifié, alors qu'on peut légitimement penser que ces catégories de population jouent un rôle dans les différences entre pays. Ce n'est donc pas parce que leur processus d'acquisition du statut est différent de celui des hommes blancs aux Etats-Unis qu'on ne doit pas les inclure dans l'analyse. A cette critique, Treiman (1977) répond que la restriction de l'échantillon se justifie pour des raisons pratiques, concernant la disponibilité des données et la taille des sous-échantillons.

- L'usage d'une échelle de prestige standardisée très proche de celle de Duncan est un acte ethnocentriste contestable. Il existe en effet des différences significatives entre pays en ce qui concerne les types d'entreprise, les secteurs, les positions de classe, pour les mêmes dénominations de profession. Le même problème se pose pour le niveau d'éducation. Treiman réplique que la standardisation est inhérente à toute recherche comparative et que dans ce cas précis, les enquêtes d'opinion montrent clairement que l'échelle de prestige est évaluée de manière similaire dans les deux pays. Ce dernier point est important, puisque toute la légitimité de l'analyse de dépendance comme outil comparatif réside effectivement sur la stabilité dans l'espace et le temps de l'échelle de

prestige.

En définitive, si l'on accepte les modèles de dépendance comme technique légitime d'analyse de la mobilité sociale, l'analyse de Treiman et Terrell apparaît relativement solide. Mais c'est bien cette dernière hypothèse qui semble remise en cause, à la lumière des diverses critiques exposées ci-dessus.

En effet, comme outil d'analyse de la mobilité sociale, l'intérêt des modèles de régression, qu'il s'agisse du modèle de dépendance ou de sa version plus sophistiquée par l'utilisation de la régression logistique, semble assez limité. Cela suffit à beaucoup pour écarter l'analyse de l'acquisition du statut comme approche légitime de la mobilité sociale<sup>139</sup>. Cependant, l'utilisation de régressions à des fins de mesures, notamment pour mesurer l'effet de différentes variables sur le statut atteint à différents âges, est toujours un moyen fécond d'organiser l'information statistique. En tous cas, il ne semble pas moins légitime que la table de mobilité et les divers indices de mobilité couramment utilisés.

---

<sup>139</sup> En France, c'est par exemple l'attitude de Claude Thélot, comme en témoigne son commentaire à l'article de Tachibanaki (1977).

## Chapitre V

### L'analyse log-linéaire

Après la régression linéaire, l'analyse log-linéaire est la deuxième technique quantitative largement utilisée par les spécialistes de la mobilité sociale. Elle pose également toute une série de problèmes épistémologiques symptomatiques de l'application de la statistique en sociologie. C'est en travaillant sur la mesure de la liaison entre deux variables que Leo Goodman élabore l'analyse log-linéaire au début des années 1970. En tant que méthode d'analyse des tables de mobilité, l'analyse log-linéaire connaît alors un succès considérable. Il en résulte à la fin des années 1970 une transformation du champ de recherche sans doute aussi importante que celle inaugurée par Blau et Duncan. Pourtant, cette méthode n'est vraiment adaptée qu'aux études comparatives. Son succès tient au fait qu'elle permet de reformuler d'une manière plus rigoureuse des problématiques anciennes qui n'avaient pas trouvé de formulations satisfaisantes.

Une des difficultés récurrentes à laquelle sont confrontés les spécialistes de la mobilité sociale est la comparaison des données dans le temps ou l'espace. Cette comparaison est en effet rendue techniquement difficile par les différences de distribution des origines sociales et des destinées sociales, car ces différentes distributions varient elles aussi dans le temps et l'espace. Cette différence des distributions d'origines et de destinées est imputée à la mobilité dite structurelle, supposée être la résultante de la variation de la structure de classes sociales, qui influence les effectifs des positions disponibles, et de divers effets démographiques (mortalité et fécondité différentielles, effets d'âge, émigration

et immigration). La mobilité sociale qui subsiste, une fois prise en compte la mobilité structurelle, est appelée de manières diverses, mobilité nette, circulation ou fluidité sociale. Elle est censée mesurer la plus ou moins grande ouverture des classes les une par rapport aux autres, l'existence ou non de barrières entre classes. Cette distinction entre mobilité sociale et fluidité sociale opère ainsi le lien avec la théorie parsonnienne de la société ouverte. L'analyse log-linéaire permet de réaliser rigoureusement des comparaisons statistiques de fluidité sociale dans l'espace et le temps, et donne un contenu empirique solide à ces diverses notions. De plus, elle permet de construire un modèle simple des rapports entre classes, fondé sur la notion de proximité : le modèle de densité. Il lui suffit pour cela d'introduire dans l'analyse un indice de proximité entre classes sociale, et de le traiter comme si c'était une variable analogue au pays ou à l'année d'enquête, variables généralement utilisées dans les comparaisons. Toutes ces opérations donnent lieu à des tests sur hypothèses qui permettent de dire si les liaisons postulées entre variables sont statistiquement significative. Or, le choix des catégories est souvent crucial pour l'ajustement des résultats aux hypothèses. Ce choix peut être commandé par des raisons techniques, par exemple liées à la procédure de codage de la catégorie professionnelle dans l'enquête, ou aux regroupements de catégories effectués pour pouvoir comparer des pays qui ont des organisations en professions qui diffèrent pour des raisons culturelles. Cela pose alors un vrai problème d'adaptation de la méthode au problème théorique<sup>140</sup>.

---

<sup>140</sup> Cette question est étudiée par Dominique Merllié (1991).

## **1. L'analyse log-linéaire de la structure sociale**

Le premier domaine d'application de l'analyse log-linéaire a été l'analyse de la structure sociale. Dans ce cadre méthodologique, l'étude de la mobilité est une partie de l'étude de la stratification sociale, renouant avec le cadre théorique des sociologues fonctionnalistes. Cela est particulièrement vrai de l'utilisation des modèles de densité, puisqu'elle aboutit à proposer une représentation graphique de la structure sociale en fonction de la plus ou moins grande fluidité sociale mesurée entre les groupes sociaux.

Avant d'étudier l'apport propre de l'analyse log-linéaire à la connaissance de la structure sociale, il est utile de rappeler les différentes alternatives qui avaient été proposées antérieurement, mais dont la moindre rigueur statistique a entraîné l'oubli.

### **1.1. L'étude de la relation origine-destinée avant l'analyse log-linéaire**

Si l'analyse log-linéaire est actuellement l'outil statistique incontournable pour mesurer la mobilité sociale, elle est l'aboutissement d'un long cheminement méthodologique, pendant lequel nombre de tentatives ont été vouées à l'échec. On a déjà vu comment les spécialistes de l'acquisition du statut essayèrent d'appliquer les modèles de dépendance à l'analyse comparative de la mobilité<sup>141</sup>. De la même manière, le lien que décrit la table de mobilité entre origine et destinées sociales a fait l'objet de nombreuses tentatives de mesures plus ou moins satisfaisantes. On retrace ici quelques-unes de ces tentatives, celles qui ont le plus d'influence sur la manière de penser le phénomène de la mobilité dans les années 1960 et 1970.

#### **1.1.1. La mesure des flux par les indices**

---

<sup>141</sup> cf. chapitre IV.

La mesure des flux de mobilité sociale s'est toujours effectuée à partir de la table de mobilité, comme l'avaient fait les précurseurs, Sorokin ou Ginsberg, dans leurs calculs rudimentaires. Jusqu'aux années 1960, la pratique consista à calculer un indice simple, appelé fréquemment l'indice de Rogoff par les Américains, ou l'indice de Glass par les Anglais. Cet indice consiste à rapporter, pour chaque case de la table de mobilité, la fréquence observée à celle qui aurait été observée s'il y avait indépendance entre l'origine sociale et la destinée sociale, soit :

$$y_{ij} = f_{ij} / f_{i.} f_{.j}$$

Cependant, l'indice de Rogoff a l'inconvénient de ne pas être indépendant des marges de la table. Il ne reflète pas seulement la liaison statistique entre les deux catégories concernées, mais aussi les variations des distributions marginales. En effet, il est facile de voir que :

$$0 \leq y_{ij} \leq \max (f_{i.}, f_{.j})$$

Il suffit alors de modifier les catégories sociales utilisées pour changer les conclusions quant à l'intensité de la mobilité entre les différentes catégories. Ce défaut, qui avait déjà été noté par Billewicz dès 1955, invalide la plupart des analyses qui ont été faites dans les années 1950.

Un pas important a été franchi avec l'élaboration de l'indice de Yasuda (1964), qui selon son auteur, résout une grande partie du problème. Il suffit de ne pas prendre les fréquences observées telles quelles, mais leur écart à la fréquence minimum possible compte tenu des marges. Cela permet de prendre explicitement en compte la possibilité de variation de la distribution marginale dans l'indice. L'indice proposé est donc :

$$I_{ij} = \text{Min} (f_{i.}, f_{.j}) - f_{ij} / \text{Min} (f_{i.}, f_{.j}) - f_{i.} f_{.j}$$

Selon Yasuda, la taille de la catégorie n'influe sur l'indice que s'il y a des discontinuités dans la structure sociale. Si l'on découpe une catégorie homogène et séparée des autres catégories, comme par exemple les agriculteurs, on accroît artificiellement la valeur de l'indice, et vice versa.

D'autres indices seront proposés par la suite, en particulier les indices très élaborés de Matras et de Boudon. Outre leur caractère réducteur, ils s'avèrent

tous trop sensibles à l'homogénéité des catégories utilisées. Raymond Boudon (1973b) l'a bien compris, lui qui dans son ouvrage récapitulatif discute les différents indices avant d'abandonner cette approche. Il préfère s'appuyer sur des modèles plus élaborés, qui partent d'hypothèses bien définies sur le processus de mobilité et comparent les données empiriques à une situation théorique.

### **1.1.2. Les tentatives de partition de la table de mobilité**

Une première série de modèles tentera de partager les flux de mobilité entre ce qui relève de la mobilité structurelle et ce qui relève de la mobilité nette.

La première tentative de ce type est celle de Joseph Kahl (1957). Il effectue une analyse secondaire des données de Natalie Rogoff, en gardant le même schéma de classe. A partir de la table de mobilité, il calcule différents taux de mobilité. La mobilité technologique est déduite de la différence entre les distributions en catégories sociales de 1920 et 1950. La mobilité reproductive est déduite de la différence entre d'une part la distribution observée en 1950 et d'autre part la distribution de 1920 à laquelle on applique les taux de reproduction démographique par catégories. Enfin, la mobilité individuelle est la mobilité effectivement observée entre les deux dates, une fois retranchée les mobilités technologique et reproductive. C'est la première tentative de distinction statistique d'une mobilité structurelle, liée au mouvement démographique et économique dans le temps, et une mobilité résiduelle, qui exprimerait l'ouverture des catégories sociales les unes aux autres. A ces différents types de mobilité, Kahl ajoute la mobilité liée à l'immigration, effectivement très importante aux Etats-Unis, et sur laquelle ont porté divers travaux monographiques des années 1930. Il renonce cependant à la quantifier, sans doute par manque de données.

Cette analyse est critiquée par Otis D. Duncan (1966). D'après lui, Kahl fait l'hypothèse que tous les hommes employés dans la population active en 1920 sont remplacés par leurs fils en 1950, ce qui est une confusion conceptuelle. En effet, pour Duncan, le passage d'une distribution sociale en  $t_0$  à une autre en  $t_1$  se fait par un processus de "métabolisme social" composé d'entrées-sorties sur le marché du travail, de décès, de migrations, le tout associé à un ensemble de changements de classe sociale qu'on appelle la mobilité sociale. Dans le cas de la mobilité inter-génération, le problème est compliqué par le fait que la distribution des pères ne correspond pas à une distribution sociale à un instant défini. Cette distribution est elle-même la résultante de la combinaison des

distributions sociales des différentes classes d'âges qui composent les pères, de la mortalité différentielle selon le milieu social, et de la fécondité différentielle selon le milieu social. De ces variables démographiques, il résulte une faible liaison entre la distribution des pères des enquêtés de 1950 et la distribution effective de la population active en 1920, telle qu'on peut l'observer dans les recensements. La relation entre développement économique et mobilité sociale est donc du domaine de la contingence et ne relève pas d'une causalité stricte, comme le sous-entend Kahl. Il n'y a donc pas lieu d'utiliser les termes de mobilité technologique ou de mobilité structurelle.

Duncan conclut en estimant que la distribution des pères n'exprime rien d'autre que le statut d'origine des fils, ce qui lui permet de justifier l'utilisation qu'il en fait dans l'étude de la réussite sociale, qu'il développe au même moment<sup>142</sup>.

Le problème de la mesure de la mobilité structurelle est réexaminé par Daniel Bertaux (1969). Dans l'analyse des flux tels que les mesure la table de mobilité, il propose de faire le partage entre les flux que l'on peut identifier comme simple conséquence de l'évolution des structures de la population active, et les flux supplémentaires, qui sont sensés mesurer la mobilité nette, appelée circulation par Daniel Bertaux. Pour cela, il adopte un modèle théorique qui suppose que la mobilité structurelle se fait en escalier. Si par exemple, l'évolution structurelle se traduit par une diminution des classes sociales les plus basses au profit des classes sociales les plus élevées, il en résulte mécaniquement un flux de mobilité des classes basses vers les classes élevées, et ce flux est mesurable par simple comparaison des marges de la table de mobilité.

La méthode de Bertaux s'applique bien si les catégories utilisées peuvent être ordonnées de manière stricte. L'examen des marges de la table permet alors de calculer le flux de mobilité structurelle entre la catégorie la plus basse et celle immédiatement au-dessus, puis les suivantes en procédant par itérations. La circulation est calculée ensuite en déduisant des flux observés les flux de mobilité structurelle ainsi estimés. C'est ce que fait Bertaux (1969) sur un schéma de classe ternaire (classe dirigeante, classe moyenne, classe populaire) appliqué à l'enquête FQP de 1964. Mais cette méthode réussit moins bien si les catégories ne peuvent pas être entièrement ordonnées dans une hiérarchie unique, comme c'est le cas des catégories socioprofessionnelles usuelles, et Bertaux (1971) doit alors multiplier les hypothèses pour effectuer une mesure de la mobilité par cette méthode, ce qui revient à postuler un modèle théorique de

---

<sup>142</sup> cf. chapitre IV pour un exposé des recherches de Duncan dans cette perspective.

mobilité structurelle.

Les manipulations statistiques de Bertaux aboutissent ainsi à un résultat paradoxal. En effet, la mobilité structurelle apparaît assez faible dans le premier calcul puisqu'elle correspond à 17% de la mobilité observée entre les trois classes. Or, dans le second calcul, les conclusions sont inversées, puisque la mobilité structurelle représente 62% de la mobilité observées entre huit catégories. Cette inversion des conclusions résulte d'un phénomène double. D'une part, l'augmentation du nombre des catégories accroît mécaniquement le montant total de mobilité observé. Il est naturel que cette augmentation soit interprétée comme de la mobilité structurelle, dans la mesure où l'agrégation en trois classes masque l'importante mobilité structurelle interne à ces classes, par exemple entre agriculteurs et ouvriers au sein de la classe populaire. D'autre part, cette augmentation du nombre de catégories permet aussi une meilleure appréhension des clivages sociaux effectifs, de sorte qu'une part de ce qui était interprété comme circulation dans le premier calcul s'avère être de la mobilité structurelle dans le second calcul. Ici, le passage du nombre de catégorie de trois à huit aboutit à réduire d'un tiers la circulation mesurée.

Ainsi, malgré la pertinence des critiques de Bertaux sur la faiblesse du modèle de mobilité parfaite, il ne parvient pas à proposer une démarche alternative qui soit convaincante. En effet, si la quantité de circulation dépend à ce point du nombre de catégorie, il est difficile d'en faire la base de l'interprétation. L'intérêt de l'apport de Bertaux est d'illustrer le manque d'opérationnalité de la distinction entre mobilité structurelle et mobilité nette. On verra ci-dessous comment l'utilisation de l'analyse log-linéaire a définitivement fait un sort à cette distinction.

## **1.2. L'analyse de la structure sociale par l'analyse log-linéaire**

L'analyse log-linéaire va apporter une réponse radicale à la plupart des difficultés méthodologiques auxquelles se heurtent les spécialistes de la mobilité sociale dans leurs tentatives de mesure du phénomène. Bien qu'elle soit une technique générale d'analyse des interactions multiples entre variables qualitatives (*categorical data*), c'est bien pour résoudre le problème de l'étude de la table de mobilité qu'elle est inventée en 1964 par le statisticien Leo Goodman.

### 1.2.1. Le modèle de Goodman

Goodman (1965) part du constat suivant. Il est usuel face à un tableau croisé de l'analyser par le test d'indépendance du Chi-2. Or, dans le cas de la table de mobilité, du fait de l'importance de la diagonale, il n'y a jamais indépendance. On a vu en effet qu'une telle indépendance voudrait dire qu'il y a mobilité parfaite, que les destinées sociales sont statistiquement indépendantes des origines sociales, ce qui n'est empiriquement jamais vérifié, même dans les sociétés les plus "ouvertes", au sens fonctionnaliste du terme. Le test du Chi-2 est donc inapproprié pour étudier la table de mobilité. Les autres indices proposés ne se réfèrent à aucune théorie statistique rigoureuse, et ne sont pas susceptibles de tests. Il s'agit plutôt d'indicateurs dont la valeur dépend trop du nombre et de l'homogénéité des catégories pour offrir une base sûre à l'étude de la table de mobilité.

Pour résoudre le problème, Goodman a l'idée d'analyser la table de mobilité par un modèle qui la divise en deux sous-tables. Une sous-table conserve la diagonale de la table et contient des zéros partout ailleurs, tandis que l'autre sous-table conserve le reste de la table avec une diagonale de zéros. Le modèle, appelé modèle de mobilité quasi parfaite, s'écrit ainsi :

$$\log (F_{ii}) = a_0 + a_{1i} + a_{2i} + b_{ii}$$

et

$$\log (F_{ij}) = a_0 + a_{1i} + a_{2j} \text{ si } i \neq j$$

où  $F_{ij}$  est la fréquence estimée dans la case (i,j) de la table,

$a_{1i}$  est le paramètre correspondant à l'origine sociale i.

$a_{2j}$  est le paramètre correspondant à la destinée sociale j.

La première équation estime séparément la diagonale, et les  $b_{ii}$  mesurent la déviation de cette diagonale par rapport à ce qu'aurait donné la situation d'indépendance sur l'ensemble de la table, donc par rapport à la situation de mobilité parfaite. La seconde équation estime le reste de la table, sans que cette estimation soit perturbée par la diagonale. Le test de ce modèle est appelé test de quasi-indépendance, par analogie au test d'indépendance du Chi-2.

Pour effectuer les calculs, Goodman est contraint de traiter la table de mobilité comme un tableau à trois entrées, ce qui n'est possible qu'en effectuant un calcul

par itérations<sup>143</sup>. De semblables calculs ont déjà été faits sur des tables de mobilité, mais il est le premier à inventer une méthode conforme à la théorie statistique, ce qui permet d'échapper aux risques de biais qui affectent la plupart des méthodes rudimentaires utilisées jusqu'alors.

Appliqué à la table de mobilité anglaise publiée par Glass (1954), le modèle de Goodman permet de calculer une table estimée assez proche de la table réelle. Cependant, il s'avère vite qu'aucune table de mobilité ne satisfait véritablement au test de quasi-indépendance. La prise en compte de la seule diagonale ne suffit pas. Goodman va alors se lancer dans la conception de modèle de plus en plus compliqués qui permettent un meilleur ajustement, mais sous des hypothèses statistiques qui n'ont aucun sens sociologique. Par exemple, il estime séparément la partie de la table qui est au-dessous la diagonale, et celle qui est au-dessus. Cela équivaut à faire l'hypothèse que la mobilité ascendante est d'une nature différente de la mobilité descendante. Une telle hypothèse n'a pas de fondement théorique.

Le caractère très technique et abstrait des travaux de Goodman explique qu'il faudra encore attendre une douzaine d'année avant que soit proposée une formulation sociologique satisfaisante de l'analyse log-linéaire des tables de mobilité.

### **1.2.2. Le modèle de Hauser**

Dans un article fondateur, Robert M. Hauser (1978) critique l'approche du modèle de quasi-indépendance proposée par Goodman, qui accorde selon lui trop d'importance théorique à l'héritage professionnelle. Il propose à la place un modèle multiplicatif de la table de mobilité, dans lequel la table observée est la résultante de la distribution des origines et des destinées, et d'un indice de liaison variable selon la localisation dans la table :

$$\log (F_{ij}) = a_0 + a_{1i} + a_{2j} + d_k$$

où  $d_k$  est l'indice de liaison, qui peut obtenir  $k$  valeurs différentes.

Les indices de liaison sont rassemblés dans un tableau propre de dimension  $n-1$

---

<sup>143</sup> Pour un exposé simple de la méthode, on se reportera à l'ouvrage de Stephen E. Fienberg (1980). La référence, de Bishop, Fienberg et Holland (1975), contient tous les calculs mathématiques et de nombreux exemples.

(s'il y a  $n$  catégories sociales), appelé "matrice de densité". Cette matrice symbolise la plus ou moins grande intensité de la liaison entre catégories d'origine et de destinées, abstraction faite des effets structurels. C'est donc la représentation idéale de la fluidité sociale. Moyennant quelques adaptations, le modèle de Hauser peut être estimé par les mêmes calculs que le modèle de Goodman, puisque l'idée de base est toujours de traiter la table de mobilité comme un tableau à trois entrées : l'origine, la destinée, le degré de liaison.

Appliquées à la table de mobilité anglaise de Glass (1954), les idées de Hauser donnent un résultat assez spectaculaire. En effet, la complexité de la table est ramenée à un schéma simple qui isole quelques niveaux de "densité", ou degré de liaison père-fils. Elle donne une image inédite de la fluidité sociale, et formalise enfin la notion de distance sociale telle qu'on peut la déduire de la table de mobilité. Cette technique aura beaucoup de succès dans l'analyse de la mobilité sociale, et elle s'est imposée pour décrire de manière simple les résultats des analyses comparatives<sup>144</sup>.

### **1.2.3. Les autres méthodes qui utilisent l'analyse log-linéaire**

On peut également interpréter la distance sociale entre les classes comme la trace des restrictions diverses à la mobilité parfaite, comme le fait Breiger (1981), qui critique l'absence de justification théorique des schémas de classes habituellement utilisés. Il utilise explicitement le modèle log-linéaire comme instrument de mesure de l'homogénéité des classes sociales, et donc comme moyen de définir le découpage le plus pertinent de la structure sociale. Dans cette optique, il ne peut pas y avoir d'explication de la mobilité, puisque l'analyse log-linéaire a déjà servi à constituer les catégories. L'utiliser une seconde fois pour analyser le tableau résultant serait en effet une opération tautologique. Breiger soulève ainsi le problème de l'effet de l'homogénéité des catégories sur les résultats de l'analyse log-linéaire, et fait apparaître cette technique comme critiquable de ce point de vue.

Une autre approche novatrice est proposée par Yamaguchi (1983). Celui-ci élabore un nouveau cadre théorique pour l'analyse log-linéaire, qui l'amène à utiliser cette technique dans un sens assez différent de Hauser. Dans les ressources que peuvent mobiliser les individus pour accéder aux positions

---

<sup>144</sup> On ne détaille pas ici les travaux de Hauser. On trouve ci-dessous des exemples de commentaires qui utilisent le modèle de densité pour présenter les résultats, notamment ceux d'Erikson, Goldthorpe et Portocarero (1979, 1982, 1983).

professionnelles, il distingue deux catégories : les ressources généralisées et les ressources spécifiques.

Les ressources généralisées sont des propriétés de l'individu qui influencent les chances de mobilité tout au long de la trajectoire. Ainsi, le niveau d'éducation peut être considéré comme une ressource généralisée pour la réussite professionnelle. De même, pour un même niveau d'éducation, seuls le sexe et la race (blancs/noirs) sont des ressources généralisées incontournables.

Les ressources spécifiques sont des propriétés qui facilitent l'accès à certaines positions seulement. Pour un même niveau d'éducation et une même catégorie de race et sexe, elles affectent la mobilité par un nombre restreint de voies, c'est-à-dire quelques cases de la tables de mobilité seulement.

Alors, pour chaque combinaison éducation/race/sexe, la table de mobilité doit respecter le critère de quasi-indépendance de Goodman. Les données utilisées proviennent des deux enquêtes *Occupational Change in a Generation* de 1962 et 1973, soient des échantillons de 9 000 et 16 000 individus.

Pour chaque case de la table, Yamaguchi peut ainsi mettre en évidence les voies spécifiques de la mobilité. Par exemple, les voies d'accès vers les professions indépendantes et les positions d'entrepreneurs apparaissent comme spécifiques. On sait en effet qu'elles sont fortement liées à la transmission du capital. De la même manière on isole les voies d'accès aux catégories de propriétaires, de personnel de service, et d'agriculteurs, comme obéissant à des variables particulières. Par cette utilisation originale de l'analyse log-linéaire, Yamaguchi ouvre la voie à une analyse en termes de filières de mobilité, et renoue ainsi avec un des volets de l'approche de Sorokin.

## 2. L'analyse log-linéaire de l'évolution de la mobilité sociale

### 2.1. L'évolution de la mobilité sociale aux Etats-Unis

C'est Robert M. Hauser et alii (1975a, 1975b) qui utilisèrent les premiers l'analyse log-linéaire pour la comparaison dans le temps. Dans deux articles successifs sur l'évolution de la mobilité aux Etats-Unis, ils tentent de démêler les conclusions contradictoires auxquelles arrivent les différents spécialistes, alors qu'ils travaillent pourtant sur les mêmes données.

Pour résoudre le problème, ils s'appuient sur la nécessité de trouver une méthode qui fasse abstraction de la mobilité structurelle, comprise comme la variation de la mobilité générée par la modification des marges d'une table de mobilité. Instruits par la fécondité de l'analyse log-linéaire à l'étude de la table de mobilité père/fils à un moment donné, ils appliquent le même principe pour étudier son évolution dans le temps. Il suffit pour cela de formaliser le temps sous la forme d'une troisième variable et de tester le modèle suivant :

$$\log (F_{ij}) = a_0 + a_{1i} + a_{2j} + d_{3k}$$

où  $d_{3k}$  est le paramètre correspondant à l'année.

La fluidité sociale est alors modélisée par le modèle dit "sous-saturé" dans une analyse log-linéaire à trois variables : Catégorie d'origine, catégorie de destination, et année<sup>145</sup>. Le modèle "sous-saturé" fait l'hypothèse que ces trois variables ne sont liées statistiquement que deux à deux. On dit alors qu'il y a absence d'interaction statistique d'ordre 3. Cela signifie que la liaison observée entre les trois variables peut être reconstituée uniquement à partir des trois tables résumées suivantes : catégorie d'origine - catégorie de destination (toutes

---

<sup>145</sup> La justification de ce modèle est fournie dans les articles cités. Sur le modèle log-linéaire, on se reportera à l'ouvrage de référence de Yvonne M. Bishop, Stephen E. Fienberg, et Paul W. Holland (1975).

années confondues), catégorie d'origine - année (toutes catégories de destination confondues), et catégorie de destination - année (toutes catégories d'origine confondues). Le modèle sous-saturé correspond alors bien à une invariance de l'association père/fils dans le temps.

Ils appliquent d'abord ce modèle d'analyse à l'enquête *Occupational Change in a Generation* de 1962<sup>146</sup>, en utilisant la classification en douze catégories professionnelles et en distinguant neuf cohortes. La position sociale est mesurée au premier emploi, de manière à rendre les cohortes comparables. Le test sur le modèle sous-saturé ne permet pas de rejeter l'hypothèse d'une invariance de l'association père-fils, mais la différence de la table simulée sous cette hypothèse avec la table observée reste non-négligeable, puisque 8,56 % des effectifs sont classés quand on passe d'une table à l'autre. Les auteurs concluent cependant à une "homogénéité" de l'association père-fils dans le temps si l'on tient compte de l'évolution de la structure sociale, conclusion qui réfute celle de Blau et Duncan (1967) eux-mêmes. Ce premier résultat est intéressant, dans le sens où il montre que les variations dans le temps détectées par Blau et Duncan ne sont pas statistiquement significatives si l'on se réfère à une méthode rigoureuse.

Hauser et al. appliquent ensuite le même modèle d'analyse à une série d'enquêtes américaines<sup>147</sup>. Ces enquêtes posent des problèmes de comparabilité des nomenclatures utilisées, et la comparaison est faite sur la base du schéma ternaire *manual/non-manual/farm*. Les auteurs concluent à une stabilité de la relation père-fils sur les 25 ans étudiés.

La troisième comparaison consiste à l'analyse secondaire de la comparaison effectuée par Rogoff (1953) à partir des actes de mariage d'Indianapolis vers 1910 et vers 1940. Le modèle log-linéaire appliqué à ces données montre une variation minime de la relation père-fils, puisque seuls 2,64 % des effectifs sont classés différemment quand on passe de la table estimée à la table observée. Ce résultat est cependant difficile à interpréter du fait de la médiocre représentativité des données.

La conclusion de ces trois analyses comparatives est que dans aucun cas, les

---

<sup>146</sup> cf. Blau et Duncan (1967).

<sup>147</sup> Il s'agit des enquêtes du *National Opinion Research Center* de 1947 et 1972, des enquêtes du *Survey Research Center* de 1952 et 1957, et de l'enquête *Occupational Change in a Generation* de 1962.

différences entre le modèle sous-saturé et les données observées ne permettent de rejeter l'hypothèse d'une relation père-fils constante. Du point de vue de l'analyse de la stratification sociale américaine, étudier la mobilité sociale revient donc pratiquement au même que d'étudier le changement de la structure professionnelle dans le temps.

Du coup, dans leur deuxième article, Robert M. Hauser et alii (1975b) abordent la question en inversant la problématique. Ils s'attachent d'abord à la modification de la mobilité générée par le changement de la structure professionnel, abstraction faite des variations de la relation père/fils qui, on vient de le voir, sont de faible ampleur.

La technique consiste alors à ajuster un schéma donné d'association père-fils aux marges des tables à comparer. Cela est possible en multipliant les lignes et les colonnes par des constantes livrées par l'analyse log-linéaire. Le principe de l'ajustement est alors de procéder par itération jusqu'à convergence du processus. C'est ainsi que les auteurs procèdent à l'ajustement du schéma d'association père-fils mesuré par l'enquête *Occupational Change in a Generation* 1962 aux enquêtes du *Survey Research Center* de 1952 et du *National Opinion Research Center* de 1972.

Ils trouvent alors que sous l'hypothèse d'un schéma fixe d'association père-fils, c'est-à-dire d'une fluidité sociale constante, les changements structurels ont provoqué un accroissement sensible de la mobilité sociale de 1952 à 1972. La mobilité descendante a légèrement diminué et la mobilité ascendante a fortement augmenté<sup>148</sup>.

## 2.2. Les autres comparaisons dans le temps

Les analyses de Hauser et al. donnent donc des résultats spectaculaires, et permettent de trancher, semble-t-il de façon définitive, le lancinant problème de la comparaison entre tables de mobilité. Non seulement les facteurs structurels de l'évolution de la mobilité sont analysés de la fluidité sociale, mais les modifications de chacun des deux termes sont mesurées de manière rigoureuse. Dès lors, ce type d'analyse va être répété dans tous les pays qui ont accumulé les données sur la mobilité sociale depuis les années 1950. On donne ici les

---

<sup>148</sup> Ces résultats réfutent la thèse de Boudon (1973a) selon laquelle la rigidité de la structure professionnelle américaine conduit à des taux absolus de mobilité constants dans le temps, avec une prédominance de la mobilité descendante.

exemples de la France, de la Suède, et de l'Angleterre, dont l'intérêt tient au fait qu'ils ont fait l'objet d'une comparaison internationale qu'on exposera plus loin.

Goldthorpe et Portocarero (1981) s'intéressent au cas de la France, déjà étudié par Thelot (1976) avec une autre méthode. Il s'agit de comparer les deux tables de mobilité issues des enquêtes Formation-Qualification Professionnelle de 1953 et de 1970. Le modèle de fluidité sociale constante, qui postule une liaison constante dans le temps entre l'origine et la position sociale, n'est pas vérifié dans le cas français, que ce soit en utilisant le schéma de classe de Thélot ou un schéma ternaire (classes dirigeantes, moyennes, populaires). Cependant, il explique 98% de la liaison statistique effectivement observée.

La faible différence de fluidité sociale entre les deux dates est expliquée pour l'essentiel par un accroissement de la fluidité, indépendamment de la transformation structurelle de la population active. En effet, le modèle surestime systématiquement le nombre de personnes qui en 1970 se retrouvent dans la catégorie de leur père. Les auteurs identifient deux autres différences significatives : un accroissement des probabilités de prolétarianisation (destinées ouvrières) des fils de cadres supérieurs, d'employés et d'agriculteurs exploitants, et un accroissement des probabilités d'ascension sociale (destinées cols blancs) des fils d'artisans et petits commerçants, d'ouvriers, et de salariés agricoles. Aucune explication n'est avancée pour rendre compte de ces résultats, qui correspondent de toute façon à des phénomènes de faible ampleur.

Les auteurs concluent par une critique de la méthode de Thélot, qui ne permet pas de faire abstraction des marges. Pour eux, cela s'explique par le fait que Thélot considère les tables de mobilité comme des matrices de transition, comme en témoigne son idée de "structure caractéristique" de la table. En fait, la critique est alors excessive. Au moment où Thélot publiait ses premières comparaisons, en 1976, l'analyse log-linéaire n'était pas encore pratiquée en France, et la méthode qu'il utilisait appartenait à cet ensemble de méthode pré-log-linéaire qui tentait de résoudre tant bien que mal le problème posé par la mobilité structurelle<sup>149</sup>.

Erikson (1983) étudie le cas spécifique de la Suède à partir des enquêtes de mobilité de 1950 (Carlsson) et de 1968-74 (Johansson). L'utilisation de deux enquêtes permet de distinguer l'effet âge de l'effet de génération. Le schéma de

---

<sup>149</sup> Dans ses analyses ultérieures (1982, 1983), Claude Thélot ne répondra pas à ses détracteurs et persistera à utiliser des méthodes d'ajustement aux marges en dépit des risques de biais dénoncés par Goldthorpe.

classe utilisé est rudimentaire, distinguant classe supérieure, classe moyenne, ouvriers, et paysans. L'analyse log-linéaire permet le test de diverses hypothèses et un ajustement de la table de mobilité sur une matrice de densité. Il conclue à un accroissement des taux absolus de mobilité depuis 1950, qui s'explique bien par les transformations de la composition de la population active avec l'industrialisation. Les taux de mobilité relatifs ne varient pas de manière significative. Ils sont en léger accroissement dans le secteur non-agricole. Erikson pense confirmer ainsi l'originalité de la Suède, qui serait un des rares pays à avoir accru sa fluidité sociale, sous les gouvernements socio-démocrates.

Goldthorpe et Payne (1986a) mesurent l'évolution récente de la mobilité en Angleterre à partir de l'enquête d'Oxford de 1972 et d'une enquête de 1983 dans laquelle était demandée l'origine sociale des enquêtés. L'analyse log-linéaire révèle une fluidité sociale constante entre les deux dates, et un schéma de mobilité presque semblable. L'introduction d'une catégorie "chômeurs" dans la table permet de prendre en compte le phénomène du chômage, en fort accroissement dans la période étudiée. Le risque de chômage étant beaucoup plus fort pour les fils d'ouvriers, cela peut être interprété comme un risque accru de mobilité descendante pour ces derniers.

Tous ces travaux convergent pour conclure à la constance de la fluidité sociale dans le temps. Seule la Suède semble faire exception, mais la variation de fluidité sociale détectée par Erikson est faible, et peut être reliée aux circonstances politiques locales. Ce phénomène, qui touche donc la quasi-totalité des pays étudiés, a reçu peu d'explication. Pour Goldthorpe (1983), les positions de classe auraient une propension inhérente à la mobilité, influence constante indépendamment des effets liés à la variation de la structure sociale. Cette propension serait largement dépendante du contexte institutionnel et culturel, qui a peu de chance de varier dans des périodes aussi courtes que vingt ou trente ans.

Quelle que soit l'explication que l'on peu avancer de ce phénomène, les conséquences de ce résultat sont abruptes. Du seul point de vue de la mesure, il est en effet équivalent de s'intéresser aux variations de la stratification sociale. Or, ces variations peuvent être étudiées finement avec des échantillons bien plus petits que ceux des grandes enquêtes de mobilité. Il est donc beaucoup moins coûteux et plus fécond de procéder à une étude détaillée de l'évolution de la stratification dans le temps, dans la mesure où les données sont dans ce domaine très abondantes. Les enquêtes de mobilité conservent cependant leur intérêt pour étudier le processus de mobilité lui-même, mais on a vu à quelles difficultés se

heurte l'étude quantitative de ce processus<sup>150</sup>.

---

<sup>150</sup> cf. chapitre IV.

### **3. Les comparaisons internationales par l'analyse log-linéaire**

#### **3.1. L'état des comparaisons internationales au début des années 1970**

Jusqu'à l'utilisation de l'analyse log-linéaire dans ce domaine, les avancées ont consisté pour l'essentiel à multiplier le nombre de pays dans les comparaisons, sans tenir compte des inconvénients liés à l'utilisation systématique du schéma ternaire agriculteurs / professions manuelles / professions non manuelles, et ceci en dépit des avertissements de Seymour M. Miller (1960). De ce point de vue, un cas exemplaire est la comparaison effectuée par Garnier et Hazelrigg entre la France et cinq autres pays et la controverse qui en a résulté.

Avant de présenter ce cas, il est utile de rappeler les suites des travaux de Lipset et Bendix sur la relation postulée entre développement économique et mobilité sociale. Dans ce domaine, les travaux se sont heurtés à un grand nombre de difficultés et aucune conclusion n'émerge clairement. L'analyse log-linéaire rendra cette dernière approche caduque.

##### **3.1.1. Les comparaisons internationales avec modèles explicatifs**

Lipset et Bendix (1959) avaient montré que la mobilité sociale ne dépendait ni du système socio-politique, ni du taux de croissance économique, mais du seul niveau de développement économique. Les travaux comparatifs sur la mobilité sociale abordent la question avec une méthode rudimentaire, qui consiste à rapporter des taux de mobilité à divers indices de développement. Trois études ont tenté de tester ce modèle de manière un peu plus systématique.

Dans la première de ces études, Cutright (1968) compare treize pays (enquêtés de 1949 à 1963) en utilisant l'indice de Yule pour mesurer le degré d'immobilité, avec le découpage binaire manuels/ non-manuels. Cet indice est mis en relation avec une série d'indices de développement économique, comme la consommation d'énergie par habitant en 1929, la consommation de journaux par

habitant en 1930, la proportion d'origines rurales parmi les fils de manuels, et le taux brut de reproduction en 1909-12. Les résultats montrent bien une corrélation positive entre niveau de développement et mobilité sociale, mais le caractère sommaire de ces indices rend ces conclusions très fragiles, au point que l'on peut se demander si une telle analyse a un sens.

Lawrence E. Hazelrigg et Maurice Garnier (1976) entreprennent à leur tour de tester la théorie de Lipset et Bendix sur la relation entre taux de mobilité sociale et niveau d'industrialisation. Ils calculent ainsi un taux de circulation et la consommation d'énergie par tête pour dix-sept pays. La liaison statistique entre ces deux variables est faible, et s'explique pour l'essentiel par l'importance des changements de structure de la population active provoqués par le développement économique. Les pays les moins développés sont en effet ceux dans lesquels le secteur agricole est le plus important. L'apport de cette étude est faible et semble relever de l'évidence, mais elle incite au réalisme dans les comparaisons internationales. Ce type de résultat incite à comparer des pays qui sont à peu près au même niveau de développement, de manière à faire apparaître des variations plus fines.

### **3.1.2. La controverse sur la mobilité sociale en France**

Garnier et Hazelrigg (1974) entreprennent de comparer la France à cinq autres pays pour lesquels on dispose d'enquête de mobilité. Leur objectif est de départager les auteurs qui estiment que la mobilité sociale en France est faible et que l'accès à la classe supérieure est particulièrement difficile<sup>151</sup>, de ceux qui pensent au contraire que la France ne diffère pas sensiblement des autres pays industriels<sup>152</sup>. Pour cela, ils s'appuient sur l'enquête FQP de 1964, qu'ils qualifient de "parfaite techniquement"<sup>153</sup>. Ils étudient des tables de mobilité construites à partir du schéma ternaire non manuel - manuel - agriculteurs, et s'attachent surtout à l'étude de la table de destinée et à une évaluation de la mobilité nette des influences structurelles.

---

<sup>151</sup> Brésard (1950), Praderie (1966), Bertaux (1970).

<sup>152</sup> Ce qui est le cas des partisans de la thèse de la convergence.

<sup>153</sup> Il n'en est rien. A la suite d'un défaut de présentation du questionnaire, la profession du père n'a pas été demandée aux enquêtés âgés de plus de 47 ans. Cela limite beaucoup son utilisation pour l'étude de la mobilité sociale, dans la mesure où il est d'usage de ne retenir que les enquêtés en fin de carrière pour neutraliser les effets d'âge.

L'examen de la table de destinée révèle peu de différences entre la France et les autres pays, si ce n'est quant à l'accès à la classe supérieure pour les fils de manuels, qui est très réduit, comme c'est aussi le cas en Italie.

L'étude de la mobilité nette est faite avec une méthode d'ajustement aux marges en procédant par itérations. Les fréquences ajustées sont égales à :

$$m_{ij} = M/N (1 + l_i + m_j) n_{ij}$$

M et N : totaux des deux tables

$l_i$  et  $m_j$  : facteurs d'ajustement calculés par itérations

$n_{ij}$  : fréquence observée

Les taux de mobilité nette sont semblables dans les différents pays. La France et l'Italie se caractérisent par une circulation plus faible entre professions agricoles et non agricoles. Enfin, examinant le rôle de l'éducation, en France et aux États-Unis, ils estiment que le niveau d'instruction a plus d'influence aux États-Unis. Le processus de réussite professionnelle s'opère d'une façon différente en France. En conclusion, Garnier et Hazelrigg rejettent à la fois la thèse de la convergence et les assertions selon lesquelles la France serait un cas particulier de faible mobilité sociale.

Cette analyse est vivement critiquée par Daniel Bertaux (1976b), qui avance plusieurs arguments :

- L'usage de la nomenclature non manuels - manuels - agriculteurs pose problème car elle reflète une vision économique des professions. Or, le flux de mobilité agriculteurs → manuels est analysé comme de la mobilité ascendante. En fait, l'exode agricole s'effectue surtout vers des professions non-qualifiées, dans des secteurs artisanaux, caractérisés par des bas salaires et une instabilité de l'emploi.

- La catégorie des non manuels inclut les petits indépendants, ce qui a pour résultat de gonfler artificiellement le flux non manuels → manuels, qualifié de mobilité descendante.

- De même, dans la nomenclature en huit postes, les non manuels moyens

regroupent encore les petits indépendants et les cadres moyens, ce qui aboutit à des absurdités dans l'interprétation de la table. Ainsi, le flux non manuels moyens → ouvriers est en réalité composé aux neuf dixièmes de fils de petits indépendants et de contremaîtres.

- Le modèle de Hazelrigg correspond à une vision atomisée et psychologisante de la société, et néglige le rôle de la transmission du capital économique dans la mobilité sociale. Aucune mention n'est faite de la quasi-nullité du flux qui va des classes supérieures aux ouvriers, fait remarquable qui appelle pourtant une explication.

- Le modèle qui inclue le niveau d'éducation du fils postule que l'éducation a le même sens objectif pour tous, alors que l'on sait que la rentabilisation du diplôme varie selon les classes d'origines, diversement dotées en capital économique.

- Si l'on mesure la mobilité avec le schéma classe supérieure / classe moyenne / classe inférieure, on peut tirer deux conclusions : premièrement, il n'y a pas de mobilité structurelle, observation en rupture avec la vision commune des spécialistes de la mobilité ; deuxièmement, la circulation s'opère surtout entre classe supérieure et classe moyenne.

La réponse de Garnier et Hazelrigg (1976) à ces critiques illustre parfaitement le type de controverse qui prédomine chez les spécialistes de la mobilité sociale. Elle est essentiellement technique, et ne répond à aucune des objections sur l'imprécision du contenu des catégories et sur ses conséquences dans les interprétations des résultats statistiques. Sur le plan purement théorique, ils estiment que l'analyse de la structure de classe de Bertaux n'est pas contradictoire avec une analyse de la mobilité des individus, et qu'aucun schéma trichotomique ne peut prétendre être la meilleure représentation de cette structure de classe. Sur le dernier point, il est évident que Bertaux prête le flan à la critique, et cela montre bien à quel point les découpages les plus réducteurs, donc les plus abstraits, sont difficiles à utiliser. Ainsi, plus que d'une critique de méthode, la réaction de Bertaux traduit une autre conception de l'analyse de la mobilité, plus soucieuse de précision et plus axée sur les mécanismes de la mobilité, au détriment de la comparabilité avec les autres pays. Cette position amènera peu à peu Bertaux à rejeter la plupart des travaux quantitatifs sur la mobilité, pour leur préférer une approche biographique<sup>154</sup>.

---

<sup>154</sup> cf. chapitre VI.

### **3.2. L'apport de l'analyse log-linéaire aux comparaisons internationales**

En permettant enfin de donner un contenu statistique rigoureux à la notion de fluidité sociale, l'analyse log-linéaire va rendre possible les comparaisons, et lève un des verrous qui limitaient les travaux internationaux dans ce domaine. Comme le montre bien l'analyse de Robert Erikson, John H. Goldthorpe, et Lucienne Portocarrero, ce progrès statistique va prendre tout son sens parce qu'il intervient en même temps qu'une autre avancée technique, les progrès de l'informatique. A partir de la fin des années 1970, il devient beaucoup plus facile de travailler sur de gros fichiers, et cela va inciter les sociologues à travailler directement sur les fichiers de données. Ils ne sont alors plus tributaires des contraintes liées à l'analyse secondaire de données, qui réduisaient les travaux comparatifs à la seule analyse du schéma ternaire agriculteurs / professions manuelles / professions non manuelles. Ils peuvent ainsi construire des tables de mobilité détaillées qui respectent l'impératif de comparabilité des catégories sociales utilisées.

Cette double avancée technique dans l'analyse comparative de la mobilité va avoir des conséquences importantes, puisque Erikson, Golthorpe et Portocarrero vont montrer qu'il n'existe pratiquement de différence de fluidité sociale dans les trois pays étudiés. Ces résultats vont être confirmés et précisés par l'ensemble des comparaisons réalisées au cours des années 1980, dont on donne ici quelques exemples.

### **3.2.1. La comparaison France-Angleterre-Suède par Erikson, Golthorpe et Portocarrero**

#### **3.2.1.1. Présentation du problème**

La comparaison des tables de mobilité des hommes de 35-64 ans dans les trois pays a été effectuée par Erikson, Golthorpe et Portocarrero (1979, 1982, 1983)<sup>155</sup>. Elle s'efforce d'adopter un schéma de classe unique pour les trois pays, ce qui suppose de travailler directement sur les fichiers informatiques, et non sur des tables toutes faites, comme c'est traditionnellement le cas. La nomenclature tente de se rapprocher le plus possible des découpages utilisés dans les trois pays. Son élaboration est en soi un premier résultat :

- I Professions libérales, littéraires et scientifiques ; professeurs ; ingénieurs ; cadres administratifs supérieurs ; industriels ; gros commerçants ;
- II Instituteurs et professions intellectuelles diverses ; services médicaux et sociaux ; techniciens ; cadres administratifs moyens ; artistes ; clergé ; armée et police ;
- III Employés de bureau ; employés de commerce ; personnels de service ;
- IVa Petits commerçants et artisans avec employés ;
- IVb Petits commerçants et artisans sans employés ;
- V/VI Contremaîtres ; ouvriers qualifiés ; mineurs ; marins ; pêcheurs ;
- VIIa Ouvriers spécialisés ; manœuvres ;
- VIIb Salariés agricoles.

Dans une première étape (1979), les tables de mobilité sont étudiées en effectifs, et en pourcentages de recrutement et de destinée.

En effectifs, la mobilité de classe est plus forte en Suède, ce qui s'explique par une plus grande différence entre la structure sociale des pères et celle des fils, différence liée à une plus forte croissance de l'économie suédoise pendant l'après-guerre.

Dans l'analyse des recrutements, la France se distingue par une plus grande hérédité sociale des cadres et des petits indépendants, au détriment de leur recrutement ouvrier ; et l'Angleterre par une plus grande hérédité sociale de la classe ouvrière, au détriment de son recrutement agricole. Ceci s'explique par le fait que l'après-guerre est la période d'expansion de la classe ouvrière française,

<sup>155</sup> Ils utilisent trois enquêtes nationales, celle de 1972 en Angleterre (N=9434), celle de 1970 en France (N=4770), et celle de 1974 en Suède (N=2096).

alors que les agriculteurs étaient déjà peu nombreux dès 1945 en Angleterre, et ne pouvaient donc pas constituer un "réservoir" pour une éventuelle expansion de la classe ouvrière anglaise.

Dans l'analyse des destinées, la Suède se distingue par une plus forte mobilité ascendante des fils d'ouvriers et d'employés, correspondant bien à une plus forte croissance des catégories de cadres. Par ailleurs, les différences entre pays sont moins sensibles que dans la table de recrutement, ce qui suggère une certaine "convergence" des modèles de mobilité.

Dans toutes ces analyses, les observations sont généralement interprétées par les différences entre pays. C'est ce qui justifie que l'analyse soit poursuivie en tenant compte des différences de structure sociale.

### **3.2.1.2. La comparaison en termes de fluidité sociale**

Dans une deuxième étape (1982), ils comparent donc les trois pays sur le plan de la fluidité sociale, comprise comme la mobilité sociale une fois prise en compte l'effet spécifique lié aux différences entre la distribution des origines et celle des destinées.

Ils critiquent la méthode qualifiée de "traditionnelle", qui consiste à partitionner la mobilité en mobilité structurelle et mobilité résiduelle/nette, ou circulation. Pour eux, cela revient à appliquer aux individus une notion qui n'a de sens qu'au niveau macro-sociologique, comme s'il y avait deux sortes de mobilité, structurelle et nette, entre lesquelles se répartiraient les individus mobiles. Il faut au contraire adopter une procédure qui ajuste le contenu des tables à des marges fixées, c'est-à-dire à construire les tables de mobilité qu'on aurait dans l'hypothèse d'une même distribution des origines et des destinées. Ce raisonnement permet, selon eux, de justifier l'usage de l'analyse log-linéaire pour étudier le problème de la comparaison des fluidités sociales.

La fluidité sociale est alors modélisée par le modèle dit « sous-saturé » dans une analyse log-linéaire à trois variables : Catégorie d'origine, catégorie de destination, et pays<sup>156</sup>. Le modèle « sous-saturé » fait l'hypothèse que ces trois variables ne sont liées statistiquement que deux à deux. On dit alors qu'il y a absence d'interaction statistique d'ordre trois. Cela signifie que la liaison

---

<sup>156</sup> La justification de ce modèle est fournie dans les articles cités. Sur le modèle log-linéaire, on se reportera à l'ouvrage de référence de Yvonne M. Bishop, Stephen E. Fienberg, et Paul W. Holland (1975).

observée entre les trois variables peut être reconstituée uniquement à partir des trois tables résumées suivantes : catégorie d'origine - catégorie de destination (tous pays confondus), catégorie d'origine - pays (toutes catégories de destination confondues), et catégorie de destination - pays (toutes catégories d'origine confondues). Dans le cas de la comparaison France - Royaume-Uni - Suède, le modèle « sous-saturé » explique alors 97% du Chi2 du tableau de base : les auteurs de l'article en déduisent que les différences entre pays sont très faibles, ou que la fluidité sociale est presque la même dans les trois pays. Ce résultat permet par la suite de décrire un schéma de mobilité commun à ces pays, schéma à six niveaux de densité, classés dans un ordre de la fluidité sociale décroissante.

Au niveau 1, on a l'immobilité des agriculteurs et des salariés agricoles, catégories pour lesquelles la tendance à l'hérédité sociale est très forte. Cette tendance est liée à la transmission héréditaire du patrimoine et aux facteurs culturels associés.

Au niveau 2, on a d'une part l'immobilité des cadres et des petits indépendants, pour lesquels la tendance à l'hérédité sociale est forte, pour des raisons de cumul des avantages économiques, culturels, et sociaux, chez les cadres, et du fait du mode de transmission du capital chez les petits indépendants. On a d'autre part la mobilité agriculteurs -> salariés agricoles, voie de mobilité apparemment très "ouverte", ce qui peut être un artefact lié à la contre-mobilité en milieu agricole, par le codage des aides familiaux comme salariés. L'observation symétrique est faite pour le flux salariés agricoles -> agriculteurs, placé au niveau 3, qui peut correspondre également à un artefact, par transmission précoce de l'exploitation, cas dans lequel c'est le père qui apparaît comme le salarié.

Au niveau 3, on a premièrement l'immobilité des employés, des ouvriers qualifiés, et des ouvriers non qualifiés. Ces trois niveaux du salariat ont donc le même niveau d'ouverture sociale. Deuxièmement, on a la mobilité cadres <-> employés, ce qui révèle les liens privilégiés entre les deux catégories de cols blancs. Enfin, on a la mobilité ouvriers non qualifiés -> ouvriers qualifiés, ce qui montre la relative ouverture de ces derniers aux catégories les moins qualifiées. Ces deux dernières constatations confirment l'intuition ancienne du clivage cols blancs / cols bleus comme ligne majeure de la démarcation entre classe.

Le niveau 4 correspond déjà à une mobilité "longue distance" en termes de fluidité sociale, ce qui ne signifie pas nécessairement que les catégories le soient en termes d'échelle de statuts socio-économiques. Il correspond aux flux

suivants :

ouvriers qualifiés -> ouvriers non qualifiés,  
cols blancs <-> petits indépendants,  
ouvriers qualifiés -> cadres,  
ouvriers -> employés,  
employés -> ouvriers qualifiés,  
salariés agricoles -> ouvriers non qualifiés.

Les deux derniers niveaux correspondent à une très faible fluidité, ce qui veut dire que les flux de mobilité concernés dépendent pour l'essentiel des contraintes socio-économiques. Le niveau 6 correspond pour l'essentiel à la mobilité entre l'agriculture et les autres secteurs. Il est donc la réciproque logique du niveau 1. Quant au niveau 5, il correspond à des flux de mobilité impliquant à la fois un changement de classe et un changement de secteur - sauf les cas cités au niveau 4 -, par exemple ouvriers non qualifiés <-> petits indépendants.

Les variations nationales concernent surtout la spécificité de la Suède, pour laquelle le modèle commun surestime l'immobilité de presque toutes les catégories, alors qu'il la sous-estime en France et en Angleterre. En contrepartie, en Suède, les fils d'agriculteurs ont plus tendance à devenir ouvriers qualifiés, et les ouvriers ont plus tendance à être cadres.

Les auteurs notent qu'il est difficile d'expliquer cette spécificité, au demeurant toute relative de la Suède, et en particulier de la rapporter à une influence de la politique social-démocrate. Pour eux, l'influence de la social-démocratie semble beaucoup plus importante par son influence sur le développement économique et donc sur la mobilité structurelle qu'elle entraîne. De fait, ils ne peuvent certainement pas conclure à partir de leurs données, encore que les dernières observations montrent que la différence suédoise réside pour l'essentiel dans une meilleure fluidité au bénéfice de la promotion sociale des paysans et des ouvriers. La timidité des auteurs à conclure tient à la faible différence mise en évidence, puisque que par exemple la surestimation de l'immobilité en Suède par le modèle ne porte que sur 3% des effectifs de la table. Or, les instruments utilisés, même s'ils ont atteint un niveau de sophistication sans précédent, ne peuvent pas palier les inévitables erreurs liées à la collecte des données et au codage dans des taxinomies variables selon les pays, qui font qu'on hésite à considérer une différence de 3% comme significative.

Ces problèmes de mesure sont repris dans la conclusion. Les auteurs y estiment

qu'il est difficile d'adopter une procédure de test qui permette de conclure quant à l'ajustement du modèle aux données. Un autre problème crucial réside dans la formulation sociologique du modèle Featherman-Jones-Hauser. En effet, l'idée de fluidité sociale a surtout un sens par la procédure statistique utilisée, et ne correspond à aucun phénomène observable directement si l'on s'intéresse au processus de mobilité.

Dans cette dernière observation, Erikson, Goldthorpe, et Portocarero mettent le doigt sur la difficulté particulière que pose l'utilisation de l'analyse log-linéaire, puisqu'en permettant de résoudre des problèmes de mesure, elle modifie du même coup la manière dont étaient formulées les théories qui avaient motivé ces mesures. Or, l'analyse log-linéaire n'est pas un générateur de modèle théorique. Ce n'est qu'un moyen de débrouiller un ensemble d'interactions complexes quand plus de deux variables sont inter-corrélées. Un des principaux paradoxes de son utilisation provient du fait que les différentes interactions ainsi analysées sont difficiles à traduire dans le langage littéraire de la sociologie, langage dans lequel sont pourtant exprimées les différentes théories. Le problème est d'autant plus compliqué qu'on augmente le nombre de variables en présence. C'est ce que font Erikson, Goldthorpe, et Portocarero en introduisant le temps et en opérant une comparaison dynamique périlleuse entre les trois pays.

### **3.2.1.3. La comparaison dynamique des trois pays**

En effet, dans une troisième étape (1983), ils s'attaquent à la question de la comparaison dynamique entre pays. Il s'agit de tester une éventuelle convergence de la mobilité des différents pays industriels, c'est à dire un accroissement de la similarité de leurs schémas de mobilité. Cette hypothèse est implicite dans l'analyse de Lipset et Zetterberg.

Elle existe également sous une forme un peu différente chez Blau et Duncan (1967), qui estiment que le fonctionnement des sociétés industrielles modernes entraîne un mouvement séculaire allant de "l'attribution" (*ascription*) vers "la réalisation" (*achievement*) comme principe directeur de sélection des différentes positions. Ce mouvement devrait s'accompagner d'un accroissement de fluidité sociale dans le temps.

L'utilisation des trois enquêtes en France, Angleterre, et Suède pose un problème de méthode pour étudier cette question : en effet, on procède à la comparaison de différentes cohortes enquêtées à une même date, c'est-à-dire des cohortes

dont la position sociale est saisie à des âges différents, à des stades de carrière professionnelle différents. Or, il faudrait comparer ces différentes cohortes au même âge, par l'utilisation de plusieurs enquêtes. On a vu ci-dessus comment de telles comparaisons ont été effectuées dans un seul pays, mais les données qui permettent ces comparaisons sur plusieurs pays ne sont pas mises en formes<sup>157</sup>. Aussi, pour comparer les différents pays sur ces bases, il faut faire l'hypothèse que la mobilité en cours de carrière diffère peu entre les pays, ou que les différences que l'on observe risquent d'être attribuables à l'inadéquation des données pour étudier ce type problème. Or, cette hypothèse est très forte, et l'utilisation de techniques sophistiquées devient alors tout à fait périlleuse.

Erikson, Golthorpe et Portocarrero commencent donc par comparer la variation des taux absolus de mobilité, par deux techniques : une représentation graphique de l'évolution dans le temps des différentes cases de la table de mobilité selon les pays, et les indices de dissimilitude des différents pays pour trois cohortes (20-34 ans, 35-49 ans, 50-64 ans). Cette première analyse met en évidence certaines tendances à la convergence, sans qu'il n'y ait rien de systématique ni de régulier. Ces tendances se rapportent surtout à la comparaison France/Angleterre, mais pas les comparaisons de chacun de ces deux pays avec la Suède. La convergence France/Angleterre correspond assez bien à ce que supposait Lipset et Zetterberg, c'est-à-dire à un rapprochement des taux de mobilité avec les formes de division du travail, puisque les structures de classes des deux pays convergent vers la même répartition en catégories sociales.

La comparaison des taux relatifs de mobilité, c'est-à-dire en tenant compte des contraintes structurelles, est effectuée par une analyse log-linéaire de quatre variables : catégorie d'origine, catégorie de destination, pays, et cohortes (trois cohortes). Cette analyse permet de tester un modèle de fluidité constante dans le temps, c'est à dire en supposant la nullité de l'interaction quadruple et de l'interaction triple origine-destinée-cohortes. Par contre, le modèle de fluidité constante dans le temps et commune aux différents pays, bien qu'il ajuste les données de manière satisfaisante, révèle de petites différences entre pays, exactement comme le modèle de fluidité commune déjà testé en 1982. Il n'y a donc pas de convergence entre pays, mais bien une fluidité constante dans le temps, avec maintien de petites différences qui correspondent à des spécificités nationales. Cela confirme l'intuition originelle de Sorokin d'une fluctuation de la

---

<sup>157</sup> Il s'agit bien d'un problème de mise en forme puisque les enquêtes qui permettent cette comparaison ont effectivement été menées : par exemple, la France et l'Angleterre pourraient être comparées sur la base des enquêtes de 1953 et 1977 pour la France, et de 1949 et 1972 pour l'Angleterre.

mobilité sans tendance à long terme, les fluctuations pouvant donc être rapportées aux variations structurelles, l'absence de trend à la constance de la fluidité sociale dans les pays industriels modernes.

Ce résultat est évidemment très fort. Il permet en effet de supposer que les pays qui ont adopté une orientation sociale-démocrate, la Suède et dans une moindre mesure l'Angleterre, sont incapables d'influencer la mobilité sociale dans le sens d'une plus grande fluidité. Mais il est bon de rappeler la fragilité de cette analyse, qui se manifeste notamment dans les résultats des tests des modèles de fluidité commune par cohortes : les résultats diffèrent selon l'âge, au point que pour les 50-64 ans, le modèle est accepté. Or, cela correspond aux âges qui sont habituellement considérés comme ceux de la stabilisation de la position sociale. S'il y a réellement une fluidité sociale constante dans le temps, cela pourrait donc correspondre également à une fluidité sociale commune entre les pays pour peu que les effets de carrière soient neutralisés. En effet, rien ne s'oppose à ce qu'on ait à la fois une grande similarité des schémas de mobilité des différentes cohortes pour chacun des pays, mais que des effets de carrières différents selon les pays rendent impossible la comparaison des pays en mélangeant les différentes cohortes.

En définitive, ces analyses mettent en évidence un schéma de mobilité commun aux différents pays :

- Du fait des changements dans la structure sociale, la classe des cadres (*service class*) a un recrutement large, et donc une composition hétérogène en termes de cheminement de carrière et d'origine sociale. Par contre, en termes de destinée, elle est très homogène. D'une part, les personnes qui y accèdent en cours de carrière ont peu de chance d'en sortir, comme l'ont constaté Haller et Hodge (1981). D'autre part, presque tous les fils issus de la classe des cadres se retrouvent dans la situation de leurs pères, par un effet de cliquet (*ratchet effect*) selon l'expression de Thélot (1982).

- Chez les employés et contremaîtres, on constate une forte instabilité des positions, liée au large recrutement. Ces positions correspondent à des étapes de carrière, avec une faible sélection à l'entrée et des sorties fréquentes vers la classe ouvrière. En fait, il y a une différence selon les pays : la ligne qui sépare la classe des cadres de la classe intermédiaire change selon les pays, en termes d'intégration aux structures bureaucratiques, ainsi que de relation entre éducation-formation et placement sur le marché du travail.

- La réduction du nombre d'agriculteurs s'accompagne d'un auto-recrutement presque exclusif et d'une tendance à une plus grande homogénéité, avec une majorité d'exploitant. Cet auto-recrutement est à rapporter aux barrières à l'entrée, en particulier l'importance du capital nécessaire à l'installation.

- Le lent déclin de la petite bourgeoisie traditionnelle, variable selon les pays, s'accompagne de meilleures chances d'accès à la classe des cadres, et d'un plus faible risque de prolétarianisation. L'auto-recrutement est faible, et souvent dépassé par le recrutement ouvrier, lié à une forte contre-mobilité et à l'instabilité professionnelle. Donc, à côté d'un "cœur" stable, la petite bourgeoisie traditionnelle se caractérise par des positions mouvantes.

- La classe ouvrière subit une érosion lente et irrégulière, variable selon les pays. Ses taux de mobilité relatifs sont constants. Son recrutement se modifie en fonction des changements structurels, avec plus de personnes issues des cols blancs et moins de fils de paysans, sauf en France jusqu'aux années 1960, comme l'ont noté Goldthorpe et Portocarero (1981) et Thélot (1982). De même, les modifications structurelles rendent plus fréquentes les destinées vers la *service class*, et la mobilité ascendante s'effectue plus par la voie de l'école et de la formation professionnelle, et moins par la voie de la promotion tardive, sans que cela reflète une plus forte méritocratie.

### **3.2.2. Les autres comparaisons internationales**

On a vu la persistance au cours des années 1970 de travaux s'inscrivant dans l'orientation donnée par Lipset et Bendix aux comparaisons internationales. L'analyse log-linéaire ne change pas fondamentalement les choses, même si elle relativise l'intérêt de ces analyses en montrant que la fluidité sociale diffère peu d'un pays à un autre. Un nouvel avatar de ce type d'analyse est produit par Andrea Tyree, Moshe Semyonov et Robert W. Hodge (1979), dont l'étude porte sur vingt-quatre pays. Ils se donnent pour objectif de mesurer l'influence sur la mobilité sociale de trois indicateurs de développement : le produit national brut par habitant, un indice d'inégalité des revenus - la part du revenu perçue par les 5% les plus riches -, et un indicateur de structure sociale - la proportion de cols blancs dans la population active-. La mobilité sociale est mesurée à partir d'une série de tables de mobilité construites avec le schéma manuels/non manuels. L'indice de mobilité retenu est le terme qui estime l'interaction d'ordre trois dans une analyse log-linéaire père-fils-pays.

Les résultats de la régression mettent en évidence une influence significative de l'inégalité des revenus et de la part de cols blancs, mais pas du produit national brut par habitant. L'analyse des résidus permet de distinguer deux grands groupes de pays, les "gap-like" et les "glissando-like". Les "gap-like" sont les pays composés d'un petit nombre de classes bien différenciées, alors que les "glissando-like" sont caractérisés par une gradation sociale quasi-continue du sommet à la base de l'échelle sociale.

Cette analyse est vivement critiquée par S. F. Messner (1981). Celui-ci fait observer que le type de mesure adoptée dans l'étude est crucial pour distinguer les deux types de pays. Or, sur la foi de la seule distribution des revenus, il n'existe aucune société de type "gap-like". Par ailleurs, l'indicateur de mobilité retenu n'est pas cohérent puisqu'il ne donne aucune indication sur l'entrée dans la classe des 5% les plus riches. L'analyse mélange bien deux types de mobilité, les échanges entre cols blancs et cols bleus d'une part, et l'accès à l'élite d'autre part. Ces deux types sont habituellement distingués, par exemple dans l'étude de Miller (1960)<sup>158</sup>. Dans ces conditions, la comparaison opérée par Tyree et al. n'a qu'une portée très faible.

Des comparaisons analogues à celle d'Erikson, Goldthorpe et Portocarrero vont être menés entre des groupes de pays variés. Toutes confirment les résultats essentiels. Par exemple, Hugh A. Mc Robert et Kevin Selbee (1981) effectuent une comparaison des tables de mobilité canadienne et américaine sur la base des enquêtes de la *Canadian Mobility Study* et de l'enquête *Occupational Change in a Generation* de 1962. Pour pouvoir comparer les différentes générations, l'indicateur de position sociale est déduit du premier emploi. Il ne s'agit donc pas vraiment d'une comparaison de mobilité intergénérationnelle. Le schéma de classe retenu comprend six catégories : trois niveaux pour les cols blancs, deux niveaux pour les ouvriers, et une catégorie pour les professions agricoles. A partir de ces données assez sommaires, il n'est trouvé aucune différence de fluidité sociale entre les deux pays. De même, les différentes générations ont une mobilité de premier emploi qui ne montre aucune variation de fluidité sociale dans le temps. Cette étude montre ainsi une unité de l'Amérique du Nord du point de vue de la fluidité sociale, comparable à l'unité observée pour les trois pays de l'Europe de l'Ouest déjà observée.

Il restait à prolonger cette analyse à la comparaison entre Europe et Etats-Unis. C'est dans cette direction que s'engagent Alan C. Kerckhoff, Richard T.

---

<sup>158</sup> cf. chapitre III.

Campbell, et Idee Winfield-Laird (1985) en étudiant la mobilité sociale en Angleterre et aux Etats-Unis. A partir de l'enquête *Occupational Change in a Generation* de 1973 et de l'enquête de mobilité d'Oxford, ils confirment l'hypothèse d'une fluidité sociale semblable dans les deux pays. La nomenclature adoptée est une classification professionnelle en douze postes, issue d'un regroupement des dix-sept catégories de Blau et Duncan.

Le régime de mobilité commun aux deux pays est proche de celui mis en évidence par Erikson, Goldthorpe, et Portocarero, avec une forte diagonale, une plus forte immobilité chez les cadres et les paysans, et une fluidité plus forte à l'intérieur des groupes cols bleus et cols blancs qu'entre ces deux groupes ou qu'avec les paysans. Par contre, l'examen des taux de mobilité absolus révèle une mobilité structurelle plus forte aux Etats-Unis, où la modification de la composition de la population active - réduction des catégories agricoles et accroissement des cols blancs - est plus forte pendant la période.

Ils étudient ensuite l'influence de la carrière professionnelle en introduisant la catégorie professionnelle du premier emploi, et constatent que l'ajustement aux contraintes structurelles se fait en cours de carrière, mais avec une grosse différence entre les deux pays. En Angleterre, il y a beaucoup plus d'actifs qui débutent comme ouvriers, alors qu'aux Etats-unis, il y a plus d'actifs qui débutent comme cadres. La mobilité ascendante en cours de carrière est donc plus fréquente en Angleterre.

Toutes les comparaisons ne sont pas aussi soignées que celles qui viennent d'être évoquées. Ainsi, l'approche de David B. Grusky et Robert M. Hauser (1984) est caractéristique d'une sociologie quantitative qui ne tient pas compte des critiques qui lui sont adressées. En effet, si la comparaison France-Angleterre-Suède était novatrice, c'était entre autres parce qu'elle se fondait sur un travail exemplaire de constitution des données, construisait les tables de mobilité directement à partir des fichiers d'enquêtes, et donc en fondait la comparaison sur une nomenclature la plus harmonisée possible. Or, Grusky et Hauser se contentent d'appliquer les méthodes les plus sophistiquées issues de l'analyse log-linéaire à une série de tables de mobilité toutes faites, en utilisant le schéma désuet cols blancs - cols bleus - agriculteurs. Ils peuvent ainsi comparer seize pays, dans une tradition de comparatisme hâtif et peu soucieux de précautions méthodologiques. Dans leur article, qui n'est qu'une suite de résultats statistiques sans interprétations sociologiques, la méthodologie est réduite à des questions de techniques statistiques<sup>159</sup>.

---

<sup>159</sup> Les mêmes auteurs récidivent quatre ans plus tard (Hauser et Grusky, 1988) en analysant

La seule comparaison qui fait intervenir des sociétés en voie de développement est celle de Robert V. Robinson (1984), qui procède à une comparaison internationale à partir des schémas d'inspiration marxiste. Il identifie quatre classes primaires :

- les capitalistes, qui sont propriétaires des moyens de production
- les "managers", qui exercent l'autorité sur la force de travail
- la petite bourgeoisie, petits indépendants sans salariés
- le prolétariat, ouvriers et employés

En croisant avec les deux secteurs industrie et agriculture, il obtient ainsi huit classes. Il compare alors les tables de mobilité de six zones géographiques : les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Irlande du Nord, Buenos Aires, Santiago du Chili, et la Bolivie rurale. Tous ces pays ont en commun un accroissement faible du nombre de "managers" et un fort accroissement du prolétariat au détriment de la paysannerie. En outre le Chili se distingue par un déclin de la petite bourgeoisie, et la Bolivie par une stabilité du nombre de petits paysans.

Ces fortes différences structurelles se retrouvent bien sur dans les variations entre tables de mobilité, mais l'analyse log-linéaire permet de postuler un régime de fluidité sociale constante pour cinq des six zones. Seule la Bolivie rurale, seule zone véritablement sous-développée de la comparaison, semble avoir un régime spécifique.

Ce régime de fluidité sociale se caractérise par les traits suivants :

- On observe une rigidité plus grande dans l'agriculture que dans l'industrie.
- La fluidité est faible entre d'une part capitalistes et prolétaires, et d'autre part capitalistes et "managers".
- La fluidité entre la petite bourgeoisie et les capitalistes, comme celles entre la petite bourgeoisie et le prolétariat, est forte, ce qui confirme la position intermédiaire de cette classe.
- Enfin, la fluidité entre "managers" et prolétaires est encore plus forte, ce qui indique une certaine ouverture des salariés supérieurs aux fils de prolétaires.

---

cette fois vingt-deux pays, toujours avec le même schéma ternaire.

## **4. L'étude de la mobilité féminine**

L'analyse log-linéaire a également renouvelé le problème posé par l'étude de la mobilité féminine, qui se heurtait à de grosses difficultés. Avant de monter comment une utilisation prudente de l'analyse log-linéaire a pu débrouiller un problème passablement confus, il faut rappeler ce qu'avaient donné les différentes tentatives d'analyse, depuis les travaux précurseurs de De Jong, Brawer, et Robin (1971).

### **4.1. L'étude de la mobilité sociale des femmes au début des années 1970**

Pendant longtemps, les spécialistes de la mobilité ne se sont pas intéressés à la mobilité sociale des femmes. L'homme était conçu comme le chef de famille, et sa position professionnelle était donc sensée mesurer la position sociale de sa famille. La seule mobilité qui pouvait intéresser les femmes en tant qu'individus sociaux était la mobilité par le mariage, et l'étude de la mobilité féminine revenait donc à comparer la position professionnelle de l'homme à celle de son beau-père. Là encore, les hommes étaient au centre de l'analyse empirique. Cette logique d'analyse, défendue encore récemment par d'éminents sociologues, a peu à peu été battue en brèche au fur et à mesure que s'accroissait l'accès des femmes à des positions professionnelles élevées. Il devenait alors de moins en moins possible de contester l'importance de la position professionnelle de la femme dans la définition de la position sociale de la famille. Ce phénomène inaugurerait un nouveau champ d'analyse dans l'étude de la mobilité.

Là encore, les américains ont été précurseurs, notamment les femmes sociologues. Les premiers, Peter Y. De Jong, Milton J. Brawer, et Stephen S. Robin (1971) étudient la mobilité sociale des femmes avec les mêmes outils que ceux adoptés pour les hommes. A partir de six échantillons du *National Opinion Research Center*, enquêtés de 1955 à 1965, ils constituent un échantillon de 2400 femmes adultes qui ont déjà été actives. Cet échantillon est comparé à celui de Blau et Duncan - 20 700 hommes de 20 à 64 ans enquêtés en 1962 -. La

technique utilisée est le calcul de l'indice de Rogoff ( $f_{ij} / f_i \cdot f_j$ ) à partir d'une table de mobilité qui croise profession du père et profession de la fille, avec une classification professionnelle en dix postes<sup>160</sup>.

Les résultats mettent en évidence des caractéristiques de la mobilité féminine similaire à celle de la mobilité masculine. La mobilité d'ensemble est forte, mais avec une tendance générale à l'hérédité professionnelle. La mobilité ascendante est plus fréquente que la mobilité descendante. La mobilité est d'autant plus intense qu'elle s'effectue entre des catégories plus proches, et la mobilité de longue distance est faible. Les destinées des fils de cols blancs sont plus concentrées sur un petit nombre de catégories de destination, que celles des fils de cols-bleus. La table met en évidence deux barrières à la mobilité, entre les cols blancs et les autres, et entre les cols bleus et les paysans. En définitive, rien dans ces résultats ne confirme l'hypothèse d'un schéma de mobilité particulier aux femmes, comme le suggèrent les théories qui insistent sur la ségrégation sexuelle et la relégation des femmes aux niveaux les plus bas de la hiérarchie professionnelle.

Ces résultats sont bien sûr très critiqués par les femmes sociologues, comme C. M. Havens et J. C. Tully (1972), qui estiment que les catégories professionnelles traditionnelles ne sont pas utilisables directement pour les femmes car elles n'ont souvent pas le même sens que pour les hommes. De plus, l'analyse est partielle puisqu'elle est restreinte aux femmes actives, donc privilégie les femmes qui ont une carrière continue, ce qui biaise l'échantillon. Pour Havens et Tully, il faut également prendre en compte le processus d'entrée des femmes sur le marché du travail.

Natalie Rogoff-Ramsoy (1973) critique également l'analyse de De Jong et al. Elle estime que leur échantillon est biaisé. D'une part, ils ne retiennent que les femmes actives, ou qui l'était récemment, et donc ne prennent pas en compte le fait que les femmes aient une probabilité plus faible de trouver du travail que les hommes. D'autre part, ils ignorent les informations existantes sur la distribution professionnelle des femmes actives, et n'effectuent aucune étude de l'infériorité des femmes en matière de salaire, ni de l'irrégularité de leurs carrières et de leur faible promotion.

Par ailleurs, elle reconnaît que l'indice de Rogoff est peu satisfaisant pour étudier le problème. Quant aux techniques inspirées de Blau et Duncan, elles

---

<sup>160</sup> *Professionals, managers, clerical workers, sales workers, craftsmen, operatives, service workers, laborers, farmers, farm laborers.*

supposent que la distribution des professions s'explique par des facteurs économiques et technologiques. En fait, il n'y a pas d'ajustement des professions aux besoins économiques ni d'équilibre sur le marché du travail, et d'autres facteurs sociologiques brouillent le jeu de la concurrence. En somme, l'inégalité institutionnalisée entre les sexes est une sorte de "boîte noire" pour De Jong et al., qui l'ignorent dans leur analyse.

Toutes les critiques convergent pour dénoncer les insuffisances de l'indice de Rogoff, qui est source de biais pour comparer des tables de mobilité. Aussi Andrea Tyree et Judith Treas (1974) effectuent-elles une ré-analyse des mêmes données, en tenant compte de la nécessité de contrôler l'effet des marges de la table de mobilité, comme on le fait pour les comparaisons internationales. Pour cela, elles utilisent une méthode d'ajustement proposée par le statisticien Deming. Elles concluent que la similarité est plus forte entre la mobilité professionnelle des hommes et la mobilité des femmes par le mariage, qu'entre les mobilités professionnelles des hommes et des femmes. Dans ce dernier cas, la mobilité des femmes, ascendante et descendante, est plus forte que celle des hommes. En tout état de cause, elles rejoignent Havens et Tully pour dire que la véritable différence entre hommes et femmes réside dans la dissimilitude des positions professionnelles, et que les catégories n'ont pas le même sens selon les sexes.

L'étude de la mobilité féminine par le mariage n'est pas correcte chez Tyree et Treas puisqu'elles étudient un échantillon de femmes actives. La première étude complète est faite la même année par N. D. Glenn, A. A. Ross, et J. C. Tully (1974) à partir d'un échantillon représentatif de 7200 hommes et femmes de plus de 25 ans, échantillon constitué en regroupant des enquêtes de 1966, 1968, 1970, et 1972. Ils analysent les tables des hommes et des femmes avec une classification en huit classes, qui est un regroupement des catégories de Duncan.

A partir d'une série d'indices élémentaires de mobilité, ils montrent que, par rapport aux hommes, les femmes se caractérisent par une plus forte mobilité descendante en direction des classes ouvrières et paysannes, une liaison origine / position plus faible, et une mobilité plus faible quand elles sont issues de la classe moyenne. Ainsi, la mobilité aux Etats-Unis telle qu'on peut la caractériser en étudiant les hommes est déformée. En fait, la prise en compte des femmes aboutit à conclure à une fluidité sociale plus grande, en particulier en matière de mobilité descendante.

Ivan D. Chase (1975) reprend les données originales de Blau et Duncan pour

étudier le problème de la mobilité professionnelle des femmes au premier emploi, en retenant les couples blancs dans lesquels la femme est âgée de 22 à 61 ans. Il utilise une classification en douze catégories<sup>161</sup>, et le statut social est repéré par le premier métier. La technique utilisée consiste à ajuster les tables aux marges en procédant par itérations<sup>162</sup>.

Par cette méthode, Chase trouve que la tendance à l'héritage professionnel est plus élevée pour les hommes que pour les femmes, et ceci quel que soit l'âge. Réciproquement, la mobilité, ascendante ou descendante, et la fluidité des femmes sont plus élevées. Ceci confirme les résultats de Tyree et Treas (1974), et contredit une conclusion de Glenn et al. (1974) qui trouvait plus de mobilité ascendante chez les hommes. Du point de vue de la fluidité sociale, les différences les plus importantes entre hommes et femmes se situent dans les destinées salariés agricoles. Ces destinées correspondent aux débuts de carrière des fils d'agriculteurs voués à devenir agriculteurs, alors que les femmes salariées agricoles ont des origines sociales plus variées.

Pour Chase, les facteurs qui peuvent expliquer cette plus grande mobilité des femmes sont l'importance de l'homogamie physique dans le choix du conjoint, qui accentue les différences de statut social entre époux, et la tendance des pères, surtout les indépendants, à transmettre leur profession et leur patrimoine prioritairement à leurs fils plutôt qu'à leurs filles.

L'exposé de ces résultats suffit à montrer la complexité du problème de l'analyse de la mobilité des femmes. Les méthodes sont multiples, et donnent des conclusions divergentes. De plus, les difficultés méthodologiques font que chaque résultat peut être contesté sur la base d'arguments techniques. L'analyse log-linéaire, introduite dans ce domaine par John H. Goldthorpe et Clive Payne ne permettra pas de résoudre toutes ces difficultés, mais en proposant un cadre statistique unifiant, elle clarifie le débat.

---

<sup>161</sup> *Self employed professionals, salaried professionals, managers, proprietors, clerical workers, salesmen, craftsmen, operatives, service workers, laborers, farmers, farm laborers.*

<sup>162</sup> On commence par exemple par ajuster la table à la marge ligne, puis la nouvelle table ainsi constituée à la marge colonne, puis on recommence le nombre de fois nécessaire jusqu'à convergence des calculs. Le résultat converge habituellement après huit itérations.

## 4.2. L'apport de l'analyse log-linéaire à l'étude de la mobilité sociale des femmes

Pour comparer la mobilité sociale des femmes à celle des hommes, Goldthorpe et Payne (1986b) distinguent trois approches conceptuelles. La première, qualifiée de conventionnelle, consiste à repérer la position sociale de la femme par la catégorie professionnelle du chef de famille, c'est-à-dire celle de l'époux. On ne s'intéresse alors qu'aux femmes mariées. La seconde, l'approche individuelle, revient à faire comme pour les hommes, et à considérer que la catégorie professionnelle des femmes reflète bien leur position sociale. Enfin, une troisième approche, proposée récemment par Erikson, adopte un point de vue mixte. Elle cumule les deux premières approches dans les cas où il n'y a qu'un actif, et choisit la catégorie professionnelle la plus élevée dans les couples dont les deux conjoints sont actifs. Cela suppose d'ordonner les catégories utilisées, ce qui ne va pas sans poser problème, d'autant plus qu'il faut tenir compte des actifs à temps partiel. La hiérarchie adoptée est la suivante :

- 1 Higher professional, administrative and managerial*
- 2 Lower professional, administrative and managerial*
- 3 Small employers, proprietors and self-employed*
- 4 Lower technical and manual supervisory*
- 5 Routine nonmanual, higher grade*
- 6 Skilled manual*
- 7 Routine nonmanual, higher grade, and semi- and unskilled manual*

La distinction de ces trois approches dans l'analyse empirique permet d'examiner en quoi les résultats sont modifiés par les conventions de codage du statut social des femmes.

Goldthorpe et Payne appliquent l'analyse log-linéaire à ces trois approches en s'appuyant sur l'enquête anglaise de 1983, dans laquelle ont été enquêtés près de 4 000 hommes et femmes âgés de 20 à 64 ans, représentatifs de l'électorat britannique.

L'approche conventionnelle montre que la mobilité des femmes par le mariage est semblable à celle des hommes par l'emploi, avec des différences peu significatives. Cette approche produit le même schéma de mobilité pour les deux sexes. Cela justifie la position qui consiste à n'analyser la mobilité sociale qu'en s'intéressant aux hommes.

L'approche individuelle montre une plus forte mobilité descendante chez les femmes, expliquée mécaniquement par une distribution professionnelle plus concentrée sur le bas de la hiérarchie socioprofessionnelle que celle des hommes. Par contre, les chances relative de mobilité, qui mesurent la fluidité sociale, sont les mêmes que celles des hommes.

Enfin, l'approche mixte donne des résultats proches, mais surtout livre une information systématique sur les femmes chefs de famille. Les auteurs jugent cette approche particulièrement pertinente, si l'on admet que l'articulation unité familiale / structure de classe s'effectue de plus en plus par l'intermédiaire de l'activité féminine.

L'analyse de Goldthorpe et Payne est la plus élaborée qui ait été publiée en matière de mesure de la mobilité sociale des femmes. Son double intérêt est de travailler à partir de données et de catégories homogènes, et de montrer les limites de l'exercice.

Ainsi, le fait de travailler sur des données cohérentes montre bien que l'excès traditionnellement observé de mobilité ascendante chez les hommes a sa contrepartie dans un excès symétrique de mobilité descendante chez les femmes, dès qu'on mesure leur catégorie socioprofessionnelle propre. Cela n'a rien d'étonnant puisque la mobilité est mesurée par rapport à la catégorie du père, et que les statuts socioprofessionnels des hommes sont plus élevés que ceux des femmes, que ce soit dans la comparaison des femmes avec leur conjoint comme avec leur père. Le fait d'avoir la même fluidité sociale chez les hommes et les femmes confirme simplement qu'ils se déplacent dans un espace professionnel structuré de la même manière, mais cela n'a pas l'intérêt que peut avoir le même résultat sur des comparaisons géographiques ou historiques.

Les limites de l'analyse sont patentes dès lors que la solution préconisée par les auteurs consiste à créer une catégorie socioprofessionnelle de couple fondée sur la hiérarchisation des groupes professionnels. On sait que cette hiérarchisation se fonde sur des inégalités de revenu et de prestige en moyenne, mais elle n'a absolument pas le caractère d'une hiérarchie de statuts sociaux, et cette opération introduit une imprécision supplémentaire.

Or, loin d'avoir conscience de la faiblesse de leur solution, les auteurs contestent au contraire la validité des résultats générés par l'approche individuelle, et remettent en cause la catégorie socioprofessionnelle de la femme comme déterminant majeur de son identité sociale. Cette insistance à se référer au

concept un peu mythique et vague d'identité sociale, pour réfuter l'utilisation de la catégorie socioprofessionnelle de la femme dans l'analyse de la mobilité féminine, révèle une faiblesse dans la réflexion théorique sur le concept de position sociale, qui ne se confond pas avec l'indicateur statistique de catégorie socioprofessionnelle<sup>163</sup>.

---

<sup>163</sup> Cette question est abordée dans le chapitre VI.

## **5. Les difficultés posés par l'utilisation de l'analyse log-linéaire**

Dans l'approche implicite que suppose l'utilisation de l'analyse log-linéaire, la mobilité structurelle est définie comme la part de mobilité imputable uniquement aux différences entre la distribution des origines sociales et celle des destinées sociales. Elle est habituellement expliquée par des phénomènes dits "structurels". Il s'agit principalement de la modification de la structure socioprofessionnelle dans la société étudiée, encore que la distribution des origines ne correspondent jamais à une distribution réelle. Les autres phénomènes structurels sont démographiques, comme la fécondité et la mortalité différentielle entre classes sociales, l'émigration, et l'immigration. La fluidité sociale est définie négativement, comme le résidu de mobilité inexplicable en termes structurels. Elle correspond intuitivement à la mobilité imputable à l'ouverture des classes, à l'existence ou non de barrières entre classes, etc. Les nombreuses études comparatives entre différentes sociétés ou différentes périodes dans une même société ont pour principal résultat de montrer que les différences observées sont pour l'essentiel dues à des causes structurelles, les différences de fluidité sociale étant très faibles. Elles aboutissent donc à ce résultat remarquable que les différentes sociétés industrielles sont caractérisées par une même fluidité sociale. Cette constance de la fluidité sociale, quelle que soit la structure sociale étudiée, correspond sans doute à des causes communes aux différentes sociétés, et son explication par la similitude de ces sociétés, à peu près au même stade de développement économique, semble un peu tautologique. Non seulement les spécialistes de la mobilité ont dû reformuler les théories initiales pour les tester par des statistiques, mais ils aboutissent à ce qui peut passer pour des banalités.

Ces difficultés ont relancé l'intérêt pour les indices simples. En effet, l'approche qui consiste à séparer les flux de mobilité observés entre mobilité structurelle et mobilité nette, est totalement incompatible avec l'utilisation de l'analyse log-linéaire, comme le remarque Michael E. Sobel (1983). Plutôt que d'abandonner le modèle log-linéaire, dont on verra ci-dessous qu'il a permis de résoudre un grand nombre de problèmes de mesure, il vaut mieux, selon Sobel, abandonner

le concept de mobilité structurelle.

La position des tenants de l'analyse log-linéaire est contestée par F. L. Jones (1985), qui considère que la critique de l'indice de Rogoff ne se justifie que si l'on considère les marges comme arbitraires. Or, pour lui, il faut adopter un point de vue "réaliste" sur ces marges, et prendre en compte le fait que leur plus ou moins gros effectif est un fait social, et non un artefact statistique. Jones rappelle alors l'approche de Benini, qui date de 1901<sup>164</sup>, dont une variante, proposée par plusieurs auteurs, est connue sous le nom d'indice de Yasuda (1964). Il s'agit d'un indice d'attraction construit à partir de la notion d'hérédité sociale maximale compte tenu des marges de la table de mobilité. De même, on peut construire un indice de répulsion qui prenne pour base l'hérédité sociale minimale.

Cette prise de position de Jones montre que le statut donné par l'analyse statistique aux outils les plus simples pose toujours problème pour certains sociologues. En fait, il défend l'idée de la relativité de la mesure. Aucune mesure n'est a priori meilleure qu'une autre, et les différents indices révèlent des aspects différents d'un même tableau statistique. Son insistance à avoir un point de vue réaliste sur les marges du tableau est révélatrice du malaise que provoque chez les sociologues le concept de fluidité sociale. Ce concept reflète surtout l'idée du sens commun qu'il est plus ou moins difficile, selon les époques ou selon les sociétés, de "monter dans l'échelle sociale". Or, la reformulation du concept par l'analyse log-linéaire évacue complètement cet aspect des choses, puisqu'elle renonce à quantifier la fluidité sociale, conçue comme mobilité sociale abstraction faite de la mobilité structurelle. Dans l'idée sous-jacente au concept originel, on se réfère en fait à la mobilité verticale et à une quantification des flux correspondants.

Le résultat paradoxal des études comparatives effectuées avec l'analyse log-linéaire, qui montre que la mobilité nette est à peu près la même dans les différentes sociétés industrielles et aux différentes époques, confirme cette intuition. Ce qui différencie les sociétés et les époques, c'est bien la mobilité structurelle, et c'est donc sur cet aspect du phénomène que doit porter l'analyse comparative. Donc, la mobilité structurelle s'appréhende bien plus facilement par la comparaison des structures sociales par âge et par zones géographiques que par l'analyse des tables de mobilité. En évitant de croiser entre elles des variables imprécises, l'étude de la mobilité gagne en précision et en finesse,

---

<sup>164</sup> A propos des statisticiens italiens au début du siècle, cf. chapitre I.

mais elle ne se distingue plus vraiment d'une étude de la stratification sociale.

De ce développement de l'analyse log-linéaire, concluons à une sorte d'amnésie des spécialistes de la mobilité, qui ne connaissent plus la généalogie et les justifications des théories qu'ils tentent de vérifier ou de réfuter, et se réfugient dans la sophistication méthodologique, alors même que celle-ci n'a peut-être plus aucun sens sociologique. Les problèmes épistémologiques posés par le cadre théorique classique, initié par Sorokin, n'apparaissent plus que comme des problèmes techniques. Cette dérive vers la technique rend assez bien compte du dialogue de sourd qui s'est établi depuis une dizaine d'années dans le domaine de la mobilité sociale, et qui oppose les spécialistes de l'analyse quantitative de la mobilité sociale aux tenants de l'analyse biographique qualitative<sup>165</sup>.

---

<sup>165</sup> cf. chapitre VI.

## Chapitre VI

### L'analyse biographique de la mobilité sociale

Dans les chapitres précédents, on a déjà montré comment s'est développée l'analyse de la mobilité à partir d'un ensemble d'études disparates sur l'hérédité, la réussite scolaire et l'élite. Ces études ont été réunies dans un même ensemble structuré par la remise en cause de la croyance en l'hérédité biologique des caractères sociaux, et par un cadre théorique proposé par Sorokin. Ce cadre, fondé sur l'utilisation systématique de la métaphore spatiale, a été repris dans ses grandes lignes par les sociologues fonctionnalistes, puis reformulé en termes statistiques avec l'utilisation intensive des techniques quantitatives, essentiellement les modèles de dépendance et l'analyse log-linéaire. Or, c'est cette cohérence initiale qui est remise en cause depuis une dizaine d'année, en particulier par les tenants de l'analyse biographique, encore que cette remise en cause se soit heurtée d'une part à la barrière constituée par la technicité des techniques quantitatives d'analyse de la mobilité, et d'autre part aux pièges liés à l'utilisation même des biographies.

La présentation détaillée des modèles de dépendance et de l'analyse log-linéaire montre bien qu'il est difficile de les critiquer sans sortir du cadre de référence théorique qu'ils imposent par un langage spécifique. Du coup, toute critique semble destructrice, et elle est facilement rejetée par les tenants de la sociologie quantitative. On ne saurait cependant ignorer pour autant le discours théorique né de l'analyse biographique, dans le sens où il fait mieux voir les failles de l'analyse classique de la mobilité, trop portée vers la mesure au détriment de la compréhension des phénomènes.

Aussi, si l'on admet qu'en sociologie, l'analyse qualitative et les travaux statistiques ne sont pas contradictoires, l'analyse biographique semble une bonne base pour développer une sociologie qui vise à comprendre les processus de mobilité. L'objet du présent chapitre est donc de rappeler les principaux apports de cette école de sociologie, en insistant sur son intérêt pour la connaissance de la mobilité sociale.

## **1. La critique radicale des approches quantitatives de la mobilité**

C'est en réaction contre les excès de la quantification que se sont développées les approches biographiques. En travaillant sur des données composées pour l'essentiel d'entretiens et en reprenant une démarche tombée en désuétude, des sociologues critiques ont investi le champ d'analyse de la mobilité. Certains se sont réclamés d'une "méthode" biographique. En fait, il s'agit non d'une méthode alternative, mais d'une rupture épistémologique. En effet, les tenants de la méthode biographique décrètent l'incapacité des méthodes quantitatives à répondre aux questions mises à jour par l'analyse de récits de vie. Ils ne font ainsi que poser le problème de l'adéquation des outils statistiques aux problématiques dérivées du cadre d'analyse de la mobilité, sans apporter une approche théorique nouvelle ou une méthode moins réductrice d'analyse des données. L'analyse de biographies par des méthodes qui relèvent de près ou de loin de l'analyse de contenu pose un ensemble de problèmes qu'on ne peut pas considérer comme complètement résolus. Ces problèmes étaient seulement masqués par la prolifération de méthodes quantitatives de plus en plus sophistiquées et paralysantes pour la réflexion théorique. Le principal intérêt de l'analyse biographique pour l'étude de la mobilité sociale est de mettre en lumière ces problèmes théoriques.

Avant d'aborder l'analyse biographique proprement dite, il est donc utile de rappeler sur quoi s'appuie la critique des méthodes quantitatives de l'analyse de la mobilité. Pour remettre en cause ces méthodes de manière radicale, il a fallu la conjonction de trois courants critiques. Le premier est une accentuation de la critique méthodologique de l'analyse log-linéaire, qui consiste à remettre en cause le cadre de référence implicite au traitement statistique des tables de mobilité. Les deux autres, la critique marxiste et la critique féministe, remettent en cause la pertinence du concept, ou tout au moins son intérêt sociologique.

## 1.1. La critique du cadre de référence

Depuis l'investissement de la sociologie fonctionnaliste dans l'analyse de la mobilité, les travaux se sont développés dans un cadre de référence normatif. Ce cadre est celui de la mobilité parfaite, qui caractérise l'idéal d'une société parfaitement fluide. Dans les travaux quantitatifs, ce cadre s'est traduit par une norme statistique, dans laquelle on suppose qu'origine et position sociales sont indépendantes, ou que la probabilité d'accéder à une position donnée est la même quelle que soit l'origine. Cette norme permet d'apprécier toute mesure empirique de la mobilité, de manière compatible avec le test statistique du Chi-2. Dans la mesure où l'analyse log-linéaire est une manière de généraliser le test du Chi-2 à un nombre quelconque de variables, on conçoit l'importance de la référence à la mobilité parfaite dans les études de mobilité.

A partir du début des années 1970, cette norme est de plus en plus critiquée, jusqu'à remettre en cause le principe même de l'analyse statistique de la mobilité. En France, la critique vient de Daniel Bertaux (1971), qui assimile la référence normative à la mobilité parfaite à une remise en cause du déterminisme. Ce qui ne dépend pas de l'origine sociale serait l'effet du hasard. Pour lui, il n'y a aucune raison de se référer ainsi à la mobilité parfaite. Pour montrer l'inutilité d'une telle norme, il propose une technique d'analyse des tables de mobilité qui se réfère au contraire à la mobilité minimale compatible avec la modification de la composition socioprofessionnelle de la population. Elle consiste à décomposer la table en mobilité structurelle et en circulation. La mobilité structurelle est évaluée selon un modèle "en escalier", et la circulation est la différence entre mobilité observée et mobilité structurelle<sup>166</sup>. On a vu que les propositions de Bertaux comportaient des faiblesses rédhibitoires, et qu'elles ont été dépassées par le développement des techniques dérivées de l'analyse log-linéaire. Il en est de même des différents indices proposés par Raymond Boudon (1973b), qui tentait de se référer à plusieurs normes, parmi lesquels la mobilité maximale et la mobilité minimale.

La norme de mobilité parfaite est aussi critiquée par Bénéton (1975) comme abstraite et mythique, citant Bourdieu : "Sans doute faut-il accorder à ce mythe et aux indices qu'il permet de construire une fonction de critique puisqu'ils concourent à dévoiler le décalage entre les idéaux démocratiques et la réalité sociale. Mais l'examen le plus superficiel ferait voir que la considération de ces abstractions suppose l'ignorance des coûts sociaux et des conditions de

---

<sup>166</sup> Cf. chapitre V pour un exposé plus détaillé de la démarche préconisée par Bertaux.

possibilité sociale d'un haut degré de mobilité". Bénéton suggère une méthode différente qui consiste à comparer les différentes sociétés et à s'attacher aux inégalités effectivement ressenties par les intéressés. La première méthode a été mise systématiquement en œuvre avec l'analyse log-linéaire. Quant à la seconde, elle ouvrait la voie à une étude subjective de la mobilité sociale, difficile à mener à bien avec des outils statistiques.

Au-delà des difficultés purement opératoires, liées à la faiblesse des techniques statistiques proposées, les propositions qui visent à distinguer mobilité structurelle et mobilité nette comportent une faiblesse importante qui est rarement mise en évidence. Elles supposent en effet que les modifications de structure de la population active impliquent un niveau minimum de mobilité, et que ce niveau s'impose aux individus. Dans cette conception, la mobilité sociale n'est pas elle-même un facteur de changement dans la stratification sociale. Elle n'en est que le résultat. Or, si certaines professions, comme les fonctionnaires, sont en effet contingentées de telle manière qu'on peut effectivement dire que l'étude de la mobilité se ramène à la celle de la répartition des individus entre les différentes positions, dans d'autres cas, au contraire, par exemple ceux des commerçants, tout se passe comme si c'était l'individu qui faisait sa position. La structure socio-économique influence alors les destinées par l'intermédiaire du marché, des représentations sociales, des rigidités corporatistes, et ces influences subtiles sont mal représentées dans le concept de mobilité structurelle, concept qui est pourtant à la base de bien des interprétations des tables de mobilité.

## **1.2. La critique Marxiste**

La critique marxiste est une variante de la critique du cadre de référence, qui accentue l'argumentation théorique pour remettre en cause la pertinence même du concept de mobilité dérivé de l'étude des tables de mobilité sociale. Ce type de critique est le fait d'un grand nombre d'auteurs, parmi lesquels on peut citer Nicos Poulantzas (1974), pour qui la seule mobilité digne d'intérêt est la mobilité collective<sup>167</sup>.

Un bon exemple de critique, plus nuancée et plus incisive, est fourni par Jens Quortrup (1979). Il critique essentiellement le caractère idéologique de la théorie de la stratification sociale sur laquelle se basent les travaux anglo-

---

<sup>167</sup> Pour un commentaire stimulant sur ce type de critique, cf. l'article de John H. Goldthorpe (1984).

saxons. Ainsi, il lui est facile de stigmatiser Talcott Parsons, dont l'opposition entre sociétés "ouvertes" et "fermées" est jugée fortement idéologique. Telle que Parsons la définit, la société ouverte est en effet nécessairement liée à un système de valeurs spécifiques, celui du libéralisme, de l'individualisme, et de la propriété privée. De ce fait, parce qu'ils sont acquis à ce système de valeurs, les tenants de l'analyse américaine de la mobilité considèrent la supériorité du mode de vie américain comme une évidence. Dans ce cadre, un taux élevé de mobilité est connoté positivement, en dépit de tous les effets négatifs qui l'accompagnent.

Par ailleurs, Quortrup remarque que la persistance d'un système hiérarchique très inégalitaire n'est pas abordée dans la problématique de la mobilité. Au contraire, la préférence des sociologues américains pour la problématique de l'égalité des chances s'explique par son intégration dans un ensemble de valeurs "américanistes", dans la logique de "l'empirisme abstrait", pour reprendre l'expression de C. Wright Mills (1957). Plus généralement, les fonctionnalistes restreignent toujours leurs objets à ce qui s'ajuste le mieux à leurs systèmes théoriques. C'est pour cela que le système social est décrit en termes de variables individuelles adaptées à leur technique statistique. Cela explique également la pratique qui consiste à écarter de l'analyse les femmes, les noirs, et les pauvres, sous des prétextes divers.

Enfin, Quortrup critique la notion de facteurs structurels, qui englobe tout ce qui n'est pas social. Cette notion révèle une conception quasi-déterministe du développement des forces de production et de son influence sur l'offre de professions. En conclusion, il estime que la fiction de l'homo economicus est omniprésente dans l'individualisme des études anglo-saxonnes de stratification et de mobilité sociale.

Dans ces critiques, Quortrup mélange un peu rapidement la critique de la sociologie fonctionnaliste et la critique des travaux quantitatifs menés sur la mobilité sociale, et ce mélange accrédite la fiction d'une sociologie "américaniste". On a vu dans les chapitres précédents qu'il s'agit là d'une conception quelque peu simplificatrice de l'histoire de la sociologie, dans la mesure où ces travaux quantitatifs ont abouti à une reformulation importante des cadres théoriques hérités du fonctionnalisme. En tout état de cause, le point fort de son article est de mettre l'accent sur les implications idéologiques des choix théoriques et méthodologiques effectués dans l'analyse de la mobilité.

### 1.3. La critique féministe

La féminisation de la sociologie n'a pas eu seulement pour effet de produire des comparaisons de la mobilité sociale des hommes et des femmes. Elle a aussi induit un courant plus radical, qui s'est livré à une critique virulente du sexisme des études de mobilité sociales. De par ses excès, ce courant a contribué à remettre en cause la prééminence de l'analyse statistique de la mobilité. Parmi les auteurs féministes, une des plus explicites est Bernadette Bawin-Legros (1982), qui prend parti pour un rejet des méthodes statistiques quand elle fait le point des difficultés rencontrées dans l'étude de la mobilité sociale des femmes.

Pour Bawin-Legros, le discours rationnel adopté dans les travaux consacrés à la mobilité sociale des femmes y gauchit dans un sens sexiste le discours scientifique. En effet, le même code, fondamentalement masculin, est à l'œuvre dans l'idéologie scientiste et dans l'idéologie sexiste. Ce code constitue une véritable philosophie sociale implicite au langage du sociologue, en particulier dans les catégories empiriques qu'il utilise.

Elle critique surtout les analyses effectuées dans le paradigme de l'acquisition du statut. Les femmes y sont évacuées comme n'ayant pas de statut social, en dehors de celui de leur mari. Cette tendance est renforcée par l'utilisation de la notion de prestige social, qui constitue la base de la mesure du statut social. Les catégories professionnelles utilisées sont construites à partir d'une analyse de l'emploi masculin, et se révèlent inapplicables aux femmes, du fait de la forte segmentation du marché du travail selon les sexes. Enfin, les variables critiques pour les femmes, à savoir la famille et les relations impliquées par la structure familiale, ne sont pas étudiées dans ces analyses. Ces critiques pourraient aussi bien s'appliquer à l'analyse log-linéaire, que Bawin-Legros semble ignorer. Elle conclut en proposant un autre discours sur la mobilité à partir de l'étude de biographies de femmes mariées.

## **2. Le retour aux sources de la sociologie : l'utilisation des biographies**

Si l'on s'intéresse ici à la seule étude de la mobilité sociale, le développement de l'utilisation des biographies en sociologie est à replacer dans un cadre beaucoup plus vaste. Très utilisées dans la sociologie naissante de l'école de Chicago, les biographies avaient à peu près disparu au début des années 1930. Jusqu'aux années 1970, cette utilisation est sporadique et apparaît comme une des variantes de l'enquête sociologique qualitative, sans acquérir un statut spécial. Le seul domaine où l'on relève une utilisation systématique de la biographie est l'anthropologie, notamment dans les travaux d'Oscar Lewis.

Le regain d'intérêt de la sociologie pour ce type de données a été alimenté par trois courants parallèles. En premier lieu, l'extraordinaire développement de l'autobiographie publiée, caractéristique des sociétés occidentales et de l'intérêt de leurs publics pour les destins individuels. En France, des grandes maisons d'édition comme Robert Laffont, Plon ou Gallimard, publient ces autobiographies dans des collections spécialisées. Certaines, comme "Le cheval d'orgueil" de Pierre Jakez Helias, deviennent des best-sellers. Un deuxième courant est lié à l'extension du champ de l'ethnologie, qui s'intéresse aux sociétés occidentales à partir du début des années 1970. Ce mouvement commence au Québec, où est entreprise une grande enquête ethnologique basée sur des récits de vie. Enfin, le troisième courant est lié à l'évolution de l'histoire contemporaine, qui découvre l'intérêt de ce qu'elle appelle les "archives orales", c'est-à-dire les récits de vie de témoins historiques, qui s'ajoutent à l'information écrite habituellement utilisée par les historiens. Dans ce dernier domaine, les Anglais sont précurseurs, sous l'impulsion de Paul Thompson.

En sociologie, ce sont les Français qui joueront le rôle décisif, sous l'impulsion de Daniel Bertaux, Christian Léomant, et Jean Peneff. On présente ci-dessous l'apport de Bertaux, car c'est celui qui a eu le plus d'influence sur le développement de l'approche biographique. Ce qui est remarquable pour mon propos, c'est qu'il est justement parti des insuffisances de l'étude classique de la mobilité sociale, insuffisances qui apparaissent ainsi comme étant à la source

d'une nouvelle école sociologique.

## 2.1. Les enseignements de l'écologie urbaine et de l'anthropologie

L'approche biographique proposée par Bertaux (1976c) se réfère explicitement aux origines de la sociologie américaine, en se réclamant de la pratique des sociologues de l'université de Chicago en matière de biographies. Ainsi, il s'étend longuement sur les travaux de William I. Thomas et Florian Znaniecki<sup>168</sup>, qui conçoivent les récits de vie comme des enregistrements objectifs de la subjectivité. Ils permettent de saisir la perception qu'ont les individus de leur situation, ainsi que les représentations et les attitudes qui sont cohérentes avec cette perception et les pratiques sociales. Dans leur ouvrage, Thomas et Znaniecki montrent qu'il n'y a ni infériorité biologique, ni infériorité culturelle des nouveaux immigrants, mais que la migration s'accompagne d'une situation passagère de désorganisation culturelle de ces groupes, sans qu'ils aient eu encore le temps de s'approprier la culture du pays d'accueil. Dans cette démonstration, le récit de vie permet d'apprécier objectivement la perception que les individus ont de leur propre situation. Ce nouveau matériel empirique permet donc de donner un contenu empirique à la plupart des notions de psychologie sociale - attitudes, valeurs, représentations - qu'utilise largement Thomas dans ses analyses.

Par la suite, les sociologues de Chicago se sont orientés vers la reconstitution de biographies à travers des vérifications auprès de la police, des tribunaux, etc. Ces reconstitutions donnent les faits "objectifs" qui permettent cette fois d'analyser les récits de vie comme de simples significations subjectives de ces faits. Le matériel biographique n'est alors plus considéré comme capable de livrer une information dite objective. Ainsi, en se référant de plus en plus aux documents administratifs, Thomas adopte progressivement le point de vue des appareils de répression, démarche qui peut s'expliquer par sa propre philosophie sociale, très axée sur la problématique du contrôle social<sup>169</sup>. De même, quand en 1930 Clifford Shaw étudie la biographie d'un jeune délinquant, le récit de vie permet pour lui d'atteindre les significations subjectives des faits objectifs fournis par l'enquête sociologique menée auprès de la police et des tribunaux.

Cette volonté de maintenir la dichotomie objectif/subjectif se heurte à de

---

<sup>168</sup> Dans *The polish peasant in Europe and America. Monograph of an immigrant group* (1918-20), 5 volumes, dont 300 pages d'une autobiographie d'un jeune immigrant polonais.

<sup>169</sup> Cf. W. I. Thomas : *The unadjusted girl* (1923) et *The child in America* (1926).

nombreuses difficultés mises en évidence par Oscar Lewis (1964). Celui-ci insiste sur le rôle du chercheur dans la production du récit, le récit étant de meilleure qualité quand il est obtenu par des questions ouvertes, qui incitent à raconter. Pour analyser le matériel, le sociologue se livre ensuite à un véritable montage, qui fait ressortir les significations noyées dans le discours. Ce montage est aussi légitime que celui qui est fait à partir de documents administratifs. Il permet à Lewis de montrer que le clivage objectif/subjectif, à supposer qu'il ait un sens, ne correspond pas à l'origine des données empiriques. Parce que les pratiques passées sont reconstituées à travers le filtre de différents agents sociaux en fonction du sens qu'ils leur attribuent, elles sont tout aussi subjectives que les représentations ou les valeurs.

L'utilisation du récit de vie permet ainsi de prendre la mesure du caractère nécessairement subjectif des variables mises en œuvre dans un modèle d'explication anthropologique ou sociologique. Pour Bertaux, c'est donc par souci de positivisme que la sociologie américaine introduit la distinction subjectif/objectif, distinction qui a abouti comme on le sait à la disparition progressive de la biographie comme matériel sociologique dans la sociologie américaine, au profit de l'enquête statistique, considérée comme plus objective.

A partir de 1940, le quantitativisme s'impose ainsi peu à peu comme seul moyen de validation empirique des théories. Les biographies ne seront plus utilisées qu'à titre heuristique, par exemple comme préalable à l'enquête quantitative ou comme illustration des résultats statistiques<sup>170</sup>. Ce triomphe du quantitativisme, qui a été décrit ici dans le cas de la mobilité sociale, aboutit maintenant à une impasse qui justifie le regain d'intérêt pour les biographies. Parmi les différentes initiatives ayant un rapport avec les biographies, seules les propositions de l'analyse biographique de Bertaux rencontrent véritablement les préoccupations rencontrées dans l'analyse de la mobilité sociale<sup>171</sup>.

## **2.2. Les propositions de Daniel Bertaux**

---

<sup>170</sup> C'est ce que fait Goldthorpe (1980) dans son analyse de la mobilité sociale. Les biographies y ont une simple fonction de "remplissage", pour reprendre l'expression de Ferrarotti (1983).

<sup>171</sup> Citons pour mémoire les travaux de l'histoire orale, présentés par exemple par Gagnon et Hamelin (1978), l'analyse de Catani (1982), fondée sur une prise en compte de la forme de l'entretien, et les propositions alternatives de Ferrarotti (1983), qui fonde son analyse sur une conception interactionniste de la biographie.

Bertaux propose donc de réhabiliter les récits de vie en constituant une véritable science de la biographie. Pour cela, il s'appuie en premier lieu sur les conceptions théoriques de Lucien Sève, de Jean-Paul Sartre, et des anti-psychiatres comme Ronald Laing et Davis Cooper. Il s'agit de s'appuyer sur une psychologie "concrète", c'est-à-dire capable d'intégrer les rapports sociaux. En second lieu, il reprend à son compte les acquis d'anthropologues comme Oscar Lewis (1964) et d'historiens spécialistes de l'histoire orale<sup>172</sup>. Il propose par ailleurs d'intégrer les apports de l'analyse quantitative de données longitudinales en constituant des profils biographiques susceptibles d'un traitement statistique.

A partir de ces différentes tentatives d'utilisation des récits de vie, Bertaux développe une critique du récit de vie comme renvoyant à une idéologie du sujet, caractéristique des classes dominantes. Dans cette idéologie, l'être humain se pense comme sujet de ses pratiques et maître de sa destinée. Or, comme l'a montré Noëlle Bisseret (1974), la conception de soi diffère selon la position sociale, les dominés n'ayant pas cette idée d'une destinée unifiée : chez eux, l'histoire individuelle est appréhendée sur le mode du discontinu, en un mouvement dont l'individu n'a pas la maîtrise.

Pour Bertaux, il faut donc essayer de penser classe par classe les rapports sociaux qui structurent les pratiques de vie, en raisonnant en termes de types idéaux. La conséquence logique de cette proposition est de segmenter les biographies pour ne prendre que des plages cohérentes de vies concrètes, produits par un même ensemble de rapports sociaux<sup>173</sup>. Enfin, il faut intégrer la dimension psychologique du récit de façon matérialiste en parlant de "production des êtres humains". D'une manière générale, le projet de Bertaux revient donc à rompre avec toute analyse qui ignore les rapports de classe et à privilégier la dimension matérielle dans l'analyse des récits de vie.

Sur le plan méthodologique, Bertaux (1980) se démarque clairement des techniques d'entretien classique de la psychosociologie. Ainsi, sur la manière de conduire l'entretien, il considère l'enquêté comme un informateur, au sens de l'ethnographie. Une attitude un peu directive en début d'enquête doit permettre la recherche d'informations générales, qui permettront de relier entre eux les

---

<sup>172</sup> Voir par exemple l'ouvrage collectif québécois édité sous la direction de Nicole Gagnon et Jean Hamelin (1978).

<sup>173</sup> Par la suite, Bertaux (1980) reconnaît que l'étude de la mobilité sociale constitue une exception à ce principe de segmentation.

différents récits. Une "écoute attentive" permet ensuite de saisir le niveau de la "praxis" en déplaçant l'attention sur l'information symbolique et les détails concrets significatifs. Il s'agit alors de saisir en quoi les acteurs "font quelque chose de ce qu'on a fait d'eux", selon l'expression de Jean-Paul Sartre (1960).

Une autre proposition méthodologique consiste à affirmer que l'analyse et la collecte des données doivent être simultanées. La construction progressive de l'objet sociologique s'accompagne ainsi d'un enrichissement au moment de la collecte. Cette interaction nécessaire entre élaboration théorique et travail empirique montre à quel point, pour Bertaux, le récit de vie s'appuie sur la valeur sociologique de l'expérience humaine.

En reconnaissant une légitimité sociologique aux savoirs indigènes, de manière analogue à ce que fait l'ethnologue pour les sociétés dites primitives, l'analyse biographique est en contradiction avec toute une tradition positiviste dominante en sociologie, en particulier la *survey research* américaine sur laquelle se fonde principalement l'étude de la mobilité sociale. Tout ce passe comme si, de manière analogue à l'ethnologue qui se distancie de son objet par la différence entre la culture observée et sa culture d'origine, le sociologue positiviste obtenait la distance nécessaire en déniait toute valeur cognitive à l'expérience humaine. C'est bien ce que Bertaux prétend remettre en cause, dans la pratique sociologique qu'il propose, qu'il qualifie de "sociologie historicisée et concrète".

D'un point de vue théorique, la démarche de Bertaux débouche sur une analyse de la distribution des êtres humains dans la structure sociale, qu'il appelle analyse "anthroponomique". Il applique ses idées au cas des artisans boulangers, et montre ainsi que le maintien de l'artisanat en France s'explique par l'importance de la petite paysannerie. En effet, celle-ci fournit des ouvriers boulangers prêts à accepter le surcroît de travail que représente l'installation, à la différence des ouvriers boulangers d'origine ouvrière, qui vivent leurs conditions sur le mode du salariat et n'ont qu'une faible aspiration à se mettre à leur compte. L'ensemble forme un système cohérent, dans lequel s'ajustent contraintes économiques et processus sociaux. Ainsi, c'est la surexploitation des apprentis, et l'énorme travail gratuit qui en résulte, qui permet à de nombreux boulangers de tenir, en particulier dans les années qui suivent l'installation et pendant lesquelles ils doivent rembourser les emprunts contractés à cette occasion. C'est donc une utilisation particulière des biographies que met en œuvre l'analyse "anthroponomique".

### 2.3. La recherche d'une légitimité

Les idées de Daniel Bertaux rencontrent rapidement du succès. Sur le plan institutionnel, l'intérêt pour les biographies se concrétise par la création d'un groupe de travail propre au IX<sup>ème</sup> congrès mondial de sociologie, à Uppsala en 1978. Il en résulte la constitution d'un réseau international, reconnu officiellement par la création en 1984 d'un comité de recherche "Biographie et société" au sein de l'Association Internationale de Sociologie. L'existence de ce comité, qui s'appuie sur la revue "Life stories / récits de vie" à partir de 1985, donne ainsi toute sa légitimité à la démarche de Bertaux. D'une certaine manière, en regroupant la plupart des analyses de trajectoires sociales fondée sur des biographies, cette approche fait concurrence à celle du comité de recherche "Stratification et mobilité sociale". Dans le même temps, l'existence de ces deux comités perpétue une sorte de clivage quantitatif / qualitatif qui ne facilite pas la résolution des difficultés posées par l'analyse quantitative de la mobilité sociale, telles que nous les avons exposées<sup>174</sup>. Cette initiative institutionnelle accentue encore la rupture entre d'une part l'analyse biographique et la technique du récit de vie, et d'autre part les démarches plus positivistes et l'enquête quantitative.

En fait, cette rupture paraît assez justifiée si l'on considère qu'appliquée à l'étude de la mobilité sociale, l'analyse biographique telle que la présente Bertaux pose un certain nombre de difficultés spécifiques.

Tout d'abord, la pratique de la segmentation du récit selon les différents univers sociaux auxquels appartient l'individu empêcherait toute analyse de la trajectoire à travers la structure de classe. Conscient du problème, Bertaux (1980) estime que les récits de vie permettent de saisir différents types de déplacements à travers les classes. L'étude de la trajectoire doit alors se concentrer non plus sur les segments, mais sur les transitions d'un segment à un autre. Par ailleurs, le récit de vie montre comment les enquêtés font pour construire une unité de sens dont leur trajectoire est dépourvue a priori. Ces indications sont maigres et renforcent le sentiment que le passage à l'analyse biographique correspond bien pour lui à un abandon de la problématique de la mobilité sociale.

Dans les années 1980, il apparaît en effet de plus en plus que l'analyse biographique se définit comme un genre autonome, indépendant des préoccupations premières de Bertaux, et aux prétentions plus vastes. A travers cette autonomie, il y a la volonté d'une utilisation proprement sociologique de la

---

<sup>174</sup> cf. chapitre IV et V.

biographie, utilisation qui s'oppose d'une part à la fétichisation de la biographie, d'autre part au radicalisme statistique qui réduit l'individu à une unité statistique.

C'est par exemple la position de Jean-Claude Passeron (1990), qui estime que le problème théorique de base posé par l'analyse des biographies est de déterminer ce qui fait l'individuation d'une vie d'individu. En fonction de la réponse donnée à cette question, il identifie deux versants méthodologiques :

- D'une part, l'attitude qui consiste à inscrire les itinéraires individuels dans la topographie et les calendriers institutionnels, l'itinéraire étant décrit comme graphe dans une structure sociale sensée en expliquer la logique.

- D'autre part, l'approche en termes de carrière ou de trajectoire, qui conçoit la biographie comme à la fois en amont et en aval des structures longitudinales. La carrière renvoie à la praxis de l'individu, comme lieu de médiatisation des processus sociaux, et la trajectoire au modèle de l'habitus, tel que le définit Bourdieu, ou au modèle balistique, dans le sens où les calculs sont permanents tout au long de la trajectoire.

Ainsi, pour Passeron, l'intérêt essentiel de l'analyse biographique est bien de formuler de manière neuve la question du traitement de l'individu par la sociologie. Il reste cependant dans une optique traditionnelle puisqu'il ne conçoit pas d'autre orientation méthodologique que l'alternative classique entre l'individu comme unité d'observation de la structure sociale et l'individu acteur de sa propre trajectoire. Pourtant, le foisonnement croissant des travaux qui s'inspirent de la méthode biographique suggère une remise en cause méthodologique plus fondamentale, comme en témoignent les tentatives de mise en ordre de ces travaux par des classifications méthodologiques.

## **2.4. La classification des approches biographiques**

Face à la prolifération de travaux biographiques, diverses tentatives de remise en ordre se sont exprimées, avec le souci de classer les différentes approches et de leur donner un support méthodologique un peu consistant. L'enjeu est d'aboutir à rendre les biographies intelligibles dans un cadre sociologique.

### **2.4.1. Un exemple de classification**

L'exemple le plus récent d'une telle tentative est fourni par Frédéric De Coninck et Francis Godard (1990), qui dans leur tentative de légitimer l'approche biographique, propose un classement des différentes approches en fonction de la construction théorique causale qui leur est logiquement associée, cette construction étant le plus souvent implicite. Ainsi, à chaque démarche correspondrait une "forme temporelle de la causalité". Ces démarches peuvent être regroupées dans trois modèles formels : le modèle archéologique, le modèle de cheminement, et le modèle structurel.

1) Dans le modèle archéologique, il s'agit de repérer "le point initial d'où l'essentiel découle", pour reprendre d'expression de Claude Thélot (1982). Ce point initial peut être une période, par exemple celle de la socialisation initiale ou celle de la résolution de l'Œdipe.

On peut distinguer les démarches qui se focalisent sur la construction du sens, telles que la psychanalyse, le modèle de l'habitus ou la phénoménologie de Paul Ricœur, des démarches balistiques plus objectivantes, qui se préoccupent plus du sens et de l'ordre des causalités correspondant aux corrélations observées.

Pour De Coninck et Godard, il y a peu à dire de ce premier modèle, puisqu'il est pour ainsi dire antérieur au renouveau de l'approche biographique, et il est rappelé pour en critiquer les insuffisances. Il est en effet incapable de retracer le processus par lequel se fait la trajectoire. Le point initial joue le plus souvent le rôle de cause principale, et la métaphore de la balistique semble tout à fait adaptée. En dehors de l'approche de l'acquisition du statut, c'est le modèle implicite à la plupart des études de mobilité sociale qui utilisent des biographies, puisque l'origine sociale y joue un rôle déterminant par construction.

2) Le modèle de cheminement, par opposition, est caractéristique de l'approche biographique, puisqu'il insiste sur la temporalité de la trajectoire, ses articulations successives, le processus de socialisation qui lui est lié, ou la continuité temporelle. Toutes ces approches expriment la nécessité de prendre en compte l'ensemble de la trajectoire pour en comprendre l'aboutissement à chaque étape ou chaque période. Au-delà de ce modèle commun, les différents auteurs concernés divergent dans leur appareil conceptuel et méthodologique.

Ainsi, une première approche consiste à diviser l'existence en tronçons à peu près stables, articulés par des bifurcations. L'analyse peut porter soit sur les tronçons, selon la logique du modèle archéologique, comme le fait Françoise Cribier (1978), soit sur la logique des bifurcations, en étudiant des individus

semblables au départ, comme le fait Victor Scardigli (1978). En marge de cette approche, on peut rattacher les travaux de sociologie génétique focalisée sur la socialisation individuelle, comme ceux de Levinson<sup>175</sup>.

Une seconde approche est centrée sur l'idée de destins probables, qu'on peut éviter par une plus grande dépense de ressources, selon un modèle énergétique. Ainsi, selon le milieu d'origine, l'accès au diplôme, à la propriété, à la catégorie supérieure, nécessite plus ou moins de ressources ou une mobilisation différente de celles-ci. De même, la sortie de la délinquance ou la sortie du modèle maternel traditionnel supposent une dépense de ressources qui est nécessaire à la rupture par rapport au cours habituel des événements.

Enfin, une dernière approche, plus formelle, consiste à appliquer les modèles de survie à l'étude statistique des processus sociaux temporels, de manière à tester l'influence dans le temps et la durée de différentes variables sur les changements d'état liés aux bifurcations. C'est la démarche de Daniel Courgeau et Eva Lelièvre (1989).

Ce modèle de cheminement, s'il tient bien compte de la temporalité des trajectoires sociales, est peu attentif à l'environnement historique et institutionnel dans lequel se déroulent ces trajectoires. C'est pourquoi De Coninck et Godard proposent un troisième modèle, baptisé modèle structurel, qui tente de concilier temporalité interne des trajectoires individuelles et temporalité externe de l'analyse historique et macro-sociologique.

3) Le modèle structurel analyse les parcours de vie comme étant pré-structurés par des temporalités externes et organisées selon des chaînes causales propres. Il s'agit des temporalités historiques, que ce soit le temps court de l'évènement, le temps moyen de la conjoncture ou le temps long de l'évolution des mentalités. Il s'agit aussi du cycle de vie articulé avec la succession des générations ou de la normalisation des âges de la vie, normalisation institutionnelle et contrôlée par l'Etat ou normalisation culturelle et morale. Cette normalisation peut par exemple se traduire par des plans de carrière prêts à accueillir les individus ayant les atouts requis. Cela suppose en effet un parcours normal dont il est difficile de s'écarter, comme le montre Luc Boltanski pour les cadres (1982).

Le point de vue du cycle de vie domine dans les recherches américaines. Il est combiné avec le point de vue historique chez Michel Pinçon et Paul Rendu dans

---

<sup>175</sup> Daniel J. Levinson : *The seasons of a man's life*, 1985, New-York : Alfred A. Knopf.

leur analyse de la crise de la métallurgie. En marge de ce modèle, une approche consiste à analyser les récits de vie selon leur temporalité interne, en étudiant les schèmes narratifs qui en constituent les matrices symboliques, sur le modèle de l'analyse des mythes de Vladimir Propp. C'est ce que fait par exemple Martine Burgos sur les récits autobiographiques des ouvriers.

#### **2.4.2. L'illusion du projet classificateur**

Pour qui connaît la littérature sociologique évoquée ici, cette classification semble bien artificielle. Derrière un formalisme méta-méthodologique, elle cache une complète absence d'unité. En témoigne par exemple le fait de réunir dans la même catégorie des approches anciennes qui sont des variantes de l'analyse des carrières (Cribier ou Scardigli) et les derniers développements des modèles statistiques longitudinaux (Courgeau et Lelièvre). Cette confusion, qui semble contradictoire avec la volonté affichée des auteurs d'opérer une mise en ordre, montre à quoi peut aboutir une revue des travaux qui se veut purement méthodologique.

Dans cette optique, la démarche consistant à classer les méthodes biographiques en se référant uniquement à l'objet - c'est-à-dire la biographie - relève plus de l'auto-légitimation que de la clarification méthodologique. Dans le cas de De Coninck et Godard, ceci est confirmé par la présentation tendancieuse des différents "modèles". C'est bien entendu le troisième modèle qui a leur préférence, puisqu'il concilie l'inconciliable, les trajectoires individuelles et le cadre historique et macro-sociologique. L'affirmation à peine voilée de la suprématie de ce modèle "structurel" en reste au stade velléitaire, faute de s'aventurer sur les moyens de procéder à une telle analyse. A ce titre, les exemples avancés, qui relève de la sociologie classique ou de l'analyse des mythes, sont plutôt décevants. Il ne peut d'ailleurs en être autrement, faute d'une mise en perspective épistémologique plus solide. Ainsi, aucune allusion n'est faite aux des conditions sociales de l'émergence de la méthode biographique en sociologie, et rien n'est dit au sujet des présupposés qui opposent des auteurs réunis artificiellement dans le même modèle.

S'il est aussi difficile de classer les approches qui utilisent des matériaux biographiques, c'est que les sociologues qui y recourent ne sont liés entre eux que par la seule référence à ces matériaux. Ils ont par ailleurs une grande diversité d'approches théoriques, qui empruntent à des traditions de pensée séparée, ou tout au moins qui ont très peu de relations entre elles. Or, comme

l'observait déjà Bertaux (1976) dans sa dénonciation de l'idéologie biographique, le seul matériel biographique ne peut pas définir une démarche unifiante. De cette analyse de la tentative de De Coninck et Godard, on peut conclure à la quasi-impossibilité d'une vision unifiante des méthodes biographiques. En voulant les réunir sous l'égide d'un nouveau comité de l'Association Internationale de Sociologie, Bertaux est donc tombé dans le piège contre lequel il mettait lui-même en garde en 1976.

Il importe donc de banaliser l'utilisation des biographies comme une simple méthode d'analyse empirique parmi d'autres. Dans l'optique de l'analyse de la mobilité sociale, cela signifie que l'utilisation de biographies doit s'opérer dans un cadre théorique approprié, qui éventuellement englobe d'autres méthodes, comme par exemple l'analyse statistique longitudinale, l'analyse typologique par classifications, et l'analyse documentaire sur les institutions dans lesquelles se déroulent les trajectoires. Ces méthodes n'acquièrent une légitimité que si elles sont replacées dans un cadre problématique précis. Il n'y a alors aucune raison d'adopter une méthode calquée sur une supposée méthode biographique qui s'imposerait pour des raisons intrinsèques à l'objet<sup>176</sup>.

---

<sup>176</sup> C'est dans cet esprit que l'on propose une méthode d'analyse des biographies des retraités parisiens, au chapitre X.

## Seconde partie

-----

### Mobilité et trajectoires

#### Le cas d'une génération d'une parisiens

## Chapitre VII

### Présentation de l'échantillon Une cohorte de parisiens

Pour montrer quelle est la portée de la critique biographique de l'étude de la mobilité sociale, il fallait opérer une double approche, statistique et biographique, d'un même échantillon<sup>177</sup>. Cet échantillon n'a rien du matériel idéal pour étudier la mobilité, mais cela a peu d'importance. N'importe quelle enquête dans laquelle sont demandés les professions des parents, le niveau de diplôme, et quelques indications sur la carrière professionnelle, peut être utilisée pour une analyse empirique de la mobilité sociale. Les précurseurs de ce domaine ont pu aller très loin avec un matériel de qualité médiocre, comme le montre l'œuvre de Sorokin.

Cependant, quelle que soit la qualité du matériel, toute analyse empirique de la mobilité sociale se heurte à de nombreux problèmes méthodologiques. Certains sont communs à toutes les études sociologiques : choix du terrain, problèmes d'échantillonnage, composition des questionnaires, codage et traitement statistique des données quantitatives, d'autres sont spécifiques à l'analyse de la mobilité sociale. Ce sont ces problèmes spécifiques que l'on va aborder ici, en prenant l'exemple d'un terrain particulier : une cohorte de parisiens, définie comme l'ensemble des anciens actifs ayant liquidé leur retraite en région

---

<sup>177</sup> J'ai été amené à m'engager dans cette démarche dans le cadre d'un premier travail fait sous la direction de Françoise Cribier, travail qui consistait en une simple analyse empirique de la mobilité. C'est à partir des réflexions théoriques suscitées par cette première analyse que j'ai défini la problématique de la présente thèse.

parisienne en 1972.

Ces problèmes ont déjà été abordés dans l'historique de la mobilité sociale. Ils ont été présentés au fur et à mesure de leur apparition dans les préoccupations des spécialistes de la mobilité. Ils étaient le plus souvent reliés aux prises de position théorique des différents auteurs. Dans les trente dernières années, avec le développement des techniques quantitatives, les problèmes méthodologiques et les solutions proposées pour les résoudre ont constitué l'essentiel des études de mobilité sociale. C'est alors la méthodologie qui a orienté les débats théoriques, ce qui montre toute l'importance des difficultés posées par l'analyse empirique.

Il est donc utile de passer en revue quelques-uns de ces problèmes à partir d'une étude empirique particulière. On a essayé de montrer ici que les difficultés rencontrées ne sont pas nécessairement dues à une mauvaise qualité des données, mais aux catégories d'analyse traditionnellement employées. Ce type de démonstration ne peut jamais être mené rigoureusement : qui peut en effet affirmer que les données sont de la meilleure qualité possible ? Il est donc nécessaire de décortiquer la démarche empirique de telle manière que le mauvais ajustement des catégories d'analyse aux questions posées apparaisse clairement.

De prime abord, on pourrait penser qu'aucun corpus de données ne peut être utilisé comme preuve de l'inadéquation des méthodes employées, parce qu'il faudrait pour cela des données quasiment parfaites. Or, il semble toujours possible d'améliorer la qualité des données, pourvu qu'on en ait les moyens. Il s'agit là d'un travers assez courant en sciences humaines, où l'accumulation de données sert parfois de palliatif de l'absence de réflexion théorique. A l'encontre de cette pratique, on verra que c'est justement la mise en évidence des problèmes méthodologiques qui permet d'aller au-delà et de trouver l'orientation théorique qui permet une nouvelle production des données.

Le matériel fourni par l'équipe de Françoise Cribier est composé d'une enquête statistique auprès de 432 retraités de la CNAVTS, dont une cinquantaine a été enquêtée par entretiens postérieurement à l'enquête. On dispose donc à la fois du matériel nécessaire à une étude quantitative et à une étude biographique de la mobilité, et ceci pour le même échantillon. De plus, les questionnaires ont été conservés, ce qui permet de construire de nouvelles variables.

Ce chapitre se limite à une brève présentation de l'échantillon et des tables de

mobilité que l'on peut en tirer en les construisant de manière classique<sup>178</sup>. Cette présentation constitue un cadrage quantitatif des analyses de la deuxième partie. Les deux tables de mobilité exposées montrent qu'elles ont l'allure générale des tables de mobilité rencontrées dans la littérature spécialisée, et donc qu'il est légitime de s'appuyer sur ce matériel pour un questionnement à visée méthodologique.

---

<sup>178</sup> La présentation des biographies et de leurs principales caractéristiques, qu'il s'agisse de leur contenu ou des formes que prennent les entretiens, sera abordée au chapitre X.

## 1. La constitution de l'échantillon

L'échantillon de parisiens qui sert de base empirique à cette seconde partie a été constitué par Françoise Cribier et son équipe pour étudier les conditions du passage à la retraite et le mode de vie des retraités. Une petite partie des informations recueillies dans ce cadre concerne la biographie de ces retraités, de leurs origines familiales à la période actuelle, et ce sont ces informations qui peuvent être utilisées dans la perspective d'une étude de la mobilité sociale. La présentation de cet échantillon commence donc par un exposé des conditions techniques dans lesquelles il a été constitué, et de ses limites en matière de représentativité.

Pour disposer d'un échantillon de retraités suffisamment étoffé et varié, la base de sondage choisie était le fichier de la région de Paris de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés (CNAVTS). Il s'agit donc de la population des anciens salariés du secteur privé relevant du régime général de retraite. Le choix de ce fichier exclut a priori les salariés de l'Etat et des collectivités locales, les non-salariés, les agriculteurs, et les bénéficiaires de régimes spéciaux (mineurs, cheminots, etc.). Cependant, un individu peut très bien dépendre de plusieurs régimes de retraite, selon les aléas de sa carrière professionnelle. Dans ce dernier cas, le régime général liquide les retraites en coordination avec ces autres régimes, et l'individu est repéré par un enregistrement dans le fichier de la CNAVTS. On y trouve donc des salariés de l'Etat et des non-salariés, mais dans une proportion inférieure à leur part dans la population active.

A l'intérieur de ce fichier, la population définie est celle des retraités qui ont fait liquider leur retraite en 1972, ont cessé toute activité à plein temps à l'époque de la première enquête (fin 1974 et début 1975), et réside encore dans l'agglomération parisienne. Elle exclut donc les personnes qui ont quitté Paris au moment de la retraite ou immédiatement après, soit environ 18% des retraités parisiens. Si l'enquête avait porté sur les anciens actifs de Paris, il aurait été préférable de les inclure, mais l'objet de la première enquête était la retraite à

Paris, ce qui justifiait cette réduction de la population étudiée<sup>179</sup>.

C'est ainsi qu'à partir d'un fichier administratif de près de 100 000 personnes (dont environ 52 000 parisiens<sup>180</sup>), 1126 retraités parisiens ont été sélectionnés. L'étude de leurs dossiers individuels a donné lieu à une nouvelle sélection, qui consistait à écarter les individus ayant travaillé moins de quinze ans et/ou ayant cessé toute activité avant 1969, soit 17%. Cette nouvelle sélection a eu pour résultat principal l'élimination des femmes qui n'avaient pas travaillé dans les quelques années précédant l'âge légal de la retraite. Là encore, si cette réduction du champ étudié était justifiée par les questions posées par le passage de l'activité à la retraite, elle a appauvri l'échantillon dans la perspective d'une étude du passé des retraités.

Une fois écartées les personnes décédées, hospitalisées ou en institution, parties sans laisser d'adresse, encore actives, qui ont refusé l'enquête ou qui étaient momentanément absentes, l'échantillon se réduit à 432 individus effectivement enquêtés (232 hommes, 200 femmes), et qui ont répondu à un gros questionnaire (deux heures de durée moyenne), à la fin de 1974 ou au début de 1975. L'essentiel des résultats présentés par Françoise Cribier provient de tableaux croisés et de citations extraites des discours tenus par les intéressés à l'occasion de l'enquête. Il s'y ajoute des analyses factorielles qui donnent un point de vue plus synthétique et une analyse de contenu des pré-enquêtes (quarante entretiens semi-directifs).

Malgré ses défauts, ce corpus de données constitue un matériel très riche. Tous les documents d'enquête ont été conservés, et il est facile de confronter les résultats statistiques aux données de base et aux conditions de leur transformation par les opérations de codage et de traitement informatique. Par ailleurs, si l'effectif de l'échantillon est insuffisant pour donner des estimations quantitatives précises, il suffit pour notre propos de savoir qu'ils sont similaires

---

<sup>179</sup> Depuis, l'équipe de Françoise Cribier a constitué un second échantillon incluant le premier, et définit sur la base de tous les retraités parisiens de la CNAVTS en 1972. Malheureusement, cet échantillon n'a pas donné lieu aux mêmes enquêtes et traitements de données, et il ne permettait pas de compléter le premier pour étudier la mobilité sociale. Je l'ai utilisé pour comparer l'instabilité des variables d'origine sociale selon la source, enquête ou état civil, travail décrit dans l'annexe IV. Ce travail présente un intérêt méthodologique certain au moment où les analyses de mobilité sociale qui se fondent sur des sources d'état civil se multiplient. On peut citer par exemple l'analyse de Maurizio Gribaudi et Alain Blum (1990).

<sup>180</sup> Nombre calculé d'après les statistiques présentées dans le rapport de Françoise Cribier, Marie-Luce Duffau et Alexandre Kych (1983).

aux résultats obtenus sur de gros échantillons représentatifs. L'avantage d'un petit échantillon est de pouvoir maîtriser l'ensemble des opérations savantes qu'on lui fait subir, en vérifiant sa pertinence individu par individu.

## 2. Description statistique des enquêtés

Je présente ici une description des personnes enquêtées telle qu'on peut la faire à partir des critères socio-démographiques usuels<sup>181</sup>, et les tables de mobilité telles qu'on peut les construire avec les catégories socioprofessionnelles habituelles.

L'échantillon est composé de 232 hommes et 200 femmes, retraités du régime général qui ont liquidé leur retraite en 1972. Tous ne prennent pas leur retraite au même âge. Seuls 54% avaient alors 65 ans, âge légal de la retraite. Les plus jeunes (19% avaient de 60 à 62 ans) ont presque tous pris leur retraite anticipée pour des raisons de santé. Leur vieillissement physique est plus marqué que celui des plus âgés des retraités, qui sont souvent des cadres ou des commerçants. Cette cohorte de retraités correspond plus à une définition sociale et biologique de la vieillesse, définition différente de la définition usuelle par l'âge.

Ces différences d'âge au sein d'une même cohorte constituent un des éléments de l'analyse des trajectoires sociales. Les enquêtés n'étant pas tous nés la même année, ils ont traversé les mêmes périodes historiques à un âge différent, ce qui change leurs chances relatives de mobilité : par exemple, l'insertion dans le monde du travail n'a pas le même sens selon qu'il a lieu pendant la grande guerre ou pendant les années folles. Les années vingt constituaient en effet une période de croissance économique et urbaine propice à une valorisation des diplômes et de la formation. Les enquêtés nés vers 1906-1908, qui composent les deux tiers de l'échantillon, ont donc été en moyenne plus favorisés que les plus jeunes.

---

<sup>181</sup> Il ne s'agit bien entendu que d'une brève synthèse, la grande richesse des enquêtes ayant donné lieu à d'abondantes analyses. Le lecteur intéressé par le détail de ces analyses devra se reporter aux travaux de Françoise Cribier (1978, 1980) et de Catherine Rhein (1977). Par ailleurs, des analyses de synthèses fondées sur des typologies des modes de vie et des conditions de travail sont reproduites dans l'annexe V. Elles illustrent la complexité de l'appartenance de classe dès lors qu'on la prend dans son acceptation multidimensionnelle.

## 2.1. La situation matrimoniale

L'examen de la situation matrimoniale des enquêtés révèle une grande variation selon le sexe (tableau 7.1). Les femmes sont beaucoup plus souvent célibataires, veuves, divorcées ou séparées. Ce résultat provient en partie d'un biais, qui est confirmé par la comparaison avec les données du recensement (tableau 7.2). En effet, si la répartition des situations matrimoniales des hommes concorde à peu près pour les hommes, il en va autrement pour les femmes. Elles sont beaucoup plus souvent divorcées dans l'échantillon (15% au lieu de 3%), au détriment du nombre de femmes mariées. Cela s'explique certes par le fait que nombre de femmes séparées sont classées comme mariées dans le recensement, mais ce problème de classement ne suffit pas à rendre compte de la différence. Il faut ajouter l'effet causé par l'élimination de l'échantillon des individus n'ayant pas travaillé plus de 15 ans ou ayant cessé toute activité avant 1969, qui sont pour la plupart des femmes mariées.

**Tableau 7.1**  
**Situation matrimoniale des enquêtés, en pourcentage**

		Hommes	Femmes	Ensemble
Célibataires		4,3	9,5	6,7
Divorcé, séparés		1,7	15,5	8,1
Veufs depuis	Plus de 10 ans	3,5	22,5	12,3
	2 à 10 ans	4,7	11,0	7,6
	2 ans et moins	2,6	2,0	2,3
Mariés depuis	Plus de 20 ans	74,6	34,5	56,0
	10 à 20 ans	5,6	4,0	4,9
	10 ans et moins	3,0	1,0	2,1
Total		100,0	100,0	100,0
Effectifs		232	200	432

Au-delà de ce biais, il reste une différence significative entre les sexes : Le veuvage des femmes s'explique bien sûr par leur espérance de vie plus longue et par un âge au mariage plus bas, mais également parce que les hommes veufs se

remarient plus souvent. Le célibat féminin est traditionnellement plus élevé que celui des hommes à Paris et ceci d'autant plus fréquemment que le statut social est élevé<sup>182</sup>. La proportion de divorcées ou séparées est d'autant plus élevée qu'il s'agit de parisiens, plus précocement touchés par l'accroissement du divorce<sup>183</sup>. Là encore, les hommes se remarient plus fréquemment. Ceci est corroboré par le fait que 9% des hommes sont mariés depuis moins de 20 ans. Il s'agit alors presque toujours de remariages.

**Tableau 7.2**

**Situation matrimoniale des 65-69 ans, recensement 1975 - France entière**

	Hommes	Femmes
Célibataires	8,6	9,0
Mariés	80,1	54,6
Veufs	8,7	33,0
Divorcés	2,5	3,4
Total	100,0	100,0

Du point de vue biographique, il est important de noter l'effet des ruptures de couples sur le statut social des femmes. En premier lieu, il faut noter que 45% des divorcées ou séparées se sont séparées de leur mari entre 25 et 32 ans et ont élevé seules leurs enfants. Les autres (55%) ont pour la plupart été abandonnées par leur mari après 40 ans, la séparation constituant un véritable traumatisme pour ces femmes le plus souvent sans ressources propres et s'accompagnant d'une difficile réinsertion professionnelle. Il importe donc de bien distinguer des deux cas de figure. En second lieu, un grand nombre de veuvages se situent avant la retraite (8% des hommes et 33% des femmes), et cela constitue une étape importante de la trajectoire sociale de ces enquêtés, étape qui interfère avec la fin de leur carrière professionnelle.

<sup>182</sup> C'est ce que montre François de Singly (1982).

<sup>183</sup> Comme le remarque Françoise Cribier (1978), il s'agit des premières générations touchées par le divorce et la séparation de type moderne, par opposition à la famille brisée des prolétaires du 19ème siècle, ce qui se traduit par un accroissement important. Ainsi, dans leur enquête de 1974 sur les retraités parisiens, Catherine Lantoine et Paul Paillat (1976) observent que 15% des hommes et 17% des femmes de 60-64 ans sont divorcés ou séparés contre 4% des hommes et 8% des femmes de 65-69 et 70-74 ans.

## 2.2. Les enfants

Une proportion importante des enquêtés n'a pas d'enfant vivant en 1974, 16% des hommes et 28% des femmes, le plus souvent parce qu'ils n'en ont jamais eu. Parmi ceux qui en ont, le nombre moyen d'enfant est de 2,3 pour les hommes et de 1,9 pour les femmes. Là encore, on constate une grosse différence selon le sexe, différence principalement imputable au mode de constitution de l'échantillon. Selon C. Lantoin et P. Paillat (1976), qui ont constitué leur échantillon sans biais démographiques, pour la tranche d'âge 65-69 ans, la proportion de sans enfant est de 32% pour les hommes et de 37% pour les femmes, légère différence s'expliquant par le célibat féminin plus fréquent<sup>184</sup>. Parmi ceux qui en ont, les hommes ont 2,04 enfants et les femmes, 2,08.

Il est intéressant de comparer le nombre d'enfants des enquêtés qui en ont eu (2,15 en moyenne) avec la taille de leur fratrie d'enfance (3,7 en moyenne). Malgré les apparences, cela n'a rien à voir avec une baisse de fécondité. En effet, d'après Patrick Festy (1979), la descendance finale des deux classes d'âge correspondantes est proche : 2,38 enfants pour les femmes nées en 1876-85, et 2,34 pour celles nées en 1906-15. En fait, la différence observée provient de deux causes. L'une résulte d'un effet connu en démographie : les enfants provenant des familles nombreuses sont par définition plus nombreux ; donc, calculer le nombre d'enfant à partir des fratries revient à sur-pondérer l'importance des familles les plus nombreuses. L'autre provient du fait que les femmes les plus actives (dont l'effectif est plus grand dans l'échantillon) et les Parisiens en général ont moins d'enfants que la moyenne des français. Ceci est confirmé par le fait que les enquêtés originaires de province et de l'étranger ont des fratries plus nombreuses que celles des parisiens. Si l'on s'intéresse aux seuls parisiens de souche, la différence entre leur nombre d'enfant et leur fratrie d'enfance est moins forte.

## 2.3. Le niveau scolaire

Le niveau scolaire des enquêtés est bas, comme le montre le tableau 7.3. Près de la moitié d'entre eux n'ont pas de diplôme, avec une scolarité interrompue précocement. Cela se comprend puisque l'âge modal de fin d'étude est de 13 ans pour cette génération, ce qui d'ailleurs est l'âge légal depuis 1882. En outre, la grande guerre a perturbé la scolarité de tous les enfants originaires des régions

<sup>184</sup> Cette proportion élevée de personnes sans enfants n'est pas expliquée dans l'article cité. Elle est pourtant le double de ce qu'observe Françoise Cribier pour les hommes.

du Nord et de l'Est. Avec quelques étrangers, ce sont eux qui forment le groupe d'enquêtés qui n'ont pas été à l'école. Le certificat d'étude est le diplôme le plus courant, tandis que seule une petite minorité a au moins le baccalauréat, les bacheliers étant surtout des hommes.

**Tableau 7.3**

**Age de fin d'études, en pourcentage**

	Hommes	Femmes	Ensemble
Pas d'école	10,7	10,5	10,6
Jusqu'à 13 ans	29,7	33,5	31,4
13 ou 14 ans	32,7	30,5	31,7
15 ou 16 ans	10,8	18,0	14,0
17 ans ou plus	16,0	7,5	12,0
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs	232	200	432

**Niveau de diplôme, en pourcentage**

	Hommes	Femmes	Ensemble
Pas de diplôme	40	48	44
Certificat d'Etudes Primaires	37	32	35
Brevet	10	18	14
Baccalauréat et plus	13	3	8
Total	100	100	100
Effectifs	232	200	432

Vu la rareté des diplômes élevés, le clivage majeur passe entre ceux qui ont un diplôme et ceux qui n'en ont pas. Ces derniers peuvent compenser leur absence de diplôme par une formation professionnelle, le plus souvent sur le tas.

Le tableau 7.4 donne la répartition des diplômes des fils selon l'origine sociale, mesurée par la catégorie socioprofessionnelle (C.S.P.) du père. On observe la forte corrélation habituelle entre hiérarchie de diplômes et hiérarchie salariale. Les artisans-petits commerçants se répartissent comme la moyenne de la population, et les agriculteurs sont massivement non diplômés, avec une minorité qui a le brevet ou plus. Ces résultats sont concordants avec les résultats nationaux.

**Tableau 7.4**

**Niveau de diplôme selon l'origine sociale, en pourcentage**

C.S.P. du père	Diplôme			Total	Effectifs
	Sans diplôme	Niveau C.E.P.	Brevet et plus		
Cadre supérieur	0	10	90	100	21
Profession interm.	23	23	54	100	13
Artisan-commerçant	38	38	23	100	52
Employé	29	58	13	100	38
Ouvrier de métier	41	54	6	100	54
Manœuvre	71	21	8	100	24
Agriculteur	70	15	15	100	27
Ensemble	40	37	23	100	229

**2.4. La situation socioprofessionnelle**

Les retraités peuvent être caractérisés socialement par leur C.S.P. principale. Celle-ci est définie comme étant la C.S.P. la plus fréquente dans la période 1950-69. On aurait pu également retenir la C.S.P. du dernier emploi occupé. Mais cela aurait faussé la mesure de la position sociale car la fin de la carrière est souvent perturbée par des promotions tardives sans lendemain, ou au contraire par une dégradation de la situation professionnelle liée à la déqualification et aux problèmes de santé qui accompagnent le vieillissement. Au contraire, comme on le verra dans l'analyse des carrières<sup>185</sup>, la période 1950-69, correspondant en gros à 40-60 ans pour cette classe d'âge, est assez stable pour que la notion de C.S.P. principale reflète bien la position sociale des

<sup>185</sup> Cf. chapitre IX.

enquêtés.

La nomenclature adoptée retient pour l'essentiel le découpage de l'INSEE en Professions et Catégories Professionnelles<sup>186</sup>. Les employés ont été traités différemment, selon la suggestion de F. Cribier (1978). Ils sont distingués en deux niveaux de qualification, comme les ouvriers. Les emplois qualifiés sont définis comme ceux qui ne peuvent être occupés que par des personnes ayant un diplôme supérieur ou égal au brevet ou par des personnes qui ont été formées au moins deux ans à un métier. Les emplois peu qualifiés sont les autres, bien que certains exigent une réelle compétence, comme par exemple les métiers de dactylo, mécanographe, guichetier, etc. Le personnel de service non qualifié, du type femmes de ménage, domestiques, cantinières, etc., est agrégé aux employés non qualifiés, tandis que le personnel de service qualifié, du type hôtesse de l'air, coiffeur salarié, etc., est considéré comme faisant partie des employés qualifiés.

Dans l'appréciation de la qualification des emplois, on s'écarte donc de la nomenclature des emplois de l'INSEE, qui oppose les employés dits non-qualifiés, c'est-à-dire sans aucune qualification, aux employés dits qualifiés, qui regroupent les deux tiers des employés. Pour une analyse de la mobilité à travers un schéma de classe grossièrement hiérarchique, il importait d'établir une distinction comparable à celle qui existe entre les ouvriers qualifiés et les ouvriers spécialisés. L'absence d'un tel schéma de classe dans les résultats fournis habituellement par l'INSEE rend plus difficile l'analyse de la mobilité verticale. Cette inflexion de la nomenclature usuelle permet aussi de raisonner dans le même cadre empirique que les spécialistes étrangers, qui utilisent couramment une hiérarchie de positions sociales, comme on l'a vu dans la première partie.

Le tableau 7.5 montre que la grande majorité des enquêtés fait partie des classes populaires. En effet, 57% des hommes et 83% des femmes sont employés ou ouvriers. Parmi eux, les hommes sont plutôt qualifiés et les femmes plutôt peu qualifiées. Ce phénomène de déqualification des femmes est similaire, qu'elles soient employées ou ouvrières. A l'autre extrémité de l'échelle sociale, les cadres supérieurs et chefs d'entreprise sont presque tous des hommes. Ce déséquilibre est particulièrement accentué s'agissant d'une génération ancienne, dans laquelle les femmes n'ont pas de formation professionnelle, ou une formation inadaptée, comme par exemple les couturières. Dans le même ordre d'idée, le groupe des professions intermédiaires et des contremaîtres, groupe clé dans les trajectoires

---

<sup>186</sup> Pour avoir le détail de la nomenclature, se reporter à l'article d'Alain Desrosières et Laurent Thévenot (1979).

de mobilité ascendante, est deux fois plus important chez les hommes. Remarquons enfin la proportion non-négligeable d'artisans et de petits commerçants, dont la présence dans l'échantillon révèle qu'ils ont aussi été salariés.

**Tableau 7.5**

**Répartition par C.S.P.**

**Comparaison avec un échantillon nationale tiré de l'enquête FQP de 1977**

	Retraités GSG		Retraités GSG salariés		Enquête FQP salariés	
	Hom	Fem	Hom	Fem	Hom	Fem
Artisans-com.	12	6	-	-	-	-
Cadres sup.	12	1	14	1	10	2
Cadres moyens	13	10	14,5	10	11	11
Contremaître	6	0	6,5	0	7	0
Empl. Qualifiés	7	15	7,5	16	} 18	}44
Empl. peu qual	4	41	4,5	44		
Ouvr. qualifiés	28	6	32,5	6	27	10
Ouvr. peu qual	18	21	20,5	23	27	33
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	229	196	201	185	576	405

Les deux dernières colonnes du tableau 7.5 permettent de comparer l'échantillon des retraités parisiens avec un échantillon national, la classe d'âge 65-69 ans de l'échantillon Formation Qualification Professionnelle de 1977, correspondant à la même génération. La comparaison souffre de plusieurs imperfections : tout d'abord, il aurait été préférable de trouver un échantillon représentatif régional. On sait que la population active parisienne comporte plus de cadres, de professions intermédiaires, d'employés, et d'ouvriers qualifiés que celle de province, la différence étant comblée par les catégories agricoles. Mais si on s'attache aux seuls salariés, la distribution par C.S.P. est semblable, les ouvriers étant cependant un peu plus qualifiés en région parisienne. Une autre imperfection réside dans les nomenclatures adoptées : on compare ici une nomenclature "ad hoc" et l'ancienne nomenclature des C.S.P., deux nomenclatures dont les principes taxinomiques sont sensiblement différents<sup>187</sup>.

<sup>187</sup> A ce propos, on se reportera à l'analyse minutieuse qu'en fait Baudouin Seys (1986).

Moyennant quelques précautions, la comparaison est pourtant possible pour les anciens salariés, et on peut en déduire la manière dont l'échantillon des retraités parisiens est biaisé.

Tout d'abord, il comporte beaucoup moins d'employés chez les hommes (12% au lieu de 18% dans l'échantillon FQP). Il s'agit pour partie d'un problème de codage, les ouvriers de la manutention et des transports étant parfois codés employés dans les anciennes C.S.P. et ouvriers qualifiés dans les nouvelles. Il y a en effet un peu plus d'ouvriers qualifiés, ce qui d'ailleurs est normal dans un échantillon de parisiens. Par contre, la faible proportion d'ouvriers peu qualifiés (20,5% au lieu de 27%) et la forte proportion de cadres et professions intermédiaires (35% au lieu de 28%) ne peuvent pas être ramenées au seul caractère parisien de l'échantillon. Il semble donc que pour les hommes, l'échantillon des retraités parisiens surestime la part des professions les plus qualifiées et sous-estime celle des moins qualifiées, OS et manœuvres (et sans doute employés non qualifiés). Il faut sans doute y voir un effet classique de non-réponse à l'enquête lié au statut social.

Chez les femmes, l'échantillon comporte trop d'employées (60% au lieu de 44% dans l'échantillon FQP) et pas assez d'ouvrières (29% au lieu de 43%). Or, c'est pour les femmes que le biais est maximal, puisque les femmes inactives en fin de carrière ne sont pas dans l'échantillon. Ces dernières se sont donc arrêtées relativement jeunes, à une période de la vie où les femmes sont beaucoup plus souvent ouvrières. De plus, il y a dans l'échantillon de retraités parisiens beaucoup de femmes seules, pour lesquelles un métier ouvrier était incompatible avec le fait d'élever des enfants. Elles sont donc plus souvent employées que les femmes mariées. Celles-ci, plus souvent ouvrières, sont ainsi sous-représentées.

En définitive, notre échantillon présente deux types de biais : une déformation selon la situation professionnelle des hommes, les plus qualifiés étant sur-représentés au détriment des moins qualifiés, et une déformation selon la situation matrimoniale des femmes, les femmes seules plus souvent anciennes employées étant sur-représentées au détriment des femmes mariées plus souvent anciennes ouvrières.

## 2.5. La table de mobilité sociale

Contrairement à la nomenclature adoptée pour la C.S.P. des enquêtés, celle qui est appliquée à l'origine sociale ne distingue pas le niveau de qualification. En effet, les réponses données lors de l'enquête aux questions sur les métiers des parents ne permettaient pas d'aller à ce degré de finesse. On s'est contenté de classer les origines sociales selon les grands groupes socioprofessionnels, moins pertinents, mais habituellement utilisés dans les études de mobilité<sup>188</sup>. La table qui en résulte présente donc une image abusivement simplifiée des flux de mobilité, mais elle n'a d'autre objet que de vérifier la pertinence des données pour l'étude de la mobilité sociale dans un cadre standard.

Le tableau 5.9 présente donc la table de mobilité des hommes avec ce schéma de classe standard pour les pères et les fils. Comparée à la table de mobilité des hommes de 40 à 59 ans produite à partir de l'enquête Formation Qualification Professionnelle, les marges sont bien sûr différentes, les fils n'étant jamais agriculteurs et plus souvent artisans-commerçants et ouvriers, les pères étant moins souvent agriculteurs et plus souvent artisans-commerçants et employés. La table résultante a cependant la même allure, avec une forte diagonale, sauf pour les employés et les petits indépendants, et des flux faibles entre les cadres et les classes populaires. La table de mobilité produite à partir de l'échantillon des retraités parisiens constitue donc une base adéquate pour approfondir l'analyse.

La table de mobilité professionnelle des femmes est caractérisée par une beaucoup moins grande influence de l'origine sociale. Les destinées employées sont presque également probable quelle que soit la C.S.P. du père. Seules les filles d'ouvriers ont un peu moins de chances de devenir employées, au profit des destinées ouvrières, et les filles d'agriculteurs ont plus de chance de devenir employées. Une telle table, construite sans références à la position du conjoint, n'a qu'un intérêt indicatif<sup>189</sup>. Nous ne nous attardons pas sur ces résultats, d'autant plus que la table des femmes souffre du biais, déjà mentionné, qui affecte notre échantillon féminin, et dont témoignent des origines sociales comportant plus d'ouvriers et moins de cadres que celles des hommes.

---

<sup>188</sup> On a construit une table avec des nomenclatures beaucoup plus détaillées au début du chapitre VIII.

<sup>189</sup> Sur la nécessité de prendre en compte la position du conjoint, cf. l'article de John Goldthorpe et Clive Payne (1986). Cet article est présenté dans le chapitre V.

**Tableau 7.6****Table de mobilité sociale des hommes**

Effectifs	C.S.P. du fils					Total
	Cadre supér.	Prof. interm	Artis.- comm.	Empl.	Ouvr.	
C.S.P. du père						
Cadre supérieur	16	2	1	1	1	21
Profession interm.	3	4	1	3	3	14
Artisan - commerçant	5	10	6	8	23	52
Employé	4	10	5	5	15	39
Ouvrier	1	14	7	6	49	77
Agriculteur	0	3	5	2	17	27
Total	29	43	25	25	108	230

Destinée	C.S.P. du fils					Total
	Cadre supér.	Prof. interm	Artis.- comm.	Empl.	Ouvr.	
C.S.P. du père						
Cadre supérieur	76	9	5	5	5	100
Profession interm.	21	29	8	21	21	100
Artisan - commerçant	10	19	12	15	44	100
Employé	10	26	13	13	38	100
Ouvrier	1	18	9	8	64	100
Agriculteur	0	11	19	7	63	100
Total	12	19	11	11	47	100

Recrutement	C.S.P. du fils					Total
	Cadre supér.	Prof. interm	Artis.- comm.	Empl.	Ouvr.	
C.S.P. du père						
Cadre supérieur	55	5	4	4	1	9
Profession interm.	10	9	4	12	3	6
Artisan - commerçant	17	23	24	32	21	23
Employé	14	23	20	20	14	17
Ouvrier	4	33	28	24	45	33
Agriculteur	0	7	20	8	16	12
Total	100	100	100	100	100	100

**Tableau 7.7****Table de mobilité sociale des femmes**

Effectifs	C.S.P. de la fille				Total
	Cadre sup. Prof. inter.	Artisane Comm.	Employée	Ouvrière	
C.S.P. du père					
Cadre sup - Prof. interm.	7	2	12	2	23
Artisan - commerçant	6	3	26	8	43
Employé	5	1	19	8	33
Ouvrier	3	4	34	31	72
Agriculteur	0	1	19	5	25
Total	21	11	110	54	196

Destinée	C.S.P. de la fille				Total
	Cadre sup. Prof. inter.	Artisane Comm.	Employée	Ouvrière	
C.S.P. du père					
Cadre sup - Prof. interm.	30	9	52	9	100
Artisan - commerçant	14	7	60	19	100
Employé	15	3	58	24	100
Ouvrier	4	6	47	43	100
Agriculteur	0	4	76	20	100
Total	11	6	56	28	100

Recrutement	C.S.P. de la fille				Total
	Cadre sup. Prof. inter.	Artisane Comm.	Employée	Ouvrière	
C.S.P. du père					
Cadre sup - Prof. interm.	33	18	11	4	12
Artisan - commerçant	29	27	24	15	22
Employé	24	9	17	15	17
Ouvrier	14	36	31	57	37
Agriculteur	0	9	17	9	13
Total	100	100	100	100	100

## **Chapitre VIII**

### **La table de mobilité à la loupe**

Pour mesurer et analyser les flux de mobilité sociale, l'usage de loin le plus répandu consiste encore actuellement à construire des tables de mobilité. Or, cette pratique pose de nombreux problèmes, qui sont évoqués ici. Une première série de problèmes provient de l'usage des catégories socioprofessionnelles (CSP), et à ce titre elle est commune à la plupart des travaux de stratification sociale. Au-delà, la construction de la table est en soi source de nombreux problèmes, qui proviennent d'une part du simple fait de croiser entre elles deux variables de CSP, et d'autre part qui sont liés à l'usage même du tableau croisé, avec tous ses aspects réductionnistes, pour représenter un phénomène aussi complexe que la mobilité sociale.

Comme on l'a vu dans la première partie, les travaux méthodologiques de cette spécialité se sont surtout intéressés aux techniques d'analyse. Les inconvénients liés à l'utilisation de tables de mobilité étaient certes connus, comme en témoigne la tentative de dépassement que constitue l'analyse de l'acquisition du statut. Pourtant, rares sont les sociologues qui sont allés jusqu'au bout de la critique de cet instrument, que ce soit pour le perfectionner, comme John H. Goldthorpe, ou pour le rejeter, comme Daniel Bertaux.

## 1. Les problèmes posés par l'utilisation de tables de mobilité

### 1.1. L'usage des catégories socioprofessionnelles

Les analyses de la mobilité sociale sont étroitement tributaires de l'indicateur choisi pour mesurer origine et position sociales.

En France, l'influence de l'INSEE a incité les quelques spécialistes de la mobilité à raisonner dans un cadre commun qui est celui des CSP. Aussi la position sociale est-elle simplement repérée par la CSP de l'individu au moment de l'enquête, et l'origine sociale par celle de son père, en général au moment où l'enquêté terminait ses études. Il est bien évident que l'on dispose là d'une indication assez imprécise de la position sociale si l'on conçoit celle-ci dans un espace multidimensionnel, comme le font la plupart des théoriciens de la stratification sociale<sup>190</sup>. Ce faisant, on devrait également faire des analyses de mobilité qui utilisent d'autres indicateurs, le revenu, le patrimoine, un indicateur de pouvoir, un indicateur de prestige, etc. ... On a vu que les sociologues anglo-saxons ont effectué des travaux sur des échelles de statuts construites à partir d'indicateurs de prestige, mais en général, ils concevaient ces travaux comme une alternative à l'approche en termes de catégories discontinues, et non comme quelque chose de complémentaire<sup>191</sup>.

Quoiqu'il en soit, les travaux fondés sur la saisie de la position sociale par les seules CSP sont pour le moins réducteurs car elles ne recouvrent que très partiellement les différentes dimensions de la position sociale. Dans le code des CSP, la dimension la mieux représentée est la place dans les rapports de production, ce qui n'a rien d'étonnant puisque Marx avait une conception très réaliste des classes sociales, liée à la situation professionnelle des individus, qui

---

<sup>190</sup> Pour une étude multidimensionnelle de la stratification sociale dans le cas de la France, on se reportera à l'analyse de Lemel (1991).

<sup>191</sup> Seul Tachibanaki (1977) s'est lancé à étudier la mobilité sociale française par l'utilisation d'une échelle de prestige, mais il n'a pas été suivi.

est proche des principes de construction adoptés par l'INSEE. La dimension la moins bien saisie par les CSP est la position dans la hiérarchie économique, les revenus et les patrimoines étant très dispersés à l'intérieur de chaque CSP. Ainsi, s'il est commode de disposer d'un tel indicateur synthétique et stable dans le temps, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'une nomenclature avant tout socioprofessionnelle.

Le deuxième problème posé par l'usage des CSP réside dans l'opération même de classement. A l'occasion de la refonte de la nomenclature socioprofessionnelle, une réflexion approfondie a été menée sur ce thème par les statisticiens de l'INSEE<sup>192</sup>. Ils font observer que l'attribution des individus aux différents postes de la nomenclature se fait sur la base de leur déclaration aux enquêtes, et que cette déclaration s'inscrit dans un système d'appellations d'emploi qui sont eux-mêmes des enjeux de luttes collectives. Or, c'est en prenant appui sur ces appellations que les auteurs du code des CSP ont constitué le contour des catégories, en procédant par agrégation autour de cas modaux, par assimilation à des "archétypes", c'est-à-dire des appellations largement reconnues (ouvriers) ou particulièrement contrôlées (ingénieurs). Cette opération d'agrégation est effectuée en respectant deux grands principes qui sont la distinction entre salariat et non-salariat, et la mise en évidence de hiérarchies sociales. Le résultat est un système hybride, où l'empirisme joue un rôle important. De plus, l'évolution historique du contenu des catégories et l'apparition de nouvelles appellations professionnelles contraignent les utilisateurs de la nomenclature à s'adapter continuellement, et à refondre périodiquement l'ensemble de la nomenclature. De tout cela, il résulte des distorsions considérables, et il n'est pas sûr que les interprétations des tables de mobilité en tiennent toujours compte. Ainsi, l'attribution des individus aux catégories pose le problème des frontières de ces catégories, frontières nécessairement floues et remises en cause. Or, les flux de mobilité observés peuvent être en partie le reflet des problèmes d'attribution générés par une taxinomie parfois inadéquate.

Un troisième problème réside dans l'utilisation des CSP pour repérer la position sociale des femmes. Les critiques féministes des analyses de mobilité ont montré que la profession était un moins bon indicateur de la position sociale pour la femme que pour l'homme, et que le contenu des catégories n'était pas le même pour les deux sexes<sup>193</sup>. Une solution réside dans le choix d'un autre

---

<sup>192</sup> Citons notamment les articles d'Alain Desrosières et Laurent Thévenot (1979), d'Alain Desrosières, Alain Goy et Laurent Thévenot (1983), et de Baudouin Seys (1986).

<sup>193</sup> cf. le chapitre VII pour un exposé de cette critique.

indicateur, la CSP du conjoint, mais cela n'est possible que pour les femmes mariées et tend à réduire l'analyse de la mobilité sociale à la seule mobilité par le mariage<sup>194</sup>.

Des problèmes analogues se posent dans le choix d'un indicateur de l'origine sociale. Conventionnellement, elle est repérée par la CSP du père au moment où l'enquête a terminé ses études. Aux problèmes déjà évoqués de l'insuffisance du seul critère socioprofessionnel et des difficultés de classement qui résultent de son utilisation, il faut ajouter le fait que le contenu des catégories change avec le temps. Le fait d'être instituteur, ou agriculteur, n'a pas le même sens sociologique à une génération de distance. Une solution simple consiste à utiliser des catégories différentes pour l'origine sociale et la position sociale, comme on l'a fait dans le chapitre précédent. Mais elle est rarement adoptée par les spécialistes, sans doute parce qu'elle oblige à renoncer au concept d'hérédité sociale. De plus, dans le cas des femmes, il n'est pas certain que ce soit l'indicateur le plus pertinent. Ainsi, il pourrait être utile de prendre en compte la profession de la mère, comme le suggère Lucienne Portocarrero (1983)<sup>195</sup>. Il est également possible de multiplier les critères pour saisir l'origine sociale, comme le font François de Singly et Claude Thélot (1984, 1986), sans pour autant proposer d'indicateur synthétique.

## **1.2. La construction de la table de mobilité**

La table de mobilité sociale consiste à mettre en relation origine et position sociales sous la forme d'un tableau de contingence. Cette opération suppose de nombreux choix, dont certains sont un peu arbitraires.

Il faut d'abord choisir la population de référence. Ainsi, les sociologues ont d'abord fabriqué des tables de mobilité qui mêlaient les hommes de tous âges. Or, la situation professionnelle de l'individu, base de la saisie de sa position sociale, change en cours de vie active, et ces changements ne s'effectuent pas au

---

<sup>194</sup> En France, ce type d'analyse est difficile à mener à bien, du fait d'une particularité des enquêtes FQP, source principale des analyses de mobilité : la profession du conjoint n'y est pas demandée. On ne dispose que de la C.S.P. déduite de la déclaration au recensement, qui est de qualité médiocre. On peut se demander si les statisticiens de l'INSEE ne multiplient pas à loisir les difficultés pour rendre impossible l'analyse de la mobilité sociale des femmes.

<sup>195</sup> Cela est fait aux Etats-unis, par exemple par Rachel Rosenfeld (1978) ou Gilian Stevens et Monica Boyd (1980).

hasard. La carrière des individus obéit à des logiques spécifiques, exode agricole, promotions, mises à son compte d'anciens salariés, etc. Ces effets de carrière sont à la base des travaux critique de Roger Girod (1971)<sup>196</sup>. En France, Michel Praderie<sup>197</sup> a été le premier à y répondre en proposant de se limiter aux fils ayant le même âge que leur père. Or, les pères ayant pour la plupart de 40 à 60 ans lorsque leurs fils terminent leurs études, il semble judicieux de choisir les fils dans les même tranches d'âge. Cette limitation à quelques tranches d'âge permet de réduire en partie l'imprécision de la mesure. Les autres limitations fréquemment adoptées, se restreindre aux personnes nées en France, ou aux actifs les plus stables (en ne prenant en compte que les enquêtés déjà actifs cinq ans auparavant), n'améliorent pas beaucoup la mesure et ne semble pas justifiées au regard de la réduction de l'effectif de l'échantillon qu'elles impliquent.

Pour construire la table de mobilité, il faut encore choisir un découpage adéquat de la structure sociale, et le choix des CSP n'épuise pas le sujet. Il faut en effet agréger les catégories, ce qui peut être fait de multiples manières. Par exemple, faut-il distinguer salariés ou exploitants agricoles ou les réunir sous l'étiquette de "paysans" ? Faut-il distinguer deux, trois ou quatre niveaux de qualification au sein des salariés, et lesquels ? Faut-il mettre les contremaîtres avec les cadres moyens ou avec les ouvriers qualifiés ? Les réponses à ces questions renvoient aux diverses représentations de la société et tout schéma de classe correspond à des choix théoriques quant à la nature de ces classes et à leur existence dans les pratiques sociales. Il y a donc autant de mesure de la mobilité que de schémas différents, ce qui peut conduire à construire autant de tables. C'est par exemple ce que fait Philippe Bénétou (1975), quand il choisit un schéma ternaire (classes populaires, classes moyennes, classes dominantes), un schéma à neuf catégories (en gros les groupes socioprofessionnels définis par l'INSEE), et un schéma à vingt catégories permettant de voir des effets fins entre niveaux de qualification. En général, si la plupart des spécialistes utilisent le schéma ternaire et le schéma INSEE, ils renoncent à étudier les choses dans le détail, car les effectifs enquêtés permettent rarement d'avoir alors une précision suffisante<sup>198</sup>.

---

<sup>196</sup> cf. chapitre IX pour l'exposé détaillé des travaux de Roger Girod et pour ma propre analyse des carrières.

<sup>197</sup> cf. l'exploitation de l'enquête FQP de 1964 dans l'article de Michel Praderie, Robert Salais et Monique Passagez (1967).

<sup>198</sup> cf. l'annexe III pour avoir un exemple d'une telle analyse, faite sur un gros échantillon de l'INSEE tiré de l'enquête FQP de 1977.

La question du choix du schéma de classe renvoie à un problème plus fondamental. A partir du moment où ce choix est fait, on raisonne implicitement comme si les catégories utilisées étaient homogènes. Or, on a de fortes présomptions de penser que non seulement ce n'est pas le cas, mais que le caractère hétérogène de ces catégories est corrélé statistiquement à l'origine sociale. Par exemple, parmi les cadres supérieurs, ceux qui sont des héritiers n'occupent pas les mêmes positions que ceux qui sont issus des classes populaires<sup>199</sup>. Si l'on admet que des corrélations de ce type apparaissent un peu partout dans la table de mobilité, celle-ci mêle indissociablement une opération de comptage des groupes sociaux qui utiliserait le critère "origine sociale" et une opération de comptage des flux de mobilité entre catégories supposées homogène. Comme le montre Claude Thélot<sup>200</sup>, le point de vue de la mobilité sociale consiste à orienter implicitement l'analyse vers l'étude des transitions entre catégories sociales, en supposant que l'effet lié au manque d'homogénéité des catégories ne modifie pas le sens des conclusions.

Pourtant, le doute quant à la validité d'une telle proposition pousse Claude Thélot à effectuer une vérification sur une seule case de la table de mobilité, celle des ouvriers fils de cadres<sup>201</sup>. Il montre ainsi qu'une part de la mobilité sociale entre ces deux catégories correspond en fait à d'autres flux. Plus précisément, sur quatorze cas d'ouvriers fils de cadres supérieurs, un examen attentif des dossiers d'enquête révèle sept cas, soit la moitié, d'erreurs de classement du père et/ou du fils<sup>202</sup>. Ainsi, pour Thélot, le flou des appellations professionnelles et les aléas des opérations de codage rendent assez approximatif toute mesure des flux de mobilité et suggère la prudence dans leur interprétation. Cependant, il estime qu'on ne peut en déduire une déformation significative de la "réalité" par rapport à la mesure, car les différentes erreurs sont surtout aléatoires, non systématiques, et elles doivent partiellement se compenser. Ainsi, dans le cas des ouvriers fils de cadres supérieurs, il est probable qu'une partie d'entre eux a été indûment classée dans les autres cases de la table, et que l'observation empirique mesure à peu près le flux effectif entre les deux catégories.

---

<sup>199</sup> cf. la typologie des carrières dans le chapitre IX.

<sup>200</sup> Thélot (1982), p.29.

<sup>201</sup> Thélot (1979) reproduit partiellement dans Thélot (1982), pp. 60-68.

<sup>202</sup> Dans un cas, on a même un chef cuisinier fils d'un huissier d'administration, qui pourrait être interprété comme un cas de mobilité ascendante !

Un autre problème posé par la construction de la table de mobilité a été analysé par Dominique Merllié (1990). Le fait de croiser deux variables qui ont les mêmes principes de construction et qui donnent lieu aux mêmes erreurs de mesure revient à multiplier la marge d'erreur. Cette difficulté technique est classique en statistique, et elle est à la base des tests d'indépendance entre variables croisées, qui supposent que l'erreur totale est assimilable à l'erreur d'échantillonnage. Cependant, dans le cas des tables de mobilité, ce n'est pas l'indépendance qui est la référence car celle-ci correspondrait à la mobilité parfaite dont on sait qu'elle est une abstraction peu opératoire. La référence courante est l'immobilité maximale, qu'on peut supposer à peu près réalisée dans les sociétés les plus fermées. Le redoublement de l'erreur de mesure fait qu'il n'est pas possible de distinguer dans la table entre la mobilité effective et la mobilité apparente qui résulte simplement des erreurs et imprécisions de codages. Merllié (1990) donnent quelques exemples dans lesquels il suppose une société sans mobilité, mais dont la table de mobilité laisse apparaître une forte proportion de mobiles simplement à cause de l'imprécision de la mesure. Cependant, il n'essaie pas d'appliquer cette idée à une table effective. Pourtant, il peut être intéressant de le faire, en prenant par exemple la table 3x3 publiée par Bertaux à partir de l'enquête FQP de 1977<sup>203</sup>.

### Tableau 8.1

#### Table de mobilité des hommes, France 1977

Position sociale	Classes			Total
Origine sociale	Bourgeoisie	Petite Bourgeoisie	populaires	
Bourgeoisie	200	110	90	400
Petite bourgeoisie	200	270	340	810
Classes populaires	300	570	2630	3500
Total	700	950	3060	4710

<sup>203</sup> Bertaux (1985, p. 31).

Ce type de table reflète de manière très simplifiée l'allure générale des tables de mobilité sociale dans les sociétés composées d'une classe supérieure peu nombreuse et en forte croissance numérique, caractéristique commune des pays industrialisés depuis la dernière guerre. En faisant des hypothèses sur l'ampleur et le sens des erreurs de classement, il est facile d'en déduire quelle serait la table effectivement observée sans erreur, que j'appellerai par commodité la table "réelle".

Si l'on reprend l'hypothèse de Merllié, à savoir une probabilité de 0,8 pour chaque individu d'être bien classé dans sa catégorie, et une probabilité de 0,1 d'être classé dans chacune des deux autres catégories, on n'obtient aucune solution<sup>204</sup>. Sur la table publiée par Bertaux, l'hypothèse est donc réfutée. Pour que l'opération aboutisse, il faut être beaucoup plus fin.

Dans une seconde étape, on a ainsi supposé que les probabilités de mauvais classement n'étaient pas les mêmes selon les catégories. L'hypothèse de Merllié n'est maintenue que pour la petite bourgeoisie. Pour les deux autres catégories, on suppose que les individus ont une probabilité de 0,9 d'être bien classés, et une probabilité de 0,1 d'être classés dans la catégorie immédiatement supérieure ou inférieure. Cela correspond bien mieux à ce que l'on sait des erreurs de classement, plus fréquentes aux niveaux intermédiaires, et qui affectent prioritairement les catégories les plus proches. On a supposé en outre que du fait de son importance numérique, la sous-catégorie des membres des classes populaires issus des classes populaires formait un cas à part, dans lequel la probabilité d'être bien classé était de 0,9. Cette dernière hypothèse permet de corriger l'effet des distorsions liées aux différences de taille entre catégories. Avec ce corps d'hypothèses, on obtient la table "réelle" suivante.

---

<sup>204</sup> Le calcul est simple. Les hypothèses servent à construire une matrice de passage de la table "réelle" à la table observée. Il suffit alors de multiplier cette table observée par l'inverse de cette matrice de passage pour reconstituer la table "réelle". Si celle-ci comprend des nombres négatifs, c'est que le système d'équation correspondant n'a pas de solution.

## Tableau 8.2

### Table de mobilité estimée, France 1977

Position sociale				
Origine sociale	Bourgeoisie	Petite Bourgeoisie	Classes populaires	Total
Bourgeoisie	215	79	74	368
Petite bourgeoisie	174	288	225	687
Classes populaires	290	520	2845	3655
Total	679	887	3144	4710

Les différences entre table observée et table "réelle" sont instructives. Elles ont la même allure, et bien que les marges soient différentes, elles correspondent à peu près à la même mobilité structurelle<sup>205</sup>. La différence essentielle porte sur le nombre d'immobiles, plus élevé dans la table "réelle". Il passe de 65,8% à 71,1% du total, et concerne essentiellement les classes populaires, malgré l'hypothèse supplémentaire d'un moindre taux d'erreur dans cette catégorie. Ainsi, l'effet résultant d'une compensation des erreurs de classement concerne surtout les deux premières catégories, à faibles effectifs, mais ne joue pas dès lors qu'on a des catégories de tailles diverses. Par ailleurs, globalement, l'importance relative des flux de mobilité change. Par exemple, le flux classes populaires --> bourgeoisie diminue de 3%, alors que le flux petite bourgeoisie --> classes populaires diminue de 34% quand on passe de la table observée à la table "réelle".

On prend ainsi la mesure des distorsions importantes qui résultent d'un taux d'erreur sans doute proche de ce qui se passe en pratique. Contrairement à ce que l'on pouvait espérer, il n'y a pas compensation des erreurs, et la table de mobilité se révèle être un instrument plutôt grossier. Ceci est d'autant mieux vérifié que les catégories sont de tailles différentes, comme c'est effectivement souvent le cas.

---

<sup>205</sup> Si on adopte un modèle en escalier, selon la méthode de Daniel Bertaux (1970), la mobilité structurelle est de 15,7% dans la table observée et de 17,5% dans la table "réelle".

La position de Thélot, caractéristique du statisticien, consiste à valider l'instrument "table de mobilité" en considérant qu'il donne une image déformée, mais néanmoins acceptable, d'une réalité supposée. Pourtant, si l'on suppose qu'il existe effectivement une telle réalité, indépendamment de l'instrument de mesure et de ses imperfections, cette approximation pose problème, puisqu'elle accroît considérablement l'erreur de mesure, bien au-delà de l'erreur d'échantillonnage, avec les difficultés d'interprétation qui en résulte quant à l'existence d'une mobilité effective. C'est pourquoi on adopte ici ce point de vue de statisticien, en opérant un décorticage systématique de l'ensemble de la table de mobilité des hommes présentée au chapitre précédent.

## 2. L'influence de l'origine sociale sur la destinée des hommes

On raisonne ici sur une table où l'effet de carrière est réduit au minimum, puisque les individus étudiés ont à peu près tous le même âge, et dont le codage des positions comme des origines a été vérifié minutieusement<sup>206</sup>. On ne saurait donc rapporter un certain nombre d'anomalies à des erreurs de codage. Il s'agit bien d'approfondir le doute qui saisit le sociologue dans l'utilisation de cet instrument de mesure.

La table qui est présentée ci-dessous est plus détaillée que la table de mobilité des hommes commentée dans le chapitre précédent. En effet, quand les documents d'enquête le permettaient, on a opéré des partitions qui permettent de mieux appréhender le milieu d'enfance : ainsi, on distingue d'une part les employés (de bureau et de commerce) des personnels de service, et d'autre part les ouvriers de métier des manœuvres et des ouvriers agricoles. Les petits indépendants sont ventilés entre artisans et petits commerçants. En définitive, cette nomenclature reflète assez bien les classes sociales telles qu'elles étaient perçues à l'époque, ce qui est une manière de prendre en compte les critiques sur l'artifice consistant à appliquer une même nomenclature indifféremment aux pères et aux fils. Pour les destinées, on a adopté le schéma de classe hiérarchique détaillé déjà présenté. Ainsi, c'est la table de mobilité la plus détaillée possible qui est prise ici comme base de l'analyse.

---

<sup>206</sup> Quelques corrections ont été effectuées à l'occasion de cette analyse, ce qui explique les légères différences avec la table présentée au chapitre VIII, table construite antérieurement. Ces corrections, qui s'expliquent par les difficultés de codage déjà évoquées, ne modifient en rien le commentaire très général qui accompagne la table.

**Tableau 8.3****Table de mobilité sociale des hommes - nomenclature détaillée**

Effectifs CSP du père	CSP du fils									Total
	Cadre supér.	Prof. interm.	Contre-maître	Empl. qual.	Empl. peu qual.	Ouvrier qual.	Ouvrier peu qual.	Artisan	Petit commer.	
Cadre supérieur	16	2		1		1		1		21
Profession interm.	3	3	1	1	2	3			1	14
Employé	4	4	3	3	1	9	2	1	2	29
Ouvrier de métier	1	9	3	2	1	20	14	2	1	53
Manœuvre			2	1	1		5	1	1	11
Personnel de service		3		1		2	2		2	10
Artisan	2	4	3	1	2	15	4	3	2	36
Petit commerçant	3	2	1	4	1	4		1		16
Agriculteur		3		2		8	9	2	3	27
Ouvrier agricole					1	3	7		2	13
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>30</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>65</b>	<b>43</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>230</b>

Les trajets sociaux<sup>207</sup> ont été détaillés pour chacune des catégories d'origine suivante : cadre, profession intermédiaire, artisan, petit commerçant, employé, ouvrier de métier, ouvrier non qualifié, agriculteur exploitant. Ces catégories constituent donc un découpage social un peu plus détaillé que dans le schéma standard adopté dans la présentation de l'échantillon. Il n'a pas été possible de faire plus fin. Soit la source était trop imprécise, en particulier pour définir des niveaux de qualification, soit les effectifs étaient trop faibles, ce qui est le cas par exemple des chefs d'entreprise et des rentiers, mêlés aux cadres, des chauffeurs, mêlés aux ouvriers de métiers, ou des ouvriers agricoles, mêlés aux ouvriers non qualifiés<sup>208</sup>.

Chaque case de la table de la mobilité est illustrée par une série de trajectoires individuelles. Lorsqu'il s'agit d'enquêtés qui ont été revus pour l'enquête biographique, ils sont repérés par un pseudonyme. Dans les autres cas, ils sont appelés A., B., C., etc. Ce procédé permet de relier de manière un peu abrupte les généralités de la mobilité sociale avec la singularité contenue dans chacune des trajectoires.

## **2.1. Les fils de cadres (21)**

Ils sont généralement originaires de Paris (9) ou d'une ville de province (9), ont au moins le brevet, le plus souvent le baccalauréat, et se partagent en trois groupes du point de vue de la destinée : les héritiers (10), les cadres par promotion (6), et les déclassés (5). Les deux premiers groupes correspondent à la case cadres fils de cadres de la table de mobilité.

a) Les héritiers, après des études supérieures, font une carrière de cadre stable, et constituent la partie immobile des classes supérieures parisiennes. Celles-ci recouvrent des positions assez diverses. Cela n'est pas sans effet sur les trajectoires de mobilité, comme le montre la comparaison des deux exemples suivants.

Parmi ces héritiers se trouve en effet M. Massin, né en 1903 dans le Berry. Son père est expert agricole et gérant de propriétés. Sa mère, qui est d'une vieille famille de notables du cru, est elle-même fille de député. Il est envoyé à Paris

---

<sup>207</sup> Les trajets renvoient à la table, le mot trajectoire correspondant plus à une analyse biographique, comme on l'a vu dans le chapitre VI.

<sup>208</sup> Dans les pages qui suivent, tous les nombres entre parenthèses sont les effectifs concernés.

pour ses études supérieures, d'abord en classe préparatoire dans un grand lycée parisien, ce qui, dans son milieu d'origine, constitue la voie normale. Faire des études loin de chez soi est une chose courante dans les classes supérieures de province du début du siècle. Il réussit le concours d'entrée à l'École Supérieure d'Électricité, et obtient de surcroît des certificats de licence et des diplômes d'électricité et de radio.

Après un service militaire à Paris dans les transmissions, son début de carrière est marqué par un certain flottement. Il travaille un an dans une entreprise de téléphone, puis s'oriente vers la radio en 1926. Il se marie cette année-là avec une parisienne d'une famille de bonne bourgeoisie angevine, dont il aura sept enfants ; des enfants qui restent du domaine de sa femme, lui-même s'investissant entièrement dans sa profession. Il effectuera toute sa carrière dans l'industrie de la radio et de l'électronique, carrière qu'il décrit en deux parties.

Il est d'abord un ingénieur soumis aux directives de ses supérieurs hiérarchiques, et à l'enquête, il insiste sur l'intérêt scientifique et technique de son travail d'alors. À partir de 1939, il aura en plus une fonction commerciale. Dans cette première partie de sa carrière, il change souvent d'entreprise, adoptant une stratégie de valorisation de son expérience professionnelle à chaque étape.

Puis, à partir de 1950, il fait partie de l'équipe de direction d'une entreprise de pointe, qui prend les décisions et gère la carrière des autres. À l'enquête, il insiste sur l'ensemble des qualités qu'il doit alors mettre en œuvre : compétence technique toujours, mais aussi énergie, courage au travail, esprit d'initiative, capacité créatrice, et aisance sociale. Cette dernière qualité est intimement liée à son origine sociale et à l'étendue de son réseau de relations, principalement constitué lors de ses études supérieures.

M. Massin offre un cas exemplaire d'une carrière réussie telle qu'on l'entend dans les classes supérieures. Il a utilisé toutes les ressources que lui apportaient son origine bourgeoise et son haut niveau d'études. Il ne correspond pas à l'immobilité que suggère son maintien dans la catégorie des cadres, puisqu'il a lui-même le sentiment d'une ascension sociale. C'est que les classes supérieures correspondent à un ensemble de groupes sociaux entre lesquels s'observe une certaine mobilité, impossible à saisir dans une enquête un peu générale.

Inversement, la position de cadre immobile peut s'accompagner d'un sentiment d'échec professionnel. C'est ce qu'indique la biographie de M. A., né en 1911, fils d'un officier en poste à Bourg-en-Bresse. Il vient à Paris en 1925 avec ses

parents, et y fait ses études supérieures à la faculté de droit. Mais au lieu de s'engager dans une carrière juridique, il préfère l'armée, et à la suite de son service militaire, entreprend une carrière d'officier, de 1935 à 1957. A partir de sa retraite d'officier, il sera successivement secrétaire général de la Chambre de Commerce de Tunis, puis de la Caisse Tunisienne de Retraite. Avec la décolonisation, il revient à Paris en 1961, où il est chef du service juridique aux éditions Hatier pendant les dix dernières années de sa carrière.

Sa carrière contraste avec celle de M. Massin, surtout par les deux choix de carrière dans l'armée, puis dans l'administration coloniale, deux secteurs complètement dévalorisés dans les années soixante. A son relatif échec professionnel s'ajoute un échec familial puisque M. A. est resté célibataire. Il est ainsi privé du capital de relations qu'apporte le mariage, capital largement utilisé par d'autres cadres. Appartenant à un milieu social très conformiste dans lequel la norme est le mariage accompagné d'une famille nombreuse, il reste un marginal. Là encore, sa position subjective ne correspond pas véritablement à une situation d'immobile. Quant à sa position professionnelle, elle ne cesse de changer Celle qu'il occupe entre 1957 et 1961 le situe plutôt en ascension par rapport à son père, ce qui est beaucoup moins net après son retour à Paris.

b) Les cadres par promotion (6) sont ceux que l'on peut repérer dans une analyse par types de carrière<sup>209</sup>. Il s'agit des fils de cadres qui, bien qu'ils aient en général un niveau bac, connaissent une insertion professionnelle plus difficile, et retrouvent la position de leur père par une promotion en cours de vie active. On se contentera donc de mentionner un cas illustrant les différences importantes avec les héritiers que met en évidence une biographie.

M. Rabeau, né en 1907 et ayant passé son enfance à Versailles, est le fils d'un cadre de banque. Après avoir "loupé son bac" et "raté tous ses examens", on l'a "casé dans la banque" en 1924 avec l'appui d'un oncle administrateur. Il y reste dix-sept ans comme petit employé, sans réelle promotion, et peu payé. Il se marie en 1931 avec une amie d'enfance devenue infirmière, qui s'arrête de travailler pour élever leurs cinq enfants.

La guerre le sortira de cette situation professionnelle peu reluisante, et en 1940, il rentre à la Caisse d'Assurance Sociale du bâtiment, y devient chef de service en 1942, puis directeur de la Mutuelle du bâtiment, de 1947 à 1972. Cette brusque ascension professionnelle succédant à des années d'humiliation est

---

<sup>209</sup> cf. chapitre IX.

vécue comme "une réussite extraordinairement positive". Malgré son origine bourgeoise, il apparaît un peu comme un "self made man", formé sur le tas, qui travaille beaucoup, et très fier de ses responsabilités tardivement obtenues.

Le cas de M. Rabeau regroupe beaucoup d'éléments qu'on retrouve dans ce type de trajectoires. Les classes supérieures font payer très cher à leurs rejetons un éventuel échec scolaire. En effet, les avantages liés à l'origine sociale, la culture générale ou le réseau de relations, ne se concrétisent que tardivement et au prix d'un surcroît de travail. En fin de vie active, ils sont usés nerveusement et investissent beaucoup dans leurs enfants sur lesquels ils projettent leurs ambitions déçues.

Les trois cas qui viennent d'être évoqués ne font que suggérer la grande diversité de trajectoires biographiques que recouvre le trajet cadre -> cadre de la table de mobilité. Il est clair qu'à ce niveau de la hiérarchie sociale, l'instrument n'est pas très opératoire. La notion d'immobile dans la catégorie "cadre supérieur" est sérieusement remise en cause. Elle ne correspond apparemment qu'aux carences de l'instrument. On a déjà mentionné le manque de finesse des catégories utilisées, assez difficile à surmonter du fait du manque d'observation fine de l'origine sociale<sup>210</sup>. L'absence de prise en compte du point de vue longitudinal est là aussi difficilement surmontable du fait de la grande quantité d'information à mobiliser. Cependant, l'analyse typologique des carrières est une voie possible d'affinement de l'analyse. En tout état de cause, le fait de raisonner sur un échantillon représentatif de l'ensemble de la population, dans lequel les cadres représentent à peine 10% des effectifs, renforce la difficulté qu'il y a à affiner l'analyse tout en continuant à raisonner sur des nombres statistiquement significatifs. Ces différentes remarques permettent certes de mieux comprendre l'impression de rupture entre les travaux sur la mobilité et les travaux sur l'élite, rupture qui s'est concrétisée dans l'histoire de la sociologie par la constitution de spécialités différentes<sup>211</sup>. Cependant, l'étude de l'élite n'englobe pas, loin s'en faut, l'ensemble des classes supérieures.

c) Au-delà du problème des cadres dits immobiles, on peut espérer que la table de mobilité est un meilleur instrument pour appréhender le déclassement par rapport à un père cadre, puisque ce déclassement est ventilé selon la catégorie

---

<sup>210</sup> Les enquêtes FQP de l'INSEE peuvent éventuellement appréhender un niveau fin pour les positions sociales, car la profession des cadres y est décrite avec minutie. Mais cela n'est pas possible pour les origines sociales.

<sup>211</sup> cf. la première partie.

de destinée. Ainsi, nous avons appelé les déclassés ceux qui, pour des raisons diverses, ne deviennent pas cadres. L'étude de deux cas suffit à montrer que l'indication de la catégorie professionnelle de destinée rend assez mal compte de l'ampleur du déclassement et encore moins de la trajectoire qui y conduit.

M. Vitez, né en 1907, est le fils d'un professeur d'histoire-géographie à l'école primaire supérieure de Rouen. Ses parents divorcent en 1914, et il est élevé pendant la guerre de 1914-18 par une "vieille cousine" à Lyon. En 1920, le père, remarié, est nommé à Bordeaux, où M. Vitez fait ses études et rentre à la faculté en chirurgie dentaire. Parallèlement, il apprend le chant au conservatoire et se fait des amis dans le milieu des artistes. Il fait son service militaire à Paris et y découvre la vie nocturne et les établissements de spectacle. En 1928, il renonce à faire carrière et mène la vie d'artiste, vivant chez des "amies" ou à l'hôtel. Il chante dans les cabarets, les music-halls, les cinémas qui ont des "attractions". Puis il fera aussi des revues, et apprend sur le tas la comédie et la danse.

Avec la guerre, la vie artistique est plus réduite : il est régisseur, de 1940 à 1947, et rencontre celle qui sera sa compagne pendant 20 ans. Il fait alors divers métiers pour vivre, et finit sa vie active comme conducteur de grande remise, métier qui lui laisse une certaine liberté.

M. Vitez est caractéristique de ces hommes issus des classes supérieures qui renoncent volontairement à toute réussite sociale pour préférer la liberté, les lettres, les arts, etc. Du point de vue de la mobilité sociale, ce sont pourtant des déclassés. Une telle indication rend assez mal compte de l'aspect volontaire de ce type de trajectoire, et masque totalement la grande instabilité professionnelle qui l'accompagne presque inévitablement. Plus que le déclassement, c'est l'instabilité et le choix de la marginalité qui sont sociologiquement significatifs. L'instrument statistique est ici particulièrement mutilant.

Par contre, il reflète assez bien les trajectoires si l'on s'attache à un cas exemplaire de descente sociale. M. B. est né en 1907, fils d'un magistrat de Lons-le-Saunier. Il va à l'école jusqu'au lycée, mais en sort à 18 ans sans son bac. Il commence par être clerc au Creusot, puis avoué avec son père. Après son service militaire, il émigre en 1930 au Maroc, où il est employé de banque. Désireux d'une situation plus stable, il vient à Paris en 1936, et trouve par un ami de son père un emploi de rédacteur dans une grosse compagnie d'assurance.

Contrairement aux cas de cadres par promotion évoqués ci-dessus, il ne connaîtra aucune promotion professionnelle pendant le reste de sa carrière.

L'échec scolaire ne s'accompagne pas d'un rattrapage comme c'est usuellement le cas dans les classes supérieures. Le détail de l'enquête révèle que M. B. est timide, angoissé, sans doute homosexuel, ce qui lui cause beaucoup de difficultés relationnelles dans son milieu professionnel : "Le mal qu'on dit les uns sur les autres, dans les grosses boîtes, c'est terrible. J'hésitais à aller à la cantine". C'est donc probablement du fait de ces problèmes relationnels qu'il a échoué sur le plan professionnel. Si l'instrument statistique permet de repérer de semblable trajectoire, son importante composante psychologique lui échappe complètement.

Ce cas témoigne du caractère anormal de telles trajectoires sociales, qui devrait se traduire sur le plan statistique par une faible probabilité. La relative fréquence de ces trajets que l'on observe effectivement est donc à rapporter soit aux problèmes de codages ou liés à l'effet d'âge déjà mentionnés, soit aux trajectoires atypique comme celle de M. Vitez, qu'il est très malaisé de saisir à travers des catégories standards.

## **2.2. Les fils de professions intermédiaires (14)**

L'examen des destinées des personnes issues des classes moyennes permet d'observer quelles trajectoires recouvrent les trajets qualifiés d'ascendantes, stables, ou descendantes, au vu de la table de mobilité. Les fils de professions intermédiaires sont plutôt issus de petites familles de 1-2-3 enfants (11), ce qui ne surprend pas, puisqu'il s'agit en effet des catégories qui ont la plus faible fécondité. Neuf d'entre eux ont réussi leurs études, en sortant du système scolaire avec au moins le brevet, et les autres sont en situation de relatif échec scolaire. La moitié commencent leur carrière comme cadre ou profession intermédiaire. Ils ont des destinées très diverses, qu'on peut regrouper grossièrement en trois groupes : les ascendants (3), les immobiles (5), et les déclassés (6).

a) Les ascendants sont ceux qui accèdent aux positions de cadres en faisant des études supérieures ou par promotion interne. Ils correspondent à un type modal, illustré par les deux cas suivants.

M. Brasc, né en 1904, est originaire des classes moyennes rurales : il est fils d'un couple d'instituteurs d'un village de l'Aveyron, et ses grands-pères sont respectivement hôtelier et contremaître. Boursier de l'enseignement secondaire, il est interne à Aubin, puis à Chalon. Il réussit le concours des Arts et Métiers

d'Aix-en-Provence, dont il sort ingénieur en 1926. Si le fait d'avoir une bourse est caractéristique des enfants d'instituteurs, les Arts et Métiers aussi plutôt un recrutement d'origine ouvrière. Ainsi, la voie empruntée par M. Brasc s'inscrit dans un ensemble de stratégies d'ascension liées à un choix professionnel qui se retrouve aussi bien dans les classes moyennes que les classes populaires.

Après le service militaire, il arrive à Paris, y est aidé par l'association des anciens élèves. La fraternité des "gadzarts" jouera d'ailleurs un grand rôle dans sa vie professionnelle. Après quelques stages dans des industries variées, il devient en 1928 ingénieur technico-commercial dans la parfumerie. En 1930, il se marie avec une jeune fille de bonne famille, rencontrée dans un club, vendeuse dans la haute couture, dont il aura un fils. A partir de 1946, il co-dirige un laboratoire de parfumerie, avant de diriger une usine de cosmétique de 1951 à 1971. M. Brasc témoigne de la petite porte ouverte aux jeunes issus des classes moyennes vers les classes supérieures, par le jeu des bourses et des mariages valorisants. Ancien boursier devenu directeur d'usine, il a conscience de sa réussite et au cours de l'enquête, il l'attribue à son mérite et à l'aide de ses camarades des Arts et Métiers.

M. Célestin, né en 1907, est le fils d'un contremaître d'Imphy (Nièvre), lui même fils d'ouvrier. Il poursuit ses études au collège à Nevers jusqu'au Brevet Supérieur. Il prépare ensuite un diplôme de l'Ecole des Travaux Publics par correspondance, et fait un stage à Nevers, chez des relations de son père. Après son service militaire, il s'établit à Paris en 1928. Il est alors dessinateur dans un bureau d'études, un travail trouvé par l'intermédiaire de l'Ecole des Travaux Publics, et vit modestement. Il se marie trois ans plus tard avec une cousine éloignée qui ouvrira un atelier de modiste en 1933, après la mort de leur premier enfant. Prisonnier en 1940, il passe la guerre en Allemagne. A son retour, il se retrouve dans un secteur en pleine extension, en bénéficie par une promotion rapide et aussi un meilleur salaire, comme le suggère l'achat d'une automobile en 1949. En 1952, il s'associe avec un collègue pour lancer sa propre entreprise, un bureau d'études qu'il dirigera jusqu'à sa retraite.

Sa trajectoire professionnelle est semblable à celle de Monsieur Brasc. L'Ecole des Travaux Publics joue le même rôle que les Arts et Métiers dans la promotion de la fraction la plus douée des jeunes d'origine ouvrière. Les faibles possibilités de promotion sociale offertes aux fils de professions intermédiaires expliquent que la table de mobilité soit un bon instrument de saisie du phénomène pour cette génération. Il est probable que l'allongement de la scolarité dont ont bénéficié les générations suivantes a multiplié les filières d'ascension, ce qui

rend plus hétérogène cette case de la table de mobilité.

b) Les immobiles des études de mobilité sociale sont ceux qui restent dans les classes moyennes salariées (5), parmi lesquels trois sont devenus professions intermédiaires par promotion. Comme dans le cas des cadres, cette immobilité apparente recouvre une grande diversité de trajectoires biographiques, qui comportent toutes une certaine mobilité. On peut citer par exemple le cas de M. Bénard, dont le parcours est l'exact parallèle de celui de M. Rabeau, à un niveau social inférieur. Ce n'est d'ailleurs sans doute pas un hasard s'ils s'effectuent tout deux dans le milieu de la protection sociale, milieu favorable à la promotion interne de ceux qui n'ont pas les titres scolaires requis.

Né en 1912, M. Bénard est fils d'un sous-chef de bureau aux Chemins de Fer, et ses deux grands-pères étaient garde-barrière et cantonnier. Il s'agit donc d'un milieu très modeste, proche de celui des employés. En 1926, il sort du cours complémentaire sans le brevet. Après un apprentissage en ajustage sur le tas, il devance l'appel en 1930 faute de trouver un emploi. Au retour du service militaire, il devient ajusteur outilleur chez Citroën, et la même année (1932), épouse une vendeuse également issue des cadres moyens des bureaux, dont il aura une fille.

Pour lui, la vraie rupture intervient en 1947, lorsqu'il est contraint de démissionner de Citroën et transféré à la Sécurité Sociale, comme mécanicien à l'entretien des machines à écrire. Là, il connaîtra une promotion régulière et devient chef d'atelier vers 1965. Cette promotion, qui apparente la deuxième partie de sa carrière à celle de son père, s'explique à la fois par son niveau d'éducation qui est celui du brevet, inhabituel en milieu ouvrier, doublé d'une formation obtenue par les cours du soir des écoles professionnels et de l'Université Ouvrière, et par l'avancement automatique à l'ancienneté.

Comme on l'a déjà constaté à propos des fils de cadres, rien de moins immobile que ces professions intermédiaires immobiles ! La table de mobilité incite à postuler une stabilité du milieu social là où il y a instabilité, ruptures, parcours variés d'échec ou de réussite. Mais comme pour les cadres, il n'existe pas de spécialité qui s'intéresse spécifiquement aux classes moyennes. Les apparences trompeuses de la table de mobilité ne sont donc qu'exceptionnellement corrigées par des études plus fouillées.

c) Comme dans le cas des fils de cadres, la table de mobilité est un médiocre instrument d'analyse des déclassés. En indiquant la seule destinée parmi

quelques catégories professionnelles, elle empêche la mise en évidence des paramètres essentiels du déclassement social.

Parmi ces fils de professions intermédiaires déclassés, deux ont pourtant commencé dans des professions de même niveau que leur père, et pour eux la descente sociale s'est opérée en cours de carrière.

C'est le cas de M. C., né en 1899, fils d'un chef comptable d'Alexandrie. Il fait ses études à l'Ecole Anglaise d'Alexandrie, obtient le brevet, et débute comme employé à la municipalité. Après une promotion rapide, il décroche un poste de direction à la bourse royale en 1924, puis d'un grand hôtel du Caire en 1935. Marié à la fin des années 30, il mène alors la vie d'un grand bourgeois égyptien. Sa position sociale va s'effondrer avec la crise de Suez, en 1956, qui le contraint à fuir l'Egypte. Il arrive à Paris sans ressources et sans relations, et, après un an de chômage et d'un logement précaire, il se résigne à travailler. Il devient huissier gardien dans l'entreprise où sa femme est ouvrière, ce qui leur permet de bénéficier de la loge de gardien, et termine sa carrière misérablement. Ruiné à 57 ans, cet homme, que l'enquête décrit comme très anxieux et pessimiste, n'a plus ni les moyens ni le ressort nécessaire pour se refaire une vie : "Toute ma vie j'ai été servi comme un roi, avec tout le confort, et ici je suis seul, je ne sais rien faire, je dois préparer ma nourriture".

La biographie de M. D. est moins spectaculaire, sans doute parce qu'il ne s'agit pas cette fois d'un grand bourgeois étranger, mais d'un cadre ordinaire. Né en 1907, fils d'un percepteur de l'Oise, il vient à Paris pour aller au lycée, puis y faire ses études supérieures, qu'il ne détaille pas ("pas la peine que je vous les dise, pour ce que ça m'a servi"). Après son service militaire, il devient inspecteur d'une maison de commerce en 1931, et se marie en 1938 avec un institutrice dont il aura une fille. Pendant la guerre, il participe activement à la résistance, comme en témoigne ses multiples décorations. A la libération, il ne réussit pas à se réinsérer dans la vie professionnelle. Après avoir échoué dans une première tentative, il devient employé chez sa sœur avocate, pour un tout petit salaire. Il habite alors dans le logement de fonction de sa femme, devenue entre-temps directrice d'école. Il ne retrouvera jamais une position correspondant à son niveau d'étude et à son début de carrière. Si sa situation est moins pathétique que les cas précédents, c'est parce que sa femme exerce le rôle de chef de famille, et l'échec professionnel ne s'accompagne pas ici d'un effondrement social.

Les autres déclassés ont raté leurs études et n'ont pas pu rattrapé ce handicap par une promotion ultérieure. Ainsi, ces repêchages si fréquents dans les classes

supérieures se produisent beaucoup moins souvent (ici, 3 cas sur 7) dans les classes moyennes. Les cas suivants montrent en effet des situations de départ plus vulnérables aux aléas de la vie.

M. E., né en 1907, est le fils d'un gérant des grands colons algériens devenu fonctionnaire des Ponts et Chaussées. Il rate complètement ses études, sort de l'école sans diplôme, et fait un apprentissage dans un atelier de mécanique à Biskra. Il devient mécanicien chauffeur à Constantine ou dans les environs, et en 1947 épouse une ouvrière en emballage. En 1963, ils sont rapatriés en France, et ils retrouvent du travail par leur famille dans une Mairie. Lui est toujours mécanicien chauffeur, et elle est gardienne femme de service.

M. F., né en 1911, est le fils unique d'un représentant de commerce de Caen. Après le certificat d'études, il fait un apprentissage d'horticulteur, mais n'utilise pas sa formation, puisqu'il devient ouvrier du bâtiment. Prisonnier pendant la guerre, il en revient tuberculeux et passe cinq ans d'hôpitaux en sanatorium. En 1950, il épouse une employée de bureau veuve d'un premier mariage, par l'intermédiaire de laquelle il trouve un emploi de brancardier à Paris. Il sera aussi OS dans la métallurgie de 1957 à 1962, avant d'être à nouveau brancardier, puis de prendre sa retraite anticipée pour invalidité.

Ces deux cas illustrent bien la situation d'hommes issus des classes moyennes dont le niveau d'études et de formation est trop bas pour permettre une contre-mobilité. Leur cas est beaucoup mieux vécu que celui des mobiles descendant en cours de carrière, et leur parcours ressemble beaucoup à celui de beaucoup des fils d'ouvriers. L'échec scolaire et un environnement défavorable a effacé les avantages potentiels d'une origine sociale moyenne.

Ainsi, pour évaluer l'importance du déclassement, c'est l'ensemble de la trajectoire qui importe, ainsi que le rapport à l'échec scolaire et le sentiment subjectif de déclassement. Comparées à celles des fils de cadres, ces trajectoires de déclassés correspondent plus souvent à des situations objectives et permettent d'identifier des mécanismes sociaux de déclassement dans lesquels la composante psychologique occupe une place plus réduite : un trop fort échec scolaire, la décolonisation, les séquelles de la guerre comme les difficultés de réinsertion des résistants ou des déportés.

### **2.3. Les fils d'artisans et de petits commerçants (52)<sup>212</sup>**

---

<sup>212</sup> Le fait de distinguer artisans et petits commerçants n'apporte rien de plus à l'analyse. Pour

On aborde ici des catégories d'origine qui se rattachent aussi aux classes moyennes, mais dont le niveau d'études est inférieur à celui des professions intermédiaires et les revenus plus dispersés. Catégorie assez floue quant à la saisie d'une position sociale objective, son utilisation dans la table de mobilité accroît l'imprécisions de l'instrument. Ces fils d'artisans et petits commerçants sont plutôt d'origine parisienne (27). Si seule une minorité a poursuivi ses études jusqu'au niveau brevet (15), et tous ont moins un diplôme et une formation professionnelle. Ce sont principalement les non diplômés qui ont effectué un apprentissage sur le tas. Par leur niveau d'études et de formation, ils sont proches des fils d'employés et d'ouvriers de métier. Par leurs destinées, ils se divisent en trois groupes bien caractérisés : les mobiles ascendants (15), les immobiles (6), et les salariés non promus (29), qui sont devenus employés ou ouvriers.

a) Les mobiles ascendants sont ceux qui accèdent aux positions de cadres, professions intermédiaires, ou contremaîtres. Ils ont le brevet ou un diplôme professionnel, et leur réussite professionnelle est plutôt précoce, avant 40 ans. Ces cas de réussite diffèrent beaucoup de ceux des fils de professions intermédiaires devenus cadres, mais s'en rapprochent par la manière dont ils sont vécus. Quoiqu'il en soit, les trajectoires biographiques révèlent une fois de plus une grande diversité relativement occultée par la table de mobilité qui se borne à distinguer le niveau auquel mène l'ascension, cadres ou professions intermédiaires.

M. Néloire, né en 1907, est le fils aîné d'un commerçant en vêtements aux environs de Lyon. Son père avait fait un "riche mariage" et était un gros commerçant. Ruiné pendant la guerre de 14, il ne garde qu'un magasin. C'est là que son fils commence à travailler, après son échec au Certificat d'Etudes. Il fait ensuite son apprentissage chez un garagiste et devient mécanicien d'entretien. Après son service militaire, en 1928, un cousin ingénieur le fait venir à Paris, et un autre cousin contremaître le fait rentrer comme ouvrier mécanicien chez Hispano, une entreprise prestigieuse. M. Néloire travaille beaucoup, prenant des cours du soir à l'association philotechnique. Il devient chef de banc, puis chef metteur au point. Il épouse en 1930 une secrétaire dactylo parisienne, originaire des classes moyennes, dont il aura trois enfants. En 1940, il travaille pour l'arsenal de Puteaux, ce qui lui vaudra d'être accusé de collaboration à la libération. En 1945, il devient chef d'atelier pour groupes électrogènes, et

---

des raisons de lisibilité, on a donc préféré les regrouper.

l'entreprise prenant de l'importance, devient ingénieur pour finir sa carrière parmi les cadres dirigeants de l'entreprise. Avec la retraite, il continue à exercer son métier comme ingénieur-conseil.

M. Néloire, fils de commerçant, sans diplôme, devenu cadre de direction, a donc effectué une ascension sociale de grande ampleur. Le moment décisif de cette ascension est la migration vers Paris, où sa destinée sociale est prise en charge par ses deux cousins, véritables modèles de promotion sociale. C'est eux qui lui trouveront un emploi, qui le soutiendront dans son effort de réussir par la formation permanente, et même qui lui feront connaître sa future femme. Aucun de ses cinq frères et sœurs n'aura cette expérience, et ils resteront tous dans leur milieu d'origine, la classe moyenne commerçante de province. Il a sans doute été favorisé parce qu'il était l'aîné.

M. G. présente l'exemple contraire d'un fils de commerçant qui a réussi par ses études. Né en 1911 en Pologne de parents juifs, il perd son père à 12 ans et poursuit ses études tout en travaillant. C'est un "fort en maths" et il obtient un diplôme d'ingénieur des mines. Il vient en France en 1933 où il est d'abord ingénieur à Carbone-Lorraine, à Nancy, avant de faire son service militaire. Il est nommé ensuite à la société mère, à Paris, en 1935. Il travaille tout en préparant sa thèse de doctorat, qu'il soutient en 1939. En 1937, il épouse une polonaise originaire de Varsovie, dont il aura deux enfants. Après la coupure de la guerre, pendant laquelle il doit se cacher, il devient en 1945 ingénieur de recherche sur machine thermique, puis sera cadre de direction de 1952 à 1968. Des problèmes de santé l'oblige alors à abandonner ses responsabilités pour être à nouveau ingénieur, puis à prendre sa retraite pour inaptitude. C'est un homme usé et malade du cœur qui s'arrête de travailler en 1971.

Son ascension sociale est toute aussi ample que celle de M. Néloire, mais elle se réalise aux trois quart en Pologne dans des conditions très difficiles. A part l'ampleur de leur ascension sociale, un autre point commun est l'investissement dans la formation continue, dont on sait qu'il est difficile à détecter statistiquement. Mais leurs trajectoires diffèrent par beaucoup d'aspect, comme la scolarité, l'environnement familial, leur origine culturelle, leur mobilité géographique, leur fin de carrière, etc. ... , autant d'éléments qui rendent douteux l'homogénéité de la case "cadres fils d'artisans-petits commerçants de la table de mobilité.

Parmi ces mobiles ascendants, nous avons aussi ceux qui accèdent aux positions de professions intermédiaires. Citons le cas de M. Delettraz, né en 1909. Son

père est marchand de bois et patron d'une petite scierie dans un village de Savoie, mais meurt en 1921, peu après sa femme. M. Delettraz se retrouve alors orphelin et il est élevé par une tante célibataire. Après son certificat d'études, il travaille au commerce du bois avec son frère aîné, jusqu'en 1929. A la fin de son service militaire, en 1930, il vient à Paris où il commence par être livreur. Il s'inscrit ainsi dans la grande tradition savoyarde de montée dans la capitale, renforcée par le sentiment d'être déclassé dans une région où il n'a pas de possibilité d'ascension sociale. Il épouse en 1933 une jeune savoyarde de son village, dont il aura deux filles. En 1937, il réussit le concours de Fort des Halles, métier qu'il exercera jusqu'à la retraite, en 1962, et il finit chef de service.

L'ascension de M. Delettraz, contrairement aux deux cas précédents, est assez modérée. Son faible niveau d'éducation n'explique pas tout. Il faut y voir aussi l'effet du cadre très traditionnel de l'émigration savoyarde et du corps des Forts des Halles, au statut très particulier. Elle est pourtant assez représentative de tout un mouvement où la "montée" à Paris s'accompagne d'une petite promotion sociale.

Le même type de destinée peut être atteint par un parcours très différent, avec par exemple une origine parisienne et un niveau d'étude plus élevé. M. Herpé, né en 1907, est le fils d'un marchand de couleurs parisien. Il poursuit ses études jusqu'au brevet, en 1923, et devient dessinateur mécanicien pendant trois ans. Après avoir été commis, fait son service militaire, puis été aide chimiste, il se stabilise enfin. Il devient représentant de commerce en 1929, métier qu'il gardera toute sa vie. Il épouse en 1936 une vendeuse originaire d'un milieu très modeste, des petits paysans bretons, dont il aura une fille. Pour lui, la guerre est une coupure, puisqu'il reste prisonnier cinq années en Allemagne, et qu'il doit reconstituer sa clientèle après la libération. M. Herpé témoigne d'une réussite obtenue certes à la force du poignet, mais liée étroitement à son niveau d'éducation. A l'enquête, il est très fier de la manière opiniâtre avec laquelle il a gravi la hiérarchie des représentants, hiérarchie symbolisée pour lui par le standing du véhicule professionnel.

L'analyse de ces fils d'artisans et petits commerçants en ascension sociale renforce l'appréciation qui résulte des analyses précédentes. La grande diversité des filières internes ou menant aux catégories hétérogènes de cadres ou de professions intermédiaires explique en grande partie l'inadéquation de la table de mobilité à son objet. Cette remarque va au-delà du simple problème de la mesure qui résulte du flou des catégories et des problèmes de codage.

b) Les immobiles sont ceux qui finissent leur carrière comme artisan ou commerçant. Ils apparaissent immobiles dans la table de mobilité, bien que la majorité d'entre eux soit passée par le salariat durant leur carrière. Là encore, le constat de la table de mobilité ne vaut que s'il est complété par une analyse longitudinale.

c) Les salariés non promus sont ceux qui deviennent salariés en fin de carrière, sans avoir connu ni promotion ni retour à une profession indépendante. Ce sont les moins diplômés, mais ils sont presque tous employés qualifiés ou ouvriers qualifiés. Seuls six d'entre eux échouent dans des métiers peu qualifiés, et on peut les considérer comme de véritables déclassés. La signification de ce déclassement pose les mêmes problèmes que pour les fils de professions intermédiaires, comme l'attestent les deux cas suivants.

Ainsi, M. Lebègue, né en 1911, fils unique d'un patron coiffeur de Calais et d'une femme de ménage, est un enfant naturel, mais ses parents ont vécu ensemble quelques années plus tard. Il va à l'école jusqu'au CEP, puis sa mère le met en apprentissage chez un fourreur. Il y fait "des petits boulots sans intérêt" et n'aime pas le métier. En 1924, il va chez son père comme apprenti, puis y devient garçon coiffeur. A son retour du service militaire, en 1934, il fait des "extra" dans différents salons. En 1935, il se marie avec une couturière. La crise s'aggrave à Calais, et l'année suivante, il est au chômage pendant six mois. Après avoir vainement cherché à rentrer aux Chemins de Fer et à la Gendarmerie, il trouve en 1937 un emploi au métro parisien par l'intermédiaire du beau-frère de son beau-père, qui lui fait remplir les papiers pour l'inscription à l'examen d'entrée. A Paris, où sa femme le rejoint six mois plus tard le temps qu'il trouve un logement, il devient donc conducteur de train. Il vit ce nouveau travail comme une véritable promotion et valorise beaucoup son métier. Sa femme est couturière à domicile. Prisonnier en 1940, il passe la guerre en Allemagne, dans une ferme de Westphalie. A son retour, ils ont une fille en 1946, et c'est volontairement, pour des raisons économiques, qu'ils n'ont pas eu d'enfants avant la guerre. M. Lebègue prend sa retraite du métro en 1961, puis travaille encore 10 ans comme manutentionnaire dans une entreprise de robinetterie.

Sa carrière montre bien comment une trajectoire modeste, relativement à la position de son père, peut être vécue comme une petite réussite professionnelle. Le paramètre important est beaucoup plus son faible niveau d'éducation et ses débuts modestes, au regard desquels une carrière de petit fonctionnaire constitue

une amélioration, plutôt qu'une origine paternelle qui ne lui a été d'aucun soutien. Par contre, c'est bien grâce au soutien de sa famille élargie qu'il accède à cet emploi du métro.

Le cas de M. H. contraste par le caractère incontestable du déclassement. Né en 1908, il est le fils d'un boulanger pâtissier parisien. Après le certificat d'études, il fait son apprentissage chez un doreur sur métaux. Mais il n'utilise pas sa formation et devient ouvrier boulanger de 1924 à 1939. Prisonnier pendant la guerre, il se marie à son retour, en 1945, avec une employée des PTT, dont il aura deux enfants. Il reprend alors son métier d'ouvrier boulanger, mais abandonne la boulangerie en 1954. Après quelques emplois déqualifiés, il finit sa carrière comme magasinier dans une usine de peinture. Interrogé à l'enquête sur ce déclassement tardif, il est évasif : "je ne dois pas avoir un caractère facile parce que j'ai eu pas mal d'histoires et ça m'a compliqué la vie ... je suis trop nerveux". Il aspirait à être lui-même artisan boulanger, mais faute d'y arriver, il s'est effondré.

Dans ce cas de déclassement, comme dans ceux des fils d'ouvriers de métier, on retrouve souvent les mêmes éléments, formation insuffisante ou inutilisée, et fragilité psychique, qui se conjuguent pour donner une trajectoire de mobilité descendante. Malgré les trajectoires relativement divergentes de MM. Lebègue et F., ils sont classés tout les deux comme ouvriers fils d'artisans-petits commerçants dans la table de mobilité. Il apparaît donc clairement que l'homogénéité des cases de la table de mobilité correspondant à une mobilité descendante n'est pas plus assurée que pour la mobilité ascendante.

#### **2.4. Les fils d'employés (28)<sup>213</sup>**

Dans les trajets qui proviennent des classes populaires, la situation est l'inverse de celle observée à propos des fils de cadres. Par construction, ce sont les trajets ascendants qui sont le mieux saisis. Plus l'ascension mène à des positions élevées, plus les filières pour y accéder sont en petit nombre, et l'instrument de mesure se révèle alors satisfaisant. Par contre, l'imprécision de l'instrument est à nouveau manifeste pour les trajets courts ou pour les immobiles. Les fils d'employés sont plutôt parisiens (15) et issus de petites familles de 1-2-3 enfants (20). La plupart ont un petit diplôme, Certificat d'Etudes ou petit diplôme technique (17), et quelques-uns ont au moins le brevet (5). Du point de vue de la

<sup>213</sup> Là encore, l'analyse est la même pour les employés de bureau et les employés de commerce, et on les regroupe par souci de clarté.

destinée, on peut distinguer trois groupes : les promus (11), les mis à leur compte (2), et les immobiles (15)<sup>214</sup>.

Les promus sont devenus cadres, professions intermédiaires, ou contremaîtres. Ce sont les plus diplômés, mais dans la moitié des cas, la promotion s'est effectuée en cours de carrière. En tenant compte de ce paramètre, les trajectoires offrent une relative homogénéité, avec deux filières, celle des bureaux et celle de la promotion ouvrière, qui sont illustrées par les cas suivants.

Parmi les professions intermédiaires fils d'employés, on peut citer M. Vandame, né en 1912. Il est fils de garde républicain à Paris, et poursuit ses études jusqu'au BEPS en 1929. Après une insertion difficile, marquée par deux périodes de chômage, il rentre en 1931 dans une compagnie d'assurance comme employé aux écritures. En 1943-44, il est enrôlé au S.T.O. en Allemagne, et à son retour épouse une employée de teinturerie, dont il aura un fils. En 1947, son service est transféré à la Sécurité Sociale, où il connaît une promotion régulière, et devient chef de section en 1964. En somme, il s'agit d'une promotion assez tardive et obtenue en partie par le jeu de l'avancement automatique, analogue à celle de M. Bénard.

M. J., lui, est devenu contremaître. Né en 1907, il est le fils d'un employé de mairie d'un village de Hongrie. Il quitte l'école à 15 ans et fait un apprentissage en mécanique à Budapest. Il obtient son diplôme professionnel en 1925. Il est alors ouvrier mécanicien très qualifié, d'abord à Budapest, puis à Dreux, où il vient en 1927 sur le conseil de ses amis, et enfin à Paris, chez Renault, en 1931. Victime des quotas imposés aux étrangers, il doit quitter Renault l'année suivante et travaille comme OP3 aux parfumeries Coty, puis, au retour du service militaire en 1936, comme chef d'équipe chez Citroën. En 1939, il se marie avec une employée de bureau hongroise, dont il aura une fille. Sa promotion se poursuit après la guerre : il devient chef d'atelier dans une compagnie de chauffage en 1954, et enfin contremaître dans une imprimerie en 1960, "la plus grande imprimerie d'Europe". Ce type de carrière, relativement rare chez les fils d'employés, est classique chez les ouvriers ayant un bon niveau d'études et une vraie formation professionnelle de base. Dans ce cas particulier, la migration ne semble pas avoir eu d'effet propre, et le rythme de promotion est régulier tout au long de la vie active.

---

<sup>214</sup> Nous n'analysons ci-dessous que les promus. Ceux qui se sont mis à leur compte sont trop peu nombreux, et les immobiles sont hétérogènes du fait même de l'utilisation de la catégorie employés. Il s'agit donc du même phénomène déjà analysé pour les catégories de cadres et de professions intermédiaires.

Dans ces deux cas, l'indication de l'origine sociale "employée" est moins significative que la filière choisie. En effet, les trajectoires qui mènent aux positions de professions intermédiaires sont semblables à celles des fils de professions intermédiaires contre-mobiles, alors que celles qui mènent aux positions de contremaîtres sont analogues à celles des ouvriers de métier promus. Cette remarque sur la vision très réductrice des trajectoires que présentent les trajets de la table de mobilité montre l'apport limité de celle-ci à l'étude de l'ascension sociale.

## **2.5. Les fils d'ouvriers de métier (53)**

Les fils d'ouvriers de métier ont des caractéristiques proches des fils d'employés, et l'étude détaillée de leur destinée aboutit à des conclusions analogues. Ils sont plutôt parisiens (27), et sinon souvent originaires de petites villes (10), et ils ne sont pas spécialement issus de familles nombreuses. La majorité a un petit diplôme, Certificat d'Etudes Primaires ou diplôme technique (34). Ceux qui n'ont pas de diplôme ont fréquemment fait un apprentissage sur le tas (11 sur 17). Ces fils d'ouvriers se divisent en quatre groupes de destinées : les promus (13), devenus cadres, professions intermédiaires, ou contremaître, les salariés qualifiés (22), les salariés peu qualifiés (15), et les mis à leur compte (3)<sup>215</sup>.

Les promus cumulent en général un diplôme d'enseignement général et une formation technique, et leur promotion se fait en cours de carrière. Le détail des trajectoires révèle un petit nombre de cas-types, dont la table de mobilité donne une représentation certes sommaire, mais en définitive satisfaisante.

Le cas de M. Leruer est un peu à part car il est le seul à commencer sa carrière dans une situation de mobilité ascendante. Né en 1907, il est le fils d'un ouvrier chauffeur de four qui habite Saint-Denis et dont la femme ne travaille pas. Après son certificat d'études, il est pris en apprentissage dans une usine comme ajusteur, puis fait des petits emplois de bureau. A partir de 1926, il suit des cours du soir de dessin industriel à l'Ecole des Travaux Publics, et devient dessinateur dans une entreprise de mécanique en 1930. Marié en 1933 avec la fille d'un expert-comptable, sa carrière atteint alors un palier, jusqu'à ce qu'il change d'entreprise. Il rentre dans une grosse société aéronautique en 1947, prend des cours d'anglais chez Berlitz, et devient traducteur technique. Il obtient le statut

---

<sup>215</sup> Comme pour les employés, nous nous bornons à étudier les cases des promus, qui correspondent aux trajectoires les plus riches pour l'analyse de la mobilité.

de cadre en 1960.

M. Leruer est le type même de l'autodidacte, qui a gravi laborieusement l'échelle du salariat à grand renfort de formation permanente. Il en a la mentalité, plutôt conservateur et aigri contre les jeunes et les étrangers, en rupture avec la tradition ouvriériste de son milieu d'origine.

M. Debelli, né en 1907, est fils d'un ouvrier métallurgiste parisien, et petit-fils d'immigrés italiens. Sa mère faisait de la confection à domicile et des ménages. Il va à l'école jusqu'au Brevet et, grâce à une relation de ses parents, il entre en 1924 dans une banque comme employé de bureau. Il suit alors des cours de dessin industriel le samedi, mais ne deviendra pas dessinateur, peut-être par manque de confiance en soi. En 1934, il épouse une amie d'enfance, fille d'un employé de banque. Elle est dactylo et s'arrêtera définitivement à la naissance de leur fils, en 1938. Fait prisonnier en 1940, il restera en captivité jusqu'à la libération. La banque a été un secteur bouleversé pendant la guerre du fait des persécutions anti-sémites, et les mouvements de sociétés et de personnel sont importants en 1945-46. M. Debelli en profite pour changer d'établissement et avoir sa première véritable promotion et aura désormais une situation de cadre moyen qu'il améliorera peu à peu jusqu'à sa retraite.

Sa promotion est moins importante que celle de M. Leruer et ne doit rien à la formation permanente. En fait, son travail ne l'intéressait pas, et il doit sa carrière à sa grande conscience professionnelle et à sa fidélité à la direction de la Banque. Ainsi, l'étude de la trajectoire de M. Debelli permet d'avancer une explication de la faible influence de la formation permanente sur les trajets de mobilité. Elle montre aussi que sa destinée sociale, telle qu'elle est repérée par la table de mobilité, indique bien son niveau effectif de réussite sociale.

Une promotion proche de celle de M. Leruer, mais plus spectaculaire, est celle de M. K. Né en 1907 à Sévérac-le-Château (Aveyron), fils d'un cheminot et d'une commerçante, il poursuit ses études jusqu'au brevet technique, qu'il obtient en 1923. La mort prématuré de son père le contraint alors à travailler comme ouvrier, alors qu'il avait l'intention de rentrer à l'Institut d'Electrotechnique de Grenoble. Il monte à Paris en 1927, et travaille dans un atelier de traçage chez Renault, un emploi trouvé par son ancienne école technique de Mende. Le soir, il suit les cours de dessin industriel aux Arts et Métiers. Il rentre comme dessinateur dans une entreprise de forges en 1931, puis dans une maison de disques en 1933. Il deviendra alors successivement contremaître, puis ingénieur chef de service. Entre-temps, il s'est marié en 1931, et il a eu une fille qui

deviendra professeur de physique. La fin de sa carrière est marquée par son licenciement économique en 1968, puis par la mort de sa femme en 1969.

A l'enquête, M. K. donne l'impression d'un homme très actif et curieux de tout, et son personnage correspond bien à sa brillante carrière d'ingénieur maison. Sa trajectoire met en lumière tous les ingrédients de la promotion ouvrière : double formation générale et technique, cours du soir, forte mobilité professionnelle en début de carrière, suivie d'une stabilisation pour bénéficier d'une promotion interne qui passe par des responsabilités d'encadrement. Le point d'arrivée, cadre moyen ou supérieur, ou patron, dépend beaucoup plus du secteur d'activité et de la personnalité, les plus actifs et les plus volontaristes réussissant mieux que les autres.

## **2.6. Les fils de salariés non qualifiés (33)**

Ce sont les fils de manœuvres, d'ouvriers agricoles, ou d'employés de maison, trois groupes dont les destinées sont analogues et qu'on a donc regroupé ici. C'est un ensemble de catégories d'origine relativement homogène. Ils ont souvent passé leur enfance en milieu rural (17), et sont issus de familles nombreuses de 4 enfants et plus (19 sur 32). Leur niveau d'études est bas, le Certificat d'Etudes Primaires (10) ou pas de diplôme (17). Leurs destinées se partagent en trois groupes : les salariés promus (10), ceux qui sont devenus indépendants (6), et les stables peu qualifiés (17).

a) Les salariés promus, les plus diplômés, doivent presque tous leur position sociale à une promotion en cours de carrière. Seuls deux d'entre eux, un chef manutentionnaire SNCF et un maçon, ont eu d'emblée un métier qualifié, sans connaître de promotion ultérieure.

La plupart de ces promotions sont analogues à celles des ouvriers de métier, comme l'illustre le cas de M. Giron, caractéristique d'une forte promotion en cours de carrière :

Né à Paris en 1907, fils adoptif de gardiens d'immeuble, il est poussé à faire des études jusqu'à la première partie du Bac, qu'il obtient en 1925. Un tel niveau de diplôme est rare dans les milieux populaires. Malgré ce niveau d'étude, il est placé en apprentissage en tôlerie chez des amis du grand-père. Il poursuit néanmoins ses études en suivant des cours du soir aux Arts et Métiers. A son retour du service militaire, il rentre chez Citroën comme ouvrier tôlier,

entreprise dans laquelle il restera jusqu'à la retraite. Il se marie en 1933 avec une couturière normande, qui s'arrête de travailler pour s'occuper de ses enfants. Elle en aura quatre. M. Giron travaille beaucoup, adhère pleinement à la culture d'entreprise mise en place après le rachat de l'entreprise par Michelin, en 1935. Il bénéficie de plusieurs promotions, devient successivement moniteur de tôlerie, chronométrateur, agent de secteur, et enfin, en 1959, agent technique dans un bureau d'études, avec le statut de cadre. Sa promotion s'accompagne d'un échec dans sa vie de famille, puisqu'il divorce en 1955. Cependant, il garde le contact avec ses enfants, dont il dit avec fierté qu'ils sont "patrons" (en fait commerçants), ou, pour les filles, mariées à des "patrons".

Sa trajectoire, partie d'une réussite scolaire certaine, est caractéristique de ces personnes issues des classes populaires, qui n'ont pu obtenir de leurs titres scolaires un rendement adéquat sous forme d'une qualification en début de carrière, mais qui ont su profiter pleinement des possibilités de promotion offertes par les grandes entreprises. Elle n'est pas différente des trajectoires des fils d'employés ou d'ouvriers de métier qui ont emprunté la même filière.

b) Ceux qui sont devenus indépendants, généralement commerçants, sont également plus diplômés que la moyenne. Il s'agit d'une case hétérogène dans la table de mobilité, car les modalités de mise à leur compte d'anciens ouvriers ou employés sont très diverses et peuvent intervenir à différentes étapes de la carrière. Les deux exemples suivants montrent des cas très différents.

Né de père inconnu à Paris en 1907, M. Duchamp est le fils d'une domestique, cuisinière en maison bourgeoise. Ayant quitté l'école à 13 ans avec le Certificat d'Etudes, il travaille d'abord comme grouillot dans une maison de tissus, puis à partir de 1924 à la Samaritaine comme vendeur. Pendant son service militaire, en 1928, il rencontre sa future femme par l'entremise de sa mère. C'est une petite bonne, fille d'un ouvrier agricole, du même niveau social. Ils se marient l'année suivante, ont une fille en 1930. Madame Duchamp rentre alors à son tour à la Samaritaine, comme manutentionnaire, pendant que la mère de M. Duchamp élève l'enfant. A la Samaritaine, où ils travaillent tous les deux de 1930 à 1940, le travail est dur, et leurs salaires sont faibles. Pourtant, en 1934, ils s'endettent lourdement pour acheter un pavillon "loi Loucheur" à Bagneux, dans un lotissement où ils n'ont aucun confort ni infrastructure. Quand M. Duchamp devra s'arrêter pour maladie, pendant la guerre, bien qu'il ait cotisé à la caisse d'assurance de la Samaritaine, il ne touchera aucune indemnité parce qu'ils sont propriétaires.

Après la guerre, qu'ils ont vécu dans les privations et la maladie, leur médecin pousse M. Duchamp à quitter la Samaritaine pour raison de santé, et à s'établir comme commerçant sur les marchés, à vendre des articles de voyage de 1945 à 1947. Le couple s'endette une nouvelle fois, et rachète le commerce d'un commerçant-artisan en parapluies, où vont travailler la mère et la fille. En 1974, ils sont menacés d'expropriation, et devront prendre leur retraite sans pouvoir vendre leur fond de commerce, ce qu'ils vivent comme un drame. Tous les deux sont très attachés à la morale chrétienne. Ils ont travaillé dur toute leur vie, mais gardent une situation très modeste. Pourtant, venu d'un milieu social très défavorisé, celui des domestiques, ils ont amélioré sensiblement leur statut social, puisqu'ils sont à la fois propriétaires et commerçants. Pourtant cette réussite est très fragile, comme le montre d'une part l'épisode dramatique de la retraite, et d'autre part la destinée de la fille, mariée à un ouvrier et mère de famille nombreuse, dont le niveau de vie la situe à la limite de la pauvreté.

M. Vaillat offre l'exemple d'un véritable artisan. Fils d'un manoeuvre massicotier et d'une femme de ménage, né à Paris en 1906, il est mis en nourrice en Auvergne, leur région d'origine. En 1921, bien qu'il suive bien l'école, son père décide de le mettre en apprentissage, et il apprend le métier de mécanicien outilleur, ce qui lui permet de trouver un emploi d'ouvrier mécanicien chez Renault en 1924. A son retour du service militaire, qu'il a fait au Maroc, il reprend son métier d'ouvrier ajusteur outilleur et travaille dans plusieurs entreprises, en particulier dans les machines à écrire à partir de 1931, ce qui lui permet d'échapper à l'usine. Il se marie en 1929 avec une voisine d'immeuble, dont il aura une fille. Prisonnier pendant la guerre, il trouve un emploi de chef d'atelier en 1945. En 1950, en conflit avec la directrice de l'entreprise, il démissionne pour s'installer à son compte, toujours dans le secteur de la machine à écrire. Mais l'affaire n'est pas viable, Monsieur Vaillat gagne difficilement sa vie, et ne suit pas la modernisation. Parallèlement, son ménage se détériore, et en 1962, il se sépare de sa femme, qui part habiter chez sa fille, qui entre-temps s'est mariée. Monsieur Vaillat tient jusqu'à la retraite en faisant plusieurs petits emplois, contrôleur de théâtre, veilleur de nuit, et chauffeur livreur. En 1969, il abandonne définitivement son affaire, et devient conducteur offset au Crédit Agricole jusqu'à la retraite, en 1976.

La vie professionnelle de M. Vaillat est d'abord caractérisée par une trajectoire nettement ascendante, comparable à celle des autres salariés promus. C'est celle d'un ouvrier qui a un bon niveau d'éducation et de formation, et est appelé à devenir cadre. Mais l'échec de sa tentative de mise à son compte transforme cette ascension en déroute, et si l'on caractérise sa destinée par ses derniers emplois,

sa mobilité est faible par rapport à ses parents. Cela montre clairement la fragilité de certains cas d'ascension sociale, malgré des facteurs structurels favorables. Il en résulte ici une imprécision avec cette mesure de la mobilité individuelle qui ne prend pas en compte toute la trajectoire.

c) Les stables peu qualifiés, massivement sans diplôme et ruraux, constituent la partie du salariat la plus démunies culturellement et économiquement. Ils sont ouvriers du bâtiment, manutentionnaires, manœuvres, employés de nettoyage. Il n'y a qu'un OS, ce qui est révélateur d'une population qui, malgré son bas statut social, évite les métiers industriels, préférant la dureté du travail en plein air à la poussière et au bruit des usines. Ils représentent un milieu relativement homogène, concentré sur un petit nombre de métiers.

## **2.7. Les fils d'agriculteurs exploitants (27)**

Il s'agit d'une catégorie d'origine très hétérogène. Son utilisation est donc une cause d'imprécision supplémentaire dans la table de mobilité. En effet, on se doute que ceux qui ont la plus forte réussite sociale appartiennent plutôt aux fractions aisées des catégories agricoles, mais on dispose rarement des éléments nécessaires pour repérer ces fractions dans la variable qui repère l'origine sociale. Souvent originaires de l'étranger (9), les fils d'agriculteurs ont passé leur enfance dans une famille nombreuse (17). Généralement sans diplôme (18), ils ont commencé leur carrière comme ouvrier agricole (13) manœuvre (5), ou ouvriers qualifiés (5). Leurs destinées sont variées et peuvent être décrites en quatre groupes : les salariés promus (5), les ouvriers mis à leur compte (5), les ouvriers qualifiés (8), et les paysans prolétarisés (9).

a) Les salariés promus sont peu diplômés, quittent l'agriculture jeunes pour devenir employés, et connaissent une légère promotion puisqu'ils terminent comme professions intermédiaires ou employés qualifiés. Cette catégorie recouvre cependant des trajectoires très diverses.

M. L., né en 1907, fils d'un vigneron alsacien, est envoyé par ses parents dans un collège Belge, et en sort à 18 ans avec le Brevet supérieur. Après son service militaire, sa sœur, employée à Paris, le fait venir et lui trouve un travail d'employé de bureau en 1929. Trois ans plus tard, il retourne en Alsace, où il est employé chez Pernod à Strasbourg. Fait prisonnier en 1940, il passe la guerre comme interprète au service des allemands. A la libération, il repart à Paris, où il sera successivement employé dans trois entreprises de métallurgie. Il termine sa

carrière comme sous-chef de service, avec deux employées sous ses ordres. Son désir de promotion a été entravé par la grave maladie de sa femme, décédée en 1960 : "J'aurais pu faire mieux si ma femme n'avait pas été malade, j'aurais pu être représentant". Malgré cette frustration, sa trajectoire est caractéristique du fils d'agriculteur qui a réussi grâce à un bon niveau d'éducation.

M. N., né en 1906, fils de petits cultivateurs de Corrèze, quitte l'école à 12 ans. Il travaille d'abord à la ferme, mais l'argent manque ("on était de trop à la ferme") et il devient serveur de restaurant en 1929. Il fait les grands hôtels, l'hiver à Monte-Carlo et l'été à Vichy. Fait prisonnier pendant la guerre, il retourne chez ses parents pendant quelques années. En 1949, un oncle parisien le fait venir à Paris, où il se marie avec une employée dans une teinturerie. Il continue comme employé dans la restauration, un travail fatigant, irrégulier, et souvent au noir : "Dans ces métiers de café, on n'était pas déclaré. J'en connais, de petits vieux comme moi, ils n'ont même pas 10 F par jours". Il finit comme restaurateur salarié au Parc des Expositions, avec un revenu relativement élevé.

Ces deux trajectoires sont donc dissemblables à la fois par le parcours scolaire, l'âge de la migration vers Paris, qui s'effectue dans les deux cas grâce à un appui familial, et la filière qui permet de réussir dans le salariat. Presque chaque biographie de fils d'agriculteur promu apparaît comme un cas singulier, et la description par table de mobilité est particulièrement réductrice pour ce groupe de trajectoires.

b) Les ouvriers mis à leur compte deviennent petits commerçants, gérants, ou artisans dans l'alimentation. Ce sont les plus diplômés.

Parmi ceux-ci, un cas intéressant illustre la faible signification sociologique de la catégorie "agriculteur" : M. O., né en 1907, est le fils d'exploitants forestiers juifs polonais. Sa famille est en fait une famille de notable et habite une ville moyenne. Il poursuit ses études jusqu'à 25 ans, et sort ingénieur chimiste d'une grande école de Toulouse. Il s'installe alors à Paris, où il est ingénieur dans l'industrie sucrière, puis dans les produits d'entretien. Il y épouse une polonaise, dont il aura deux enfants. Déporté à la fin de la guerre, il en revient avec de graves problèmes de santé. Il reprend un emploi d'ingénieur dans une fabrique de peinture en 1947, mais doit s'arrêter de nouveau en 1954 : "je ne supportais plus les produits chimiques". Il se résigne alors à ouvrir avec sa femme une boutique de peinture pour vivre, "un travail subalterne alors que j'avais fait des études". Il prend sa retraite en 1973, après avoir laissé périliter son commerce, et n'a qu'une toute petite retraite.

L'histoire de M. O. est donc aussi exemplaire d'une mobilité descendante liée à la déportation, et ressemble plus aux fils de cadres déclassés étudiés ci-dessus qu'aux petits commerçants fils de paysans. Cet exemple montre à quel point l'instrument peut aboutir à une description faussée des trajectoires, puisqu'il peut même parfois inverser le sens de la mobilité.

c) Les ouvriers qualifiés ont des trajectoires assez mouvementées. La moitié sont des chauffeurs, catégorie dont nous avons déjà noté qu'elle sert de refuge aux ouvriers qualifiés qui ont du mal à s'insérer dans le monde de l'atelier ou de l'usine. Leur instabilité professionnelle rend leur saisie dans la table de mobilité tout à fait réductrice, comme l'illustre bien le cas suivant.

M. Plabenec, né en 1907, est fils de fermiers du Finistère intérieur, d'une famille de 11 enfants. Sourd et muet jusqu'à l'âge de 6 ans, il ne fréquente pas beaucoup l'école et est un peu considéré comme le "demeuré" de la famille. Il sait pourtant lire et écrire, mais parle de façon difficile à comprendre. Dès l'âge de 12 ans, ayant perdu son père en 1915, il travaille à la ferme. Pendant son service militaire à Oran, il décide de quitter l'agriculture. En effet, ses deux frères aînés reprennent la ferme, et lui ne veut pas être ouvrier agricole. Il tente sans succès un apprentissage de la mécanique, puis apprend à conduire. En 1931, sa mère lui prête alors 20 000 F pour s'acheter un autocar, et, pendant trois ans, il "fait le car" entre Bourg l'Abbé et Quimper. Mais il fait faillite et on lui retire son permis de transport en commun pour cause de "mauvaise vue". En 1934, il part alors pour Paris, où il ne connaît personne. Il fait alors les cafés de Montparnasse pour retrouver d'autres Bretons, et "un gars de Pontivy" lui propose de travailler à la SNCF, à Pantin. C'est ainsi que M. Plabenec devient manutentionnaire à la SNCF, où il rêvait de travailler. En 1936, il épouse une "petite bonne", également d'origine bretonne, dont il aura trois enfants. Il restera toute sa vie à la SNCF où il sera chauffeur livreur. Mise à part son handicap physique, M. Plabenec est assez représentatif de ces anciens aides familiaux agricoles poussés à l'exode rural et qui s'insèrent dans le milieu ouvrier parisien avec l'aide de personnes originaires de la même région ou du même pays.

d) Les paysans prolétarisés (9) sont relégués dans les métiers d'OS ou de manœuvre par l'exode rural et l'absence de diplôme. Ils forment la partie la plus démunie du salariat. Le trajet social qui ressort de la table reflète bien une certaine inertie de la trajectoire sociale, dont le seul élément de mobilité est la migration.

### 3. L'inadéquation de la table de mobilité à son objet

L'analyse détaillée des destinées qui vient d'être faite peut paraître fastidieuse, mais elle n'a d'autre objet que de montrer le manque d'adéquation de la table de mobilité sociale à son objet. En effet, dans la plupart des cas, la variété des trajectoires qui correspondent à une case de la table est si grande, et les processus économiques et sociaux sous-jacents à ces trajectoires si nombreux, qu'il n'y a pas grand espoir d'arriver à une compréhension du phénomène par cette voie. La solution qui consiste à multiplier les variables intermédiaires dans une analyse statistique se heurte à de grandes difficultés, comme on l'a montré dans la première partie<sup>216</sup>. La solution de l'analyse de dépendance se heurte au problème de la quantification de variables qualitatives, et celle de l'analyse log-linéaire butte contre l'imprécision des catégories et la taille des échantillons.

On pourrait cependant penser que la table de mobilité reste valable comme instrument de mesure de la mobilité. Or, on l'a vu, par la réduction qu'elle opère, la nomenclature socioprofessionnelle ne donne qu'une image grossière et déformée de la position sociale des agents sociaux. Il y manque à la fois le point de vue longitudinal, qui permet de saisir la position dans la dynamique de la trajectoire sociale, et le point de vue multidimensionnel, qui permet de prendre en compte l'ensemble des inégalités qui structurent le champ social, en particulier les inégalités économiques. Parce que la catégorie socioprofessionnelle constitue une approximation, le fait de croiser deux catégories socioprofessionnelles démultiplie l'erreur de mesure. Il ne s'agit pas d'un simple problème de nomenclature ou de codage, mais bien d'un problème de fond, identifié depuis longtemps, puisque Ginsberg (1929) émettait déjà des réserves à ce sujet<sup>217</sup>.

La distorsion la plus importante, bien connue depuis les travaux de Girod (1971), résulte de l'effet de carrière. La description au cas par cas montre que

---

<sup>216</sup> cf. les chapitres V et VI.

<sup>217</sup> cf. chapitre II.

beaucoup de carrière se déroule à travers une gradation fine de la structure professionnelle qui seule donne un sens à chaque étape. Par ailleurs, elle permet de prendre la mesure du sentiment subjectif de réussite ou d'échec, qui permet de mieux comprendre le sens des trajectoires observées. Au delà de la mise en perspective propre à l'analyse longitudinale, que l'on retrouve dans les typologies de carrière, cette description permet également d'identifier les filières de mobilité, confirmant l'intuition de Bertaux (1977). La filière industrielle, par laquelle les titulaires d'une formation de base au niveau du brevet deviennent techniciens puis ingénieurs, montre l'articulation de la promotion sociale avec la formation continue, par les Arts et Métiers, l'Ecole des Travaux Publics, ou l'Association Philotechnique. Inversement, l'armée ou l'administration coloniale peuvent se révéler des filières de déclassement social aussi implacables que les professions littéraires et artistiques. L'exemple des forts des halles ou des employés du métro montre par ailleurs que l'accès aux emplois du secteur public constitue une filière de promotion y compris pour les plus basses qualifications. L'exemple des petits indépendants révèle de nombreuses particularités, déjà mentionnées par Zarca (1987) : nombreux passages par le salariat, réussite mesurée non par une promotion dans une hiérarchie, mais par l'enrichissement, risque permanent d'échec se concrétisant par des fins de carrière plus difficiles que celles des salariés. On peut donc en déduire que ce milieu professionnel constitue, plus qu'une filière, un sous-ensemble de la société dans lequel les mécanismes de la mobilité sociale sont différents de ceux qu'on observe dans le modèle dominant que constitue le salariat.

La description des trajectoires montre aussi que l'absence de filière, ou l'instabilité professionnelle, peut également jouer un rôle important, complètement occulté dans l'analyse classique de la mobilité, mais également dans beaucoup d'analyses de carrière. De même, alors que l'analyse classique du rôle de l'école se limite surtout à l'étude de la réussite scolaire, et parfois à l'adéquation formation/emploi, l'observation des trajectoires révèle un effet du niveau d'éducation qui joue tout au long de la vie active. Ainsi, la promotion professionnelle semble agir fréquemment comme mécanisme de compensation d'un éventuel échec scolaire qui interrompt prématurément les études, ou d'un mauvais rendement du diplôme lors de la première insertion professionnelle. Dans la mesure où ces phénomènes varient avec l'origine sociale, ils constituent une modalité importante de la mobilité observée sur l'ensemble de la trajectoire.

Cette description révèle en outre l'importance des composantes médicales et psychologiques de certaines trajectoires, composantes qui échappent par définition à l'analyse classique, mais dont la question du traitement sociologique

reste posée. Les problèmes de santé sont fréquemment évoqués, qu'ils interviennent dès l'enfance, ou résultent plutôt des conditions de travail ou d'accidents de trajectoire comme le fait d'avoir été prisonnier pendant la guerre. Il en est de même des comportements situés en dehors des normes sociales dominantes, qu'ils se rattachent à l'homosexualité ou à des problèmes de personnalité. Dans la mesure où cette composante est faiblement liée à la catégorie d'origine, elle a toutes les chances d'échapper à l'analyse de la mobilité sociale, malgré son influence non négligeable sur l'orientation de la trajectoire sociale.

Au-delà de ce qu'on peut appeler un constat d'échec à propos de l'utilisation des tables de mobilité, on peut tirer deux enseignements de l'analyse qui vient d'être faite. Il est possible d'améliorer la mesure statistique en proposant de nouveaux cadres statistiques qui tiennent compte des diverses observations faites ci-dessus. On peut aussi chercher à tirer de l'analyse biographique le maximum d'information quant au processus de mobilité, par la mise en évidence des types de situations, de comportements, ou des filières de mobilité, qui structurent les parcours biographiques dans un environnement historique donné.

L'analyse change de nature, en devenant plus compréhensive, mais ne renonce pas à la nécessité de mesurer les phénomènes en cause. Non seulement elle permet d'éclairer un certain nombre de résultats statistiques, mais elle ouvre des voies nouvelles à la recherche quantitative. Dans la proposition d'une typologie des carrières<sup>218</sup>, il faut donc voir une première tentative de construire une catégorie socioprofessionnelle à dimension longitudinale.

Dans l'analyse biographique tentée dans les chapitres qui suivent, nous essayons donc de réconcilier l'utilisation de biographies avec l'analyse de la mobilité sociale, en montrant la richesse de l'apport des biographies pour notre objet, pourvu que l'on rompe avec une certaine idéologie implicite à l'analyse biographique.

---

<sup>218</sup> cf. chapitre IX.



## Chapitre IX

### Les trajectoires professionnelles

Les travaux qui portent sur la mobilité sociale intra-générationnelle sont assez rares, mais permettent d'avancer quelques hypothèses. Ainsi, il semble que le début de la carrière soit le moment crucial de la mobilité intra-générationnelle. C'est en effet par l'insertion sur le marché du travail que s'effectue le lien entre la scolarité et la position sociale. Au contraire, à partir de 30-40 ans, cette position sociale se stabilise, et la seconde partie de la vie active se caractérise par une véritable maturité professionnelle. Enfin, dans les années qui précèdent la retraite, on observe une nouvelle instabilité expliquée pour l'essentiel par les problèmes de santé liés au vieillissement. Ces hypothèses constituent un schéma type de carrière que l'on peut résumer par l'enchaînement insertion professionnelle - maturité - vieillissement.

C'est ce schéma qui est à la base de la notion de mobilité séquentielle, proposé par Roger Girod (1971). Elle consiste à analyser la mobilité en cours de carrière en gardant pour point de référence le milieu d'origine. Il s'agit de savoir quand se produisent les changements de niveau social. Pour répondre à cette question, Girod exploite une enquête faite dans le canton de Genève en 1969, en divisant l'échantillon en deux cohortes d'hommes, respectivement de 30-49 ans et de 50 ans ou plus<sup>219</sup>.

En utilisant un schéma de classes dichotomique ouvriers/ cols blancs, il montre

---

<sup>219</sup> cf. Roger Girod (1971), chapitre 2.

l'importance de ce qu'il appelle la "contre-mobilité". Les trois-quarts des fils de cols blancs devenus ouvriers en début de carrière rejoignent ensuite leur catégorie d'origine. Cette contre-mobilité (16%) l'emporte sur la mobilité des adultes en cours de carrière (10,5%), si bien que la proportion de mobiles intergénérationnels diminue légèrement avec l'âge. Une autre observation de Girod concerne les clivages initiaux générés par la socialisation des adolescents et le marché de l'emploi des jeunes. Toujours sur la base de la distinction ouvriers/cols blancs, il montre que ces clivages sont déterminants pour trois-quarts des hommes. Ils sont à la source de presque tous les cas de mouvements descendants.

En définitive, l'analyse de Girod revient à minimiser l'importance de la mobilité en cours de carrière dans la mobilité intergénérationnelle. Pour lui, il ne fait pas de doute que l'essentiel est joué dès les premières années de la vie active, même si les résultats ne sont mesurables que vingt ou trente ans plus tard.

Cette approche donnera lieu à un débat quant à l'opérationnalité de la notion de contre-mobilité pour rendre compte des trajectoires. Il semble en effet qu'une fois pris en compte les effets différés de la transmission de l'héritage économique ou culturel des parents, il n'y ait plus de contre-mobilité statistiquement perceptible.

Ainsi, dans un article provocateur, Bernard et Renaud (1976) remettent en cause la pertinence du concept de contre-mobilité proposé par Girod. De fait, si l'on se réfère à l'analyse de l'acquisition du statut faite par Blau et Duncan, l'effet du premier emploi sur le statut de l'enquêté est le double de l'effet du statut du père. L'ampleur de la contre-mobilité serait donc limitée. Pour eux, le test de l'existence de la contre-mobilité pose des problèmes méthodologiques. Ils estiment qu'il est nécessaire de prendre en compte les effets "structurels" dans la mesure, par exemple par l'analyse log-linéaire : la contre-mobilité est alors modélisée comme l'effet direct du statut du père sur celui du fils, compte tenu de l'effet indirect médiatisé par le statut de début de carrière. On s'aperçoit alors que le modèle sans contre-mobilité donne des résultats proches du tableau observé. En introduisant de nouvelles variables intermédiaires, héritage, éducation, relations sociales, l'influence directe du père tend même à devenir négligeable.

En fait, ces problèmes viennent du fait que l'influence du père sur son fils doit parfois attendre plusieurs décennies avant de se matérialiser au cours de la carrière. Dans cette optique, Bernard et Renaud proposent d'analyser cette

influence comme résultant de la transmission de deux types de biens :

- Les biens exclusifs, biens ne pouvant être possédés que par un individu à la fois : il s'agit des biens économiques, ou du statut professionnel dans certaines professions très réglementées (comme les notaires ou les pharmaciens). Leur transmission doit parfois attendre un événement lié à la parenté et au cycle de vie, où la carrière du fils intervient peu.

- Les biens inclusifs, biens possédés par plusieurs personnes parce que leur transmission ne s'accompagne pas d'une aliénation du donneur. Il s'agit de l'éducation, de l'habitus de classe, et du réseau de relations sociales. Leur transmission peut s'accompagner d'une dégradation de la valeur relative de ces derniers, comme par exemple le niveau d'éducation avec l'inflation des diplômes.

Dans cette formulation, la contre-mobilité nette (c'est-à-dire non médiatisée par des variables intermédiaires) apparaît pour l'essentiel comme le résultat d'un retard dans la transmission de biens exclusifs.

Kelley (1976) critique Bernard et Renaud sur plusieurs points. En premier lieu, certains effets différés proviennent également de biens inclusifs, tels que l'aptitude à apprendre et les relations, biens qui peuvent être utilisés pour la carrière professionnelle bien après leur transmission. Deuxièmement, la présence d'effets différés ne signifie pas pour autant que le statut du fils se rapproche de celui du père. En effet, ces effets peuvent aussi jouer dans le sens d'une mobilité d'un fils perçu en début de carrière comme immobile. Enfin, on peut s'attendre à ce que des pères procurent à leurs fils certains biens exclusifs au moment où ceux-ci sont encore jeunes. Dans ce cas, les effets différés peuvent être faibles ou même inexistantes.

Ainsi, l'interprétation que l'on peut faire des effets différés dépend beaucoup des milieux sociaux ou des sociétés étudiés. Par exemple, la transmission d'une exploitation agricole peut effectivement retarder l'accession du fils d'agriculteur à la même position que son père. Dans le cas de transmission d'une petite entreprise, le fils peut rapidement occuper une position dominante dans l'entreprise de son père, et il n'y a pas à proprement parler de contre-mobilité.

Ce débat révèle l'imprécision de la notion de contre-mobilité, et la nécessité d'élaborer un outil plus précis pour rendre compte des données longitudinales.

Une des solutions possibles à ce problème est de constituer une variable spécifique qui distingue plusieurs types de carrières. C'est par exemple ce que font Barbara Jacobson et John M. Kendrick (1973) pour tester l'influence du développement économique sur le régime de mobilité. Ils utilisent pour cela une typologie construite de manière raisonnée. De la même manière, des typologies raisonnées construites de manière graphique ont été proposées par différents auteurs, notamment Walter Müller, mais elles ne se basent sur aucun algorithme clair. Aussi, pour analyser les carrières des retraités parisiens, on a pris le parti d'élaborer une typologie des carrières obtenue par classification automatique. Les critères raisonnés n'ont servi que pour ajuster la typologie issue de la classification automatique.

Cette analyse a comporté quatre étapes. En premier lieu, la situation professionnelle a été codée année par année de l'entrée en activité à la retraite. La taxinomie utilisée est celle qui a été décrite ci-dessus. Rappelons qu'elle s'inspire directement du code des Professions et Catégories Sociales de l'INSEE pour les hommes, avec une modification qui permet de distinguer les employés selon la qualification. Dans un deuxième temps, les individus ont été classés par une méthode statistique, la classification ascendante hiérarchique par la méthode des voisins réductibles, appelée aussi méthode de Ward. Les hommes et les femmes ont été classés séparément. La partition opérée portait sur le segment de vie 25-64 ans, qui correspond à peu près à la carrière adulte<sup>220</sup>. La troisième étape a consisté à regrouper les types ainsi obtenus selon des critères raisonnés de manière à faciliter la comparaison avec le schéma théorique exposé ci-dessus. Enfin, les regroupements ainsi obtenus ont été décrits à l'aide de tableaux croisés et de récits de vie. C'est le résultat de cette dernière étape que nous allons détailler ci-dessous.

---

<sup>220</sup> Une seconde partition, portant sur le segment 10-29 ans, a permis de construire une typologie d'insertion professionnelle à partir de la même méthode. Elle est utilisée dans la description des types de carrière. On a construit de la même manière deux typologies, une des conditions de travail, et une des modes de vie. Pour plus de détails sur ces deux dernières typologies, on se reportera à l'annexe V.

## 1. Les trajectoires des hommes

Les hommes sont regroupés en quinze groupes de trajectoires professionnelles. Les trajectoires dites stables ne le sont qu'en référence au schéma de classes retenu, c'est à dire qu'elles sont plus stables que les autres. La proportion de "stables" n'a donc pas de sens en elle-même, puisqu'elle changerait si l'on adoptait un autre schéma de classes, exactement comme varie la proportion d'immobiles dans une table de mobilité.

**Tableau 9.1**  
**Trajectoires des hommes**

Cadres stables	18
Salariés devenus cadres par promotion	12
Professions intermédiaires stables	14
Salariés devenus professions intermédiaires par promotion	16
Professions intermédiaires déclassés	4
Contremaîtres (anciens ouvriers qualifiés)	14
Ouvriers qualifiés stables	34
Employés qualifiés (stables ou anciens ouvriers qualifiés)	10
Chauffeurs	18
Petits indépendants anciens salariés	16
Petits indépendants stables	6
Salariés qualifiés déclassés	6
Salariés peu qualifiés stables	36
Paysans ou artisans devenus ouvriers	10
Salariés peu qualifiés devenus salariés qualifiés par promotion	13
Total	227

Le schéma est ici assez grossier. Les trajectoires non stables correspondent en fait à une forte mobilité professionnelle, que ce soit des promotions importantes dans la hiérarchie salariale, le plus souvent vers les positions intermédiaires, ou des passages aux professions non-salariées, particulièrement nombreux chez les

ouvriers. Le tableau 9.1 donne un aperçu global de la typologie obtenue, chacun des types étant décrit en détail dans le texte.

### **1.1. Les cadres stables (18)**

Ils sont majoritairement fils de cadres, et plutôt originaires d'une ville de province (7) ou de l'étranger (5). Cela montre que le recrutement en dehors de Paris de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, pour pourvoir les postes de cadres, était déjà une pratique courante dans les années 1930, comme elle l'est toujours maintenant. Ils ont tous fait des études longues, ont au moins le baccalauréat, et ont débuté directement comme cadre. En fin de carrière, ils occupent le plus souvent des postes de direction, ont des gros revenus, et une femme inactive (11 sur 16).

Cependant, une minorité d'entre eux (7 sur 18) ont une origine sociale plus modeste : un fils d'instituteur de village, un fils de boucher-charcutier, deux fils de commerçants, deux fils d'employés de bureau, et un fils d'ouvrier. Hormis le dernier cas, ils sont donc issus des classes moyennes et constituent des cas de réussite sociale exemplaire par la voie scolaire. Pourtant, malgré l'apparente similitude de leur trajectoire professionnelle, ils sont différents des fils de cadres, et ils occupent moins souvent des postes de direction (il y a un professeur de musique et un dessinateur projeteur dans le bâtiment).

Ainsi, selon leur origine sociale, les cadres stables n'occupent pas tout à fait les mêmes positions en fin de carrière. Cela renforce l'objection fréquemment faite aux études de mobilité, qui consiste à dire que les cadres immobiles et les cadres issus d'autres catégories ne sont en fait pas les mêmes cadres du point de vue de leur pouvoir, leurs revenus, et de différents indicateurs de prestige sociale. Il semble donc que la prise en compte de la carrière ne suffise pas pour rendre l'instrument de mesure suffisamment fin.

## **1.2. Les salariés devenus cadres par promotion (12)**

Issus pour moitié des classes supérieures, pour moitié d'autres groupes sociaux, ils sont plutôt caractérisés par une origine parisienne (10 sur 12) et sont souvent fils uniques (4 sur 12). De manière symétrique au précédent, ce type montre que l'autre moyen de recrutement de cadres, face à la pénurie de diplômés, est la promotion professionnelle. Pour une large part, les cadres parisiens sont donc des mobiles en cours de carrière, soit géographiquement, soit professionnellement, et les deux voies sont relativement exclusives. Ces futurs cadres ont débuté dans une profession intermédiaire (5), comme employé qualifié (3), ou comme ouvrier qualifié (4). Ils avaient donc tous une qualification professionnelle, acquise dans la moitié des cas au cours d'un apprentissage. Ils gravissent la hiérarchie salariale et accèdent aux positions de cadres vers 35-50 ans. L'hypothèse d'une stabilisation des carrières après 40 ans est donc partiellement infirmée, car les promotions peuvent être beaucoup plus tardives. En fin de carrière, ils sont tous cadres de direction ou chef de service, avec des gros revenus. Leur femme est inactive dans la moitié des cas.

Ce groupe mêle deux catégories. D'une part, il comprend des hommes issus des classes supérieures (4), qui ont échoué dans leur insertion professionnelle, et qui retrouvent la position de leur père grâce à une promotion en cours de carrière. D'autre part, il inclut aussi des hommes d'origine plus modeste pour lesquelles la promotion professionnelle fut le vecteur de leur ascension sociale. Ces derniers (8) sont souvent des fils uniques, et c'est parmi eux qu'on trouve les ouvriers qualifiés en début de carrière. Si on les compare aux cadres stables de même origine, ils occupent plus souvent des postes à responsabilité. Cela n'est pas surprenant puisque seul le diplôme, par la compétence intellectuelle ou technique qu'il confère, permet d'être cadre sans faire d'encadrement proprement dit.

## **1.3. Les professions intermédiaires stables (14)**

Ils sont pour moitié originaires des classes moyennes (quatre artisans et trois professions intermédiaires), mais il y a aussi des hommes issus des classes supérieures (un fils de chef d'entreprise et un fils de professeur) et des classes populaires (trois fils d'employés de bureau et deux fils d'ouvriers de métier). Dans cet éventail d'origines sociales, on retrouve l'hétérogénéité propre aux classes moyennes. Ils sont beaucoup plus homogènes quant à la formation reçue. En effet, tous ont acquis une formation professionnelle, soit en préparant un

diplôme technique, soit au cours d'un apprentissage. Ils ont débuté dans une profession intermédiaire, sauf trois d'entre eux qui ont été ouvriers une courte période. Bien que le groupe des professions intermédiaires soit en principe assez hétérogène, ils se retrouvent en gros dans deux types de métiers : les commerciaux, représentants ou chefs de vente, et les techniciens, le plus souvent des dessinateurs. Cela permet d'emblée d'identifier ces métiers, le commerce et la technique, comme les deux filières principales de la promotion sociale en début de carrière. Parmi eux, une majorité a une femme active (7 sur 12), le plus souvent employée. En résumé, en dépit de la stabilité de leur vie professionnelle, ils constituent un type relativement hétérogène, autour d'un noyau identifié à la petite bourgeoisie salariée, tant par ses conditions de travail que son mode de vie.

#### **1.4. Les salariés devenus professions intermédiaires par promotion (16)**

Ces trajectoires sont principalement liées à deux types d'origines sociales : les petits indépendants (trois agriculteurs et deux petits commerçants) et les classes populaires parisiennes (cinq ouvriers de métiers et trois employés de maisons). Elles sont donc caractéristiques de la promotion sociale de personnes issus de milieux populaires. Par leur formation, ces salariés forment un groupe moins homogène que les professions intermédiaires stables. Ils ont des niveaux de diplôme très variables puisque cinq d'entre eux ont au moins le Brevet et deux n'ont aucun diplôme. Mais ils ont presque tous une formation professionnelle en début de carrière, et ont débuté comme ouvrier qualifié ou employé. Leur promotion aux positions de professions intermédiaires s'effectue relativement tard, vers 35-45 ans, ce qui confirme l'observation faite ci-dessus, sur la fréquence des promotions tardives. En fin de carrière, ils exercent des métiers variés : agents techniques, comptables, restaurateurs, gérants, courtiers d'assurance, chefs de services, inspecteurs de police, forts des halles, etc. ... et bien sûr représentants de commerce et dessinateurs, ces deux derniers étant les plus fréquents. Par contre, leurs conditions de travail sont plus homogènes, proches de celles des professions intermédiaires stables. Enfin, leur femme est presque toujours active (11 sur 13).

Comparés aux professions intermédiaires stables, ces salariés promus sont donc d'origines plus populaires, ont des diplômes moins élevés, ont plus souvent une formation sur le tas. Leurs trajectoires sont caractérisées par la "débrouille", avec des parcours plus chaotiques et des métiers plus variés. Enfin, leurs modes de vie sont plus proches de ceux des catégories populaires. Plus encore que dans

le cas des cadres, le profil de carrière permet ici de différencier deux sous-ensembles pertinents pour l'analyse de la mobilité.

### **1.5. Les professions intermédiaires déclassés (4)**

Ces quatre trajectoires professionnelles descendantes ne permettent bien sûr aucune généralisation, mais sont intéressantes, car elles représentent le symétrique des 42 trajectoires ascendantes décrites en 2), en 4), et en 6). Trois sont issus des classes moyennes, deux sont nés à l'étranger, un égyptien et un polonais, et tous ont au moins le niveau du brevet. Deux finissent leur carrière comme employés, et deux comme commerçants. Ils n'ont rien en commun, si ce n'est de ne jamais avoir exercé de métier manuel. Il s'agit de véritable déclassés social, comme l'illustre leurs biographies<sup>221</sup>.

### **1.6. Les contremaîtres (anciens ouvriers qualifiés) (14)**

Ce type caractérise une voie d'ascension sociale spécifique aux ouvriers. Par leurs origines sociales et leur niveau d'éducation, les futurs contremaîtres ne se distinguent pas des ouvriers qualifiés stables. Comme eux, ils sont presque tous issus des différentes fractions des classes populaires : trois fils d'artisans, trois fils d'employés, quatre fils d'ouvriers de métier, et deux fils de manœuvres. Leur niveau de diplôme est bas, et seuls deux d'entre eux ont le Brevet. Ils ont tous eu une formation professionnelle, dont la moitié sur le tas. Ils ont aussi tous commencé leur carrière comme ouvriers qualifiés. Par contre, à la différence des autres ouvriers, ils viennent plutôt de petites familles (2-3 enfants), ce qui est peut être un élément d'explication de leur destinée. Cela les rapproche en tout cas des autres types de salariés promus. Il n'y a pas de profil de carrière commun à ces contremaîtres : en effet, leur promotion à la maîtrise ouvrière s'effectue soit en début de carrière, vers 30-40 ans (8), soit en fin de carrière, vers 50 ans (6). Après 50 ans, ils sont contremaîtres, chefs d'atelier, ou chefs d'équipe.

Ils sont très proches des salariés devenus professions intermédiaires par promotion, un peu plus provinciaux et un peu moins diplômés. Mais ils forment un type plus homogène, et mis à part l'âge de la promotion, leurs trajectoires se ressemblent beaucoup.

---

<sup>221</sup> Trois d'entre elles sont détaillées dans le chapitre VIII (ce sont MM. C., D., et O.).

### **1.7. Les ouvriers qualifiés stables (34)**

Ils sont assez homogènes quant à leurs origines sociales, fils d'ouvriers de métier (14), de petits indépendants (12, dont huit artisans), et d'employés (6). Ils ont passés leur enfance à Paris (20) ou à l'étranger (8), et sont majoritairement issus d'une famille de 4 enfants ou plus (16 sur 29). La forte proportion de pères artisans s'explique d'ailleurs par ce pourcentage né à l'étranger. La faible proportion de provinciaux s'explique par une liaison entre la qualification ouvrière et l'origine géographique. En effet, les provinciaux d'origine populaire venus à Paris sont beaucoup plus souvent cantonnés aux emplois peu qualifiés. Les ouvriers qualifiés ont généralement terminé leurs études généralement vers douze-treize ans, et la moitié d'entre eux n'ont aucun diplôme. Les deux tiers (22) ont fait un apprentissage sur le tas, et tous ont commencé leur carrière comme ouvriers qualifiés. Ils le sont toujours 40 ans plus tard, et les métiers les plus fréquents sont typiquement parisiens : mécanicien, tourneur, outilleur, conducteur d'imprimerie, électricien, maçon, menuisier, et tailleur. Leurs femmes travaillent très souvent (26 sur 33), généralement dans des emplois sans qualifications.

Ces ouvriers représentent le noyau de la classe ouvrière parisienne, fortement marquée par la grande industrie. Mais ce type inclut aussi de nombreux salariés isolés, qui travaillent souvent à domicile, et proches des artisans. Il en résulte des conditions de travail et des modes de vie assez hétérogènes.

### **1.8. Les employés qualifiés stables (ou anciens ouvriers qualifiés) (10)**

Ils sont plutôt fils de petits indépendants (4) ou d'ouvriers (3), comme les ouvriers qualifiés stables. Mais ils s'en distinguent par quelques particularités. Ils ont ainsi des niveaux de diplôme plus variés, avec deux brevets et deux sans diplômes. Presque toujours formés sur le tas, ils commencent leur carrière ouvriers qualifiés ou employés qualifiés, ont parfois une interruption de carrière (4)<sup>222</sup> et terminent tous employés qualifiés (magasinier, vendeur, facteur, agent technique, caissier, etc. ...).

---

<sup>222</sup> Dans cette génération, les interruptions de carrière provoquées par la guerre de 1939-45 sont fréquentes, et un quart des hommes ont été prisonniers en Allemagne. L'influence de la guerre sur la carrière est incontestable, comme en témoigne la forte proportion d'hommes ayant interrompu leur carrière dans les types 8, 9, 10, 12, 13, et 15.

C'est un groupe hétérogène, où, autour d'un petit groupe de "ronds-de-cuir" stables, fils d'employés et de commerçants, sont agrégés des trajectoires marqués par l'échec (le fils de magistrat devenu rédacteur dans une compagnie d'assurance) ou au contraire par la réussite professionnelle (le fils d'un petit paysan devenu caviste d'un grand hôtel). On retrouve ici une observation courante sur la catégorie des hommes employés, son manque d'homogénéité, qui en fait une catégorie très peu opératoire pour l'étude de la mobilité sociale.

### **1.9. Les chauffeurs (18)**

Il s'agit d'un type tout à fait intéressant pour l'analyse de la stratification sociale, bien qu'il soit souvent négligé dans les études sur la classe ouvrière. D'origines sociales diverses, les chauffeurs sont souvent fils de petits indépendants (7) ou d'ouvriers (6). La moitié d'entre eux sont d'origine rurale, et ils sont souvent fils uniques (6 sur 17). Ils sont fréquemment sans diplôme (8) ou sans formation (9). Ils ont commencé le plus souvent comme ouvrier, ont parfois eu une interruption de carrière (6), et deviennent chauffeur de taxi ou de car, livreur, ou camionneur. Leur femme est parfois inactive (5 sur 16), et quand elle travaille, occupe un emploi peu qualifié.

Les chauffeurs, s'ils sont proches des ouvriers qualifiés par leurs conditions de travail et leurs modes de vie, en diffèrent sensiblement par leurs origines rurales et familiales, leur manque fréquent de formation initiale, et leurs trajectoires plus mouvementées. Ces professions, dans lesquelles le salarié garde une grande autonomie, ne demandent pas de formation poussée, et apparaissent comme un refuge pour ceux qui ne peuvent pas s'intégrer au groupe des ouvriers qualifiés, tout en refusant la relégation dans les couches les plus défavorisées du salariat. A ce titre, ils ressemblent un peu aux ouvriers qui se mettent à leur compte.

### **1.10. Les petits indépendants anciens salariés (16)**

Ce type correspond à la réalisation du vieux rêve d'indépendance des ouvriers. Ils sont rescapés des nombreuses tentatives de mis à leur compte des petits salariés, sans que leurs caractéristiques soient bien différentes de ceux qui ont échoués. Ils sont pour moitié fils de petits indépendants (8), mais aussi souvent fils d'ouvriers (5). Ils proviennent de familles nombreuses (9 sur 14), parisiennes ou étrangères, comme les ouvriers qualifiés stables. Avec des niveaux de

diplôme variés, très souvent formés sur le tas (10), ils commencent leur carrière comme ouvriers qualifiés ou employés, et se mettent à leur compte vers 35-50 ans, souvent après une interruption de carrière (6). En fin de carrière, ils sont le plus souvent toujours indépendants, soit comme artisan (8), soit comme gérant d'un petit commerce, commerçant sur les marchés, hôtelier, épicier, ou bougnat. Il s'agit donc de petites affaires, dans lesquelles ils se font souvent aider par leur femme (8).

Semblables aux ouvriers qualifiés stables par leur formation et leur insertion professionnelle, ils en diffèrent par leurs origines sociales et leurs trajectoires mouvementées. Pour un ouvrier, le fait d'avoir soi-même un père indépendant influence beaucoup la décision de mise à son compte. Les trajectoires un peu chaotiques sont aussi un signe de moindre intégration à la classe ouvrière, caractéristique que ces petits indépendants partagent avec les chauffeurs. Ils se différencient aussi des ouvriers qualifiés stables par leur mode de vie qui reflète la gêne financière habituelle chez les petits indépendants.

### **1.11. Les petits indépendants stables (6)**

Ce type, d'ailleurs de faible effectif, ne devrait pas être présent dans l'échantillon, mais beaucoup d'indépendants effectuent un court passage par le salariat en début ou en fin de carrière, pendant laquelle ils ont pu cotiser à une caisse de retraite. Ce n'est pas toujours le cas avant la guerre, et une partie des petits indépendants qui ont commencé comme salariés ne sont pas dans l'échantillon parce qu'ils n'ont pas cotisé à cette époque. Il en résulte un effectif plus faible que ce que donnerait un échantillon vraiment représentatif des anciens salariés.

Le plus souvent fils d'un non salarié, ils ont un faible niveau d'étude, commencent comme ouvriers qualifiés, se mettent très vite à leur compte, et restent indépendants toute leur carrière. Deux d'entre eux font faillite à la fin et terminent leur vie active comme employés peu qualifiés.

### **1.12. Les salariés qualifiés déclassés (6)**

Ils sont d'origine populaire et n'ont le plus souvent aucun diplôme, excepté un qui a le Brevet plus une formation de comptabilité. Par contre ils ont tous une formation sur le tas. Ils ont débuté comme employé qualifié (2) ou ouvrier

qualifié (4), ont généralement connu une interruption de carrière, et ont fini dans des emplois ouvriers peu qualifiés. Par leurs origines sociales, leur niveau d'éducation, et leur mode de vie, ils sont semblables aux autres ouvriers peu qualifiés. La difficulté qu'il y a à appréhender le niveau de qualification dans une enquête rétrospective rend ce type assez peu fiable pour une analyse des carrières. Il n'est pas sûr que leur qualification de début de carrière ait été effective.

### **1.13. Les salariés peu qualifiés stables (36)**

Ce type correspond au plus bas niveau de la hiérarchie salariale, et pour beaucoup d'entre eux, cette stabilité dans les professions les moins qualifiés est le prolongement de la position sociale de leurs parents. Ils sont en effet fils d'indépendants (10), généralement d'agriculteurs, fils d'ouvriers de métier (12), de manœuvres (4) ou d'ouvriers agricoles (5). Ils sont donc pour un tiers issus de l'agriculture et pour 40% des ruraux d'origine. Il y peu de parisiens (6) et beaucoup d'étrangers (10), les provinciaux étant majoritaires. Comme on peut s'y attendre au vu de leurs origines sociales, ils ont le plus souvent issus de familles de 4 enfants ou plus (22 sur 35). Ils sont fréquemment sans diplôme (19), encore qu'ils aient souvent une formation professionnelle (19), le plus souvent un apprentissage sur le tas. Mais ils n'utilisent pas leur formation, et seuls quatre d'entre eux ont commencé leur carrière comme ouvriers qualifiés, pour une courte période.

Ils effectuent toute leur carrière dans des métiers peu ou pas qualifiés, comme ouvrier spécialisé, manœuvre, vendeur, huissier, gardien, ou employé de nettoyage. Leur carrière est fréquemment interrompue (14). Leur femme est presque toujours active, le plus souvent sans qualification. Enfin, sur les neuf hommes célibataires de l'échantillon, quatre appartiennent à ce type, ce qui peut s'expliquer par la difficulté qu'ont les salariés les moins qualifiés à se marier.

L'existence de ce type correspond à la reproduction massive des fractions les plus défavorisés des classes populaires. Cependant, pour environ un tiers d'entre eux, fils d'artisans et de certains ouvriers de métier, il s'agit bien d'une descente sociale, dont la clé d'explication principale semble être l'incapacité à valoriser une formation professionnelle fragile. Comme les autres types ouvriers, ce résultat contribue donc à remettre en cause l'image mythique d'une classe ouvrière homogène se reproduisant de père en fils.

#### **1.14. Les paysans ou artisans devenus ouvriers (10)**

Il s'agit d'un type assez hétérogène, qui ne se distingue pratiquement que par son profil de carrière. Ces ouvriers sont plutôt d'origine agricole (7) et étrangère (6), et généralement élevés dans une famille nombreuses (6). N'ayant le plus souvent pas de diplôme (sauf un qui a un brevet technique), ils ont débuté comme artisan (après un apprentissage) ou ouvrier agricole, puis sont devenus ouvriers tardivement, vers 40-55 ans. En fin de carrière, ils sont ouvriers qualifiés de l'artisanat (4), manœuvres (3), ou ouvriers spécialisés (3). Leur femme est presque toujours active, OS ou employée peu qualifiée.

Proches des ouvriers peu qualifiés d'origine agricole, ils n'en sont séparés que par leur entrée tardive dans les métiers ouvriers. Dans cette génération de parisien, ils correspondent à la frange la plus âgée des migrants, venus à Paris dans les années 50 et 60, période de fort exode rural.

#### **1.15. Les salariés peu qualifiés devenus salariés qualifiés par promotion ou mis à leur compte (13)**

Ce type correspond à un faible flux de promotion interne à la hiérarchie des qualifications ouvrières. Fils de petits indépendants (6) ou d'employé(e)s (5), plutôt provinciaux (10), ces salariés sont souvent issus d'une famille nombreuse (8). Ils sont peu diplômés (8 sans diplôme et 1 brevet seulement), et ont commencé leur carrière dans des emplois peu ou pas qualifiés, moitié ouvriers, moitié employés. En dépit de fréquentes interruptions de carrière (7), ils finissent leur vie active comme ouvriers qualifiés (8), généralement dans la grande industrie ou le bâtiment, comme employés qualifiés (3), ou comme artisans (2). Leur promotion s'effectue plutôt vers 35-45 ans. Ils forment un groupe hétérogène, avec pour point commune une petite réussite professionnelle, partie de très bas. Malgré leurs origines fortement agricoles ou employées, ils sont proches des ouvriers qualifiés stables par leur mode de vie.



## 2. Les trajectoires des femmes

Les femmes sont regroupées en huit groupes de trajectoires professionnelles. Ce faible nombre reflète l'espace de qualification plus restreint des femmes, et leur quasi absence de quelques grandes catégories comme cadres supérieurs ou contremaîtres. Dans la critique féministe du quantitativisme, on a vu les conséquences d'une nomenclature faite essentiellement pour étudier les hommes<sup>223</sup>. Les remarques faites pour les hommes sur les qualificatifs de "stables" et "instables" valent a fortiori pour les femmes : elles ne connaissent presque jamais de carrières stables ou continues, et ces qualificatifs recouvrent la plus ou moins forte stabilité de leur profil de carrière. De plus, à la différence des hommes, celles-ci connaissent de grandes interruptions de carrières du fait que la charge des enfants leur incombe traditionnellement. Ces interruptions sont ici signalées par les mentions de carrières continues ou discontinues, et on verra que la proportion de carrières continues est variable suivant le type de carrière.

**Tableau 9.2**  
**Trajectoires des femmes**

Professions intermédiaires stables	9
Salariées devenues professions intermédiaires par promotion	14
Employées qualifiées stables	20
Ouvrières qualifiées stables	7
Petits indépendants stables (ou devenues salariées qualifiées)	8
Salariées peu qualifiées devenues salariées qualifiées par promotion	18
Salariées qualifiées ou petits indép. devenues salariées peu qualifiées	12
Salariées peu qualifiées stables	110
Total	198

---

<sup>223</sup> cf. chapitre VI.

## **2.1. Les professions intermédiaires stables (9)**

Elles sont souvent filles de cadres (4), plutôt parisiennes (6), toutes issues de petites familles (1 à 3 enfants). Elles ont fait des études le plus souvent jusqu'au niveau du brevet, diplôme qu'elles ont fréquemment (6). Elles ont débuté comme employée qualifiée ou professions intermédiaires, et ont passé toute leur carrière dans ces professions, secrétaires de direction, gérantes, techniciennes. Ce petit nombre de professions accessibles aux femmes contraste avec la grande variété des professions masculines au même niveau. De fait, plus on monte dans la hiérarchie salariale, plus s'accroît la proportion de filières qui ne sont ouvertes qu'aux hommes. C'est là une des conséquences les plus tangibles des discriminations dont sont victimes les femmes de cette génération. Enfin, seule une minorité (3), composée de filles d'artisans ou d'employés, a eu une carrière continue. Leurs conjoints ont des positions variées, commerçants, cadres, employés qualifiés.

Ce type identifie la faible proportion de femmes qui ont à la fois le niveau d'éducation et l'environnement familial nécessaires pour entreprendre des carrières comparables à celles des hommes. En effet, dans cette génération, la plupart des femmes qui ont le brevet (ou plus) cessent de travailler aussitôt après leur mariage, et le diplôme n'a pour elles qu'une valeur symbolique constitutive de la valeur matrimoniale. Seules des circonstances particulières, un plus faible statut professionnel de l'époux, une séparation ou un divorce, le célibat, ou simplement une personnalité hors du commun, permettent à la femme de "faire carrière".

## **2.2. Les salariées devenues professions intermédiaires par promotion (14)**

Issues majoritairement de milieux populaires (quatre employés, quatre ouvriers), ou de petits indépendants (3), ce sont des femmes qui ont connu une véritable promotion sociale, comme leurs homologues masculins, mais selon des modalités bien différentes. Elles sont issues majoritairement de petites familles de 1-2-3 enfants (10). Elles ont un niveau de diplôme comparable à celui des professions intermédiaires stables (dix ont le brevets ou plus), mais rarement une formation professionnelle (3). Avec des origines plus modestes, il s'agit d'un type complémentaire au précédent. La promotion de femmes qui s'investissent dans leur profession est alors favorisée par la pénurie de femmes qualifiées liée à la tendance à l'inactivité des femmes originaires des classes supérieures.

Cet investissement professionnel est illustré par le fait que leur carrière est plus souvent continue que la moyenne des femmes (9), et qu'elles ont souvent eu recours à la formation permanente (6). Leur promotion s'effectue vers 25-45 ans, donc à des âges beaucoup plus dispersés que dans le cas des hommes, mais là encore sur un nombre de profession assez restreint : elles deviennent secrétaires de direction, représentantes, comptables, ou gérantes.

Elles sont souvent divorcées (3) ou célibataires (3). Le conjoint, quand il existe, est plutôt commerçant, cadre moyen, ou ouvrier qualifié, conformément à leurs origines plus modestes que les professions intermédiaires stables. Là encore, l'effacement professionnel ou physique de l'époux est sans doute un facteur déterminant de ce profil de carrière.

### **2.3. Les employées qualifiées stables (20)**

Elles sont majoritairement filles de petits indépendants (7) ou d'employés (8), souvent issues de petites familles (13) parisiennes (12). Ceci renforce l'observation faite sur le type précédent, à savoir que le petit nombre de frères et sœurs est bien un facteur favorable à l'acquisition d'une qualification. Ces femmes ont un niveau de diplôme aussi élevé (treize ont le brevet et plus) que les professions intermédiaires, et souvent une formation professionnelle (14). Par rapport aux hommes employés qualifiés stables, on peut dire qu'elles compensent leur handicap de sexe par un avantage de diplôme.

Plutôt employées de bureau (17), elles ont souvent recours à la formation permanente (10), mais leur carrière n'est continue que pour une minorité (8), ce qui constitue une des seules différences avec les professions intermédiaires promues. Cela montre l'importance des interruptions de carrière, presque toujours motivées par des raisons familiales, comme barrières à la promotion des employées. Celles qui n'interrompent pas leur carrière sont le plus souvent des célibataires (6), ce qui est logique puisqu'elles n'ont pas d'enfant. Les carrières continues liées au célibat ne suffisent donc pas à assurer la promotion professionnelle.

Dans le cas des femmes mariées, les conjoints sont plutôt cadres moyens, commerçants, ou ouvriers qualifiés, ce qui témoigne d'une forte homogamie sociale.

#### **2.4. Les ouvrières qualifiées stables (7)**

D'origine populaire, elles ont une formation professionnelle, le plus souvent un diplôme (5), et ont passé toute leur vie active comme ouvrière, le plus souvent dans la confection. C'est le petit groupe de rescapées de la forte sélection de la main d'œuvre dans ces métiers, sélection qui résulte du trop grand nombre de femmes formées dans une branche en déclin. Elles se sont toutes mariées, plutôt à des ouvriers, et leur carrière est le plus souvent discontinuée. Cela suggère qu'une vie familiale stable, centrée sur les enfants, protège contre la déqualification si fréquente chez ces ouvrières de la confection. En effet, leur activité faiblement et irrégulièrement rétribuée ne peut fournir qu'un salaire d'appoint.

#### **2.5. Les petits indépendants stables (ou devenues salariées qualifiées) (8)**

D'origines sociales diverses, provinciales (6) et diplômées (7), elles sont devenues commerçantes ou artisanes avant 30 ans. La précarité de leur position se traduit par le fait que la moitié d'entre elles sont devenues salariées en fin de carrière, après une carrière continue (5) ou avec une petite interruption en début de vie active (3). Ce type correspond en gros aux hommes petits indépendants stables, également peu représentés dans l'échantillon. D'ailleurs, la plupart de ces commerçantes ont épousé un commerçant, les autres étant divorcées (2) ou veuves (3).

#### **2.6. Les salariées peu qualifiées devenues salariées qualifiées par promotion ou mises à leur compte (18)**

Ce type est très significatif, puisqu'il représente 34% des salariées qualifiées ou petits indépendants en fin de carrière, soit une proportion analogue à celle des hommes, où elle est de 32%. Ainsi, pour ce niveau de qualification, on observe environ un tiers de promus chez les femmes comme chez les hommes. Cette constatation prend plus de relief quand on observe que ces femmes sont surtout filles de petits indépendants (8) ou d'ouvriers (8), majoritairement provinciales (10, dont sept sont d'origine rurale), peu diplômées (9 sans diplôme) et peu formées (7 dont cinq ont une formation sur le tas). Du point de vue de leurs origines et de leur formation, elles ne se distinguent pas des salariées peu qualifiées stables. Leur promotion renvoie donc à d'autres facteurs, que les variables statistiques classiques ne détectent pas.

Cette promotion peut prendre diverses formes. La majorité d'entre elles bénéficient d'une petite promotion en cours de carrière (11) à 35-45 ans, et deviennent employées qualifiées (6) ou ouvrières qualifiées (5). Les autres se mettent à leur compte à 40-45 ans, comme gérantes ou commerçantes (7). Elles ont souvent une carrière discontinue (11), avec le plus souvent une petite interruption en milieu de vie active. Elles sont fréquemment veuves (6), ce qui s'explique par le fait que leurs conjoints étaient plutôt ouvriers ou employés peu qualifiés, avec une espérance de vie plus faible.

### **2.7. Les salariées qualifiées, commerçantes, ou artisanes, devenues salariées peu qualifiées (12)**

Filles de petits indépendants (4) ou d'ouvriers (5), souvent d'origine rurale (7), elles sont issues de petites familles (10). Elles ont un faible niveau de diplôme, généralement le Certificat d'Etudes Primaires (8), et ont généralement débuté comme ouvrières qualifiées (8), le plus souvent dans la confection. Malgré une carrière fréquemment continue (8), elles ont connu un déclassement professionnel, devenant femmes de ménage (6) ou employées de bureau peu qualifiées (4). Ces femmes sont les victimes de la chute des effectifs de la confection, déjà largement entamées quand elles arrivent sur le marché du travail, et qui s'est accentuées par la suite. Le fait que leur sortie de ce secteur en déclin s'accompagne d'une déqualification est lié à un faible niveau d'instruction et un environnement familial défavorable. En effet, elles sont souvent divorcées (4) ou veuves (6), et leurs conjoints étaient plutôt ouvriers. Ces difficultés familiales s'accompagnent donc fréquemment d'un déclassement professionnel.

### **2.8. Les salariées peu qualifiées stables (110)**

Elles sont filles de petits indépendants (36%) ou d'ouvriers (43%), souvent originaires de province (50%). Elles n'ont en général pas de diplôme (61%) et quand elles ont une formation professionnelle (38%), elle est le plus souvent obtenue sur le tas (29%). Leur vie active, le plus souvent continue (59%), est une succession d'emplois déqualifiés, plutôt ouvriers au début, plutôt employés à la fin. A la veille de la retraite, elles sont 65% d'employées, massivement du petit personnel de service. Cela est symptomatique de l'évolution du salariat selon l'âge aux faibles niveaux de qualification, car les professions ouvrières sont les plus dures et les moins compatibles avec la nécessité de s'occuper des

enfants.

Leur situation familiale est assez perturbée : elles sont souvent divorcées (18%) ou veuves (29%). Leur conjoint est plutôt ouvrier (60%) ou employé non qualifié (22%).

Ce dernier groupe est de loin le plus important, bien que très homogène. Il montre bien le blocage de la situation professionnelle des femmes dans les catégories populaires, quel que soit le niveau de qualification du mari. Parmi les femmes ayant débuté dans ces emplois peu qualifiés, seule une petite minorité (13%) connaissent une promotion (cf. type 6). En dehors d'une faible proportion issue des classes moyennes (de l'ordre de 7-8%), ces femmes reproduisent la situation de leur mère, alors que cette relégation à vie dans des tâches déqualifiées ne touche qu'une minorité d'hommes.

### **3. Une comparaison des carrières des hommes et des femmes**

Les types de carrières qui viennent d'être présentés ne sont pas les mêmes pour les deux sexes. Il n'était pas possible de faire une typologie commune pour deux raisons. En premier lieu, les catégories très agrégées qui sont à la base de la classification n'ont pas le même contenu sociologique. Par exemple, les employés qualifiés ne correspondent pas aux mêmes métiers ni aux mêmes positions sociales selon qu'ils sont hommes ou femmes. En second lieu, une grande partie de la typologie commune aurait résulté directement de la gestion différente des carrières selon le sexe, ce qui aurait brouillé l'information qui nous intéresse le plus, c'est à dire la relation entre les profils de carrière et les différentes variables qui leur sont liées.

#### **3.1. Une présentation synthétique des profils de carrière selon le sexe**

Cependant, il est possible de faire une comparaison entre les sexes à partir de ces types de carrière. Il suffit de rapprocher les profils qui se ressemblent, tout en gardant à l'esprit leur contenu sociologique parfois très différent pour une même appellation. Le tableau 9.3 synthétise un tel rapprochement.

Le phénomène de construction d'une destinée individuelle se passe très différemment selon le sexe, dans la logique d'un schéma bien connu qui associe le travail domestique et la charge des enfants pour les femmes. Les situations de domination sexuelle se traduisent à la fois par une mobilité professionnelle des femmes très défavorable comparée à celle des hommes de même origine sociale, et par une orientation de l'investissement personnel des femmes vers la famille. L'analyse conjointe des carrières masculines et féminines permet de mettre en évidence comment les rapports de sexe interviennent dans la structuration du système de déterminations qui rend compte des trajectoires sociales.

Ainsi, ce qui est une difficulté technique dans l'approche traditionnelle de la mobilité sociale, à savoir l'impossibilité de caractériser la position sociale des

femmes par leur profession, est ici la conséquence d'un fait social, à savoir que la domination des hommes sur les femmes s'opère aussi par le processus de mobilité en cours de carrière.

**Tableau 9.3**  
**Comparaison des types de carrière selon le sexe**

	HOMMES	FEMMES
Professions intermédiaires stables	Origines diverses Brevet, diplômes techniques Formation sur le tas 50% de formation permanente 50% d'épouses actives	Origines : cadres, Paris Brevet 50% de formation profess.  Carrières interrompues (enfants)
Salariés promus professions intermédiaires	Origines : petits indépendants classes populaires  Diplômes variés, form. profess. Promotion vers 35-45 ans 50% de formation permanente Parcours chaotique, métiers variés Epouse active	Origines : petits indépendants classes populaires petites familles  Brevet, pas de formation profess. Promotion vers 25-45 ans 50% de formation permanente Petit nombre de professions 50% de célibataires ou divorcées Peu d'enfants
Employés qualifiés stables	Origines : petits indépendants classes populaires  Diplômes variés, Formation sur le tas  Deux-tiers d'épouses actives	Origines : petits indépendants employé(e)s  Brevet et/ou formation profess. Carrière interrompue 50% de formation permanente Un-tiers de célibataires
Ouvriers qualifiés stables	Origines : petits indép. (artisans) ouvriers de métier Paris  50% sans diplôme Deux-tiers en apprentissage Epouses actives peu qualifiées	Origines : classes populaires (ouvriers de métier)  Métiers de la confection Carrière interrompue Epoux ouvriers
Salariés qualifiés déclassés	Origines : classes populaires  Deux-tiers sans diplôme Formation sur le tas Carrière interrompue	Origines : petits indépendants ouvriers de métier rural  Deux-tiers sans diplôme Un-tiers de formation sur le tas Divorcées-veuves d'un ouvrier

Salariés peu qualifiés stables	Origine :	petits indépendants ouvriers province, étranger Deux-tiers sans diplôme Formation sur le tas 50% de carrière interrompue Deux-tiers d'ouvriers	Origines :	petits indépendants ouvriers province Deux-tiers sans diplôme Formation sur le tas Deux-tiers d'employées 50% divorcées ou veuves d'un ouvrier
Salariés peu qualifiés	Origines :	petits indépendants employé(e)s Deux-tiers sans diplôme Formation sur le tas Promotion vers 35-45 ans 50% de carrières interrompues	Origines :	petits indépendants ouvriers 50% sans diplôme 1/3 de formation sur le tas Promotion vers 35-45 ans Carrière interrompue

### 3.2. L'effet du diplôme sur la carrière

Une première lecture du tableau 9.3 consiste à comparer directement l'effet du diplôme sur les carrières pour chacun des deux sexes. Pour presque tous les types de carrière, les femmes sont plus diplômées, exceptées les salariées peu qualifiées stables. On peut donc dire que l'accès des femmes à des emplois qualifiés requiert plus souvent un diplôme, et pour les professions non-manuelles, des niveaux de diplômes plus élevés.

Cette première observation peut s'interpréter comme un moindre rendement du diplôme chez les femmes, si l'on remarque par exemple que le niveau brevet ne leur permet pas l'accès aux positions de cadres, contrairement aux hommes. C'est l'interprétation choisie par exemple par Roger Girod (1977). C'est également dans ce cadre d'interprétation que se situe François de Singly (1982) quand il remarque que ce moindre rendement scolaire du diplôme n'est vrai que pour les femmes mariées comparées aux hommes mariés. Une telle interprétation permet de mettre en lumière l'effet spécifique du mariage. Elle ne rend pas compte du fait que la dispersion des diplômes pour un même type de carrière est beaucoup plus grande chez les hommes.

En fait, on peut aussi interpréter les résultats en faisant l'hypothèse que les hommes bénéficient d'une plus grande tolérance dans l'accès à certaines positions malgré l'absence de diplômes requis. Pour les cadres, il s'agit de

l'interprétation réciproque de la précédente, les hommes titulaires du brevet accédant beaucoup plus facilement aux positions les plus élevées, alors que cet accès est quasiment impossible pour les femmes de même niveau. Pour les professions intermédiaires, là où les femmes ont presque toutes au moins le niveau brevet, les hommes ont souvent des diplômes plus faibles, et ils compensent ce faible niveau d'éducation par la formation permanente. Enfin, pour les ouvriers qualifiés, positions dans lesquelles presque toutes les femmes ont les titres requis, la moitié des hommes n'ont pas de diplôme, et compensent ce manque par une formation sur le tas.

On peut donc dire que l'insuffisant nombre de diplômés face aux besoins de l'appareil économique nécessite un ajustement par la survalorisation de certaines formations initiales, et que cet ajustement profite essentiellement aux hommes. Il y aurait en effet peu d'intérêt pour les employeurs à survaloriser les formations des femmes, puisque ces dernières sont supposées s'investir moins dans leur travail dès qu'elles ont des enfants. Cette interprétation est d'ailleurs conforme avec les résultats mis en évidence par François de Singly (1982).

### **3.3. Les facteurs de la mobilité en cours de carrière**

Une deuxième lecture consiste à analyser les types en terme de mobilité en cours de carrière, puis à comparer les deux sexes de ce point de vue. Ainsi, la comparaison du type "salariés promus professions intermédiaires" avec les types correspondant aux salariés qualifiés sables (donc non-promus) permet de saisir les spécificités de la trajectoire sociale des promus aux positions de professions intermédiaires.

Pour les hommes, la promotion est associée à :

- Une meilleure formation de base, surtout en milieu ouvrier.
- Un recours à la formation permanente. Cette dernière est à peu près inexistante dans les trajectoires stables.
- Une activité plus fréquente de l'épouse chez les employés, et une épouse active plus qualifiée chez les ouvriers. Cela peut s'interpréter comme une adaptation de la stratégie de promotion des hommes à la situation professionnelle de leur femme.
- Un parcours professionnel plus chaotique et une grande diversité des filières. Cela tendrait à montrer qu'une certaine mobilité de l'emploi multiplie les opportunités de promotion.

Pour les femmes, la promotion est associée à :

- Une plus petite fratrie, donc à la fréquence moindre d'un frère. L'absence d'un garçon peut en effet amener un soutien plus important de la part des parents, qui se traduit par la promotion de leur fille en cours de carrière.
- Une carrière continue, à l'image des carrières masculines. De fait, il semble bien que seule la continuité de la carrière permet aux femmes de bénéficier sous forme de promotions d'un investissement plus élevé dans le travail.
- Une situation de famille plus souvent caractérisée par le célibat, le divorce, et une faible fécondité. Cela permet justement un plus grand investissement dans le travail, car un petit nombre d'enfant favorise la continuité des carrières.

Ainsi, les facteurs de promotion ne sont pas du tout les mêmes selon le sexe. Les facteurs liés à l'emploi et à la formation sont plus manifestes chez les hommes, et les facteurs familiaux ont beaucoup plus d'importance chez les femmes. Le fait que la promotion des hommes s'accompagne souvent d'un mariage à une femme active qualifiée permet de supposer que ces femmes sont justement les salariées qualifiées non promues, en opposition avec les célibataires ou divorcées. On rejoint à nouveau les résultats de François de Singly (1982), pour qui le mariage profite à la carrière de l'homme au détriment de celle de l'épouse, et donc au profit des femmes qui rejettent le mariage, que ce soit par le célibat ou le divorce.

De la même manière, la comparaison des salariés peu qualifiés promus avec les salariés qualifiés stables devrait permettre de caractériser les trajectoires des promus aux positions d'ouvriers ou d'employés qualifiés. Cependant, vu la grande difficulté qu'il y a à saisir la qualification exacte des employés et des ouvriers, cette caractérisation est très fragile, ce qui contraste avec la netteté des résultats livrés par l'étude de la promotion vers les professions intermédiaires. Ainsi, la promotion à de faibles niveaux de qualification est faiblement liée aux variables observées.

Pour les hommes, la promotion est alors associée à des parents plus souvent employés qu'ouvriers. Le milieu col-blanc est sans doute plus propice à une stratégie de promotion, et ceci malgré l'absence de diplôme. Par ailleurs, l'origine étrangère associée à l'absence de diplôme semble constituer un cumul de handicap qui aboutit à un blocage irrémédiable à la promotion. Pour les femmes, la promotion est simplement associée à une plus grande stabilité familiale, et l'interruption de carrière liée aux enfants n'empêche pas une

promotion tardive, après 40 ans.

Globalement, la comparaison des carrières selon le sexe permet de retrouver les conclusions des sociologues de la mobilité, en les validant sur le plan longitudinal. Plus fondamentalement, le raisonnement en terme de carrière permet un plus grand réalisme de l'interprétation. Il permet de postuler un modèle économique de la carrière qui prend en compte les contraintes du marché du travail, ainsi que les effets de l'investissement du salarié dans son travail et dans la formation permanente. Un tel modèle suffit à rendre compte des corrélations observées entre les caractéristiques familiales et professionnelles des hommes et des femmes.

## **Chapitre X**

### **L'étude des biographies des retraités parisiens**

Dans l'étude des apports de l'analyse biographique de la mobilité<sup>224</sup>, après avoir souligné les insuffisances de la "méthode biographique", j'ai évoqué l'intérêt d'utiliser la méthode des biographies dans une analyse de la mobilité sociale. L'occasion en est fournie ici par la constitution d'un corpus de récits de vie tirés de l'échantillon de retraités parisiens analysé dans les chapitres précédents. Le fait que l'analyse biographique et l'analyse statistique soient effectuées sur un même matériel offre de surcroît l'occasion de comparer ces différentes méthodes, de les mettre en concurrence dans leur capacité à rendre compte des processus de mobilité. On verra qu'en l'occurrence, les deux types d'analyse sont complémentaires, car la richesse des données biographiques demande toujours à s'appuyer sur une objectivation statistique des phénomènes. Par exemple, le cadre quantitatif tracé par la typologie statistique des carrières facilite fréquemment l'interprétation des données biographiques. Dans ce chapitre, on commence par présenter le corpus de données et la méthode utilisée pour procéder à leur exploitation, en réservant une place particulière aux formes du discours. On rappelle ensuite le cadre théorique utilisé, qui a d'ailleurs plus servi de guide d'interprétation que de cadre de référence formel.

---

<sup>224</sup> Cf. chapitre VI.

## 1. Le corpus des biographies détaillées

A l'enquête statistique de 1974-1975 s'ajoute le recueil d'une cinquantaine de récits de vie, biographies enregistrées au magnétophone, d'abord recueillies auprès de neuf femmes de milieux populaires par Catherine Rhein, puis par l'équipe de Géographie Sociale et Gériologie, dans le cadre de l'étude des parisiens venus de la province (21 entretiens), enfin auprès de parisiens de souche à mon initiative (19 entretiens). Parmi les enquêtés, il y a autant d'hommes que de femmes, appartenant à des milieux sociaux variés. Ces récits de vie constituent un matériel beaucoup plus difficile à utiliser que l'enquête statistique, et, si l'on excepte ceux de C. Rhein<sup>225</sup>, c'est sans doute pour cela qu'ils ont été beaucoup moins exploités.

Ces récits de vie ont été recueillis au cours d'entretiens qu'on peut qualifier de semi-directifs, puisque les enquêteurs disposaient d'un guide d'enquête. Ce dernier comportait six parties : l'enfance et l'éducation, la vie professionnelle, le logement, la famille, les loisirs dans l'entre-deux-guerres, et une conclusion sur le thème Paris-Province. Ces différents domaines étaient abordés dans le désordre, l'entretien prenant plutôt le ton de la conversation que celui du questionnement. Le guide était donc utilisé comme un aide-mémoire, car une des préoccupations principales était de disposer de récits de vie comparables. Malgré cette préoccupation, du fait des motivations différentes des chercheurs qui conduisaient ces entretiens et usaient de guides d'enquête différents, ainsi de leur durée variable, le corpus d'entretien apparaît assez hétérogène. Il constitue cependant un témoignage irremplaçable pour comprendre la logique qui sous-tend les trajectoires des parisiens. Pour des raisons pratiques, nous utiliserons essentiellement les entretiens recueillis auprès des parisiens de souche, en 1984-85, dont la liste est donnée dans le tableau 10.1.

---

<sup>225</sup> Cf. les résultats dans le rapport de Catherine Rhein (1980).

**Tableau 10.1**

**Liste des biographies**

Pseudo- onyme	date entretien	date de naiss.	sexe	origines sociales	trajectoire professionnelle
Giron	1985	1907	H	grands-parents concierges fils unique, Paris	Bac + apprenti 1925-28 Citroën 1929-72 (OP tôlier, chronométréur en 44, cadre à partir de 53)
Debelli	1984	1907	H	ouvr métallurgiste confect à domicile 3 enfants, Paris	BEPS, employé banque 1924-39 et 1945-65 fondé de pouvoir 1965-72
Leruer	1984	1907	H	ouvr chauffagiste mère inactive 2 enfants St-Denis	CEP, ouvr ajusteur 1920-23 employé bureau 1923-28 dessinateur indust. 1930-71 (cadre à partir de 1960)
Vandame	1984	1912	H	garde-républicain couturière à domicile 2 enfants, Paris	BEPS, employé de bureau assurances, 40-43 & 44-47 employé->chef de section (Sécurité Sociale) 1947-72
Néloire	1983	1907	H	commerçants en vêtements 6 enfants, rural	sans dipl., O.P. mécanicien -> technicien 1919-45 Chef d'atelier->ingénieur 1945-72
Corbar	1984	1911	F	quincaillier mère inactive	Brevet, secrétaire 1928-36 employée->chef de centre Sécurité sociale 1938-71 (cadre à partir de 1943)

Herpé	1984	1907	H	marchand couleurs mère inactive 4 enfants, Paris	Brevet, dessin industriel 1923-26 aide-chimiste 1928-29 VRP entretien 29-39, 45-72
Guillaumin	1984	1909	F	coiffeur († 1915) mère manœuvre 2 enf., Chaville	CEP, vendeuse 1923-34 employée bureau 1944-72 (Labo pharmaceutique)
Bénard	1984	1912	H	cadre moy SNCF mère inactive 3 enfants, Paris	CEP, O.P. ouilleur 1927-39, 1941-47 ouvr entretien->chef d'atelier 1947-72 (Sécurité Sociale)
Mallon	1985	1907	F	employé commerce mère inactive fille unique Enghien	Brevet +école commerciale secrétaire 25-27,30-32,38-40 secrétaire->secr. générale (commerce tissus) 1940-72
Lebègue	1983	1911	H	artisan coiffeur femme de ménage fils unique, Calais	CEP, garçon coiffeur 24-36 conducteur de métro 37-61 manutentionnaire 1961-71
Malaud	1984	1909	F	manœuvre mère inactive 6 enfants, rural	CEP, O.S. 1922-71 (teinturerie, mécanique, outillage)
Réaut	1984	1907	F	pas de père couturière fille unique, Paris	CEP, vendeuse 1920-36 (Bon Marché 1928-36) caissière 1937-42 vendeuse 1942-45 & 48-71
Vaillat	1985	1906	H	manœuvre femme de ménage 2 enfants, Paris	Brevet, O.P. 1921-39 chef d'atelier 1945-50 artisan 1950-69 ouvrier 1965-76

Duchamp	1984	1907	H	pas de père mère domestique fils unique, Paris	CEP, grouillot 1920-24 vendeur Samaritaine 24-39 com. parapluies 1947-74
Tarret	1984	1907	F	bougnats 3 enfants, Paris	domestique agricole 19-27 serveuse 1927-40, 45-52 marchande 4 saisons 52-74

L'ensemble du corpus a été dactylographié et chaque biographie a fait l'objet d'un résumé-analyse, lequel constitue à la fois un mini-récit de vie et une analyse succincte de la trajectoire sociale de l'enquêté. Ces résumés ont servi ici de points de repère dans l'étude détaillée de chaque biographie. Chaque biographie est repérée par un pseudonyme, pour faciliter la lecture.

Le matériel utilisé se présente donc comme une série de biographie, où le point de vue de l'individu est privilégié, dans une perspective longitudinale, ce qui pose le problème d'un passage à une analyse transversale, qui permette de prendre en compte l'ensemble du corpus pour une série de thèmes en rapport avec les processus de mobilité sociale.

## 2. La méthode d'analyse

Les entretiens posent toujours un problème méthodologique au sociologue. En effet, les méthodes traditionnelles de l'analyse de contenu laissent une grande place à la subjectivité de celui qui procède à l'analyse, en particulier dans le choix des catégories mises en œuvre.

A ce titre, l'examen des manuels qui répertorient ces méthodes est très instructif<sup>226</sup>. Ils proposent tous de classer les unités de base du texte (mots, phrases, paragraphes) selon un système taxinomique relativement flou, ayant le plus souvent un fondement psychosociologique, parfois un fondement linguistique, puis de compter les fréquences d'apparition des thèmes (ou des mots), voire de calculer des corrélations sur les fréquences croisées. Il s'agit donc bien de ramener le problème méthodologique à celui d'une analyse quantitative classique, en passant par l'intermédiaire d'un codage périlleux. L'opération peut atteindre un haut degré de complexité, en utilisant par exemple l'analyse factorielle des correspondances pour analyser les fréquences.

Il semble bien que le choix des catégories d'analyse ait une grande influence sur les résultats de l'exploitation statistique. Or, ce choix est fréquemment biaisé par les prénotions de celui qui fixe la taxinomie, et la subjectivité de celui qui code le texte selon ce système de catégorie. Il est facile de montrer par exemple que les résultats varient sensiblement selon le codeur. Une analyse quantitative de ce type se contente donc de l'apparence formelle de rigueur, sans obéir aux exigences scientifiques de reproductibilité des résultats. Tant que le choix des catégories sera essentiellement fonction du non-dit et du flou artistique, il n'est pas très raisonnable de leur donner le statut de variables mesurables.

Devant les problèmes que pose donc ce type d'analyse, on a choisi ici de se contenter de réordonner les textes dans l'ordre chronologique, sans se livrer à une analyse thématique douteuse qui ne semble pas répondre à un minimum de

---

<sup>226</sup> Cf. par exemple les ouvrages de Laurence Bardin (1977) ou d'Alain Blanchet (1985).

rigueur méthodologique. La méthode retenue est suffisamment simple pour que deux chercheurs différents arrivent à peu près au même résultat. Elle aboutit à l'analyse d'une série d'histoires de vie, qui peuvent être prises telles quelles, comme des illustrations de l'analyse statistique, mais qui peuvent aussi être interprétées en fonction d'hypothèses sur la logique des trajectoires individuelles. C'est bien dans le travail d'interprétation qui suit cette mise en ordre du texte que se situe la différence entre deux chercheurs, dans la mesure où cette interprétation dépend fortement du cadre théorique retenu.

En procédant ainsi, nous rejoignons la démarche préconisée par Guy Michelat (1975), qui estime que l'intérêt principal du recours aux entretiens est justement la liberté laissée à l'enquêté. C'est cette liberté qui permet la production d'informations symptomatiques, l'émergence d'un contenu socio-affectif profond, et l'explicitation de modèles culturels sous-jacents. Bien entendu, les modèles culturels apparaissent sous des formes concrètes et particulières, propres au vécu individuel. Aussi est-il important de bien contrôler la composition de l'échantillon, de manière à étudier un ensemble de trajectoires contrastées. Michelat insiste également sur le travail de lecture des textes, qui doit relever tous les détails significatifs, et les intégrer dans un schéma le plus simple possible. Pour lui, il est fécond d'alterner les lectures verticales, selon la logique propre à chaque entretien, et les lectures horizontales, permettant les relations entre les entretiens, selon une méthode analogue à celle utilisée par Claude Lévi-Strauss dans son analyse des mythes.

Le matériel biographique est ainsi utilisé dans une optique longitudinale que l'on peut rapprocher de l'analyse statistique des carrières<sup>227</sup>. Mais l'analyse des carrières par typologies propose essentiellement une représentation de la mobilité professionnelle complémentaire de celle de la table de mobilité. Elle ne permet qu'une analyse partielle du processus qui nous intéresse ici.

Par ailleurs, une analyse linguistique de la mobilité avait été entamée, analyse qui tentait de repérer dans la forme de l'entretien les ruptures, les non-dits, les lapsus, selon la méthode proposée par Marie-Christine d'Unrug (1974). Cela enrichissait considérablement l'analyse individuelle de la mobilité, dans une perspective psychosociale. Mais cela supposait de centrer l'analyse sur les individus, ce qui n'était pas l'intérêt principal. Les résultats de cette analyse ont surtout permis quelques inférences psychosociologiques dans la présentation des biographies individuelles.

---

<sup>227</sup> Cf. chapitre IX.



### 3. Les formes du discours biographique

Au-delà des caractéristiques linguistiques des récits de vie, on a tenté de repérer les différentes formes que prenaient les discours, à la manière des anthropologues qui analysent les mythes<sup>228</sup>. Ces formes influencent de manière déterminante le contenu du discours, et donc l'interprétation que l'on peut en faire. Il est important de les classer selon leur plus ou moins grande dépendance de l'enquêteur, dans la mesure où les formes de discours les plus autonomes par rapport à la situation d'entretien constituent sans doute les matériaux les plus riches en contenu sociologique. Ce sont aussi les parties des entretiens les plus susceptibles de subir des erreurs d'interprétation, dans la mesure où les différences sociolinguistiques entre le locuteur qui discourt et le chercheur qui interprète sont difficiles à maîtriser<sup>229</sup>. On peut distinguer les formes de discours suivantes :

- Les questions-réponses : c'est la forme la plus dépendante du discours, très proche de ce qui est obtenu dans une enquête par questionnaire directif. L'enquêté répond à une batterie de questions, le plus souvent par des phrases courtes, tous les développements étant obtenus par des relances incessantes de la part de l'enquêteur, ce qui donne par exemple :

*"Q : Vous parlez de 36. Comment ça s'est passé en 36 dans votre entreprise ?*

*Mme : On a fait comme tout le monde. Des grèves. Ca s'est arrangé, on a eu des vacances.*

---

<sup>228</sup> L'initiateur de la méthode est Vladimir Propp (1928).

<sup>229</sup> Pour réduire ces risques de mauvaise interprétation, il faudrait opérer un test qui consisterait à présenter à l'enquêté l'interprétation qui a été faite de son propre discours. Cette espèce de retour à l'enquêté devrait servir à éviter les erreurs les plus grossières, et ne s'identifie pas à une participation de l'enquêté à l'analyse. Cette procédure n'a pas été possible dans le cadre de cette recherche pour des raisons techniques, en grande partie parce qu'elle n'avait pas été prévue à l'avance.

*Q : Vous avez fait la grève ?*

*Mme : Ben oui parce que forcément l'usine était arrêtée.*

*Q : Il y avait des syndicats dans l'entreprise ?*

*Mme : Ah oui !*

*Q : Vous étiez syndiquée ?*

*Mme : Ben oui, comme tout le monde.*

*Q : Tout le monde était syndiqué ?*

*Mme : Tout le monde, ah oui."*

L'information qui en résulte est assez pauvre, généralement factuelle, et facile à interpréter si l'enquêteur effectue les relances pertinentes. Cette forme est fréquente en début d'entretien, qui est souvent une phase d'observation de l'enquêteur par l'enquêté. Elle cède la place à des formes plus autonomes dès que l'enquêté est mis en confiance ou qu'il prête moins d'importance à la situation d'enquête.

- Le souvenir : cette forme est un peu moins dépendante, dans la mesure où la question posée déclenche un petit développement sur un sujet particulier. Elle se présente le plus souvent comme une série d'images impressionniste (c'est en général le cas du souvenir d'enfance), une anecdote courte ou une information ponctuelle, qui va au-delà de la simple réponse à la question :

*"Q. : Et comment vous avez trouvé cette place ?*

*M. : Par le frère d'un ami de mes parents. Lui il était contremaître chez Erikson. Il m'a pris avec lui comme apprenti. C'était donc par relation que ce monsieur est devenu mon contremaître. Il m'a gueulé dans les oreilles pendant pas mal de temps. C'était un très brave homme mais un braillard. Il est devenu professeur de dessin et mon fils l'a eu comme professeur de dessin à Cormeilles quand il était au cours complémentaire de Cormeilles. Et Monsieur R., j'ai eu ton père et le fils maintenant je te dresserai. Mon garçon lui a dit, vous n'avez pas dressé*

*mon père. Il était charmant."*

C'est la forme la plus fréquente de discours dans un entretien biographique, dans la mesure où la distance entre enquêté et enquêteur est trop grande pour permettre des formes plus autonomes. Son importance diminue en fin d'entretien et surtout lorsque l'on retourne interroger l'enquêté une nouvelle fois.

- Les répliques alternées : c'est la même forme de discours, produite par deux personnes, quand on interroge un couple par exemple. Il leur arrive alors souvent de répondre à deux, chacun relayant l'autre, pour évoquer un souvenir commun :

*"Q. : Vous êtes arrivé à Paris en 36, c'était le Front Populaire, quel effet ça vous a fait d'arriver à ce moment-là ?*

*Mme : Ca faisait drôle.*

*M. : C'était pas bien brillant.*

*Mme : On n'aimait pas bien ça.*

*M. : On n'aimait pas la bagarre.*

*Mme : Ca nous faisait plutôt peur.*

*M. : Ca m'énervait.*

*Mme : On n'aimait pas ça du tout.*

*M. : Politiquement, moi..."*

- L'exposé technique : dans cette forme de discours, l'enquêté se fait informateur (au sens de l'ethnologie) ou expert. Il développe une argumentation sur un sujet qui lui tient à cœur, le plus souvent sur son métier, utilisant un langage beaucoup plus riche que dans les autres passages de l'entretien.

*"Je demandais à l'embauche de m'embaucher des ouvriers. C'est à moi de réfléchir pour faire ces opérations, pour faire ça il me faut un bonhomme comme ça, comme ça ou comme ça, plus ou moins intelligent, plus ou moins bien. Parce que, pour moi, tout le monde a le*

*droit de travailler. On était même obligé de recruter du personnel en Bretagne ; C'était des gens qui n'avaient jamais tenu un marteau. Je les ai employés. Alors j'avais tant de personnes. Quand ils étaient embauchés, je les amenais dans mon bureau. Je leur expliquais ce qu'on allait leur demander. Après je les mettais dans les mains du chef d'atelier. Le chef d'atelier avait du personnel de maîtrise, chef d'équipe, tout. Ce qu'on appelait des entraîneurs qui mettaient l'ouvrier au courant. Alors quand quelquefois, vous savez, la période d'essai était de trois semaines à l'époque, il me disait, vous savez il ne fait pas mon affaire, il n'y arrivera jamais. Je disais, essayez ailleurs. Alors tous les jours j'allais les voir. Je m'occupais d'eux. Et je leur trouvais une place. Il y a de la place pour tout le monde dans une grande usine sauf il faut dire qu'il y a quelquefois des récalcitrants. De mon côté j'avoue que j'en ai eu très peu. Parce que j'étais souvent à l'embauche et j'observais un petit peu les gens qu'on allait me donner. Je faisais attention. C'est ça le travail. Il ne s'agit pas de s'asseoir dans son bureau, il s'agit de travailler. Alors agent de secteur c'était ça."*

C'est une forme relativement autonome, car si c'est bien l'enquêteur qui déclenche le récit, comme dans le souvenir, le discours qui suit échappe à son contrôle, au point qu'il lui arrive parfois de demander des explications (sur des termes techniques, par exemple) pour mieux comprendre le récit. Ce type d'exposé est de plus en plus présent lorsque le niveau de qualification augmente, et constitue une source d'information importante dans une perspective historique. Il enrichit le cadre socio-historique d'interprétation des parties factuelles ou subjectives de l'entretien.

- La mini-biographie : les enquêtés décrivent souvent la vie d'un parent, d'un ami, de leurs enfants, en leur donnant l'aspect d'une petite histoire, le plus souvent débitée en une seule fois, ou avec de brèves relances. Ils évoquent souvent leur propre vie de cette manière en début d'entretien, à la demande de l'enquêteur :

*"Alors mon grand-père est venu à Paris, il avait 18-20 ans, parce qu'il était d'une famille... 9 ou 10 enfants, dans le Trentin, et ce pauvre vieux il était venu à Paris pour trouver du travail comme les immigrés..., un petit peu immigré, bon mon papa est né là rue d'Oberkampf, il a fondé sa famille, ce pauvre homme, quatre enfants, non ils ont eu cinq enfants, dont un décédé. Si, mon père a eu un frère qui est mort de la diphtérie. Ce grand-père italien, évidemment, il était encore plus bas que nous*

*puisqu'il était illettré pratiquement. Le pauvre vieux. Un brave homme. Mais alors lui c'était pas 11 h, c'était 15 h par jour. Un esclave. J'ai connu mon grand-père je l'ai jamais vu avec un pardessus et un chapeau, mais avec des petits gilets de satinette noire, des petits foulards. C'était un brave homme qui avait le respect du patron, voyez, l'esprit de cette époque-là qu'on ne connaît plus maintenant. On connaît pas maintenant. Et qui était estimé quand même, pauvre vieux. Comme il était gardien en même temps qu'il travaillait dans une fonderie c'est pour ça que mon père est devenu fondeur, voilà. Il était gardien et en même temps il était, on n'a pas peur de le dire, il était charretier quoi. Il conduisait les chevaux. Parce qu'à ce moment-là il n'y avait pas d'automobiles et c'était un (attelage en) flèche avec deux chevaux, donc il avait deux chevaux à s'occuper."*

De cette manière, ce dernier dispose immédiatement d'une vision globale de la vie de l'enquêté, qui lui sert de point de repère par la suite. Cette forme de discours à une valeur informative assez faible, mais renseigne utilement sur la perception propre de l'enquêté, et se rapproche du récit standardisé.

- Le récit standardisé : c'est une forme complètement autonome, qui consiste à restituer à l'enquêteur un récit déjà raconté un grand nombre de fois, mis au point par la répétition, incluant fréquemment des dialogues. Cela donne par exemple :

*"C'est mon travail qui m'a fait monter. J'ai commencé avec le vélo, ensuite la 5 CV Citroën que j'avais avant la guerre qui m'avait coûté 2300 F d'occasion et ensuite une 4 CV. Après il y eut une Dauphine, après une 204. J'ai fait que monter. Très heureux. Et j'ai surtout évité à ma femme de travailler dehors de façon à pouvoir élever notre fils. Non, il n'y a que le travail qui compte et surtout l'honnêteté."*

Une partie de ces récits recueillis en 1984-85 avaient déjà été notés lors de l'enquête de 1974-75. La proximité entre les deux versions de la même histoire à dix ans de distance est étonnante, et les mêmes expressions sont souvent employées. Ces récits standardisés retracent en général des épisodes ou des séquences décisifs de la vie de l'enquêté. Ces événements sont intégrés dans la mémoire par l'opération de standardisation. Ils renseignent sans doute plus sur les valeurs ou les représentations de l'enquêté au moment où il parle que sur les événements eux-mêmes. L'interprétation que l'on peut en faire est donc double, bien que leur valeur de témoignage doivent être relativisée.

## **4. Le cadre théorique de l'analyse**

Avant de proposer un nouveau cadre théorique, il faut rappeler les embûches qui guettent toute utilisation naïve des biographies. Les mises en garde originaires de Daniel Bertaux (1976) ont été réitérées par Pierre Bourdieu (1986), dans un cadre épistémologique qui semble plus solide. Cette analyse critique de Bourdieu s'achève sur une définition rigoureuse de la notion de trajectoire qui ouvre la voie d'un renouveau théorique de l'analyse de la mobilité sociale.

### **4.1. Les difficultés de l'analyse biographique**

La multiplication des récits de vie en sociologie pose donc un problème dans le sens où leur utilisation suppose un certain nombre de choix théoriques généralement implicites. Ce sont ces choix qu'explique Bourdieu (1986) dans un article rédigé sur le mode de la dénonciation de "l'illusion biographique". Il identifie deux présupposés théoriques essentiels :

- En premier lieu, il est fréquent de considérer que la vie constitue un tout cohérent et orienté, comme l'atteste par exemple la notion de projet orienté chez Sartre, et qu'elle est organisée comme une histoire, avec un ordre logique, une origine, et un but. Ce présupposé pousse à organiser le récit en séquences intelligibles, en étapes de développement, selon le postulat du sens de l'existence racontée. En sociologie, cette création artificielle de sens est possible parce que les deux parties, enquêté et enquêteur, ont intérêt à l'accepter.

Ce premier présupposé provient du roman classique du XIX<sup>ème</sup> siècle et de ses exigences en matière de construction de l'intrigue. Or, le roman a rompu avec cette manière de faire, avec cette illusion rhétorique du récit cohérent d'une séquence signifiante et orientée d'évènements. Par exemple, Robbe-Grillet décrit un réel discontinu, formé d'éléments juxtaposés sans raison. Il faut reconnaître que cette rupture reste marginale dans la littérature contemporaine, ce qui montre que nous sommes très attachés à la présence d'une cohérence logique de

l'histoire.

Cette première critique de Bourdieu est décisive. En effet, pour qui a l'expérience de l'entretien biographique, dès que la situation d'enquête est décrite à l'enquêté comme un recueil de récit de vie, il en résulte une production provoquée et orientée de sens biographique. Dans ce sens, le matériel biographique est autant préconstruit que le matériel qui résulte d'un questionnaire fermé et administré de manière standard. Ce n'est donc qu'un mode alternatif de collecte, dans lequel il y a construction de faits sociaux au même titre que dans n'importe quelle méthode d'enquête. Dans ce sens, la légitimation de l'analyse biographique par sa faculté à intégrer la valeur sociologique de l'expérience humaine apparaît comme une posture naïve liée à l'apparence de spontanéité et d'authenticité du récit de vie. Cela ne disqualifie pas l'entretien biographique en tant que méthode, dès lors que la biographie est bien considérée comme construite et non pas comme une réalité qui émerge de l'entretien.

- Un deuxième présupposé réside dans la proximité du récit de vie au modèle officiel de présentation de soi qu'est l'état civil, et à la philosophie de l'identité qui le sous-tend. En effet, le monde social dispose d'instances d'unification du moi comme le nom propre, qui assure la constance nominale de l'agent social par delà les fluctuations biologiques et sociales. Mais le nom propre n'assure cette identité socialement constituée qu'au prix d'une abstraction, l'état civil, qui assimile l'agent à cette sorte d'essence sociale instituée par le nom.

Si l'on prend en compte ce présupposé, on peut analyser la variation du récit de vie selon la proximité à ce modèle telle qu'elle est définie dans la situation d'enquête, par la distance entre enquêteur et enquêté, l'aptitude de l'enquêteur à manipuler la relation, et la représentation que l'enquêté se fait de la situation.

En insistant ainsi sur la proximité de la méthode biographique à la philosophie officielle de l'identité, Bourdieu ne fait que rappeler que le récit de vie institue l'individu, identifié par le nom, comme catégorie pertinente. Or, il ne l'est ni au sens biologique, car les cellules qui le composent se renouvellent sans cesse, ni au sens sociologique, car l'agent social n'est défini que comme porteur de caractéristiques sociologiques en modification permanente dans le temps. Seul le jeu de la mémoire, qui rend possible le récit, assure cette permanence et la possibilité de sa mise en scène dans une biographie. Cette remarque est particulièrement intéressante si l'on considère l'analyse de la mobilité sociale comme définie essentiellement par l'intérêt qu'elle porte à l'individu comme

catégorie légitime. Le récit de vie apparaît alors bien comme une représentation particulière de la mobilité sociale.

C'est en effet la conclusion à laquelle arrive Bourdieu, quand il propose la notion de trajectoire comme série de positions occupées par un même agent, comme concept qui permet d'intégrer l'entretien biographique dans une construction sociologique débarrassée des présupposés théoriques dénoncés ci-dessus. La notion de trajectoire répond en effet à la nécessité de prendre en compte la structure de l'espace social pour comprendre le passage à travers ces différentes positions, comme un plan de métro permet de comprendre la logique d'un parcours souterrain singulier. Elle suppose de construire les états successifs du champ dans lequel elle se déroule, ainsi que l'ensemble des relations objectives qui unissent l'agent considéré aux autres. Ce n'est qu'à cette condition que la biographie constitue une évaluation rigoureuse de la surface sociale et de la personnalité de l'agent étudié.

Telle qu'elle est définie par Bourdieu, la trajectoire suppose apparemment la mise en œuvre d'une quantité colossale d'informations nécessaires à l'analyse d'une seule biographie. Elle ne diffère donc pas essentiellement du projet de biographie totale qu'avait tenté Sartre<sup>230</sup>, projet absurde parce que sans fin. En effet, ce qui est en jeu dans l'utilisation des biographies pour l'étude de la mobilité sociale, c'est la possibilité d'en tirer quelques éléments essentiels à la compréhension de la logique des trajectoires construites. Cela suppose d'aller bien au-delà de la simple notion de trajectoire, même si celle-ci s'avère indispensable pour éviter certains errements théoriques.

#### **4.2. De l'analyse biographique à la démarche complémentariste**

L'analyse statistique longitudinale par typologie<sup>231</sup> ne permet qu'une analyse partielle du processus par lequel s'opère le passage d'une position sociale à une autre. Ce processus suppose la prise en compte des différentes institutions dans lesquelles évolue l'individu, ainsi que de ses représentations de l'espace social et de son comportement dans les moments clés de sa trajectoire.

L'étude en termes de trajectoire contraint à rompre avec l'approche classique dans laquelle on compare un point d'arrivée avec un point de départ, le passage

---

<sup>230</sup> Jean-Paul Sartre : *L'idiot de la famille*, Paris : Gallimard.

<sup>231</sup> Pour un exemple empirique, cf. le chapitre IX.

de l'un à l'autre étant expliqué par une batterie de variables. Le concept de trajectoire se réfère plutôt à un processus continu dans le temps, sans que l'on puisse privilégier un moment précis qu'on qualifierait de point de départ ou d'arrivée. L'origine sociale n'est plus un point, mais un ensemble de facteurs décisifs qui interviennent tout au long de ce processus. La destinée sociale pourrait être n'importe quel point de la trajectoire, de manière arbitraire, et n'est plus explicitée dans l'analyse.

On a vu que le problème posé par l'analyse du matériel biographique a été longuement analysé par Daniel Bertaux. Il conseille de limiter l'analyse à des segments de biographies qui correspondent au thème principal de la recherche. Cette manière d'opérer est en effet pertinente quand l'objet de la recherche est une profession, une zone géographique, une entreprise ou tout autre lieu social dans lequel les individus ne font que passer. Mais si l'objet est la mobilité elle-même, Bertaux estime qu'il faut plutôt se centrer sur les articulations entre les segments. Faut-il aller jusqu'à l'analyse de l'ensemble de la biographie, prise dans sa globalité ? Cela est fréquemment le cas dans la littérature sociologique, mais pose des problèmes difficiles. La critique faite par Pierre Bourdieu (1986) suggère que les difficultés rencontrées ne sont que le reflet de l'inanité de l'objet ainsi construit. Pour effectuer l'étude de l'ensemble des biographies, il faudrait montrer que la biographie a un sens sociologique.

Une solution qui concilie l'apport de Bertaux et les nécessités de l'étude de la mobilité peut être de conserver les trajectoires décomposées en segments. Chaque segment est alors caractérisé non par une position sociale, mais plutôt par un environnement économique et institutionnel spécifique, qui peut inclure notamment l'absence de position sociale déterminée, comme dans les situations d'instabilité de l'emploi.

Les passages des individus d'un segment à un autre sont en général des moments fortement marqués par les stratégies des différents agents en présence, parce qu'ils correspondent à une grande instabilité sociale, où des événements de faibles ampleurs sont parfois à l'origine de changements radicaux de trajectoires. Seule une connaissance détaillée des circonstances dans lesquelles s'opèrent ces passages permet de repérer l'ensemble des facteurs des changements observés. Le plus souvent, le matériel biographique, même complété par des sources extérieures, n'offre pas suffisamment d'éléments. Cela explique la grande difficulté qu'il y a à formaliser ce type de phénomène en termes de système de variables causales, puisqu'une grande partie des mécanismes mis en œuvre n'est ni mesurable, ni même décrite.

Ne sont pas décrites les multiples interactions sociales à travers lesquelles se décident les inflexions de la trajectoire sociale. Or ces interactions produisent les dispositions qui interviendront activement dans les orientations ultérieures. On décrit plutôt les institutions qui sont le cadre de ces interactions, la famille, le système scolaire, l'entreprise, et quelques exemples d'interaction tels qu'elles apparaissent dans les récits.

Ne sont pas mesurables les dispositions individuelles - traits de personnalité, habitudes de comportement, valeurs sous-jacentes à certains nombre de choix cruciaux -, dans lesquelles est cristallisée la trajectoire antérieure, et dont l'absence de prise en compte rend souvent incompréhensibles les comportements observés. Ces dispositions sont décrites qualitativement, en particulier dans l'évocation de l'origine sociale, puisque la trajectoire à l'intérieur de la famille d'origine joue un rôle déterminant dans la structuration de ces dispositions en un système cohérent, système qui est identifié dans la pratique sociale comme la personnalité ou le caractère.

L'optique biographique revient souvent à privilégier le point de vue de l'individu dans l'étude de la mobilité. On tente alors de repérer les caractéristiques sociales de l'individu qui sont responsables de sa destinée, et d'expliquer comment ces caractéristiques agissent tout au long des trajectoires. La conjugaison de facteurs sociologiques et de facteurs individuels suggère l'adoption d'une démarche complémentariste<sup>232</sup>. Une telle démarche est esquissée dans les rares analyses psychosociales de trajectoires. On considère alors qu'une explication complète de la destinée individuelle ne peut aboutir qu'en procédant à une analyse à la fois psychologique et sociologique sur les mêmes données, analyse matériellement très difficile. En pratique, les travaux véritablement longitudinaux ne s'attachent qu'à un aspect du problème, et le réduisent soit à son aspect sociologique, par exemple dans la "méthode" biographique ou dans les modèles de régression sur données temporelles, soit à son aspect psychologique, selon une démarche inspirée de la psychanalyse.

La démarche complémentariste consiste à mettre en balance les deux approches. Alors, selon que l'on part de la société ou de l'individu, deux points de vue sont possibles :

- Du point de vue de la société, le processus de mobilité peut être analysé

<sup>232</sup> Au sens de Georges Devereux (1985), notamment le chapitre V : "Deux types de modèles de personnalité modale (1961)".

comme le résultat des différentes déterminations générées principalement par le système scolaire, le marché du travail, le système de promotion interne des entreprises, et le marché matrimonial. On se livre alors à une analyse sociologique, dans laquelle l'individu empirique sera le moyen de mesurer les variables sociales susceptibles d'expliquer la mobilité observée. Il s'agira par exemple des variables culturelles et scolaires - activités culturelles et associatives, niveau scolaire, filières empruntées, diplômes -, de la situation de famille - statut matrimonial, composition du ménage, nombre d'enfants, réseau de parenté -, de la situation professionnelle - métier, qualification, branches d'activité, statut d'emploi -, de la situation financière (revenu, patrimoine, dettes), et de la situation géographique - lieux de résidence(s) et de travail, caractérisés par l'environnement urbain et l'accès aux équipements collectifs -. Bien entendu, toutes ces variables ne sont pas étudiées simultanément, parce qu'il est pratiquement impossible non seulement d'en disposer dans le même matériel empirique, mais également dans suivre l'évolution dans le temps.

Dans les travaux qui s'orientent vers la psychologie sociale, on retient également des variables qui décrivent plus directement les dispositions, telles les attitudes et aspirations - l'ambition, l'esprit de compétition, le besoin de prestige ou de confort -, le système de valeur - croyances religieuses et morales, opinions politiques -, la représentation qu'à l'individu de sa propre trajectoire sociale, et diverses aptitudes cognitives.

- du point de vue de l'individu, le cadre institutionnel et les aptitudes sont des contraintes à travers lesquelles se réalise le développement individuel. On se livre alors à une analyse psychologique de l'histoire individuelle. Les facteurs sont la personnalité de base (intro/extraversion, capacités réactionnelles, caractéristiques névrotiques) et l'équilibre relationnel et affectif qui en résulte. Les dispositions sociales évoquées ci-dessus sont alors les instruments par lesquels l'individu tente d'ajuster son environnement et ses dispositions aux exigences de sa personnalité.

Ce raisonnement peut être illustré par un exemple, celui des cadres fils d'ouvriers :

- Dans une analyse sociologique, on considère que les chances d'accès à une position de cadre pour un fils d'ouvrier dépendent de l'inégalité des chances face à l'école pour des raisons linguistiques, culturelles, géographiques, et financières ; de l'existence de filières de formation professionnelle et de carrière ouverte plus spécialement aux fils d'ouvriers ; de la tendance à l'homogamie sociale et

de l'étroitesse sociale du réseau de relation ; des attitudes liées au niveau d'éducation des parents, à leurs pratiques culturelles ou associatives, et à leur éventuel projet de mobilité.

- Dans une analyse psychologique, les interactions internes à la famille et le développement de la personnalité individuelle qui en résulte, ont parfois pour conséquence une tendance du fils à vouloir surpasser son père pour échapper à son emprise symbolique, ou à s'identifier à une personne de l'entourage qui a elle-même connu une certaine réussite sociale. L'ambition ou le sens de la compétition sociale peuvent trouver leur origine dans cette confrontation au père. Ainsi, chaque itinéraire individuel peut être rattaché à une configuration psychologique singulière.

#### **4.3. Les limites du complémentarisme : vers un modèle sociologique de l'individu**

Dans une analyse sociologique classique du phénomène, on peut négliger totalement le point de vue individuel, mais il faut prendre alors conscience que le modèle sociologique objectiviste du comportement social suppose toujours une pseudo psychologie de l'agent social, fondée le plus souvent sur ce que l'économie néoclassique appelle la rationalité du consommateur. C'est pourquoi la métaphore économique s'impose facilement, avec un degré de proximité variable à l'utilitarisme économique. C'est particulièrement le cas dans l'individualisme méthodologique ou la théorie des jeux.

Toutes ces options théoriques proposent un modèle simplifié du comportement. L'individu rationnel choisit en fonction de sa dotation en capital la stratégie à adopter pour améliorer le rendement de ce capital. Cette stratégie tient compte des coûts d'accès aux différentes filières du système scolaire et aux différentes professions, et des coûts et bénéfices du mariage. L'application de ce modèle peut être simpliste et il est vérifié en moyenne statistique. Il reste toujours un écart du modèle aux données. Cela est-il dû au manque de rationalité économique, à l'imprécision des instruments de mesure ou au manque de données pertinentes ? Les deux dernières explications sont généralement retenues par les sociologues, la conséquence logique étant alors de s'en remettre à une amélioration de l'observation empirique. La remise en cause de la rationalité économique, habituellement taxée de psychologisme, consiste à recourir à des considérations qui relèvent le plus souvent du sens commun.

Dans une version plus fine, la rationalité du comportement est vérifiée sur des études de cas. En définitive, on peut résumer le rôle de l'individu dans l'explication sociologique par une posture du genre "tout se passe comme si..." qui suppose qu'on ne se préoccupe pas de la psychologie effective de l'individu. Cette pseudo psychologie ne rend pas bien compte du comportement observé, excepté des études de cas soigneusement choisies, et dans lesquelles l'explication rationnelle est en fait une rationalisation a posteriori du comportement observé.

Les explications psychologiques du comportement font la part belle, soit aux facteurs biologiques, par exemple dans la psychologie expérimentale, soit aux structures postulées par la psychanalyse, et ne s'accordent pas avec la pseudo psychologie des sociologues. Pour chaque individu, la psychologie explique le comportement de manière fortement contingente. Elle suppose que ce comportement est déterminé simultanément par l'histoire psychologique de l'individu, ses antécédents familiaux, et la genèse de sa personnalité, et par les variations du milieu, variations prises comme données externes et arbitraires.

Ainsi, la position complémentariste qui affirme la pertinence de chacune des explications, psychologique et sociologique, chacune dans un champ autonome, introduit une symétrie qui n'existe pas dans la pratique scientifique. En fait, l'explication psychologique, centrée sur l'individu, se préoccupe peu de l'environnement social, qu'elle considère comme donné. La psychologie sociale est la seule branche de la psychologie qui pose le problème de l'intégration entre les deux disciplines, dont elle prétend faire le pont. En fait, en partant de l'individu, les psychologues sociaux construisent des modèles du fonctionnement de la société, modèles pseudo sociologiques, qui concurrencent ceux de la sociologie, et avec lesquelles ils sont parfois contradictoires. En effet, ils caricaturent ou simplifient à l'extrême les structures sociales dans leur description de l'environnement. Par exemple, la position sociale est souvent prise en compte à travers une variable qui distingue très grossièrement les catégories supérieures, ou favorisées, des catégories populaires, ou défavorisées.

Peut-on résoudre le problème sans se raccrocher à une solution du type complémentariste, qui a l'inconvénient de renvoyer dos à dos les spécialistes des deux disciplines ?

Le problème de la sociologie serait alors d'intégrer les variations liées à la singularité individuelle et l'explication sociologique. Cela suppose, en rupture avec la démarche classique, de décrire la rationalité individuelle comme

rationalisation du comportement et non comme soumission aux calculs abstraits d'une rationalité économique postulée. Cela permet aussi de proposer une explication déterministe du comportement sociologique qui soit cohérente avec le mode de vérification empirique, qui procède par moyennes statistiques. Le fait que les liens constatés par les statistiques sociologiques s'accordent avec le postulat de rationalité économique tient peut être à la rationalité des institutions et non à celle des individus. On peut également concevoir un modèle psychologique de l'individu qui lui accorde une rationalité limitée, comme tendent à le faire certains économistes. Dans ces approches, on développe une analyse déterministe tout en rejetant le modèle de l'homo œconomicus rationnel, au profit d'un modèle plus réaliste dans lequel la personnalité et les représentations se conjuguent pour aboutir à une rationalité approximative.

L'utilisation de la notion de disposition, déjà utilisée plus haut, permet de conceptualiser ce modèle sociologique de l'individu. Pour Pierre Bourdieu (1980, pp.101-102), l'habitus de classe intègre le système de dispositions individuelles en ce qu'il exprime la classe comme un système subjectif de structures intériorisées, schèmes de perception, de conception, et d'action. En amont de l'habitus de classe, il y a donc un habitus individuel, dont le principe réside dans la singularité de toute trajectoire individuelle, puisque chaque trajectoire correspond à une série unique de déterminations sociales. L'habitus structure les expériences nouvelles à chaque moment de la trajectoire, et réalise une intégration unique de ces expériences.

Ce modèle d'explication permet de rendre compte de la grande variété des trajectoires observées. Il ne fait pas appel à de nombreuses variables supplémentaires, à la manière des modèles de dépendance, et ne postule pas un hypothétique comportement rationnel, à la manière des analyses statistiques fondées sur la théorie économique. Son intérêt est plutôt de montrer que les variables qui influencent la trajectoire sociale interagissent différemment, d'une part selon l'environnement institutionnel, et d'autre part selon les dispositions individuelles.

Une telle conception du processus de mobilité permet d'articuler les très forts déterminismes sociaux à l'œuvre dans l'orientation professionnelle et familiale des trajectoires, avec l'existence de stratégies, de choix, d'attitudes diverses, qui caractérisent l'individu conçu comme acteur et qui donnent l'illusion de la liberté ou du hasard à l'égard de ces déterminismes. En effet, plus on accumule le matériel qui décrit précisément les caractéristiques du sujet et son environnement social, plus on fait apparaître ses décisions et ses plans comme

une manière d'instrumentaliser sa relation au monde, sans pour autant laisser plus de place à la liberté ou au hasard, trop souvent invoqués pour rendre compte de ce qui reste inexplicé dans les analyses statistiques de trajectoires.

#### **4.4. Application à la démarche empirique**

Dans les chapitres qui suivent, on adopte donc une perspective longitudinale qui permet de mettre en lumière l'effet récurrent de l'origine sociale tout au long de cette trajectoire. Le milieu social d'origine constitue le ou les premiers segments de la trajectoire, et il exerce une influence déterminante sur les dispositions mises en œuvre par les individus tout au long de leur période de formation et de leur carrière. C'est par le biais de ces dispositions, juxtaposées à l'influence plus directe de la famille par le soutien économique et les réseaux de relation associés, que l'origine sociale affecte d'abord les conditions de la scolarité et ses résultats en termes de niveau d'éducation et de diplômes, puis la carrière professionnelle. C'est également par la constitution de dispositions spécifiques, relevant plus de la présentation de soi et de la capacité à manipuler les interactions sociales, que l'origine sociale influence la "carrière" familiale, c'est à dire le mariage et ses suites, enfants, séparations, remariages, etc.

Bien entendu, en présentant les trajectoires une par une, les différents facteurs qui influencent les trajectoires ne sont pas prouvés, et encore moins mesurés, de manière systématique. La perspective biographique adoptée ici a surtout l'intérêt de montrer comment interagissent des facteurs qui ne peuvent pas être étudiés de manière quantitative. Il s'agit donc beaucoup plus d'une démarche compréhensive qu'analytique.

Une grande partie des trajectoires observées à travers ces biographies concerne la vie professionnelle des individus. Ici, la trajectoire professionnelle se réduit pour l'essentiel à la carrière, de l'entrée dans la vie active à la retraite. L'entrée dans la vie active se caractérise par un premier choix professionnel, qui peut être l'apprentissage, une éventuelle formation permanente, le tout lié à un éventuel projet professionnel et à des perspectives de réussite sociale.

La trajectoire professionnelle est marquée par des contraintes structurelles spécifiques, lié à l'économie et la technique. Elle dépend beaucoup des caractéristiques des entreprises - paternalisme, rôle du patronat, conscience de classe des salariés et syndicalisme, expansion ou récession de l'activité de production, faillites, concentrations, rapports entre les échelons hiérarchiques et

avec les collègues de même niveau -. Elle subit l'influence du statut des parents et de la migration éventuelle, qui accroît la rupture avec le milieu d'origine.

Une partie de l'étude de la trajectoire professionnelle est celle des interruptions de carrière, liées au chômage, à la maladie, à la guerre. Pour les femmes, le facteur majeur d'interruption de carrière est la charge des enfants, liée à la division familiale du travail domestique modulée par les contraintes économiques qui pèsent sur le couple.

La trajectoire ne se réduit d'ailleurs pas à son versant professionnel. La stratégie d'un individu, quand elle existe, peut être centrée sur un projet professionnel, mais aussi sur un projet domestique, surtout pour les femmes. Elle est liée à la perception qu'à l'individu de sa propre trajectoire (réussite / déclassement) et aux représentations qu'il se fait des facteurs de réussite et d'échec. A ce titre, la trajectoire professionnelle s'accompagne d'une trajectoire résidentielle, d'une accumulation de patrimoine, d'un développement ou d'une réorientation du capital social. De même, le mariage et les caractéristiques du conjoint - niveau d'éducation et position sociale -, les séparations et divorces, l'instabilité familiale, le veuvage, sont les paramètres familiaux essentiels de la trajectoire.

Pour chaque cas étudié, on procède à une étude chronologique de l'ensemble de la biographie. On recherche systématiquement à mettre en relation l'histoire singulière de l'individu et les phénomènes sociaux dans lesquels elle s'insère. Cette démarche permet de comprendre comment les mêmes événements sont à la fois la résultante d'une série de déterminismes sociologiques et la conséquence d'un ensemble d'attitudes et de comportements qui ne sont intelligibles qu'en référence à l'ensemble de la trajectoire.

Un chapitre conclusif à cette seconde partie reprend l'ensemble de ces éléments de manière transversale, en les dégagant de leur singularité. L'exercice est difficile et illustre bien la fragilité des concepts sur lesquels s'appuie la sociologie classique de la mobilité. En effet, on découvre ainsi des régularités qui n'apparaissent que rarement dans les études de mobilité, parce qu'elles concernent les filières professionnelles, les réseaux de relations, les systèmes de valeurs et les stratégies des acteurs.

## **Chapitre XI**

### **Les élus de la grande entreprise**

Le modèle le plus courant de la mobilité ascendante dans les sociétés industrialisées est celui de la promotion dans la grande entreprise. La concentration industrielle et le développement du secteur public se sont accompagnés d'une extension du groupe des salariés de niveau supérieur, identifiés en France comme les cadres. Comme le montre Luc Boltanski (1982), cette identification résulte d'un travail social de définition et de délimitation du groupe des cadres qui a accompagné le développement de la grande entreprise. A partir d'un noyau originel dont les membres étaient formés dans les grandes écoles et unis par des attitudes et des valeurs communes, le groupe s'est progressivement institutionnalisé à partir de 1945, date à laquelle les mouvements de cadre issus de Vichy prennent leur distance avec les instances de représentation du petit patronat. Cette institutionnalisation se double de la découverte du management lors des missions de productivité aux Etats-Unis qui accompagnent le Plan Marshall, de la diffusion des thèmes pro-américains par une presse spécialisée (par exemple "L'Express"), et du développement des entreprises de conseil qui mettent en place une nouvelle représentation de l'entreprise et de son organisation. Cette nouvelle organisation de l'entreprise prônée par les tenants du modèle américain intègre la rationalisation des carrières, par la dissociation des hommes et des postes de travail, rationalisation indispensable à l'identité de cadre.

A partir de cette première mise en forme institutionnelle, au noyau initial va s'agréger un ensemble disparate de groupes sociaux divers jusque là dépourvus de représentation sociale. Au recensement de 1954, le premier à prendre en

compte cette nouvelle catégorie, les cadres supérieurs<sup>233</sup> sont 433 000, 366 000 hommes et 67 000 femmes, soit 2,3% de la population active. La fin de la période qui nous intéresse ici, de 1954 à 1968, verra un accroissement spectaculaire du nombre de cadres. Ils sont en effet 854 000 en 1968, soit 4,2% de la population active<sup>234</sup>. L'accroissement est de 5,0% par an. Pour le début de la période, de 1930 à 1954, en l'absence de la catégorie de cadre, on peut estimer la croissance du groupe des salariés supérieurs à partir de données d'enquêtes. Selon Thélot (1980, p. 475), les professions libérales et cadres supérieurs représentaient environ 1/5ème des hommes "employés" de 41-60 ans dans les années 1926-30 et 1931-35, soit 130 000. Ils étaient 230 000 au recensement de 1954. Pour cette tranche d'âge, l'effectif des professions libérales est stable à environ 50 000 (pour cette tranche d'âge) sur la même période. On peut donc estimer que pour les hommes, les effectifs des salariés supérieurs ont plus que doublé entre 1930 et 1954, ce qui donne une croissance de 3,4% par an. La croissance observée après 1954 correspond donc bien à une accélération d'un phénomène déjà existant.

La constitution du groupe des cadres à partir des salariés supérieurs, accompagnée de la croissance de ses effectifs, a généré un flux important de mobilité ascendante dont la génération née au début du siècle a été la première à bénéficier. En effet, la faiblesse du niveau moyen d'éducation ne permettait guère d'alimenter la demande de cadres en provenance des entreprises, et ne leur laissait d'autres ressources que de promouvoir leurs meilleurs ouvriers ou employés. C'est l'époque de la pénurie de cadres, illustrée par la faiblesse de titulaires d'un diplôme du supérieur dans la population des cadres. En 1962, seuls 60% des ingénieurs et 25% des cadres administratifs supérieurs détenaient un diplôme universitaire ou de grande école<sup>235</sup>. Ces proportions étaient sans doute plus faibles pour les seules entreprises, dont les salariés sont moins diplômés que les fonctionnaires.

Les six exemples qui suivent présentent beaucoup de points communs, puisqu'ils se rapportent tous à ce qu'est la promotion professionnelle dans les grandes organisations modernes. Mais chacun d'eux peut être considéré comme une variante de cette promotion. Ainsi, M. Giron est un cas exemplaire d'ouvrier

---

<sup>233</sup> Il s'agit des cadres administratifs supérieurs, des ingénieurs, et des professeurs et professions littéraires et scientifiques.

<sup>234</sup> Ces données proviennent de l'article de Baudouin Seys et Michel Gollac (1984).

<sup>235</sup> cf. Pierre Bourdieu (1979, p. 153).

promu par l'accès à la maîtrise tandis que M. Néloire, lui aussi ouvrier en début de carrière, devient cadre par la voie technique, celle des ingénieurs maison. Les autres sont tous des employés ayant grimpé l'échelle de la hiérarchie des bureaux. MM. Debelli et Leruer témoignent de ce qu'est la promotion des employés dans l'entreprise privée, alors que M. Vandame et Mme Corbar montrent comment cela se passe dans le secteur public, ici un organisme de sécurité sociale. On retrouve la même variété dans les cheminements professionnels, puisque M. Giron, M. Vandame, et Mme Corbar ont fait toute leur carrière dans la même entreprise, alors que les autres ont dû changer d'employeur, le plus souvent pour améliorer leur situation professionnelle. Enfin, les entretiens permettent de saisir la diversité des systèmes de valeurs, des attitudes, des stratégies, qui sous-tendent ces trajectoires.

## **1. Une promotion dans la grande entreprise paternaliste**

J'avais rendez-vous ce jour-là à Malakoff, dans un grand immeuble HLM des années 1950, un peu triste, mais bien entretenu. Avant l'entretien, j'avais noté que M. Giron avait fait presque toute sa carrière chez Citroën, et je savais d'avance que la grande entreprise automobile avait dominé son devenir. C'est un homme malade et handicapé qui m'a ouvert la porte. Il avait perdu un œil et n'entendait que d'une oreille. Malgré tout, il me reçut très courtoisement, et répondit avec beaucoup de bonne volonté à mes questions indiscrettes. L'entretien s'est passé au salon, devant une grande bibliothèque, comportant surtout des romans d'aventure et des ouvrages sur la dernière guerre. M. Giron s'exprimait facilement sur ses opinions et sa conception de la vie, mais restait très réservé sur sa vie familiale, brisée par un divorce.

### **1.1. Un apprentissage réussi et une stratégie d'insertion professionnelle**

Bien que d'origine ouvrière (son père est ouvrier mécanicien), M. Giron n'a pas réellement eu une enfance de fils d'ouvrier. En effet, il perd très tôt ses parents, morts de la tuberculose en 1914. Il est recueilli par ses grands-parents maternels, gardiens d'immeuble à Paris, dans le quinzième arrondissement. Chez eux, il continue à vivre en fils unique, en garçon solitaire qui s'applique à l'école et lit beaucoup. Ses grands-parents l'ont d'ailleurs inscrit à une bibliothèque payante. Cette tendance à se renfermer sur lui-même se traduit socialement par un comportement très individualiste, dont on peut penser qu'il a favorisé son ascension sociale.

M. Giron présente l'exemple d'un apprentissage réussi. Après avoir passé la première partie du bac, ce qui représente un niveau de diplôme élevé pour un fils d'ouvrier à l'époque, le décès de sa grand-mère l'oblige à se rabattre sur une formation plus conforme à son milieu social d'origine. Cette interruption précoce de la scolarité est symptomatique de la difficulté qu'ont les enfants originaires des classes populaires à poursuivre leurs études, même s'ils en sont capables au vu des critères scolaires. Bien qu'il y ait ainsi une forte détermination sociale à un arrêt prématuré de la scolarité des fils d'ouvriers, il est probable que cet événement prend souvent la forme d'un accident de parcours, vécu comme ici sur le mode de la malchance. A 18 ans, M. Giron rentre donc en apprentissage, mais garde le contact avec les études en suivant des cours de tôlerie et de mécanique aux Arts et Métiers. Il en est convaincu de l'importance de l'instruction pour "évoluer plus rapidement", et cette conviction s'appuie sur le soutien quasi familial de ses patrons, comme en témoigne le

souvenir suivant.

*"Je voulais continuer mes études mais sur ces entrefaites ma grand-mère est décédée et j'ai voulu quand même apprendre une profession pour me diriger plus tard. Parce que je pense l'instruction c'est une chose mais quand on a une profession je crois l'instruction c'est une chose mais quand on a une profession je crois que ça sert à évoluer beaucoup plus rapidement et qu'on peut rendre des services. Nous avions des amis qui avaient un petit atelier, qui m'ont appris ce métier de tôlier. Ça faisait serrurerie, tôlerie, un petit peu d'ensemble de tout, soudure autogène. J'ai voulu un peu tout apprendre d'un seul coup. Ensuite je suis parti à l'armée à 20 ans.*

*Q. : Et cet apprentissage, c'était des amis de vos grands-parents ?*

*M. : Oui, c'était des amis de mes grands-parents qui étaient patrons. C'était des descendants d'Italiens ou de Suisses, G. ils s'appelaient. Ils se sont beaucoup occupés de moi comme si j'étais leur fils." (p. 1)*

Grâce à cet apprentissage, mais aussi à cause de son niveau d'éducation relativement élevé, M. Giron peut choisir son métier. Même en milieu ouvrier, ce choix d'un métier, qui conditionne les possibilités de promotion ultérieure, apparaît étroitement lié au capital culturel relatif à la classe d'origine. D'emblée, dans ce discours autobiographique, le choix est exprimé en termes stratégiques.

*"Mais j'avais plusieurs débouchés. Si j'avais voulu j'aurais pu apprendre l'ajustage, être tourneur ou autre chose. On connaissait beaucoup de personnes, nous. Mais je crois que la tôlerie m'avait beaucoup attiré parce qu'on crée quelque chose. Les panneaux d'un véhicule. La tôlerie-chaudronnerie ça ne se fait pas tout seul. C'est assez compliqué. Il faut avoir beaucoup de goût pour le faire. Et pour que ça plaise. Tourneur ça ne me plaisait pas parce que je n'aimais pas les machines, et puis il y avait de l'huile, il y avait tout. Ajusteur, j'ai hésité. Ajustage ou tôlerie. Et puis j'ai préféré la tôlerie parce que l'ajustage, j'ai dit il faut que j'y arrive à un coin. A l'époque la tôlerie c'était plus ou moins connue. L'ajustage on connaissait. J'ai dit, il faut que j'arrive à un débouché où on manque de personnes. Voilà." (p. 4)*

En l'occurrence, le choix de M. Giron correspond bien à une véritable stratégie d'ascension sociale, puisqu'il se porte sur un métier difficile et prometteur en raison d'une pénurie de main d'œuvre. On voit ainsi un exemple du mécanisme par lequel se forge la capacité à élaborer une telle stratégie, prélude à une promotion professionnelle. Ici, c'est l'articulation du soutien familial, d'un niveau d'éducation élevé, et d'un tempérament individualiste, qui produit ce comportement de mobile ascendant.

## 1.2. L'entrée dans la grande entreprise

Au retour du service militaire, en 1929, M. Giron apprend la mort de son grand-père, et se trouve contraint à trouver très vite un travail. Sa stratégie d'ascension s'avère alors payante, à ce moment décisif de la recherche d'un emploi, puisqu'il rentre tout de suite chez Citroën, la plus grosse entreprise automobile de France. Il raconte cet épisode en accentuant son côté paradoxal, puisqu'il est pris "tout de suite" malgré un essai "pas brillant".

*"Alors là, en revenant, il y a eu le drame. Je n'avais plus ni grand-père ni grand-mère. J'étais seul. C'est là où ça devient important. Il a fallu que je trouve du travail. Comme les usines Citroën étaient près de chez nous puisque nous habitons rue Leblanc j'ai demandé de l'embauche là. J'ai été pris tout de suite." (p. 3)*

*"J'ai fait un essai professionnel qui a été concluant. Enfin c'était pas... c'était pas bien brillant pour un débutant mais enfin je crois que la personne, c'était un contremaître qui m'a fait passer mon essai, il a vu les difficultés que j'avais peut-être et il m'a pris. Voilà. Mais j'avais quand même fait un bon essai quand même qui était assez difficileux." (p. 3)*

La pratique de l'essai est souvent vécue difficilement par des jeunes ouvriers qui manquent de l'assurance nécessaire, mais son résultat positif légitime d'un coup des années d'apprentissage en permettant l'accès à une entreprise aussi prestigieuse que Citroën. Le manque de confiance en lui de M. Giron apparaît clairement lorsqu'il attribue son succès à une circonstance fortuite, le bon vouloir d'un contremaître. Le hiatus entre le sentiment pour l'ouvrier d'avoir raté son essai et son embauche n'est pas rare, comme en témoigne également l'expérience de M. Bénard<sup>236</sup>. Pourtant, depuis 1926, Citroën a modifié son service d'embauche à partir des critères de l'Organisation Scientifique du Travail, et l'on pourrait s'attendre à une sélection plus rigoureuse<sup>237</sup>. En fait, l'importance du chronométrage dans la gestion de la main d'œuvre laisse penser que le service du personnel vérifiait surtout la rapidité des nouveaux embauchés, et que la qualité du travail importait peu.

M. Giron se marie quatre ans plus tard et, fait remarquable en milieu ouvrier, sa femme cesse de travailler à la naissance de leur premier enfant. Telle qu'il la présente, cette inactivité de l'épouse correspond tout à fait à son projet de mobilité, et à la nécessité corrélative d'assurer une bonne éducation à ses

---

<sup>236</sup> cf. chapitre XIII.

<sup>237</sup> cf. Sylvie Schweitzer (1982), chapitre I.

enfants. Il en effet de règle dans la petite bourgeoisie d'arrêter le travail après la première naissance. L'analyse des carrières féminines montre bien que les femmes salariées qualifiées stables connaissent presque toutes une interruption de carrière pour élever leurs enfants<sup>238</sup>. Mais ce n'est pas le cas des femmes d'ouvriers, et il s'agit donc d'un aspect de la socialisation anticipée de M. Giron, aspect pleinement chargé de sens si l'on pense au sacrifice financier que cela implique. Ce sacrifice financier est redoublé par la nécessité de faire des heures supplémentaires le dimanche pour améliorer un peu son revenu.

*"Ma femme n'a jamais travaillé. Elle était couturière. Mais je me suis marié en 33, on a eu un premier-né Michel et puis j'ai voulu qu'elle l'élève. Parce que je ne sais pas comment ça se passe maintenant, je sais à peu près beaucoup de choses quand même. Etant agent de secteur j'étais assez curieux, j'avais des femmes, je me renseignais un petit peu sur tout ce qui se passait. Je préférais qu'elle élève les enfants. On vivait peut-être pas... c'est pour ça que je travaillais le dimanche matin, c'était pour ça. Elle a élevé mes enfants dans de très bonnes conditions. Ils ont tous une bonne situation. Ils sont aussi sérieux que leur père." (p. 11)*

Comme en témoigne son récit, il aura la curiosité, quand il sera agent de secteur dans les années 1950, de se renseigner pour savoir comment s'en sortent les ouvrières qui ont des enfants. Cette préoccupation, qui subsiste après 20 ans de mariage, indique que la décision de se conformer au modèle petit-bourgeois de la famille n'a pas été facile à prendre.

### **1.3. La promotion ouvrière dans l'automobile**

M. Giron va vivre la vie de simple ouvrier pendant dix ans. Son récit est muet sur cette période, sans doute parce que ses conditions de travail et de rémunération étaient alors sans rapport avec son niveau d'éducation et ses aspirations professionnelles. Les sources de l'histoire orale<sup>239</sup> permettent cependant de tracer le tableau morose de la condition ouvrière dans les usines Citroën de l'époque. La nécessité de gagner un salaire y contraint les ouvriers à accepter la loi de l'usine, avec ce que cela signifie en termes d'angoisse de la maladie ou de l'accident, de pesanteurs de la hiérarchie, surtout celle des petits chefs, et de monotonie d'un travail vidé de son sens par l'organisation scientifique du travail. Cette condition ouvrière est majoritairement vécue

---

<sup>238</sup> cf. chapitre IX.

<sup>239</sup> cf. surtout Sylvie Schweitzer (1982, pp. 117-124). Pour un point de vue plus impressionniste, mais qui se rapporte à une période récente, on peut lire Robert Linhart (1978).

comme immuable, sans adhésion au discours revendicatif des militants syndicaux. Ceux-ci ne sont que quelques dizaines, pour vingt à trente mille salariés.

La seule porte de sortie est individuelle, et les promotions s'effectuent à la discrétion de la direction de l'usine. Les récits de vie ne livrent jamais les critères de promotion. Un ouvrier spécialisé peut devenir contremaître sans formation. Il est probable que l'adhésion aux règles et à la hiérarchie est déterminante, mais les intéressés n'en ont pas conscience. Les promotions qui vont mener M. Giron à une position de cadre commencent à la fin des années 1930, lorsqu'il devient moniteur de tôlerie. L'étape suivante devrait être l'accès à la maîtrise ouvrière. Mais la promotion décisive, celle par laquelle il échappe à la condition ouvrière, le fait passer chronométrateur en 1944. M. Giron a trop intériorisé la critique ouvriériste des petits chefs pour accepter de devenir contremaître. Le sujet est délicat, et l'entretien prend alors la forme de questions-réponses.

*Q. : Et comment vous êtes passé chronométrateur ? C'est à la suite de quel événement ?*

*M. : C'est-à-dire qu'on m'avait proposé comme agent de maîtrise... je ne me voyais pas contremaître. Ça ne me plaisait pas tellement.*

*Q. : Pourquoi ?*

*M. : C'était comme ça. Je ne sais pas si j'aurais été assez méchant avec les gens. Parce que ce n'est pas toujours facile de conduire du personnel. Alors j'ai préféré me diriger sur une autre voie.*

*Q. : Et le fait d'exercer un contrôle sur l'ouvrier de cette manière ça vous gênait moins ?*

*M. : Oui. Mais je peux vous dire que les relations ont toujours été très bonnes. Et c'est pour ça que j'ai toujours des relations avec eux parce que j'ai toujours été bien avec eux." (pp. 5-6)*

Mais il ne faut pas s'y tromper. Cette pudeur devant les problèmes posés par l'accès d'un ancien ouvrier à la position de cadre n'est en aucune manière un refus de la promotion sociale. Pour M. Giron, le poste de chronométrateur constitue une étape intermédiaire, étape pendant laquelle il peut progressivement rompre les liens qui lui donnent une identité ouvrière. Il peut donc opérer en douceur cette transformation de la perception des relations hiérarchiques qu'impliquent de nouvelles responsabilités. Si l'on suppose que la

promotion brusque s'accompagne nécessairement d'un changement du système de valeur, on conçoit bien que M. Giron préfère reculer pour mieux sauter. En effet, bien que d'origine modeste et d'un caractère farouche, il est sans doute plus averti qu'un autre, du fait de son niveau d'éducation plus élevé, et il peut anticiper les inconvénients de la position de contremaître. Cette interprétation se confirme à l'étape suivante : encore une fois, il évite la confrontation directe liée à la position d'agent de maîtrise et accède à un poste plus conforme à sa vision personnelle des relations sociales dans l'entreprise. Il devient donc agent de secteur en 1953. L'extrait suivant montre d'ailleurs qu'il s'était informé au préalable sur le travail qu'il aurait à y faire.

*"C'est là, on m'avait proposé la maîtrise, que j'ai dit non. Alors qu'est-ce qui vous plairait ? Ben je dis agent de secteur ça me plairait parce que je savais à quoi correspondait cette fonction. Ça correspondait à demander de l'embauche pour faire tant de véhicules." (p. 6)*

Cette promotion est un aboutissement, comme en témoigne la description que M. Giron fait de son propre travail. Il cherche à montrer la subtilité d'un travail qui selon lui est bien différent de celui du contremaître. Il estime qu'il a atteint un niveau de responsabilité élevé, mais compatible avec la représentation des relations humaines dans l'entreprise. Il se montre en effet très attaché au travail de suivi des nouveaux embauchés, jusqu'à leur intégration dans l'organisation de l'usine. C'est tout juste s'il évoque les quelques "récalcitrants" qui ne se coulent pas dans le moule. Il y a chez M. Giron à la fois l'adhésion à un système de gestion du personnel et l'opinion que ce système ne fonctionne que si les cadres jouent le jeu des relations humaines.

*"Je demandais à l'embauche de m'embaucher des ouvriers. C'était à moi de réfléchir pour faire ces opérations. Pour faire ça il me faut un bonhomme comme ça, comme ça ou comme ça, plus ou moins intelligent, plus ou moins bien. Parce que, pour moi, tout le monde a le droit de travailler. On était même obligé de recruter du personnel en Bretagne. C'était des gens qui n'avaient jamais tenu un marteau. Je les ai employés. Alors j'avais tant de personnes. Quand ils étaient embauchés, je les amenais dans mon bureau. Je leur expliquais ce qu'on allait leur demander. Après je les mettais dans les mains du chef d'atelier. Le chef d'atelier avait du personnel de maîtrise, chef d'équipe, tout. Ce qu'on appelait des entraîneurs qui mettaient l'ouvrier au courant. Alors quand quelquefois, vous savez, la période d'essai était de trois semaines à l'époque, il me disait : vous savez, il ne fait pas mon affaire, il n'y arrivera jamais. Je disais, essayez ailleurs. Alors tous les jours j'allais les voir. Je m'occupais d'eux. Et je leur trouvais une place. Il y a de la place pour tout le monde dans une grande usine sauf, il faut dire, qu'il y a quelquefois des récalcitrants. De mon côté j'avoue que j'en ai eu très peu. Parce que j'étais souvent à l'embauche et j'observais un petit peu les gens qu'on allait me donner. Je faisais attention. C'est ça*

*le travail. Il ne s'agit pas de s'asseoir dans son bureau, il s'agit de travailler. Alors agent de secteur c'était ça." (pp. 6-7)*

Les responsabilités d'encadrement de M. Giron seront de courte durée puisqu'il obtient d'être nommé agent technique dans un bureau d'études en 1959. Ce dernier changement de poste est fait à sa demande, toujours avec un objectif de promotion professionnelle, et toujours avec la même volonté d'échapper à toute situation conflictuelle, puisqu'il ne veut "créer d'embarras à personne". Son adhésion au système n'est jamais aussi claire que lorsqu'il évoque son chef, dont on se doute qu'il ne peut être autrement qu'« un homme très bien ».

*"Alors j'ai demandé à mon chef, un polytechnicien mon chef, un homme très bien, s'il pouvait me changer de place pour finir ma carrière dans un poste peut-être aussi important que j'avais... pour que, c'était une question de paye uniquement et pour finir une carrière sans créer d'embarras à personne et rendre encore des services que j'ai toujours voulu rendre. Alors c'est là où j'ai été au bureau d'études." (pp. 7-8)*

#### **1.4. Le système Citroën**

Dans la description de la trajectoire de M. Giron, j'évoque à plusieurs reprises l'existence d'un système d'organisation du travail et de gestion du personnel propre à Citroën. Il y a eu en effet une systématisation de cette organisation entre les deux guerres sous l'impulsion d'André Citroën, qui tente d'adapter le modèle américain de l'Organisation Scientifique du Travail (O.S.T.) à l'industrie automobile française<sup>240</sup>. Cette application de l'O.S.T. devient effective en 1924 avec la réorganisation de l'usine de Javel et la construction de l'usine de Saint-Ouen, et se poursuivra en 1927 avec la construction de l'usine de Clichy. Dans cette tâche, André Citroën est assisté d'Ernst Mattern, un ancien ingénieur de Peugeot.. Celui-ci s'appuie sur trois principes, qui sont l'aménagement de l'espace de l'usine, l'utilisation des machines les plus modernes, et l'importance du chronométrage dans la gestion de la main d'œuvre. La nouvelle organisation prend encore de l'ampleur avec la mise en place en 1933 de la chaîne unique de Javel, apogée de l'O.S.T. Ces transformations s'accompagnent d'un bouleversement des conditions de travail des ouvriers. Le nombre de manœuvres et d'ouvriers spécialisés augmente, et ces catégories ont un turn-over très élevé. Ce turn-over permet de sélectionner les meilleurs ouvriers beaucoup plus efficacement que la procédure d'embauche dont on a vu ci-dessus les faiblesses. Pour les ouvriers qui restent dans l'entreprise, et qui sont les survivants de cet écrémage, la stabilité est assurée et les chances de promotion sont non négligeables. Leur intégration est renforcée par un embryon de culture

<sup>240</sup> Je m'appuie ici sur le travail historique de Sylvie Schweitzer (1982).

d'entreprise qui s'appuie sur la publication du Bulletin Citroën, et par le découragement de toute action syndicale.

Il est donc intéressant de montrer jusqu'à quel point M. Giron adhère au système Citroën, dans la mesure où lui-même ne propose aucune explication des motifs qu'ont eu ses supérieurs de le promouvoir tout au long de sa carrière. En effet, il se borne à associer sa promotion sociale à ses qualités de travailleur et d'intégrité. On retrouvera cette opinion chez M. Debelli, dans un autre cadre professionnel. Cette association est manifestement la base de sa stratégie, encore qu'il ait conscience que ces valeurs soient loin d'être partagées par tous les ouvriers.

*"J'ai toujours bien gagné ma vie. J'ai toujours travaillé, je travaillais même des fois le dimanche matin pour faire de l'argent. A l'époque c'était pas les 36 heures. Il fallait gagner sa vie, il fallait travailler. Je ne critique pas ce qu'on pense maintenant. Je parle de mon cas." (p. 3)*

*"J'ai travaillé, j'ai toujours eu des bonnes notes. La preuve on ne m'aurait jamais donné les emplois que j'ai eus si j'avais... si je n'avais pas été convenable." (p. 3)*

Esprit Citroën oblige, cela s'accompagne d'une adhésion au paternalisme ambiant et d'une prise de distance à l'égard de l'action syndicale, particulièrement brutale dans son jugement catégorique sur l'inutilité et la nocivité des grèves. Il ne croit visiblement pas à l'action collective, et ne cesse de mettre en avant les avantages qu'il y a à se conformer à cet esprit maison.

*"Les grèves, je ne les faisais pas, mes moyens ne me le permettaient pas de les faire. La grève c'était du temps perdu, du salaire perdu." (Enquête de 1975)*

*"L'usine Citroën est une bonne usine. Le service social a aidé beaucoup de personnes qui partaient à la dérive. Il y avait une ambiance de communauté, c'est une maison vraiment sociale. Ce qui me plaisait ? L'esprit maison. Il y a des jeunes qui à 14 ans étaient apprentis et sont maintenant agents de maîtrise, quand on veut travailler, il y a une place pour tout le monde." (Enquête de 1975)*

Par ailleurs, il est très fier des récompenses et des médailles que lui ont valu ses efforts, et il reste très attaché à Citroën, puisque à la retraite, il reçoit toujours le Bulletin Citroën : "C'est une usine que je considère beaucoup" (p. 9). Au-delà de cette adhésion à l'esprit maison, qui semble être la clé de sa réussite, il estime être un individualiste, qui garde ses distances.

*"Vous savez j'ai jamais fréquenté beaucoup de monde. J'ai toujours été un petit peu en recul des gens. Je ne me suis jamais occupé de quoi que ce soit. Je n'ai jamais*

*appartenu à quoi que ce soit. Je suis individualiste pour tout vous dire." (p. 17)*

C'est la combinaison d'un individualisme forcené et d'un haut niveau de conformisme qui caractérise le mieux M. Giron, et l'on peut se demander s'il aurait pu valoriser son capital culturel initial aussi facilement sans cette combinaison si appropriée au "système" Citroën. On verra en effet les difficultés rencontrées par M. Bénard, également individualiste, mais moins conformiste. A l'inverse, il est possible que cet individualisme, par les difficultés relationnelles qu'il engendre parfois, freine la promotion professionnelle. Tout dépend sans doute de l'environnement de travail, et il est clair que l'usine Citroën était en l'occurrence un milieu favorable.

Il reste à mentionner que la réussite professionnelle de M. Giron s'est accompagnée d'un grave échec dans sa vie familiale, car il a divorcé en 1955, quand sa femme l'a quitté. Cette séparation a été une surprise pour lui, il n'a pas compris la réaction de sa femme, et cela l'a beaucoup marqué. Il conserve cependant toujours un grand attachement à sa famille, il est très fier de ses quatre enfants, qui sont "patrons" (en fait commerçants) ou, pour les deux filles, mariées à des "patrons". Il a donc reporté ses propres aspirations sur les destinées de ses enfants, selon un mécanisme classique, même si cette projection est ici atténuée par l'échec de sa vie familiale.

## 2. Une carrière dans la banque

L'entretien se passe dans un logement confortable d'un immeuble de standing de Saint-Maur<sup>241</sup>. Il m'a paru exemplaire en ce sens qu'il donne beaucoup de détails sur un certain type de promotion sociale, où l'aspiration à la réussite rencontre une conjoncture économique favorable, à la libération.

### 2.1. Une stratégie parentale de promotion par l'école

La trajectoire sociale de M. Debelli s'inscrit dans une trajectoire familiale sur plusieurs générations, depuis la migration de son grand-père, venu d'Italie sous le second empire. Il affiche ses origines avec la fierté de celui qui s'en est sorti. Le grand-père est présenté de manière un peu rituelle, dans une mini-biographie, avec une évocation des "quinze heures par jour" et des "petits gilets de satinette noire" qui accentue son côté pittoresque. Illettré et esclave du travail, gardien et charretier, il incarne visiblement le point de départ d'une promotion en trois générations. Ce phénomène de promotion sur plusieurs générations a pu être facilité par le fait que les Debelli sont arrivés avec les premières vagues de l'immigration italienne. Celle-ci prend de l'ampleur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, puisque les italiens seront 330 000 au recensement de 1901<sup>242</sup>. La promotion de M. Debelli est ainsi mise en perspective dans un mythe familial des origines.

*"Alors mon grand-père est venu à Paris, il avait 18-20 ans, parce qu'il était d'une famille... neuf ou dix enfants, dans le Trentin, et ce pauvre vieux il était venu à Paris pour trouver du travail comme les immigrés... un petit peu immigré, bon mon papa est né là rue d'Oberkampf, il a fondé sa famille, ce pauvre homme, quatre enfants, non ils ont eu cinq enfants, dont un décédé. Si, mon père a eu un frère qui est mort de la diphtérie. Ce grand-père italien, évidemment, il était encore plus bas que nous puisqu'il était illettré pratiquement. Le pauvre vieux. Un brave homme. Mais alors lui c'était pas onze heures, c'était quinze heures par jour. Un esclave. J'ai connu mon grand-père je l'ai jamais vu avec un pardessus et un chapeau, mais avec des petits gilets de satinette noire, des petits foulards. C'était un brave homme qui avait le respect du patron, voyez, l'esprit de cette époque-là qu'on ne connaît plus maintenant. On connaît pas maintenant. Et qui était estimé quand même, pauvre vieux. Comme il était gardien en même temps qu'il travaillait dans une fonderie c'est pour ça que mon père est devenu fondeur, voilà. Il était gardien et en même temps il était, on n'a pas peur de le dire, il était charretier quoi. Il conduisait les chevaux. Parce qu'à ce moment-là il n'y avait pas d'automobiles et c'était un (attelage en) flèche avec deux chevaux, donc il avait deux chevaux à s'occuper." (p. 38)*

<sup>241</sup> Cet entretien a été conduit par une collègue du CNRS, Marie-Luce Duffaut.

<sup>242</sup> Sur l'immigration au tournant du siècle, cf. Yves Lequin (1988, pp.335-352).

Les parents de M. Debelli sont présentés comme bien intégrés à la classe ouvrière. Le père est mouleur en fonderie, ce qui suppose un bon niveau de qualification, et la mère assure un revenu d'appoint en faisant de la confection à domicile, puis des ménages. Ils ont pour leur fils un projet de mobilité qui le voue à sortir de sa classe d'origine, projet qui se concrétisera avec son entrée dans le monde de la banque comme employé de bureau. Pour lui, c'est parce que son père souffre de la condition ouvrière qu'il voue ses enfants à un destin plus enviable. Il est clair que ce projet de mobilité, qui n'est pas celui du fils comme on le verra ci-dessous, a joué un rôle déterminant dans son orientation professionnelle en début de carrière. C'est en tout cas un bon exemple de la dynamique de mobilité qui semble caractéristique des fractions les plus qualifiées de la classe ouvrière.

*"Mon père était un ouvrier honnête, travailleur. Il avait un métier difficile, il était mouleur en fonderie. Nous étions trois enfants et la vie était difficile du fait qu'à cette époque-là, vous devez le savoir, il n'y avait pas d'allocations familiales, il n'y avait rien. Bon j'étais le dernier des trois enfants, donc je peux dire que j'ai été favorisé par rapport à mes sœurs. Mes parents n'avaient qu'une ambition, c'est que je sois pas ouvrier d'usine, comme mon père l'avait été, parce qu'il avait eu énormément de mal. Je peux vous dire qu'à cette époque-là je me souviens, mon père faisait dix et onze heures en fonderie. Donc il n'avait qu'une ambition, c'était que je fasse autre chose." (p. 1)*

*"Q. : Votre maman travaillait quand vous étiez enfants ?*

*M. : Non. Avec trois enfants, vous savez. Elle faisait le ménage. Je l'ai vu longtemps travailler à faire de la confection chez elle. Je vais vous dire, c'est encore quelque chose ça. Après avoir fait des tabliers, je ne sais combien la douzaine et des bretelles à piquer à la machine Singer. Elle l'a usé cette machine Singer. Non. Elle faisait comme ça... un petit appoint quoi. Rien du tout. Non, on est vraiment des gens du bas." (p. 6)*

M. Debelli devrait normalement rentrer en apprentissage. Mais ses parents veulent lui épargner la dureté de la vie ouvrière et l'inscrivent dans une école primaire supérieure. Ce type d'établissement a en effet vocation à accueillir des enfants issus de milieux modestes, plutôt employés de bureau. Les classes supérieures envoient leurs enfants dans les classes élémentaires des lycées qui sont payantes et préparent à des études secondaires longues. Les écoles primaires supérieures, qualifiées alors de "secondaire du primaire", témoignent d'un désir croissant de promotion sociale dans les classes moyennes et les fractions aisées des classes populaires. Leurs effectifs s'accroissent en conséquence, et passent de 90 000 élèves en 1913 à 140 000 en 1930. Ce sont

des structures souples, qui incluent quelques sections professionnelles à côté d'une majorité de sections générales, et qui préparent aux métiers d'employés. Le diplôme qui sanctionne les quatre années d'études et ouvre la voie aux concours administratifs est le BEPS.<sup>243</sup>

*"Bon, après le Certificat d'Etudes qui était à cette époque, on accordait encore de l'importance au Certificat d'Etudes. J'étais pas de bonne constitution, bien costaud et tout ça, donc ma mère disait, si tu peux faire autre chose que de travailler en atelier... Alors ils ont cru bien faire. En ce temps-là, les lycées étaient payants mais il existait des écoles primaires supérieures. Il y en avait 5 à Paris, Arago, Turgot... Comme nous étions du 20ème arrondissement, nous avons choisi Arago, près de Nation." (p. 1)*

*"Mon père croyait que c'était le Pérou. Il disait, il ne sera pas ouvrier d'usine." (p. 8)*

Si M. Debelli semble remettre en cause le choix de ses parents, c'est qu'en dépit de sa relative réussite scolaire, il garde un souvenir mitigé de l'école. Il exprime à la fois une dénégation du savoir scolaire et une reconnaissance du rôle social de l'institution. Il estime a posteriori que le saupoudrage de connaissances diverses caractéristique de l'enseignement général ne sert à rien, et qu'en conséquence, le diplôme résultant n'est qu'un "malheureux bout de papier". Cette opinion est habituelle en milieu ouvrier, dans lequel la connaissance livresque est dévalorisée au profit de la formation orientée vers la pratique du métier, dans un sens très traditionnel et technique. Si M. Debelli fait des études malgré ce système de valeurs défavorable, c'est parce qu'il obéit au projet professionnel que ses parents lui ont préparé. Cela montre bien l'importance de stratégies de mobilité explicites dans la prolongation des études chez les fils d'ouvriers.

Pour M. Debelli, l'utilité de l'école pour la promotion réside surtout dans la facilité avec laquelle elle permet l'intégration à un milieu social bourgeois. Elle opère donc au moment de l'insertion professionnelle. Il semble donc que le contact avec d'autres jeunes qui ont fait des études supérieures et sont voués à devenir cadres ait été décisif pour lui. Il constitue une socialisation qui anticipe sa promotion professionnelle ultérieure. La dénégation du savoir scolaire exprimée par ailleurs est donc toute relative, dans le sens où ce savoir s'oppose à la connaissance pratique du métier et au savoir acquis par la formation

---

<sup>243</sup> cf. Antoine Prost (1968). Bien que Paul Lapie, alors directeur de l'enseignement primaire, ait proposé l'école unique dès 1922, les écoles primaires supérieures ne seront intégrées aux lycées qu'en 1941.

permanente. Elle est révélatrice d'une distance à l'institution, distance fortement corrélée au milieu d'origine, et fréquente chez les hommes issus des classes moyennes et populaires.

*"J'ai passé trois ans là-dedans. Quelle formation on a eu exactement ? Je vais vous dire aujourd'hui parce qu'aujourd'hui c'est le recul. Et je puis apprécier. On a une vue d'ensemble des études mais je trouve que c'est une erreur parce que c'est éparpillé et il n'y a rien en profondeur et quand on a fait trois années d'école primaire supérieure, on avait un malheureux bout de papier qui s'appelait le B.E.P.S., Brevet d'Etudes Primaires Supérieures qui vous ouvrait absolument rien. Pour mes parents, c'était quelque chose de très bien parce que j'allais faire un métier d'employé." (p. 2)*

*"Ca m'a peut-être un petit peu amélioré quand même comme condition, aussi comme connaissances, tout ça peut-être, oui d'accord. D'ailleurs j'ai trouvé un milieu autre que le milieu, sans prétention, mais autre que le milieu ouvrier. J'ai trouvé quelques éléments dans la banque intéressants, j'ai des amis que je continue à voir qui ont fait eux des études supérieures. D'ailleurs je me suis trouvé, ils me le reprochent toujours, le complexe, un complexe très fort vis-à-vis d'eux. Ils me le reprochent, ils me disent, pourquoi, t'es comme nous. Non, pas comme vous, j'ai pas fait... Je connais quand même des jeunes gens qui étaient docteurs en droit, un autre aussi qui est licencié en droit." (p. 9)*

## **2.2. L'échec d'une stratégie d'insertion fondée sur la formation permanente**

M. Debelli a également une stratégie personnelle d'insertion, qui passe par une formation en dessin industriel. Son goût pour cette technique lui vient de son père. La filière du dessin industrielle, que l'on rencontre dans de nombreuses biographies, est fréquemment choisie dans la mesure où elle fait le pont entre la qualification ouvrière et le travail de bureau. Contrairement aux carrières qu'ouvre une formation générale, une formation technique permet de surcroît de s'orienter vers les métiers de techniciens et au-delà, d'ingénieurs, qui sont traditionnellement les plus prestigieux. Comme l'illustre le souvenir suivant, les aspects techniques du travail ouvrier des parents peuvent pousser leurs enfants vers des métiers tels que le dessin industriel.

*"Seulement mon père qui aimait beaucoup son métier, parce qu'il y a des ouvriers qui adorent leur métier, même s'ils ont du mal, et c'est un métier très intéressant, mouleur en métaux dans le sable, vous voyez, donc mon père m'avait souvent expliqué comment il travaillait, comment il faisait les moules, d'après un modèle en bois, après on coulait, etc., et ça m'avait un petit peu... et puis j'étais quand même assez doué, enfin c'est prétentieux, ce que je vous dis là, pour le dessin quand même." (p. 4)*

Mais une fois de plus, ce projet professionnel se heurte à la volonté de ses parents. Poussé par ces derniers, M. Debelli rentre donc dans une banque par l'intermédiaire de son lycée, allant à l'encontre de son aspiration à un métier prestigieux. Pour échapper à un emploi peu intéressant et selon lui mal payé, il se dit prêt à sacrifier son temps libre, et le samedi, suit des cours de dessin industriel aux Ingénieurs civils. Il finit par avoir le CAP, mais ne cherche pas à continuer et, soit par découragement, soit par manque de confiance en lui, il arrête sa formation. Les passages qui suivent témoignent du nœud de contraintes et d'influences diverses dans lequel il est placé : retard scolaire, travail ennuyeux, projets contrariés, émulation propre au milieu de la formation permanente, peur devant les difficultés des concours, goût pour le sport, tout cela fait partie du quotidien de cet adolescent qui cherche sa voie à travers les signaux contradictoires que lui envoie son entourage.

*"J'ai eu une déception déjà en sortant d'Arago, faut le dire carrément parce que j'étais assez attiré par le dessin industriel. Malheureusement c'était déjà 1924, voyez. Parce que j'ai pas été tellement en avance du fait que je suis un enfant de la guerre. J'aime mieux vous dire que mes parents m'avaient mis à l'abri dans le Midi et que je n'ai absolument rien fait pendant deux ans. Donc j'avais un an de retard. Je le dis carrément. Et alors donc, ma mère a été voir le surveillant général, elle demandait une place dans le dessin industriel. Il lui a dit, ma pauvre dame, en ce moment il y a une crise dans l'industrie et tout ça, mais par contre j'ai des relations dans la banque. Si vous voulez je peux vous faire une lettre de recommandation pour la Compagnie A.. Moi la Compagnie A. je savais même pas ce que c'était. Et je me suis présenté rue d'Anjou, une grande banque, tout ça. On m'a mis dans un service. J'espérais toujours m'en sortir.*

*Q. : Pour retourner vers le dessin industriel ?*

*M. : Vers le dessin industriel. D'ailleurs j'ai pris des cours rue Blanche aux Ingénieurs civils où j'ai encore perdu mon temps. Je signale que j'avais toujours hâte de sortir de cette banque parce que j'ai pas honte de le dire, j'ai débuté à 470 F par mois, enfin c'était des francs de l'époque, je veux bien mais enfin quand même c'était pas reluisant et je suis arrivé quand même aux environs de 20 ans où j'en gagnais encore qu'à peine 800." (pp. 2-3)*

*"Je trouve que c'est beau comme métier. Mais moi quand j'étais à l'école de la rue Blanche, on avait un Monsieur qui était professeur à l'école supérieure d'électricité, il apportait des plans, j'étais toujours un petit peu passionné par ce travail net, précis, clair, bien fait. Je suis un peu maniaque donc j'aimais bien ce travail-là." (p. 4)*

*"Le samedi. Je sacrifiais mon samedi, je l'ai sacrifié bêtement parce que... J'y ai pas cru là, non je vais vous dire quelque chose qui est important dans ces choses-là. Dans ces cours de dessin industriel je me suis trouvé avec des jeunes gens qui eux*

*travaillaient déjà dans le dessin industriel, donc qui voulaient s'améliorer, et d'autres qui étaient des ouvriers spécialisés qui connaissaient les machines, donc j'étais handicapé par cela et lorsque j'ai passé l'examen à la porte de Versailles, je me rappelle, c'était assez impressionnant, dans ce grand machin, je me suis dit jamais j'aurais le truc et quand on m'a dit que j'étais reçu j'ai pas eu confiance. J'ai dit c'est pas possible, pas possible que je trouve une place... je ne l'ai pas cru.*

*Q. : Et vous n'avez pas cherché...*

*M. : Non, vraiment j'ai pas cherché mais par contre, je me suis laissé un peu entortillé par quelqu'un qui m'avait dit, ben des fois si vous passez le concours de la ville de Paris, c'était aussi du dessin industriel et tout ça, et puis bon je me suis renseigné, c'était pas du tout cuit, il y avait des garçons qui sortaient de l'école des Travaux publics et tout ça... Non je me suis dit, j'ai eu peur, je ne pourrais pas entrer. Alors bon. Et vous savez à cet âge, je faisais beaucoup de sport, alors bon je me suis laissé entraîner du côté de la facilité, quoi la facilité toujours pareil. Bon je gagne pas beaucoup, j'ai un bon petit noyau de camarades qui faisaient du sport j'en ai fait avec eux. Ca a été dans le fond mes meilleures années ça. Je n'ai pas peur de le dire. M'enfin ça m'a pas sorti de l'ornière, de cette banque quoi." (pp. 17-18)*

*"J'ai quand même obtenu mon C.A.P. de dessinateur, mais je ne l'ai jamais employé, grâce à ces cours que j'avais suivis rue Blanche." (p. 3)*

Ainsi, M. Debelli acquiert une petite formation professionnelle, au prix d'une bonne dose de sacrifices, mais n'ose pas se jeter à l'eau. Il faut y voir sans doute un manque de confiance en soi lié à des origines modestes, mais aussi un effet créé par les conditions objectives de son milieu professionnel. Il n'ignorait pas les perspectives de promotion que lui offrait le milieu bancaire, promotion qui pouvait s'effectuer en toute sécurité, en contraste avec l'aventure que représentait pour lui la recherche d'un emploi de technicien. Il est donc révélateur que sa seule tentative dans ce sens ait été de passer le concours de la ville de Paris, concours qui offrait toutes les garanties de sécurité auxquelles il aspirait.

C'est en référence à cette contradiction entre un projet initial qui lui tenait à cœur et un réalisme professionnel centré sur la recherche de la sécurité qu'il faut comprendre ses réactions a posteriori : sa tentative de formation est vécue positivement parce qu'elle permet la réalisation d'un idéal, et négativement parce qu'il a dû y "sacrifier bêtement" ses samedis. Il exprime enfin une certaine culpabilité quand il avoue s'être "laissé entraîner du côté de la facilité", mais il se justifie en se rappelant que ça été ses "meilleures années".

### 2.3. La petite bourgeoise salariée dans les années 1930

M. Debelli est donc employé de banque. C'est un métier fastidieux, où les calculs à la main occupent une bonne partie du temps. Cela lui convient bien parce qu'il aime les chiffres. Il semble que sa principale motivation soit le niveau de salaire. Les deux anecdotes qu'il rapporte sur cette période sont symptomatiques. La première montre qu'en effet, une faible augmentation est une bonne raison de changer d'entreprise. Dans la seconde, il s'agit d'une négociation avec l'employeur pour obtenir une nouvelle augmentation. Pendant son service militaire, la banque lui a gardé son poste. La politique des banques est déjà de fidéliser les employés. A son retour, il tente d'obtenir une augmentation de salaire, mais son chef de service, visiblement habitué à gérer ce genre de situation, lui fait rabattre ses prétentions. Ce marchandage sur le salaire montre une des principales différences entre employés et ouvriers. Ces derniers ne négocient pas individuellement leur salaire. En marchandant, M. Debelli se positionne dans un autre monde, un monde où le salarié a conscience de ce qu'il vaut, et où tous les moyens sont permis pour tenter de monter dans la hiérarchie des salaires.

*"J'étais pas dans une grande banque hein ! J'ai débuté à la C.A. puis le sous-chef de mon service a été nommé à la B.T.. Il a trouvé un poste supérieur. Qu'est-ce qu'on fait quand c'est comme ça ? Si on connaît un petit noyau de gens qui vous intéressent, on essaye de les agraffer. Il est venu un soir et en a pris trois, quatre, comme ça, ceux qui lui plaisaient. Débauchés. En nous disant, ben 50 F de plus par mois et puis t'es pas vieux, t'as pas encore fait ton service militaire, quand tu reviendras... Il était gentil cet homme, il était sincère d'ailleurs. Bon je me suis laissé faire pour ça. Je n'ai pas changé de service, j'ai fait qu'un service toute ma vie. Le portefeuille. Je ne sais si vous connaissez. Les bons du Trésor, des choses comme ça. J'aimais le portefeuille. D'abord j'aime beaucoup les chiffres et à cette époque-là on faisait des décomptes d'escompte à la main. Maintenant ils ont des machines et tout ça. Ils rigolent quand on leur dit ça. (...) Tout était fait à la main. Les gens ne peuvent pas comprendre maintenant." (pp. 9-10)*

*"Quand je suis revenu, j'ai été retrouver mon chef de service, tout ça, évidemment, en faisant un petit peu de... comment qu'il m'a appelé ça ? Ca ne lui a pas plu d'ailleurs. Il m'a dit vous faites de la surenchère. Je lui ai dit que j'avais une place (...) J'avais un camarade qui travaillait chez un agent de change rue Auber qui m'avait dit, D. j'essaierais de te faire entrer mais c'est assez difficile chez les agents de change, on ne rentre pas comme ça. Néanmoins, je m'étais servi de ça pour gagner un petit peu plus là. Il m'a dit, de deux choses l'une, ou vous me faites ça, j'entends un terme vulgaire, à l'estomac, ou alors vous avez réellement quelque chose. Comme j'étais franc j'ai dit j'ai rien mais j'ai quand même essayé de... alors il m'a dit non, ce que vous demandez : 1200 F. Ils m'ont donné 1000 F. Bon, la poire en deux." (pp. 10-11)*

La stabilisation professionnelle de M. Debelli intervient avec le mariage. Bien que lui et sa femme soient des amis d'enfance, ce dernier est retardé à cause de ses difficultés financières, de sorte qu'il éprouve jusqu'au mariage un véritable sentiment d'échec social, sentiment renforcé par la position professionnelle de sa femme, qui dispose d'un meilleur salaire. La différence de salaire en faveur de la femme est mal vécue bien que ce genre de situation ne soit sans doute pas rare en début de vie commune, c'est à dire avant la naissance des enfants<sup>244</sup>. Cette situation contribue à renforcer l'opinion négative que M. Debelli a de son métier, qu'il qualifie de "misère en faux-col".

*"Jusqu'à mon mariage et tout ça, ça été la situation de gratte-papier, sans grand horizon, sans grande prétention, sans grande ambition." (p. 18)*

*"On aurait dû se marier beaucoup plus tôt mais moi justement parce que je me rendais compte de ce que c'était que créer un foyer avec un petit salaire, et c'est toujours ce qui m'a fait hésiter de me marier. J'étais tellement... Quand on s'est mariés, ma femme avait plus que moi, alors j'aime mieux vous dire et j'avais honte de cette chose-là et je me disais, jamais je pourrais me marier en gagnant aussi peu. Parce que je gagnais je vous dis 1000 F difficilement en revenant du service, en 29." (p. 14)*

*"On appelait ça d'abord la misère en faux-col, les employés de banque. Et j'ai cru que je sortirais de la banque, je ne m'en suis jamais sorti. Parce qu'après je me suis marié évidemment." (p. 3)*

Il épouse donc en 1934 une dactylo parisienne, elle aussi fille d'ouvrier, dont il aura un fils en 1938. Ses nouvelles responsabilités familiales limitent considérablement son horizon professionnel. Il n'est en effet plus question de prendre des risques comme il l'avait un moment envisagé en se préparant à être dessinateur industriel. Ce cas précis est exemplaire de la coupure qu'introduit le mariage dans la carrière des hommes. Ce phénomène n'est en général mentionné que pour les femmes, puisqu'elles sont traditionnellement appelées à cesser ou réduire leur activité professionnelle pour élever leurs enfants. Ainsi, passé son mariage, la trajectoire de M. Debelli se réduit à une carrière entièrement passée dans le secteur bancaire.

*"Et puis de fil en aiguille... j'ai fait 47 ans de banque. Donc j'ai fait qu'un seul*

---

<sup>244</sup> cf. François de Singly (1987, p. 71-73), qui montre que le salaire des femmes est d'autant plus faible qu'elles ont plus d'enfants, alors que c'est l'inverse pour les hommes. Il n'est donc pas étonnant que dans les couples sans enfants, l'écart de salaires soit parfois en faveur de la femme.

*métier. Un seul métier à contrecœur." (p. 3)*

On a vu que le statut d'employé de M. Debelli lui permettait de négocier son salaire, contrairement aux ouvriers. De même, pendant la crise des années 1930, son statut de col blanc lui garantit un emploi malgré la baisse de l'activité du secteur financier, ce qui contraste avec la précarité de l'emploi ouvrier.

*"Vous vous rendez compte que dans les banques ils faisaient les mots croisés toute la journée. Faut dire qu'il y avait des comptes, on avait le temps de faire des mots croisés. Alors ils nous disaient, cachez-vous, etc., tout ça, mais on ne renvoyait pas." (p. 11)*

Le témoignage de M. Debelli décrit comment le statut d'employé de banque se différencie de celui d'ouvrier par d'autres propriétés. Les employés bénéficient d'avantages tels que la faculté de négocier son salaire, la sécurité d'emploi en période de chômage, et de nombreux avantages sociaux : traitement mensuel, prime de charbon, 37 h 1/2 par semaine, cantine d'entreprise, etc.<sup>245</sup>

Ces particularités font de ces employés de bureau une catégorie bien distincte des autres employés ou ouvriers. Aussi M. Debelli est-il particulièrement dur à propos des accords de Matignon de juin 1936, qui se traduisent pour les plus privilégiés des salariés par un nivellement par le bas. Ce qui apparaissait comme "avancées" sociales aux ouvriers n'est pour lui qu'un marché de dupes<sup>246</sup>. Avec 1936, le prestige du métier d'employé de bureau est fortement érodé, et c'est aussi dans ce sens qu'il faut interpréter les jugements négatifs de M. Debelli a posteriori. Une situation alors relativement avantageuse lui apparaît avec le recul comme une "situation de gratte-papier".

*"Et puis on a fait 36. Nous on n'a rien gagné, enfin on n'a rien gagné... n'exagérons pas, il y a eu des avantages après. Mais sur le moment ils ont dit bon, on applique les "Accords". Donc les avantages, là, la prime de soldat... étaient supprimés. Le mois double au mariage, quand on se mariait on avait le mois double et on avait 8 jours de vacances. Tout ça..."*

*Q. : C'était aligné sur le bas quoi.*

---

<sup>245</sup> cf. Yves Lequin (1983, p. 330), qui mentionne aussi les retraites, les assurances sociales, les primes récompensant l'initiative et l'ardeur au travail, et... les possibilités de promotion sociale !

<sup>246</sup> cf. ci-dessous le cas de M. Leruer pour un développement sur le conservatisme des employés.

*M. : C'est normal, ils ont appliqué... Ils ont retiré des autres avantages voilà" (pp. 12-13)*

Le modèle familial de ces employés en ascension sociale est celui de la bourgeoisie. Ainsi, Mme Debelli arrête de travailler dès la naissance de leur fils, et ne reprendra jamais un emploi. C'est à cette inactivité de sa femme, et à sa disponibilité pour s'occuper de l'éducation de son fils, qu'il attribue la réussite sociale ultérieure de ce dernier<sup>247</sup>. La logique de ce modèle voudrait qu'ils aient deux ou trois enfants, pas plus pour ne pas trop alourdir la charge financière correspondante. Mais comme dans beaucoup de famille de cette génération la coupure de la guerre leur fait renoncer à un deuxième enfant : M. Debelli est fait prisonnier, et les difficultés de l'après-guerre empêcheront un rattrapage.

*"Mme : Alors quand mon mari est revenu, ça je ne voulais pas d'un deuxième enfant quand on voit ce qu'on fait des hommes à 20 ans vous n'avez pas du tout envie d'en avoir un deuxième. J'étais complètement écœurée. Alors en même temps on a eu à se débattre avec la vie parce que... il a fallu... qu'il reprenne sa situation, donc... (p. 32)*

#### **2.4. Du camp de prisonnier à la fabrication d'un cadre "maison"**

Au retour de captivité, en 1945, M. Debelli a quelques difficultés à se réinsérer. En effet, si la banque est obligée de le reprendre, c'est au prix d'une déqualification complète, et du sentiment de retomber en bas de cette échelle qu'il tient tant à gravir : il y fait un travail ennuyeux et il est déconsidéré du seul fait d'avoir été prisonnier. Ce phénomène de relégation des anciens prisonniers de guerre apparaît ainsi comme un facteur potentiel de déclassement social. La génération de M. Debelli a été particulièrement touchée par la guerre, puisque c'est environ un quart des hommes de notre échantillon de retraités qui ont passé cette période prisonniers en Allemagne. A leur retour, en 1945, ils sont accueillis comme des vaincus. On leur refuse la "carte du combattant", et leurs associations se contentent de jouer le rôle limité d'association de secours mutuel<sup>248</sup>. Plus les conditions de détention ont été dures, plus le retour a de fortes chances de se traduire par un déclassement social. Pour M. Debelli, le déphasage est accentué par le fait que la banque a changé de patrons, du fait de l'aryanisation imposée par le régime de Vichy et l'occupant.

---

<sup>247</sup> C'est sans doute faux. En effet, sur la base des données statistiques disponibles, François de Singly (1987, p.81) montre bien que la réussite scolaire des enfants est plutôt meilleure quand leur mère est active.

<sup>248</sup> cf. Pierre Sorlin (1971, p. 45).

*"J'ai bien retrouvé ma place à la banque T., mais la banque T., pendant la guerre, avait été vendue par les Allemands aux V., donc tout était changé au point de vue direction, au point de vue chefs de service, tout ça. "Debelli" on ne le connaissait pas plus, "Debelli" qui rentrait de captivité... J'ai été demander au chef du personnel si je pouvais espérer quelque chose, il m'a dit, on ne peut rien espérer. Vous n'avez même plus votre place au portefeuille, si vous voulez rentrer à la V. il n'y a qu'une place à la comptabilité et je faisais des "échelles" toute la journée. Je ne sais pas si vous savez ce que c'est. Parce que dans le temps on donnait des intérêts créditeurs ou débiteurs au client, ben toute la journée on faisait (...) J'aime mieux vous dire que c'est drôlement marrant, toute la journée. J'en avais marre de ce truc-là." (p. 19)*

A la libération, M. Debelli est donc dans un cul-de-sac professionnel. C'est alors qu'il est contacté par ses anciens directeurs, des juifs dont les biens avaient été confisqués pendant la guerre, et qui créent une nouvelle banque en 1946. Cette situation est caractéristique de l'environnement professionnel des bureaux dans l'après-guerre. En pleine reconstruction, les opportunités de promotion sont nombreuses. Comme on l'a vu dans l'analyse statistique des carrières, c'est à ce moment là, alors que les personnes étudiées ont 40-45 ans, que se font la plupart des promotions vers des positions de cadres ou de professions intermédiaires.

*"Ils m'ont dit, un jour j'ai reçu un télégramme en me disant : D., si tu veux, on te met le pied à l'étrier. C'est pas gros parce qu'on démarre mais ça peut quand même devenir important par la suite. La direction tu la connais, il y a une place de sous-chef de service au portefeuille, vous serez trois. Si ça t'intéresse. Qu'est-ce que je risquais moi ? Bon, j'ai risqué le coup et ça a été heureux. Parce que celle-là d'abord elle s'est développée un bon moment, je ne peux pas situer quand c'est devenu la C.B., peu importe, jusqu'au jour où... c'est devenu tellement important que le petit service de trois, on était quand même devenu à 12, et j'étais quand même chef de service de ce petit truc-là c'était pas mal. Ils m'ont nommé un jour fondé de pouvoir, donc c'était des titres pompeux avec pas beaucoup de pouvoir, mais enfin c'était comme ça. Et puis un beau jour cette banque elle a fusionné avec une autre banque, encore des Israélites, et la banque a pris de l'extension." (p. 19)*

La promotion de M. Debelli ne s'accompagne d'aucune formation. Il l'explique par ses qualités personnelles. Pour lui, il suffisait alors d'être honnête et travailleur, et la carrière se faisait toute seule. Alors que maintenant, au contraire, il faut avoir des diplômes et "du piston", attributs extérieurs à l'individu et qui semblent s'opposer à ses qualités intrinsèques. Il semble donc que M. Debelli n'ait pas vraiment eu de stratégie, mais qu'il ait seulement bénéficié d'un environnement globalement favorable. Comme dans le cas de M. Giron, l'adhésion à la culture d'entreprise est le plus sûr moyen de monter la hiérarchie, mais contrairement aux ouvriers pour lesquels cette adhésion rentre en contradiction avec les valeurs ouvrières, pour les employés la chose est naturelle. Le conservatisme de l'employé Debelli, nourri de petits privilèges

avant-guerre, et renforcé par les événements de 1936, trouve son expression naturelle dans la promotion professionnelle. L'élément le plus important qui la différencie de la promotion ouvrière réside sans doute dans la pratique de la négociation en tête-à-tête avec ses supérieurs, pratique présente dès le début de la carrière.

*"Ah non ! Pas de cours simplement faut croire que je leur donnais satisfaction, j'en sais rien moi. Je pense. De bien tenir mon service surtout." (p. 20)*

*"Vous savez dans ce temps-là on arrivait encore, maintenant c'est fini parce que faut sortir de H.E.C., il faut avoir du piston pour... des relations, j'ai vu ça les dernières années.*

*Q. : Ca a beaucoup changé, ce milieu de la banque par rapport à ce que vous avez connu ?*

*M. : Moi j'ai connu à la T. un homme, qui était très bien d'ailleurs, capable, qui était rentré groom et qui a fini directeur. Ca n'existe plus. Il était monté comme ça, en donnant satisfaction, il s'est amélioré de lui-même. On peut s'améliorer soi-même. En travaillant un peu, en étant honnête." (p. 21)*

A l'image du comportement qu'avaient eu ses propres parents à son égard, M. Debelli projette ses ambitions déçues sur son fils, mais ses projets n'aboutissent pas, ce dernier préférant faire médecine plutôt que de devenir ingénieur. A l'origine du goût du fils pour la médecine, si contraire à la volonté paternelle, il y aurait un séjour prolongé à la campagne en 1940-1945, chez sa grand-mère. Les passages qui suivent montrent à quel point ses parents jugent son intérêt pour la médecine contre-nature, alors qu'il reproduit parfaitement la situation de M. Debelli, qui préférerait le dessin industriel à la sécurité d'une carrière dans la banque. Signe des temps et de l'affaiblissement du pouvoir du père, c'est cette fois le fils qui obtient gain de cause, et mène son projet jusqu'au bout.

*"Je lui dis, tu ne seras pas employé de banque parce que tu sais ce que c'est, employé de banque, c'est les gratte-papier, alors bon ben je l'ai secoué quand il était petit, et puis lui il a fait des études au lycée Voltaire jusqu'au bachot, quand il a passé le bachot, moi je m'étais fait des illusions sur ce qu'il ferait, j'ai dit à ma femme, J.-L. marche pas mal, alors il fera Centrale ou il fera, je ne sais pas quoi, peut-être même Polytechnique j'en sais rien et tous les deux sans lui dire on avait été se renseigner à St-Louis pour qu'il fasse maths-sup. Et quand on lui a parlé de notre démarche, mais il m'a dit ça va pas du tout, parce que moi je vais passer mon P.C.B.. Je lui dis qu'est-ce que c'est le P.C.B., j'en ai jamais entendu parler de P.C.B. de ma vie. Il me dit, je veux faire des études de médecine. Oh ! mon vieux alors-là tu sais dans quoi tu t'embarques, il y a 7 ans d'études, moi j'ai qu'une toute petite situation, tous les deux on s'est fait du mauvais sang. Et on disait si tu t'arrêtes en route, c'est fini hein ! Alors ça nous avait fait un peu peur mais comme je lui avais toujours dit, tu choisiras et tu feras ce que tu voudras, eh ben mon lycée St-Louis et puis mon Ecole Centrale... je l'avais avalé. Ma foi on a rien regretté parce qu'il était sérieux,*

*il était travailleur, il a bien mené son truc sauf un accident de dernier bout mais enfin, est-ce que c'est de sa faute réellement ou quoi. Il a été externe des hôpitaux de Paris puis il a préparé l'internat, il a été reçu à l'écrit, il a été recalé à l'oral, il n'a pas voulu recommencer, il est parti en province. C'est comme ça que maintenant nous avons des petits-fils qui sont des berrichons." (p. 22)*

*"Mme : Oui. Je crois qu'il a été marqué par la province à cette époque-là.*

*M. : Il a été marqué par les deux. Par la campagne et pour les études. J'en suis sûr parce qu'il y avait un jeune qui faisait des études de médecine, c'était son camarade et c'est lui qui lui a donné le microbe de la médecine.*

*Q. : Mais il était bien jeune ? Il a continué peut-être à le voir aux vacances ?*

*M. : Ah oui ! Ils se voyaient en vacances." (p. 27)*

La reproduction d'un comportement d'ascension sociale est classique et justifie souvent l'analyse en termes de lignées familiales. Ici, on découvre la reproduction d'un comportement contrarié, ce qui est plus original et illustre l'importance des modèles familiaux dans la genèse des trajectoires professionnelles.

### 3. La sortie de la classe ouvrière par la formation permanente

Je sors du métro "Saint-Denis Pleyel". Le quartier a été presque entièrement détruit il y a dix ans pour faire place à un ensemble d'infrastructures routières et économiques. Dans ce paysage ravagé, où les bretelles d'autoroute côtoient les entrepôts, subsiste une petite rue bordée de pavillons, seule rescapée de la transformation urbaine. Partout ailleurs, la ville est faite d'installations industrielles, de centres commerciaux et de grands ensembles peuplés majoritairement d'immigrés. C'est là que vivent M. et Mme Leruer, dans un grand isolement, piégés par la ville malgré une réussite sociale incontestable. Leur isolement est renforcé par un racisme affiché, qui ne les incite pas à lier avec les autres habitants du quartier. Ils me reçoivent très gentiment, et je comprends qu'ils n'ont sans doute pas beaucoup de visites.

#### 3.1. Un enfant de la classe ouvrière parisienne

Comme celle de M. Debelli, la trajectoire de M. Leruer s'inscrit dans une lignée de trois générations, lui-même étant petit-fils de petits paysans bretons et fils d'ouvrier. Conscient de sa réussite professionnelle, M. Leruer insiste d'ailleurs sur la modestie de ses origines. Au début du siècle, la Bretagne est devenue une des principales régions d'origine des immigrants vers Paris<sup>249</sup>, et le restera jusqu'aux années 1970. A l'époque du père de M. Leruer, c'est essentiellement une immigration produite par la surpopulation rurale et ce sont les enfants des paysans pauvres qui vont à Paris.

*"Mme : Cultivateurs, oui bien sûr; des cultivateurs au service de... avant c'était des châtelains qui étaient par-là, alors naturellement ils n'étaient pas propriétaires. Ils étaient très pauvres. La Bretagne était pauvre à ce moment-là." (p. 3)*

Son père fait partie de cette classe ouvrière qualifiée et bien intégrée qui caractérise la proche banlieue, dite la "ceinture rouge". Né en 1880, il a quitté la Bretagne en partie pour échapper à la religion. Marié en 1905, il rentre la même année à la Compagnie du Gaz comme ouvrier chauffagiste, un travail très dur, mais qui lui donne droit à la retraite à 50 ans, ce qui est exceptionnel à l'époque. Comme le dit son fils, "C'est vous dire que c'était dur. C'était vraiment dur." (p. 5) Jeune ouvrier anticlérical, il est rapidement devenu communiste en s'installant à St-Denis. Il emmenait son fils aux manifestations et aux meetings, ce dont Monsieur Leruer garde un mauvais souvenir. Ce dernier était d'ailleurs aussi

---

<sup>249</sup> Dans notre échantillon, sur les 187 enquêtés originaires de province, 20 sont nés en Bretagne.

communiste dans sa jeunesse. Il a changé d'opinion en commençant à travailler dans les bureaux, sous l'influence de ses collègues.

Son enfance à Saint-Denis est celle de la plupart des fils d'ouvrier, un peu laissés à eux-mêmes en dehors de l'école. Cette situation est aggravée par les carences de l'institution scolaire pendant la guerre. Saint-Denis, siège de la métallurgie parisienne, est alors le prototype de la banlieue ouvrière, et ces banlieues ont particulièrement souffert de la mobilisation des instituteurs. Le témoignage suivant montre que les problèmes de jeunes dans les banlieues existaient déjà à cette époque<sup>250</sup>.

*"Mme : Pour mon mari, ça a été plus dur parce que... il est né en 1907, pendant la guerre de 14, puisqu'on parle de la guerre de 14 il avait 7 ans. C'était une mauvaise période pour les enfants. Son père a été soldat. N'est-ce pas ? En 14. Alors il avait donc 7 ans, il a été livré à lui-même de 1914 jusqu'en 19.. en combien il a été blessé ton père ?*

*M. : 17.*

*Mme : 17 à peu près. Et les enfants de St-Denis à ce moment-là, c'était pas des petits enfants gâtés. C'était déjà tout à fait...*

*M. : Surtout à St-Denis.*

*Mme : Surtout à St-Denis, c'était un quartier terrible. Même maintenant.*

*M. : C'était pas la crème. C'était pas le 16ème arrondissement.*

*Mme : Non. Mais même maintenant, mais alors à ce moment-là, alors les femmes étaient seules, elles n'étaient pas évoluées comme on l'est maintenant. Alors pour tenir des garçons c'était dur. Très difficile." (p. 4)*

### **3.2. Un apprentissage raté et la volonté de s'en sortir**

M. Leruer connaît le parcours habituel des fils d'ouvriers, avec un apprentissage sur le tas juste après le Certificat d'Etudes, en 1920. Il estime n'y avoir rien appris, et avoir travaillé pour rien. Le passage cité ci-dessous montre en effet le peu de valeur que peuvent avoir certaines formations sur le tas. Si M. Leruer est aussi amère vis-à-vis de son apprentissage, c'est qu'il a confusément conscience qu'il ne répond pas à son désir de promotion, et sert au contraire à reproduire une main d'œuvre ouvrière faiblement qualifiée. C'est d'ailleurs cette

---

<sup>250</sup> cf. la thèse d'Annie Fourcaut (1983) sur Bobigny.

dégradation de l'apprentissage qui a justifié la mise en place d'un véritable apprentissage avec cours professionnels, avec la loi Astier de 1919<sup>251</sup>. Ce type d'apprentissage n'existe pas encore pour la génération de M. Leruer.

*"Je peux dire que j'ai fait... dans une usine deux ans ajusteur si vous voulez, tourneur mais on n'avait pas d'apprentissage là-dedans. On nous faisait faire du travail pour qu'il revienne moins cher. On était payé quatre sous de l'heure, d'accord ça n'a aucune importance. On travaillait pour rien, pour rien et on n'apprenait rien du tout. On n'avait pas de professeur. C'était rien du tout. J'ai rien appris, moi. Rien, rien. Comment je m'en suis sorti, par les cours du soir, par des choses comme ça." (p. 6)*

*"J'ai rien appris. On faisait faire, toujours la même pièce, toujours la même pièce. En disant ben, tu es apprenti, tu verras ça dans deux ans, tu passeras. C'est là que j'ai commencé à 16 ans à balayer les bureaux, un bureau d'études, et puis qu'on m'a fait dessiner des lettres, des chiffres pour être dessinateur. C'est là que je suis parti comme dessinateur. Après avoir balayé des bureaux. J'avais 16 ans. De 13 à 16 ans j'ai rien fait, j'ai travaillé dans une usine pour travailler je sais pas quoi moi, la ferraille. C'était difficile avec ces gens-là. On avait une fraise, vous savez, pour faire des arrondis sur des pièces. Elle tombait dans le mandrin, on vous la renvoyait dans la figure." (p. 7)*

Contrairement aux cas de M. Debelli<sup>252</sup>, M. Leruer réussit son projet de devenir dessinateur. Mais lui est fils d'ouvrier et commence sa carrière par un apprentissage classique, qui le voue à une vie d'ouvrier qualifié. C'est le dégoût de l'usine, où "nous on est toujours sales", qui le pousse vers le monde des bureaux, où les chances de promotion lui semblent plus ouvertes. En 1923, il rencontre un ouvrier qui lui conseille de se former. Il rentre alors dans un bureau d'études, ce qui pour lui constitue le lieu idéal pour faire carrière, même partant du bas de l'échelle. En effet, cette démarche s'accompagne d'une perte de tout le bénéfice de la formation professionnelle initiale. Mais on l'a vu, M. Leruer fait peu de cas de son apprentissage. Il est intéressant d'observer qu'il change de profession sur le conseil d'un ouvrier, ce qui montre que les modèles de promotion par le tertiaire pouvaient être transmis par des collègues ouvriers, en contradiction avec la logique ouvriériste de l'action collective telle que l'avait vécu le père de M. Leruer.

*"C'était dans une usine. J'étais, je travaillais comme ça. C'est lui qui m'a dit, il ne faut pas faire ce métier. C'est un tourneur plutôt qui me l'a dit. Un tourneur qui m'a dit, regardez celui-là, je le voyais il passait avec sa blouse blanche. Il ne se salissait*

<sup>251</sup> cf. Antoine Prost (1968, p. 312).

<sup>252</sup> Et aussi au cas de M. Herpé, étudié au chapitre XII.

*pas. Il vaut mieux faire ça que nous on est toujours sales. Parce qu'il faudrait que je trouve quelque chose. Il me dit, il n'y a qu'à regarder les annonces. J'ai regardé les annonces, j'ai trouvé une place pour être dans un bureau comme ça. Le matin à 7 h, parce qu'au bureau ils arrivaient qu'à 8 h. Je travaillais pendant une heure à balayer. Je ne sais pas s'ils font ça maintenant." (pp. 7-8)*

### **3.3. L'ascension sociale d'un petit employé de bureau**

M. Leruer se retrouve donc au bas de l'échelle de la hiérarchie des bureaux, mais après l'usine et sa saleté, c'est déjà une amorce de carrière ascendante, symbolisée par le changement d'"atmosphère". Il a le sentiment d'y avoir des perspectives de promotion, dans des conditions bien différentes des grandes entreprises.

*"J'étais déjà dans un bureau d'études, enfin un bureau d'études, il y avait des dessinateurs. J'étais le manoeuvre en somme, fallait que je tire les plans. Vous savez il n'y avait pas de machines à... recopier hein ! fallait mettre ça au soleil. J'ai commencé comme ça." (p. 7)*

*"Q. : Ca vous changeait beaucoup du milieu ouvrier quand même ?*

*M. : C'est-à-dire comme j'avais commencé à 16 ans j'avais vu déjà l'atmosphère. Je me suis bien démarqué hein ! Je me suis bien démarqué, après je suis tombé sur des dessinateurs qui m'ont pris comme ça, m'encourageaient à travailler. On ne vous demandait pas de diplômes à ce moment-là. Vous aviez votre certificat d'études ou un brevet ça suffisait. Maintenant vous y allez, voir ce qu'ils demandent comme diplômes ! Faut le bac technique au moins !" (p. 9)*

Après l'ambiance de travail rigide de l'usine, avec ses hiérarchies et son organisation réglée, l'organisation informelle des bureaux a séduit M. Leruer. Cela s'accompagne du sentiment de faire partie du petit nombre de privilégiés qui bénéficient d'avantages sociaux relativement rares à l'époque, comme les congés payés. Cet avantage qui semble décisif a surtout une valeur symbolique. En fait, il profite peu de ses vacances car il les utilise à reprendre son ancien métier pendant deux semaines. La facilité avec laquelle il trouve alors du travail montre que pour un ouvrier qualifié des années 1920, la sortie de la classe ouvrière supposait une réelle motivation pour l'ascension sociale.

*"J'étais assez content je vais vous dire pourquoi. Parce qu'on avait des vacances, dans les bureaux il y avait 15 jours de vacances. Tandis que dans les usines jusqu'en 36 il n'y avait pas de vacances. Alors je me sentais déjà privilégié." (p. 9)*

*"La première fois j'avais 17-18 ans quand je travaillais dans les bureaux. L'usine à St-Ouen demandait un petit jeune homme, j'y étais comme ajusteur pendant 15 jours*

*et puis au bout de 15 jours donnez-moi mon compte, ils ne savaient pas. C'était mes vacances. 18 ans j'avais pas vu la mer encore. Sauf la Bretagne. J'avais été en Bretagne mais je n'avais pas été voir la mer. Alors je travaillais pendant mes vacances. Pour pouvoir aller danser avec Mademoiselle." (p. 26)*

La seule présence dans les bureaux ne suffirait pas à assurer une promotion. M. Leruer concrétise son projet en suivant des cours du soir à l'Ecole des Travaux publics. Ainsi, en quelques années, il change de situation professionnelle, et à son retour du service militaire, en 1930, il est pris dans une entreprise de mécanique comme dessinateur industriel. Cette embauche couronne cinq années d'effort en vue de la promotion. Pourquoi M. Leruer a-t-il réussi là où d'autres ont échoué ? Ce n'est ni son niveau de diplôme, qui est faible, ni une vie monacale qui expliquent son succès. C'est plus vraisemblablement son expérience de l'usine qui a été déterminante. Après y être passé, il veut à tout prix échapper à la condition ouvrière et il s'est en quelque sorte condamné au succès. Il n'a pas les hésitations qu'ont par exemple M. Debelli et M. Herpé<sup>253</sup>.

Pour s'inscrire dans une logique de réussite sociale, la promotion professionnelle doit s'accompagner d'un bon mariage. Au début des années 1930, M. Leruer rencontre sa femme dans un bal de grande école. Avec les bals d'entreprises, c'était un des lieux privilégiés de la rencontre de l'âme sœur. D'après l'enquête d'Alain Girard (1964), 17% des rencontres de futurs mariés ont lieu au bal. Cela est surtout vrai pour ceux, comme M. Leruer, qui veulent trouver femme dans un autre milieu social. De fait, en intégrant la catégorie des techniciens et en épousant la fille d'un expert-comptable, il change de milieu social. A 25 ans, il se situe déjà sur une trajectoire de mobilité ascendante.

*"M. : Dans un bal à la Continentale.*

*Mme : Oui. Il y avait une matinée dansante à l'hôtel Continental à Paris. Et puis voilà.*

*M. : C'était organisé par les anciens élèves d'une école, Diderot ou...*

*Mme : A ce moment-là, les jeunes gens se rencontraient beaucoup dans les bals de société, comme ça. Le dimanche après-midi, gentiment. Et ça s'est passé comme ça." (p. 16)*

En rentrant dans la classe moyenne, M. Leruer en adopte les représentations dominantes. Sa vision critique de 1936 est ainsi parfaitement conforme aux

---

<sup>253</sup> cf. chapitre XII.

réactions négatives caractéristiques de la petite bourgeoisie salariée : la méfiance devant l'égalitarisme salarial, devant la revendication de loisirs perçue comme une menace des valeurs d'ordre et de travail. Maurice Halbwachs avait analysé ce phénomène en 1939, en considérant la place particulière des employés du fait de leur genre d'activité, des qualités qu'elle réclame et des revenus qu'elle procure. Il montrait ainsi que les employés se sentaient plus proche de la bourgeoisie que de la classe ouvrière par la haute idée qu'ils se faisaient de leurs fonctions, et les fonctionnaires encore plus que les employés<sup>254</sup>. Cette analyse est reprise par Michel Crozier (1965), lorsqu'il étudie les employés des années 1950. Il fait l'hypothèse d'une socialisation anticipée des employés à trajectoire ascendante, qui les rend plus proche des dirigeants et de leur entreprise. Inversement, les employés à trajectoire descendante persistent à s'identifier à une bourgeoisie qui reste hors de leur portée<sup>255</sup>. Ces analyses correspondent parfaitement à la situation dont témoigne M. Leruer, ainsi que M. Debelli.

*"En 36 ? C'était un peu une petite (?) parce que personne ne savait ce que gagnait son voisin. On se cachait, on ne disait rien. Et là on s'est aperçu qu'il y en avait qui gagnaient beaucoup plus que vous. Ça a fait un peu de jalousie mais tout a été réglé au même niveau. Chacun disait*

*"Oh ! je me débrouille, tout ça...". On ne disait rien. On ne savait pas ce que gagnaient les autres." (p. 13)*

*"Et pensez qu'en 36 quand ils ont eu des vacances, ça a été une explosion de joie. Ils se sont dit, c'est arrivé. Ce n'est pas arrivé, c'était la guerre qui arrivait. Et maintenant ils continuent ils ne veulent plus travailler." (p. 26)*

### **3.4. Une stratégie de réussite professionnelle**

Après la guerre, à l'âge où les cols blancs en mal de promotion espèrent accéder à des positions d'encadrement, M. Leruer éprouve une insatisfaction croissante face au manque de promotion et à la stagnation de son salaire. La crise des années 1930, puis la guerre, ont bloqué les promotions pendant près de quinze ans, et pour ceux qui approchent de la quarantaine, la frustration est alors très forte.

---

<sup>254</sup> Maurice Halbwachs (1972), pp. 101-103.

<sup>255</sup> Michel Crozier identifie également le mouvement contestataire qui gagne le milieu employé, et qui deviendra dominant à partir des années 1970, à tel point que les employés de bureau seront alors le groupe social le plus progressiste, comme le montrent Jean Capdevielle et al. (1981).

*"J'ai eu une promotion. Mais l'augmentation après n'a pas suivi. On était plusieurs comme ça. Vous savez quand on arrive à 40-45 ans, ça remue comme ça. Ça remue hein ! C'est vrai. On change. Il y a quelque chose qui se passe là, hop ! on envoie tout balader, on n'a pas toujours raison. Mais c'est comme ça. C'est toujours à la quarantaine que ça va bien." (p. 12)*

Il quitte son entreprise en 1947. La raison précise de son départ est une augmentation jugée insuffisante, mais il est clair que c'est un prétexte. C'est surtout le sentiment de ne pas être estimé et rémunéré à sa juste valeur qui le décide à quitter son entreprise. Il est possible également que les chances objectives de promotion, liées à la démographie d'une entreprise apparemment épargnée par les vicissitudes de la guerre, ne permettaient pas la promotion espérée. L'anecdote qui suit montre que cette entreprise considérait sa demande comme un acte de rébellion. On est bien loin de la négociation au coup par coup qui caractérise les relations avec l'employeur dans des milieux plus policés, comme la banque ou l'assurance.

*"Parce qu'ils m'avaient donné 50 F d'augmentation. Et je l'avais mis sur ma planche à dessin, le billet de 50 F, le deuxième 50 F, le troisième 50 F et le chef il le voyait bien ça. Ça l'agaçait. Et puis un matin ils ont prévenu le directeur qui est venu à ma place à 8 h 15, on commençait à 8 h. Il m'a dit vous ne travaillez pas. Ben je dis si, je travaille, j'ai des notes de service, j'ai des dessins, j'ai du boulot. Il me dit qu'est-ce que vous voulez, ben ce que vous voulez, ben je vous renvoie. Si vous voulez, mais vous me donnez les indemnités. Comme j'avais 18 ans (d'ancienneté), j'ai touché un peu d'argent comme ça et je suis parti. C'est pas gentil." (p. 13-14)*

Dans sa nouvelle entreprise, une grosse société aéronautique étrangère, M. Leruer peut enfin s'engager dans un véritable processus de promotion professionnelle. Il apprend l'anglais, indispensable pour progresser dans ce nouvel environnement professionnel, en mobilisant tous les moyens possibles. Son témoignage montre qu'il y met la même opiniâtreté que lorsqu'il a appris le dessin industriel 25 ans auparavant. Cette fois, il ne s'agit plus d'échapper à son milieu d'origine, mais d'accéder à la position de cadre, consécration de la carrière d'un employé.

*"J'ai pris des cours chez Berlitz pendant cinq ans. A 13 ans j'ai pas fait d'anglais. Où j'aurais appris ? Nulle part. A 45 ans je connaissais Yes. C'est tout. J'ai donc été à Berlitz deux fois par semaine suivre des cours. On commençait à huit, on finissait plus qu'à deux. J'étais là, toujours. Puis encore huit. J'étais toujours là moi.*

*Q. : Pendant combien de temps vous avez suivi des cours ?*

*M. : Deux, trois ans.*

*Mme : On faisait les devoirs tous les deux. Et puis on avait demandé à l'Alliance Française des étudiants de langue anglaise qui sont venus ici lui donner des cours en plus.*

*M. : Des étudiants anglais qui sont venus me donner des cours. J'ai suivi les cours de la B.B.C. On était abonné pour des quotidiens et finalement j'ai suivi des cours d'anglais et je suis arrivé après à traducteur technique, position cadre." (pp. 14-15)*

En comparant les deux entreprises, M. Leruer montre qu'il a parfaitement conscience des causes morphologiques de sa stagnation professionnelle chez S. En effet, pour lui, les faibles chances de promotion dans une entreprise sont clairement liées à la présence de "beaucoup d'anciens". Une pyramide des âges déséquilibrée ne permet pas suffisamment de promotions, et décourage les plus jeunes. Ce passage révèle donc qu'une stratégie efficace d'ascension sociale consiste aussi à repérer les entreprises qui ont une structure du personnel favorable. C'est manifestement le cas de l'entreprise qu'a choisie M. Leruer. Sa stratégie est en tout cas payante puisqu'il accède au statut de cadre en 1960. Quelques années plus tard, il devient le plus ancien des dessinateurs. Enfin, en 1971, peut-être parce qu'un autre attend son tour de promotion, il sera mis à la retraite avec six mois d'avance.

*"Oui, S. il y avait beaucoup d'anciens. Tandis que quand je suis rentré chez P. c'était des tracteurs Fergusson. Il n'y avait pas d'anciens. Finalement, quand j'ai pris ma retraite en 71, j'étais le plus ancien. Donc il n'y avait pas la même atmosphère, c'était un peu de... pas de jalousie mais chacun cherchait à se placer. Tandis que là chez S. tout le monde était placé déjà. Quand une maison est neuve, tout le monde cherche des places, à se faufiler. Quand c'est ancien on ne se faufile pas, les places sont prises déjà. Et on restait là 40 ans, 50 ans à travailler." (p. 15)*

#### 4. L'avancement à l'ancienneté dans la bureaucratie

Le cadre correspond plus à la réussite sociale que dans le récit précédent. L'entretien se passe dans un grand immeuble Haussmanien du dix-septième arrondissement. M. Vandame est un homme chaleureux, qui me reçoit dans un salon encombré de beaux meubles. Sa femme assiste à l'entretien, mais interviendra assez peu. Lui-même est né à Paris, en 1912, mais son père est venu de Haute-Saône au début du siècle pour être garde républicain à Paris. Sa mère, d'origine bretonne, est couturière, tantôt à domicile, tantôt en atelier, selon les possibilités d'embauche.

##### 4.1. D'une enfance militaire aux petits boulots précaires

Fils de garde républicain, M. Vandame a passé son enfance à la caserne de la Garde Républicaine, où il connaît les rigueurs de la vie militaire. Il vit ainsi une existence un peu recluse, et les sorties se limitent à quelques promenades aux Tuileries.

*"J'ai connu le réveil au clairon, le coucher au clairon. Aussi invraisemblable que ça puisse paraître mais c'est comme ça. On avait le même rythme de vie que les Gardes à l'époque. Avec inspection des logements, toutes ces choses-là qui n'existent plus maintenant. Alors question d'appartement, c'était une chose assez restreinte. Une cuisine et puis une pièce." (p. 2)*

*"Dans l'ensemble, il n'y avait pas de sortie collective comme ça existe maintenant. On était vraiment au régime militaire quoi. C'était pas astreignant mais c'était l'habitude, c'était ça. C'était la vie quoi. C'était un petit peu des mousquetaires à l'époque, c'était pas les... la prison de maintenant. Ca n'a plus rien à voir, de l'état d'esprit je parle." (p. 3)*

En fin de scolarité, il attrape la diphtérie et doit interrompre ses études. Après le Brevet d'Etudes Primaires Supérieures, qu'il a passé en 1929, M. Vandame est attiré par une profession manuelle et tente sans succès d'entrer à l'école Boule. Il justifie cet échec en remarquant que l'ébénisterie n'est alors plus un métier d'avenir<sup>256</sup>. Par ailleurs, l'insertion professionnelle s'avère particulièrement difficile parce qu'elle a lieu au moment de la crise économique des années 1930. La crise, parce qu'elle touche d'abord l'industrie, tend à réduire l'importance de la formation professionnelle pour M. Vandame. Ce sont ses relations personnelles qui lui permettent de se maintenir à un niveau professionnel

---

<sup>256</sup> Ceci est inexact. Le métier d'ébéniste a encore de beaux jours devant lui, comme le montre la thèse de Brigitte Tassel (1983), consacrée à la vie d'un ébéniste parisien.

correspondant à son niveau d'études, lorsqu'il rentre aux Magasins du Louvre. Ce récit permet une fois encore d'observer l'importance du réseau social dans l'insertion professionnelle des jeunes issus des classes populaires.

*"C'est dire qu'entre la fin de mes études et trouver du travail c'était difficile parce que je voulais me diriger sur l'ébénisterie, j'ai même passé les concours de l'école Boule, j'avais été reçu dans les deux cents et quelques mais il en fallait que 180. Je m'en rappellerai toujours. Alors on m'avait dit, si tu as des désistements dans les six mois qui vont venir, on vous reprendra. Donc j'ai attendu les six mois. J'ai pas retravaillé. Et ne voyant rien venir, bon ben je me suis dirigé sur autre chose. Et entre-temps on m'avait déconseillé justement l'ébénisterie d'art par des gens qui voyaient déjà loin, l'industrialisation du meuble et tout ça. Alors c'est par relation que je suis entré aux Magasins du Louvre.*

*Q. : Par la famille ?*

*M. : Non, ce sont des amis. Il était inspecteur au Louvre et puis ma foi je suis resté à peu près un an, et on a atteint 1930-1931. Il y a eu donc cette période de chômage comme on connaît maintenant. Ca a duré un peu moins longtemps, ça existait déjà." (p. 4)*

#### **4.2. La compagnie d'assurance : un milieu protégé en temps de crise**

M. Vandame, victime de la crise économique, perd son emploi aux Magasins du Louvre au bout de quelques mois. Après une période de chômage, il rentre dans une compagnie d'assurance en 1931, au service du personnel, toujours en mobilisant ses relations personnelles. La combinaison du capital social et du diplôme est alors tout à fait efficace pour accéder à ces emplois relativement privilégiés que sont ceux des employés au début des années 1930. M. Vandame reconnaît ce fait en précisant qu'il n'y a pas d'examen d'embauche. Ce milieu professionnel est alors demandeur de main d'œuvre et le recrutement par réseau de relation repose en partie sur la confiance mutuelle des intéressés. L'expérience de M. Vandame est à cet égard très proche de celle de M. Debelli.

S'il apprécie la situation avantageuse des employés d'assurance, M. Vandame a conscience du paternalisme excessif du patronat à l'égard des employés. En effet, les salaires sont assez faibles, et il insiste souvent sur le manque d'argent et de loisirs à l'époque. Cependant, il parle des années 1930 comme une période de hausse du niveau de vie, ce qui est pour le moins inexact, et n'a donc pas une idée claire de sa position sociale relative. Sans doute les avantages dont bénéficiaient les employés entretenaient-ils cette confusion, laquelle permettait aux entreprises d'échapper aux revendications salariales collectives.

Comme M. Debelli, mais sur un ton plus modéré, M. Vandame juge négativement les grèves de 1936, considérant aussi que les employés y ont perdu leurs avantages distinctifs. Il donne d'ailleurs plus de détail, distinguant trois phases dans le conflit avec la direction dans le récit reproduit ci-dessous. A cette appréciation des effets objectifs du mouvement de grève s'ajoute un anticommunisme virulent ("la CGT, le Parti Communiste et tout ça qui menaient la danse à l'époque") que nous avons déjà rencontré chez les individus qui s'identifient à la petite bourgeoisie ascendante. Le sentiment d'avoir perdu des avantages à cause des manœuvres des mouvements communistes a sûrement renforcé le milieu employé dans son refus de l'action collective.

*"C'est-à-dire qu'au début le patronat, parce que je me suis occupé un peu de ces choses-là, avait convoqué certains responsables nous donnant des avantages, parce qu'ils commençaient à sentir le roussi. Alors ces avantages étaient vraiment avantageux. Je vais vous dire pourquoi. Parce que par la suite il y a eu donc... à ce moment-là la CGT, le Parti Communiste et tout ça qui menaient la danse à l'époque et ce sont des gens du syndicat de la boucherie, qui n'avait rien à voir avec l'assurance, qui ont fait fermer toutes les machines, assurances, banques et tout ça. Il y a donc eu qu'après les accords Matignon pour les contrats collectifs qui ont été bien moins avantageux que ce qu'on nous avait proposé avant. Alors partant de là la direction a coupé les ponts et donc la grève s'est déclenchée pendant trois semaines. Et puis résultat, il y a eu les 40 heures bien sûr, on peut pas dire que c'était con, les congés payés, il y a eu des choses avantageuses quand même pour le monde salarial. Mais on aurait pu avoir davantage question salaire s'il y avait eu des arrangements entre les patrons et (?) comme la politique s'y mettait là-dedans et puis que ces gens-là n'étaient pas forcément du côté du Front Populaire, et pour cause. Alors il y a eu une cassure à ce moment-là." (p. 6)*

### **4.3. Un mariage retardé par les difficultés économiques et la guerre**

Bien que M. Vandame fasse la connaissance de sa future femme relativement tôt, au mariage de sa sœur en 1934, ils ne se marient pas tout de suite. Ce retard s'explique par l'éloignement de la province où réside sa future femme, à Charleville-Mézières, et sans doute aussi par la modicité de son traitement qui ne lui fait pas percevoir la vie familiale sous un jour favorable. On peut supposer que ce recul du mariage à un âge tardif était fréquent dans ce milieu étriqué des employés de bureau en mal de promotion sociale<sup>257</sup>.

---

<sup>257</sup> On ne dispose pas à ce sujet de données démographiques par catégories sociales. Pour les données de démographie générale mettant en évidence le recul du calendrier des naissances lié à la guerre, on se reportera à la synthèse de Patrick Festy (1979).

*"Au mariage. Parce que Madame, c'est la sœur de mon beau-frère. Voilà. Alors nous nous sommes connus comme ça, tout simplement.*

*Q. : Et vous vous êtes mariés un peu après ?*

*M. : Nous nous sommes mariés en 44. Bien après parce qu'il y a eu les histoires... elle, elle était en province. A l'époque j'avais pas idée de me marier.*

*Q. : Vous habitiez en province à cette époque ?*

*Mme : Oui, à Charleville-Mézières.*

*Q. : Et vous aviez un travail ?*

*Mme : Non. C'est-à-dire que j'étais avec mes parents. Mon père était décédé et j'étais restée avec ma mère qui était malade. Alors j'ai pas beaucoup travaillé parce que j'étais avec ma mère. J'avais des sœurs aussi, pas mal, nous étions six. J'ai travaillé pas mal avec (?) comme ça pour survivre.*

*M. : Oui, c'était une vie des campagnes, quoi.*

*Q. : Vous faisiez quoi comme travail pour...*

*Mme : C'est-à-dire que j'étais dans le commerce un petit peu. J'aidais ma sœur qui avait un commerce alors je l'aidais. Et puis voilà. Nous sommes venus à Paris." (p. 13)*

Elle arrive en 1942, mais le mariage est à nouveau retardé par le séjour en Allemagne de son mari, enrôlé au STO. Il revient en France avec un certificat médical de complaisance, retrouve immédiatement son emploi, et peut donc se marier. Ils ont un fils en 1945. Madame Vandame s'arrête de travailler en 1947 pour raison de santé, et le ménage se retrouvera alors dans la gêne financière. La nécessité pour M. Vandame d'améliorer son salaire la pousse alors à rechercher une promotion.

#### **4.4. L'avancement, ou la promotion sans stratégie**

Après la guerre, comme beaucoup d'employés des assurances, M. Vandame est automatiquement transféré à la sécurité sociale, nouvellement créée par les ordonnances de 1945<sup>258</sup>. La Caisse Nationale d'Assurance Maladie absorbe en effet non seulement les caisses mutualistes et leur patrimoine immobilier, mais

---

<sup>258</sup> C'est également le cas de M. Bénard, analysé au chapitre XIII. Sur l'historique des assurances sociales, cf. Numa Murard (1989).

également une bonne partie des activités des compagnies privées. Les salariés de ces dernières changent alors automatiquement d'employeur, tout en restant dans le même service :

*"En 1947 les assurances sociales se sont transformées en Sécurité Sociale et toutes les branches accident de travail des compagnies d'assurance ont été supprimées et mutées à la Sécurité Sociale. De ce fait-là, nous on a été transformés, transportés à la Sécurité Sociale. Alors depuis 1947 j'étais à la Sécurité Sociale rue de Dunkerque.*

*Q. : En somme ça s'est fait tout seul ?*

*M. : Ah oui ! ça c'est une mutation qui a été faite d'office du fait que les choses ont été absorbées par la Sécurité Sociale, donc on est tous partis là-bas." (p. 9)*

En 1964, il devient chef de section, a quinze personnes sous ses ordres, et doit mettre en place les nouvelles techniques de mécanographie. Il interprète cette promotion comme le résultat automatique des avancements dont il a déjà bénéficié. Ces avancements dépendent eux-mêmes de la notation des agents. Comme M. Debelli, il a conscience des facteurs morphologiques de la promotion. Mais contrairement à lui, il n'en résulte aucune indication sur la stratégie à adopter pour acquérir le statut de cadre, puisque le cadre réglementaire lui garantit ce statut par le seul jeu des promotions selon la notation.

*"Q. : Comment ça s'est fait cette promotion ?*

*M. : Par élimination. Parce que tous les ans on était noté. On avait des notes. S'il fallait tant de chefs de section par exemple, on prenait la liste, en partant de la tête bien sûr." (p. 11)*

Pour M. Vandame, ces promotions sont la principale raison de l'augmentation de son niveau de vie. Il n'a pas conscience de la hausse du pouvoir d'achat à qualification constante qui a marqué les trente glorieuses, en rupture avec la période 1930-1950, plutôt caractérisée par une stagnation du pouvoir d'achat. Il semble en effet que l'illusion monétaire soit encore très répandue dans cette génération, et qu'elle brouille la possibilité pour les intéressés d'évaluer leurs gains réels en matière de salaire. Ce sentiment d'une stagnation supposée du pouvoir d'achat, fondée sur l'expérience d'avant-guerre, a sans doute contribué à renforcer le désir de promotion sociale dans cette génération.

*"Vous savez le pouvoir d'achat n'a pas augmenté d'une façon formidable, tout en ayant des grades supérieurs quoi, en ce qui me concernait bien sûr. Parce que ceux qui étaient en dessous de moi, c'était encore pire, si j'ose dire. Parce que les*

*pouvoirs d'achat n'ont jamais suivi les salaires à moins de tomber, je ne sais pas moi, chef de service ou chef de division, des choses comme ça. Alors là automatiquement vous aviez des salaires qui correspondaient bien sûr largement au coût de la vie." (p. 11)*

A la fin de sa trajectoire, l'état de santé de M. Vandame se dégrade, en raison principalement d'une maladie des reins, et ayant de plus en plus de mal à suivre l'automatisation de son service, il se sent exclu des nouveaux rapports de travail qui en résulte. La retraite sera donc la solution à cette fin de vie active difficile. Ce phénomène des fins de vie active difficiles, soit pour des raisons de santé, soit du fait de l'inadaptation aux changements qui résultent du progrès technique, est très courant chez les retraités de cette génération. D'après Françoise Cribier (1978), 41% d'entre eux sont affectés par des problèmes de santé, et 54% trouvent le travail beaucoup plus pénible dans les dernières années<sup>259</sup>.

---

<sup>259</sup> Toujours d'après Françoise Cribier (1978), ces difficultés ont sans doute provoqué des changements d'emploi dans les cinq ans précédent la retraite pour 17% des retraités de cette cohorte, et un arrêt précoce de l'activité (plus de trois ans avant la liquidation) pour 18% d'entre eux.

## **5. La promotion spectaculaire du petit mécanicien**

Cette biographie montre l'exemple rare d'une ascension continue d'un homme sans diplôme<sup>260</sup>. Il permet aussi de comprendre comment une telle trajectoire est possible. Pendant l'entretien, M. Néloire a été ému, voire bouleversé, à plusieurs reprises, notamment en évoquant les malheurs de son enfance et les accusations portées contre lui à la libération. Sa femme assistait à l'entretien.

### **5.1. Une enfance assombrie par les difficultés financières et l'échec scolaire**

Son père, gros commerçant en vêtement avec beaucoup de succursales aux environs de Lyon, s'est enrichi en faisant un bon mariage. Les parents de la mère sont en effet eux-mêmes des gros commerçants. Par ailleurs, M. Néloire a un oncle ingénieur des Arts et Métiers, qui dirige une sucrerie en Egypte, et qui constitue pour lui un véritable modèle de promotion sociale. Son père, ruiné pendant la guerre de 1914-18, ne garde qu'un magasin après 1918. La famille de M. Néloire est caractéristique de cette bourgeoisie provinciale traditionnelle, souvent d'origine modeste - il a un cousin meunier - et à la fortune fragile, comme le montre la demi faillite du père. C'est dans ce milieu que s'intégreront ses deux frères, qui deviendront commerçants. M. Néloire, en rupture avec le milieu du commerce, suivra l'exemple de son oncle, dont les deux fils sont également devenus cadres dans l'industrie. Le fait d'avoir un proche, oncle ou ami de la famille, comme modèle de réussite sociale, est fréquemment à l'origine d'une trajectoire ascendante. On peut supposer qu'il structure suffisamment les représentations mentales de l'individu pour que celui-ci oriente ultérieurement ses investissements de manière à se rapprocher du modèle.

Pendant la guerre de 1914-18, le père de M. Néloire est mobilisé. Ce dernier est envoyé à la campagne, chez le cousin meunier, "pour soulager la mère". Comme il l'explique dans le témoignage ci-dessous, la guerre a désorganisé les écoles de campagne en mobilisant les instituteurs et les écoliers n'apprennent pas grand-chose. Son réalisme pessimiste exprime également une grande distance au savoir scolaire, mais cette distance passe moins par le dénigrement que par le sentiment que l'école n'a joué qu'un rôle marginal dans sa trajectoire. Du coup, il ne commence véritablement à aller à l'école qu'en 1918, quand son père est démobilisé et vient le rechercher. Mais le mal est fait, il a pris un gros retard scolaire, et malgré des leçons particulières, il échoue au Certificat d'Etudes.

---

<sup>260</sup> Ce récit de vie a été recueilli par Marie-Luce Duffaut, une collègue du CNRS.

*"Q. : Quand vous étiez chez vos cousins, vous n'aviez pas la possibilité d'aller à l'école, c'était pour quelle raison ?*

*M. : Si, j'allais à l'école, mais il n'y avait pas d'instituteurs (ils étaient mobilisés), c'était une jeune fille qui nous gardait, elle faisait des jeux, on faisait de la charpie, on faisait un tas de choses, mais pendant ce temps-là on n'apprenait pas. Dans les campagnes, vous savez, on apprend... on ne poussait pas les enfants à apprendre, les enfants poussaient comme des fleurs, ceux qui voulaient apprendre, ils apprenaient, ceux qui avaient la chance d'avoir des parents, ils apprenaient, et quelqu'un qui voulait s'occuper d'eux. Autrement c'était la négligence totale à ce sujet-là." (p. 1)*

Après son échec au Certificat d'Etudes, M. Néloire doit travailler, pour des raisons financières et aussi parce qu'étant l'aîné, il se doit d'aider son père en difficultés. Il fait également de la mécanique dans un garage, en apprentissage, puis il est mécanicien d'entretien pendant un an. Dans son milieu d'origine, une telle situation, faite de petits boulots et d'apprentissage sur le tas, est un signe manifeste de déclassement. Elle souligne la rapidité avec laquelle une ascension sociale fondée sur l'enrichissement - ici celle du père - pouvait être annulée par accident.

## **5.2. La promotion ouvrière : relations familiales et cours du soir**

M. Néloire fait son service militaire comme sous-officier. A son retour, il reprend son travail au garage, tout en aidant son père pour les livraisons. Mais ce dernier le pousse à partir tenter sa chance à Paris. C'est bien une nouvelle chance que son père lui donne ainsi, comme si malgré ses problèmes financiers, il ne pouvait pas supporter de voir son fils aîné végéter ainsi.

*"On était six, et vous savez... ma mère était malade... j'aidais mon père le mieux que je pouvais en faisant ses livraisons ou en allant chercher ses vêtements à Lyon, etc., mais mon père a dit, il faudra bien que tu trouves un débouché pour partir, maintenant. Et un soir il me dit : si je téléphonais à ton cousin, pour lui demander s'il veut te prendre ? Et mon père a donc écrit et mon cousin a répondu : il n'a qu'à venir, je m'en occuperai." (p. 9)*

M. Néloire vient à Paris en 1928 avec l'accord de son cousin, ingénieur à la Compagnie des Pétroles, fils du sucrier égyptien. Ce dernier le fait rentrer comme mécanicien dans une usine d'Hispano, où travaille déjà sa femme, et lui fait apprendre le dessin industriel par des cours du soir de l'Association Philotechnique. Le cousin a l'ambition de le faire arriver, et le système des cours du soir, associé à un emploi dans un domaine de pointe, est un moyen courant de promotion professionnelle dans les années 1920. Il est d'ailleurs plus facile de

se faire une place dans une industrie en pleine expansion, comme l'automobile. Le passage qui suit montre que les efforts de M. Néloire sont axés autour de "l'ambition de réussir". La réussite lui semble plus facile à Paris, où l'on attache moins d'importance au niveau de diplôme.

*"Q. : Et vous avez occupé quel poste chez Hispano ?*

*M. : En entrant, j'étais mécanicien aux voitures. Là j'ai travaillé aux boîtes à vitesse, aux moteurs, enfin je connaissais déjà la mécanique. J'avais passé des années dans ce garage, où j'avais appris. Je crois que j'étais quand même assez bien recommandé, parce qu'on m'a pris, et c'était assez difficile... On m'a aidé à entrer. Une fois que j'étais là, j'ai commencé à suivre des cours de la philotechnique, des cours de dessin." (p. 4)*

*"Q. : Vous aviez déjà un projet, une idée de ce que vous pourriez faire ?*

*M. : J'avais l'ambition de réussir à faire quelque chose, parce que j'avais vu que chez moi c'était pas possible, c'était difficile dans une ville de province, à Lyon il aurait fallu que je sois plus instruit que je n'étais, c'était difficile.*

*Q. : Vous pensez que Paris offrait plus de possibilités pour quelqu'un qui voulait et qui n'avait pas l'éducation de départ ?*

*M. : A cette époque-là, j'avais ce cousin qui lui, avait de l'ambition de me faire arriver, vous savez il m'a mené la vie dure, mais moi aussi (sous-entendu, je voulais arriver)." (p. 4)*

A Hispano, il y a surtout des parisiens de souche. Contrairement à M. Giron et à M. Bénard<sup>261</sup>, M. Néloire n'est pas chez un grand constructeur, mais chez un petit innovateur, dont l'activité se rattache à la course automobile, un sport dont le développement accompagne celui de l'industrie automobile. Pour rentrer dans une entreprise aussi prestigieuse, outre les recommandations, il faut aussi un certificat de moralité, et il faut réussir un "essai" difficile. Cela fait beaucoup de barrières, ce qui explique que ce soit les ouvriers qui ont les origines les plus aisées qui y rentrent, donc plutôt des hommes issus de la classe moyenne parisienne. Il semble que l'essai soit ici très sélectif, en contraste avec la pratique des grandes entreprises, où le rituel de l'essai a un peu perdu de sa signification<sup>262</sup>.

---

<sup>261</sup> cf. le récit de M. Bénard au chapitre XIII.

<sup>262</sup> cf. les récits de M. Giron, ci-dessus, et de M. Bénard, au chapitre XIII.

*"Mme : Il n'y avait pas tellement de provinciaux en ce sens que c'était très difficile de rentrer chez Hispano. Vous ne pouviez que par piston comme on dit vulgairement, ou alors une recommandation.*

*M. : Je ne sais pas si je l'ai là, je vais vous faire voir l'essai (que M. Néloire a fait pour entrer chez Hispano). Dire qu'elle est parfaite, non, elle n'est pas parfaite, mais j'y ai mis du cœur vous savez pour la faire, (...). Voilà mon essai à 20 ans.*

*Q. : C'est au vu de ce que vous saviez faire là qu'on vous a pris chez Hispano ?*

*M. : Oui.*

*Q. : Preuve à l'appui.*

*M. : Vous savez, c'était... il fallait avoir un certificat de moralité, il fallait réussir l'essai, et puis il fallait être recommandé par quelqu'un. C'était très difficile d'entrer chez Hispano." (p. 19)*

Les cours du soir, deuxième aspect de cette stratégie de promotion, exigent automatiquement des sacrifices en temps libre. Le peu de temps qu'il lui reste, il le passe avec quelques collègues, qui ont comme lui "la foi", et cette camaraderie a sûrement joué un rôle important pour lui permettre de tenir le coup. On a vu ci-dessus l'exemple de M. Debelli, qui abandonne à mi-chemin parce que ses loisirs l'empêchent de consacrer le temps nécessaire à sa formation. Cela suggère l'existence d'une liaison entre la capacité à entreprendre une formation permanente et le réseau de relations quotidiennes.

*"Q. : Et pendant ces quatre années où vous étiez célibataire, vous alliez au cours du soir, mais en fin de semaine vous aviez quand même un peu de loisirs, vous avez découvert Paris ? Comment ça se passait ?*

*M. : Oh non ! je sortais peu, le samedi évidemment j'avais des camarades, d'atelier n'est ce pas, deux trois jeunes, mais on se voyait avec plaisir, le samedi on allait quelquefois à un cinéma ou un truc comme ça." (pp. 11-12)*

*"Nous étions quatre jeunes, nous voulions arriver, on travaillait chez Hispano mais avec la foi, le cœur, on voulait arriver, et ma foi ça a porté ses fruits. C'était pas un travail, c'était un plaisir. Et puis je suis parti, je sais pas, on m'a épaulé, tout le monde m'aimait bien (rires). (p. 12)*

M. Néloire se passionne pour son métier. Il passe dans un service d'études, dans lequel on lui confie des travaux délicats. Il change aussi de branche et passe de l'automobile à l'aéronautique. Il participe ainsi à l'aventure de l'aviation naissante. Est-ce la conséquence de son ardeur au travail et de son enthousiasme ? Toujours est-il qu'il monte peu à peu dans la hiérarchie. A la fin des années

1930, M. Néloire est ainsi technicien supérieur, après seulement dix ans d'entreprise. Le fait d'être dans une entreprise de pointe, où l'on privilégiait la formation technique et la capacité d'adaptation à des problèmes variés, a sans doute été déterminante dans ce processus accéléré de promotion professionnelle.

*"Et de là j'ai eu la chance de plaire à des ingénieurs, que je m'occupais de leurs voitures, je leur rendais des services, et on m'a fait entrer aux études, aux expériences, chez Hispano. Alors là, j'avais l'ambition..."*

*Q. : Vous aviez compris que vous alliez...*

*M. : (très ému) Enfin ça, c'est de l'histoire ancienne. Là, j'ai vraiment travaillé, je me suis intéressé à mon métier, parce qu'il me passionne (M. élève la voix, et pleure ; il se reprend très vite). Ce métier me passionnait, et j'ai monté, j'ai eu la chance de plaire à des chefs, de plus en plus ils me confiaient des travaux délicats, et j'ai eu la chance de travailler sur les moteurs de Coste et Bellonte.*

*Q. : Ceux qui ont traversé l'Atlantique ?*

*M. : Oui, j'ai travaillé sur ces avions. J'ai des médailles qui l'attestent.*

*Q. : Ca devait être passionnant, de se sentir comme ça dans l'histoire...*

*M. : Alors là, évidemment, après, j'ai grimpé les échelons, on m'a mis chef de banc, on m'a fait travailler dans des... au secret dans un fort, dans la région parisienne, là j'ai commencé à monter tous les échelons, je suis devenu chef metteur au point et je faisais tous les essais spéciaux qu'on faisait en aviation à l'époque. Là, j'étais passionné par mon métier, et là-dessus j'ai travaillé pour des puissances étrangères, je suis allé dans plusieurs pays étrangers" (pp. 4-5)*

Entre-temps, M. Néloire épouse une jeune parisienne, orpheline de père et fille d'une infirmière, qu'il a rencontrée à une soirée-bal d'entreprise d'Hispano en 1930. Elle a alors 21 ans et est secrétaire sténodactylo. Elle deviendra bientôt secrétaire de direction. En 1936, pour leurs premiers congés payés, ils achètent leur première voiture. C'est un signe d'aisance incontestable, à une époque où le parc automobile est très limité. Après la naissance de leur premier enfant, en 1937, ils font construire un pavillon à Colombes. Ainsi, dès cette époque, par l'accumulation de signes visibles de richesse, les Néloire présentent tous les traits d'un couple en pleine ascension sociale. Le contraste est total avec les conditions misérables qu'à connu M. Néloire dix ans plus tôt.

En 1939, M. Néloire est mobilisé au Ministère de l'Air, où il est chargé d'une mission secrète en Espagne. A son retour, en septembre 1940, il n'est pas repris chez Hispano, et doit chercher un autre travail. Les difficultés qu'il rencontre

alors montre qu'en dépit de sa formation, sa position effective est aussi fragile que celle qu'à connu son père 25 ans auparavant. De la même manière, la guerre apparaît comme un accident de parcours qui remet en cause les acquis de la réussite sociale.

*"Alors j'ai été travailler chez des patrons de ma femme qui avaient un petit atelier et tous les jours je m'en allais à la Courneuve en vélo, je partais le matin et je rentrais le soir. Ca a duré un certain temps, ça duré deux mois, et puis ça devenait vraiment pénible, on ne pouvait pas avoir de pneus, tout ça, il a fallu que je trouve un autre endroit pour travailler. Il y avait des annonces... j'avais des amis... qui ont travaillé à l'arsenal de Puteaux. Et au bout d'un certain temps on s'est aperçu qu'on travaillait dans un atelier pour les allemands, alors là évidemment ça a été une grosse révélation, ça nous a fait beaucoup de soucis, et le travail c'était rare... J'avais deux enfants, bientôt trois, et c'était très dur je vous assure, pas de chauffage, j'avais réussi à faire cette maison en 38." (pp. 6-7)*

L'épreuve de la guerre est doublée par celle que M. Néloire subit en 1945. A la libération, à la suite d'une dénonciation, il est inculpé d'intelligence avec l'ennemi, et même si l'instruction aboutit à un non-lieu, c'est pour lui une épreuve terrible. Pour sa femme, il "a été comme beaucoup victime d'une vengeance". On sait que la réaction de la population contre les présumés collaborateurs a été très violente, et les inculpations peu étayées furent nombreuses<sup>263</sup>.

### **5.3. Réussite professionnelle et progrès technique**

En 1945, M. Néloire se retrouve encore une fois à chercher du travail. Il trouve un emploi de chef d'atelier dans l'industrie électrique. C'est pour lui une autre aventure qui commence, dans un nouveau secteur de pointe. Cette deuxième expérience, qu'il revit dans l'entretien sur le même mode mythique que la période Hispano, montre à quel point il lie sa propre progression professionnelle à la progression technique et économique de son entreprise. Cette identification à l'entreprise et à son secteur d'activité est sûrement une clé importante pour expliquer sa promotion professionnelle. Il termine d'ailleurs sa carrière comme ingénieur et cadre de direction. Un autre élément marquant de son témoignage est l'importance accordée au nombre de compagnons et d'ateliers qu'il a sous ses ordres. Il estime ainsi que son niveau social se mesure aussi par le pouvoir qu'il a sur les autres, et l'on ne retrouve pas chez lui la gêne qu'ont d'autres cadres promus pour parler des relations d'autorité.

---

<sup>263</sup> D'après Robert O. Paxton (1973), il y eut au cours de l'épuration 125 000 inculpations et 38 000 condamnations.

*"J'ai des certificats très élogieux avec les missions que j'avais faites, des certificats... je pourrais vous en montrer, et un jour je vois une annonce dans un journal qui recherchait un chef d'atelier pour une usine qui fabriquait du matériel automobile, des groupes électrogènes. Alors je passe, c'était dans la région, je suis allé me présenter et j'ai été embauché tout de suite. J'ai donc commencé par prendre un atelier qui avait... une cinquantaine d'ouvriers, et on faisait la réparation de moteur, il y avait les bans d'essai, j'ai donc relevé cet atelier, et finalement un beau jour, d'accord avec la direction de cette petite usine, on s'est décidé à faire des groupes électrogènes et ma fois on a recherché des alternateurs, des moteurs, et on a fait des groupes. Et puis on s'est dit ma foi, pourquoi qu'on ne ferait pas nous-mêmes des groupes électrogènes (...). D'une cinquantaine de compagnons, on est monté à 100, 200, 250, et presque 300 à un moment donné. Nous avons fait des groupes, pas pour le monde entier, mais presque, à ce moment-là il y avait une pénurie, nous avons fait des groupes pour les colonies, pour... De là on a fait une très grosse usine. J'ai donc passé presque toute ma vie, 28 ans dans cette usine. J'en suis sorti ingénieur.*

*Q. : Après guerre vous aviez encore suivi des cours ?*

*M. : Ah non ! après guerre j'avais ma formation, et je me suis instruit au fur et à mesure... Et ma fois j'étais ingénieur, et après j'ai eu un deuxième échelon, et j'ai eu jusqu'à presque 300 ouvriers. J'avais plusieurs ateliers (...) et j'ai voyagé à l'étranger, j'ai travaillé pour la défense nationale, j'étais très coté." (pp. 7-8)*

Au moment de la retraite, M. Néloire assiste à la faillite de cette entreprise, selon lui à cause d'une mauvaise gestion. Lui-même continue de travailler comme ingénieur-conseil dans une société qui assure l'entretien des groupes électrogènes, ce qui lui permet de donner du travail à ses anciens compagnons. Il est un des rares retraités de l'échantillon à poursuivre de cette manière son activité professionnelle. Cela est un signe de son exceptionnelle réussite, dans la mesure où l'activité de conseil après la retraite est une des caractéristiques des membres des classes supérieures qui ont occupé les positions les plus élevées, dirigeants d'entreprise et hauts fonctionnaires.

Sa propre vision de la stratification sociale correspond bien à son expérience de la promotion. Il distingue trois classes sociales, selon la combinaison de l'origine familiale et de la situation professionnelle. Il y a les cadres d'origine bourgeoise, ceux qui sont partis d'en bas et y sont restés, et la catégorie intermédiaire, à laquelle il appartient, des gens qui sont nés dans un milieu modeste et qui ont réussi grâce au travail et à la chance. Il ne perçoit donc la classe moyenne que comme une classe de passage, vouée à la promotion des plus travailleurs. Comme beaucoup de cadres ou de professions intermédiaires arrivés par la promotion, il croit beaucoup aux vertus du courage au travail, à l'effort, plus qu'aux capacités. Il n'a pas conscience du rôle qu'a pu jouer son

capital culturel et social, et attribue à la chance ce qui le différencie de la très grande majorité des autres ouvriers, qui n'ont pas connu de semblable promotion.

## 6. Une femme cadre

C'est le seul cas de femme cadre dont nous disposons. Une telle position professionnelle est en effet très rare parmi les femmes de cette génération. Ainsi, au recensement de 1954, on comptait 24 000 femmes cadres administratifs supérieurs, soit 0,35% de la population active féminine. Mme Corbar est une cadre fille de petit commerçant, donc clairement en mobilité ascendante. Sa carrière est celle d'une employée qualifiée devenue cadre par promotion, donc également ascendante. Seul son mariage la positionne différemment, puisque son mari est un simple employé. Elle offre l'exemple, peu courant dans cette génération, d'une femme qui a misé d'abord sur l'investissement professionnel, sans pour cela sacrifier sa famille. Je m'attendais donc à une femme à poigne, et je ne fus pas surpris. C'est une personne stricte et autoritaire, qui sait ce qu'elle veut. Elle me reçoit dans le grand salon d'un superbe pavillon de Corbeil. L'entretien est mené tambour battant, l'emploi de Mme Corbar étant assez serré. Elle répond cependant avec application, et son récit de vie présente un grand intérêt pour l'étude de la mobilité des femmes.

### 6.1. Une éducation bourgeoise et des études réussies

Mme Corbar a passé toute sa vie à Corbeil, en grande banlieue, où ses parents étaient quincailliers. Le père avait également une maison de commerce en gérance, dans les Ardennes, sa région d'origine. Ce petit patrimoine le place dans la classe moyenne, au-dessus de la moyenne des petits commerçants. En 1914, il est mobilisé, et la mère de Mme Corbar doit s'employer comme ouvrière spécialisée dans une usine d'obus, pour faire vivre la famille. Comme dans le cas de M. Néloire, il s'agit plutôt d'un accident de parcours. En effet, les détails qu'elle donne sur son enfance révèlent un milieu social plus bourgeois que populaire, comme si son père était lui-même un mobile descendant. Ce dernier a en effet un bon niveau d'études, et Mme Corbar reçoit une éducation typique des classes moyennes. Ainsi, elle a l'occasion de faire du sport et d'aller dans les bals de société. La liberté qui lui est laissée dans le choix de ses études, que l'on verra ci-dessous, correspond également aux standards d'éducation des classes moyennes.

*"Mon père avait fait des bonnes études je crois mais... vous savez dans les Ardennes il était à Sedan j'ai pas su exactement ce qu'il avait fait comme études mais enfin je sais qu'il était assez érudit, plus que ma mère par exemple." (p. 6)*

*"Si, je faisais du tennis, de la natation. C'était déjà une chose extraordinaire parce qu'à l'époque, les jeunes filles ne faisaient pas tellement de tennis ni de natation."*

*Enfin moi j'ai eu de la chance d'en faire." (p. 17)*

*"Q : Vous alliez dans les bals à Corbeil ?*

*Mme : A Corbeil, uniquement à Corbeil. Parce que je vous dis, ma mère était toujours avec moi. C'était pas comme maintenant où les jeunes filles à 15-16 ans sortent toutes seules. J'étais accompagnée de ma maman.*

*Q : Et c'était quel genre de bal ?*

*Mme : Des bals de société. Oh ! c'était très joli. Ce qu'on ne voit plus maintenant. Des bals à la mairie et en robe longue avec tenue de soirée pour les jeunes hommes, vous voyez, c'était très bien." (p. 18)*

Contrairement à son frère, qui s'arrête après le Certificat d'Etudes, Mme Corbar fait des études assez poussées. Après le brevet, en 1925, elle s'oriente d'elle-même vers des études de secrétariat commercial. L'absence de pression parentale dans l'orientation professionnelle est assez remarquable, alors que la tendance générale des parents était plutôt d'intervenir assez autoritairement dans les choix de leurs enfants. Cette relative liberté a peut-être contribué à faire de Mme Corbar un esprit assez individualiste pour se lancer plus tard dans une stratégie de réussite professionnelle.

*"J'aimais bien la sténodactylographie, un peu d'anglais, ça me plaisait voyez. C'était la branche qui me plaisait.*

*Q : Vos parents y étaient pour quelque chose ?*

*Mme : Non, pas du tout. Ils m'ont laissé libre entièrement de faire ce que je voulais." (p. 3)*

Elle poursuit ses études pendant encore deux ans, et profite de l'occasion pour découvrir la capitale, qu'elle ne connaissait pratiquement pas. Durant ces années, elle continue à pratiquer les loisirs, le cinéma, les bals, et "exceptionnellement au théâtre à Paris, mais alors là, c'était vraiment la grand sortie. Parce qu'il fallait y aller accompagné alors c'est tout un déplacement. On n'allait pas à Paris comme maintenant" (p. 18).

En 1927, Mme Corbar entre dans une compagnie d'assurance par l'intermédiaire des petites annonces. Elle y fait d'abord des petits travaux de bureau, puis devient secrétaire à partir de 1929. Elle entame ainsi une carrière typique des grandes organisations modernes, dans lesquelles le secrétariat est alors une des

rare voies ouvertes aux femmes<sup>264</sup>. La facilité avec laquelle elle passe des études à l'emploi montre qu'elle fait partie de cette minorité de femmes qui a intériorisé les nouvelles règles du monde du travail, en contraste avec les comportements déphasés des femmes culturellement plus démunies.

*"J'étais débutante. Je faisais des petits travaux de bureau et après on m'a donné une place de secrétaire quand j'ai eu un petit peu d'ancienneté.*

*Q : Après 2-3 ans ?*

*Mme : Oh ! même pas, un an un an et demi à peu près. Non quand même pas trois ans." (p. 6)*

*"Q. : C'était un peu une découverte du monde des bureaux que vous ne connaissiez pas du tout ?*

*Mme : Ah non ! je ne connaissais pas. J'avais jamais travaillé, j'avais personne dans ma famille qui avait travaillé à part le commerce. Et ça m'a plu puisque je suis entrée aux Assurances Sociales et j'y suis restée 34 ans. J'ai fait une très bonne carrière là-bas, j'ai fini en tant que chef de centre." (pp. 6-7)*

## **6.2. Un déclassement social par le mariage**

En 1935, Mme Corbar fait la connaissance de son mari, selon un mode de rencontre courant dans les classes moyennes. Ils se connaissent par des amis communs de Corbeil, et lui profite des bals où ils se retrouvent pour lui faire la cour. Elle a alors 24 ans. Elle se marie donc avec cet homme, un polonais arrivé en France en 1929, et qui est ouvrier maroquinier à Paris. Il est d'un milieu plus modeste qu'elle, ce qui, avec la promotion de Madame, se traduira plus tard par une grande différence de statut professionnelle entre elle et son mari. Elle s'arrête de travailler l'année suivante, à la naissance de leur fils. Le passage ci-dessous montre qu'elle pense encore à ce moment à un mariage bourgeois classique, dans lequel la femme n'a pas besoin de travailler. C'est sous la pression des circonstances qu'elle changera d'avis.

*"Q : Vous avez arrêté de travailler à cause de votre enfant ?*

*Mme : Oui, j'ai élevé mon enfant.*

*Q : Vous ne pensiez pas que vous pouviez le faire garder par exemple ?*

---

<sup>264</sup> cf. le récit de Mme Mallon au chapitre XIII pour un exemple plus détaillé de carrière de secrétariat.

*Mme : A l'époque il n'y avait pas de raisons que je le fasse garder.*

*Q : Ca ne vous posait pas de problèmes financiers...*

*Mme : Non, ça ne me posait pas de problèmes d'être à la maison. Où ça m'a posé des problèmes, c'est quand mon mari est parti soldat. Alors là il fallait que je travaille absolument." (p. 7)*

Pourtant, la situation économique de sa famille est toujours aussi précaire, comme le montre la mésaventure qui frappe son père. Celui-ci, qui s'était retiré du commerce, a des gros problèmes financiers, car sa maison de commerce des Ardennes ne lui rapporte pas assez. Il entre alors aux Assurances Sociales de Corbeil comme caissier, jusqu'à sa retraite en 1937. La même année, Mme Corbar doit elle aussi se remettre à travailler quand son mari part au service militaire. Dans le témoignage qui suit, elle raconte comment elle retrouve du travail sur le conseil d'une assistante sociale. Cette manière de trouver un emploi, sans faire appel au réseau de relations personnelles est inhabituelle dans l'entre-deux-guerres. Elle illustre une nouvelle fois à quel point le travail d'une femme mariée ne va alors pas de soi dans les classes moyennes. C'est ainsi que Mme Corbar passe le concours de guichetière aux Assurances Sociales, le réussit, et va travailler à Paris, au gros centre de la rue de Dunkerque.

*"Et comment êtes-vous rentrée aux Assurances Sociales ?*

*Mme : Ah ! c'est tout à fait spécial. Voyez je demeurais la maison à côté là et je m'entraînais toujours à faire de la vitesse en sténo avec mon poste de T.S.F. l'après-midi. Il y avait des genres de conférence. Pour ne pas perdre ma vitesse qui se perd très vite, je prenais un texte en sténo d'après le poste de T.S.F. et il y a une assistance sociale de la Sécurité Sociale qui me visitait à ce moment-là pour mon fils qui avait un an. Elle a sonné, j'ai pas entendu, elle est rentrée et elle m'a vu sténographe. Elle m'a demandé la raison de cet entraînement en somme qui n'était pas justifié puisque j'étais à la maison. Alors je lui ai expliqué que mon mari partant soldat je voudrais travailler à nouveau. Elle m'a fait faire une demande aux Assurances Sociales et c'est comme ça que je suis entrée aux Assurances Sociales." (pp.7-8)*

*"Q : Vous avez été prise comme secrétaire ?*

*Mme : Non, j'ai été prise comme guichetière, élève guichetière. Vous connaissez le travail de la Sécurité Sociale ? On reçoit les clients, on prend les dossiers. Je suis rentrée, j'ai passé le concours d'entrée. Après j'ai suivi les cours pour être guichetière. J'ai été reçue donc j'ai été guichetière pendant une quinzaine d'années à peu près." (p. 8)*

Pendant qu'elle travaille, Mme Corbar fait garder son fils par des amis. C'est bien la nécessité de travailler qui lui impose de limiter le nombre de ses enfants, puisqu'elle n'aura son deuxième enfant qu'au retour de son mari, à la Libération. D'autres récits montrent par quels comportements se règle la faible fécondité des classes moyennes dans les années 1930. On a ici le point de vue d'une femme qui se trouve dans la position qui est habituellement celle du mari. Son avis à ce sujet montre que n'eut été ces circonstances particulières - absence du mari, difficultés financières -, elle aurait aimé avoir plus d'enfants.

*"Oui, j'aurais aimé avoir trois enfants. Mais étant donné les circonstances, trois enfants en continuant à travailler c'était pas possible. Alors comme je ne pouvais pas quitter ma place, on s'est limité à deux. Mais sinon, moi, mon rêve, c'était d'avoir trois enfants." (p. 16)*

Son mari passe directement du service militaire au front en 1939, puis il est fait prisonnier, et ne rentrera qu'en 1944, après sept ans d'absence. Il devient alors ouvrier fondeur chez son voisin. La distance professionnelle qui le sépare de sa femme commence alors à s'accroître et se traduit en particulier par une différence de salaire. On sent dans l'extrait qui suit la volonté de Mme Corbar de minimiser les conséquences de cette situation, notamment quand elle insiste sur la mise en commun de leur argent.

*"Q : Je pense qu'à la fin il gagnait moins d'argent que vous ?*

*Mme : Oui.*

*Q : Ce qui est une situation un peu...*

*Mme : Un peu oui mais c'est pas gênant. Vous savez quand on s'entend bien. Evidemment il gagnait beaucoup moins que moi. Mais notre argent était mis en commun. Ca n'avait aucune importance." (p. 12)*

Entre la venue tardive du deuxième enfant et la nécessité pour Mme Corbar de compenser par son travail le faible salaire de son mari, il est donc probable qu'elle n'avait pas le choix. Ainsi, les circonstances pénibles liées à l'absence de son mari ont autant compté que la volonté d'avoir un niveau de vie élevé après la guerre. Il est difficile d'y voir une décision à un moment donné. Il s'agit plutôt d'un enchaînement de circonstances, dans lequel chaque promotion de Mme Corbar rendait son retour à l'inactivité moins probable, parce que relativement plus coûteux sur le plan financier. Pour sa part, conformément à son éducation bourgeoise, elle aurait préféré une situation standard dans laquelle elle aurait élevé plus d'enfant en s'arrêtant de travailler.

C'est sans doute ce genre de mécanisme, plutôt qu'une stratégie consciente de carrière, qui explique le résultat présenté par François de Singly (1987, p. 97) : si le mari est ouvrier, donc probablement avec un faible niveau scolaire, plus la femme a un niveau d'éducation élevé, moins ils ont d'enfants. De plus, le travail salarié, souvent bien payé, de ces femmes permet de soutenir financièrement un investissement éducatif élevé. On voit ici comment un processus cumulatif aboutit à une situation non désirée par les intéressés - promotion de la femme et faible fécondité -, qu'une analyse superficielle interpréterait en termes de stratégie globale du ménage.

### **6.3. Une promotion rapide par la formation permanente**

Le choix de Mme Corbar de poursuivre son activité a des conséquences qu'elle n'a pas prévues, puisque au cours de sa carrière, elle aura de nombreuses promotions. En effet, à partir du moment où elle prend de l'ancienneté, elle est poussée à adopter un comportement de mobilité, conforme à sa place dans l'organisation et à son niveau d'éducation. Elle utilise alors les ressources de la formation permanente pour grimper les échelons de la hiérarchie administrative. Le témoignage suivant montre comment, dans sa stratégie de promotion professionnelle, elle concilie les exigences familiales et la montée des échelons hiérarchiques. A chaque passage à un grade supérieur, elle préfère attendre quelques années sa concrétisation dans la structure hiérarchique, de manière à être nommée à proximité de son domicile.

*"Q : Comment se faisaient ces promotions ?*

*Mme : Il y a des cours à suivre, des cours de cadres à suivre. Maintenant je ne sais plus comment ça se passe exactement puisque c'est tout changé depuis 13 ans que j'ai cessé mon travail. Or il y avait des examens à passer si vous voulez. A la suite d'un examen réussi vous étiez nommé si ça vous convenait comme emplacement puisque moi par exemple, demeurant à Corbeil, je ne voulais pas aller travailler de l'autre côté de Paris, à Mantes-la-jolie par exemple. Il fallait que j'attende qu'il y ait un poste à proximité de mon domicile et c'est comme ça que j'ai été nommée à Essonne qui est tout proche, et ensuite à Vigneux-sur-Seine, à quinze kilomètres, là je pouvais faire le trajet en voiture pour aller à Vigneux, c'était pas grave." (pp.8-9)*

*"Q : Est-ce qu'il y avait beaucoup de gens comme vous qui suivaient des cours du soir pour passer un grade supérieur ?*

*Mme : Ah ! ben oui. Les personnes qui voulaient avancer elles étaient obligées de suivre des cours. Je ne sais pas maintenant mais c'est certainement pareil. Les promotions se font avec des examens. Si vous ne les préparez pas, vous ne pouvez*

*pas réussir. Surtout à la Sécurité Sociale il y a une question de lois qui changent tout le temps." (p. 25)*

Il est intéressant d'observer que, mise par les circonstances de son mariage et de la guerre en situation d'employée aux "grandes espérances", Mme Corbar joue alors le jeu qui lui est proposée et rentre dans un processus de promotion professionnelle habituellement réservé aux hommes. Cela est bien sûr rendu possible par des dispositions encore rares chez les femmes de cette génération, à savoir une formation professionnelle qualifiée et une éducation moderniste.

Du coup, la supériorité salariale de Mme Corbar sur son mari va s'accroître progressivement, car ce dernier fait au contraire une carrière peu reluisante : au début des années 1950, il rentre dans l'administration, d'abord surveillant à Fresnes, puis greffier à Corbeil, et en 1966, à sa retraite de fonctionnaire, il est pris comme employé dans une grande banque. A la fin des années 1960, le salaire de Mme Corbar est trois fois supérieur à celui de son mari.

#### **6.4. Les valeurs spécifiques d'une femme cadre**

Si elle sait utiliser les rouages de cette organisation, Mme Corbar n'adhère pourtant pas à l'esprit qui règne au centre de la rue de Dunkerque. Elle critique surtout l'anonymat des relations, renforcé selon elle par de fréquentes mutations. A cet anonymat, elle oppose le caractère familial des relations entre collègues dans le petit centre d'Essonne, où elle est nommée vers 1955. Ce caractère familial est renforcé par le recrutement presque exclusivement local, qui montre bien que Corbeil n'est pas tout à fait Paris. On observe ici un trait caractéristique du travail de bureau des femmes de cette génération. Prises entre deux cultures, leur culture professionnelle acquise en cours de carrière, et leur culture de mère de famille générée par une éducation orientée vers le cadre domestique, ces femmes préfèrent un cadre professionnel qui rassemble ces deux aspects en un même lieu, faisant une sorte de compromis entre des exigences souvent opposées. Dans ce sens, le bureau à l'ambiance familiale décrit ci-dessous est un peu l'équivalent de ce que sont l'atelier familial ou le travail à domicile pour les ouvrières.

*"Rue de Dunkerque c'est la grosse boîte hein ! Dunkerque. Alors il y avait de tout et puis on était souvent changé de service, on n'avait pas le temps en somme de connaître à fond (...) Dans des grosses administrations comme ça on ne se connaît pas tellement. Si, il y a un petit noyau qu'on connaît sur le moment mais si on vous change d'emploi, si on vous change de service c'est fini vous ne connaissez plus personne.*

*Q : Et c'était différent après en banlieue ?*

*Mme : Ah oui ! c'est beaucoup plus familial, c'était beaucoup plus familial à l'époque parce que je vous dis c'était le petit centre.*

*Q : En quel sens c'était familial ?*

*Mme : Tout le monde se connaissait. Je connaissais le chef de centre, connaissais l'adjoint, je connaissais mes collègues. On était tous de Corbeil-Essonnes, quand je suis venue à Essonne puisque la ville a fusionné maintenant." (p. 23)*

*"Q : Vous aviez des relations assez étroites avec vos collègues ?*

*Mme : Oh oui !*

*Q : Du fait que c'était un petit centre (de sécurité sociale) :*

*Mme : Oh ben oui ! Même quand ça a grandi parce que c'est des personnes qui ont presque été nommés sur place du fait qu'il fallait du personnel. On a beaucoup embauché sur place. Alors j'étais bien avec mes collègues et les employées. Il n'y avait pas de problèmes.*

*Q : Et vous aviez des problèmes d'autorité ?*

*Mme : Non, j'ai toujours été assez autoritaire alors je n'ai eu aucun problème d'autorité. Et j'ai toujours été en bons termes avec mes employées parce qu'il y en a toujours qui viennent me voir, qui m'écrivent et même qui me reçoivent chez eux. Ça ne se fait pas beaucoup maintenant." (p. 10)*

Par le jeu des promotions successives, Mme Corbar devient chef de centre vers 1963, dans une "ville-champignon". Elle y fait l'apprentissage des relations hiérarchiques et affirme ne pas avoir eu de problèmes d'autorité, parce qu'elle arrivait toujours à maintenir la distance nécessaire à l'efficacité de sa position hiérarchique. Cette conception de l'autorité révèle une analyse subtile du principe des relations hiérarchiques et de ses conséquences dans les interactions interpersonnelles. Elle contraste avec la conception des anciens ouvriers promus, comme MM. Bénard<sup>265</sup> et Giron, pour qui l'autorité hiérarchique s'accompagne d'un renforcement de la familiarité avec les ouvriers, et leur permet de mieux intégrer le passage à des positions d'encadrement à leur identité ouvrière, à éviter de paraître se trouver du côté du patronat. Dans une certaine mesure, les employés promus, même si leur rapport à la promotion est moins contradictoire, ne signalent pas cette nécessité de la distance

---

<sup>265</sup> cf. chapitre XIII.

hiérarchique. Aussi, ce n'est pas un hasard si c'est justement une femme qui tient ce discours. Sur le plan de l'autorité, elle est doublement handicapée par son sexe, traditionnellement dominé, et par l'acquisition de sa position hiérarchique par la promotion interne. De ce fait, puisqu'elle doit diriger d'anciennes collègues, elle est contrainte à mieux objectiver sa situation hiérarchique et à en tirer les conséquences en termes de relations interpersonnelles. C'est pour cela qu'elle insiste sur le devoir d'obéissance des subordonnées et la nécessaire impartialité du chef.

*"Q : Et vous aviez le même type de relations avec vos subordonnés qu'avant ?*

*Mme : Ah ! c'est-à-dire il faut quand même tenir une petite distance. Tout en étant très bien avec tout le monde, si vous voulez que ça marche et qu'il n'y ait pas de frottement, de friction, il faut quand même tenir une petite distance. Sans dire c'est machin et puis voilà. Oh non ! pas du tout. Mais il faut se faire obéir malgré tout. C'est pas toujours facile de diriger une équipe.*

*Q : Quel type de problèmes vous aviez quand vous dites que ce n'était pas facile ?*

*Mme : Parce qu'il y avait pas mal de petites rivalités, de petites jalousies entre hommes ou femmes dans le travail et fallait pas favoriser plus l'un que l'autre, fallait faire très attention. (p. 24)*

En fin de carrière, son centre a grossi, elle a trente personnes sous ses ordres, et trouve le travail très lourd : "le personnel, le public, les employeurs, les médecins, tout le monde se rabat un peu sur le chef de centre hein !" (p. 10). Aussi, en 1971, accueille t'elle la retraite avec soulagement : "Ah ben ! justement, je suis partie juste à temps moi. Avant l'électronique. Et j'en suis très contente. Et avant l'horaire variable" (p. 10). L'horaire variable la rendait inquiète à cause de la complication accrue de l'organisation qu'il nécessitait, avec tous les risques de friction entre personnes que cela suppose, risques auxquels elle accorde en effet beaucoup d'attention.

A propos de l'éducation de ses enfants, Mme Corbar reproduit le modèle de l'éducation qu'elle a elle-même reçu de ses parents, et qui lui a si bien réussi. Cette éducation, on l'a vu, consiste à transmettre à la fois la culture constitutive du mode de vie des classes moyennes, et à assurer aux enfants le capital scolaire nécessaire pour entamer de col blanc. Elle ne va pas de soi quand les difficultés financières s'accumulent, et Mme Corbar le rappelle en évoquant les difficultés liées aux malheurs de son mari. Elle suggère ainsi son propre investissement dans l'éducation de ses fils. De fait, ce n'est qu'une demi réussite, puisque l'aîné semble avoir eu des difficultés scolaires, et n'a que le certificat d'études : "il était

plus manuel qu'intellectuel". Ce fils a donc suivi la voie de son père, selon un mécanisme de reproduction de la trajectoire que l'on observe souvent. Il ne doit sans doute qu'à la vigilance de sa mère son rattrapage par une formation technique associée à une entreprise de pointe comme IBM. Le fils cadet, élevé dans une période plus favorable, s'est conformé au contraire à l'idéal maternel.

*"Oui, j'ai l'impression que je leur ai donné une bonne éducation, une bonne instruction. Le deuxième il a fait le bac et cause couramment l'anglais et l'allemand, il a un bon bagage. J'ai l'impression qu'on a fait tout ce qu'on pouvait, surtout étant donné les circonstances de service militaire, guerre, prisonnier et la suite. Puisque vous savez les prisonniers quand ils sont rentrés ils n'étaient pas brillants. Les enfants ont été élevés comme il le fallait. D'ailleurs ils sont heureux tous les deux.*

*Q : Vous les avez conseillés dans leurs études pour trouver un travail ?*

*Mme : Ah oui ! Le premier ne voulait pas poursuivre les études, il était plus manuel qu'intellectuel et l'IBM l'a beaucoup aidé parce que là il a pu faire les deux. Pendant les 3 ans, il a eu du pratique et du technique associés. Alors que le deuxième étudiait beaucoup plus facilement. Il a passé son Bac, après il a été pion dans un lycée à Juvisy. Et puis il est parti soldat et il est rentré à Air France. Il y est toujours." (p. 14)*

## Chapitre XII

### De la boutique à la promotion sociale

Tous les cas de réussite sociale ne ressemblent pas aux trajectoires des salariés qui gravissent les échelons de la grande entreprise. Voici deux exemples d'ascensions sociales effectuées dans des milieux différents, celui des représentants de commerce et celui des employés qualifiés des petites entreprises. Les deux personnes étudiées ont une origine sociale similaire, et proviennent toutes deux de ce milieu de petits boutiquiers que le développement économique voue au déclin. Il n'est donc pas surprenant qu'elles aient cherché des voies de promotion qui préservent leur autonomie. A cet égard, le début de la trajectoire est crucial et montre dans les deux cas une succession d'emplois assez variés, qui contrastent avec la stabilité professionnelle ultérieure. Ces trajectoires se déroulent dans cet univers des classes moyennes qu'on a en partie entrevu dans le chapitre précédent, à propos des cadres moyens d'entreprises.

Ces classes moyennes offrent des filières de promotion qui tendent à prendre de plus en plus d'importance avec le temps. Elles composent un groupe éclaté, où se côtoient des professions très diverses sans qu'existe une représentation unitaire de cet ensemble. La seule catégorie unifiante existante est celle qui est utilisée pour les besoins de classification de l'appareil statistique, et permet comme pour les cadres supérieurs de suivre l'accroissement quantitatif à travers les recensements successifs. Au recensement de 1954, les cadres moyens sont 1 113 000, dont 37% de femmes, soit 5,8% de la population active. La période 1954-68 verra leur nombre augmenter dans les mêmes proportions que celui des cadres supérieurs. Ils sont en effet 2 006 000 en 1968, soit 9,8% des actifs<sup>266</sup>.

---

<sup>266</sup> Cf. l'article de Baudouin Seys et Michel Gollac (1984). On a commenté les statistiques sur les cadres moyens, bien que les représentants de commerce soient curieusement classés avec

L'accroissement est de 4,3% par an. Comme pour les cadres supérieurs, on peut utiliser les calculs de Claude Thélot (1980, p. 475) pour estimer l'accroissement du nombre de cadres moyens hommes depuis 1930. D'après les données d'enquêtes, les hommes de 41-60 ans sont environs 140 000 à être cadres moyens en 1926-30. Au recensement de 1954, ils sont 280 000, soit un doublement en 25 ans, soit 2,8% de croissance par an. Bien que Thélot ne donne pas d'indication à ce sujet, il est probable que la croissance des femmes cadres moyens a été plus importante et donc que cette accélération de la croissance du nombre de cadres moyens ne soit qu'apparente. Quoiqu'il en soit, l'augmentation spectaculaire des années 1954-68 se situe dans le prolongement d'un accroissement qui remonte aux années 1920.

Ainsi, non seulement ces catégories moyennes ont joué les intermédiaires dans les processus de promotion sociale vers les cadres supérieurs, mais elles ont aussi été à la source de promotions moins importantes, mais significatives. Là encore, la pénurie de diplômés dans la génération née au début du siècle alimente un flux important de promus en cours de carrière. Les deux exemples qui suivent offrent chacun une variante de la promotion vers ces positions moyennes. M. Herpé, titulaire du brevet élémentaire, s'oriente d'emblée vers des métiers de techniciens. Mme Guillaumin, au contraire, n'a que le certificat d'études, et acquiert sa compétence technique sur le tard, en milieu de vie active. Ces cas sont caractéristiques des trajets "courts" de mobilité qui sont si malaisés à appréhender statistiquement du fait de l'imprécision des catégories.

---

les employés de commerce dans l'ancienne nomenclature des CSP. Ce n'est que dans la nouvelle nomenclature des PCS de l'INSEE qu'ils ont été agrégés aux professions intermédiaires. Ils représentaient en 1975 85 000 actifs. Pour notre propos, les représentants sont assimilables à des cadres moyens pour des raisons sociologiques évidentes.

## 1. Le *self made man* individualiste

L'homme est très bavard, parle vite, et répond à mes questions par de longs développements. La scène se passe dans un petit appartement de Clamart qui donne sur une rue très calme, un lieu propice à la confiance. Si M. Herpé me répond si facilement, c'est qu'il a exercé le métier de représentant de commerce pendant 37 ans, un métier où l'on parle beaucoup ! C'est un homme maigre, trapu, avec un visage souriant aux yeux très vifs. Mais à parler ainsi, à 77 ans, il s'est fatigué rapidement, et l'entretien sera court, environ une heure. Je n'ai pas pu retourner le voir, et certains points de sa biographie restent obscurs. Néanmoins, les quelques extraits qui suivent donnent un tableau intéressant de ce que peut être la réussite sociale dans ce milieu méconnu des sociologues.

### 1.1. Un milieu modeste, mais des études longues

Son père, un marchand de couleurs originaire du Limousin, a épousé une parisienne sans profession, dont il a eu quatre enfants, dont le dernier en 1926 : "C'était la grande tuile" (p. 3). Or, sa situation professionnelle est très précaire, et la famille vit dans la gêne, à la limite de la pauvreté, alors qu'ils sont considérés comme des petits-bourgeois parce que propriétaires de leur pavillon. Ils font partie de cette fraction des petits indépendants qui, par ses conditions de vie, ne se distingue que très peu de la classe ouvrière, du moins dans sa composante traditionnelle. On est en effet très loin de la grande usine, comme le montre la scolarité de M. Herpé, qui montrent que ses parents ont gardé le sentiment petit-bourgeois de l'importance des études.

*"Mon père était marchand de produits d'entretien. On a végété.*

*Q. : Il y avait une petite boutique ?*

*M. : Non, simplement un pavillon avec un petit appentis où mon père faisait ses mélanges. Enfin c'était une affaire qui ne tenait littéralement pas debout. Mais quand il est mort, ma foi, tout est tombé en déliquescence. On était considéré, ayant un petit pavillon délabré, on était considéré comme des anciens bourgeois, avec un B majuscule.*

*Q. : Il était propriétaire ?*

*M. : Non, locataire miteux. Alors c'est depuis que j'ai peut-être acquis la volonté de travailler au maximum pour dire que je ne serai pas malheureux quand je serai à la retraite." (p. 3)*

En 1923, à 16 ans, M. Herpé décroche le brevet élémentaire. Il est convaincu de l'importance du savoir scolaire et, tout en étant fier de sa performance, regrette de ne pas être allé plus loin. Si ce n'est pas le cas, c'est selon lui à la fois pour des raisons économiques et à cause de son faible niveau en maths. Il regrette donc de ne pas être allé plus loin. Il a conscience de ses propres carences, en particulier en géométrie, qui le pénaliseront en début de carrière. Cette opinion montre que son adhésion à l'institution s'accompagne d'une frustration de savoir scolaire. En fait, au regard de ses origines sociales, son niveau de diplôme est relativement élevé, et explique largement la facilité avec laquelle il acquiert par la suite plusieurs qualifications.

*"Le Brevet, c'était déjà pas mal. Après bien entendu il y a eu le Bac. Et le Bac c'était les trapus qui le passaient. Mais le Brevet élémentaire, on était déjà considéré." (p. 5)*

*"C'était pas la fortune mais enfin j'ai arrêté surtout, j'aurais peut-être dû pousser mais enfin c'était pas... ça n'aurait pas été sérieux étant donné la situation pécuniaire de la famille mais enfin j'ai vu que je n'étais pas calé en maths, alors à ce moment-là, tout s'écroulait, j'étais, comme on dit, dans le précipité gélatineux. Sur 50 j'étais 25ème ou 32ème ou 30ème. Je ne pouvais pas monter plus haut parce que où ça allait, c'était en orthographe, en langue étrangère, pas trop mauvais en sciences mais nul en maths." (p. 6)*

## **1.2. Un jeune ambitieux qui cherche sa voie**

M. Herpé veut devenir dessinateur, et tente une formation sur le tas. Il a déjà fait du dessin à l'école, et espère progresser à l'intérieur d'une entreprise tout en prenant des cours du soir au lycée Lavoisier. Dans les années 1920, une forte demande de main-d'œuvre dans ce métier génère à la fois de nombreux cours du soir de dessin industriel, mais aussi des opportunités de promotion interne à partir d'une formation légère. M. Herpé montre les limites de sa stratégie quand il évoque ses insuffisances techniques face aux demandes des ingénieurs qui le commandent. Il n'est en effet pas si facile de progresser sur le tas dès lors qu'un certain niveau de compétence technique est exigé.

De fait, il finit par abandonner son projet au bout de trois ans. Au cours de son récit, il propose deux versions de sa démission. Dans la première, il met en avant ses problèmes de santé, ce qui semble peu crédible dans le cas d'un emploi de bureau. Dans la seconde, il justifie son abandon par les difficultés techniques de l'enseignement suivi, en particulier les opérations mathématiques. On peut supposer que les difficultés techniques du métier et les problèmes de santé se sont conjugués pour le faire abandonner. La seconde version est sur le fond la

plus vraisemblable. D'ailleurs, M. Herpé abandonnera de la même manière le métier de chimiste quelques années plus tard, cette fois en excellente santé. Avec cette évocation des problèmes de santé, il semble donc qu'on ait affaire à une justification construite à l'époque, justification qui permette de mieux supporter l'échec professionnel. Avec le recul de l'âge, cette justification apparaît de manière stéréotypée dans le discours, mêlée à la raison principale, qui est le manque de goût ou d'aptitude pour l'étude des mathématiques.

Une fois son rêve de devenir dessinateur réduit à néant, M. Herpé attend le service militaire en occupant un modeste emploi de commis chez un marchand de couleur, en 1926-27. Cela permet de voir jouer une fois de plus les relations familiales dans les trajectoires d'insertion des jeunes. Ici, c'est un "ami de la famille" qui lui trouve du travail.

*"A Lavoisier simplement. A l'école au cours de dessin industriel. Je fichais un petit peu de dessins, quelques tableaux chez moi pour m'amuser quoi. Mais enfin, à ce moment-là, on me disait que c'était... c'était un métier qui... Ou j'ai buté justement comme en dessin industriel c'est calqueur d'abord, dessinateur de détail et ensuite après dessinateur d'exécution, ça allait encore, surtout que j'étais mêlé aux ouvriers, surtout comme dessinateur industriel j'étais mêlé aux ouvriers et j'apprenais sur le tas. Et quand il a fallu faire les calculs de renvoi de poulies, d'engrenages, enfin devenir dessinateur d'étude, c'est là où mes mathématiques ne marchaient pas et c'est ce qui m'a bloqué. J'ai vu que je resterai un dessinateur d'exécution bien gentil. Mais ça ne monterait jamais plus haut. Or le dessinateur d'étude, il avait déjà une côte et c'était déjà quelqu'un." (p. 7)*

*"J'étais au bureau de l'ingénieur et les vapeurs des presses... la graisse qu'on mettait pour l'estampage me montait au nez puisque le bureau de l'ingénieur était au-dessus des presses et ça m'a intoxiqué. Alors un ami de la maison m'a trouvé une place où je respirais le grand air, rue du Temple, chez un marchand de couleurs dans un fond de... pas un fond de basse-cour, de basse-fosse mais enfin presque." (p. 1)*

*"Oui et puis alors aussi également pour ces questions de mathématiques. La première fois qu'un ingénieur m'a fait faire des calculs de renvoi de poulies, d'engrenages, ben mon algèbre et mes maths ça ne suffisait pas. Lui était ingénieur. Alors ça m'a mis la puce à l'oreille et comme on m'a proposé en même temps une place de commis en couleurs, ben j'ai sauté dessus." (p. 8)*

*"C'est un ami justement de la famille qui était représentant chez S. et qui a vu que j'étais plutôt maigrichon. Remarquez qu'à ce moment-là je faisais un peu de natation et puis c'était pas fait pour me redresser. Et puis c'est ces vapeurs probablement. Des vapeurs d'estampage qui me montaient dans le nez toute la journée. Ma foi c'était pas le grand air. Alors comme je n'étais pas gros et bon on va te sortir de là. J'ai eu une place chez un de mes clients comme commis en couleurs. Alors j'étais rue du Temple dans un fond de boutique bien noir." (p. 9)*

M. Herpé se lance dans la chimie à son retour du service militaire, en 1928. Son récit est un témoignage sur un secteur où tout paraît possible du fait d'une pénurie de main d'œuvre qualifiée. En effet, pendant la grande guerre, la France qui auparavant se fournissait en colorants en Allemagne, a été obligée de recourir aux procédés de synthèse. Ainsi s'est constituée une industrie nationale qui connaîtra un fort développement dans les années 1920. Dans ce contexte, les relations familiales et le sens de la débrouille, qui semblent être les qualités constitutives de l'identité du technicien formé sur le tas, sont des atouts précieux, comme l'illustre le passage suivant.

*"Ben je suis rentré... mon frère qui était chef de service, chef de laboratoire chez S. et alors moi il m'a fait rentrer chez S.*

*Q. : Vous m'avez dit qu'il n'avait pas eu le Brevet. Comment il a fait pour avoir ce poste ?*

*M. : Vous savez que...*

*Q. : Parce qu'il n'y avait pas de formation de chimiste ?*

*M. : Mais on n'en avait pas en ce temps-là. On vous balançait chimiste comme ça. Vous saviez tritouiller des peintures, petit à petit on s'est appris, comme on avait de l'odorat tous les deux, en sentant une peinture d'un concurrent, à savoir ce qu'il y avait dedans ou à peu près. (...) Et puis comme devant nous il y avait un chimiste déjà confirmé qui était ingénieur chez M., il nous apprenait quelques rudiments. On était aide chimiste si vous voulez. Et quand le chimiste s'en allait on devenait chef de service." (p. 11)*

Il faut croire qu'une fois de plus, M. Herpé n'avait pas les qualités nécessaires, puisqu'il abandonnera rapidement cet emploi, pour devenir représentant, une profession prestigieuse à ses yeux. Dans ce nouvel emploi, il trouvera enfin sa voie. Ses tribulations professionnelles ont donc duré six ans, période pendant laquelle il a exercé trois emplois salariés sans réussir à s'intégrer. Bien que doté d'un niveau scolaire supérieur à la moyenne, son expérience de l'instabilité professionnelle en début de carrière n'est donc pas différente de celles de nombreux jeunes ouvriers ou employés.

### **1.3. La représentation : un monde de l'apparence**

La description que fait M. Herpé du milieu de la représentation est surprenante. C'est pour lui une profession qui a ses lettres de noblesse, où le mépris du "petit boutiquier" s'accompagne d'une appréhension très fine des rapports sociaux et

de leurs manifestations dans les relations entre personnes. Lui, le petit représentant plein d'ambition, doit savoir se tenir à sa place et le montrer, et M. Herpé en fait même une condition essentielle à la réussite dans ce métier. En se montrant modeste, l'indépendant rassure et plaît au client. C'est ainsi qu'il se constitue un réseau de clients que ne peuvent atteindre les grosses sociétés dans lesquelles le travail est trop routinier. Il est remarquable que dans son discours, M. Herpé ne paraisse avoir aucun respect pour ses clients, petits boutiquiers aux méthodes archaïques. Tout son jeu est dans l'apparence, et dans la disposition à manipuler un rapport commercial à son avantage.

*"Je sentais que je n'étais pas technicien. Je ne pouvais pas potasser. Ce qui m'intéressait c'était d'être dehors, de voir des gens, d'être ennuyé personnellement. Oui j'ai fait jusqu'à 20 clients par jour, 22 clients par jour et je travaillais tant que je pouvais en cherchant les combines, les ennuis par exemple comme justement quand je suis devenu représentant en peinture. Tous les représentants de ce temps-là c'était des Monsieur et il y en avait même en province pour situer l'époque qui avaient une voiture, un petit tilbury, ils avaient un cheval. Les clients savaient que tel représentant passerait à telle heure, ce qui était très important, sinon il se faisait très mal voir pour prendre sa commande. Alors on donnait une commande de blanc de zinc par exemple à tel fabricant. La commande du vernis que l'autre, le fabricant faisait également un très bon vernis mais on ne lui donnait pas, on lui donnait à un autre représentant parce qu'on était habitué, c'était le règne du petit boutiquier qui m'a toujours dégoûté parce que le petit boutiquier c'était le bourgeois de combines dans Zola, dans Dumas, tout ça, qui vivait au fond de sa boutique tapi comme une araignée et qui attend le client. Mais jamais j'irais le provoquer. C'était une mentalité que je n'ai jamais eue. Justement je me suis élevé contre le fait d'être dans un coin et attendre. Moi j'allais provoquer. J'étais fichu à la porte d'accord mais j'avais appris quelque chose. J'avais appris qu'il faut toujours être bien colleté, qu'il faut saluer les gens qui sont plus haut placé que vous, avoir des chaussures bien cirées et penser toujours que l'on doit le respect à quelqu'un plus haut que vous qu'il ne mérite peut-être pas d'ailleurs. Parce que j'ai vu pas mal de cas... je pensais voir des gens qui étaient bien au-dessus de moi et, comme moralité, comme mentalité, ils étaient en dessous. Ca c'était encore une autre paire de manches." (p. 12)*

M. Herpé décrit les petits boutiquiers presque dans les mêmes termes que ses propres parents. Pourtant, dans toute la partie de son récit portant sur sa vie professionnelle, il ne fera pas allusion à cette similitude entre ses clients et ses parents, réunis dans un même mépris. Or, si l'on pense à la difficulté qu'il a eu à trouver un travail stable, on ne peut s'empêcher de rapprocher ces deux éléments de sa biographie. Son identification au métier de représentant a sans doute été renforcée par le fait que cela lui permettait de régler ses comptes avec des parents si peu considérés. En quelque sorte, en tirant le maximum d'argent de ses clients, il suture à ses parents le capital dont il a manqué à des moments décisifs, soit pour prolonger ses études, soit pour avoir un emploi en rapport

avec son niveau d'éducation. Il s'agit là d'un bon exemple d'articulation entre un mécanisme psychologique et une étape de la trajectoire professionnelle.

En tout cas, M. Herpé a trouvé sa voie, et semble s'imposer comme un représentant compétent. Il peut s'établir, et se marie en 1936 avec une femme d'origine paysanne, vendeuse aux Magasins du Louvre, qu'il a rencontrée dans un bal peu auparavant<sup>267</sup>. M. Herpé fréquentait en effet assidûment les bals. Pour ne pas payer, il se débrouillait alors pour faire partie du service d'ordre.

*"Q. : Et comment vous avez connu votre femme ?*

*M. : Au bal.*

*Q. : Elle travaillait ?*

*M. : Oui, elle était au Louvre.*

*Q. : C'est-à-dire ?*

*M. : Aux Magasins du Louvre comme vendeuse, c'est les antiquaires. Palais Royal, c'était les Magasins du Louvre et qui étaient propriétaires du Palais d'Orsay.*

*Q. : Et qu'est-ce qu'ils faisaient ses parents ?*

*M. : Son père était mort et sa mère mourrait littéralement dans le Morbihan.*

*Q. : Ils étaient de la Bretagne ?*

*M. : De la Bretagne. Ca a été plutôt un mariage d'amour qu'un mariage d'argent."  
(p. 14)*

La guerre viendra casser cette trajectoire, puisqu'il est fait prisonnier et la passe en Allemagne. En effet, son métier suppose d'entretenir une clientèle exigeante en permanence, et une absence prolongée est sans doute ce qui peut arriver de pire à un représentant de commerce. Au retour du camp de prisonnier en 1945, M. Herpé fait trois mois d'hôpital, puis reprend son poste. Le récit qu'il fait de ses mésaventures est une bonne illustration des difficultés de réinsertion qu'ont connu les anciens prisonniers à leur retour en France. L'évocation de la transformation de son entreprise pendant la guerre, des changements de dirigeants, montre que ces difficultés sont du même ordre que celles qu'a connu

---

<sup>267</sup> On a vu au chapitre XI que 17% des couples mariés enquêtés par Alain Girard (1961) se sont rencontrés au bal.

M. Debelli<sup>268</sup>. Pas plus que ce dernier, M. Herpé n'est aidé par les associations de prisonniers. La difficulté qu'il y a à reprendre le travail après cinq années d'absence est aggravée dans son cas par le rationnement et ses implications sur les pratiques commerciales. Il se retrouve face à un véritable trafic de bons qui permet de tourner la réglementation et dont il est exclu. Il n'existe évidemment pas de formation permanente pour connaître les règles du marché noir !

*"En rentrant je me suis retrouvé chez S. Alors là il y a eu des changements dans la direction très importants qui ont fait que je n'avais plus de clientèle alors que ceux qui étaient restés ici avaient progressé." (p. 2)*

*"Parce qu'on ne m'avait pas aidé du tout étant rentré de captivité j'avais perdu tous mes clients. Et à ce moment-là il y avait des bons pour des poires ou des bons pour avoir de la peinture comme pour les bons de vêtements ou les bons de pains. Moi j'en avais pas. Et tous les camarades qui étaient restés pendant la guerre, ils étaient arrivés à savoir comment on se les procurait. Comment on faisait des affaires et puis la reconnaissance, enfin... peut-être avec un petit r, mais enfin la reconnaissance des clients qui avaient été dépanné pendant la guerre ou régulièrement ou irrégulièrement ça c'est une autre paire de manches. Mais enfin moi je suis arrivé vierge en pensant que je n'avais qu'à me présenter, et on me passait une commande. On me passait une commande et quand je demandais les bons on me disait, mais j'ai pas de bons moi. Tes camarades qui me voyaient pendant la guerre ils sont arrivés à me donner ce que je voulais enfin plus ou moins régulièrement mais enfin mon gars ben je regrette je ne peux pas te passer commande, j'ai pas de bons. Et je voyais tout le monde qui montait, qui faisait son petit boulot tranquille et moi j'étais le pauvre type. Alors je faisais que des affaires de raccroc." (pp. 17-18)*

Ces difficultés sont aggravées par l'arrêt d'activité de sa femme, qui a vécu comme femme de ménage pendant la guerre, et qui se consacre à l'éducation de leur fils, né en 1946.

#### **1.4. Une stratégie de réussite fondée sur une symbolique du destin**

On pourrait penser que la fin du rationnement, en 1949, permit à M. Herpé de retrouver la position qu'il avait avant la guerre. Il n'en est rien, car il est en effet très difficile de rattraper une clientèle qu'on a perdue, même si les raisons objectives de cette perte ont disparu. Cela s'explique par la forte composante psychologique qui intervient dans la relation commercial-client, que M. Herpé avait évoquée avec fierté ci-dessus. Pour lui, la mobilité professionnelle est le moyen de sortir de l'impasse professionnelle, situation qu'il appelle drôlement

---

<sup>268</sup> Cf. chapitre XI, le cas de M. Debelli au sujet des difficultés que rencontrent les prisonniers à leur retour en France.

"un conflit de générations". Il doit repartir à zéro, et se reconstituer patiemment une clientèle. Donc, comme M. Debelli, mais avec un temps de retard, il comprend qu'il faut avoir une stratégie professionnelle pour réussir, et quitter l'entreprise où il végète. Il démissionne donc de chez S. en 1953. Son frère, véritable providence dans l'existence de M. Herpé, le fait alors entrer chez un concurrent. Il profite de l'occasion pour élargir son champ d'activité au-delà de la peinture, ce qui montre qu'il a au moins assimilé une des nouvelles règles du métier, qui est la polyvalence au niveau des produits. Cela lui permet de reprendre un processus de promotion sociale interrompu depuis quatorze ans. Le récit standardisé qui suit montre que, dans l'esprit de M. Herpé, cette réussite professionnelle est étroitement associée aux moyens de transport utilisés, l'étape décisive étant l'achat d'une automobile. L'accroissement de puissance du moyen de transport est pour lui la métaphore de l'accroissement de prestige social.

*"Et mon frère était parti parce qu'il avait donné également sa démission de chez S. Parce que S. a changé de direction et les anciens étaient pas si bien vus que les nouveaux. Tous les deux on a démissionné, on est rentré, mon frère d'abord rentrait comme chef de laboratoire dans l'autre maison et il m'a fait venir. Il m'a dit, bon comme tu n'es pas au large, tu feras au moins autant d'affaires, parce que ça périclité. Pas la maison mais au contraire la maison montait. Mais moi je descendais. Du fait que j'étais de l'ancienne génération. Il y avait un conflit de génération." (p. 18)*

*"Je suis rentré dans une autre maison de peinture, à Paris où je suis resté jusqu'à ma retraite. Entre-temps j'ai pris d'autres cartes, de chiffons d'essuyage, et puis de broserie. Et ma foi ça a bien marché. Alors du matin au soir, bien entendu, je visitais les clients de plus en plus. D'abord à pied, ensuite... Depuis la guerre bien entendu ça a été à pied, ensuite en vélo, et ensuite avec ma petite 5 CV Citroën que j'avais ressortie qui datait d'avant-guerre. Ensuite deux trois autres voitures." (p. 2)*

Même si les qualités nécessaires au métier de représentant sont avant tout commerciales, M. Herpé ne renie pas l'intérêt de sa culture technique. Pour lui, il y a continuité entre sa qualification initiale de technicien et son métier de représentant. A l'occasion, il utilise son ancien métier de dessinateur. Il prétend même discuter avec des ingénieurs presque d'égal à égal. Pour lui, il n'y a donc pas de véritable autonomie de la fonction commerciale. Cette fonction n'a de sens qu'adossée à une compétence technique qu'il prétend détenir, en dépit de ses déboires de jeunesse.

*"On me disait, ben on va voir un bureau d'études et je discutais avec les ingénieurs justement qui étaient mille fois plus calés que moi mais moi j'étais bien plus calé qu'eux pour l'implantation des brosses en disant que ça, ça va coller. Si vous mettez de la soie ça va faire ci, si vous mettez du lion ça va faire ça. Est-ce qu'il y a un*

*échauffement ? Est-ce qu'il y a ci ? A ce moment-là mon métier de dessineux, de petit dessineux, remontait. Avec la pratique, ma foi, j'arrivais à pondre des choses qui étaient au niveau ingénieur par exemple. Alors apprenez, apprenez tant que vous êtes jeune, parce qu'après tout ça s'en va." (p. 19)*

La partie la plus intéressante du récit de M. Herpé porte sur le métier de représentant et le système de valeurs associé. Il fait une véritable apologie de l'effort, de l'obstination, du travail acharné, mais aussi de l'honnêteté, pour rendre compte de sa propre réussite. La mise en avant de ces valeurs, communes à beaucoup d'hommes de sa génération, est d'autant plus accentuée qu'il est éloigné du salariat et donc que son revenu dépend de sa capacité personnelle à les faire fructifier. Le passage qui suit est surtout composé de récits standardisés - l'histoire de Robert Bruce, la succession des moyens de transport, être en bonne santé - qui apparaissent comme les meilleurs vecteurs de son système de valeur, avant tout fondé sur une représentation hiérarchique de la société, modulée par l'introduction du hasard. Ce dernier élément provient sûrement de sa propre expérience. De son point de vue, l'interruption de sa trajectoire ascendante par la guerre peut en effet être interprétée par une malchance sans lien logique avec les qualités qui lui permettent de monter l'échelle sociale.

*"Le tout c'était de travailler, de voir énormément de clients, de se faire flanquer à la porte une moyenne de 10 à 12 fois par jour et de recommencer. C'était comme l'expression de... du roi d'Ecosse qu'on m'avait appris en classe d'anglais Robert Bruce, King of Scotland, Roi d'Ecosse qui avait été prisonnier et après une bataille, qu'il avait perdue d'ailleurs puisqu'il était prisonnier dans sa tour, il avait une araignée, il la regardait, il l'élevait quoi. Et voyez que sans cesse l'araignée montait, descendait, montait, descendait et elle montait sans cesse, elle essayait, elle essaye, elle essaye encore, elle essayait toujours, try again, et ça a été toujours ma formule, ma raison de travailler : essaye, essaye, un jour peut-être ça tombera. J'ai une horreur de ce qui peut arriver gentiment ou brusquement. Non, à part le travail il n'existe rien. Si, de temps en temps, on peut gagner à la loterie ou alors au machin mais alors là... avec un peu de chance et la chance pour moi elle arrive toute seule mais je ne me vois pas aller jouer aux courses ou jouer au casino. Maintenant ça n'a rien à faire." (pp. 6-7)*

*"C'est mon travail qui m'a fait monter. J'ai commencé avec le vélo, ensuite la 5 CV Citroën que j'avais avant la guerre qui m'avait coûté 2300 F d'occasion et ensuite une 4 CV. Après il y eut une Dauphine, après une 204. J'ai fait que monter. Très heureux. Et j'ai surtout évité à ma femme de travailler dehors de façon à pouvoir élever notre fils. Non, il n'y a que le travail qui compte et surtout l'honnêteté." (p. 19-20)*

*"Et puis je suis arrivé uniquement par le travail parce qu'en principe j'ai toujours manqué de conseils. Personne n'a été... Il n'y avait rien derrière moi pour me pousser. Et je suis très content de moi. J'ai toujours été philosophe. Je n'aspirais*

*qu'à une chose, être en bonne santé pour pouvoir travailler et la même philosophie je l'ai encore et j'espère bien la conserver jusqu'à la fin de ma vie. Tant que mes proches ne sont pas malades ni moi-même" (p. 2)*

Cet attachement aux valeurs traditionnelles du mobile ascendant s'accompagne d'un étonnement devant les valeurs dominantes de la petite bourgeoisie contemporaine, en particulier l'aspiration à la baisse du temps de travail en faveur des loisirs. Mais cet étonnement s'exprime chez lui sans aucune connotation négative, contrairement à beaucoup de mobiles ascendants qui ont comme lui le sens de l'effort et du travail. Son besoin d'indépendance et le fait qu'il n'ait pas eu à se plier à l'organisation rigide du salariat des grandes entreprises, lui ont donné une plus grande ouverture d'esprit que ceux pour lesquels la réussite professionnelle s'est accompagnée de l'adhésion aux valeurs collectives de l'entreprise.

*"Oh ! Je vous dis c'est la révolution maintenant. C'est l'idéal. On veut travailler 35 h mais moi je veux bien. L'idéal c'est pas de travailler et de crever les gens. 35 h et puis même 20 h et pousser les gens à prendre des vacances, à faire leur retraite." (p. 10)*

M. Herpé a inculqué à son fils ses valeurs laborieuses, mais également ses faiblesses en mathématiques, ce qui n'a pas empêché ce dernier de devenir technicien supérieur. Là encore, il s'agit d'un bon exemple de reproduction sociale au sein des professions intermédiaires qui s'appuie sur la transmission d'un modèle familial de mobilité.

*"Q. : Et vous avez élevé votre fils comment ? Comme vous aviez été élevé vous-même ?*

*M. : Ah oui ! Boulot boulot. Et puis alors pour nous n'avions pas de télé puisqu'il n'y en avait pas. Même pas de radio le soir, pas de cinéma." (p. 20)*

*"Il est technicien supérieur en électricité mécanique. Je l'ai poussé. Il pouvait pousser. Et alors lui également, n'étant pas transcendant en maths je l'ai fait virer dans les deux dernières années, il était au lycée Raspail et je l'ai fait virer en commercial. Alors il fait technico-commercial et ce qui lui plaît énormément." (p. 21)*

## 2. La réussite féminine par l'absence d'enfants

Mme Guillaumin montre le cas d'une réussite professionnelle qui ne semble s'expliquer que par l'absence de famille. Cela montre comment peut s'opérer, au cours de la trajectoire, la réussite professionnelle dans le cas des femmes seules. Mme Guillaumin est une femme réservée, qui n'aborde pas les questions trop personnelles, et l'entretien a lieu dans son appartement, petit, sombre, et rempli de plantes.<sup>269</sup>

### 2.1. Vendeuse et bien habillée

Née en 1909, Mme Guillaumin est la fille cadette d'un artisan coiffeur perruquier originaire de la Sarthe, mais établi en banlieue parisienne, à Chaville. Celui-ci est tué au front en 1915, et laisse sa femme veuve avec ses deux filles. La mère de Mme Guillaumin, alors obligée de travailler pour vivre, trouve un emploi de manœuvre aux usines Renault. Quelques années plus tard, c'est au tour de la fille aînée, qui devient ouvrière dans une blanchisserie de Chaville. Quant à Mme Guillaumin, c'est en 1923, juste après son certificat d'études, qu'elle est prise comme vendeuse aux Nouvelles Galeries locales. Elle échappe ainsi à l'usine, et il semble que sa mère ait agréé son désir de devenir vendeuse, sans doute pour être comme ces femmes qu'enfant elle trouvait si bien habillée.

*Q. : Votre premier travail de vendeuse aux Nouvelles Galeries, qui avait eu l'idée, c'était vous, c'était votre maman, c'était votre sœur ?*

*Mme : Non pas ma sœur, c'était Maman.*

*Q. : Elle préférerait vous voir dans un magasin qu'à l'usine ?*

*Mme : Et puis moi je ne voulais pas aller à l'usine du tout, alors j'ai dit, je veux aller dans un magasin. Vous savez, étant enfant, j'allais aux magasins, je voyais les vendeuses bien habillées, c'était...*

*Q. : C'était la jolie jeune femme parisienne, la vendeuse, hein ?*

*Mme : Voilà, dans le temps oui." (p. 9)*

Elle n'y reste que quelques mois, car dès 1924, sa mère réussit à la faire entrer à la Samaritaine grâce à une de ses connaissances, "une dame qui a parlé pour moi". En principe, l'embauche dans un grand magasin se fait après deux ans

<sup>269</sup> Cette enquête a été conduite par Françoise Cribier, directeur de l'équipe de géographie sociale et gérontologie.

d'apprentissage préalable, mais en pratique, les directions préfèrent les jeunes filles sans expérience et plus malléables. Elles ont alors un statut d'apprentie vendeuse et sont payées à un salaire très faible<sup>270</sup>.

Mme Guillaumin garde un souvenir d'un travail très dur, en particulier sur le plan de la discipline. Dans ces grands magasins, toute l'organisation du travail, très hiérarchisée et contraignante, tend à accroître au maximum le montant des ventes. Les vendeuses sont soumises à la pression permanente des inspecteurs, qui ont un droit de réprimande sur les employés. Cette organisation avait été mise en place par Antoine Boucicaut au Bon Marché, puis peu à peu adoptée par les autres magasins. En pratique, les employées des grands magasins sont non seulement soumises à une surveillance continue pendant le travail, mais leur tenue doit impérativement comporter une robe noire, des bas noirs, et les cheveux longs<sup>271</sup>.

*"Très, très, très dur. Très dur comme discipline. Et beaucoup de travail. Aucun... il ne fallait jamais être en retard, et alors chapeau, gants ! Une tenue impeccable." (p. 4)*

Mais elle est vendeuse, et contrairement à la manutentionnaire qu'était Mme Duchamp<sup>272</sup>, elle évoque une ambiance de travail plutôt bonne. Elle apprécie ses collègues, avec lesquelles elle prend le train, "une bande de jeunes filles, les unes brodent, les autres tricotent, tout en bavardant, c'était bien agréable" (p. 4). Elle apprécie également certains avantages sociaux, une semaine de congés payés, et la caisse de retraite. Ces avantages et bien d'autres (minimum salarial, congés de maladie, indemnités de licenciement, congé maternité de deux mois) sont d'ailleurs le résultat des concessions qui ont suivi les grèves de mai-juin 1914<sup>273</sup>. Avec un niveau de salaire en moyenne plus élevé, ceci explique que les emplois des grands magasins ont été très prisés dans les catégories populaires, et donc que les relations familiales soient décisives au moment de l'embauche. Elles constituent en effet un gage de bonne moralité pour l'employeur.

---

<sup>270</sup> Cf. Monique Couteaux (1975).

<sup>271</sup> Cf. le mémoire de Monique Couteaux (1975) et le cas de Madame Duchamp, chapitre XIII. D'après Françoise Parent-Lardeur (1970), cette organisation rigide, héritée du XIX<sup>e</sup> siècle, s'est en grande partie maintenue jusqu'aux années 1960.

<sup>272</sup> Cf. chapitre XIV.

<sup>273</sup> Cf. Monique Couteaux (1975).

En 1927, Mme Guillaumin se marie avec un employé de la TCRP, contre l'avis de sa mère. Elle aura deux fils, nés en 1929 et 1931, mais le plus jeune meurt en 1934 : ce décès la marque tant qu'elle est alors "très malade", et perd son emploi à la Samaritaine. Son mari la quitte l'année suivante et elle retourne vivre chez sa mère. Ils divorceront en 1937. Ce mariage raté va transformer sa vie. Alors qu'elle s'apprêtait à faire carrière dans un grand magasin, elle doit maintenant retrouver un travail dans des conditions beaucoup plus difficiles, alors qu'elle est seule avec son petit garçon à élever. En 1935, le chômage est en effet très important dans le département de la Seine. Le secteur du commerce n'est pas très touché, mais le ralentissement de l'activité économique dans les années 1934-35 le touche de plein fouet et l'embauche se fait au compte-gouttes<sup>274</sup>. Mme Guillaumin est donc contrainte de changer de métier. Elle prend une gérance de crèmerie à Paris, en se présentant "au flan", et apprend le métier sur le tas. C'est cet emploi, inespéré dans la conjoncture d'avant guerre, qui leur permet de vivre pendant la guerre, mais au prix d'un travail très dur. C'est également dans ce travail de gérance, qu'elle a trouvée en désespoir de cause, qu'elle acquiert une qualification qui va faciliter sa promotion ultérieure.

## 2.2. La promotion par l'apprentissage sur le tas

En 1944, elle trouve un emploi dans un laboratoire pharmaceutique, de nouveau par relation. C'est une cliente de la crèmerie qui fait l'intermédiaire, car elle "avait une cousine qui était chef de personnel dans ce labo. C'est elle qui m'a présentée" (p. 10). Son travail consiste à vérifier les prix, s'occuper de la correspondance, des litiges, une sorte de secrétariat très qualifié. Dans ces tâches intermédiaires comme dans les tâches d'encadrement, la guerre a laissé un vide, et comme beaucoup d'autres, Mme Guillaumin répond bien aux besoins des entreprises. L'atmosphère de la libération et les forts besoins de main d'œuvre rendent les entreprises moins regardantes sur le niveau de diplôme. Au demeurant, comme dans son métier précédent, elle montre une aptitude exceptionnelle à apprendre, aidée cette fois par son expérience antérieure de gérante et par sa rapidité en calcul mental, dont elle est très fière, comme on le voit dans le témoignage suivant.

*"Q. : Mais tout de même le travail de bureau de vérifier de la comptabilité, ça s'apprend mais c'est quelque chose de très particulier, ça ne supporte pas les erreurs ?*

---

<sup>274</sup> Cf. Gabrielle Letellier et al. (1938).

*Mme : Non, surtout que nous n'avions pas de «comptau» (appareil à compter), il fallait faire tout par la tête et j'en ai gardé de bons restes.*

*Q. : Donc vous avez fait du calcul mental ?*

*Mme : Ma jeune cousine, la fille de ma cousine, a un commerce et je vais lui tenir de temps en temps sa caisse pour l'aider, je l'aide à faire ses comptes, elle me dit, mais prends la machine. Je lui dis, mais je vais aussi vite. Je vais aussi vite à calculer que prendre la machine, c'est long à faire à la machine !" (pp. 10-11)*

*"Q. : C'est quand même difficile la comptabilité. Vous avez appris sur le tas ou bien vous avez suivi des cours ?*

*Mme : Ah non ! Pas de cours. Sur le tas. Mais je dois dire... je n'étais pas un crack à l'école mais en calcul mental j'étais très bonne. Et ça m'a beaucoup aidé. Mais on m'a quand même montré, parce qu'il y a des petites choses que j'ignorais." (p. 17)*

Ce passage illustre bien le fait qu'il existe, dans les organisations qui fonctionnent sur un modèle traditionnel, des moyens de promotions sociales par simple apprentissage interne, sans aucun recours à la formation permanente. Des individus à la forte personnalité comme Mme Guillaumin ont pu ainsi profiter du mouvement de promotion des salariés qui a marqué les 25 années d'après-guerre.

Un autre facteur lui permet de s'investir presque totalement dans son travail, facilitant la promotion professionnelle. C'est le décès précoce de son fils, en 1951, et donc l'absence de vie familiale dans les vingt dernières années de sa carrière. On sait que pour les femmes, l'absence de vie familiale favorise un déroulement de carrière continue et propice à la promotion. Ainsi, d'après François de Singly (1982), les femmes ont deux fois plus de chances d'accéder aux positions de cadres supérieurs ou moyens lorsqu'elles sont célibataires que lorsqu'elles sont mariées. On peut penser que pour les femmes de cette génération, la continuité de carrière n'est pas suffisante, comme le montre à l'envi les nombreux cas de carrières féminines continues sans promotion. Il faut donc parler d'investissement affectif dans la vie professionnelle pour rendre compte de ce type de réussite professionnelle. De fait, dans tout son témoignage, Mme Guillaumin accorde une grande importance aux relations avec ses collègues, et semble avoir vécu sa vie professionnelle sur mode très affectif, sans doute pour compenser les drames de sa vie privée. Malgré ses lacunes, le récit de Mme Guillaumin décrit bien un cas exemplaire de réussite féminine dans un milieu d'employés de bureau plus propice à une telle réussite que le milieu ouvrier.



## Chapitre XIII

### La reproduction de la classe moyenne

L'ascension sociale à partir de la classe moyenne qui a été décrite au chapitre précédent est loin d'être fréquente. La table de mobilité construite à partir de l'échantillon<sup>275</sup> montre en effet que dans cette génération de parisiens, 15% seulement des fils de professions intermédiaires accèdent à la classe supérieure. On sait maintenant la fragilité d'une telle indication du point de vue de sa signification sociologique. L'enquête de l'INSEE de 1953 donne un résultat sensiblement différent : selon celle-ci, 28% des fils de cadres moyens qui ont de 40 à 59 ans à cette date accèdent à la classe supérieure. Par ailleurs, les chances de descente sociale sont élevées, puisque dans notre échantillon, 46% des fils de professions intermédiaires sont employés ou ouvriers. Le maintien dans la classe moyenne est donc un enjeu crucial pour ceux qui en sont issus. Pour eux, le problème est bien souvent de ne pas déchoir. Nous avons vu dans l'analyse des carrières que la reproduction de la classe moyenne correspondait souvent à des carrières de professions intermédiaires stables, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes. Quelques cas de promotion aux positions de professions intermédiaires correspondent aussi à des origines de la classe moyenne : ce sont des cas de contre-mobilité sociale.

Deux exemples de maintien dans la classe moyenne sont analysés ci-dessous, chacun se rattachant à l'un des types de carrières possibles. L'échec scolaire de M. Bénard le contraint à entamer sa carrière comme ouvrier, avant de rejoindre sa catégorie d'origine au terme d'un long cheminement professionnel.

<sup>275</sup> cf. chapitre VII.

Inversement, la réussite scolaire de Mme Mallon lui permet d'accéder à un emploi de bureau assez qualifié, à partir duquel elle connaît une faible promotion. Elle se maintient ainsi dans la position professionnelle de son père, ce qui est plus difficile pour une femme que pour un homme.

## 1. La reconversion d'un militant syndical

Ce jour là, j'ai rendez-vous dans le hall d'une petite gare de banlieue battue par le vent. Je suis un des derniers voyageurs à quitter le quai. Au passage, je remarque un vieux bonhomme, coiffé d'un béret, en train de me dévisager. Il me rejoint dans le hall, et s'adresse à moi : " M. de La Gorce ? ". C'est bien lui, mais il a préféré me guetter du quai, pour voir " quelle tête vous aviez ". C'est de cette curieuse manière que je fais la connaissance de M. Bénard, personnage haut en couleur, dont le récit de vie, composé à partir de deux entretiens, est d'une grande richesse pour l'analyse de la mobilité sociale. C'est un bavard, un homme qui aime raconter des histoires et qui force la sympathie. Il habite un pavillon dans une petite rue très calme, et les deux entretiens se déroulent dans un grand salon rempli de livres. " Il y en a autant à la cave " me confie M. Bénard, qui est un gros lecteur. Sa femme, une petite dame maigre et souriante, n'assiste vraiment qu'au deuxième entretien, apportant des précisions utiles qui pallient les trous de mémoire de son mari.

### 1.1. Le rejet d'une éducation autoritaire et scolaire

Le père de M. Bénard semble avoir eu la carrière classique des " ronds-de-cuir " des Chemins de Fer. Il l'a terminé comme sous-chef de bureau au service du personnel, dans une situation professionnelle de cadre moyen, moins prestigieuse que celle qu'obtiendra M. Bénard plus tard. Ainsi, celui-ci présente-t-il son père plutôt comme un employé, précisant qu'il avait "une petite situation". Bien plus que la situation professionnelle de son père, c'est le rapport que M. Bénard établit avec lui qui semble déterminant. Le père est assez autoritaire, et son modèle d'éducation est fondée sur des valeurs qui privilégient le travail, l'effort, et la discipline. L'objectif est d'abord la réussite scolaire, et le père contrôle de près les progrès de ses enfants. Ce rapport au père vaut également pour la mère, qui est une femme également autoritaire, rigide, et sans concessions. M. Bénard décrit ses parents avec humour dans une série de souvenirs.

*"Parce qu'il y avait quelque chose qui flottait avec mes parents, ils n'étaient pas tellement d'accord. D'ailleurs mon père était très difficile, il était très dur, jamais content lui. Pas travailler il connaissait pas. On fait n'importe quoi quand on veut, si je ne travaillais pas c'est que j'étais un fainéant. On fait n'importe quoi mais on travaille." (pp. 32-33)*

*"Mon père, quand il nous caressait, on s'en ressentait le lendemain. Il avait des qualités, j'avais jamais vu mon père boire, mais il était réglo réglo. On allait à l'école, les professeurs n'avaient pas besoin de nous faire à mon frère ou à moi, ils*

*n'avaient pas besoin de nous faire réciter nos leçon ou de corriger nos devoirs, ils savaient que le père vérifiait tout ça. On ne se couchait pas le soir sans que les devoirs soient faits. (...) Alors mon père était exigeant il était très très exigeant. Il fallait pas arriver avec des lignes. Si je vous disais une chose, c'est que chez nous mon père, mon frère et moi on a exactement la même signature à force d'imiter la signature de Papa, tous les trois on signait pareil. Quand on rentrait avec un verbe ou deux ou plusieurs à faire, je vous garantis qu'il fallait des explications et puis c'était jamais... ça ne lui convenait jamais." (p. 33)*

*"Etant fiancés, le soir on se retrouvait chez nous. Ma mère servait la soupe à 7 heures. Si vous arriviez à 7 heures un quart, vous aviez droit au fromage, Si vous arriviez à 7 h 30 il n'y avait plus rien. Votre mère n'est pas votre bonne. Elle n'est pas là pour vous servir à n'importe quelle heure. C'est comme ça. C'est difficile parce que quand on a sa petite amie, on ne regarde pas sa montre toutes les deux minutes." (p. 34)*

Il semble que cette conception autoritaire de l'éducation ait été très tôt rejetée par M. Bénard, et à chaque fois qu'il mentionne ses relations avec ses parents, c'est pour afficher son opposition à des principes traditionnels et à un ensemble de valeurs qu'il a rejeté, dans lequel il englobe également le fait que ses parents "ne s'entendaient pas tellement bien". Il lui semble maintenant évident que la perfection formelle de son éducation recouvrait un manque affectif profond, doublé d'une incompréhension de ses propres choix. Il en veut particulièrement à ses parents de s'être opposés à son mariage, au nom de principes désuets : "De ce côté là c'est des gens de 1900".

*"Je n'aurais pas voulu vivre comme vivaient mes parents. D'abord ils ne s'entendaient pas tellement bien. Alors dans un ménage quand les parents ne s'entendent pas très bien, les enfants... On avait ce qu'il fallait, on avait toujours le derrière propre, le ventre plein mais pour le reste c'était assez difficile. Mon père était très difficile. On l'a eu ici jusqu'à ses derniers jours ou à peu près, pas tout à fait, mais enfin à peu près, je vous garantis que c'était dur à supporter. Bien des fois, il fallait se fâcher. On a eu du mal à se marier tous les deux parce que ma mère ne voulait pas et m'avait trouvé une fiancée, une femme. C'était eux qui allaient me marier, c'était pas moi... Ca, ah oui. Ma mère m'avait promis ce que j'aurais voulu. Ne te marie pas avec elle. Tu regretteras mais tu ne viendras pas te plaindre. Ca fait 53 ans, ma foi si j'ai à me plaindre, je ferai ça plus tard. Comme moi je ne céda pas, alors une force inébranlable qui rencontre une autre force indestructible. Qu'est-ce qui se passe ? Ben rien parce qu'on reste sur sa position. Il n'y a rien à faire, il fallait que je gagne. La preuve, j'ai gagné le lot. Le fils n'était pas dur. Mais moi je ne l'étais pas dur, j'avais mon caractère." (p. 43)*

*"Et puis mon père il considérait ma mère (...) De ce côté là c'est des gens de 1900, c'est une époque. Mon père ne faisait rien dans la maison, ma mère d'ailleurs n'aurait pas accepté. Mais sa femme c'était sa moitié. Ca c'est autre chose que je*

*n'ai jamais pu supporter. Nous sommes ensemble, l'un comme l'autre, il n'y en a pas un qui a le pas sur l'autre." (p. 44)*

De ce point de vue, M. Bénard incarne la rupture avec un milieu très traditionnel, celui de la petite bourgeoisie salariée née avec le développement des services dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. On a vu comment cette catégorie subsiste dans l'entre-deux guerre, dans les récits de M. Debelli et de M. Leruer, mais en fait, elle est sur le déclin. En se plaçant en position de rupture dès les années 1920, M. Bénard est en quelque sorte un précurseur, et cela va se traduire sur le plan professionnel. En effet, cette opposition avec son père englobe également le domaine des choix professionnels, puisque pour le père comme pour la majorité des cols blancs, un métier ouvrier est le symbole même de l'échec. De fait, l'entretien donne tout à fait l'impression que M. Bénard devient ouvrier en partie parce que cela lui permet de symboliser sa position d'opposant par une position professionnelle a priori honnie par ses parents. Cela explique la grande satisfaction qu'il éprouve à évoquer ce choix, et le plaisir qu'il aimait alors à s'afficher comme ouvrier, bien qu'il soit d'un milieu petit-bourgeois imprégné de valeurs opposées à l'idée même du devenir ouvrier.

*"On ne s'entendait pas sur bien des choses. D'ailleurs, mon père, souvent, disait, tu seras bon qu'à faire un ouvrier. Il m'a foutu ça dans la tête. Il fallait que je sois ouvrier parce qu'il m'avait tellement dit, toi, ta façon de voir, ta façon de dire, tu feras un ouvrier, c'est tout ..." (p. 34)*

*"Seulement il y a une chose, c'est ce que je dis, je dis toujours, j'en suis heureux parce que les ouvriers ont toujours... , ça m'a toujours intéressé, j'aimais savoir. Malgré tout, même ma belle-sœur, celle qui est devenue ma belle-sœur, quand elle parlait de moi, elle ne savait pas ce que je faisais. J'étais ouvrier, elle ne le savait pas. Moi qui aimais bien le dire. Moi je suis ouvrier, je travaille dans une usine." (pp. 34-35)*

A la fin de ses études, M. Bénard prépare le brevet, mais ne se présente pas à l'examen. Cet échec explique qu'il ait un rapport ambivalent à l'école, fait à la fois de la fierté d'avoir été un bon élève et de la conscience qu'à l'école, il n'a pas appris grand-chose. Ses propos traduisent un dénigrement du savoir scolaire analogue à celle de M. Debelli<sup>276</sup>, et caractéristique des hommes issus de milieux modestes. Chez lui, ce dénigrement s'accompagne d'une opposition entre le savoir enseigné à l'époque, qui avait un petit intérêt pratique, et l'école actuelle.

*"A l'époque, l'instruction on ne poussait pas bien loin. C'était pas la même chose que maintenant non plus. Ce qu'on apprenait n'a rien à voir avec ce qu'on vous apprend*

---

<sup>276</sup> cf. chapitre XI.

*maintenant. On en apprenait plus à l'époque. C'est à dire on n'apprenait pas plus mais ce que vous appreniez... Vous étiez plus sûr d'en avoir besoin votre vie durant que ce que l'on apprend maintenant" (p. 7).*

*"Ce qu'on apprenait, c'est ce qui était d'utilité immédiate. On apprenait nos lignes de chemin de fer, on apprenait nos départements" (p. 8).*

*"Moi j'ai toujours dit, vous prenez un sac, un beau sac propre, vous le remplissez d'ouvrages très poussés, très bien, il n'est pas plus intelligent le sac !" (p. 8).*

*"On travaillait à l'école, on ne pouvait pas dire qu'on ne travaillait pas, mon frère ou moi. On avait des places, on n'était pas de phénix, on n'était pas des surdoués mais enfin on décrochait quand même de bonnes places. Il nous arrivait même d'être premiers. On a été premiers. On s'est tiré même à la fin d'année avec des feuilles d'honneur." (p. 33)*

Pour expliquer son échec, M. Bénard donne deux versions différentes. Dans la première version, il prétend avoir renoncé à se présenter au brevet après trois années de cours complémentaires. Il invoque ses faiblesses en mathématiques, un peu comme le fait M. Herpé<sup>277</sup>.

*"Ah non, je n'ai pas eu mon diplôme parce que j'ai quitté avant, parce que je n'étais pas sûr de l'avoir. C'était beaucoup de ne pas avoir... Dire non j'ai pas mon brevet parce que je ne l'ai pas passé, c'est mieux de dire ça que de dire je m'y suis présenté et j'ai été boulé. Il y a certaines matières avec lesquelles j'étais pas tellement d'accord. Quand on parlait d'algèbre et tout ça. C'était un peu de l'hébreu pour moi. Et après il a fallu que je m'y mette un peu quand j'ai travaillé, pour mon travail. Il a fallu que je tripote la trigonométrie. C'était difficile, il le fallait. Alors là c'était vital. Si je voulais tenir la place que j'avais réussi à trouver, c'était dur." (pp. 8-9)*

Dans une seconde version de l'histoire, racontée en fin d'entretien, il n'a pas été inscrit à l'examen par la faute d'un professeur qui ne l'aimait pas. Cette version est peu vraisemblable. D'ailleurs, dans ses souvenirs stéréotypés, ceux qu'il raconte en début d'entretien, il préfère dire qu'il a volontairement omis de se présenter, et marque ainsi une nouvelle fois sa distance à l'institution scolaire.

*"A l'époque, tu te rappelles, j'avais comme professeur au cours complémentaire à Colombes Monsieur B. C'était un ami de L. Il y avait un litige entre, chez nous, Papa et Maman, et Nénette, c'était la sœur à ma tante, Nénette. Et Monsieur B. a fait une vacherie. Papa n'était pas content à cette époque-là. C'est qu'il avait oublié de me mettre sur la liste des candidats. Pour moi c'était pas certain que je le décroche mais enfin c'était pas très... Parce qu'autrement j'ai eu des très bons professeurs, des très bons maîtres dont j'ai un sacré bon souvenir." (p. 46)*

---

<sup>277</sup> cf. chapitre XII.

## 1.2. L'instabilité de l'emploi des jeunes ouvriers

Après le cours complémentaire, bien qu'il n'ait pas le Brevet, M. Bénard est poussé par son père vers une carrière dans les chemins de fer, sur le modèle paternel. Cela lui donne l'occasion d'exprimer encore son opposition à ce père autoritaire. Tout cela n'a pas de conséquences sur son devenir, puisqu'en définitive, M. Bénard est refusé au concours des Chemins de Fer à la visite médicale, à cause de sa mauvaise vue. Il prend alors un simple emploi de coursier, sans rapport avec son niveau d'éducation.

*"Alors là mon papa voulait nous faire rentrer aux chemins de fer, me faire entrer aux chemins de fer.*

*Q. : Comme lui ?*

*M. : Oui parce que dans certaines familles on ne voit pas d'autres issues, d'autres possibilités que d'amener la famille où l'on est. Travailler où, on ne savait pas. Moi je n'y tenais pas. Pourquoi ? J'aurais pas été forcément comme mon père. On ne peut pas dire ce que vous ferez. Parce qu'en fait ce sont les occasions. La vie, surtout maintenant, elle était déjà assez difficile. Alors ma foi, il arrive un moment où on fait ce que l'on peut. Quand mon père disait quelque chose, on lui devait obéissance." (p. 9)*

*"Ma première place, mon premier travail, ça été chez Delage, les voitures. J'étais au service des courses. J'étais affecté au service des courses mais moi comme gamin je faisais des commissions. Je faisais des courses au service des courses. J'allais d'un service à l'autre, j'étais en culottes courtes encore si je me rappelle bien. C'est là que j'ai dû commencer à mettre mes premières culottes longues au bout de quelques temps. Je n'y suis pas resté très longtemps. Evidemment à moins de devenir coureur." (p. 10)*

M. Bénard profite de l'échec du projet paternel pour s'orienter selon son projet propre, qui est de faire un apprentissage ouvrier. Le deuxième emploi, trouvé par relations familiales, est donc le bon, puisqu'il y fait son apprentissage pendant deux ans. Il estime avoir beaucoup appris, une vraie formation ouvrière, axée sur la pratique du métier. Son témoignage sur l'apprentissage contraste avec celui de M. Leruer, également apprenti ajusteur à l'époque<sup>278</sup>. En effet, certains secteurs échappent à la dégradation de l'apprentissage à laquelle essaie de remédier les pouvoirs publics. Ici, la qualité de l'apprentissage est montrée par le fait que le contremaître qui en est responsable deviendra professeur plus

---

<sup>278</sup> cf. chapitre XI.

tard. Il est probable que l'appartenance à la classe moyenne permet aux parents de M. Bénard de mieux connaître les bonnes filières et de faire jouer leurs relations dans un sens favorable à la formation de leur fils. Ainsi, une situation de désorganisation de cette filière de formation peut être palliée par un capital social suffisant. C'est une des médiations par lesquelles la classe moyenne rattrape l'échec scolaire éventuel de ses enfants.

Dans le témoignage de M. Bénard, c'est "la chance d'être placé avec un bon compagnon" qui détermine la réussite de l'apprentissage. Mais il y a sans doute aussi le fait qu'il est fortement motivé, car son origine sociale et son niveau d'étude le vouent normalement à une carrière dans les bureaux. En tout état de cause, les différents facteurs évoqués - relations des parents, attitudes et compétences du patron, motivations de l'apprenti - ne prennent leur importance qu'en raison du flou institutionnel qui fixait alors le déroulement de l'apprentissage.

*"Q. : Et comment vous avez trouvé cette place ?*

*M. : Par le frère d'un ami de mes parents. Lui il était contremaître chez Erikson. Il m'a pris avec lui comme apprenti. C'était donc par relation que ce monsieur est devenu mon contremaître. Il m'a gueulé dans les oreilles pendant pas mal de temps. C'était un très brave homme mais un braillard. Il est devenu professeur de dessin et mon fils l'a eu comme professeur de dessin à Cormeilles quand il était au cours complémentaire de Cormeilles. Et Monsieur R., j'ai eu ton père et le fils maintenant je te dresserai. Mon garçon lui a dit, vous n'avez pas dressé mon père. Il était charmant." (pp. 10-11)*

*"Q. : Qu'est-ce que vous avez appris comme métier ?*

*M. : L'ajustage. Je suis passé petite main parce qu'à l'époque il n'y avait pas ce cours, il n'y avait pas d'école. On apprenait avec des compagnons. Quand on avait la chance d'être placé avec un bon compagnon, on apprenait le métier. Je vous le garantis. Peut-être pas tellement théorique mais pratique. C'était pas plus mal." (p. 11)*

Après son apprentissage, M. Bénard devient mécanicien, mais connaît une grande instabilité professionnelle jusqu'à son service militaire, puisqu'il passe par trois entreprises en deux ans. Il attribue ces changements d'emploi fréquents à son caractère impulsif, à l'incompréhension des cadres, à diverses difficultés interpersonnelles

Le récit suivant montre bien comment l'interaction du jeune ouvrier avec ses supérieurs hiérarchiques joue un rôle important dans son orientation

professionnelle. Ce récit est exemplaire des réactions d'un jeune d'origine petite-bourgeoise face aux relations hiérarchiques qui dominent le monde ouvrier. Un ouvrier est alors supposé se plier à l'autorité, et toute l'éducation des jeunes issus de la classe ouvrière les prépare à accepter ce système hiérarchique au moins en apparence, quitte à le contester par une action syndicale et politique souvent souterraine. Dans le cas de M. Bénard, issu d'un milieu plus aisé, et qui plus est, en conflit avec son père, cette préparation psychologique est inexistante. Il est même probable qu'il reproduit ce conflit face à tout supérieur hiérarchique. Il doit donc apprendre la soumission apparente sur le tas, et comprendre que l'opposition avec les supérieurs ne saurait être frontale. Cette compréhension durement acquise le préparera à une action syndicale quelques années plus tard.

*"J'ai eu un ennui aussi parce que j'avais des ennuis assez souvent. J'avais mon caractère. Je rentrais déjeuner à la Garenne parce que la rue Saulnier c'est là où est le Petit Journal au bout de la rue La Fayette. C'était pas loin, il y avait le bus qui m'amenait à St-Lazare. En quittant à midi, je prenais à 12 h 12 un train électrique qui m'amenait à la Garenne. J'allais chez mes parents. Tout était prêt. Je repartais et j'étais de retour pour le travail. Et puis un beau jour, je ne me souviens plus ce qu'il y a eu. Si c'est un accident ou une panne. Toujours est-il que le train avait du retard. J'avais pas de bus. Je suis parti par la rue de Châteaudun de St-Lazare, en courant je vous le garantis. Avec le recul je pourrais vous dire je regardais les vitrines c'est pas vrai. Et ma foi en arrivant en haut de la rue Saulnier dans la rue La Fayette je me suis arrêté. J'étais à bout de souffle, c'était sincère. Et le chef du personnel, c'était un tapé, il était un peu... moi je ne le prenais pas pour un type tout à fait normal. Il est passé à côté de moi au pas de gymnastique. J'allais pas l'accrocher. Je ne me suis pas arrêté, j'ai continué. Je monte à l'atelier, j'étais à peine arrivé à l'atelier que le chef d'atelier me dit, Monsieur L. voudrait vous voir là-haut. C'était le chef du personnel. Alors je monte évidemment. Il me dit, vous étiez en retard tout à l'heure ? Je dis oui. J'avais deux ou trois minutes de retard. Il dit, vous êtes venu tranquillement, je vous ai doublé. Je dis je sais bien, je vous ai bien vu, vous êtes passé devant moi. Il dit, alors vous voyez, moi je suis le chef du personnel et je cours pour arriver à l'heure à ma place et vous, à l'étage en dessous, vous vous permettez d'avoir deux ou trois minutes. Je suis tenté de lui expliquer que j'avais couru, que je n'avais pas vu d'autobus, que j'avais un retard de train, que j'avais couru et puis qui ma foi j'étais essoufflé, je reprenais mon souffle. J'ai fait cent mètres même pas. Il a recommencé. Je lui ai dit, écoutez vous êtes peut-être payé pour courir, moi je ne le suis pas. Votre paye et la mienne ne peuvent pas être comparées, par conséquent vous avez couru vous avez bien fait et moi j'ai pas couru je ne pouvais pas faire mieux. Et je suis redescendu. Ma foi, il me dit, on verra ça. Et avec des dolly-sisters, c'étaient ses deux secrétaires, à l'époque, c'était l'époque des dolly-sisters, qui se marraient comme elles le pouvaient. En arrivant en bas, au bout d'un moment, enfin à l'étage en dessous, j'appelle le contremaître. Allez dire à votre chef qu'il me fasse mon compte. Parce que j'avais déjà eu une histoire avant, une histoire aussi simple que celle-là. (pp. 11-12)*

M. Bénard se retrouve donc souvent en situation de recherche d'emploi. Mais dans les années 1920, en l'absence de structure spécifique qui accueille les demandeurs d'emploi, cela se résume souvent à pratiquer le porte-à-porte et le téléphone arabe. Ce caractère très informel de la recherche d'emploi était favorisé par le faible niveau du chômage et les forts besoins en main d'œuvre des industries en expansion, comme les constructions mécaniques, l'industrie chimique, le matériel électrique, et l'industrie automobile<sup>279</sup>.

*"Et à ce moment-là, une fois sur le trottoir, le copain et moi, qu'est-ce qu'on va faire maintenant ? Je dis je connais une maison où certainement on sera embauché. Seulement c'est pas tout à fait là. Je dis on peut toujours aller voir. C'était à St-Denis à la MAP. C'était la Manufacture d'Armes de Paris. (...) Nous sommes allés là-bas et nous avons été embauchés." (pp. 12-13)*

Dans son activité professionnelle, les dispositions personnelles de M. Bénard le poussent à l'activisme syndical dès les années vingt, avec les conséquences funestes qui en résultent souvent, comme le montre l'évocation de la grève de la Manufacture d'Armes de Paris. Le syndicalisme est encore très mal accepté par l'entreprise et ne bénéficie pas des protections de la loi qu'il obtiendra en 1936. Le témoignage de M. Bénard montre ainsi que dans nombre d'entreprises, seuls étaient actifs des ouvriers jeunes et prêts à risquer leur emploi. Dans le cas d'une grande entreprise comme Citroën, Sylvie Schweitzer (1982) montre bien comment la direction arrive à manipuler les maigres forces syndicales dans les années 1920. Les grèves sont utilisées pour réorganiser les ateliers pendant les débrayages. Les revendications, centrées sur le niveau du salaire, négligent les effets beaucoup plus importants, pour l'accroissement du profit, de l'extension de l'Organisation Scientifique du Travail. Enfin, la direction refuse obstinément le principe de négociations avec les délégués syndicaux, et les isole ainsi du reste des ouvriers pour en faire les cibles des licenciements.

*"Et puis un beau jour nous avons eu une grève. Réclamation pour un augmentation de salaire. On était payé à la machine. On voulait, je ne me rappelle plus, 50 centimes par machine en plus. Et j'étais désigné sans être candidat par des types pour aller réclamer. Oui bien sûr. Alors on est allé faire les réclamations, nous sommes restés pas tellement longtemps sans travailler. Et d'habitude à cette époque-là, on peut pas dire qu'il y avait des syndicats ni rien, c'est que quand il y avait des réclamations, quand il y avait une grève, celui qui s'en était occupé, parce qu'ils savaient que je m'en était occupé, il s'en allait. Je suis parti. Les copains ont eu 50 centimes par machine et moi j'ai eu droit à la porte, encore une fois." (p. 13)*

---

<sup>279</sup> cf. Claude Fohlen (1972), pp. 71-83, et Yves Lequin (1983), pp. 311-339.

M. Bénard rencontre sa future femme à 20 ans dans le cadre de ses sorties avec "un groupe de copains" dans les fêtes de banlieue. Elle n'a alors que 14 ans, et provient du même milieu social, puisqu'elle est fille d'un chef de train et d'une comptable. L'évènement est décrit dans le passage suivant, fait de répliques alternées.

*"Q. : Comment vous avez connu votre femme ?*

*Mme : A la fête de la Garenne le 27 Août 1927. Et puis ma sœur était copine avec mon mari, elle a dit , tiens je vais te présenter ma petite sœur. C'est depuis qu'on se connaît.*

*M. : (...) Je voyageais et il y avait un groupe de copains. C'était plus calme que maintenant. On causait, on disait des blagues, sans tellement gêner personne. Et dans ce groupe il y avait une jeune fille à cette époque-là, j'ai fait sa connaissance et puis un jour par hasard, d'ailleurs chez elle elle avait fait la connaissance avec... excusez-moi<sup>280</sup> mais c'était pas moi.*

*Mme : Tu parles de ma sœur Simone. Elle avait un beau petit copain. Il avait des belles dents, il avait (...), il avait une belle chevalière, elle était exubérante, un peu.*

*M. : Un beau jour, elle m'a dit qu'elle allait me présenter sa sœur. Alors après j'avais ...*

*Mme : Maman disait, mais dis donc Simone tu ne parles plus de ton petit copain Michel. Ben oui parce que le petit copain Michel il s'intéresse à la petite sœur !" (pp. 30-31)*

### **1.3. Un syndicaliste dans la forteresse ouvrière**

Au retour du service militaire de M. Bénard, en 1932, il est beaucoup plus difficile de trouver un emploi que dans les années 1920. Au recensement de mars 1931, on comptait déjà 160 000 chômeurs - dont 36 000 sont secourus - dans le département de la Seine, soit 7,2% de la population active<sup>281</sup>. En mars 1932, les seuls chômeurs secourus sont 170 000. Le taux de chômage réel est bien supérieur à ce taux de chômeurs secourus, sans doute de l'ordre de 11 ou

---

<sup>280</sup> Quand M. Bénard dit "excusez-moi mais c'était pas moi.", il veut dire qu'il ne se reconnaît pas dans le portrait que Simone (la sœur de sa futur femme) fait de lui : les belles dents, la belle chevalière, etc.

<sup>281</sup> Les statistiques sur le chômage proviennent de l'ouvrage de Gabrielle Letellier et al. (1938). Les chômeurs secourus étaient pratiquement les seuls répertoriés par les statistiques officielles.

12%<sup>282</sup>. Ce chômage touche d'abord les jeunes, la tranche d'âge 20-29 ans regroupant 30% du total. Dans la mesure où la crise frappe de plein fouet l'industrie, on peut penser que les ouvriers sont les plus touchés, bien qu'on ne dispose pas de statistiques à ce sujet. Cette situation désastreuse se traduit pour M. Bénard, comme pour la plupart des ouvriers sans emploi, par une période pénible de six mois de chômage, bien entendu sans indemnités. La description qu'il fait de sa situation montre bien la manière dont les ouvriers qualifiés, mais peu expérimentés, étaient vulnérables en cas de récession. Selon ses propres termes, ils "cavalent", mais ne trouvent pas d'emploi pour autant.

*"En 32 on ne trouvait pas de travail comme ça. Il fallait cavalier. Je vous garantis que le matin je partais à l'aube et puis de cavalier d'une place à l'autre... on arrivait... parce qu'à l'époque le chômage ça n'existait pas. Si, j'avais une situation : j'ai été secrétaire du comité de chômeurs à un moment à la Garenne. Seulement ça ne rapportait pas un sou. On n'allait pas se cramponner à cette situation là." (p. 15)*

*"Pendant six mois j'ai cavale, j'ai cherché, je partais à l'aube parce que je m'en allais à pied parce que je n'avais pas d'argent pour prendre le tramway. A l'époque on avait encore des tramways, pas mal. J'avais beau cavalier, je prenais les journaux, les petites annonces et puis quand j'arrivais la place était prise depuis la veille. On vous écrira mais il y en a je ne sais pas combien qui doivent toujours m'écrire. On vous écrira ou alors on disait, ah ben oui mais on a besoin d'un magasinier, on va vous mettre au courant et quand vous allez trouver autre chose vous allez nous quitter. C'est vrai. C'était vrai mais moi ça ne m'arrangeait pas." (p. 33)*

L'entrée de M. Bénard chez Citroën révèle un fonctionnement du marché du travail bien différent de celui auquel il était habitué. Comme on l'a vu dans le récit de M. Giron<sup>283</sup>, Citroën est le type même de la grande entreprise qui tente de gérer rationnellement son personnel. La description que M. Bénard fait de la procédure de recrutement montre qu'il y a une grande distance entre les impératifs affichés de rationalité et les critères réels d'embauche. Il est pris après un unique test, plus pour sa capacité à se débrouiller avec ses outils que sur une vraie qualification professionnelle. Ce nouvel exemple confirme que l'apparente rationalité de la procédure d'embauche masque des pratiques effectives beaucoup plus pragmatiques, ce que confirme la forte rotation du personnel. C'est dans les premiers mois que les contremaîtres et les ingénieurs jugent des

---

<sup>282</sup> Le recensement de 1936 fera apparaître un nombre de chômeurs supérieur de 50% à celui des chômeurs secourus.

<sup>283</sup> cf. chapitre XI. On se reportera au récit de M. Giron pour une description détaillée du système Citroën.

qualités du nouvel embauché, à la fois ses capacités professionnelles et son comportement moral, pour décider de le garder ou non dans l'entreprise.

*"Il me dit qu'à Levallois chez Citroën on demande un ajusteur outilleur. C'était une douche que je prenais. Parce qu'ajusteur outilleur c'est un métier. Ca s'apprend mais pas du jour au lendemain. Je ne connaissais pas grand-chose. Alors je me suis posé la question. Je vais y aller sans espoir mais si j'y vais pas mes futurs beaux-parents et puis les gens qui supposent que je cherche du travail vont se dire, il cherche du travail mais quand on lui indique une place il fout le camp de l'autre côté. Vous savez c'est le premier réflexe des gens mais c'est normal ça. C'est vrai. Alors je dis tant pis j'y vais après tout le matin. Le lendemain matin je me trouve chez Citroën à Levallois. Et je me présente. Mais nous étions une dizaine à postuler pour une place d'ajusteur outilleur. C'était l'époque." (suit le récit de l'essai, qui dure toute la journée) "Au bout d'un moment il y a un secrétaire, enfin une personne du personnel qui vient, qui sort et puis Monsieur Michel B.. Je dis c'est moi, il dit vous voulez entrer dans le bureau. Il dit aux autres vous pouvez disposer. Passez à la caisse parce que les essais, ils payaient le temps d'essai je ne me rappelle plus à combien. Et puis il me dit, votre essai est assez satisfaisant. Est-ce que vous voulez venir travailler. Quand est-ce que vous voulez commencer ? Moi j'aurais commencé tout de suite. Le matin. Alors je me suis demandé. Je me suis pincé vraiment je dis quoi. Mon essai à moi est réussi, les leurs n'y sont pas. Avec qui j'ai fait des essais ? Ce sont des jardiniers, ce sont je ne sais pas quoi. Pour que ce soit le mien qui leur est paru le meilleur !" (pp. 15-16)*

Selon un schéma classique, la stabilisation professionnelle permet à M. Bénard de se marier la même année. Entre-temps, sa fiancée est devenue vendeuse à Maison du Blanc, métier qu'elle exercera continûment jusqu'en 1960, avant de devenir employée de bureau. Cette concomitance du mariage et de la stabilisation professionnelle est difficile à vérifier statistiquement, dans la mesure où le premier emploi est presque toujours le début d'une série d'emplois précaires, qui ne peuvent s'accompagner de la fondation d'une famille. Pourtant, la causalité semble avérée et si elle était mesurée, elle devrait obéir à une grande régularité statistique. Seule une approche longitudinale qui tente de mesurer la stabilisation professionnelle pourrait confirmer cette observation.

L'intégration professionnelle chez Citroën se fait également dans un cadre où les rapports informels permettent de compenser les difficultés éventuelles qui résultent d'une mauvaise adéquation au poste de travail. C'est là une des fonctions essentielles de la solidarité ouvrière, grâce à laquelle les conseils des anciens permettent aux nouveaux de corriger les erreurs qui semblent inévitables dans une telle situation. Un autre mode d'ajustement résulte du recours à la formation permanente, qui consiste en pratique à prendre des cours du soir. Cet ajustement aux impératifs de l'entreprise est apparemment le fait

d'une démarche individuelle, car l'absence d'une telle démarche exposerait l'ouvrier à un licenciement rapide. Il est intéressant de voir que la formation dite d'adaptation était déjà une réalité avant la guerre, bien qu'entièrement à la charge du salarié, qui devait prendre sur son temps de loisir. De ce fait, cette formation d'adaptation pouvait facilement préparer une future promotion. Les cours du soir se déroulaient dans un cadre associatif, et l'initiative privée suppléait ainsi aux carences du système éducatif. M. Bénard décrit ci-dessous avec précision la manière dont est enseigné le dessin industriel, un enseignement directement connecté à la pratique industrielle.

*"Mais à l'époque la mentalité n'était pas la même que maintenant. Là j'étais dans l'atelier avec tout le monde et ceux avec qui je me trouvais ils ont vu tout de suite les difficultés. J'ai eu beaucoup d'aide de la part des compagnons, des gens qui étaient avec moi. Quand j'avais une difficulté je leur en parlais. Le travail il fallait que je le fasse. J'étais quelquefois gêné. Le soir, ma foi, je suis allé prendre des cours de dessin. Il fallait que je prenne des cours de dessin, c'était essentiel. Après il a fallu que je me mette un peu à faire de la trigonométrie. Il fallait que je sache comment on calculait le module d'un pignon. A l'outillage il faut savoir faire pas mal de choses. Et j'étais pas très fort. Ce qu'il faut ajouter, chez Citroën ça n'a pas changé d'ailleurs, c'est un peu partout la même chose, chez Citroën ils faisaient déjà à l'époque beaucoup de paternalisme, pas beaucoup de sentiment. Il fallait que le travail soit fait. Il ne fallait pas loucher beaucoup de pièces avant de se retrouver à la porte." (p. 17)*

*"Je les prenais dans des écoles à Paris, puis j'ai fréquenté l'université ouvrière aussi avenue Mathurin Moreau, mais tout ça ça a disparu. Parce que dans les écoles il y avait des cours du soir. Ca ne se fait plus maintenant. Et pour cause, puisque vous avez des écoles professionnelles, alors ça n'a plus de raison d'être. Mais à cette époque-là vous aviez des professeurs qui, je ne sais moi à quelles conditions, la plupart faisaient ça gracieusement. En tout cas on ne les payait pas. Et ils vous faisaient des cours de dessin ou des cours d'autre chose. Ceux qui étaient intéressés. Moi c'était le dessin. Il fallait que je me débrouille avec un dessin. On nous donnait des dessins muets. Il fallait savoir faire les pièces qu'on nous réclamait, l'outillage, d'après les plans. Il fallait savoir faire des calculs et il fallait que ce soit juste parce que si avec un montage que vous aviez fait s'il était faux, toutes les pièces en fabrication étaient faites avec elles étaient mauvaises. Vous n'auriez pas tenu le coup très longtemps. Enfin avec les cours que j'ai pris, l'aide de bons camarades, ça je le dis, j'ai tenu quinze ans chez Citroën quand même." (p. 18)*

Dans ce passage, la chute est révélatrice du regard rétrospectif porté sur cette période. Rester chez Citroën, c'est "tenir". Et cela suppose un travail incessant d'adaptation puisque chaque changement de poste demande un nouvel ajustement au poste. Pour M. Bénard, avec sa formation initiale, les cours du soir, et l'appui informel des collègues, les ajustements s'opèrent bien. Pour la direction du personnel, l'adaptation va de soi, et ceux qui n'en sont pas capables

sont soit licenciés, soit relégués aux postes répétitifs les moins qualifiés<sup>284</sup>.

L'attachement à l'entreprise est renforcé par l'attitude du personnel cadre, que M. Bénard considère comme compétent et capable d'"aller au charbon". Or, on voit qu'il n'a pas l'attitude un peu soumise qui caractérisait M. Giron<sup>285</sup>, également élogieux sur ses chefs. C'est donc que le système Citroën s'appuie également sur une connivence technique entre les échelons hiérarchiques, de l'ingénieur à l'ouvrier exécutant. Cette connivence, fréquente dans la petite entreprise traditionnelle, n'est bien sûr pas présente dans les documents qui décrivent l'organisation du travail, mais elle contribue à la soutenir et à l'intégrer dans un ensemble de relations professionnelles personnalisées.

*"Quand il y avait quelque chose qui n'allait pas, je montais. C'était convenu avec le chef d'atelier, avec le chef direct. Je ne voulais pas passer par dessus la tête à X., ça n'a jamais été un procédé que j'ai admis. C'était entendu comme ça quand il y avait quelque chose j'allais voir Monsieur G. qui était le directeur, un homme charmant, et qui connaissait son boulot. C'est appréciable quand vous avez affaire à quelqu'un qui connaît son travail. Faut pas lui raconter d'histoire mais quand vous avez des difficultés il les comprend. Et il vous aide. (...) Et un soir je suis arrivé pour prendre mon poste à 10 h 15 - 10h 20, peut-être pas 10 h 30, Monsieur le directeur était à la fraiseuse, il avait posé son veston sur le placard, avait des manivelles dans les mains et était en train de gratter à la fraise... alors ça je respecte ces gens-là parce qu'ils peuvent me dire quelque chose je les écoute. Ils en savent plus que moi et on a toujours à apprendre de quelqu'un." (p. 19)*

Pourtant, M. Bénard n'est pas dupe du paternalisme ambiant, et il poursuit ses activités syndicales. Il joue un rôle actif en 1936. Mais Citroën n'était pas encore organisée pour détecter les syndicalistes, promis à un prompt licenciement, et à aucun moment, la direction du personnel ne repère M. Bénard comme activiste. La stratégie de Citroën à l'égard des syndicats, décrite ci-dessus, devenait caduque à partir du moment où l'on rentrait dans une période de syndicalisme de masse. Il ne suffisait plus de manipuler ou de licencier quelques meneurs, alors qu'une proportion importante d'ouvriers étaient syndiqués. L'entreprise était d'autant moins bien préparée qu'elle venait de changer de direction, Michelin ayant pris le contrôle de Citroën en 1935. On peut supposer que ce changement avait affaibli la cohésion de l'encadrement, fondée sur l'allégeance personnelle au directeur-fondateur André Citroën. Quoiqu'il en soit, la situation est favorable aux syndicalistes, et Citroën sera un des pôles principaux des grandes grèves de

<sup>284</sup> Cette sanction du manque d'adaptation est décrite de manière saisissante par Robert Linhart (1978).

<sup>285</sup> cf. chapitre XI.

1936, alors que ces animateurs resteront anonymes.

*"Alors j'étais délégué de Levallois. Un jour le directeur, je me trouvais dans son bureau, pour du travail et puis je vous dis il était sympathique cet homme. D'ailleurs il était tellement sympathique avec les ouvriers qu'il est parti, ils l'ont licencié. Ils s'en sont débarrassés. Et il me dit écoutez Monsieur B. quand on a senti qu'il y avait quelque chose qui se passait, qu'on aurait peut-être un mouvement, c'était obligé. Ça prenait partout à travers le pays. Ça devait finir ici. On a eu des ordres, il fallait chercher d'où ça pouvait partir pour essayer de neutraliser. On a cherché vraiment partout, on n'a jamais pensé à vous. Je dis, vous m'aviez sous la main, vous avez été chercher beaucoup plus loin. Ah il dit, ça ne fait rien. Parce que moi j'estime que ces revendications, il y en a certaines par la suite, chacun a son point de vue, il y en a que... j'en n'étais pas, mais la question des vacances moi j'estime que c'était, d'ailleurs ça a bien pris, c'était important." (pp. 19-20)*

Cette habitude de l'activisme souterrain a sans doute servi à de nombreux syndicalistes de terrain d'essai lorsqu'il s'est agi d'organiser la résistance à l'occupant allemand. Le cas de M. Bénard est en tout cas exemplaire du rôle des syndicalistes ouvriers dans la résistance. Pendant l'occupation allemande, il se retrouve ainsi à prendre clandestinement des photos des dégâts provoqués par les bombardements alliés, pour le compte de la résistance.

M. Bénard et sa femme ont eu un garçon en 1934, peu après leur mariage. Ils en voudraient un second, mais n'auront pas d'autres enfants, soi-disant à cause de la guerre : "après c'était trop tard". Pourtant, Mme Bénard n'a que 32 ans à la libération. Apparemment la peur de la charge financière et morale que représente un enfant supplémentaire l'a emporté. Ce phénomène de recul du calendrier des naissances lié à la guerre et qui aboutit à une réduction du nombre d'enfants a déjà été mentionné à propos de M. Debelli et de M. Vandame<sup>286</sup>.

*"Avoir des enfants c'était à la portée de tout le monde ça on peut les avoir, mais pour les élever. Il faut essayer de leur donner une situation. (...) On se sent moralement des responsabilités. Après tout, il n'a pas de merci à nous dire, il n'a pas demandé à venir au monde. C'est vrai. Il faut quand même... Parce que vous avez des gens qui sont en extase devant les familles nombreuses, ben nous non. On aime bien les gosses. On estime que c'est normal d'en avoir et puis quand on commence à prendre de l'âge on aime avoir quelqu'un parce que la famille voyez on ne se la figure pas toujours de la même façon. (p. 49)*

Pour M. Bénard comme pour beaucoup, la guerre est une période exceptionnelle où les distinctions sociales semblent abolies, au profit du clivage unique entre

---

<sup>286</sup> cf. chapitre XI. Pour les statistiques de fécondité sur cette période, cf. Patrick Festy (1979).

partisans et adversaires du régime de Vichy. Cette impression de vivre dans un univers manichéen, où tout paraît simple, se dissipe rapidement avec le retour à la normal qui suit la libération. Cela se traduit fréquemment par d'amères déceptions, renforcées par les graves difficultés économiques de l'après-guerre. Dans l'esprit de M. Bénard, ce retour douloureux à la normale se mêle à une impression générale de dégradation de la qualité des relations sociales, impression commune à la plupart des personnes qui ont connu la société urbaine de l'entre-deux-guerres.

*"Pendant la guerre, j'ai connu quelques personnes qui étaient très bien. On était bien ensemble. Et du jour de la Libération, chacun s'est... ça m'a fait drôle, chacun se retrouve, reprend sa place plus exactement. Ça fait comme au régiment. Au régiment, tout le monde est dans le même costume. Le jour de la classe où chacun reprend ses fringues civiles, vous voyez ce qui vous sépare, à la tenue. Tous les copains étaient bien mais seulement on sentait que chacun reprenait à son niveau, au niveau social. Alors moi je pensais qu'avec ce que l'on venait de passer pendant la guerre que ça disparaîtrait. On se mettrait tous au boulot, vraiment sur un pied d'égalité. Et en fait non, ça n'a pas... la mentalité avait changé, d'ailleurs tout ça a continué à se dégrader. Moi j'estime que maintenant la société est complètement... pour moi ça se dégrade continuellement." (p. 22)*

*"Q. : En 45 chez Citroën, vous avez déjà eu cette impression de dégradation ?*

*M. : Ah oui, parce qu'entre la mentalité que j'ai connu à Levallois chez Citroën et celle que nous avons eu après la guerre, je ne parle pas pendant la guerre parce que vu les difficultés on pouvait pas communiquer. C'était très difficile. Quand vous êtes dans un cadre, vous êtes obligé de vous méfier de tout le monde. On ne savait pas. Ici, tous les jours on se demandait si on n'allait pas voir les flics, la Gestapo. On ne vit pas comme ça. Mais quand on a repris à la Libération, j'estime qu'on devait reprendre ses esprits. Là chacun pouvait dire ce qu'il avait sur le cœur. Eh bien non. Les gens... ça s'est dégradé et ça se dégrade de plus en plus." (p. 22)*

Dans l'euphorie de la libération, l'action syndicale apparaît sous un jour nouveau : il ne s'agit plus d'agir quasi clandestinement. Dans "un esprit de solidarité", M. Bénard participe à la mise sur pied du comité d'entreprise de Citroën, des colonies de vacances, et à la gestion des dossiers de sécurité sociale, les "collectivités". Au moment de la création de la sécurité sociale, en 1947, les assurances gérées par les comités d'entreprise sont transférées aux organismes sociaux. De cette manière, la société Citroën a sans doute profité de l'opération pour se débarrasser de quelques syndicalistes. C'est la cause du licenciement de M. Bénard.

*"Seulement Pierre Boulanger qui était l'oncle de Pierre Michelin, eux ils ne voyaient pas ça comme ça, on empiétait, ils ne nous supportaient pas. Ils ne pouvaient pas.*

*C'était le maître chez lui parce qu'ils ont toujours été très durs les Michelin, c'était une drôle de famille. Ma foi, en 47, ils ont profité d'une loi idiote. Enfin ils appliquaient la loi quand elle les servait surtout. Et j'ai été obligé de partir. Comme je m'occupais de ces collectivités, j'avais fait la connaissance d'une personne, de la chef des collectivités de la Sécurité Sociale. Et là, ne sachant pas où aller, encore une fois ma valise sous le bras, je suis allé à la Sécurité Sociale." (p. 23)*

Appréciant globalement la période Citroën, M. Bénard estime surtout qu'il a eu de la chance. Il n'a pas conscience que ses antécédents familiaux et son niveau d'éducation aient fait de lui un ouvrier atypique, et l'aient de ce fait destiné à une évolution professionnelle prometteuse. Surtout, à aucun moment, il ne conçoit ses activités syndicales et la formation permanente comme une préparation à la promotion sociale.

*"Seulement quand j'étais bien dégrossi, je pouvais quand même avoir des petites prétentions. Il ne faut jamais en avoir de trop grandes. J'ai eu de la chance aussi. Moi j'admets qu'à travers ma vie j'ai eu quand même des passages où j'ai eu de la veine. Il y a certaines choses qui sont passées un peu comme au cinéma. C'est prévu, le scénario est comme ça. Faut que ce soit comme ça." (p. 18)*

#### **1.4. La reconversion dans la promotion professionnelle**

Les débuts de M. Bénard à la Sécurité Sociale sont durs. Son salaire a chuté et dans un contexte de pénurie et de rationnement, cette baisse est vécue comme un échec professionnel. Après l'échec des grèves de 1947, les salaires restent à un niveau réel très inférieur à celui de l'avant-guerre, ce qui contribuera à financer la reconstruction, puis la poursuite de l'expansion dans les années 1950. Pour quelqu'un qui, comme M. Bénard, avait vécu sur la base d'un salaire des années 1930, augmenté en fonction de l'ancienneté, repartir à zéro dans le contexte de l'après-guerre signifiait souvent une forte baisse de niveau de vie.

*"A l'époque, 47 ce n'était pas encore tellement loin de la guerre. La fabrication n'était pas remis en route partout. Fallait remettre en état des vieux nanars, des vieilles machines. Il y avait du travail, j'ai été pris. Seulement évidemment à la Sécurité Sociale la paye n'était pas la même. On retombait au fond du... La première paye que j'ai ramené ici, j'étais pas fier.*

*Q. : Vous pouvez estimer combien vous avez perdu à peu près ?*

*M. : Plus de la moitié." (p. 24)*

Ces problèmes financiers vont orienter M. Bénard vers une stratégie de promotion sociale individuelle, en rupture avec la lutte collective qu'impliquait

jusqu'alors son engagement syndical chez Citroën. La recomposition de l'action collective en stratégie de promotion individuelle est en effet assez nette et semble liée à une accumulation de déceptions : l'euphorie de la libération s'est dissoute dans les problèmes économiques quotidiens, puis le début de la guerre froide, et son engagement syndical s'est finalement traduit par une baisse sensible de revenu<sup>287</sup>. On peut dire que M. Bénard a ainsi participé au changement de mentalité dans un sens plus impersonnel et individualiste, qu'il dénonce par ailleurs.

Après deux ou trois ans passés à l'atelier de machines à écrire, et cinq ans à l'atelier de machines comptables, M. Bénard change d'atelier avec un objectif de promotion professionnelle : sa stratégie est basée sur l'estimation des chances de promotion objectives, chances liées à l'âge de ses supérieurs hiérarchiques. C'est cet estimation qui rend le changement d'atelier rationnel, mais il lui faudra attendre encore une dizaine d'année avant d'accéder à une position de cadre. On a déjà vu ce type de calcul dans le récit de M. Debelli<sup>288</sup>. Par contre, M. Vandame<sup>289</sup>, également salarié à la Sécurité Sociale, n'a pas eu cette stratégie. Il s'est laissé porté par le système de promotion à l'ancienneté des employés. M. Bénard, qui commence comme ouvrier, ne peut pas compter sur la même effet de l'ancienneté, et adopte une stratégie active. Dans ce système très réglé qu'est la Sécurité Sociale, tout se passe comme si les individus sont d'autant plus actifs qu'ils sont peu protégés par les règles. Ces règles sont donc différentes de celles de la banque où travaille M. Debelli, dans laquelle les stratégies de mobilité sont plus contraintes.

*Q. : Vous avez changé pour avoir un poste supérieur ?*

*M. : Ah ben ça valait la peine. Non seulement je restais là, j'étais sûr de rentrer tous les jours chez moi. Et finir comme chef d'atelier c'est autre chose que... Alors là la paye ça allait. La paye elle a eu une incidence sur la retraite.*

*Q. : Vous étiez chef d'atelier dès le début en serrurerie ?*

---

<sup>287</sup> Cet effet de recomposition est analysé par Claude Fossé-Poliak (1990) dans l'étude du récit de vie d'un ancien militant ouvrier devenu animateur culturel dans les années 1980. Le processus est semblable à trente ans de distance, puisque l'expérience de M. Bénard se rapporte aux années 1950. Fossé-Poliak estime qu'il existe un mode particulier d'accumulation du capital culturel, propre au champ syndical et politique.

<sup>288</sup> cf. chapitre XI.

<sup>289</sup> cf. chapitre XI.

*M. : Non. Je suis passé à la serrurerie pour justement, parce qu'avec l'âge... Par exemple, nous serions dans le même bureau, vous et moi, moi étant supposé être votre chef, vous dites, à son âge, dans deux ans, dans trois ans, il va prendre sa retraite. Logiquement si je sais me défendre, si je sais faire mon boulot j'ai des chances pour postuler pour avoir sa place. C'est tout, c'est comme ça. Même sans... Il s'agit de faire ça honnêtement. Je savais, c'était le patron qui me l'avait dit, le directeur, si vous voulez passer de l'autre côté... J'avais déjà un avantage parce que passé employé principal. Ca me faisait 20% sur le salaire, c'est bon à prendre. Et puis après, j'ai monté jusqu'à quand le chef d'atelier est parti, j'ai pris la place." (pp. 26-27)*

L'accession à la position de contremaître implique une redéfinition de sa vision du monde professionnel et des rapports hiérarchiques. Pour M. Bénard, cela passe par une négation de la coupure qui résulte de cette hiérarchie, négation qui s'appuie sur sa propre capacité à gérer "en douceur" la relation d'autorité, par la familiarité ouvriériste et la responsabilisation des subalternes. Ce changement de norme est manifestement facilité par dix années de socialisation anticipée, pendant lesquelles il a manœuvré de manière à remplacer son supérieur hiérarchique. Malgré leurs différences de mentalité, on voit que M. Bénard adopte un discours très proche de celui de M. Giron<sup>290</sup> à propos de la relation à leurs subalternes. Ce discours n'est donc pas seulement dû au passé de syndicaliste de M. Bénard, mais aussi à la grande difficulté qu'ont nombre d'anciens ouvriers à rentrer dans le moule hiérarchique et toutes ses conséquences. En définitive, il insiste surtout sur le fait qu'il est toujours le même homme, et que la différence réside "seulement" dans ses responsabilités et son niveau de salaire .

*"Q. : Et quel effet ça vous a fait d'être de l'autre côté de la barrière ?*

*M. : Je ne crois pas qu'il y ait des barrières. J'ai toujours eu une façon, enfin j'ai pas enfilé des gants là, j'ai toujours travaillé avec tout le monde d'une façon cordiale. La plupart, à part les jeunes ou les nouveaux, tout le monde me tutoyait, on se tutoie. D'ailleurs j'étais pas leur chef. Je disais je ne suis pas le chef, je suis le responsable de l'atelier mais je ne me considère pas comme l'adjutant du quartier. D'ailleurs je critiquais toujours celui qui était avant moi parce que lui alors là il voyait ça d'une autre façon. Tu fais ça, tu fais ci, tu fais ça. Moi j'ai jamais voulu parce que moi ça ne me plaisait pas. J'aimais pas être commandé comme ça. On peut très bien faire faire un travail à quelqu'un sans s'adresser à lui de cette façon." (p. 27-28)*

*"J'organisais le travail, je voyais de quelle façon il fallait le faire. Il arrivait aussi quelquefois que un des gars que je mettais sur un travail en chantier et qui me disait, tu crois qu'il faut faire ça comme ça. Moi je pensais si on faisait ça de cette*

---

<sup>290</sup> cf. chapitre XI.

*façon-là ou de cette façon-là, on regardait ça ensemble et s'il avait raison il avait raison. C'est pas parce que j'étais le chef que je ne me trompais pas. Parce que ça c'est la même chose. Vous avez des gens et du fait qu'il est chef c'est parole d'évangile. Ben non. Vous pouvez vous tromper." (p. 28)*

*"J'ai rien changé moi à ma façon d'être avec eux et on est resté exactement pareil. J'avais la responsabilité et ma foi des appointements afférents à la responsabilité du service." (p. 28)*

Un dernier aspect intéressant du récit de M. Bénard se rapporte à son fils, qui emprunte le même chemin que son père, puisqu'il échoue dans ses études.

*"Il a été jusqu'au cours complémentaire aussi. Il a été à l'école jusqu'à 16 ans. Il est tombé dans une mauvaise époque, à cause de la guerre. Mme : Ils poussaient pas les gosses. Le maître, il avait une instruction qui était pas... Enfin après la guerre, il a fait 3 ans de cours complémentaires." (p. 46)*

Par la suite, le fils rentre en apprentissage et passe son CAP de mécanicien. Devenu ouvrier, il va gravir les échelons de la hiérarchie salariale, et au moment de l'enquête, à 50 ans, il est cadre moyen aux Télécoms. Sa trajectoire professionnelle est donc similaire à celle de son père, et on ne peut qu'être frappé par la reproduction, non seulement de la position professionnelle, mais du profil de carrière<sup>291</sup>.

---

<sup>291</sup> Pour avoir l'explication de cette coïncidence, il faudrait aussi enquêter le fils de M. Bénard, ce qui n'a pas été fait ici. Une étude de la mobilité sur plusieurs générations demanderait une autre recherche. Le programme d'enquête des 3000 familles mené par le Laboratoire de Démographie Historique laisse espérer qu'une telle étude sera bientôt faite.

## 2. L'ambivalence du rapport au travail d'une petite bourgeoise

Mme Mallon offre un bon exemple des difficultés que rencontraient les femmes issues de la classe moyenne pour s'investir dans leur vie professionnelle. De plus, cet entretien est accompagné d'un document remarquable dans lequel Mme Mallon développe son éthique personnelle.<sup>292</sup>

### 2.1. Des études longues et un début de carrière prometteur

Mme Mallon a passé son enfance dans la grande banlieue, à Montlignon, puis Enghien. Elle est la fille unique d'un employé de commerce et d'une mère inactive, la véritable "femme d'intérieur". Son père travaillait au service commercial d'une fabrique de meubles. Telle qu'elle le décrit, le milieu familial de Mme Mallon est très traditionnel. Comme ceux de M. Bénard, ses parents appartiennent à cette petite bourgeoisie salariée dont l'essentiel des valeurs et du mode de vie appartient plutôt au XIX<sup>ème</sup> siècle.

*"Mon père était très travailleur. Mon père était très droit, c'était un homme très droit. Pendant la guerre d'ailleurs il a failli... il a risqué sa vie pour sauver une partie du régiment. (...) . C'était très droit." (pp.43-44)*

*"Ma mère, à l'époque, restait chez elle. Les femmes restaient chez elle. Seulement elle dirigeait son enfant" (p. 5)*

*"De ma mère, vous savez j'ai le souvenir d'une femme comme il en existait avant, c'est-à-dire la femme d'intérieur. Maman soignait son intérieur d'une façon incroyable. Tout était prêt quand mon père arrivait, tout était prêt." (p. 9)*

Ces valeurs traditionnelles ont leurs limites, comme en témoigne la manière dont ses parents oriente la scolarité de Mme Mallon. Plutôt qu'une école religieuse de jeune fille, ils préfèrent l'école publique, prestigieuse au début du siècle, dont la supériorité est pour eux garantie d'une bonne instruction. Il est vrai que dans l'entre-deux guerres, l'école religieuse est encore sous le coup des attaques décisives portées par les gouvernements anti-cléricaux de la III<sup>ème</sup> république. L'enseignement y est particulièrement mal adapté au monde moderne, et bien des jeunes filles issues de la bourgeoisie paieront les lacunes de l'enseignement religieux par leur déclassement social.

---

<sup>292</sup> Cette enquête a été conduite par Françoise Cribier, directeur de l'Equipe de Géographie Sociale et Gérontologie.

*"Q. : Si votre père vous avait mis à l'école communale, c'est parce qu'il était plutôt laïque lui-même ?*

*Mme : Non, c'est pas la question de ça, c'est parce qu'à ce moment-là il n'y avait pas dans les écoles privées des cours aussi importants, aussi forts, aussi bien dirigés qu'à l'école communale. C'est pour ça qu'on m'a mis à l'école communale. Mes parents visaient avant tout à ce que je sois bien instruite." (p. 11)*

Après le brevet, à 16 ans, en 1923, poussée par une de ses anciens professeurs elle fait une école commerciale à Enghien, où elle apprend entre autres la sténodactylographie et la comptabilité pendant deux ans. Ce type d'études n'est pas courant à l'époque, mais Mme Mallon est parfaitement conforme à ce qu'exige d'elle l'institution scolaire, y compris dans ses bonnes relations avec les enseignants. C'est sans doute grâce à cette conformité à l'institution scolaire qu'elle bénéficie d'une orientation qui ouvre sur une carrière professionnelle, contrairement à la plupart des jeunes filles de son milieu.

*"C'est une de mes maîtresses de l'école primaire (supérieure) qui a vu que j'étais douée pour certaines choses, je suis donc allée jusqu'au Brevet. Au Brevet ma foi elle a dit, ben tu pourrais faire des études de sténo, de dactylographie, très approfondies. Alors je suis tombée sur un professeur qui était une femme qui a vu que j'étais douée pour cela, et qui par conséquent m'a poussée." (p. 3)*

Tout en poursuivant ses études, Mme Mallon aide son professeur à l'enseignement commercial, mais sans rémunération. Ce travail consiste à prendre en sténo les cours du dimanche matin ainsi que des réunions politiques dont son professeur fait le compte-rendu dans les journaux. Particulièrement portée à l'exercice scolaire, autant par goût que par bonne volonté, elle participe également à des concours organisés par la ville de Paris ou la Chambre de Commerce, et elle raconte fièrement comment elle a gagné une médaille d'argent.

En 1925, Mme Mallon rentre à la Société Générale, pour 250 F par mois, mais son travail est plutôt déqualifié, sans rapport avec sa formation. Cette situation est un peu paradoxale si l'on tient compte de sa formation et des besoins croissants de ce type de qualification dans les entreprises des années 1920. Elle montre que certaines d'entre elles n'avaient pas encore intégré à leur mode de gestion la féminisation de la profession de secrétaire, et l'inévitable glissement des qualifications qui en résultait pour les femmes employées de bureau. En conservant l'image type du secrétaire masculin plutôt qualifié, profession à laquelle on accède alors par des procédures archaïques de promotion, la Société Générale se révèle incapable d'intégrer les meilleures secrétaires. On ne peut

s'empêcher de rapprocher cette observation de la description assez négative que fait M. Debelli<sup>293</sup> du milieu des employés de banque. Dans ce contexte, il semble que ce soit la nécessité d'avoir à passer un examen interne pour faire reconnaître sa qualification qui pousse Mme Mallon à quitter la banque. Au bout de quelques mois, elle trouve enfin un travail plus conforme à son capital scolaire, et devient secrétaire commerciale dans une maison de commerce, à 500 F par mois.

*"Q : Comment avez-vous trouvé votre premier travail ?*

*Mme : Mon premier travail... c'étaient des personnes qui étaient des voisines et qui m'avaient dit que peut-être à la Société Générale, on pouvait demander la possibilité de me donner un emploi. Alors c'était à la Société Générale à Paris, la principale, et je suis arrivée là. J'ai été un peu déçue, parce qu'on ne m'a pas engagée comme sténodactylo ni rien du tout. Il fallait que je repasse un examen, à la Société Générale, pour avoir le droit d'être nommée après comme secrétaire. Tout ceci n'allant pas tellement pas bien dans mes cordes..." (p. 5)*

*"Au cours d'un voyage, une personne avec qui je voyage me dit, vous savez que chez nous c'est tout à fait différent. Ils faisaient du commerce dans une maison qui avait deux succursales, une en Argentine et une autre au Chili. Et cette personne me dit, écoutez, on cherche en ce moment une secrétaire, si ça vous intéresse, les appointements étaient beaucoup plus intéressants pour moi. Je me suis donc présentée. Et à ce moment-là j'ai travaillé avec les deux acheteurs. Je me suis mise à devenir acheteuse avec eux." (pp. 5-6)*

En parallèle, elle continue d'étudier et d'accompagner son professeur dans les réunions électorales. Cela traduit une complicité inhabituelle entre enseignant et élève, et lui permet en tout cas de garder un contact avec la politique, un milieu très différent du monde des affaires, comme l'illustre l'anecdote de la réunion "qui s'est très mal passée". Ce contact, elle le gardera toute sa vie, et il semble qu'elle ait été une militante gaulliste active.

*"Elle acceptait par exemple dans une réunion électorale, elle me prenait, elle me disait, n'ayez pas peur, j'irai vous reconduire chez vous. Parce qu'il fallait retraduire dans un journal. Alors on lui demandait à elle, mais elle, elle me disait : "moi je suis encore très bonne en technique mais en vitesse je n'y arrive pas naturellement". Alors en conséquence moi j'étais là pour l'aider à retraduire. Je me rappelle d'une réunion électorale qui s'est très mal passée. Ils se sont battus et on nous a fait ressortir par la sortie de derrière." (p. 7)*

---

<sup>293</sup> cf. chapitre XI.

## 2.2. Famille ou travail : l'insoluble dilemme

La rencontre de Mme Mallon avec son futur mari obéit aux règles d'homogamie sociale qui seules lui permettent d'avoir l'assentiment de ses parents, règles que son éducation particulièrement "dirigée" lui a sans doute permis d'intérioriser. Elle montre juste un peu de distance par rapport à ces règles pour ne pas paraître totalement conformiste, ce que traduit la phrase "je ne me serais pas présentée avec un autre garçon", éventualité évoquée sur le mode de la plaisanterie.

*"J'étais avec cette personne qui était beaucoup plus âgée que moi, elle avait 26 ans, moi j'étais jeune. Et nous allions dans un restaurant, et nous nous sommes trouvés à la table, il y avait deux messieurs, dont mon mari. Nous avons sympathisé." (p. 11)*

*"Q. : C'est vous qui l'avez amené chez vous ?*

*Mme : Chez moi.*

*Q. : Et il a plu à vos parents ?*

*Mme : Oui. Etant donné son éducation, étant donné..., il a plu à mes parents. D'ailleurs je ne me serais pas présentée avec un autre garçon chez nous, parce que je me serais mal fait voir. (rires)" (p. 15)*

M. Mallon, un ancien volontaire dans l'armée de l'air pendant la guerre, est technicien dans une maison d'import-export. Il présente donc les qualités sociales nécessaires, à la fois la preuve de son courage et de son héroïsme guerrier, et une position professionnelle honorable qui le voue à terme à une position de cadre. Ils se marient en 1926.

L'année suivante, Mme Mallon a une fille, et s'arrête de travailler pendant trois ans. Sans doute un peu réticente à l'idée de perdre le contact avec une profession qu'elle apprécie, elle travaille à nouveau à la Société Générale en 1930. Elle s'arrête à nouveau au bout de deux ans, pour élever sa fille. Dans ce choix hésitant de l'inactivité comme dans la limitation drastique du nombre d'enfant à un, il faut voir la conjonction d'une double exigence. D'abord une exigence du temps considérable qu'elle accorde à l'éducation de son enfant, conception qui reproduit celle de sa mère, puisque déjà cette dernière consacrait tout son temps à sa fille unique. Et ensuite une exigence d'un niveau élevé de revenu pour tenir leur position dans la petite bourgeoisie, qui rend déraisonnable la venue éventuelle d'un deuxième enfant, d'autant plus qu'ils estiment le salaire de M. Mallon à peine suffisant pour trois personnes, comme le montre les retours périodiques de Mme Mallon à l'activité. Elle est donc pris entre les feux croisés

du modèle moderniste d'éducation et du modèle traditionnelle de la distinction bourgeoise, et ceci rend bien compte de ses choix successifs pendant cette période. Enfin, le passage sur les moyens de contraception ("On savait très bien ce qu'il fallait faire") montre que le choix est parfaitement contrôlé.

*"Q. : Vous n'avez jamais eu envie d'avoir d'autres enfants ?*

*Mme : Non, parce que je me suis dit, je ne me sens pas capable d'élever deux enfants, je veux en élever un, mais bien.*

*Q. : Et votre mari pensait comme vous ?*

*Mme : Mon mari pensait comme moi. Il fallait en avoir un, mais bien. Lui donner le goût du travail, lui donner le goût de tout... D'ailleurs avec tout ce que nous avons fait, avec deux ce n'était pas possible. Conduire les études de deux enfants, ce n'est pas possible. Il vaut mieux en avoir un et l'élever bien. Ou alors avoir les moyens qui le permettent. Mais à ce moment-là moi je ne travaillais plus, j'avais que le salaire de mon mari." (p. 34)*

*"Q. : Vous avez quand même sacrifié votre travail ?*

*Mme : J'ai sacrifié mon travail pour mon enfant.*

*Q. : A cette époque-là ce n'était pas encore l'époque de la pilule, donc ça devait poser des problèmes de...*

*Mme : Il fallait se débrouiller !*

*Q. : Et les médecins donnaient des conseils ou bien il fallait se débrouiller toute seule ?*

*Mme : Non, on n'avait pas de conseil. On savait très bien ce qu'il fallait faire, sans aucun produit, sans rien. La femme d'une part, et le mari de son côté." (p. 34)*

Mme Mallon reprend encore un emploi en 1938, dans une entreprise de produits chimiques, "une maison d'explosif", mais doit s'interrompre quelques mois en 1940, à cause de la débâcle militaire. C'est aussi la date de la mort de son père et elle doit s'occuper de l'enterrement et de la succession. Pendant la guerre, elle retrouve un autre emploi de secrétaire particulière d'un magistrat, bien différent de ses emplois précédents en entreprise. Il s'agit sans doute d'une de ces entreprises confisquées en application de l'aryanisation des biens juifs, encore que Mme Mallon soit peu explicite sur la situation exacte de cette maison de commerce.

*"Mme : J'ai toujours trouvé du secrétariat pendant la guerre. Je travaillais avec un... président à la chambre du Tribunal de commerce de la Seine qui m'a fait*

*rentrer avec lui dans une maison de commerce qui était montée par des Israélites qu'il avait connu dans (...). Ces Israélites vendaient du tissu. Et je me rappelle que moi j'étais donc avec lui dans la partie juridique. Je me souviendrai toujours, «mais Monsieur le Président, vous savez, je ne connais rien à la partie juridique». Il m'a dit : «Madame M., les codes sont derrière moi (rire). Il me disait tous ces jugements au tribunal de la Seine en plus de son travail. Alors je faisais donc le travail commerciale plus le travail du président en question.» (pp. 26-27)*

Mme Mallon continue le même travail après la guerre, faisant carrière dans le commerce des tissus, et finira à la maison Corot, comme secrétaire générale. L'entretien fournit très peu d'éléments sur cette seconde période de sa carrière, au cours de laquelle elle connaît une promotion professionnelle limitée.

### **2.3. Les valeurs petites-bourgeoises : rigueur morale et réussite sociale**

Dans un document annexe, Mme Mallon expose ses idées sur la vie ("je suis abonné à des tas de choses, et je fais aussi des réflexions personnelles"), ce qui permet d'avoir une idée assez précise de son système de valeurs.

*"Il n'est pas d'effort qui n'engendre la joie la plus saine, et quand les jeunes l'ont compris et goûté, le plus rude est fait du chemin à tracer.*

*Quand vous rencontrez un homme qui est retraité, plein de projets, plein d'enthousiasmes, de dynamisme, débordant d'activités, vous hésitez quelque peu à le qualifier de retraité. Retraité de quoi ? Pas de la vie, toujours.*

*Etre émerveillé des moyens dont l'homme dispose.*

*Nous avons des possibilités extraordinaires, dont nous utilisons qu'une infime partie. Il est important que chacun se prenne par la main, se prenne en charge et fasse fructifier ses talents au maximum.*

*Faire aimer le travail qui ne doit pas être une pénitence de la vie, mais devenir un moyen d'équilibre.*

*Discuter - il faut discuter de tout, et c'est vrai il faut discuter - dans une atmosphère de chaleur, d'enthousiasme et de bonne humeur.*

*Il faut partager les difficultés de ceux qui travaillent pour savoir les aider. Il faut avoir au cœur l'espérance des gens.*

*Savoir faire prendre une initiative, car on m'en a fait prendre des initiatives, dans différents moyens parce que j'ai différentes branches de travail.*

*Si vous voulez une personnalité épanouie il faut développer les capacités avec énergie, avoir le sens de l'effort.*

*Améliorer l'enseignement par tous les moyens, et répondre à des besoins.*

*La question des temps libres et des loisirs est perpétuellement à l'ordre du jour. Favoriser toutes les activités sportives, ou artistiques.*

*Aller toujours de l'avant, on a le devoir de s'élever toujours plus haut.*

*Chercher chez un enfant ses goûts profonds pour certain travail.*

*Il faut faire 35 heures, c'est bien si on emploie le reste à une autre activité matérielle ou intellectuelle. C'est bien de faire 35 heures de travail. Mais il faut occuper le reste à autre chose.*

*Nos parents nous ont laissé un héritage de travail que nous devons conserver pour notre bien physique et intellectuel." (pp. 29-30)*

Ces idées, dans lesquelles rentre sans aucun doute une bonne partie des valeurs que lui a inculqué sa mère ("Nos parents nous ont laissé un héritage de travail que nous devons conserver pour notre bien physique et intellectuel"), révèle une représentation de la vie sociale centrée sur les valeurs du travail, de l'effort, de l'activité permanente ("il faut occuper le reste (de son temps) à autre chose"), donc de tout ce qui transforme l'individu en acteur social productif et méritant. Ces valeurs sont favorables à un comportement orienté vers la promotion sociale ("Aller toujours de l'avant, on a le devoir de s'élever toujours plus haut"), à la fois réussite professionnelle et développement des capacités individuelle. Ceci est exprimé dans la rhétorique de l'épanouissement, des talents à faire fructifier, des initiatives à prendre. Cette promotion n'est pas le résultat d'un calcul égoïste, mais il s'agit bien pour Mme Mallon de se conformer à ce que les autres attendent de nous, à se plier à un devoir social, dans une conception proche du salut par les œuvres qu'analyse Max Weber<sup>294</sup>. Enfin, ce devoir ne correspond pour elle à aucun sacrifice, puisqu'il est un moyen d'équilibre, d'accomplissement de soi, ce qu'exprime l'enthousiasme, le dynamisme, et le fait d'"être émerveillé des moyens dont l'homme dispose". Tout cela n'est pas incompatible avec un certain nombre d'idées progressistes, comme l'affirmation de la nécessité d'améliorer l'enseignement, de développer les loisirs, le sport, et les activités artistiques, mais les valeurs de solidarité et de justice sociale sont ignorées, et ce texte montre un ajustement remarquable entre l'idéologie gaulliste et les valeurs liées à un comportement de réussite sociale.

---

<sup>294</sup> Max Weber (1967).

Cette idéologie gaulliste, dont se réclame Mme Mallon, est aussi fondé sur le charisme, que Max Weber définit comme l'obéissance en vertu de la foi dans le chef à cause de ses qualités personnelles<sup>295</sup>. Mme Mallon réunit ainsi sa foi en Dieu, sa foi en un ensemble de valeurs concourant à l'épanouissement de l'homme, et sa foi en l'homme providentiel devenu chef. Or ce lien entre les valeurs de réussite et les valeurs de destin est justement caractéristique des comportements de mobilité ascendante.

---

<sup>295</sup> cf. Max Weber (1959). cf. aussi Jean Charlot (1970), qui rappelle les résultats des sondages de l'IFOP sur l'électorat gaulliste. Il montre ainsi que le meilleur critère de caractérisation de cet électorat est la pratique religieuse (55% de pratiquants réguliers, contre seulement 17% parmi les électeurs de gauche).

## Chapitre XIV

### Les dominés du salariat

L'analyse de la promotion sociale ne doit pas cacher qu'en matière de trajectoire, la majorité des carrières se déroule au sein des classes populaires. Les cas de carrière ascendante sont tout à fait minoritaires dans notre échantillon<sup>296</sup>. Chez les hommes, pour 37 ouvriers ou employés en début de carrière, devenus professions intermédiaires ou cadres par promotion, on compte 133 ouvriers ou employés qui sont restés dans les classes populaires, et pour lesquels on ne peut pas véritablement parler d'ascension sociale. Chez les femmes, moins favorisées par le marché du travail, le contraste est encore plus net. Pour 14 salariées promues, il y en a 167 qui font toujours partie des classes populaires en fin de carrière. Dans l'ensemble, pour les deux sexes, seul un ouvrier ou employé sur sept connaît une promotion significative en cours de carrière (23% des hommes, 8% des femmes). Pour les autres, la mobilité se limite à des échanges entre niveaux de qualification, ou entre salariat et non-salariat.

Ce phénomène apparaît aussi nettement dans l'étude de la mobilité entre générations, telle qu'elle est traditionnellement mesurée dans les tables de mobilité. En effet, dans le cas de notre échantillon, pour 116 fils d'ouvrier ou employé, on trouve 29 promus à des positions de cadres ou professions intermédiaires, soit 25%. De même pour 105 filles d'ouvrier ou employé, on compte 13 promues par la voie professionnelle<sup>297</sup>. Cette mesure, si elle aboutit à

---

<sup>296</sup> cf. l'analyse des carrières chapitre IX.

<sup>297</sup> Il ne faut pas oublier que l'ascension sociale des femmes s'effectue aussi pour le mariage, et qu'il en résulte au total des flux de mobilité plus importants que pour les hommes.

peu près au même résultat que celle concluant l'étude des carrières, recouvre bien sûr un phénomène différent. Une grande partie des promus en cours de carrière sont en fait des contre-mobiles, alors que réciproquement, la moitié de ceux qui sont en ascension sociale par rapport à leurs parents le sont d'emblée en début de carrière, par le diplôme et leur première insertion professionnelle.

Ainsi, le fait massif est bien le faible taux de sortie des classes populaires. Cela est lié au petit nombre de positions disponibles dans les classes moyennes et supérieures, une fois leur auto-reproduction assurée. Il importe donc de voir, comme on a examiné les différentes modalités de la promotion professionnelle<sup>298</sup>, quels sont les traits caractéristiques de ceux qui ne connaissent pas une telle promotion. Il s'agit de saisir a contrario les facteurs qui concourent à la non réalisation d'une promotion potentielle. On étudiera dans le chapitre suivant le cas des ouvriers ou employés qui ont tenté de se mettre à leur compte, pour s'attacher ici à ceux qui sont restés toute leur vie dans le salariat. On verra qu'à une échelle plus restreinte, ils font l'expérience d'une certaine mobilité, sans que les mouvements soient suffisamment importants pour aboutir à un changement significatif de position sociale<sup>299</sup>.

---

<sup>298</sup> Dans les chapitres XI et XII.

<sup>299</sup> Le cadre structurel de ces mouvements est malheureusement impossible à reconstituer à partir des statistiques de recensement, comme on l'a fait pour les cadres supérieurs et moyens. Les données sur les différentes catégories ouvrières n'apparaissent qu'à partir de 1962, et elles sont d'assez mauvaise qualité pour les catégories employées.

## 1. Un employé modèle au Métro

Si j'ai analysé cet entretien, c'est qu'il donne un bon exemple de l'opportunité que représente une carrière dans le secteur public pour les membres des classes populaires. Or, par construction, l'échantillon comprenait très peu de salariés du public, et je n'ai pas eu l'occasion d'en enquêter un moi-même<sup>300</sup>.

### 1.1. Un garçon coiffeur sans avenir

Son père est un petit patron coiffeur de Calais originaire de Lille. Orphelin assez jeune, celui-ci était venu se mettre à son compte à Calais, comme l'avait déjà fait un de ses frères près de Dunkerque. Son salon de coiffure est une toute petite affaire, et signe d'un milieu social très modeste, la mère est femme de ménage. M. Lebègue est fils unique et sa famille est restreinte. Il a encore deux tantes à Paris dont les maris sont ouvriers dans l'automobile, l'un peintre chez Renault, l'autre tôlier chez Panhard.

M. Lebègue quitte l'école en 1922, à l'âge de 11 ans. Sa mère le met alors en apprentissage. Au début du siècle, cette manière de mettre les enfants au travail à la sortie de l'école, quelques fois avant même l'âge légal de 13 ans, est encore une pratique courante dans les milieux populaires, dans lesquels un jeune doit d'abord rapporter de l'argent. Cette pratique marque de façon nette la distance à l'école, non que les parents en ignorent l'utilité, mais la plupart d'entre eux ne croient pas leurs enfants capables de suivre des études au-delà du certificat d'études, et n'ont de toute façon pas les moyens de les prendre en charge sur une aussi longue période.

Cette pratique était surtout fréquente chez les petits indépendants, pour lesquels les enfants représentaient soit une main d'œuvre gratuite, soit une ressource complétant le maigre budget du ménage. M. Lebègue subit d'ailleurs successivement ces deux versions de l'exploitation des enfants. Il commence par un début d'apprentissage dans la fourrure, mais cela ne lui plaît pas : "Ca ne me plaisait pas et puis les odeurs, on dépouillait les bêtes fauves, et puis j'étais gosse apprenti. On me faisait faire un peu de tout, les cuivres, les plâtres. C'est pas comme ça qu'on apprend un métier" (p. 2). Alors son père le prend comme apprenti dans son salon de coiffure, mais la manière dont il en parle laisse supposer que c'est encore une décision de son père sans qu'il ait voix au chapitre. Sa carrière commence donc sous le signe de la soumission.

---

<sup>300</sup> Monsieur Lebègue a été enquêté en 1983 par un collègue du CNRS, Alexandre Kych.

*"Il m'avait mis coiffeur mais c'est par force parce que j'étais jeune, on était obligé d'obéir. Maintenant les jeunes à 18 ans ils foutent le camp." (p. 16)*

Ainsi, M. Lebègue reste dix ans garçon coiffeur chez son père. Il apprend également à coiffer et grimer les comédiens des théâtres de la région, à se servir des perruques et du maquillage, ce qui est une spécialité de son père. A partir de 1934, à la retraite de son père, M. Lebègue est garçon coiffeur en extra dans d'autres salons. Il aurait pu reprendre le salon de son père, mais il semble qu'il en ait eu ni l'envie, ni vraiment la possibilité. En effet, son père ne lui cède pas le fond de commerce pour récupérer son capital. Par ailleurs, M. Lebègue essaie de changer de métier. En témoigne son refus de rentrer comme garçon coiffeur dans un autre salon, comme lui propose son oncle. La règle, chez les petits artisans, est pourtant de transmettre le fond de commerce aux enfants, mais les relations entre le père et le fils ont du suffisamment se dégrader pour que cette transmission, qui suppose des arrangements à l'amiable pour pallier aux contraintes économiques, ne se fasse pas<sup>301</sup>.

*Q. : Quand votre père a laissé son salon, dans le fond pourquoi ne l'a-t-il pas laissé à vous ?*

*M. : Moi, j'avais pas d'argent. Il fallait qu'il le cède à quelqu'un d'autre.*

*Q. : Il voulait récupérer son capital ?*

*M. : Evidemment." (p. 16)*

En 1935, à son retour du service militaire, il épouse la fille d'un employé des Chemins de Fer, de Calais. Elle est couturière, comme sa mère et ses sœurs, d'abord chez elle, puis en atelier. A cette époque, il continue encore à faire des extra, mais il est de plus en plus difficile de se placer. Aussi, ne trouve-t-il plus de travail à partir de 1936. C'est l'époque de la crise de la dentelle à Calais, crise locale et brutale qui s'ajoute à la crise générale de l'économie, et rend particulièrement difficile la recherche d'un emploi, surtout pour quelqu'un qui, comme M. Lebègue, n'a pas de qualification monnayable. Il adopte alors une stratégie de recherche d'emplois dans les services publics, chemin de fer ou gendarmerie. Cela signifie que pour lui, une amélioration de sa situation professionnelle passe nécessairement par la sécurité de l'emploi. Cette sécurité recherchée contraste avec la précarité qu'il vit depuis qu'il a quitté le salon de

---

<sup>301</sup> Sur les modalités de ces arrangements entre générations d'artisans, on peut se rapporter à l'analyse de Daniel Bertaux et Isabelle Bertaux-Wiame (1980).

son père.

*"Q. : On trouvait facilement à se placer à Calais à cette époque ?*

*M. : Oh oui, c'était en 1934-35, on trouvait facilement. Après 1935, c'était fini. D'abord en 1929 pas mal de Calaisiens se sont expatriés à Paris, chez Renault, Citroën, Panhard, d'autres sont allés en province dans le Calvados ou ailleurs." (p. 3)*

*"Q. : En 1936, pour le chômage, qu'aviez-vous tenté de faire ?*

*M. : Je tâtais un peu partout. D'abord les chemins de fer, mon beau-père m'avait demandé si je voulais entrer aux chemins de fer, j'ai dit oui, j'aurais fait n'importe quoi. Il était cheminot, alors il a fait une demande. J'ai été passé un examen à Dunkerque, malheureusement ils en ont pris deux sur 2000 qu'on était. Alors j'ai fait une demande à la gendarmerie mobile, je leur ai dit, je suis au chômage, et puis comme je suis sous-officier (de réserve), ils m'ont répondu, ben non on n'embauche pas." (p. 13)*

## **1.2. La promotion sociale grâce aux relations familiales**

Après ces essais infructueux, M. Lebègue recherche un travail en dehors de la région. Il finit par en trouver au métro parisien par l'intermédiaire de son beau-père, employé des Chemins de Fer, et de l'oncle de sa femme qui est inspecteur au métro. Le récit des tractations avec la famille parisienne et de la procédure d'embauche montre à l'œuvre tout un réseau populaire relativement efficace, en tout cas suffisamment pour permettre aux jeunes en difficulté de se placer.

*"Alors mon beau-père, il en a parlé à mon oncle. Je ne connaissais pas mon oncle. Et mon oncle dit à mon beau-père : mais tu sais, je ne le connais pas ton gendre ! Alors mon beau-père a répondu : ah, j'en réponds comme de moi-même. Si je te le demande, tu peux avoir confiance. (L'oncle :) Bon je fais le nécessaire. Et en effet, il a fait le nécessaire. Il a envoyé les papiers, je les ai remplis, je les ai signés et je suis venu en 37." (p. 7)*

*"Il connaissait un ingénieur en chef, il était avec lui comme vous et moi, ils se tutoyaient. Ils se connaissaient depuis des années." (p. 7)*

Bien entendu, M. Lebègue passe l'examen d'embauche comme tous les autres candidats. Le métro parisien doit alors recruter massivement pour appliquer la nouvelle loi des 40 heures. La pratique de l'examen d'embauche est caractéristique de la fonction publique et des salariés assimilés, et représente une difficulté sérieuse pour des jeunes titulaires du Certificat d'Etudes. Si elles ne servent pas à grand choses pour réussir les épreuves, les relations parisiennes

se révèlent par contre très utiles pour le stage qui suit l'embauche. En effet, il faut justifier de 6 mois de résidence à Paris pour satisfaire les exigences du métro, qui en principe ne prend que des parisiens. La famille de M. Lebègue lui assure une domiciliation fictive qui permet ainsi de tourner la réglementation.

*"On était 500 pour passer l'examen et il y en a eu 300 de pris. A cette époque, on ne rentrait pas comme ça au métro. On faisait d'abord une demande, puis on passait une visite sérieuse. Il ne fallait pas qu'on ait fait de la prison. Puis on a passé un examen oral, fallait savoir compter, lire et écrire parce qu'au métro il y a des rapports à faire." (p. 7)*

*"Mme : Pour entrer au métro à Paris à l'époque il fallait être Parisien depuis six mois, alors mon mari est venu à l'avance faire son stage en quelque sorte et il a logé chez la mère de ma belle-sœur." (p. 14)*

Passionné par son métier, M. Lebègue parcourt sa ligne de métro à pied pour connaître toutes les stations et renseigner les usagers. Lui qui auparavant a toujours fait un métier qu'il n'avait pas choisi, il a le sentiment d'une véritable amélioration de son sort. Ainsi, même s'il reste un simple employé, il connaît une sorte de promotion sociale par de meilleures conditions de travail, un salaire plus élevé et la sécurité de l'emploi. C'est ce sentiment de promotion sociale qui est à l'origine de la conscience professionnelle de M. Lebègue.

*"Resté enfermé dans un salon ça ne me plaisait pas. Il me faut du mouvement. Moi derrière un bureau... Il faut que je bouge. Avec la gendarmerie ça allait, avec le chemin de fer ça allait et le métro ça marchait." (p. 13)*

*"Mme : Et puis on était sûr du lendemain. On avait un salaire de fonctionnaire."*

*"(A Calais) Il y avait des ouvriers qu'avaient 30 ans de métier et on les a foutu à la porte."*

Sa femme, qui était resté à Calais, le rejoint en 1938. Elle fait toujours de la couture, de nouveau à domicile. Leur intégration à Paris est facilitée par la nombreuse famille qu'ils ont sur place. Outre l'oncle de Mme Lebègue qui les a aidé, elle a aussi une cousine couturière. Quand à M. Lebègue, il a ses deux tantes, femmes d'ouvriers. C'est surtout cette famille qu'ils fréquentent, car ils n'ont pas d'amis. Ce type de relations très centrées sur la parenté est alors caractéristique des jeunes provinciaux qui arrivent à Paris. La fameuse sociabilité de quartier propre au Paris de l'entre-deux-guerres ne les concerne pas. On retrouve le même phénomène de famille élargie chez les étrangers qui s'installent à Paris de nos jours. Il semble indispensable pour assurer la réussite de la migration, non seulement sur le plan professionnel, mais aussi sur le plan

de la sociabilité.

### 1.3. La vie d'un employé parisien : problèmes financiers et traditionalisme

M. Lebègue est fait prisonnier en 1940, et passe la guerre en Allemagne, dans une ferme de Westphalie. Cela retarde d'autant la naissance de leur premier enfant, naissance déjà retardée pour des raisons financières. Par le nombre important de prisonniers gardés par l'occupant, la guerre a ainsi perturbé le calendrier des naissances dans de nombreux couples, et sans doute diminué le nombre d'enfants de cette cohorte. Par ailleurs, la mention à ce propos de leurs difficultés financières montre que, malgré sa petite promotion sociale et son peu d'ambition sociale, M. Lebègue est loin du niveau de salaire qu'il estime nécessaire pour faire vivre une famille. Pour beaucoup de petits employés et ouvriers parisiens, ce n'est qu'avec la hausse des salaires qui aura lieu à partir des années 1950 que s'éloignera cette gêne financière qui était le lot de la majorité d'entre eux.

*Q. : Vous avez eu votre fille en 46. Dans le fond vous auriez pu l'avoir avant la guerre, c'est un choix délibéré, vous aviez décidé d'attendre pour avoir un enfant ?*

*M. : Non, c'est parce que c'est pas venu comme ça.*

*Mme : Si, si. Quand même c'est parce qu'il était au chômage.*

*Q. : A Calais ? Puis vous êtes arrivés à Paris en 37. Puis il y a eu la guerre. Vous avez préféré attendre ?*

*Mme : Oui, oui.*

*Q. : Pour quelles raisons vous vouliez attendre ?*

*Mme : Question argent. C'était pas la richesse. Maintenant ils gagnent bien leur vie. Avant un traitement de fonctionnaire c'était pas..." (p. 23)*

A propos de son travail de chef de train, M. Lebègue décrit bien les rapports hiérarchiques et contraints par un règlement tatillon, qui prévalent entre collègues du métro. C'est parce qu'il est très motivé, on l'a vu ci-dessus<sup>302</sup>, qu'il accepte facilement cet encadrement professionnel rigide. C'est sans doute aussi parce que sa vie professionnelle est très réglée qu'il défend les valeurs les plus conservatrices. Ces valeurs sont d'ailleurs communes au milieu traditionnel des petits boutiquiers et au milieu moderne des petits fonctionnaires. Ses

---

<sup>302</sup> Sa femme dit avec humour qu'"il a un petit métro dans la tête" (p.42).

dispositions de classe le portent donc à accepter la discipline, le soin porté aux apparences (propreté, politesse), et l'impératif d'une bonne organisation, pour que tout soit réglé comme il faut, pour que tout se passe bien. Ces dispositions sont bien sûr renforcées par le système de contrôle propre à l'entreprise, comme le montre l'épisode du collègue mal poli avec un inspecteur. On peut noter à cette occasion la réaction sans pitié de M. Lebègue, quand il dit "Il a compris sa douleur".

*"On n'avait pas le droit de parler; on devait donner les renseignements qu'on nous demandait. Autrement on n'avait pas le droit de parler à personne. Il fallait s'occuper uniquement de son travail et de son conducteur. Parce que le chef de train, c'est pas seulement un mec qui s'appuie sur un bouton comme vous avez l'air de le dire, c'est pas dur d'appuyer sur un bouton, mais il y a pas que ça. C'est que le chef de train est responsable de tout son train, de son conducteur et des voyageurs. On était tous responsables. On était à deux ou à trois, à certains moments on était à trois et même à quatre avec les gardes premières. On était tous les quatre responsables. On n'avait pas le droit de discuter, de dire, Guillaume, qu'est-ce que tu fais aujourd'hui ? Je me souviens, un jour il y a un monsieur qui se présente, qui me demande un nom de rue. Je sors mon carnet. Monsieur, vous descendez là, vous prenez là et vous prenez telle direction. Eh bien c'était un ingénieur en chef, si je l'avais envoyé promener ça m'aurait coûté cher. Et qu'est-ce qui s'est produit derrière, il a fait la même chose avec un autre, (l'autre) l'a envoyé promener, des grossièretés... Il a compris sa douleur, il a été dégradé pendant 4 ans. Ça l'a empêché de monter; et voilà. Maintenant on prend n'importe qui au métro, on prend n'importe qui dans l'administration, dans la police, dans les gendarmes, c'est plus comme dans le temps. Dans le temps jadis, il fallait être correct, être propre, pas avoir des cravates de droite et de gauche. C'est vrai, il faut être poli avec les gens. On était content de travailler, parce qu'on travaillait vraiment en camaraderie." (p. 42)*

Un autre signe de conservatisme se manifeste dans le témoignage de M. Lebègue sur les événements de 1936. Face aux troubles sociaux des années 1930, il a en effet la réaction d'un petit fonctionnaire plutôt conservateur. Sa mentalité est déjà très éloignée de celle des milieux ouvriers, milieux auxquels appartiennent pourtant deux de ses deux oncles. Son jugement sur les événements politiques de l'époque est plutôt sévère et sommaire. Ce type de réaction est très répandu dans les catégories de petits indépendants et d'employé, catégories auxquelles il s'identifie autant par la profession de son père que par sa propre profession. Le jugement de M. Lebègue est renforcé par la forme que prend le passage suivant, composé de répliques alternées.

*"Q. : Vous êtes arrivé à Paris en 36, c'était le Front Populaire, quel effet ça vous a fait d'arriver à ce moment-là ?*

*Mme : Ca faisait drôle.*

*M. : C'était pas bien brillant.*

*Mme : On n'aimait pas bien ça.*

*M. : On n'aimait pas la bagarre.*

*Mme : Ca nous faisait plutôt peur.*

*M. : Ca m'énervait.*

*Mme : On n'aimait pas ça du tout.*

*M. : Politiquement, moi..." (p. 19)*

*"Q. : Est-ce que, déjà quand vous aviez quitté Calais, ça bougeait déjà ?*

*M. : En 1934 il y avait eu de la bagarre.*

*Mme : C'était pas beau. Pas beau du tout.*

*M. : Vous n'avez pas connu ça vous ? Je vous assure c'était pas beau à voir. Les tramways renversés, les coups de revolver à droite, les coups de poignard à gauche, la bagarre, les pavés, vous savez en 36 ils voulaient la bagarre. En 39, trois ans après ils ont tous abandonné." (p. 20)*

A sa retraite du métro, à 50 ans, M. Lebègue travaille comme manutentionnaire dans une maison de robinetterie, sans doute plus par nécessité financière que par goût, avant de s'arrêter définitivement en 1972. La pratique d'un métier déqualifié après la retraite de fonctionnaire est courante dans les fractions les moins qualifiées du secteur public, et M. Lebègue ne fait pas exception à cette règle. Elle est surtout motivée par la faiblesse des retraites<sup>303</sup> jusqu'au milieu des années 1970. La retraite était alors perçue comme une baisse de niveau de vie difficile à supporter pour ces familles modestes dont le chef de famille était encore en âge d'être actif.

---

<sup>303</sup> Sur la faiblesse des retraites en milieu populaire jusqu'à une période récente, cf. les travaux de Catherine Lantoiné et Paul Paillat (1976) et de Françoise Cribier (1978)



## 2. La femme ouvrière spécialisée : un demi-siècle d'usine

L'entretien a lieu dans un grand ensemble d'une banlieue ouvrière. Mme Malaud, marquée par une vie passée à l'usine, répond difficilement à mes questions. Son mari, maigre et nerveux, participe à l'entretien. La biographie de Madame Malaud est un bon exemple de l'ensemble des facteurs qui limitent la mobilité ascendante dans la fraction la plus défavorisée des classes populaires.

### 2.1. De l'échec d'un apprentissage à l'entrée en usine

Mme Malaud est fille de bretons, et passe le début de son enfance dans un petit village des Yvelines, dans lequel elle est née en 1912. Son père est manœuvre dans une cimenterie tandis que sa mère s'occupe des six enfants, deux garçons et quatre filles, de son jardin, et élève quelques poules et lapins. Ses parents ont donc un mode de vie typique des ouvriers ruraux, encore rattachés à une activité agricole. La guerre leur fera perdre leurs deux fils. Pour ces générations - ils étaient nés en 1892 et 1898 - la mortalité consécutive aux combats a été très meurtrière. Ainsi, pour la génération née en 1894, il est vrai la plus touchée, Jacques Vallin (1973) a calculé que les décès militaires représentaient un déficit de 31% de l'effectif de la cohorte, par rapport à ce que la seule mortalité civile aurait donné.

*"Il y a eu la guerre. Mes deux frères sont partis. Enfin l'aîné est parti à 20 ans et l'autre est parti deux ans après à 18 ans. Malheureusement le dernier a été tué à 20 ans. L'autre est revenu mais malade. Il est mort pas longtemps après d'être revenu.*

*Q : Il est mort juste après la guerre ?*

*Mme : Oui. Enfin quelques années après quand même. Il est mort jeune parce qu'il avait été à Salonique où il a eu les gaz, et il a eu les fièvres aussi à Salonique, enfin il est mort de ça. Et l'autre a été tué en 1918, au mois de juillet." (p. 2)*

En 1918, la cimenterie ferme et la famille déménage à Saint-Denis, où le père a trouvé un emploi de manœuvre aux Chantiers de la Loire. Traditionnellement, dans cette famille d'origine bretonne, les filles sont placées comme domestiques après leur Certificat d'Études. A Paris, en 1911, 15% des domestiques étaient bretons. Il existe alors de véritables filières, ainsi que des bureaux de placement municipaux, qui tendent à entretenir cette habitude, encore que cette spécialisation des bretonnes commence à diminuer dans les années 1920<sup>304</sup>. Dans sa famille d'origine, Mme Malaud, la petite dernière, fait exception et est

---

<sup>304</sup> cf. Sabine Didou (1983).

mise en apprentissage dans une lingerie. Le passage qui suit montre qu'il s'agit bien de la part de ses parents d'une tentative d'assurer à l'une des filles un avenir un peu meilleur que celui de petite bonne, mais malheureusement pour Mme Malaud, cette tentative aboutit à un échec. Il n'est alors pas facile pour une jeune fille démunie du capital social nécessaire d'acquérir une qualification, même modeste.

*"J'étais comme apprentie et après j'ai été travaillée dans une teinturerie, j'ai continué à travailler quoi comme on n'était pas riches il fallait gagner un peu d'argent forcément.*

*Q : Mais vous avez fait un apprentissage ?*

*Mme : Oui mais j'ai pas continué, pas longtemps. D'abord parce que la ...*

*Q : Quelques mois ?*

*Mme : Oui, quelques mois. Mais après la dame qui tenait une lingerie, la dame après elle a quitté sa boutique alors j'ai cherché ailleurs et puis j'ai trouvé dans une teinturerie alors là j'ai travaillé pendant pas mal de temps." (pp.4-5)*

*"Q : C'est eux (les parents) qui vous avez poussé pour cet apprentissage chez la dame ?*

*Mme : Non, c'est une idée de la lingère. C'est elle qui a fermé la boutique.*

*Q : Et qui est-ce qui vous avait mise chez cette lingère ? Vos parents ?*

*Mme : Non, comme ça. On m'avait trouvée. On demandait un apprenti alors je m'étais présentée quoi. Mes parents m'avaient présenté pour apprendre la lingerie." (p. 6)*

## **2.2. La vie monotone d'une ouvrière spécialisée**

Apparemment découragés, ses parents envoient alors Mme Malaud à l'usine, dans une grosse teinturerie de Saint-Denis. Les conditions de travail sont malsaines, car les ouvrières respirent des vapeurs chimiques à longueur de journée. Elle y reste cependant trois ou quatre ans, puis, malade, doit changer de travail. Son discours reflète une certaine résignation face à ce problème d'hygiène, résignation entretenue par la peur du chômage et par le sentiment qu'"on n'avait pas beaucoup le choix". De son point de vue, seule la maladie était un motif suffisant pour quitter un emploi aussi malsain.

*"Q : Mais pourquoi vous aviez quitté la teinturerie ?*

*Mme : Parce que c'était pas sain. Je travaillais dans la vapeur toujours. Il y avait des gros cylindres, quand on passait les pièces de tissu, ça dégage de la vapeur sûrement pour les sécher. Alors je respirais ça toute la journée. Ca m'avait rendu malade. J'ai été obligée de changer et c'est là que j'avais trouvé par des amies une place à Paris là.*

*Q : Il y avait beaucoup de gens que ça gênait ces conditions de travail dans la teinturerie ?*

*Mme : Oh oui. Pas mal même. A ce moment-là on n'avait pas beaucoup le choix.*

*Q : Ceux qui étaient malades partaient.*

*Mme : Ah oui, c'est ça.*

*Q : Ceux qui supportaient ils restaient.*

*Mme : Il y en avait qui pouvaient le supporter mais on n'avait pas tous le même poste. Il y avait des postes où c'était moins dur quand même, moins malsain. Moi j'étais tombée justement là. J'étais déjà pas très forte, ça ne m'arrangeait pas. (p. 7)*

Mme Malaud trouve alors un emploi d'ouvrière spécialisée mécanicienne dans un petit atelier fabriquant des lames de rasoirs. Les conditions de travail sont meilleures, elle apprécie l'ambiance, et y restera sept ans, jusqu'à la faillite de l'entreprise, en 1935. Entre-temps, en 1931, elle s'est mariée à un fourreur parisien et ils emménagent à Epinay. Lorsqu'elle cherche à nouveau du travail, c'est la pleine crise économique. En effet, au début de 1935, les taux de chômage ont battu un nouveau record<sup>305</sup>. c'est à Epinay, tout près de chez elle, qu'elle trouvera un poste d'ouvrière spécialisée dans une usine d'outillage. Elle y restera jusqu'à la retraite. Il s'agit d'une petite usine de deux cents ouvriers, les postes d'ouvriers spécialisés sont presque tous occupés par des femmes, et les contremaîtres sont des hommes. Cette répartition des tâches est alors générale dans les industries qui employaient de préférence des ouvrières.

Mme Malaud n'a aucune stratégie de mobilité. Pendant ces trente six ans passés dans la même entreprise, elle n'a jamais tenté d'améliorer son statut social, par l'élévation de sa qualification ou par un changement d'entreprise. Elle a le même horizon social limité que la quasi-totalité des ouvriers spécialisés, pour lesquels

---

<sup>305</sup> Gabrielle Letellier et al. (1938). Le taux de chômage dans les industries mécaniques, où travaille Mme Malaud, est dans la moyenne parisienne. Les statistiques ne permettent bien sûr pas d'isoler le taux de chômage des O.S.

il ne saurait être question d'échapper à leur condition. Les passages qui suivent, par la résignation qui y transparait, sont caractéristiques de cette représentation des possibles. L'important pour elle est que son travail se déroule sans incidents, et qu'elle n'ait pas trop de temps de transport. Elle préfère conserver ces petits avantages et ne pas prendre de risques. A l'entretien, elle reconnaît son absence complète de désir de changement, mais le justifie par le sort commun qu'elle partageait avec les autres ouvrières, puisqu'elle estime que "c'était à peu près pareil pour toutes les femmes". En fait, l'étude des carrières féminines<sup>306</sup> montre bien que plus de la moitié des femmes ouvrières peu qualifiées en début de vie active ne le reste pas, soit qu'elles connaissent une petite promotion, soit qu'elles deviennent employées peu qualifiées.

*"C'était un peu dur mais ça allait quand même. Debout toute la journée, d'une machine à l'autre et puis ... un peu à la chaîne quand même.*

*Q : Et c'était grand ?*

*Mme : Ah oui, on était bien 200 ouvriers quand même.*

*Q : Et ça se passait bien avec vos collègues de travail ? C'étaient des hommes ou des femmes ?*

*Mme : Oh oui. Il y a des personnes avec qui on a travaillé trente ans ensemble. Il y avait une bonne camaraderie dans l'équipe où j'étais. Pas d'histoires, rien, c'était bien. Un peu dur mais enfin ... " (pp.8-9)*

*"Q : Vous n'avez jamais eu envie d'avoir un petit peu une qualification parce que ce n'était pas ... c'était dur votre travail, un peu répétitif, non ?*

*Mme : Oui. Mais enfin c'était à peu près pareil pour toutes les femmes, c'était à peu près ça.*

*Q : C'étaient des femmes surtout ?*

*Mme : Il y avait beaucoup de femmes oui mais les hommes étaient sur les tours, des ouvriers spécialisés sur des tours mais pour les femmes c'était toujours à peu près le même travail. Ce qui me retenait, c'est que c'était à côté de chez moi. Avoir le voyage de Paris tous les jours c'était fatigant aussi, on rentrait tard. Tandis que là j'étais à côté de chez moi. J'ai préféré rester là.*

*Q : Et dans l'entreprise, il n'y avait pas moyen d'avoir une qualification ? Vous n'avez pas essayé ?*

---

<sup>306</sup> cf. chapitre IX.

*Mme : Oh pour les femmes, presque toutes les femmes avaient le même travail sur des machines comme ça. C'était plutôt OS vous savez. Les femmes avaient presque toutes comme ça, à moins d'être dans les bureaux. Mais autrement dans l'atelier les femmes étaient presque toutes pareilles, travailler sur des machines. Comme ça se fait à la chaîne quoi.*

*Q : Et les contremaîtres c'étaient des hommes ?*

*Mme : Oui. Il n'y avait que des hommes contremaîtres." (pp.23-24).*

Dans sa longue vie monotone d'OS, la seule période qui sorte de l'ordinaire est celle des grèves de 1936. A cette occasion, elle montre une pleine adhésion aux valeurs du syndicalisme ouvrier, sans que cela prenne le caractère d'un engagement militant. Là aussi, elle se contente de faire "comme tout le monde", dans un milieu où les syndicats sont forts. Le passage suivant, sur le mode de questions-réponses, montre d'ailleurs qu'elle en parle avec une certaine réticence.

*"Q : Vous parlez de 36. Comment ça s'est passé en 36 dans votre entreprise ?*

*Mme : On a fait comme tout le monde. Des grèves. Ca s'est arrangé, on a eu des vacances.*

*Q : Vous avez fait la grève ?*

*Mme : Ben oui parce que forcément l'usine était arrêtée.*

*Q : Il y avait des syndicats dans l'entreprise ?*

*Mme : Ah oui.*

*Q : Vous étiez syndiquée ?*

*Mme : Ben oui, comme tout le monde.*

*Q : Tout le monde était syndiqué ?*

*Mme : Tout le monde, ah oui." (p. 10)*

Comme beaucoup d'ouvriers, Mme Malaud s'arrête précocement pour raison de santé. L'arrêt de travail associé à une inaptitude ou une longue maladie est un phénomène fréquent chez ces salariés, comme cela est vérifié par Françoise Cribier (1978, p. 263) : si 34% des enquêtés ont pris leur retraite avant l'âge normal de leur profession, pour longue maladie ou inaptitude, c'est le cas de 48% des ouvriers. Ce flux de retraites précoces est un des aspects les plus

révélateurs de la manière dont les catégories ouvrières sont usées précocement par le travail<sup>307</sup>.

*"A 62 ans la Sécurité Sociale m'a mis en longue maladie parce que je ne pouvais plus travailler debout, c'était trop dur, je n'ai pas pu continuer alors ils m'ont mis en longue maladie et puis ensuite ils m'ont mis en invalidité." (p. 18)*

---

<sup>307</sup> cf. le travail détaillé de Catherine Rhein (1977) à ce sujet.

### 3. Une vendeuse sans ascension sociale

Mme Réaut est une petite femme alerte. Elle n'a pas dépassé le certificat d'étude, mais semble assez cultivée et lit beaucoup. Elle me répond avec application, bien que son histoire soit parfois dramatique. Son mari, pourtant présent, ne participera presque pas à l'entretien.

#### 3.1. Une mère déclassée et un apprentissage de la soumission

Comparée à la moyenne des salariées peu qualifiées, Mme Réaut tranche par son origine sociale. Elle est en effet issue des classes moyennes parisiennes, ce qui en fait une déclassée. En fait, Mme Réaut n'a pas connu son père, mort en 1909. De plus, elle a perdu prématurément son beau-père, un inspecteur des abattoirs de la Villette, "un homme qui avait été excessivement gentil pour moi" (p. 1), qui est tué au front en 1915. Elle évoque la période suivante avec confusion. Sa mère devenue veuve ne travaille pas, comme cela est courant dans les classes moyennes salariées, et elle est dans une grande gêne financière. La trajectoire de Mme Réaut est ainsi marquée d'emblée par l'important déclassement social subi par sa mère, déclassement d'autant plus mal ressenti que cette dernière est probablement sans formation et élevée dans la perspective d'une vie entière passée au foyer, comme c'était le cas de la plupart des femmes d'origine aisée à l'époque. Du coup, son incapacité à travailler aggrave les conséquences financières du veuvage.

Leur vie est donc difficile, et ceci d'autant plus qu'elles sont isolées, sans contacts avec la famille de la mère. En effet, celle-ci semble assez déséquilibrée à la suite de ce double veuvage, et cela rejaillit sur leur vie affective. La mère semble avoir été très dure, froide, incapable de répondre à la demande d'affection de sa fille. Les difficultés des relations entre Mme Réaut et sa mère transparaissent d'ailleurs tout au long de l'entretien, avec des retours fréquents sur le personnage de la mère, retours qui s'accompagnent à chaque fois d'une baisse de la voix et de l'accumulation de griefs : esprit bourgeois, autoritarisme, solitude, absence de communication et d'affection, comme par exemple dans les extraits suivants.

*"Elle avait l'esprit assez bourgeois et elle ne vivait que de son petit héritage et puis à un moment donné elle m'a mis en apprentissage." (p. 3)*

*"C'était une femme qui restait solitaire, qui n'était pas très (sociable). Enfin j'en ai*

*beaucoup souffert dans la vie." (p. 3)*

*"Nous on n'en recevait pas [des colis pendant la guerre]. On n'avait pas de famille parce que ma mère n'était plus en contact avec sa famille." (p. 3)*

*"Elle n'était pas communicative et moi j'étais petite. Il n'y avait pas de contacts affectueux." (p. 3)*

Après le certificat d'études, l'enfant a de bons résultats et voudrait continuer ses études, mais après quatre mois d'école supérieure, sa mère la met autoritairement en apprentissage. Mme Réaut n'a pas le choix, sa mère a besoin d'argent, et elle ne peut la laisser poursuivre des études longues. De cette interruption d'études, il résulte que son rapport à l'école est fait de regret et du sentiment d'avoir été sacrifiée aux besoins financiers de sa mère. Ce regret se manifeste pratiquement par la lecture de livres, qui sont ainsi un substitut de savoir scolaire. La pratique de la lecture en milieu populaire, fréquente chez les femmes, peut parfois être interprétée comme un des aspects de l'adhésion à l'institution scolaire.

C'est ainsi qu'en 1920, elle est mise en apprentissage contre son gré chez un marchand de chaussure. Pendant son apprentissage, les horaires sont très lourds - 7h30 à 20h -, le travail est dur et comporte beaucoup de tâches d'entretien et de nettoyage. Elle a ainsi conscience d'avoir fait plus un apprentissage de la soumission que du métier de vendeuse. On a déjà vu dans le récit de M. Leruer<sup>308</sup> un exemple de ces faux apprentissages où les jeunes n'apprennent pas grand chose, situation assez répandue dans les petites entreprises.

*"Dans ce temps-là, on n'avait pas le droit à la parole comme maintenant." (p. 1)*

*"J'en ai beaucoup souffert. Mes professeurs m'aimaient beaucoup." (p. 4)*

*"Oh ben non, l'apprentissage je faisais de tout. Quand j'arrivais à 7h30 je commençais par ouvrir le magasin et c'étaient des volets qu'on enlevait avec des pitons, qu'on mettait sous une vitrine et sous la vitrine, comme ils avaient deux chiens qui couchaient là parce que c'était au coin, à la porte de la Villette, c'était plus ou moins bien fréquenté alors le patron avait deux chiens de garde, un griffon et une petite chienne, et tous les matins il fallait laver parce que ... il y avait des excréments de bêtes et en hiver il fallait allumer une grande chaudière. C'était pas complètement fini, il fallait quand même vider les poêles et les rallumer. Je faisais les courses parce que ils avaient deux maisons. Une au 6 Avenue Jean Jaurès, l'autre au 69 et alors presque toute la journée je faisais des courses. Je faisais le nettoyage et au besoin même la vaisselle, ce que les jeunes ne feraient plus*

---

<sup>308</sup> cf. chapitre XI.

*maintenant. La soumission hein !" (p. 5)*

Pourtant, Mme Réaut n'est pas très critique à l'égard de ses patrons, dont elle comprend le point de vue. Dans le passage qui suit, elle résout la contradiction entre l'appréciation "braves gens" et le sentiment de s'être fait exploitée en en donnant une explication culturelle : la dureté des auvergnats. Cette relative compréhension à l'égard de ses patrons provient sans doute du fait qu'étant restée vendeuse presque toute sa vie, elle se sent proche de ce milieu et de sa mentalité spécifique. Mais cela ne veut pas dire pour autant qu'elle accepte ces comportements, comme le montre son exclamation "La soumission hein !". Cette apprentissage paraît d'autant plus dur que sa santé est mauvaise. Des crises de rhumatisme fréquentes l'obligent en effet à travailler avec l'aide d'une canne.

*"C'étaient des braves gens qui étaient durs au travail mais ils étaient durs pour eux aussi. Les auvergnats ils sont durs." (p. 6)*

Mme Réaut sort de sa situation familiale étouffante à l'âge de 21 ans. Elle quitte alors le domicile maternel pour habiter chez les parents d'une amie, au Bourget. Elle se détache ainsi d'une enfance malheureuse et d'une mère dont la santé mental semble s'aggraver. Cette dernière est décrite par la suite comme un boulet à traîner et finira ses jours à l'hôpital. Quant aux amis chez qui Mme Réaut trouve asile, ils constituent pour elle une seconde famille qu'elle continuera à voir toute sa vie. Elle appelle "maman" la mère de ses amies, et cette nouvelle mère lui permet de se débarrasser de la première, sa mauvaise mère.

*"J'avais pas de loisirs. Je rentrais chez ma mère. Je lisais ou si elle allait se promener un petit peu au magasin, j'allais avec elle, et puis après elle est allé à l'hôpital, mais question loisirs, rien. J'ai commencé à en avoir quand j'avais 21 ans parce que j'avais des amies que mon mari connaît d'ailleurs, dont la maman avait été très gentille pour moi, qui avait une fille et un garçon et elle m'invitait souvent parce qu'elle savait que ... j'avais vraiment aucun attrait chez moi." (p. 16)*

*"Sa maman disait toujours c'est comme si tu étais de la famille, mais enfin c'est pas une ligne directe." (p. 19)*

Elle quitte son premier emploi en 1928 dans le but d'améliorer sa situation professionnelle. Son patron essaie bien de la retenir, mais elle estime que "c'était des parloles". Bien des petits commerçants ont sans doute tenté de gardé leurs employés par des promesses en l'air, mais en fait, les bas salaires et les mauvaises conditions de travail généraient une importante instabilité professionnelle.

*"Q. : Et qu'est-ce qui vous a décidé à partir ?*

*Mme : Parce que je trouvais que je pouvais aller ailleurs, que d'être toujours à s'encroûter là-dedans. Je n'avais plus aucun avenir. Le patron m'avait dit, tu sais je te laisserais le magasin quand on sera parti. Ca c'était des parloles. Il n'y avait pas eu de suite d'ailleurs. Il avait une grande fille qui s'était mariée et qui avait pris un commerce à Choisy-le-Roi. Alors j'ai voulu voir ce que c'était la vente ailleurs." (p. 5)*

### **3.2. La face cachée des grands magasins**

Mme Réaut pose sa candidature au Bon Marché en 1928, et après une enquête de moralité, elle y est prise comme vendeuse. Le témoignage ci-dessous montre que l'enquête de moralité est alors une véritable incursion de l'employeur dans la vie passée de ses futurs salariés. Cette enquête s'intéresse tant à la scolarité, aux expériences professionnelles antérieures, qu'à certains aspects de la vie privée.

*"Q. : Et comment on rentrait au Bon Marché ?*

*Mme : En faisant une demande par écrit, en demandant un poste de vendeuse. Et à ce moment-là ils prenaient des renseignements jusqu'à l'école où vous aviez passé votre Certificat pour savoir le genre de ... d'être que vous étiez, au point de vue moralité.*

*Q. : Ils prenaient aussi des renseignements sur la famille ?*

*Mme : Oh sans doute puisque mes anciens patrons m'ont dit, mais dis donc ils sont venus faire une enquête pour toi au Bon Marché parce que je les ai revu après. (... ) Et c'est eux qui m'ont appris, qui m'ont dit, mais ils sont venus faire une enquête ici et je sais qu'ils ont fait une enquête aussi à l'école où j'ai été, à Paul Bert et à Jean Massé. Alors là ils ont donné de bons renseignements. De toute façon j'avais un bon Certificat (de travail) que j'ai toujours d'ailleurs, que j'ai dû présenter quand je suis entrée au Bon Marché." (p. 6)*

Cette enquête préfigure l'organisation contraignante du magasin, qui inclue une surveillance constante des vendeuses, une tenue stricte, et une rémunération pour partie à la guelte<sup>309</sup>. Le système de la guelte favorise la concurrence entre les vendeuses et attire les convoitises. Cette organisation est sans doute la cause de l'atmosphère pénible provoquée par la concurrence entre les vendeuses. Celles-ci se méfient aussi des clients, toujours susceptibles d'appeler le chef de

---

<sup>309</sup> La guelte est la commission sur le montant des ventes perçue par les vendeuses.

rayon. La pire contrainte, on l'a déjà vu dans le témoignage de Mme Mallon<sup>310</sup>, est la surveillance : tout ce qui se rapporte à la vie privée est prohibé, les conversations sont strictement interdites pendant les heures de travail, et la tenue est imposée<sup>311</sup>.

*"C'est pas difficile (d'y rentrer), mais c'était très dur. Parce que vous étiez épié du matin au soir. Il ne fallait pas laisser une cliente sans acheter, sans aller trouver un chef de rayon. Et si vous le faisiez, vous aviez des fois les inspecteurs en civil qui vous épiaient et vous aviez un rapport. Alors trois rapports à ce moment-là vous étiez mise dehors. J'en n'ai pas eu. Tant mieux. Mais j'ai vu le cas qui s'est produit." (pp.5-6)*

*La vie était moins dure que maintenant. Il fallait avoir une tenue décente." (p. 2)*

*"Le Bon Marché, à l'époque, on avait 90 Francs par mois pour vivre, nourri le midi et le reste était aussi en guelte. Ca faisait pas grand-chose." (p. 6)*

Mme Réaut s'arrête de travailler en 1930-31 pour raison de santé. C'est pour elle une épreuve du fait de sa situation financière précaire et de l'insécurité dans laquelle la place le fait d'être sans famille. Sur ce dernier point, il est en effet évident que la famille adoptive a des limites, notamment financières. Mme Réaut est atteinte d'une de ses maladies de l'appareil respiratoire, très fréquentes jusqu'à l'apparition des antibiotiques. Les risques étaient très sérieux comme le montrent les taux élevés de mortalité occasionnés par ces maladies : pour la tuberculose de l'appareil respiratoire, 2,5‰ des hommes et 1,7‰ des femmes, et pour les pneumonies, 2,2‰ des hommes et 1,9‰ des femmes<sup>312</sup>. Ces deux maladies représentaient donc un quart des décès. Il était donc indispensable de cesser le travail pour aller séjourner en sanatorium. Le passage ci-dessous montre que pour les personnes économiquement les plus vulnérables, c'était une dure épreuve.

*"Et puis après il m'est arrivé un ennui parce que j'avais un poumon qui était un peu voilé, c'était au début de la Sécurité Sociale, donc ça devait être vers 1930-31. Et le médecin m'a fait envoyer en préventorium en Savoie, à la Giétaz au col des Aravis, entre Flumet et La Chusaz, c'était la villa Jeanne d'Arc, et là je suis restée presque dix mois, c'est ce qui m'a refait une santé d'ailleurs. Et quand je suis revenue j'ai repris mon travail. J'étais très fatiguée et je n'avais aucun secours de personne. J'étais vraiment seule." (p. 10)*

---

<sup>310</sup> cf. chapitre XIII.

<sup>311</sup> cf. Françoise Parent-Lardeur (1970) et Monique Couteaux (1975).

<sup>312</sup> Données de 1925 tirée de l'ouvrage de Jacques Vallin et France Meslé (1988).

Comme beaucoup de vendeuses, Mme Réaut se met en grève en 1936. Les grèves dans les magasins, massivement suivies par un personnel pourtant assez bien payé, était une surprise dans un milieu aussi peu syndiqué. C'était en fait surtout des grèves contre l'organisation répressive évoquée plus haut. Elles seront d'ailleurs un succès<sup>313</sup>. Mais la répression patronale touche alors tous ceux qui sont considérés comme responsables. Mise en cause, à tort semble-t-il, Mme Réaut est contrainte de quitter le Bon Marché en 1936 :

*"J'ai dû m'en aller parce qu'on m'avait fait beaucoup d'ennuis du fait que j'étais pas du tout pour ça ... j'étais pas du tout pour la grève à ce moment-là mais enfin. Il fallait avoir la solidarité alors je m'étais ... pas syndiquée, enfin j'ai suivi le mouvement parce que les grèves de 36. Naturellement ... C'est à ce moment-là qu'on a proposé les congés payés. Alors on m'a fait beaucoup d'ennuis. Le chef de rayon en principe. Et puis j'ai dû m'en aller." (p. 2)*

### **3.3. Une carrière dans la vente sans véritable promotion**

Grâce à une relation, Mme Réaut retrouve alors un emploi aux magasins H. comme caissière car elle a de maigres notions de comptabilité. Cet épisode est éclairant car il montre comment les réseaux de sociabilité populaire facilite l'accès à l'emploi, à une époque de chômage massif. Cela reste vrai même chez quelqu'un d'aussi isolé socialement que Mme Réaut. Ces réseaux jouent dans les deux sens, et par les renseignements qu'ils apportent aux employeurs, ils remplissent la même fonction que l'enquête de moralité des grands magasins.

*"Q : Quand vous êtes partie au Bon Marché vous avez retrouvé assez vite ce nouveau travail chez H. ?*

*Mme : Oui parce que je connaissais quelqu'un qui était un peu gouvernante chez le patron, chez Monsieur H. Alors je suis allée me présenter à la direction avec sa carte. Ils m'ont pris tout de suite parce que ... ils ont peut-être pris aussi des renseignements mais j'ai été acceptée d'emblée.*

*Q : Et comment vous connaissiez cette personne ?*

*Mme : Je l'avais connue quand j'habitais ... où j'habitais toujours quand j'étais chez H. rue Valentin, elle est décédée depuis. Elle était gouvernante dans une maison. Je l'avais connue comme ça incidemment et elle elle se trouvait être gouvernante chez le patron, de chez Monsieur H." (p. 7)*

---

<sup>313</sup> A ce sujet, cf. le récit de Mme Mallon au chapitre XIII.

Mais le métier de caissière n'est pas très lucratif, et Mme Réaut reprendra son métier de vendeuse à la première occasion. Le système de la guelte lui assure en effet un salaire bien supérieur, quoique irrégulier, et sans les responsabilités liées à la tenue d'une caisse. Elle repasse donc à la vente en 1942, après avoir "demandé au grand directeur, justement parce que les appointements étaient plus que modestes" (p. 8). Comme le montrent les souvenirs de Mme Réaut, cette responsabilité se traduisait par la nécessité de renflouer soi-même la caisse, "pour ne pas avoir d'ennuis". On comprend dans ces conditions que le travail de caissière était le moins lucratif, et donc réservé aux nouveaux embauchés.

*"C'est là que je suis rentrée caissière. Et par la suite j'ai repris la vente quelques années après parce que c'était plus intéressant, parce que nous étions à la guelte.*

*Q. : Vous étiez à la guelte ?*

*Mme : Oui, parce qu'on avait très peu de fixe et tout le reste était en guelte." (p. 6)*

*"C'est comme quand j'étais caissière j'avais une prime à l'époque de 400 Francs comme caissière. Seulement quand je me trompais il fallait que je remette l'argent. C'est des choses qui arrivent. Tous les soirs il fallait donner la caisse nette. Ben je remettais ce qu'il fallait pour ne pas avoir d'ennuis. Quelquefois mes 400 Francs ils étaient loin. Mais enfin je le faisais par honnêteté. Je n'aimais pas avoir d'ennuis." (p. 8)*

Entre-temps, en 1939, Mme Réaut s'est mariée à un homme de 31 ans, originaire du cantal, qui est chauffeur sur les marchés. Elle a 32 ans, et si elle échappe ainsi au célibat, c'est parce qu'elle consent à épouser un homme plus jeune et d'un niveau culturel inférieur, rencontré fortuitement à la veille de la guerre.

*"Q : Comment vous l'avez connu ?*

*Mme : A la piscine. J'en fait encore d'ailleurs.*

*Q : C'était en quelle année ?*

*Mme : En 39. On s'est mariés en Octobre 39. On s'est rencontrés un petit peu avant la déclaration de guerre. C'était pas tellement ... beau comme perspective." (p. 11)*

Pendant la guerre, Mme Réaut est enceinte quatre fois, mais n'a qu'un enfant. Les autres grossesses se terminent par deux fausses couches et un enfant mort à la naissance. Ces fausses couches à répétition étaient fréquentes dans les classes populaires, dès lors que le rationnement aggravait les conditions de vie. Elle n'a

donc qu'une fille, née en 1945. Cette naissance est inespérée et, sachant qu'elle restera sans doute unique, Mme Réaut abandonne son emploi pour se consacrer à son enfant.

*"Q : Est-ce que vous pensiez avoir d'autres enfants ?*

*Mme : Non, parce que j'étais quand même âgée à l'époque. Alors il faut tout de même voir ses enfants grandir. Maintenant j'ai eu deux petit-fils." (p. 13)*

Mais le salaire de son mari est décidément trop faible pour les faire vivre tous les trois, et dès 1948, elle reprend un emploi de vendeuse. La situation d'inactivité de la femme pour élever les enfants est assez fréquente dans les milieux aisés, mais c'est parce que dans ces milieux, les maris peuvent supporter l'effort financier que cela représente. Se pose alors le problème habituelle de la garde d'enfant, qu'elle résout en mettant sa fille en nourrice. L'arrangement qu'elle décrit montre comment le décalage des horaires entre hommes ouvriers et femmes employées facilite la garde des enfants dans les classes populaires. C'est sans doute la principale explication du passage de la majorité des femmes des métiers d'ouvrières aux métiers d'employées en cours de vie active, tel qu'il est repéré dans l'analyse des carrières<sup>314</sup>.

*"Ah oui, je me suis arrêtée... Marie-Paule est née en 45, j'ai essayé de l'élever jusqu'à l'âge de 3 ans et puis là il a fallu que je reprenne parce que mon mari ne gagnait pas assez et puis (?) c'est des dépenses quand même. Alors j'ai repris en 48. Ils m'ont repris aussitôt parce que j'avais des bonnes références chez eux. Heureusement. Ils m'ont repris en 48. J'ai eu cet abattement de trois ans pour élever un peu ma fille." (p. 7)*

*"C'est-à-dire que mon mari ne gagnait pas beaucoup, il a fallu que je travaille. J'ai eu beaucoup d'ennuis pour placer ma fille parce que je voulais la mettre chez la mère de mon mari qui ne pouvait pas la prendre et puis il a fallu que je trouve une nourrice évidemment. Alors je la conduisais le matin et mon mari, comme il était à l'usine, il sortait avant moi, il allait reprendre la petite. Parce que dans les commerces, on ne quitte pas comme ça à 7 h. Le magasin ferme à 7 h mais si vous avez une cliente dans le magasin que vous êtes en train de chausser, vous ne pouvez pas la mettre dehors avec un pied chaussé et l'autre pied nu. Alors souvent on quittait à 7 h 30. De St-Lazare pour venir ici c'était du 8 h." (p. 7).*

Mme Réaut, malgré un désir certain de promotion, échoue dans sa seule tentative. Elle s'essaie à la gestion de magasin, en commençant par des remplacements temporaires. Mais elle est peu prolixes sur l'échec de cette

---

<sup>314</sup> cf. chapitre IX.

stratégie. Cette épisode montre a contrario la difficulté d'ascension professionnelle par promotion dans l'entreprise, surtout pour une femme ayant un faible niveau scolaire. Cette tentative révèle cependant une attitude devant le travail différente de celle de Mme Malaud, analysée ci-dessus. Cette dernière n'avait pas même l'idée d'améliorer son statut professionnel. La tentative de Mme Réaut aurait pu réussir avec un minimum de formation, comme l'illustre par exemple la réussite de Mme Guillaumin<sup>315</sup>.

*"Q : Et vous n'avez jamais essayé d'améliorer votre situation ?*

*Mme : C'est-à-dire que j'ai fait l'intérim pendant quelques temps mais c'est pareil ce n'était pas tellement bien payé. Je suis restée à la vente. Ca m'avait été proposé mais les émoluments n'étaient pas en rapport avec la fonction que l'on me donnait.*

*Q : L'intérim c'est ... ?*

*Mme : C'est remplacer un gérant, c'est remplacer ... une première dans diverses succursales." (pp.7-8)*

Dans les années 1950, Mme Réaut reprend donc la vente, dans un autre magasin, près de Saint-Lazare. Ce changement lui permet d'améliorer un peu son salaire. De plus, malgré ses trois heures de trajets quotidiens, elle profite du quartier, des grands magasins, des cinémas, et des théâtres. C'est aussi à cette époque que les Réaut prennent leurs premières vacances, à l'hôtel, signe d'un début d'aisance. Dernière étape de cette amélioration de leur condition, en 1961, ils quittent leur studio exigü pour emménager dans un appartement HLM. Ainsi, une série d'améliorations communes à l'ensemble des classes populaires et à cette classe d'âge, constitue un palliatif à l'absence de mobilité ascendante.

A propos de l'éducation de sa fille, Mme Réaut fait explicitement le parallèle avec sa propre éducation et la relation à sa mère. Il est clair que ces propos renforcent l'idée que sa propre mère était particulièrement rigide et sévère, et pour sa fille, Mme Réaut semble avoir pris le contre-pied de l'éducation qu'elle avait reçue. D'une certaine manière, elle inverse les termes de sa propre éducation pour donner à sa fille les chances d'une trajectoire ascendante.

*"Oh oui, c'est à dire j'ai été plus souple avec elle parce que ma mère était très sévère. Alors je ne voulais pas qu'elle souffre comme moi j'avais souffert. Enfin c'était quand même pas comme maintenant. Il y avait quand même une petite poigne, sans vouloir la brimer. Maintenant je trouve que les enfants ... Non, elle était gentille, un peu turbulente mais enfin ... Si, elle a eu une période vers 5-6 ans où elle*

---

<sup>315</sup> cf. chapitre XII.

*était un petit peu très turbulente mais après elle s'est assagie. D'abord elle avait de la moralité chez nous. C'est pas parce que nous sommes des gens simples. Surtout que la moralité je trouve que maintenant ça n'existe plus.*

*Q : Et vous l'avez envoyée à l'école jusqu'à quel âge ?*

*Mme : 18 ans.*

*Q : Jusqu'au bac ?*

*Mme : Non, mais à 18 ans, écoute Maman je vais essayer d'entrer à la banque. Dans une banque privée. C'est-à-dire elle est entrée à la X. et puis après elle est entrée dans une banque privée quand elle s'est mariée" (pp.14-15)*

## Chapitre XV

### Le petit commerce appauvrissant

La principale mobilité qui affecte les classes populaires est celle qui se fait entre salariés et non salariés. Plus précisément, une part importante des ouvriers ou employés étudiés se sont mis à leur compte, parfois avec succès. En fin de vie active, 12% des hommes et 6% des femmes sont artisans ou petits commerçants<sup>316</sup>. D'après Françoise Cribier (1980), les proportions sont doublées si on compte ceux qui ont été indépendants au moins une fois dans leur carrière. Cela inclut les agriculteurs, artisans ou commerçants en début de carrière qui ont rejoint le salariat, mais également des salariés qui ont échoué dans leur tentative et ont été contraint de reprendre un emploi salarié, souvent peu qualifié, avant leur retraite.

La mobilité vers les catégories non-salariées a été affectée par la baisse régulière de leur proportion dans la population active, selon un mouvement en sens inverse de l'accroissement des catégories de cadres supérieurs et moyens. Mais contrairement à cet accroissement, la baisse des effectifs non-salariés ne commence qu'après 1945. Elle accompagne la modernisation rapide du pays, qui favorise l'industrialisation au détriment de l'artisanat, et la grande distribution au détriment du petit commerce. Jusqu'en 1946, la proportion d'hommes qui sont

---

<sup>316</sup> La faiblesse du taux d'indépendants chez les femmes est due au principe de constitution de l'échantillon, à partir d'un fichier de salariés retraités. Dans la mesure où les hommes artisans et petits commerçants ont beaucoup plus souvent exercé une activité salariée déclarée au cours de leur carrière, leur proportion n'est que faiblement sous-évaluée par l'échantillon. Il n'en est pas de même des femmes, dont plus de la moitié sont ainsi absentes de l'échantillon.

artisans, commerçants ou industriels fluctue autour de 12-13% des actifs masculins, puis elle baisse régulièrement jusqu'à 8,3% en 1975. A partir de 1954, la nomenclature des recensements isole les artisans et petits commerçants, qui passent de 9,7% en 1954 à 6,8% en 1975 par une baisse régulière. Il est certain que pour les salariés passés au statut d'indépendant dans l'après-guerre, cette baisse correspondait à une réduction progressive du marché. Elle grignotait inexorablement les bénéfices qu'ils pouvaient escompter tirer de leur activité.

Les phénomènes d'échange entre salariat et non-salariat sont en général mal étudiés dans les analyses de mobilité. Ils ne s'inscrivent pas bien dans le schéma de mobilité manuels / non manuels cher aux anglo-saxons, ni dans un schéma hiérarchique à cause du manque d'homogénéité des catégories utilisées. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Daniel Bertaux, dans son offensive critique contre l'analyse de la mobilité sociale, s'est appuyé sur des travaux empiriques sur des artisans<sup>317</sup>. Il s'y attache à mettre en valeur le rôle du capital économique, du patrimoine, dans les phénomènes de transmission d'une génération à l'autre.

On dispose de peu de travaux qui s'intéressent à la mise à leur compte de salariés dépourvus de patrimoine. Il s'agit pourtant d'un phénomène non négligeable, révélateur des processus sociaux qui provoquent de la mobilité sans promotion sociale, et qui domine le système de valeur de beaucoup de salariés, en particulier les ouvriers de métier. Bernard Zarca (1987) a bien analysé ces phénomènes, dans le cadre d'un travail général sur les artisans, et montre à quel point c'est un milieu ayant ses règles propres et qui s'intègre mal dans la logique marchande dominante. On peut penser que ce décalage de l'artisanat par rapport aux contraintes économiques des sociétés industrielles constitue une des raisons de l'échec de beaucoup d'artisans. De ce fait, la mise à leur compte fonctionne souvent comme un leurre pour les salariés tentés par l'aventure. Ils ont tendance à minimiser l'effort à accomplir, en capital initial et en temps de travail, et à exagérer les bénéfices attendus d'une telle activité. Leur tentative est alors vouée à l'échec, comme l'illustre bien le cas de M. Vaillat. Cette situation est sans doute analogue pour les commerçants, avec cette différence que le métier de commerçant demande en général un investissement moins important en capital et en qualification professionnelle. Ce sont donc souvent les fractions les plus défavorisées du salariat qui se lancent dans le commerce, comme on le voit dans les récits de M. Duchamp et de Mme Tarret.

---

<sup>317</sup> cf. le rapport de Daniel Bertaux et Isabelle Bertaux-Wiame (1980).



## **1. La ruine d'un artisan**

Nous sommes dans un vieil immeuble près de la Porte Dorée. En face de moi, M. Vaillat me parle de sa vie et de ses multiples échecs. C'est un homme méfiant, réservé, qui a manifestement décidé de me cacher des éléments importants de son histoire, notamment son divorce. Il en résulte un discours confus et un malaise qui durera tout au long de l'entretien. Pour reconstituer ce récit de vie, je me suis donc beaucoup appuyé sur les données administratives et sur le questionnaire d'enquête de 1975, dans lequel M. Vaillat est plus sincère. Cet entretien difficile est le propre des enquêtes auprès d'individus qui sont déclassés et ont conscience de ce déclassement.

### **1.1. Un bon élève mis d'autorité en apprentissage**

Son milieu d'origine est caractéristique d'un certain type de migration vers Paris, celui des salariés sans qualification venus dans la capitale pour échapper à la misère. En effet, son père, un enfant de l'assistance publique, est venu de l'Auvergne sans qualification, apparemment attiré par un emploi de magasinier proposé par son beau-frère. Par la suite, il a passé sa vie dans ce milieu instable et misérable des ouvriers non qualifiés parisiens, dans lequel il est tour à tour magasinier et manœuvre. Sa mère était femme de ménage, puis pendant la guerre de 1914-18, ouvrière dans une usine de textile fabricant des toiles d'avions. Les parents de M. Vaillat appartiennent donc à la fraction la plus défavorisée de la classe ouvrière. Pourtant, M. Vaillat semble avoir été doué pour les études, puisqu'il continue sa scolarité au-delà du certificat d'étude, à l'école primaire supérieure, et décroche même le brevet. Ce niveau de diplôme est rare dans ce milieu : seulement 6% des fils d'ouvriers de l'échantillon ont le brevet.

*"Mon père, quand je suis né, était employé magasinier chez son beau-frère. Son beau-frère qui tenait un magasin de placage rue C. Tillier à Paris. Et alors il était employé comme magasinier chez lui. Ensuite il l'a quitté. Il a fait d'autres emplois et il était rentré comme massicotier dans une usine qui fabriquait du papier à cigarettes rue de Reuilly. Et puis après, par la suite, il a eu différents emplois également mais toujours comme manœuvre ou magasinier jusqu'à sa mort. Et ma mère a fait des ménages et a été employée également à l'usine comme avec mon père de papier à cigarettes. Elle aussi. Et pendant la guerre elle a travaillé à Issy-les-*

*Moulineaux pour les... pour les avions quoi. Ca s'appelait à ce moment-là la toile d'avion. Mon père, lui, n'a pas été mobilisé parce qu'il avait eu quand il était chez son beau-frère il a eu un accident de voiture, il était un petit peu estropié d'une jambe. C'est pour ça qu'il a été... il n'est pas parti à la guerre il était réformé.*

*Q. : Et vos parents, ils étaient eux-mêmes Parisiens ?*

*M. : Non. Mon père n'était pas Parisien. Ils étaient tous deux Auvergnats. Tous deux du Puy-de-Dôme. Mon père un peu plus loin mais mon père... ses parents sont morts très jeunes et il avait deux sœurs, ils étaient trois enfants. Les filles étaient beaucoup plus jeunes que lui... enfin pas terriblement plus jeunes que lui mais à la mort de leurs parents ils sont morts tous les deux d'un accident de... ils étaient charbonniers, ils étaient marchands de charbon, c'est-à-dire qu'ils ont eu un accident avec leurs chevaux et ils sont morts tous les deux. Les sœurs étant trop jeunes, vous savez à cette époque-là les enfants étaient placés de bonne heure. Ils étaient placés chez des gens et ils n'ont pas pu s'occuper de leur frère. Et le frère a été mis à l'Assistance Publique jusqu'à l'âge de 15-16 ans." (pp. 1-2)*

M. Vaillat est mis d'autorité en apprentissage après le brevet, alors qu'il est en première année de cours complémentaire. Cette décision paternelle met fin à son projet de devenir ingénieur, projet déraisonnable dans l'esprit du père, et rend inutile son brevet élémentaire, qui débouche en principe vers une carrière d'employé. Le père est surtout attaché au modèle de la réussite ouvrière, qui passe par l'apprentissage et l'acquisition du "métier", et ne conçoit sans doute pas d'autre destinée professionnelle pour son fils. La sœur de M. Vaillat a d'ailleurs été orientée selon le même modèle de promotion, en devenant sténodactylo. L'étroitesse des projets professionnels des parents ouvriers pour leurs enfants contribue sans doute beaucoup à la faible valorisation professionnelle des diplômés de ces derniers. Ainsi, Claude Thélot (1982, chap. 7) montre, sur un échantillon de jeunes enquêtés en 1977, que la moitié des familles ouvrières prévoient un emploi ouvrier pour leur fils<sup>318</sup>. La situation n'était sans doute pas très différente dans les années 1920, d'autant que les filières de techniciens n'étaient alors pas très développées.

*"Q. : C'est vous qui vouliez faire un apprentissage... ?*

*M. : Non, c'est pas moi. Moi j'avais l'intention de continuer mes études et j'aurais voulu faire... passer mon concours parce que je ne travaillais pas trop mal à l'école, le lycée Arago, j'avais l'intention de devenir ingénieur. Quand j'ai dit ça à mon père il m'a dit que ce n'était pas possible, qu'il n'avait pas les moyens de me pousser jusque-là." (pp. 3-4)*

---

<sup>318</sup> cf. aussi le travail de Nicole De Maupéou-Leplatre (1963) sur les projets professionnels des jeunes ouvriers.

Une fois la décision paternelle prise, M. Vaillat suit la filière habituelle des fils d'ouvriers. Il trouve un petit patron par relation et rentre à l'usine au bout de trois ans. A la fin de cet apprentissage, qui semble réussi, il rentre chez Renault, le type même de la grande usine aux salaires élevés et à la marque prestigieuse. Il y restera de 1924 à 1926. S'il est facile de rentrer chez Renault, c'est en raison de la pénurie relative d'ouvriers professionnels sur le marché du travail. Or, ceux-ci représentent alors 46% des effectifs ouvriers de l'entreprise, et sont donc dans un rapport de force favorable, en dépit de la faible syndicalisation. Comme chez Citroën, l'Organisation Scientifique du Travail ira d'ailleurs dans le sens d'une réduction de la proportion d'ouvriers professionnels - qui ne représentent plus que 32% de la main d'œuvre ouvrière en 1939 -, au profit des ouvriers spécialisés<sup>319</sup>.

*Q. : Alors c'est votre père qui vous a mis en apprentissage ?*

*M. : Oui, c'est mon père qui m'a mis... il connaissait deux patrons qui m'ont pris comme apprenti, boulevard Richard Lenoir dans une usine de... d'outillage de précision.*

*Q. : Et vous avez appris quel métier ?*

*M. : A ce moment-là j'ai appris le métier de mécanicien outilleur. J'ai fait mon apprentissage pendant trois ans. Au bout de la troisième année, j'ai quitté l'entreprise et je suis rentré chez Renault à Billancourt où je suis resté jusqu'à mon départ au service militaire.*

*Q. : Comment vous êtes rentré chez Renault ?*

*M. : Oh simplement, j'ai fait une demande. J'ai fait une lettre je ne me rappelle plus exactement. J'ai fait une demande d'emploi et je suis rentré chez Renault. A ce moment-là c'était facile." (p. 4)*

## **1.2. Un ouvrier parisien désireux de promotion sociale**

Le début de carrière de M. Vaillat est marqué par une étape inhabituelle : il fait son service militaire au Maroc, dans des conditions qui ressemblent à une promotion professionnelle. Quand on lui offre la possibilité de rester au Maroc dans un emploi civil, il refuse. On lui offre pourtant une situation intéressante, et à l'entretien, il regrette d'être rentré si vite en France. A l'époque, les occasions

---

<sup>319</sup> cf. Alain Touraine (1955).

de se faire embaucher dans les colonies sont nombreuses. Comme beaucoup d'autres, M. Vaillat sous-estime les risques, en particulier les difficultés de réinsertion sociale dans la métropole après une longue période passée sous les tropiques. Dans l'étude détaillée de la table de mobilité<sup>320</sup>, on a vu que ces difficultés sont manifestement un facteur non négligeable de déclassement social en cours de vie active.

*"J'ai été affecté à ce moment-là dans les bureaux. J'étais dessinateur aux Chemins de Fer. J'étais affecté à Rabat comme dessinateur à la section du Chemin de Fer. J'ai fait tout mon service là dans le Chemin de Fer. Les Chemins de Fer à voie étroite du Maroc. Quand je suis revenu, ils m'avaient offert un emploi pour rester là-bas dans les Chemins de Fer civils. J'ai pas voulu, je suis revenu à Paris. Ce que j'ai eu tort d'ailleurs. Après j'ai toujours regretté de n'être pas resté là-bas.*

*Q. : Vous avez regretté ?*

*M. : Ah oui.*

*Q. : Et pourquoi ?*

*M. : D'abord pour le pays, pour le climat et puis peut-être que j'aurais peut-être eu une meilleure situation que de revenir à Paris." (pp. 5-6)*

A son retour, en 1928, il travaille dans plusieurs entreprises comme ajusteur ouilleur, mais il veut dès cette époque prendre ses distances par rapport au monde de l'usine. Il rentre chez U. comme mécanicien de machines à écrire grâce à une relation de sa sœur. C'est un travail qualifié, en petit atelier ou en ville, qu'il apprend sur le tas. Par la suite, il change plusieurs fois d'entreprise, toujours dans le même secteur. Il fait beaucoup d'heures supplémentaires et arrive parfois à doubler son salaire. Les efforts de M. Vaillat pour gagner plus que l'ouvrier ordinaire témoignent du besoin d'un statut social plus élevé, comme le montrait déjà son projet de mobilité d'adolescent.

Il se marie en 1929 avec une voisine de l'immeuble. Avec les bals, la sociabilité de voisinage était en milieu ouvrier le lieu le plus courant de connaissance des futurs mariés. Du fait des revenus relativement élevés de M. Vaillat, ils mènent une vie relativement aisée, proches de la petite bourgeoisie. Ils ont une fille en 1932, mais n'auront pas d'autres enfants.

*"Je la connaissais d'avant le service oui mais je ne la fréquentais pas parce qu'on habitait la même maison boulevard Diderot. J'habitais au 4ème et elle au 5ème avec*

---

<sup>320</sup> cf. chapitre VIII.

*ses parents." (p. 7)*

*"Je la connaissais comme voisine et puis là je l'ai fréquentée quand je suis rentré (du service), je me suis marié. (p. 7)*

M. Vaillat est fait prisonnier en 1940 et passe la guerre dans une usine allemande, où il continue de réparer des machines à écrire. A son retour d'Allemagne, peut-être parce qu'il a continué à exercer son métier pendant la guerre, il ne connaît pas les mêmes difficultés de réinsertion que nombre d'autres prisonniers<sup>321</sup>. Au contraire, il profite de la réorganisation de son entreprise pour devenir chef d'atelier, concrétisant enfin son désir de promotion sociale. Cette promotion s'effectue ainsi selon un mécanisme courant dans l'après-guerre. La reconstruction génère alors un besoin de cadres que le système scolaire est incapable de fournir, et, parmi la génération des 40-45 ans, de nombreux ouvriers ou employés s'engouffrent dans la brèche. A ce stade, la trajectoire de M. Vaillat ressemble beaucoup à celle des ouvriers ou employés promus tardivement<sup>322</sup>.

*"Et la libération je suis revenu en France. J'ai repris ma place dans la maison parce que ça s'était... un petit peu... vous savez... c'était une directrice qui s'occupait de ça, bon ben elle avait un peu laissé tomber et alors j'ai repris l'affaire en main et je suis revenu travailler avec." (p. 10)*

*"Oh, ça s'est fait au fur et à mesure parce que quand je suis rentré, j'étais tout seul. puisque l'atelier avait été fermé et que c'était une autre entreprise qui s'en occupait. Alors c'est moi qui ai repris l'atelier et puis qui ai embauché des gens au fur et à mesure. Et alors quand je suis parti on était quand même 7 à 8 dedans." (p. 11)*

### **1.3. La tentative de mise à son compte et l'échec**

Malgré sa promotion en 1945 avec la perspective de devenir cadre dans un proche avenir, M. Vaillat quitte l'entreprise en 1950, et prend le risque de se mettre à son compte, en devenant artisan. Ce risque est le corollaire d'un vieux rêve très répandu dans la classe ouvrière, rêve selon lequel la promotion passe aussi par l'indépendance. Or, M. Vaillat rencontre des difficultés dans sa tentative de promotion par le salariat. Il ne s'entend pas avec la propriétaire de l'entreprise, qui veut le mettre sous l'autorité d'un directeur. Du coup, il essaye la deuxième voie de mobilité ascendante que connaissent les ouvriers. Il se met

<sup>321</sup> C'est le cas de M. Debelli, présenté au chapitre XI, et de M. Herpé, au chapitre XII.

<sup>322</sup> cf. chapitre XI et XIII.

donc à son compte sans s'être vraiment préparé, un peu sous la pression des circonstances. En fait, il rencontre vite des problèmes pour se procurer les pièces détachées nécessaires à son travail de réparateur. Le fournisseur avait apparemment un accord d'exclusivité avec son ancienne entreprise, et il doit les attaquer en justice pour entrave à la concurrence. Il gagne, mais le procès a duré longtemps. Pendant ce temps, il a perdu une bonne partie de sa clientèle. Sa tentative d'être indépendant tourne donc assez mal et selon sa propre expression, il végète. Son expérience montre la difficulté d'être artisan dans un contexte industriel peu concurrentiel, mais elle est également caractéristique de ces tentatives opérées sans mesurer les chances de réussite et les risques de telles entreprises. Il eut mieux valu pour M. Vaillat ne pas rentrer en concurrence directe avec son ancienne entreprise, alors qu'il l'avait quitté dans une situation conflictuelle. De même, devant ses difficultés commerciales, il aurait été préférable pour lui de retourner tout de suite au salariat, où sa qualification pouvait lui faire espérer un bon poste. Ainsi, une suite d'erreurs tactiques aboutissent à l'échec de sa tentative.

*"Q. : Mais est-ce que vous aviez déjà cette idée avant ?*

*M. : Non, j'avais pas d'idée mais comme je connaissais une grande quantité de clients, ça ne m'a pas procuré trop de difficultés pour me mettre à mon compte. La difficulté ça a été plutôt pour avoir des pièces parce que comme c'était d'origine américaine et qu'à ce moment-là il y avait des difficultés ils ne voulaient pas vendre. Ça a été libéré par la suite. Mais ça ne pouvait être fourni que par eux. Si j'allais chez un client qui avait des pièces à changer, en principe je n'avais pas le droit. Ou il fallait que je fasse faire des pièces françaises ou il fallait... et je ne pouvais pas avoir à l'origine des pièces américaines. Il a fallu que j'intente un procès, que j'ai gagné et qu'ils ont été obligés de me vendre des pièces d'origine américaine." (pp. 11-12)*

*"Du fait que j'étais brimé par la question des pièces j'ai jamais pu avoir beaucoup de clients. J'avais toujours des clients suffisamment pour travailler et vendre des machines que j'achetais et que je retapais, que je reconstruisais et que je revendais. Mais j'ai toujours travaillé tout seul." (p. 12)*

Les difficultés professionnelles de M. Vaillat se doublent de difficultés familiales. Il semble particulièrement coupé de sa fille, et la contraint à arrêter ses études avant le diplôme. Cela témoigne d'une incompréhension complète des potentialités de celle-ci, qui a fait une scolarité brillante. En arrêtant ainsi ses études, la fille a donc subi la décision de son père, avec lequel elle avait manifestement des relations conflictuelles, comme en témoigne le passage ci-dessous. Ce conflit s'envenime avec les dictats de M. Vaillat, et sa femme prend le parti de sa fille, amorçant ainsi la rupture de leur foyer.

*"C'est pas moi qui l'ai élevée. C'est ma femme qui l'a élevée." (p. 16)*

*"Elle a fait ses études d'abord à l'école, après au lycée au cours de Vincennes. Elle a passé son bac et après ça elle a fait HEC. L'Ecole Normale de... l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Alors là on a eu une discussion parce qu'à ce moment-là c'était trop dur et que je n'y arrivais plus. Alors elle a fait une année et demi d'HEC et après ben... elle a travaillé quelques temps avec moi comme dactylo. Et puis après elle s'est mariée, elle est partie en banlieue." (p. 16)*

*"Q. : Vous m'avez dit que c'est votre femme qui avait éduqué votre fille. Pourquoi ? Vous ne vous en occupiez pas vous-même ou c'est votre travail qui vous prenait trop ?*

*M. : Si, je m'en occupais. Seulement ma femme a pris... a fait la main mise sur la fille et à ce moment-là elles ont vécu l'une pour l'autre uniquement.*

*Q. : Vous ne vous entendiez pas avec votre femme alors ?*

*M. : Si je m'entendais. Seulement avant toute chose, c'est qu'il n'y avait que la fille qui comptait. Pour tout.*

*Q. : Pour vous aussi ? Est-ce qu'elle comptait beaucoup votre fille ?*

*M. : Oui, mais je n'avais pas le temps de m'en occuper. Occupé que j'étais justement à travailler. Quand elle s'est installée, elle habitait boulevard Diderot dans l'appartement du grand-père au 5ème étage. Quand elle a quitté l'appartement, ils avaient acheté un terrain et fait construire un pavillon à Montmorency. Elle est partie à Montmorency en 62, elle a emmené sa mère. Et depuis 62 je ne l'ai pas revue." (pp. 17-18)*

La situation est donc désastreuse, et la décision de M. Vaillat d'interrompre les études de sa fille, particulièrement aberrante quand on sait qu'il a connu les mêmes difficultés avec son propre père. Cette décision s'inscrit dans la logique produite par la structure conflictuelle que formaient le père, la mère, et la fille. Cinq ans plus tard, en 1962, cette structure aboutit donc à une rupture, puis au divorce en 1970.

Après avoir tournée vaille que vaille, l'affaire artisanale de M. Vaillat perd toute rentabilité. Au début des années 1960, la modernisation des machines à écrire finit par rendre son savoir technique obsolète et l'amène au bord de la faillite. Cet échec se traduit par un recours à des emplois précaires, comme veilleur de nuit ou livreur, puis un emploi plus stable en 1969. Il a alors 63 ans et ce retour au salariat en fin de vie active est trop tardif. Il se fait donc dans un emploi déqualifié, qui n'a d'autre but que de compléter ses droits à la retraite. N'ayant

peu ou pas cotisé quand il était artisan, M. Vaillat devra attendre l'âge de 70 ans pour faire valider ses droits.

*"Et en 1969, comme ça devenait trop difficile parce que les machines ont tellement évolué vous savez. Les machines qui sortaient au fur et à mesure d'Amérique, comme évidemment je n'étais pas... j'étais resté quand même sur des machines assez anciennes je n'étais plus assez compétent pour des machines nouvelles. Alors j'ai laissé tomber l'artisanat et grâce à un ami je suis entré au Crédit Agricole. Comme offsettiste, puisque je connaissais bien l'offset. J'étais plus mécanicien mais j'étais conducteur offset sur une machine. Et j'y suis resté là jusqu'en 1976." (p. 12-13)*

En définitive, la vie professionnelle de M. Vaillat se caractérise par une succession de métier, sans progression de grande ampleur. Il rentre en conflit successivement avec la plupart de ses employeurs, comme en témoigne le grand nombre d'entreprise dans lesquelles il a travaillé. Il ne trouve finalement un équilibre professionnel qu'en se mettant à son compte, mais c'est au détriment de sa situation économique. Il n'a sans doute pas les capacités commerciales ni le dynamisme technique que cela suppose, et c'est la faillite progressive. Quand à sa vie familiale, elle est aussi marquée par les conflits, conflit avec son père qui le force à interrompre ses études, conflit avec sa femme et sa fille qui aboutit à la séparation et au divorce. Bien qu'il soit un mobile ascendant par rapport à ses parents, la trajectoire de M. Vaillat est également éclairante sur les mécanismes générateurs de mobilité descendante.

## 2. La misère du marchand de parapluie

Cette enquête permet de reconstituer la double trajectoire d'un couple de commerçants. Son intérêt central est de montrer un cas exemplaire de tentative de mise à son compte d'un couple d'employés de commerce. C'est également un bon matériel d'analyse des trajectoires d'employés dans l'entre-deux-guerres, puisque l'entretien en aborde les versants professionnel, à travers le fonctionnement social d'un grand magasin, résidentiel, avec l'achat d'un pavillon "Loi Loucheur", et familial, avec la limitation des naissances sous la contrainte économique<sup>323</sup>.

### 2.1. Des origines modestes et un mariage bien arrangé

M. Duchamp n'a pas de père. Sa mère est Luxembourgeoise, où elle a passé son enfance, avant d'être placée à l'âge de douze ans comme bonne à tout faire en Belgique, puis à Paris. A la naissance de M. Duchamp, elle est cuisinière en maison bourgeoise, et le bébé est mis en nourrice. Toute son enfance, il est ballotté d'un endroit à un autre, et si cela ne l'empêche pas d'avoir son Certificat d'Etudes, cela gênera son catéchisme, et, après un premier refus du curé, sa mère décide qu'il ne fera pas sa communion. Cela explique peut être que M. Duchamp soit très croyant, attaché aux valeurs morales chrétiennes, sans pour cela être pratiquant.

M. Duchamp sort de l'école à treize ans, en 1920, et commence par travailler comme grouillot dans une maison de tissus, où il se forme sur le tas. Puis il devient vendeur à la Samaritaine en 1924. On sait que les employés des grands magasins sont parmi les mieux payés des employés de commerce. Compte tenu de son origine sociale, et en dépit de son faible niveau de diplôme, M. Duchamp connaît donc une bonne insertion professionnelle.

*"C'était mieux payé. Moi il n'y avait qu'une chose qui comptait, c'était ça. L'argent que j'amenais à ma mère.*

*Mme : A ce moment-là, on disait, on a une place stable, c'est ça. Alors à 16-17 ans il était content d'avoir un peu d'argent. Mais enfin c'était comme ça à l'époque." (p. 32)*

---

<sup>323</sup> Cette enquête a été conduite par Françoise Cribier, directeur de l'Equipe de Géographie Sociale et Gérontologie.

Quant à Mme Duchamp, son père était mi-paysan, mi-ouvrier, comme beaucoup d'ouvriers en milieu rural. Ouvrier agricole, il travaillait l'hiver dans les scieries. Sa mère était couturière à domicile et élevait ses trois enfants, dont un cousin adopté. Mme Duchamp garde le souvenir d'une famille pauvre et d'un monde laborieux dans lequel les enfants comme elle étaient tenus de faire leur part de travail.

*"Mes parents étaient des... des gens ordinaires. Mon père a travaillé toute sa vie dans les fermes et dans les scieries comme on faisait à cette époque-là. Mon père il allait où on lui donnait 5 francs de plus par mois, il quittait le patron pour gagner 5 francs de plus ailleurs. C'est tout. Ma mère, bon, elle a fait de la couture, elle a fait tout ce qu'elle a pu trouver aussi... à faire pour nous élever, nous on a toujours travaillé. On n'a jamais eu de vacances." (p. 1)*

*"Même à 6 ans on travaillait, on avait des poules, on avait des lapins, on avait du bois, on avait le puits à chercher de l'eau, on avait tout, tout, tout à faire. Et alors raccommoder des chaussettes et rouler la brouette au lavoir, moi j'ai jamais eu de vacances, le grenier pour les poules, et la boule à pain à chercher, jamais eu de vacances, moi, jamais eu de vacances." (p. 2)*

Après avoir eu son certificat d'études à 12 ans, elle travaille à la journée dans les fermes, d'abord au ramassage des fruits, puis comme domestique agricole. A 14 ans, elle est placée comme bonne à Paris. C'est d'après elle en fraudant sur son âge que ses parents ont pu la placer si jeune. Le placement des filles comme domestiques est alors une pratique courante dans les campagnes, pratique héritée du XIX<sup>ème</sup> siècle, et les lois de protection de l'enfance sont systématiquement tournées. Il faudra attendre les allocations familiales pour permettre une application plus efficace des limites d'âge imposées par la loi.

*"Q. : Et quand vous étiez à Paris, c'était plus dur qu'en campagne ou c'était pareil ?*

*Mme : Moi je me suis toujours ennuyée, oui c'était dur, peut-être les patrons aussi. Moi j'ai eu des patrons... écoutez Madame, il faut dire une chose, c'est qu'à ce moment-là il n'y avait pas de Sécurité Sociale, on vous demandait l'âge que vous aviez, si vous aviez 14 ans ben vos parents disaient que vous en aviez 16. Alors il fallait savoir faire à 14 ans ce qu'une fille de 16 ans aurait fait. Alors c'était des fois difficile, moi j'avais 14 ans quand j'étais placée." (p. 36)*

Mme Duchamp s'adapte très mal à Paris, où elle ne connaît presque personne et n'a pas d'amies. Elle retourne même travailler aux champs quand elle "s'ennuie" trop de ses parents.

Elle est d'ailleurs en Brie quand se décide son mariage, conclusion d'une histoire

un peu compliquée. Pendant ses séjours à la campagne, elle passe souvent son après-midi hebdomadaire de congé chez une tante qu'elle a connue à Paris, une sœur de sa mère, culottière. Or, celle-ci souhaite marier une autre de ses nièces au jeune Albert, vendeur à la Samaritaine. Cela ne s'est pas fait, et la mère d'Albert, une amie de cette tante, suggère alors à la future Madame Duchamp d'écrire à son fils, à l'époque au service militaire en Algérie. Elle ne l'a pourtant encore jamais vu autrement qu'en photo. En effet, la mère de M. Duchamp cherche en effet à le marier, alors qu'il est timide et parce qu'un enfant naturel fils d'une domestique a sans doute du mal à trouver une épouse. De fait, la future Madame Duchamp est d'un milieu social comparable, puisqu'elle est elle-même domestique et fille d'un ouvrier agricole. Les deux jeunes gens prennent ainsi contact, et ils font connaissance au cours d'une permission de M. Duchamp. Ils se marient trois mois plus tard, en 1929, à son retour définitif. Ce type de mariage ressemble fort à un traditionnel mariage arrangé<sup>324</sup>, en ménageant une apparence de libre choix des futurs mariés. Cet épisode témoigne d'une permanence des traditions les plus rétrogrades des campagnes, qui affectent particulièrement les jeunes immigrés dans la capitale.

## 2.2. La vie des employés d'un grand magasin dans les années 1930

Grâce à l'entremise de son mari, Mme Duchamp rentre à la Samaritaine, où elle travaille comme manutentionnaire, de 1929 à 1939. Sa description du milieu des grands magasins est très riche, que ce soit sur la dureté des rapports hiérarchiques, l'intensité du travail, inhabituelle à l'époque, la discipline et les brimades. Elle confirme les observations faites à propos des récits de Mme Guillaumin et de Mme Réaut<sup>325</sup>. Le cas des Duchamp met en lumière les rigueurs de la discipline. En effet, bien que mari et femme, ils sont dans l'impossibilité de déjeuner ensemble, et même simplement de parler quand ils se rencontrent. On peut percevoir dans le témoignage qu'apporte Mme Duchamp un ton vindicatif et un mépris certain de la hiérarchie, des "chefaillons".

*"Ben j'ai travaillé encore, à faire un travail bien dur; à la Samaritaine, beaucoup travaillé avec pas beaucoup de plaisir et des chefs très durs." (p. 3)*

*"On était toujours habitué à travailler très fort, on était jeune. J'avais 22-23 ans. Maintenant je dis on a travaillé comme des dingues. Les chefs nous faisaient faire des choses, c'était naturel, on nous demandait n'importe quoi.*

---

<sup>324</sup> cf. un autre exemple d'un mariage arrangé dans le récit de Mme Tarret étudié ci-dessous.

<sup>325</sup> cf. le récit de Mme Guillaumin chapitre XII, et celui de Mme Réaut chapitre XIV. cf. aussi les ouvrages de Françoise Parent-Lardeur (1970) et Monique Couteaux (1975).

*Q. : Le chef à la Samaritaine ?*

*Mme : Oui. Le chefaillon disons. On travaillait comme des dingues. Alors même pour moi c'était la belle vie. On partait le matin avec mon mari, dans la journée on ne se voyait pas, quelquefois de loin en allant déjeuner, les hommes mangeaient avec les hommes, les femmes avec les femmes, c'était pas mélangé hein ! Pas d'histoires !*

*Q. : Vous n'aviez pas le droit de manger ensemble ?*

*Mme : Ah mais non ! Pas du tout. On devait travailler dans le même rayon on n'avait peur de rien. Il arrivait que je voie mon mari qui descendait des téléphones, pendant les réunions, il fallait qu'il vienne dans un endroit au rez-de-chaussée. Si ça se trouvait comme moi, à ce moment-là au sous-sol, ben c'est arrivé, comme ça, pour aller aux lavabos, on montait au rez-de-chaussée. On disait tiens te voilà, bonjour. Une copine elle savait même qu'on était mariés.*

*Q. : Mais vous l'avez dit au patron que vous étiez mariés ?*

*Mme : Bien sûr. Le chef savait qu'on était mariés. Ah mais il n'aurait pas fallu qu'on se voie en train de se parler dans la cour. Ah non !*

*Q. : C'était très sévère comme discipline ?*

*Mme : C'était très, très dur." (pp. 24-25)*

M. Duchamp doit aussi se plier à la discipline du magasin, avec ses nombreuses contraintes. Un incident montre bien la hiérarchie quasi féodale qui régissait les rapports internes à l'entreprise. Il révèle le comportement humiliant des propriétaires, ici Mme Cognacq, qui suppose de sa part un mépris complet pour son personnel.

*"Je passais dans le rayon d'habillement d'hommes et il y a une petite vieille qui était assise sur une chaise là, je ne connaissais pas la patronne (Mme Cognacq) moi et elle m'a donné un petit coup de canne sur la jambe, alors je me suis retourné furibond, j'ai regardé cette petite vieille, elle m'a fait ça, des inspecteurs se sont évidemment approchés tous et elle m'a montré une lame de parquet, il y avait une épingle dans la lame, elle m'a fait ramasser l'épingle et la mettre derrière mon revers de veston." (p. 27)*

C'est dans sa description des relations entre collègues, surtout avec les hommes "grossiers", que se révèlent le mieux les rapports sociaux qui tissent le quotidien de Mme Duchamp. Elle oppose les rapports conflictuels qu'elle a avec ses collègues aux rapports idéalisés qu'elle attribue à son village natal. Sa description des relations entre les employées et leurs chefs cadre bien avec

l'atmosphère tout aussi détestable qui règne à la vente<sup>326</sup>.

*"Et alors là moi je suis arrivée là, on était habituée à la campagne, on se connaissait tous, on se tutoyait, très gentiment. Personne n'était désagréable et quand on est arrivé dans cette Samar où il y avait des hommes qui vous lançaient des mots crus, des trucs comme ça, alors moi j'étais pas vraiment gracieuse ! J'étais toujours renfrognée.*

*Q. : On se tutoyait ou on se vouvoyait ?*

*Mme : Moi j'ai jamais tutoyé personne. Et même nos chefs ne nous appelaient jamais Madame, on nous appelait Duchamp, on nous appelait pas Madame, c'était toujours Duchamp. Duchamp, Dubois..." (p. 37)*

*"Je ne me suis jamais habituée à ces hommes grossiers. Voyez quand j'étais au Temps en 40 avec ma sœur, c'était pas pareil. Et puis en 45 au Monde j'étais toute la journée en haut, à la Bourse, c'était des gens très savants, c'était un monsieur il s'appelait M..., c'était mon chef, il m'ouvrait la porte, il me disait, passez Mme Duchamp... Ces gens-là étaient si bien élevés, alors c'était vraiment autre chose qu'à la Samar. A la Samar j'ai pleuré, vous savez j'ai beaucoup pleuré (elle pleure). On avait 2 ou 3 seconds sur le dos, on avait jamais la paix." (p. 38)*

Sa description du contenu du travail est ambigu, puisqu'elle insiste sur la lourde charge de travail qui leur est imposée, au point de ramener du travail le soir à leur domicile, alors que par ailleurs elle juge "formidable" l'organisation du travail à l'américaine. Il faut voir dans cette ambiguïté le résultat de la perception des deux faces contradictoires de l'organisation scientifique du travail. D'une part, elle a conscience que le taylorisme accroît la productivité, croit en la modernité et les techniques américaines, et d'autre part, elle a tout autant conscience que le taylorisme se fait contre le salarié, lui enlève toute initiative, rogne sur les petits espaces de liberté qui ne sont plus que des pertes de temps, et dégrade les relations humaines.

*"Vous savez à la Samaritaine on nous promenait d'un rayon à l'autre. On savait tout faire. Même moi j'étais à la manutention et vous savez quand on avait besoin de quelqu'un quelque part on changeait, il y avait des réclames il fallait aller là où il y avait une réclame. Au début de notre mariage, moi, je me souviens je ramenaient du travail à la maison. Il était à la province, même moi aussi j'ai beaucoup travaillé à la province. A ce moment-là il y avait un rayon province.*

*Q. : La province, c'est les expéditions ?*

*Mme : Oui, les fournitures par lettre, quoi les gens qui écrivaient. Alors là, mon*

---

<sup>326</sup> Comme on l'a déjà vu à propos du récit de Mme Réaut, au chapitre XIV.

*mari il a débité... Il a débité des fleurs et des fruits en plastique à 0,25 F, on en a débité des soirées...*

*Q. : Et vous étiez obligée d'amener le travail à la maison encore ?*

*Mme : Quand on n'arrivait pas à faire tout... Je vous assure." (pp. 5-6)*

*"M. : La Samaritaine, c'était spécial.*

*Mme : C'était spécial. Encore là où on était nous, pour commencer, mon mari a pu me faire entrer. J'étais dans les sous-sols. Alors on fournissait des notes, vous savez une cliente qui voulait... à l'entretien, à l'outillage ou un arrosoir, une boîte de savon, un pot de peinture, tout ça, alors on faisait des paquets de tout ça et on allait porter ça dans des... dans un... dans les sections. C'était toute une organisation. C'était américain, c'était organisé par les Américains. Il y avait une organisation formidable.*

*Q. : Il y avait une organisation déjà avant la guerre à la Samaritaine ?*

*Mme : On ne s'arrêtait même pas pour... C'était juste si on levait pas le petit doigt pour aller faire pipi.*

*Q. : On n'arrêtait pas du tout ? Et c'étaient des Américains...*

*Mme : Ah ça n'arrêtait pas du tout. On se cachait pour manger une orange. Des chronométrateurs américains. Pas chez moi. Mon rayon devait... J'ai vu au rayon des... nous étions nous à côté du rayon de vaisselle, ils nous descendaient dans des sous-sols pour mettre des... des containers, le premier sous-sol il y avait nous et la vaisselle, au deuxième les lessiveuses et tout ça, et au deuxième sous-sol il y avait tout le chauffage. Ils nous descendaient des camions au fuel, ils nous descendaient de ces grands containers, on était empoisonnés de fuel, on respirait ça. Et voilà les chronométrateurs qui se mettent devant des pauvres femmes, ça j'aurais pas voulu le faire. Il y avait de la paille de fibre continuellement à respirer, voyez-vous, et il y avait des grands paniers en osier, elles ont eu à donner un service de table, un service de verres, de la vaisselle, des tout ce que vous voulez, et tout ça bourré de fibres et... Et alors le gars il venait là, il chronométrait combien de temps elles mettaient pour emballer un service de verres, un service d'assiettes." (pp. 25-26)*

A la complexité de l'organisation du travail et à toutes les humiliations qu'elle doit subir, Mme Duchamp oppose le caractère dérisoire du faible salaire reçu et du statut précaire. Ce passage montre un aspect intéressant des liens de solidarité qui s'établissaient entre employés. Lorsqu'elle réalise des ventes, Mme Duchamp se débrouille pour les faire attribuer à des collègues payés à la guelte, et ceux-ci peuvent ainsi améliorer leur salaire. On se doute que ce genre de service s'inscrit dans un ensemble d'échanges de services qui permet de tourner l'organisation du magasin, trop rigide et trop axée sur la performance

individuelle.

Cet épisode montre aussi comment le découpage en catégories d'employés spécialisés l'empêche d'améliorer sa situation en modifiant le contenu de son travail, comme elle le ferait dans un petit magasin traditionnel. Le taylorisme, en rigidifiant les catégories salariales, apparaît ici comme un frein à la mobilité par l'apprentissage sur le tas, au profit d'une accession aux positions supérieures par des procédures codifiées et standardisées. C'est sans doute pour cela que l'opposition entre vendeurs et manutentionnaires est proche de l'opposition entre parisiens et provinciaux remarquée par Mme Duchamp. Les provinciaux, parce qu'issus de milieux plus traditionnels, ne sont pas préparés aux nouvelles règles de promotion qu'implique le taylorisme, et sont donc parmi les premiers à être victimes de la nouvelle organisation du travail.

De même, à propos des conditions d'embauche, les procédures utilisées paraissent complètement arbitraires à Mme Duchamp. Elle ne saisit pas la logique de l'organisation et l'intérêt propre qu'a celle-ci à fidéliser ceux des employés qui semblent les plus compétents et offrent les meilleures garanties morales. Elle insiste au contraire sur le manque de protection sociale, en particulier sur la possibilité d'être licencié du jour au lendemain.

*"Et tout ça pour pas grand-chose. On était auxiliaire, j'étais auxiliaire pendant au moins deux ans. On était payé tous les jours, tous les soirs, on nous donnait je ne me rappelle plus. On était titulaire seulement au bout de deux ans et nous on pointait. On était pas assez bon pour nous mettre à part entière quand il y avait deux parts. Le manutentionnaire n'avait qu'une part. Et après on m'a envoyé au magasin où je faisais de la manutention mais je faisais de la vente. Le jour où il n'y avait des réclames. Les ventes je les donnais à des copains, des copines.*

*Q. : Elles étaient pas pour vous, ça ne comptait pas pour vous ?*

*Mme : Moi j'étais jamais payés plus cher. J'étais au mois, j'avais pas de gain. Ils avaient la guelte." (p. 26)*

*"A ce moment-là on pouvait prendre n'importe qui, n'importe quand, ils renvoyaient s'ils n'en voulaient plus. Il n'y avait pas de contrat,. Si vous ne plaisiez plus, on vous disait, bon ben demain vous ne revenez pas." (pp. 27-28)*

En 1934, les Duchamp achètent un pavillon "Loi Loucheur" en banlieue sud, pour lequel ils s'endettent lourdement, vu leur petit budget. La loi Loucheur, votée en 1928, facilite l'accession à la propriété pour les familles. Beaucoup de salariés modestes s'endetteront, alors que le dispositif est plutôt prévu pour les classes moyennes. Des constructeurs peu scrupuleux en profiteront pour vendre

à bon marché dans des zones sans équipements collectifs. Comme beaucoup d'autres, les Duchamp sont attirés par le mirage du petit propriétaire, et tombent dans le piège. Une fois installés, ils se rendent compte de leur erreur. ils ont acheté dans un lotissement sans infrastructures, les chemins ne sont pas faits, il n'y a ni eau courante, ni gaz, ni électricité, et la zone n'est pas desservie par les transports publics. Leur mésaventure est caractéristique des pièges qui attendent les classes populaires dans leur désir d'accéder à un statut social plus élevé en devenant propriétaire<sup>327</sup>.

Les Duchamp ont eu une fille de leur mariage. La vie de salariée non qualifiée de Mme Duchamp, pour elle extrêmement pénible, détermine sa conception de l'éducation. Elle considère que l'on doit apprendre le travail comme "quelque chose que l'on aime". Aussi, fait inhabituel dans un milieu modeste, sa fille fait de la danse et du piano en plus de ses études.

*"Q. : C'était quand même très coûteux tout ça les cours de danse et de piano ?*

*Mme : C'était coûteux, oui, mais je trouve que ça a habitué ma fille à travailler, à différentes branches. Je disais que dans la vie on doit connaître tout. Le travail doit être non pas seulement l'effort, mais également quelque chose que l'on aime. Alors par exemple en lui faisant aimer la danse et le piano en lui faisant aimer... elle aimait un travail. J'estime qu'elle aimait le travail. Car le travail on doit le faire aimer à l'enfant, si on l'oblige tout petit,. Même quand elle était tout jeune, avant de même d'entrer à l'école je lui faisais donner des petits cours chez moi, par une personne, de façon à ce qu'elle ne soit pas... quand elle arriverait à l'école qu'elle ne se dise pas, je ne connais rien, qu'elle n'ait pas peur de rien, qu'elle soit habituée. Et elle s'est mise tout de suite, naturellement, à tout ça." (p. 21)*

### **2.3. La rupture de la guerre**

En 1940, Mme Duchamp quitte la Samaritaine, du fait des compressions de personnel liées à la guerre, et sa sœur la fait rentrer au journal Le Temps comme employée à tout faire. Elle y découvre une ambiance de travail très différente, qu'elle a évoquée ci-dessus, en la comparant à la Samaritaine. Elle y retournera en 1945, quand le même journal, devenu Le Monde, revient à Paris.

La même année 1940, après la défaite, c'est au tour de M. Duchamp de quitter la Samaritaine, transformée en dépôt du Secours National. Il est d'ailleurs repris

---

<sup>327</sup> Ce phénomène massif, qui a donné l'expression actuelle "mal loti", est analysé par Annie Fourcault (1983) dans le cas de la Seine Saint-Denis.

par le Secours National, non comme vendeur, mais comme manutentionnaire. De santé fragile, il ne supporte pas ce travail dur, bien différent de celui de vendeur, et doit cesser cette activité pour raisons de santé. Malade, il ne touche qu'une faible indemnité, parce qu'il est propriétaire, encore un effet pervers supplémentaire de leur achat d'un pavillon. Les assurances sociales privées de l'époque mettaient ainsi des conditions très restrictives à leurs prestations, et la maladie était vite un facteur direct de pauvreté. Trop pauvres pour recourir au marché noir, les Duchamp vivent mal les privations de la guerre. La sous-alimentation a sûrement joué un rôle dans les problèmes de santé de M. Duchamp. Désormais, les Duchamp rentrent dans le cercle vicieux composé par la maladie, la pauvreté, et la sous-alimentation.

*"Mme : Il a travaillé longtemps au Secours National. Porter des gros sacs, aller faire des livraisons dans les villes, il y avait le Secours National, partout. La Samaritaine c'était le dépôt, de pommes de terre, de tout ce qu'on voudra, tout était là. Alors il a fallu qu'il porte des charges et tout, à la suite de ça il a été très malade." (p. 39)*

*"Mme : Et quand mon mari était malade, moi je ne travaillais pas puisque c'était pendant la guerre, on ne travaillait pas. Et il y avait un inspecteur, il était vilain comme tout ce bonhomme, alors il est venu, il s'est d'abord renseigné près d'un voisin, il a demandé où est Duchamp, s'il est là, alors le voisin qui lui avait pas sa langue dans sa poche lui dit, écoutez M. Duchamp il habite là, si vous voulez lui demander des explications allez le voir, moi je ne connais pas sa vie. Il est venu, on avait une toute petite maison, un petit pavillon à Bagneux, alors il a dit, je viens voir... Il venait voir si on était bien malade, il venait voir pourquoi on ne travaillait pas, il venait voir ici et là et il a dit, on ne peut rien pour vous, puisque vous avez un pavillon. On ne peut pas vous donner de secours. Alors les 5 francs par mois (d'assurance chômage) qu'on a payé pour tout le monde, nous on n'a rien eu. Et à ce moment-là on nous a payé 3 mois. Un demi salaire.*

*Q. : Ca se passait en quelle année, c'était pendant la guerre ?*

*Mme : C'était en 42. Ca a duré longtemps, au moins sept ou huit mois, eh bien à ce moment-là, la Sécurité Sociale nous payait trois fois un demi salaire et après plus rien. On n'avait plus que nos yeux pour pleurer. " (pp. 39-40)*

A la libération, son médecin pousse M. Duchamp à quitter la Samaritaine, pour raisons de santé, en particulier à cause du manque d'air des sous-sols. Ce médecin est vraiment un personnage providentiel dans la trajectoire des Duchamp, puisque après lui avoir permis d'éviter le Service du Travail Obligatoire avec un certificat médical de complaisance, il lui "a sauvé la vie" en le tirant d'un travail qui lui minait la santé.

*"M. : C'est le docteur Blanc de Sceaux, c'est lui qui m'a sauvé la vie. Il m'a fait quitter la Samaritaine où je manquais d'air pour faire les marchés. Il m'a empêché de partir en Allemagne (en 1942) quand on ramassait les... parce que le docteur Blanc a trouvé une chose extraordinaire, un manque de réflexe rotulien. Les allemands m'ont passé en visite et à cause de ça je ne suis pas parti en Allemagne." (p. 9)*

## **2.4. De tous petits commerçants**

M. Duchamp se met donc à son compte en 1945. Il utilise son expérience de vendeur pour faire le commerce d'articles de voyage sur les marchés. Il porte les parapluies à réparer à un petit artisan, et au bout de deux ans, ce dernier lui propose de lui vendre son fonds de commerce. Il emprunte à toute sa famille, à sa belle-mère, à ses amis, pour acheter ce commerce. Dans ces milieux pauvres, de plus très affectés par la période de la guerre, la solidarité familiale reste un des soutiens les plus sûrs en cas de difficultés.

En fait, ce commerce qui leur coûte si cher n'est pas très rentable, et ils doivent travailler beaucoup pour tenir. Pour Mme Duchamp, qui aide son mari devenu commerçant, c'est la fin du salariat et d'une trajectoire professionnelle autonome. Désormais, sa vie se confond à celle de son mari. Le passage qui suit montre comment ce passage au petit commerce lui permet enfin d'acquérir une qualification et un statut social, ce que ni l'organisation rigide de la Samaritaine, ni les emplois précaires qui avaient suivis, ne lui avait permis. Malgré la faiblesse de leur revenu, les Duchamp ont bien l'impression d'une amélioration de leur position sociale : autonomie, bonnes conditions de travail, petite qualification, ces petits progrès suffisent à leur procurer un statut social supérieur à celui qu'ils ont connu entre les deux guerres.

*"C'est là que j'ai vu le soleil pour la première fois parce qu'à la Samaritaine je ne l'avais jamais vu.*

*Mme : Moi (aussi) j'étais dans les sous-sols toute la journée." (p. 9)*

*"Et puis alors on a fait les réparations. Pour coudre à la machine, je cousais à la machine. On m'a dit faut faire ça, je faisais ça. Moi je suis arrivée là, je connaissais rien, j'ai appris sur place. J'ai appris qu'est-ce que c'était que du maroquin, (...) maintenant quand je vois des filles (qui disent) moi je fais pas ça, je sais pas le faire. Moi je savais pas le faire j'ai appris. Tant et si bien que je dis toujours, quand moi j'étais à la Samaritaine, mon chef qui était très dur mais enfin, quand il y avait quelque chose à faire, il me disait : «y a que vous qui savez le faire»." (p. 35)*

Au moment de la retraite, lorsqu'ils veulent vendre leur fonds de commerce, ils se heurtent à une menace d'expropriation pour un projet de rénovation, lequel enlève toute sa valeur au commerce. Or, pour beaucoup de petits commerçants et artisans, la vente du fonds permet de compenser l'extrême faiblesse de leur retraite. Le faible niveau de la pension de retraite prévisible est accentué ici par le fait que Mme Duchamp n'était pas déclarée. En dépit de leurs efforts pour trouver un repreneur, ils sont donc obligés de fermer sans vendre leur fonds de commerce, et doivent se contenter de liquider le stock. Les Duchamp vivent cette perte comme une véritable injustice, et ce préjudice moral s'ajoute au manque à gagner. Leur retraite s'annonce mal, alors qu'ils ne peuvent pas compter sur une aide de leur fille. Celle-ci a une position très modeste, elle a commencé à travailler sur le tard, et son mari a des problèmes de santé.

*"Mme : Mais nous quand il nous a fallu vendre, mon mari avait 67 ans, moi j'avais 65 ans, on en avait tout de même assez. Moi j'ai dit à mon mari si tu ne t'arrêtes pas moi je m'arrête, je ne veux plus faire ça et on était menacé d'expropriation alors mon mari avait une dispense, alors on a payé, des sous et tout et puis quand les clients revenaient... les futurs acheteurs venaient se renseigner, ils allaient à la mairie et on leur disait oh la la, il y en a pas pour longtemps, dans cinq ans, dans six ans ce sera exproprié, alors personne n'a jamais voulu acheter le fonds.*

*Q. : Donc vous n'avez pas pu vendre votre...*

*Mme : Alors on est partis, Madame, on a fermé la boutique.*

*M. : On n'a pas vendu le fonds. On a liquidé la marchandise et on est partis." (p. 31)*

*"Q. : Votre fille vous aidera sûrement ? (pour la retraite)*

*Mme : Oh la pauvre, avec quatre enfants et un mari qui gagne pas grand-chose. Elle est déjà si contente d'offrir un cadeau à ses petits-enfants que vous savez... Bien sûr ils ont bon cœur, mais ils n'ont pas de gros moyens. Elle n'a jamais beaucoup... Elle ne travaillait pas, avec ses enfants, elle n'aurait pas droit à une retraite. Mon gendre, il n'a jamais gagné beaucoup d'argent, il était chez de petits patrons aussi, comme électricien alors..." (pp. 20-21)*

La situation des Duchamp montre bien le caractère fragile et toujours susceptible d'être remis en cause de ce type de promotion sociale qu'est la situation de commerçant dans les fractions les moins qualifiées des catégories populaires. Après avoir beaucoup travaillé et pris des risques, ils se retrouvent à la limite de la pauvreté.

### 3. Une figure parisienne : la marchande des quatre saisons

Mme Tarret habite dans un joli passage du dix-huitième arrondissement, épargné par les bruits de la ville, un lieu de retraite paisible après une vie mouvementée. La trajectoire sociale de Mme Tarret est en effet riche et complexe, avec un milieu d'origine hybride, à la fois rural et urbain, une grande instabilité professionnelle en début de carrière, et trois mariages. C'est une grosse dame un peu rougeaude, en mauvaise santé, mais avec un esprit vif et une gouaille bien parisienne. Son mari, beaucoup plus calme, assiste à l'entretien. Il interviendra de plus en plus au fur et à mesure que le temps s'écoule, apportant beaucoup d'information.

#### 3.1. Une enfance campagnarde et un mariage arrangé

Mme Tarret est la fille aînée de bougnats originaires de l'Aveyron rural. Ses parents tenaient un café à Paris, dans le seizième arrondissement, et elle va à l'école chez les sœurs. En 1914, quand son père est mobilisé, sa mère doit subvenir seule aux besoins familiaux. C'est pendant cette période que la petite intègre les premiers gestes du métier, par la constitution précoce de l'habitus de commerçant.

*"J'avais des souvenirs du café, j'avais des souvenirs que j'étais avec ma mère et alors quand elle servait à boire c'était moi qui était toujours là près d'elle et je lui demandais, dis donc celui-là il a payé, celui-là il a payé. A ce moment-là c'était des deux sous, des sous en cuivre. Un sou, deux sous. Je les servais moi. Et puis je disais il a payé, il a payé. J'avais la bosse du commerce." (p. 8)*

A la fin de la guerre, sa mère tombe malade, et meurt en 1918. Mme Tarret et ses sœurs sont envoyées en pension dans l'Aveyron. L'année suivante, le père, remarié à une veuve de guerre, y retourne à son tour pour s'établir comme agriculteur. C'est son métier d'origine et le seul qu'il soit capable d'exercer avec la disparition de sa première femme. La manière dont Mme Tarret parle de son père trahit le peu de considération qu'elle lui accorde. Parce qu'il n'a pas le sens du commerce, et en dépit de son instruction, il est pour elle un incapable.

*"Il n'était pas capable de tenir un café. C'était ma mère qui tenait le café mais lui il était zéro pour tenir un café."*

*Q : Lui, il était d'une famille de ... ?*

*Mme : De paysans. Il était instruit, il avait son Certificat. A cet âge-là, à ce moment-*

*là un Certificat c'était déjà bien. C'est pas comme maintenant c'est des bacs.*

*Q : Il faisait autre chose en Aveyron ?*

*Mme : Oui, il travaillait la ferme. Il avait des vaches, des cochons, des poules, des canards, enfin de tout. Et puis nous, il nous a placées. On a été placée, les cinq filles, au fur et à mesure qu'on avait l'âge, il nous plaçait comme gardienne de moutons quoi. J'étais passée comme gardienne de moutons après gardienne de vaches et puis bonne." (p. 3)*

Mme Tarret quitte l'école à douze ans, car le médecin a recommandé de la mettre au grand air. En fait, dans ce milieu agricole peu scolarisé, il n'est pas question de poursuivre l'école au-delà du certificat d'études. Ses sœurs subiront le même sort que Mme Tarret, et leur père les place comme domestiques agricoles au fur et à mesure qu'elles atteignent l'âge de douze ans. Quoiqu'il en soit, Mme Tarret n'aime pas beaucoup l'école et se trouve parfaitement heureuse à garder les moutons. Elle n'aime pas lire et se présente en opposition complète avec la culture scolaire. Ce n'est tout simplement pas son monde, elle a conscience d'en être exclue, et elle en a pris son parti. Cette distance à l'école, à laquelle les enfants ne sont ni préparés ni entraînés dans les milieux de petits indépendants, est courante. A cette époque, la norme veut qu'à partir de treize ans, l'enfant soit considéré comme une source de revenu et non plus un écolier qui ne rapporte rien.

*"Je l'ai quitté assez tôt parce que j'ai eu mal aux yeux. J'avais onze ans, par là. Je n'ai pas pu continuer l'école parce que j'avais une peau sur l'œil et le docteur, à Rodez, a dit à mon père, il ne faut pas la faire continuer l'école, il faut la mettre au grand air. Alors on m'a mis à garder les moutons." (p. 2)*

*"Q : Vous n'aimiez pas tellement l'école ?*

*Mme : Ah non, j'aimais pas beaucoup l'école. Ca m'a privé de beaucoup de choses parce que quand j'écris je fais beaucoup de fautes et je n'aime pas lire. En plus de ça, je n'aime pas lire. Je devrais lire. Mon mari lit le journal, mais enfin tu lis plus que moi. Tandis que moi je n'éprouve pas le besoin de lire. Ca m'endort, ça me fatigue." (pp. 4-5)*

Ainsi, Mme Tarret sera fille de ferme de 1919 à 1927, et à l'entretien, elle se rappelle cette période de manière un peu idyllique, insistant sur la vie simple et saine des bergers. Cependant, elle reconnaît la contrainte que représentent les longues journées de travail et la dureté des hivers.

*"On se levait à 5 h 30 le matin. A 5 h 30 le matin on vous donnait du café, c'était de*

*l'orge, c'était pas du café. Et après vous partiez garder les moutons, et vous mangez la soupe avant, du lard et du pain en bouillon et puis une pomme. Et puis on se contentait avec ça. Et avec les bergers, quand je rencontrais des bergers, on ramassait les châtaignes, on ramassait les noix s'il y en avait encore. Alors on se mettait dans une cabane et puis on faisait brûler les châtaignes et on cassait les noix. On était heureux comme ça.*

*Q : Et le soir ça se terminait à quelle heure ?*

*Mme : Le soir, on se couchait assez tôt. 8 h 30-9 H.*

*Q : Et en hiver comment ça se passait ?*

*Mme : L'hiver c'était dur. Quand il y avait de la neige. Quoique je ne gardais pas les moutons quand il y avait de la neige. Mais enfin on trouvait quelque chose à faire à la maison. C'était laver ceci, c'était laver cela. C'était faire les pommes de terre, c'était faire du bois, entrer du bois. Tout ce qu'il y avait à faire. Il y a toujours quelque chose." (pp. 5-6)*

Mais cette vie somme toute assez libre ne saurait se prolonger au-delà de l'âge du mariage, d'autant plus que Mme Tarret semble apprécier la compagnie des garçon, ce qui inquiète son entourage. En 1927, le mariage de Mme Tarret est arrangé par la famille, dans la tradition du Rouergue rural. Il s'agit aussi, elle le dit clairement, d'éviter que son goût des plaisirs de la danse ne l'entraîne trop loin avec les jeunes hommes qui lui tournent autour. Ainsi, pour se conformer à une tradition rigoriste et peu soucieuse de ce que pense les jeunes, ses parents la marient à un homme qu'elle ne connaît même pas ! La pratique de tels mariages arrangés, avant même que les futurs conjoints se connaissent, peut paraître surprenante dans la France des années 1920. De fait, comme en témoigne les résistances de sa sœur, Mme Tarret a connu ainsi la fin d'une époque, qui n'est pas sans rappeler ce qui se passe actuellement en Afrique du Nord<sup>328</sup>. Dans son cas, l'attrait de Paris, dont elle gardait le souvenir pour y avoir passé son enfance, a sans doute été déterminant.

*"On m'a fait marier parce qu'on voulait que je m'en aille. Parce que j'étais un petit peu ... j'étais sage mais j'aimais bien aller danser. Là-bas, on disait, oh la Louise parce qu'on m'appelait la Louise je ne sais pas pourquoi pas Anne-Marie. Alors on disait, un de ces jours il va lui arriver quelque chose d'aller avec les garçons ceci cela et pourtant Dieu sait. C'était pas prêt parce que j'aimais bien m'amuser et puis c'est tout, j'aimais bien danser. Et puis j'ai rencontré mon premier mari qui est le*

---

<sup>328</sup> Il semble que la pratique des mariages arrangés soit largement occultée dans les travaux d'anthropologie historique. Ainsi, dans un ouvrage récent sur le mariage dans la France rurale traditionnelle, Martine Segalen (1981) n'y fait même pas allusion.

*père de ma fille qui a 58 ans elle est religieuse." (p. 6)*

*"Q : Donc on vous a envoyé à Paris pour vous marier ?*

*Mme : Non, c'est une cousine qui me l'a fait connaître, elle l'a envoyé là-bas. C'était préparé comme dans le temps. Au bout de trois mois on s'est marié, on ne se connaissait même pas.*

*Q : Et ça se faisait beaucoup dans votre famille ou autour de vous ?*

*Mme : Oh oui ça se faisait. Tandis que ma sœur elle n'a pas voulu. Elle a dit, c'est C. que j'aime, c'est avec C. que je vais me marier. Elle a dit, vos combines ... Ils ne voulaient pas qu'elle se marie avec C. mais elle elle a voulu. Tandis que moi je me suis laissée faire pour venir à Paris, pour dire de venir à Paris et voir Paris." (pp.6-7)*

### **3.2. Instabilité professionnelle et conjugale**

Le premier mari de Mme Tarret est garçon de café, et cela détermine son emploi à son arrivée à Paris. Dans le milieu très intégré des cafetiers et bougnats aveyronnais, il ne saurait être question d'exercer une autre profession, et les milieux familiaux, professionnels et de voisinage forment une même entité qui assure avec efficacité l'insertion des nouveaux arrivants. De ce fait, l'apparente précarité du métier, comme par exemple la rémunération au pourboire, est largement compensée par la solidarité inhérente à un milieu ainsi structuré. Ces réseaux de provinciaux spécialisés dans une profession sont bien identifiés depuis l'ouvrage de Louis Chevalier (1950). Dans le cas de Mme Tarret, à son arrivée, le jeune couple est hébergé dans un studio du dix-huitième trouvé par leur patron, ce qui semble la seule possibilité dans Paris, qui souffre alors d'une grave crise du logement. De même, Mme Tarret trouve son premier emploi par ce même réseau, chez des patrons qui acceptent de la prendre la former.

*"Et à côté il y avait un petit restaurant, chez la mère à Henri. Alors à ce moment-là elle dit, oh ben je la prendrais bien avec moi pour la débrouiller, pour qu'elle travaille. Elle avait deux fils très gentils et j'ai commencé comme ça. De serveuse j'ai commencé chez elle." (p. 7)*

*"M : Les serveuses, ou tout ça, ou les garçons de café ils n'étaient pas payés. Ils gagnaient leur vie qu'uniquement au pourboire. Et alors ils n'étaient pas question de leur donner des congés payés. Les patrons à cette époque-là, même après 36, dans cette corporation-là ..." (p. 20)*

Le mariage arrangé de Mme Tarret ne tient pas longtemps. Elle divorce en 1934, bien qu'elle ait déjà une petite fille, née en 1927. Elle va vivre alors avec un vendeur à la sauvette de Belleville. Mais cette deuxième union est aussi bancal que la première : son compagnon joue aux courses, court les filles, et boit. Mais il lui rapporte de l'argent, ce qui apparemment n'était pas le cas du premier. Malgré ses défauts, elle l'épouse en 1937, à la naissance de leur premier fils. Et en 1939, ils s'installent définitivement dans un logement à Saint-Denis.

*"Q : Et qu'est-ce qu'il faisait donc votre second mari ?*

*Mme : Ah pas grand chose ! J'avais quitté un cheval borgne pour un aveugle. Mon premier mari c'était un très bon gars. Le deuxième c'était un bon gars aussi mais il avait comme ça, il aimait bien commander. Faire travailler les autres mais lui ... Il était malin. Il y avait toujours quelque chose à la maison, il y avait toujours de quoi manger. Il s'est débrouillé pour acheter à manger, il avait des combines. C'était un as. Très intelligent. Il a été à l'école jusqu'à 19 ans." (p. 9)*

*"C'est comme ça qu'il gagnait de l'argent. Ou alors il ne restait pas dans sa poche, l'argent. Parce que l'argent partait aux petits chevaux et les filles, les pépées, et le boire. Boire, les filles, et les courses. Le poker et tout." (p. 9)*

Mme Tarret cesse d'être serveuse pendant la guerre. C'est l'époque du marché noir, et comme pour beaucoup de petites gens, c'est un moyen de gagner sa vie autrement plus efficace que le salariat. Il est logique que son mari, joueur, débrouillard, et peu scrupuleux, utilise son intelligence à faire des affaires dans une période aussi propice. Il associe sa femme à son commerce, pendant que leurs enfants - un deuxième fils est né en 1941 - sont confiés à une nourrice. Le contraste est total avec la manière dont les petits salariés démunis vivent la même période, comme on l'a vu dans le récit des Duchamp.

*"Il est arrivé la guerre de 40 aussi, alors on ne pouvait pas travailler et puis on est parti dans l'Est. On a été vendre des ... il vendait des machins aux Allemands, il vendait des petits lapins sauteurs. Il avait toutes les combines imaginables. Il vendait du faux cirage, du faux savon." (pp. 9-10)*

### **3.3. La mise à son compte, ou la réalisation d'un vieux rêve**

Mme Tarret, qui a repris son métier de serveuse à la libération, rêve de refaire du commerce. En 1952, poussée par son mari, elle devient marchande des quatre-saisons, et obtient une médaille qui l'autorise à vendre, grâce à l'appui d'un client du restaurant où elle travaille.

*"A la fin de la guerre, j'ai même recommencé la serveuse. J'ai travaillé rue St-Vincent de Paul. Rue St-Vincent de Paul, il voulait à tout prix avoir une voiture de 4 saisons et tu comprends, on travaillerait tous les deux, et ce serait mieux. Alors je me suis débrouillée comme j'avais des messieurs haut placés qui étaient à la mairie du 10ème, je leur ai parlé. Alors ce monsieur-là il me dit, donnez-moi une lettre je la donnerai au directeur. Et c'est comme ça que j'ai passé.*

*Q : C'était un client du restaurant ?*

*Mme : C'est un client du restaurant. Six mois après je l'avais. J'avais ma médaille. Toujours avec un coup de pouce.*

*Q : Votre médaille ?*

*Mme : A moi, à mon nom à moi.*

*M : Marchande de 4 saisons parce qu'il fallait avoir une médaille.*

*Mme : Mais à mon nom à moi. J'étais pas suppléante, j'étais médaillée." (p. 14)*

C'est une vie nouvelle, un travail qu'elle aime beaucoup, mais très dur. Elle reconnaît s'être abîmée gravement les jambes, à cause du froid et de la station debout prolongée. Les métiers de commerçants en plein air sont alors très prisés parce qu'ils permettent de gagner beaucoup plus qu'un simple employé avec une faible mise de fonds initiale. Cependant, les conditions sont très dures, et ces avantages se payent plus tard en problèmes de santé. Les pathologies les plus courantes semblent liées à des problèmes circulatoires dans les jambes.

Dans ce travail, Mme Tarret est aidée par son mari, qui s'occupe d'aller chercher les produits et de monter l'étalage. Ainsi, le métier de marchande des quatre-saisons n'est possible qu'avec l'aide d'une autre personne, le plus souvent le conjoint. Malgré une apparence d'indépendance de la vendeuse, ce travail n'est pas différent des autres métiers de commerçants, pratiquement impossibles à exercer pour quelqu'un qui n'a pas de conjoint. Par contre, ce qui rend très particulier ce métier, c'est la faible mise de fond de départ. C'est sans doute ce qui explique la difficulté d'obtenir des autorisations, en principe réservées à des catégories protégées, comme les veuves de guerre.

*"Q : Et ça faisait une différence de travailler à l'extérieur par rapport au restaurant ?*

*Mme : C'est-à-dire oui. Ce que j'ai eu, c'est que j'ai eu très froid. Forcément, comme je n'ai pas fait attention à moi, je me suis brûlée les jambes. J'ai du mal à marcher maintenant parce que j'ai piétiné sur place et ça m'a fatigué, fatigué, fatigué.*

*Quoique le métier de serveuse c'était pas de tout repos aussi. C'était fatigant aussi. Il faut piétiner, on monte des fois les escaliers, monter et descendre, ça dépend où on est placé." (p. 15)*

*"M : Alors lui son travail, il allait aux Halles le matin, et il achetait. Il ramenait la marchandise et puis elle ne le revoyait plus jusqu'à midi.*

*Mme : Alors il m'aidait à faire la voiture puisque c'était un as. Question de faire l'étalage, il était capable quoi, c'était un homme de métier." (p. 16)*

En 1967, au décès de son mari, Mme Tarret continue de travailler, sans doute avec l'aide d'un autre homme, son futur troisième mari, qu'elle épousera en 1978. Malgré son mauvais état de santé, elle s'arrête tard, puisque c'est un médecin qui lui fait cesser autoritairement le travail.

*"J'avais 67 ans en 74 quand je me suis arrêtée. C'est le docteur qui m'a dit de m'arrêter. J'ai fait une paraphlébite. Non, une érysipèle à la jambe droite. D'habitude c'est à la figure. Je ne comprends pas et puis une paraphlébite à la jambe droite. Alors il m'a dit, maintenant Madame T. il faut vous arrêter tout de suite. Moi je vais téléphoner à la préfecture pour qu'on vous enlève votre médaille. Et je me suis arrêtée." (p. 18)*

Pour elle, il est sans doute déjà trop tard, son état de santé ira en s'aggravant, et elle décède en 1985, peu après l'entretien. Son destin est caractéristique de celui des membres des classes populaires. Usés par un travail dur et une vie active de durée supérieure à 50 ans, ces catégories sont les grandes perdantes en termes d'espérance de vie. La retraite y est souvent synonyme de maladie et de mort précoce. Ce n'est bien entendu pas la retraite qui est en cause, mais c'est à ce moment que les taux de mortalité augmentent fortement dans les classes populaires<sup>329</sup>.

---

<sup>329</sup> Pour une analyse détaillée de la mortalité différentielle selon le groupe social, on se reportera à l'étude de Guy Desplanques (1984).

## **Chapitre XVI**

### **Analyse transversale des biographies**

La présentation longitudinale des biographies a l'avantage de mettre en évidence comment s'articulent la trajectoire individuelle et la trajectoire sociale. En effet, seul le suivi de l'individu tout au long de sa biographie permet de mettre en évidence la logique singulière qui préside à sa destinée. Et par ailleurs, seule la mise en relation de ces singularités avec un ensemble déterminé de catégories sociologiques peut montrer en quoi cette destinée individuelle relève aussi pour partie d'une trajectoire sociale, commune aux individus dotés des mêmes attributs sociaux. Aussi la simple analyse des biographies une par une suffit-elle à illustrer la grande fécondité de ce mode de présentation des données, pour la compréhension du processus de mobilité sociale.

Cet avantage de la présentation longitudinale est aussi une limite. En effet, il est parfois difficile de distinguer dans l'étude d'une biographie ce qui relève de la singularité individuelle de ce qui correspond bien à des déterminations sociales. Cependant, la lecture parallèle, et la confrontation de plusieurs biographies qui présentent de nombreux points communs, permettent de faire ces distinctions. Cela se concrétise dans la présentation qui a été faite par de nombreux renvois aux autres biographies, mais ces renvois ne remplacent pas une présentation systématique de ce que les biographies ont en commun, c'est-à-dire les trajectoires sociales.

C'est cette présentation systématique qui est faite ici. Il s'agit d'une analyse transversale qualitative des biographies, qui est plus facile à mettre en relation avec les données quantitatives existantes que ne l'est l'analyse longitudinale. Son grand intérêt est surtout de montrer comment les trajectoires sociales repérées

trouvent leur logique dans des mécanismes structurels et institutionnels qui transcendent les expériences individuelles. Par contre, toute l'information qui renvoie à la singularité de ces trajectoires est perdue. La démarche est donc réductrice, et sa fécondité réside plus dans la possibilité de mettre en relation les données tirées des biographies avec des informations d'autres sources (statistiques sociales, connaissances sur les institutions, travaux d'historiens).

Le fait de tirer des enseignements d'une analyse transversale d'un petit nombre de biographies tient au caractère homogène de l'échantillon de base. C'est parce que l'on s'intéresse ici à une cohorte de retraités parisiens, homogène en âges - ils sont nés entre 1906 et 1912 - et en trajectoires géographiques - ils sont nés à Paris ou y sont arrivés dans l'entre-deux-guerres -, qu'une telle opération est possible. Leur expérience est commune, notamment pour les parisiens de souche, et ils vivent à peu près aux mêmes étapes de leur vie active les événements historiques qui influencent leurs trajectoires sociales. Il est sans doute nécessaire de travailler sur un échantillon relativement homogène pour aboutir à des conclusions par cette démarche. Un tableau plus complet du processus de mobilité sociale à Paris supposerait d'enquêter de la même manière des parisiens d'autres cohortes, ce qui multiplierait le travail de constitution des données. De la même manière, il est peu probable que l'on puisse extrapoler les conclusions de cette analyse à d'autres zones géographiques sans investigations supplémentaires.

C'est donc le même ensemble de données qui est présenté dans l'analyse longitudinale et dans l'analyse transversale. Elle est ici présentée à travers quelques grands thèmes qui correspondent grossièrement aux grands thèmes de l'analyse de la mobilité sociale. Pour chacun de ces thèmes, on a regroupé l'information biographique en esquissant un commentaire général sur les processus étudiés. Pour ne pas alourdir l'exposé, on n'a pas cru nécessaire de rappeler systématiquement les résultats de l'analyse classique de la mobilité sociale pour chaque thème<sup>330</sup>. Dans de nombreux cas, les résultats auxquels on aboutit enrichissent l'analyse classique. Elle permet parfois d'avancer des éléments d'explication à des phénomènes restés jusqu'alors mal expliqués, faute d'une approche pertinente. Du fait du faible support empirique mobilisé, ce ne sont que des hypothèses, mais leur énoncé rend possible des travaux ultérieurs plus conforme aux nécessités de l'administration de la preuve.

---

<sup>330</sup> La plupart de ces résultats sont rappelés soit dans la première partie, soit dans l'analyse longitudinale.

## **1. La formation initiale**

Le rôle de l'éducation dans le processus de mobilité est un thème majeur de l'étude de la mobilité sociale. Dès l'origine, les travaux de Paul Lapie ou de P. Mombert portent sur ce phénomène<sup>331</sup>. L'importance du statut social d'origine est devenu une des variables obligées de tous les travaux de sociologie ou de psychologie de l'éducation. Les spécialistes de la mobilité se sont centrés sur la prise en compte du niveau d'éducation comme variable intermédiaire de l'analyse statistique de la mobilité inter-génération. De ce fait, les modalités d'acquisition de la formation initiale et leur influence sur les parcours professionnels ont été négligés.

Sans rivaliser avec l'apport incontestable de l'étude de la réussite scolaire, l'analyse des biographies permet cependant de pointer quelques lacunes des approches classiques. Elle révèle d'abord l'importance des filières et leur signification sociale, en particulier le rôle spécifique que jouent les cycles courts - ici les écoles primaires supérieures - et l'apprentissage dans le processus de formation initiale. Elle illustre aussi l'importance des facteurs familiaux au-delà du seul capital culturel des parents. Ainsi, leurs motivations, les projets qu'ils font pour leurs enfants, ainsi que leur capacité à mobiliser leur réseau de relations, paraissent déterminants pour la réussite de la formation initiale.

### **1.1. L'école**

La présentation statistique a montré que dans la classe d'âge étudiée, il est rare d'avoir le brevet, mais ce sont ceux qui ont passé cet examen qui s'expriment le plus volontiers sur l'importance de l'école dans leur trajectoire. Ils témoignent d'une conscience de l'importance des diplômes dans la détermination de leur trajectoire, mais aussi d'une distance avec l'institution scolaire. Cette distance s'exprime par le dénigrement du savoir scolaire ou par l'aveu de l'incapacité à

---

<sup>331</sup> cf. chapitre I.

poursuivre les études au-delà d'un niveau donné. Dans tous les travaux sur l'éducation, on remarque ce dénigrement de l'institution scolaire, assez fréquent dans les classes populaires. Il est sans doute renforcé dans cette génération du fait de la désorganisation de l'école qui a accompagné la grande guerre et la mobilisation des instituteurs. Dans les niveaux de diplômes plus élevés, et typiquement le Brevet d'Etudes Primaires Supérieures, ce dénigrement s'accompagne de la fierté d'avoir atteint un bon niveau, et l'individu a un rapport plus ambivalent au système scolaire, comme par exemple MM. Bénard et Debelli.

Pour la grande masse de la génération concernée, issue des classes populaires, il y a donc un très grand scepticisme à l'égard de ce que peut apporter le savoir scolaire. La pratique habituelle est de mettre les enfants au travail dès la fin de leurs études primaires, qui correspond approximativement à l'âge de la scolarité obligatoire. Les enfants sont en effet plutôt perçus comme main d'œuvre à bon marché, assurant un complément de revenu à la famille. Ceci est d'autant plus vrai qu'ils habitent la campagne, où les parents respectent peu l'obligation légale de laisser les enfants à l'école jusqu'à treize ans. Il n'est pas rare que les enfants travaillent dès l'âge de onze ou douze ans.

Pourtant, comme l'illustre l'exemple de Mme Malaud, il arrive qu'un des enfants soit avantagé par les parents. Alors que ses frères et sœurs sont mis au travail, cet enfant bénéficie d'une prolongation de la scolarité au-delà du certificat d'études ou d'une mise en apprentissage. Tout se passe comme si les parents concentraient l'investissement de formation qu'ils sont capables de fournir sur un enfant, au lieu de le répartir sur l'ensemble de leur progéniture. Cela peut expliquer une bonne partie de la différenciation des trajectoires qui affecte dès le début la plupart des fratries.

Les enfants des classes moyennes et supérieures continuent habituellement leurs études au-delà du certificat d'études. Pour ceux qui échouent, l'interruption de scolarité peut prendre l'apparence de l'incident de parcours, le plus souvent expliqué par la malchance. Ils ont rarement conscience des déterminations sociales de l'échec scolaire, contrairement à ce que révèlent les témoignages sur la vie professionnelle. L'école est ainsi majoritairement perçue comme indépendante des contingences sociales. Ainsi, MM. Bénard et Herpé expliquent leur échec scolaire par des causes accidentelles, alors qu'ils ont en commun d'avoir des problèmes scolaires liés à un conflit avec leur père. Dans les deux cas, cet échec scolaire est le prélude à une insertion professionnelle marquée par l'instabilité de l'emploi, et là encore, aucun des deux n'a conscience de l'effet

stabilisateur du diplôme.

Les femmes, objectivement plus défavorisées, parlent moins facilement de leur scolarité, sans doute parce qu'elles ne remettent pas autant en cause l'institution scolaire. C'est là une grande différence avec les hommes. Quand elles réussissent scolairement, elles font d'emblée le lien entre cette réussite et les possibilités de carrière dans un univers dominé par les hommes. L'intérêt du savoir scolaire leur apparaît immédiatement comme composante obligée de la réussite sociale ou professionnelle. Il est vrai que dans cette génération, les femmes qui ont un diplôme supérieur au brevet sont rares, et toutes issues des classes supérieures.

Le parcours scolaire est notablement influencé par le projet de mobilité des parents. Si ce projet est orienté vers un métier ouvrier, il peut s'opposer à une prolongation de la scolarité au-delà du certificat d'études, en dépit de bons résultats scolaires. Dans certains cas, l'interruption précoce de la scolarité se produit contre le désir de l'enfant, comme dans les cas de Mme Réaut ou M. Néloire. Inversement, le projet des parents, s'il est orienté vers la promotion sociale, peut favoriser la prolongation des études, et contrebalancer la trop grande distance à l'institution scolaire, caractéristique des milieux ouvriers. C'est par exemple ce qui arrive à M. Debelli. Si la durée de la scolarité est bien corrélée au milieu d'origine, la notion de projet de mobilité permet de rendre compte des exceptions à la règle.

Les parcours scolaires confirment l'importance pour cette classe d'âge des écoles primaires supérieures comme voie de promotion par l'éducation pour la petite bourgeoisie et les fractions les plus aisées des classes populaires. Il s'y effectue un brassage qui bénéficie aux fils d'ouvriers et de petits employés, qui voient ainsi s'élargir leur représentation des possibles. Ce brassage est sans doute une des conditions qui favorisent la socialisation anticipée, support des stratégies de promotion. Par ailleurs, ces écoles donnent accès à des postes d'employés dans les grandes organisations, où les possibilités de promotion sont les plus nombreuses.

## **1.2. L'apprentissage**

Les deux tiers des hommes ont une formation professionnelle, surtout les fils d'artisans et petits commerçants, d'employés, et d'ouvriers de métier. Mais pour 60% d'entre eux, il s'agit d'une formation sur le tas et sans diplôme. Ainsi, ce dernier type d'apprentissage est le lot de près de la moitié des fils d'artisans et d'ouvriers, y compris les ouvriers agricoles, et de plus du tiers des fils de professions intermédiaires, de petits commerçants, et d'employés.

Dans le contexte des années 1920, la réussite de l'apprentissage est décisive. L'apprentissage correspond au modèle de réussite professionnelle qui domine en milieu ouvrier. Pour les parents ouvriers, il est en effet plus important que leurs enfants acquièrent rapidement un véritable métier qualifié, plutôt que de poursuivre leurs études en vue de l'obtention d'un diplôme supérieur au certificat d'études.

Or, il semble qu'il ne saurait y avoir d'apprentissage utile sans un soutien actif de l'artisan patron. Dans beaucoup d'apprentissages sur le tas, il y a simple exploitation du jeune ouvrier qui n'est que peu ou pas payé, sans véritable formation. Ces faux apprentissages ont pour fonction implicite de reproduire la main d'œuvre peu qualifiée, en inculquant aux jeunes la docilité nécessaire à l'acceptation d'une condition aussi défavorable. Le témoignage de Mme Réaut est à cet égard exemplaire. C'est en partie à cet état des choses désastreux pour la productivité industrielle que la loi Astier de 1919 tentera de remédier.

Les relations familiales jouent également un rôle pour détecter les établissements qui offrent les conditions d'un véritable apprentissage. Les cas de M. Néloire et Bénard présentent des exemples d'apprentissages réussis, vraisemblablement du fait de leur appartenance à la classe moyenne, qui leur permet de connaître les meilleures filières. Ainsi, le flou institutionnel qui entoure alors le déroulement de l'apprentissage, comme la désorganisation des filières, favorisent l'influence efficace du réseau de relations.

## **1.3. La compensation de l'échec scolaire**

L'effet de reproduction sociale par les filières scolaire est renforcé par les nombreux moyens à la disposition des classes supérieures si leurs enfants sont en situation d'échec scolaire. Bien que les récits de vie détaillés ici n'en donnent pas d'exemple, ils sont bien connus. Ils consistent pour l'essentiel à mobiliser le

réseau de relations, le capital social, pour assurer aux jeunes concernés un premier emploi qui soit un point de départ à une promotion professionnelle rapide.

Bien sûr, ces protections des rejetons des classes supérieures s'évanouissent si leurs parents sont en situation de déclassement social. Dans le cas de M. Néloire, il y a distorsion entre le modèle culturel bourgeois de représentation des possibles et le modèle effectif d'insertion professionnel auquel est contraint le jeune. Celui-ci en est en effet réduit à la voie des petits emplois précaires et de l'apprentissage, en dépit d'un niveau d'aspiration plus élevé.

## 2. L'emploi en début de carrière

L'analyse du début de la carrière professionnelle pose de grandes difficultés dans l'approche classique de la mobilité. L'étude du rôle de la carrière dans le processus de mobilité entre générations dépend en effet de la manière dont elle est appréhendée. Que ce soit dans l'analyse de dépendance ou dans l'analyse log-linéaire, il semble nécessaire de définir un statut professionnel du premier emploi. Or le début de la carrière est justement caractérisé par le fait que le statut professionnel n'est pas stabilisé. Il y a donc plusieurs manières de le mesurer, qui donnent des résultats différents, et face à cette imprécision, le statisticien renonce parfois à mesurer cet aspect pourtant essentiel de l'étude de la mobilité sociale<sup>332</sup>. Il est donc de première importance de clarifier ce qui se passe pendant les dix à quinze ans qui suivent la fin des études pour améliorer l'analyse longitudinale de la mobilité.

Le corollaire du faible niveau de diplôme et de formation est le caractère chaotique des processus d'insertion. Les différents récits d'insertion décrivent bien une tension entre, d'une part le projet de mobilité de l'intéressé, projet parfois utopique au regard des dispositions objectives des intéressés, et d'autre part une série de contraintes liées à l'origine sociale : volonté des parents, problèmes financiers, ainsi qu'à l'insuffisance du système de formation professionnelle : complexité et carences des institutions organisant la formation, inadéquation formation/ emploi.

Cette instabilité des processus d'insertion met en relief le peu de valeur de la formation sur le tas, et le caractère aléatoire de la recherche d'un emploi dans ce contexte. L'accès à l'emploi est cependant très sélectif, et dépend beaucoup des relations familiales et de diverses dispositions culturellement marquées.

Du fait de l'inadéquation entre formation et emploi, la formation initiale est souvent dévalorisée et son rôle affaibli dans les parcours d'insertion. Par contre,

---

<sup>332</sup> Par exemple, c'est pour cette raison que la question n'a pas été posée dans l'enquête FQP de 1977.

l'aspect erratique de ce parcours valorise les dispositions telles que la présentation de soi, le conformisme social, et les comportements autodidactes. Aussi les plus instruits s'adaptent-ils plus facilement à l'environnement de l'entreprise. Par ailleurs, il accentue le rôle du capital social, par le recours incessant aux oncles, cousins, maîtres, notables locaux, et plus généralement toute personne du réseau de connaissances de la famille susceptible d'être mobilisé au profit de l'insertion professionnelle du jeune. Le capital culturel joue également un rôle positif, dans la mesure où une bonne identification des filières diminue les risques de s'engager dans une impasse professionnelle. Une représentation réaliste et bien informée des avenir possibles compte tenu du niveau scolaire du jeune favorise l'orientation de l'apprentissage ou du premier métier dans des secteurs porteurs, soit parce qu'ils connaissent une pénurie de main d'œuvre, soit parce que la promotion professionnelle y est plus forte qu'ailleurs.

Par ailleurs, la période analysée est celle de la mise en place de l'organisation scientifique du travail dans un grand nombre d'établissements, notamment les grandes usines et les grands magasins. Il en résulte des formes spécifiques des parcours professionnels de début de carrière. La sélection y est plus rigoureuse qu'ailleurs, la discipline plus stricte. Cependant, du fait des cultures de travail des salariés en place, ces innovations sont souvent appliquées de manière inattendue, comme l'illustre le caractère un peu formel de la pratique de l'essai professionnel à l'usine. Elles doivent aussi s'accommoder des pratiques des salariés eux-mêmes, qui tentent de préserver un espace d'autonomie et une convivialité des relations entre collègues qu'ignorent les nouvelles méthodes.

L'organisation scientifique du travail n'est pas appliquée partout, et les pratiques traditionnelles de sélection et de recrutement persistent massivement, surtout dans l'artisanat et le petit commerce, mais aussi dans les bureaux. L'existence de pratiques aussi divergentes selon le secteur et la taille de l'établissement contribue à brouiller un peu plus la logique des itinéraires des jeunes ouvriers et employés.

Enfin, la promotion en début de carrière est influencée de manière décisive par le degré de motivation, le soutien familial, et les choix de filières. Ceci semble particulièrement important pour ceux qui recourent à la formation permanente, où les risques d'échec sont élevés et où le salariat doit recourir à tous les atouts dont ils disposent.

L'apport des biographies suggère ainsi que dans un environnement

professionnel instable et travaillé par les transformations de l'organisation du travail, les facteurs déterminants de l'orientation des trajectoires relèvent en partie du hasard des cheminements individuels, mais aussi aux ressources familiales et culturelles dont disposent les salariés.

## **2.1. L'instabilité de l'emploi**

Le début de carrière est donc le plus souvent marqué par une forte instabilité professionnelle. Le jeune salarié change d'employeur à une cadence rapide, qui contraste avec la stabilité de la plupart des carrières après 25 ans. Cette instabilité peut s'expliquer par la recherche d'un meilleur salaire, de meilleures conditions de travail, voire d'un peu plus de responsabilités. Il s'agit alors d'une mobilité de l'emploi à des fins tactiques, comme par exemple chez M. Vaillat.

Dans les cas où l'origine sociale ou scolaire est relativement élevée, l'instabilité de l'emploi renvoie au mode d'insertion professionnel. Elle peut alors être interprétée comme un processus d'ajustement entre, d'une part les conditions objectives du marché du travail, les contraintes du travail salarié, et d'autre part la représentation que s'en fait le jeune, ainsi que de sa propre valeur dans ce marché. Il est donc inévitable qu'un bon niveau d'études ou des origines aisées se traduisent par une instabilité tant que le jeune salarié reste cantonné à des emplois d'exécution. Ce décalage entre position objective et aspirations de l'individu se traduit par un comportement spécifique, plus agressif envers la hiérarchie, et plus impulsif dans ses réactions, qui est lui-même facteur d'instabilité.

On peut penser qu'après une accumulation d'expériences professionnelles, le jeune a une meilleure appréciation de ce qu'il est raisonnable d'exiger, vu son niveau de formation et le capital social qu'il peut mobiliser. Son comportement se rapproche alors de celui du jeune d'origine populaire, pour lequel la soumission apparente à l'autorité et aux règles est inculqué par le milieu familial et va donc de soi au moment de l'insertion professionnelle.

L'instabilité de l'emploi semble d'autant plus forte qu'on descend la hiérarchie des qualifications. Ainsi, Mme Malaud témoigne d'un milieu, celui des ouvriers spécialisés, où les changements d'entreprises sont fréquents. Ils sont liés à des facteurs individuels, comme les problèmes de santé, ou des facteurs économiques comme les faillites et les licenciements.

En ce qui concerne les processus d'insertion, une rupture intervient avec la crise des années 1930. Celle-ci touche surtout les individus les plus jeunes de l'échantillon, nés vers 1911-1912. Les trajectoires professionnelles sont alors plus chaotiques que dans les années 1920. Le chômage et la précarité de l'emploi rendent les stratégies très contraintes. Les milieux d'employés et les grandes entreprises, relativement protégés, deviennent du coup plus attractifs pour les jeunes salariés, mais la concurrence entre les candidats est forte, les atouts que constituent le diplôme et le réseau s'avèrent décisifs.

## **2.2. L'influence de la configuration familiale**

L'insertion professionnelle est sans doute fortement liée aux rapports que l'individu entretient avec ses parents. C'est en effet le moment où il quitte sa famille, et il n'est pas autonome dans ses choix.

Si les relations avec les parents sont conflictuelles, il peut y avoir rejet de la classe d'origine parallèlement au rejet de l'autorité parentale. C'est bien ce qui arrive à M. Bénard quand il choisit de devenir ouvrier en opposition à sa famille d'origine, et ceci malgré son bon niveau scolaire et les projets de son père.

Il peut aussi y avoir reproduction dans le milieu professionnel de la configuration des relations avec le père. Ainsi M. Herpé tend à reproduire avec ses clients le rapport qu'il a eu à son père, lui aussi "petit boutiquier". La manière dont il en parle montre qu'il les méprise et leur soutire de l'argent. Or c'est bien l'argent, le capital économique, qui lui a manqué dans son adolescence quand il avait besoin de continuer ses études, argent qu'il n'a alors pas pu obtenir de son père petit boutiquier. Contrairement à ce qui se passe chez M. Bénard, chez qui le conflit avec le père se traduit par un déclassement professionnel, M. Herpé s'appuie sur la structure conflictuelle pour passer d'un côté à l'autre du rapport fournisseurs-petit commerçant. C'est visiblement pour lui une forme de réussite professionnelle.

De même, chez ceux qui adhèrent plus à des valeurs collectives, le conflit avec les parents peut être reproduit avec les employeurs successifs, et déboucher à terme sur un engagement syndical. C'est par exemple les cas de M. Bénard et de Mme Malaud. L'activisme militant subsiste alors tant qu'une promotion professionnelle significative n'a pas lieu.

### **2.3. La migration vers Paris**

La migration des provinciaux vers Paris s'effectue presque toujours pendant la période d'insertion professionnelle. Cette migration est rendue possible par l'utilisation d'un réseau de relations dans la capitale pour se trouver un premier emploi et un logement. Les récits de vie de personnes originaires de province mettent en évidence l'efficacité de ce réseau, qui est souvent familial, mais qui peut aussi être régional. Dans le cas de Mme Tarret, les cafetiers-bougnats de l'Aveyron forment un réseau très intégré et solidaire, à la fois familial, culturel, professionnel, et de voisinage.

Ces réseaux s'appuient sur l'importante immigration du XIX<sup>ème</sup> siècle, qui a assuré l'essentiel de la croissance de Paris. De fait, une majorité de provinciaux - 58% selon Guy Pourcher (1964) - connaît une personne qui peut les aider en arrivant à Paris.

C'est plutôt sur leur lieu de travail que les provinciaux rencontrent des difficultés. Ils ont en effet en moyenne des professions moins qualifiées que les parisiens de souche. De plus, les rapports de travail sont beaucoup plus durs et conflictuels que dans leur milieu d'origine, surtout pour ceux qui viennent d'un milieu rural. L'effort d'adaptation est donc important et rend d'autant plus important le soutien familial et régional.

### **2.4. Les trajectoires des ouvriers**

Pour les jeunes ouvriers, l'entrée éventuelle dans une grande entreprise constitue le moment décisif de leur carrière. Force est de constater le caractère un peu formel de l'essai professionnel au moment de l'embauche. Cette pratique s'inscrit dans une procédure rationnelle de sélection et semble mesurer la qualification effective de l'ouvrier. En fait, il semble bien que ce test soit peu sélectif, et que la véritable sélection réside plutôt dans la rapidité de l'ouvrier et sa capacité à s'adapter aux exigences de l'organisation du travail dans l'usine. Ces qualités professionnelles et morales sont vérifiées au cours des premiers mois qui suivent l'embauche, qui constituent ainsi une sorte de période d'essai au cours de laquelle l'usine se débarrasse des ouvriers non conformes à ses besoins.

Ce mode de sélection rend bien compte du fort turn-over de la main d'œuvre peu qualifiée dans les grandes entreprises, qui concerne pour l'essentiel les ouvriers récemment embauchés. Il rend aussi compte des chances de promotion non

négligeables dont bénéficient ceux qui ont passé cette première épreuve. En effet, pour conserver son emploi, l'ouvrier doit s'ajuster le mieux possible au poste, ce qui suppose à la fois la faculté d'adaptation nécessaire et le recours à la solidarité ouvrière. La faculté d'adaptation, qu'elle dérive de la formation d'origine ou qu'elle s'acquiert par la formation permanente, suppose un investissement professionnel du même ordre que celui qui permet la promotion. Enfin, le recours aux réseaux de solidarité informelle peut compenser l'absence de soutien familial pour assurer une bonne insertion dans le monde ouvrier. En effet, l'effort qui doit être fourni en cas de recours à la formation permanente est tel qu'il ne saurait aboutir sans un tel soutien.

Ces possibilités de promotion n'existent pas pour les niveaux de qualification les plus faibles, ceux des ouvriers spécialisés et des manœuvres. Ceux-ci n'ont pratiquement aucune chance d'accéder aux positions intermédiaires dans l'organisation industrielle. En effet, le taylorisme codifie les catégories et les tâches. Or, la promotion des ouvriers peu qualifiés s'effectue traditionnellement par l'amélioration du contenu de son travail par le salarié lui-même. Dans les conditions de l'organisation scientifique du travail, une telle amélioration est pratiquement impossible. Cela est encore plus vrai pour les femmes, puisque dans les usines qui emploient une main d'œuvre féminine, les contremaîtres sont des hommes. Le redoublement du rapport hiérarchique par un rapport de sexe rend pratiquement impossible la mobilité ascendante.

L'aspect formel de la pratique de l'essai professionnel révèle le décalage entre la culture ouvrière traditionnelle, qui met l'accent sur la capacité professionnelle du compagnon, capacité acquise au cours d'un long apprentissage, et les pratiques des grandes entreprises modernes qui s'inspirent de l'organisation scientifique du travail. Ce décalage est sans doute plus visible dans les années 1930, période de transition pendant laquelle coexistent ces deux univers.

Par contre, dans les petites entreprises, l'essai garde apparemment sa signification et reste le moyen privilégié de sélectionner les meilleurs candidats. Il est probable que la diffusion du taylorisme dans l'entre-deux-guerres dépendait fortement de la taille des entreprises. Les plus petites ont longtemps gardé une organisation compatible avec la culture ouvrière traditionnelle.

Pour les faibles qualifications, l'instabilité de l'emploi n'ouvre aucune perspective de mobilité professionnelle. La seule mobilité repérable est le flux qui va des ouvrières peu qualifiées aux employées peu qualifiées. Catherine Rhein (1977) suggère que cette mobilité est complètement subie par les salariées

et motivées pour l'essentiel par la naissance du premier enfant. En effet, pour une femme, les professions ouvrières sont incompatibles avec le fait d'élever un enfant, en raison des horaires des établissements industriels.

## **2.5. Les trajectoires des employés**

Pour les employés de bureau du secteur privé, il n'y a pas d'examen d'embauche. C'est par la promotion ultérieure que se fait la sélection, puisque les salaires de départ sont faibles, comme l'illustrent bien les exemples de MM. Debelli et Vandame.

Dans ces milieux, les représentations des salariés en mobilité ascendante ont tendance à se calquer sur celles de la classe moyenne, par un processus classique de socialisation anticipée. Il en résulte une méfiance systématique devant l'égalitarisme sous-jacent aux revendications collectives et une prise de distance à l'égard de l'action syndicale. Cela est particulièrement vrai pour les employés de bureau des années 1930. Leur système de valeur est effectivement très proche de celui des petits cadres et des employeurs. Il met en avant la discipline, le respect des règles, l'adhésion à l'organisation et à sa hiérarchie, le soin des apparences. Cette identification d'une fraction des classes populaires à la classe moyenne est renforcée par les événements de 1936, qui se soldent par la perte des avantages distinctifs des employés.

En fait, cette perte des avantages des cols blancs non cadres va dans le sens d'une assimilation progressive des employés aux ouvriers, et la situation basculera définitivement dans les bureaux dans les années 1960, quand l'adhésion aux valeurs collectives des classes populaires deviendra prédominante chez les employés de bureau.

Dans les bureaux, la gestion de la main d'œuvre féminine est faite sur le modèle de l'employé homme. L'organisation y est très hiérarchique, et la promotion se fait par examen interne. Il n'y a donc que rarement reconnaissance des nouvelles qualifications féminines produites par le système scolaire, notamment dans le domaine du secrétariat. On a vu par exemple que Mme Mallon doit changer d'entreprise pour obtenir un emploi conforme à son niveau de formation.

Il est probable que cette remarque vaut pour toutes les nouvelles qualifications. Il y aurait un immobilisme de beaucoup d'organisation qui non seulement freine la mobilité ascendante, mais diminue de ce fait l'efficacité économique que peut

en retirer le système économique. Cela est d'autant plus probable qu'il s'agit de femmes, dont l'arrivée à des postes qualifiés peut être perçue comme une concurrence illégitime par les hommes de même niveau.

Pour les employés du secteur public, le recrutement par concours est la règle. Alors que dans le secteur privé, un capital social consistant semble nécessaire pour s'assurer un emploi qui corresponde au diplôme ou à la qualification acquise, le lien qualification-emploi est plus immédiat dans le secteur public. En effet, pour les jeunes issus des classes populaires comme des classes moyennes, l'accès aux emplois publics permet de se passer du réseau de relation nécessaire dans le secteur privé. Ainsi le secteur public apparaît plus propice à la mobilité sociale ascendante en début de carrière. Cependant, l'exemple de M. Lebègue montre que parfois, un minimum de capital social facilite l'accès aux postes de fonctionnaires, par exemple en permettant une domiciliation fictive.

Au-delà de cette petite promotion que représente l'accès à un emploi qualifié, l'avantage du secteur public est de répondre à la recherche de sécurité d'emploi, particulièrement vive dans les années 1930 du fait du développement du chômage. Mais cet avantage est mineur à l'époque, car les emplois de bureau du secteur privé sont presque aussi stables que ceux du public. De fait, la crise des années 1930 s'est plutôt manifestée par des sureffectifs dans les bureaux et une baisse des salaires réels, que par des licenciements. L'exemple de M. Lebègue suggère une grande proximité du système de valeurs des employés du public et du privé. Dans les deux cas, l'identification à la classe moyenne est renforcée par une série de privilèges.

Dans l'après-guerre, secteur public et privé vont se différencier nettement sur le plan de la sécurité de l'emploi. La sécurité de l'emploi va rester une constante du secteur public, qui tend à devenir le lieu des emplois refuges. Cette situation est particulièrement évidente en période de crise de l'emploi, comme le montre l'évolution de la qualification des emplois dans les années 1975-90. La demande de sécurité peut aller jusqu'à l'acceptation d'une relative déqualification de la part des salariés concernés. Ce phénomène brouille le rôle du secteur public comme filière de mobilité ascendante<sup>333</sup>.

Le cas des employés de commerce est un peu à part. Dans les grands magasins, ils sont embauchés sans apprentissage. Cela permet à ces entreprises de se constituer une main d'œuvre maison issue des classes populaires. Les qualités

---

<sup>333</sup> Sur le rôle du secteur public comme refuge face à la montée du chômage, on se reportera à l'analyse qu'en font Claude Thélot et François de Singly (1988).

requis des nouveaux embauchés ne sont donc pas assurées par le niveau de qualification, mais par l'enquête de moralité qui est systématiquement menée pour chaque candidat. Cette enquête de moralité est typique de l'atmosphère qui règne dans ce milieu professionnel. S'intéressant à tous les aspects de la vie privée des candidats, elle est le gage pour l'entreprise que l'employé adhère aux valeurs de l'effort et du travail bien fait. Le cas de M. Duchamp est à cet égard exemplaire, puisque les exigences du grand magasin qui le recrute rencontrent point par point les valeurs morales du jeune homme, encore imprégné de l'éducation religieuse qu'il a reçue.

L'enquête de moralité révèle une logique de coercition qui s'applique aussi à l'organisation du travail, qui est très hiérarchique et disciplinaire, comme l'illustrent les différents témoignages. La hiérarchie y est renforcée par une mise en concurrence des vendeurs par le système de la guelte, sorte d'intéressement du salarié au montant des ventes. Il en résulte une rivalité entre employés qui, s'ajoutant au mépris de la hiérarchie, produit une atmosphère de travail beaucoup plus tendue que dans les bureaux ou l'industrie.

Cependant, les salariés y bénéficient des avantages spécifiques des employés et de salaires relativement élevés. De ce fait, les grands magasins apparaissent comme un cadre relativement propice à la promotion sociale des jeunes sans qualification. Néanmoins, il ne faut pas exagérer les possibilités d'ascension sociale dans ce cadre, car la promotion effective vers des fonctions d'encadrement semble y être tout de même assez rare. Du moins n'est-on pas dans une situation où une barrière presque infranchissable sépare les faibles qualifications des positions intermédiaires, ce qui est le cas dans l'industrie.

Les voies de la promotion sociale pour ces employés de commerce passent couramment par la gestion et la comptabilité. Cela ne peut réussir que si l'employé dispose déjà d'un capital culturel suffisant, comme par exemple Mme Guillaumin. Au contraire, dans le cas de Mme Réaut, le faible niveau d'éducation initial est sans doute responsable de l'échec de sa tentative.

Comme dans l'industrie, les grands magasins modifient leur organisation dans l'entre-deux-guerres sur le mode taylorien. Le témoignage de Duchamp montre que l'organisation scientifique du travail qui se met alors en place peut être perçue comme un progrès y compris par les salariés les moins qualifiés. Pourtant, ceux-ci en subissent de plein fouet les conséquences négatives, comme la perte d'initiative et la dégradation des relations humaines dans l'entreprise. Ce sont en effet les pertes de temps auxquelles s'attaque l'O.S.T. qui permettent

traditionnellement l'entretien de rapports informels entre les salariés.

## 2.6. Les changements de filières

C'est pendant la première partie de la vie active que les changements de filières sont les plus fréquents, le plus souvent passage de la condition ouvrière au travail dans les bureaux ou les commerces. Ce passage est préparé par un rejet du milieu d'origine, comme l'illustre bien l'exemple de M. Leruer. Ce rejet est concomitant du rejet de l'action collective au profit d'une stratégie individuelle, ce qui contribue à renforcer l'importance de ce changement de filière en terme de destinée professionnelle.

Néanmoins, les modèles de promotion par le tertiaire peuvent être transmis dans par le milieu ouvrier, en analogie avec le modèle de réussite sociale qu'y constitue la mise à son compte comme petit commerçant ou artisan. L'employé de bureau, assimilé au fonctionnaire, prend alors symbole de réussite sociale, et c'est alors le milieu d'origine, en général les fractions les plus aisées des ouvriers, qui pousse le jeune à changer de filière.

On a parlé ci-dessus des conditions dans lesquelles pouvait émerger un engagement syndical à la suite d'un décalage entre position objective et aspirations professionnelles. Un tel engagement débouche sur un paradoxe dans le sens où il tend à pérenniser ce décalage, car les possibilités de promotion risquent alors d'être réduites à néant.

En effet, la filière syndicale de promotion sociale qui existe par exemple aux Etats-Unis<sup>334</sup> est très restreinte en France du fait de la faiblesse des syndicats. Dans l'entre-deux-guerres, ceux-ci sont acculés à une logique de revendications maximalistes qui portent essentiellement sur les rémunérations, accompagnées d'un isolement par rapport à la masse des salariés, d'une hostilité du patronat à la politique contractuelle, et à une méconnaissance des enjeux de l'Organisation Scientifique du Travail. Dans ces conditions, les syndicalistes sont surtout des salariés dont les entreprises tentent de se débarrasser à tout prix, alors même que leurs organisations n'ont pas les moyens de les promouvoir.

Cette situation changera peu à peu après 1936, et surtout 1945, avec l'institutionnalisation du rôle des syndicats et de leurs confédérations, ainsi

---

<sup>334</sup> Analysée par exemple par C. W. Mills (1956).

qu'avec l'accroissement massif du nombre de syndiqués. Pendant les trente glorieuses, une filière syndicale apparaît, mais elle concerne un très petit nombre de promotions. Avec le déclin du syndicalisme qui commence à la fin des années 1970, il semble que s'opère un retour à la situation d'avant-guerre.

## **2.7. La formation permanente**

La promotion en début de carrière s'accompagne fréquemment d'un recours intensif à la formation permanente. Celle-ci ne débouche pas toujours, et les éléments tirés des biographies renseignent peu sur les facteurs de réussite de la formation permanente. Lorsqu'elle réussit, la formation peut être interprétée comme un processus de conversion du capital scolaire supplémentaire en accroissement de statut professionnel. Les exemples de MM. Leruer, Debelli, et Herpé, laissent penser qu'un tel processus demande tellement d'efforts et de sacrifices qu'il ne débouche que si l'intéressé est très motivé (contre-exemple de M. Debelli), soutenu par son entourage, et accepte de se plier à une stricte discipline scolaire (contre-exemple de M. Herpé).

L'effort très important fourni pour suivre une formation continue se traduit donc par une quasi absence de loisirs. Or, cet effort risque fort d'être un investissement "à perte", parce qu'effectué dans des métiers plus difficiles d'accès qu'il n'y paraît, comme par exemple les métiers du dessin industriel. La réussite à un examen ou un concours comporte en effet une part de hasard, alors qu'elle sanctionne des années de sacrifice en temps libre.

Dans ce cas d'espèce, la notion de motivation est vague. Il s'agit d'un ensemble de représentations mentales qui s'exprime par un comportement plus ambitieux, un acharnement à réussir, et qui résulte sans doute de la socialisation d'origine. L'exemple de M. Néloire montre que l'existence d'un modèle de promotion dans l'entourage proche peut ainsi être à l'origine d'un tel comportement. Dans cette exemple, l'oncle ingénieur, celui qui a réussi dans la famille, est sans doute à la source de la très forte motivation de M. Néloire dans son projet de mobilité ascendante. Naturellement, le degré de motivation dépend aussi fortement de l'entourage, qu'il s'agisse des amis - à la base de la fraternité des "gadzarts" - ou de la famille éloignée qui soutient le jeune Néloire dans sa tentative.

La réussite de la formation permanente dépend aussi de la plus ou moins grande valorisation de la qualification ainsi obtenue. Ainsi, le choix d'un secteur de pointe permet sans doute une meilleure conversion de la qualification en

promotion professionnelle. En effet, les secteurs de pointe offrent plus d'opportunités dans la mesure où ils sont demandeurs de qualifications nouvelles que le système scolaire ne peut pas fournir. Ils sont aussi plus sélectifs, ce qui avantage sans doute les classes moyennes et les jeunes parisiens de souche. Ces secteurs sont de surcroît plus propices à la formation technique sur le tas car les techniciens et les ouvriers y sont confrontés à des problèmes variés qui relèvent de plusieurs qualifications.

Une des filières privilégiées de sortie de la classe ouvrière est constituée par un ensemble de métiers de techniciens, dont l'archétype est le dessin industriel. Le lien avec la technicité des métiers d'ouvriers qualifiés favorise l'ouverture de cette filière aux fils de ces ouvriers. La forte demande de techniciens de la part des entreprises contribue à en faire une filière particulièrement attractive pour les employés et ouvriers qui recherchent une promotion.

Ces différentes caractéristiques de la formation permanente montre bien que le faible lien statistique souvent constaté entre promotion professionnelle et formation permanente n'a rien de surprenant. Outre l'importance de la simple formation d'adaptation dans les dispositifs de formation, la formation réellement qualifiante ne peut déboucher sur une promotion que si les conditions de motivation, de soutien familial ou professionnel, de choix des bonnes filières, sont remplies.

### **3. L'interaction entre les impératifs professionnels et la vie familiale**

Dans la perspective de la mobilité sociale, le mariage est d'une importance décisive. Le statut du conjoint influence inévitablement l'orientation ascendante ou descendante de la trajectoire sociale. De nombreux travaux analysent l'articulation entre le statut des deux conjoints. Que ce soit la sociologie du mariage<sup>335</sup> ou les travaux portant sur la mobilité sociale des femmes<sup>336</sup>, tous mettent l'accent sur l'importance de cette articulation.

L'intérêt de l'étude des biographies est ici de rappeler l'importance de facteurs difficilement mesurables, mais tout aussi important que les facteurs économiques et les niveaux de diplôme. C'est le cas de l'existence de différents modèles d'éducation des enfants, qui déterminent la répartition des rôles entre conjoints. Les choix effectués par le couple en la matière influencent les décisions d'investissement professionnel de la femme, et donc l'orientation de sa trajectoire professionnelle. La mise en évidence de cette influence complète les observations déjà faites sur l'importance du mode de gestion de la main d'œuvre par les employeurs pour comprendre la logique des carrières féminines<sup>337</sup>.

#### **3.1. Le mariage**

D'une manière générale, la répartition des tâches à l'intérieur du couple favorise une trajectoire ascendante du mari, qui acquiert rapidement un statut professionnel supérieur à celui de son épouse, si celle-ci travaille. Le statut social de la femme est alors une combinaison de son statut professionnelle

---

<sup>335</sup> Par exemple l'ouvrage de François de Singly (1987), mentionné à plusieurs reprises dans l'analyse longitudinale.

<sup>336</sup> cf. les analyses décrites dans le chapitre V, notamment celle de Goldthorpe et Payne (1986b).

<sup>337</sup> cf. chapitre IX.

propre et de celui de son mari. Si elle ne travaille pas, l'identification à la position du mari se double d'une dépendance financière permanente.

La différence de statut entre l'homme et la femme peut être en faveur de celle-ci. La femme qui a un salaire et une qualification plus élevés que son mari subit alors une sorte de déclassement par le mariage. C'est le cas de Mme Corbar, contrainte de travailler après son mariage, en contradiction avec l'éducation bourgeois qu'elle a reçue. Il n'y a pas inversion de la situation dans laquelle l'homme a un statut supérieur à celui de sa femme. En effet, ici, l'homme continue de travailler et il en résulte une plus grande aisance financière à terme, au détriment des conventions.

Dans les classes populaires urbaines du début du siècle, le mariage est une institution instable. Les séparations ou les divorces sont assez fréquents, et il en résulte des ruptures importantes dans les trajectoires féminines. En particulier, si la séparation a lieu sans enfants, ce peut être une condition favorable à une promotion professionnelle, comme l'illustre le cas de Mme Guillaumin, qui investit alors dans sa vie professionnelle plutôt que dans une nouvelle famille. Si la femme a des enfants à charge, sa situation difficile la poussera à se remarier, comme le fait par exemple Mme Tarret.

### **3.2. Les naissances et la question de l'activité de l'épouse**

Pour les femmes, l'effet de la naissance des enfants est variable selon le milieu social et la stratégie de mobilité du couple.

Dans les classes supérieures, les jeunes mères sont placées devant le choix suivant : soit accorder du temps aux enfants, ce qui suppose de rester au foyer, soit exercer une activité, ce qui permet de disposer d'un revenu plus élevé et d'un standard de vie plus conforme à la position revendiquée. Elles ont bien sûr d'autant plus tendance à être active que leur niveau d'éducation et leur formation leur laissent espérer une rémunération élevée. Cela explique sans doute que sur le long terme, avec l'accroissement de leur niveau de diplôme, les femmes d'origine bourgeoise aient été de plus en plus fréquemment active. Cependant, cette évolution n'a pas été continue, et c'est sans doute pour des raisons qui tiennent à la fois au marché du travail et à la persistance du modèle bourgeois de l'éducation des enfants par leur mère - assistée de domestiques pour les tâches matérielles -, deux facteurs très défavorables à l'activité féminine.

Il n'est donc pas étonnant que les femmes actives des classes supérieures dont on a analysé les récits de vie adhèrent plutôt à un modèle moderne de l'éducation et de la famille, comme par exemple Mme Corbar et Mallon. Ce modèle implique une faible fécondité, puisqu'il remplace le temps passé auprès des enfants par la qualité de l'éducation dont ils doivent bénéficier.

Dans les couples ouvriers, l'inactivité de la femme représente un sacrifice financier important et correspond sans équivoque à une adhésion au modèle petit-bourgeois de la famille. Cela n'a de sens que si cette inactivité est associée à une stratégie active de promotion, comme par exemple chez M. Giron. Il s'agit alors d'une véritable socialisation anticipée.

De surcroît, en début de vie active, le niveau de vie de ces jeunes d'origine populaire est très faible. Les naissances sont donc repoussées dans l'avenir car le couple anticipe pour ses enfants une éducation sur un modèle bourgeois et donc des frais élevés. La faible fécondité des individus en trajectoire ascendante apparaît donc fortement liée à la stratégie de mobilité adoptée. L'inactivité de la mère, en privant le couple d'un salaire, renforce le décalage entre les aspirations et la situation économique présente, et inscrit plus fortement ces personnes dans une logique de promotion sociale. Celle-ci semble en effet la seule issue, à partir du moment où le retour à l'activité de la femme est ressenti comme un trait d'appartenance aux classes populaires.

Le choix entre les différentes solutions n'est pas évident pour ces couples désireux d'accroître leur position sociale, comme en témoignent les allers retours des femmes entre activité et inactivité, ainsi que les solutions qui passent par le travail à temps partiel à domicile.

Pour les fractions les plus défavorisées des classes populaires, l'arrêt d'activité de l'épouse pour élever ses enfants n'est même pas envisagé. La contrainte financière est en effet trop forte. Le seul aménagement possible se situe dans une adaptation des horaires de travail, ce qui contraint souvent la femme à changer d'emploi. Cette nécessité de concilier un emploi et la charge de famille rend bien compte du grand nombre de couples composés d'un homme ouvrier et d'une femme employée, celle-ci travaillant parfois à temps partiel.

La naissance des premiers enfants a aussi une influence sur la trajectoire professionnelle de l'homme. Celui-ci ne peut plus prendre autant de risque en matière d'emploi, par exemple pour améliorer sa position. En effet, dans l'optique de fonder une famille, l'objectif d'un revenu régulier prime sur celui,

plus risqué, de la promotion par changement fréquent d'employeurs. Ceci rend bien compte de la stabilisation professionnelle consécutive à la naissance du premier enfant. L'homme se rabat sur une stratégie plus prudente, adaptée aux exigences des grandes organisations.

#### 4. La promotion sociale dans l'après-guerre

Depuis l'origine, les travaux consacrés à la mobilité sociale accordent une attention privilégiée à la mobilité verticale. La période de l'après-guerre, caractérisée par un flux important de mobilité ascendante vers les positions de cadres supérieurs et de professions intermédiaires, est un moment privilégié pour étudier ce phénomène. L'analyse du processus de mobilité ascendante renvoie à la notion de promotion sociale en cours de carrière. Si tous les principaux auteurs de ce domaine<sup>338</sup> se sont penchés sur la question, ils ont conservés une vision discontinue de ce processus, qui nuit à la compréhension du phénomène. Par ailleurs s'est développées une étude statistique des carrières par modèles longitudinaux, mais sans référence à la notion de mobilité sociale.

On tente donc ici d'analyser la promotion en cours de carrière d'une part comme un des aspects du processus de mobilité sociale inter-génération, qu'il s'agisse d'une mobilité ascendante ou d'une contre-mobilité ; et d'autre part comme un processus continu dans lequel on tentera de repérer les moments clés.

Cette approche permet de faire clairement le lien entre la multiplication des comportements sociaux orientés vers la mobilité ascendante, notamment des stratégies de promotion, et l'évolution du système de valeurs vers un plus grand individualisme. Le progrès de l'individualisme est une des tendances lourdes de l'évolution des mentalités, mais le manque d'intérêt des spécialistes de ce domaine pour ce qui n'est pas quantifiable les a empêché d'en apprécier toute l'importance. Il ne s'agit pas du développement de personnalités individualistes, mais de l'irruption d'un nouveau système de valeurs qui accorde une place privilégiée à l'individu.

Ce système de valeurs est au fondement de l'organisation de la promotion professionnelle dans les grandes entreprises. C'est parce qu'elles incitent les salariés à se distinguer comme individus qu'elles participent du développement

---

<sup>338</sup> Notamment Lipset et Bendix (1959) et Blau et Duncan (1967).

de l'individualisme. Cela explique aussi les difficultés auxquels se heurtent les ouvriers dans leur trajectoire ascendante, dans la mesure où cet individualisme n'est pas compatible avec les valeurs collectives propres à la classe ouvrière.

Dans ce cadre, la mobilité ascendante s'accompagne d'une représentation spécifique de la structure sociale, dominée par la métaphore spatiale et hiérarchique de la société, et par une dichotomie radicale entre la vie familiale et la vie professionnelle. Cela la différencie bien du système de valeur qui accompagne la promotion par la petite entreprise, qui intègre harmonieusement le métier et le partage des rôles entre conjoints, et s'appuie sur un individualisme traditionnel, qui privilégie l'indépendance à l'égard des autres. La mise en évidence des valeurs liées à la mobilité ascendante renforce donc l'opposition entre modèle salariale de promotion des plus méritants et modèle de mise à son compte d'anciens salariés.

Dans ce cadre, on comprend mieux les difficultés auxquelles se heurtent les femmes engagées dans une carrière professionnelle. Malgré leur choix d'un investissement significatif dans leur métier, elles tentent néanmoins de concilier cet investissement avec une vie familiale équilibrée. Il en résulte toute une série de spécificités des carrières féminines. On peut en déduire un troisième modèle de mobilité ascendante, propre aux femmes, qui passe par une plus forte conformité aux valeurs hiérarchiques et une plus grande attention aux conséquences affectives et familiales de leur vie professionnelle.

#### **4.1. Les ruptures liées à la guerre et à l'occupation**

La période qui suit la Libération est marquée par un sentiment de dégradation de la qualité des relations sociales. Pour beaucoup, l'épreuve de la guerre, la nécessité d'une relative solidarité face à l'occupant, laissent espérer l'apparition d'une société plus juste et plus soucieuse d'associer les classes populaires au partage des fruits de la prospérité et du pouvoir. Au niveau politique, cela correspond au projet de "troisième voie", intermédiaire entre la droite conservatrice et la gauche socialiste. Or, la situation de pénurie matérielle comme le retour rapide de l'antagonisme droite/gauche sur la scène politique, se sont sans doute traduits par un retour à un antagonisme de classe accentué. Les conflits atteignent un point culminant en 1947, puis la situation se fige avec le début de la guerre froide. Dans les dix années qui suivent, les salaires ouvriers stagnent en pouvoir d'achat, la crise du logement s'aggrave avec le relèvement de la natalité, et la voie de l'action collective paraît bouchée.

Cette période est donc propice à une montée de l'individualisme, à un changement des mentalités collectives qui est favorable à l'élaboration de stratégies individuelles de promotion sociale. Les récits de vie analysés ici permettent de supposer que pour la génération née au début du siècle, ces stratégies jouent un rôle important dans les destins sociaux. Que ce soit la promotion des cadres maison, la reconversion d'anciens syndicalistes, la mise à leur compte d'ouvriers et employés, c'est dans cette période 1945-50 que se joue l'essentiel de la mobilité ascendante en cours de carrière.

Pour ceux qui sont prisonniers de guerre, il y a rupture de trajectoire. Outre le fait qu'ils subissent une interruption de carrière de cinq ans et des épreuves qui se traduisent souvent par des problèmes de santé, le retour à la vie professionnelle renforce l'effet de rupture. En effet, les prisonniers libérés en 1945 se réinsèrent mal, et leur retour à l'emploi s'accompagne souvent d'une déqualification ou d'une relégation dans l'organisation qui les employaient. Ils se retrouvent alors dans une situation pénible qui les pousse à adopter une stratégie professionnelle spécifique. Cette stratégie consiste d'abord à changer d'entreprise, ce qui se traduit souvent par une promotion qui leur permet de retrouver ou de dépasser leur statut professionnel d'avant guerre.

A certains égards, la situation des anciens prisonniers est proche de celles des immigrés, et comme eux, l'insertion passe par le non-respect de règles traditionnelles, telles que la fidélité à l'entreprise, qui favorise les salariés en place. Ce type de situation caractérise également les difficultés des rapatriés d'Algérie au début des années 1960. On voit ainsi comment des situations historiques d'exception se traduisent en termes de comportement de mobilité, avec sans doute des effets sur l'ensemble de la structure sociale.

Ceux qui ne sont pas prisonniers peuvent également voir leur carrière interrompue à cet époque. Dans la situation d'exception qu'est la guerre, puis l'occupation, les salariés modestes sont en effet très vulnérables. Les règles socio-économiques changent et tous ne s'adaptent pas. Si certains s'en sortent, comme Mme Tarret dont le mari fait du marché noir, d'autres sombrent. Ainsi, M. Duchamp, qui était sur une trajectoire professionnelle relativement favorable, perd son emploi, souffre d'une perte de revenu au moment les pénuries alimentaires s'aggravent, situation de privation qui débouche sur la maladie, selon un phénomène cumulatif d'appauvrissement.

Les vicissitudes liées à la guerre montrent que la promotion professionnelle est

toujours menacée quand elle ne prend pas appui sur un milieu d'origine aisée. Cela confère une grande fragilité aux positions des mobiles ascendants, et ceci d'autant plus qu'ils n'ont pas les titres scolaires qui légitiment leur position professionnelle.

#### **4.2. Les facteurs structurelles de la promotion professionnelle**

Plus généralement, les années d'après-guerre sont caractérisées par une pénurie de main d'œuvre qualifiée, qui va se prolonger avec le changement des méthodes de gestion de nombre d'entreprise sous l'influence du modèle américain. Les anciens prisonniers ne sont bien sûr pas les seuls à en profiter, et une bonne partie de la génération analysée ici adoptera un ensemble de stratégies de promotion qui favorisera la mobilité ascendante.

Ainsi, dans l'après-guerre, beaucoup d'entreprises semblent ne pas avoir pris en considération les aspirations individuelles de leurs salariés, et ceci sans doute du fait du vieillissement de leur structure démographique. Il en résultera une mobilité professionnelle plus forte de ceux qui recherchent un statut social plus élevé, pour lesquels toute amélioration en termes de salaires et de responsabilités passe par un changement d'entreprise.

Dans ce cadre, les salariés en mal de promotion recherchent d'abord les entreprises qui ont une structure démographique favorable. Pour cette génération qui a 35-40 ans à la libération, il s'agit d'entreprises qui emploient beaucoup de jeunes (20-30 ans) et des cadres âgés (plus de 50 ans) appelés à être bientôt remplacés. Le phénomène semble toucher tous les secteurs.

Les récits de vie présentent la manière dont les salariés intègrent cette donnée démographique dans leur stratégie. Ils estiment leurs chances de promotion objective au vu de la morphologie salariale de l'entreprise, et recherchent les postes les plus favorables. Ils sont d'autant plus calculateurs que les règles d'avancement à l'ancienneté leur sont défavorables. C'est le cas par exemple de M. Bénard, parce qu'il démarre comme ouvrier dans une organisation où dominent les cols blancs.

La situation ne touche pas que les grandes organisations, mais semble générale dans les entreprises parisiennes. Ainsi, M. Vaillat, qui travaille dans une petite entreprise, connaît les mêmes opportunités de promotion à des postes intermédiaires.

### 4.3. Promotion et valeurs collectives

On peut se poser la question de savoir qui se retrouve alors en situation de promotion. Il importe de réfuter tout de suite l'explication couramment avancée par les intéressés eux-mêmes, en termes psychologiques. En effet, il semble qu'il n'y ait pas correspondance univoque entre la personnalité et le type de promotion professionnelle.

Ainsi, le cas de M. Giron a mis en évidence les deux effets potentiels sur la trajectoire d'une personnalité fortement individualiste. D'une part elle peut entraver la promotion si elle se traduit par un comportement introverti et excentrique, générateur de difficultés relationnelles. D'autre part, elle peut favoriser la promotion dans l'organisation si elle est associée à un certain conformisme social. On voit alors se dessiner un processus de conciliation obligée entre les intérêts du salarié et ceux de l'organisation. Loin de donner lieu à des comportements qui éloignent le salarié des intérêts collectifs, l'individualisme s'exprime alors dans le seul esprit de compétition individuelle, pour le plus grand profit de l'organisation. On voit bien que ce qui est déterminant, ce n'est pas le type de personnalité en soi, mais bien la manière dont il s'ajuste au fonctionnement de l'organisation. Il est d'ailleurs probable que les organisations sont d'autant plus performantes dans la valorisation des dispositions individuelles qu'elles ont les moyens de faciliter cet ajustement des personnalités aux besoins fonctionnels des postes de travail. Les critères de promotion peuvent alors jouer un rôle important.

En général, les salariés ont une faible conscience des critères effectifs de promotion utilisés par l'organisation qui les emploie. Ceux-ci sont sans doute étroitement liés aux valeurs promues par l'organisation : le sens de la hiérarchie, le respect des règles, la conformité à la culture d'entreprise.

Le passage aux postes d'encadrement suppose en effet une complète adhésion à ces valeurs, alors qu'elles ne sont pas toujours compatibles avec les valeurs du salariés. Les ouvriers, qui baignent dans une culture ouvrière opposée aux valeurs exprimées par la hiérarchie, ont sans doute plus de difficultés à adhérer à ces mêmes valeurs. L'adhésion aux valeurs de l'organisation peut alors passer par un processus d'auto-justification qui met en avant la proximité de l'agent de maîtrise à ses subordonnés, son rôle d'intermédiaire entre des échelons hiérarchiques éloignés, qu'on retrouve dans les discours de MM. Bénard et

Giron. D'une certaine manière, chez ces derniers, la coupure hiérarchique est niée pour assurer l'accord entre la position hiérarchique effective et un système de valeurs imprégné d'ouvriérisme. Cette dénégation n'est possible que parce qu'elle s'appuie sur la capacité qu'ils ont à gérer la relation d'autorité en douceur, en tenant compte à la fois des intérêts de leurs subalternes et de ceux de l'organisation.

Par contre, chez d'autres cadres promus, comme M. Néloire, il n'y a pas de négation de la hiérarchie. Le pouvoir du cadre sur ses subalternes est accepté comme faisant partie du statut social. Il est vrai que dans ce cas, l'origine aisée de M. Néloire le prédispose à s'identifier naturellement à ces valeurs hiérarchiques qui sont aussi les valeurs de sa classe d'origine.

Quelle que soit l'attitude du cadre face au problème, il reste que sa promotion ne saurait se réaliser sans cette adhésion aux valeurs de l'entreprise dont il doit faire preuve. Cette adhésion se fait d'autant plus facilement que l'entreprise bénéficie d'un climat qui le favorise. Ce peut être par une connivence technique entre les différents échelons hiérarchiques. Ainsi, chez Citroën, en dépit des conflits sociaux qui y règnent, ce type de connivence lie effectivement les ouvriers aux ingénieurs, qui ont le sentiment de participer à la même aventure technique, ainsi que l'attestent MM. Giron et Bénard. De même, dans le témoignage de M. Néloire, on retrouve cette sensation d'œuvrer pour le progrès technique, qui dérive visiblement d'une culture d'entreprise forte.

L'adhésion aux valeurs de l'organisation s'accompagne souvent d'une meilleure acceptation des intérêts de celle-ci par le salarié promu. Il accepte plus facilement le paternalisme et rejette fréquemment le syndicalisme, ou tout au moins prend ses distances à l'égard de l'action collective, toujours soupçonnée de mettre en péril la productivité. De ce fait, les stratégies de promotion individuelles paraissent souvent incompatibles avec l'action syndicale.

Pourtant, certains salariés promus ont activement participé à l'action collective, notamment pendant les périodes 1936-37 et 1945-47, caractérisées par une intensité exceptionnelle des mouvements sociaux. C'est le cas par exemple de M. Bénard. On peut alors parler d'une véritable recomposition de l'action collective en stratégies individuelles. Elle résulte de la prise de conscience chez de nombreux militants de l'impasse personnelle à laquelle les a conduit l'échec de ces mouvements sociaux. Ces réactions sont conformes à la faible probabilité de promotion sociale pour ceux qui empruntent cette voie, liée à l'étroitesse de la filière syndicale en France.

La situation des employés est différente, dans la mesure où les syndicats y sont pratiquement inexistantes, du moins jusqu'aux années 1960. Par la sécurité de l'emploi et les nombreux privilèges qui y sont attachés, la situation d'employé prédispose à un rejet de l'action collective, perçue comme nivelante, au profit de stratégies individuelles d'ascension professionnelles. De ce fait, on observe ce type de stratégie chez les employés plus souvent que chez les ouvriers. Cette caractérisation des employés en opposition aux ouvriers vaut surtout pour la situation d'avant guerre, et on peut estimer que les deux groupes de salariés n'ont cessé de se rapprocher depuis 1950<sup>339</sup>.

Pour les employés, l'adhésion aux valeurs de l'organisation ne pose donc pas les mêmes difficultés que pour les ouvriers. La promotion ne suppose pas de changement par rapport aux valeurs qui dominent dans le milieu des petits employés. Au contraire, il y a convergence entre les valeurs de l'organisation et le conservatisme de la petite bourgeoisie. Par ailleurs, la pratique de la négociation individuelle en milieu employé prédispose l'individualisme compétitif qui caractérise les valeurs des salariés promus.

Dans le cas des salariés du secteur public, il peut y avoir promotion sans stratégie, par le simple jeu de l'avancement, comme par exemple dans les cas de M. Vandame et M. Bénard. Le problème du changement de valeurs, s'il est analogue à celui rencontré dans le secteur privé, y est donc sensiblement atténué.

Ce type de promotion semble caractéristique des grandes organisations. Il semble toutefois que les petites entreprises aient favorisé le même mouvement de promotion, mais il s'y opère de manière différente. L'environnement y est en effet plus traditionnel, et les trajectoires ascendantes ne s'y appuient pas sur la formation permanente ou sur les stratégies subtiles de changement de services qu'on vient de décrire. Le niveau d'éducation d'origine est alors un atout essentiel, comme l'illustrent les exemples de Mme Guillaumin ou de M. Vaillat. Complété par une formation sur le tas, il peut facilement être converti en promotion dès lors qu'il y a pénurie de qualification. Cela permet à ces petites entreprises de trouver à moindre coût la main d'œuvre nécessaire pour pourvoir leurs postes de cadres et de professions intermédiaires.

---

<sup>339</sup> La coupure entre les deux groupes de salariés est à l'origine de la distinction col blanc / col bleu, si importante dans les études de mobilité sociale des années 1950-1960. On comprend mieux que cette distinction n'ait été critiquée que tardivement, à partir des années 1970, dans la mesure où son utilisation persistante se révélait alors clairement anachronique.

#### 4.4. Les représentations de la structure sociale

Les stratégies de promotion professionnelles semblent liées à une représentation particulière de la structure sociale. Les individus en trajectoire ascendante ont une conception clairement hiérarchique de la société. La réussite professionnelle s'accompagne chez eux d'une adhésion aux valeurs liées au travail : l'effort, la capacité de travail. Les échecs éventuels sont rapportés au hasard. L'importance donnée au hasard dans l'orientation de la destinée est renforcée par l'expérience des difficultés causées par la guerre et les problèmes de santé, qui semblent en effet totalement aléatoires. Ces individus ignorent par contre l'importance des facteurs économiques et sociaux.

Ces représentations présentent des variantes intéressantes, en ce qu'elles empruntent aux différentes conceptions du sens commun<sup>340</sup>. Il en est ainsi de la représentation métaphorique de la structure sociale. Par exemple, M. Néloire a une conception topographique de la société, qui est pour lui un espace dans lequel se meuvent les individus en fonction de leurs qualités personnelles, comme la capacité de travail et l'intelligence. On retrouve également l'opposition entre investissement dans la sphère professionnelle et investissement dans la sphère domestique chez M. Herpé, quand celui-ci oppose les valeurs favorables à la réussite, l'effort, l'obstination, le goût pour le travail, aux valeurs festives de la société des loisirs, ainsi qu'à la revendication, pour lui incongrue, d'un accroissement du temps libre.

Un autre élément de représentation de la structure sociale est la manière dont sont mis en avant les signes extérieurs de richesse qui symbolisent la réussite sociale. Dans cette génération, le signe le plus tangible est la propriété de la maison, de préférence un pavillon plutôt qu'un appartement. Cela poussera souvent les couples en trajectoire ascendante à profiter des premières aides à l'accession à la propriété. Cette génération est de fait la première à devenir propriétaire avec des aides fiscales et des taux d'intérêt bonifiés. Ce mouvement d'accession coïncide avec la croissance de plus en plus rapide des banlieues pavillonnaires. Un autre signe extérieur très valorisé est la possession d'une automobile, dont la taille doit représenter le niveau de réussite. Un tel signe est mentionné explicitement comme symbole de réussite par deux récits de vie, ceux de M. Néloire et M. Herpé.

---

<sup>340</sup> Si l'on se rapporte aux chapitres I et II, on remarquera que ces conceptions étaient également fréquemment développées dans le discours savant de la première moitié du siècle.

#### 4.5. La promotion des femmes

Dans cette génération, les femmes qui appartiennent à la classe supérieure ne travaillent habituellement pas, et leur promotion suppose un rejet du modèle de la famille qui domine en milieu bourgeois. Ce rejet n'est possible que si l'inactivité de la femme est trop coûteuse pour la famille. C'est effectivement le cas s'il s'agit de femmes seules, célibataires ou veuves, ou de femmes mariées à un homme dont l'espérance de gain professionnel est plus faible. Alors, non seulement l'activité de la femme est inévitable, mais la continuité de la carrière qui en résulte favorise la promotion. De plus, l'absence d'enfants à charge change radicalement les possibilités de promotion pour les femmes. Elles peuvent en effet s'investir fortement dans leur profession, avoir une carrière continue, et sont alors dans des situations proches de celles des hommes.

Pourtant, les trajectoires ascendantes des femmes se distinguent par des traits spécifiques. D'abord, elles s'appuient sur des valeurs différentes. Le modèle hiérarchique sous-jacent se fonde sur une conception de l'autorité plus personnalisée. Du coup, pour permettre l'obéissance des subordonnés et la nécessaire impartialité du chef, la distance hiérarchique est plus nettement marquée. On a vu que c'était l'inverse dans la conception de l'autorité adoptée par les hommes d'origine modeste promus. Ceux-ci tentent d'atténuer l'effet d'autorité par une plus grande familiarité, supposée réduire la distance qui les sépare de leurs subordonnés.

Ce modèle hiérarchique est plus conforme à une organisation très réglée, typique du secteur public, qui permet de neutraliser la plus forte affectivité des relations par le recours à la règle. Il est également plus facile à imposer dans une petite organisation, dont la convivialité s'accorde mieux avec une personnalisation des relations. Cette importance accordée au contenu affectif des relations professionnelles est commune aux deux cas de promotion féminine étudiés, ceux de Mme Corbar et de Mme Guillaumin.

Un second trait caractéristique des trajectoires ascendantes des femmes est la plus grande importance donnée aux aspects non-professionnels de la réussite, notamment la résidence. En effet, les femmes recherchent beaucoup plus que les hommes à concilier vie familiale et vie professionnelle, et cette conciliation s'exprime en particulier dans le choix du lieu de résidence, qui doit être proche du lieu de travail.

On a vu ci-dessus que l'activité féminine est liée au modèle d'éducation des enfants. Le cas de Mme Mallon révèle de plus les effets d'une hésitation entre les deux modèles d'éducation. Ses allées retours entre l'activité et l'inactivité ont en effet un effet défavorable sur sa promotion professionnelle, qui reste limitée. Pourtant, elle exprime un système de valeurs favorables à la promotion, mais sa carrière ne se traduit pas par une ascension comparable à celle de Mme Corbar, par exemple. Il y a chez elle un décalage entre un système de valeurs caractéristique d'une trajectoire ascendante et une faible promotion effective. C'est sans doute la raison de l'accent qu'elle met sur l'accomplissement de soi et sur la recherche d'un équilibre personnel, moyens psychologiques de résoudre les contradictions qui accompagnent de ce décalage.

#### **4.6. L'expérience de mise à son compte comme indépendant**

Le passage au non salariat est une filière de mobilité caractéristique des classes populaires. Dans ces milieux, la solidarité familiale apparaît comme indispensable pour se mettre à son compte. La modicité des salaires ne permet pas d'accumuler le capital économique nécessaire, même s'il n'est pas très élevé en valeur absolue. De plus, la mise à son compte est presque toujours une affaire de couple, comme le révèlent différents témoignages. C'est donc la filière de mobilité qui implique le plus de liaisons entre vie professionnelle et vie familiale.

Il est difficile de parler de mobilité ascendante à propos des salariés qui deviennent artisans ou commerçants. En effet, il est rare qu'il en résulte une amélioration du revenu familial. Pourtant, il ne fait pas de doute que pour la majorité des salariés, c'est une situation enviable, et que la faiblesse des revenus du commerce est plus que compensée par le gain d'autonomie, de qualification, et d'amélioration des conditions de travail. On peut donc parler dans la plupart des cas d'un accroissement du statut social.

Un tel diagnostic est réfuté s'il y a échec de la tentative de mise à son compte. C'est en particulier le cas lorsqu'elle se fait souvent sous la pression des circonstances, car le commerce qui en résulte a peu de chance de s'avérer rentable. C'est le cas de M. Vaillat, qui doit quitter son entreprise à la suite d'un conflit avec la direction. Il a une mauvaise appréciation des possibilités commerciales dans son domaine. Il sous-estime les difficultés qui résultent du fait d'être en concurrence avec son ancien employeur. Ces erreurs sont

probablement à l'origine de son échec professionnel. Le cas de M. Vaillat illustre d'ailleurs à quel point les déclassements professionnels s'accompagnent d'un risque d'éclatement de la cellule familiale. Ici, l'échec de sa vie familiale et ses difficultés professionnelles se structurent en un processus cumulatif destructeur.

## **5. Les projets concernant les enfants et leur destinée effective**

Les rares travaux qui mesurent la mobilité sociale sur deux générations montrent que la position sociale est influencée par celles des grands-parents. Cette inertie dans la transmission du statut à travers plusieurs générations suggère qu'elle s'appuie sur des mécanismes particulièrement robuste. Leur étude est en générale omise dans les études de mobilité sociale, plus préoccupées d'expliquer le changement de statut. Pourtant, la transmission du statut, si elle est facile à comprendre pour les professions qui nécessitent un capital économique, ne va pas de soi pour les salariés. Les résultats livrés par les récits de vie laissent à penser que cette transmission est facilitée par la reproduction du rapport parents-enfants d'une génération à l'autre, rapport à la fois psychologique et culturel, que l'on qualifie ici de modèle familial.

On a relevé plusieurs fois le parallélisme qui existe entre d'une part le rapport des enquêtés à leurs enfants, en matière de projets professionnels et de leur influence sur les destinées, et d'autre part le rapport qu'ils entretenaient eux-mêmes à leurs parents. Par exemple, les enfants de M. Giron reproduisent un comportement de mobile ascendant dans un autre cadre, celui de la petite entreprise. le fils de M. Debelli s'oppose au projet de son père par un projet propre, comme M. Debelli lui-même quand il était adolescent. Le différent porte là aussi sur la filière, le père estimant que le choix du fils est trop risqué. Le fils de M. Bénard reproduit fidèlement la trajectoire de son père : en dépit des projets de son père, l'échec scolaire le contraint à commencer comme ouvrier, puis à devenir cadre moyen par promotion interne au sein du secteur public.

Ceci permet de faire l'hypothèse que si la simple reproduction de la position sociale n'affecte qu'une minorité d'agents sociaux, il semble qu'il y ait presque toujours reproduction d'une configuration psychosociale dans les rapports père-fils. Cette reproduction serait associée à l'existence de modèles familiaux, faits de principes d'éducation et schèmes comportementaux, dont la reproduction ou le rejet est quasiment inconsciente.

Il peut y avoir contradiction entre les positions et les attitudes des deux conjoints, d'où résulte un brouillage du modèle familial. Par exemple, les fils de Mme Corbar ne reproduisent pas la situation de leur père, immigré peu qualifié, parce qu'elle ne peut pas servir de support à une identification positive dans le milieu aisé qui est le leur. Il y a par contre reproduction du statut professionnelle de la mère par les fils, en dépit de quelques difficultés scolaires. De même, la fille de M. Vaillat ne reproduit pas la trajectoire de son père, en dépit d'analogies frappantes : même rapport conflictuel, même interruption précoce des études par la volonté autoritaire du père. C'est que contrairement à M. Vaillat quand il était jeune, elle bénéficie du soutien de sa mère, qui prend le parti de l'enfant et quitte le foyer avec elle. Dans ces deux cas, le brouillage semble résulter de la conjonction d'un échec professionnel de l'homme et d'un refus du déclassement de la part de la femme, soit qu'elle entreprenne elle-même une carrière, soit qu'elle choisisse la rupture.

Enfin, il peut y avoir inversion du modèle familial à la suite d'une forte remise en cause de celui-ci par l'individu. C'est par exemple le cas de Mme Réaut, qui essaye d'offrir à sa fille toutes les chances d'une trajectoire ascendante, notamment en veillant à sa réussite scolaire, au contraire de ce qu'avait fait sa propre mère.

Ainsi, si les modèles familiaux semblent être des supports puissants de la transmission du statut social, leur stabilité dépend de la cohésion familiale. Celle-ci risque toujours d'être remise en cause par divers événements, comme la veuvage ou le divorce.

## **6. Les difficultés liées à la fin de carrière et au passage à la retraite**

Une convention presque générale dans les études de mobilité sociale est de mesurer la position sociale en fin de vie active, pour éliminer les effets d'âge. Empiriquement, on retient souvent la période qui va de 40 à 60 ans. Pourtant, des changements significatifs peuvent concerner le statut social pendant cette période, notamment à travers les risques de déclassement qui menacent les salariés, particulièrement en fin de vie active. Cette partie de la carrière, postulée comme stable par l'analyse classique de la mobilité, peut donc être un objet d'étude du processus de mobilité.

Chez les cadres, il y a une protection relative de l'emploi et du niveau de salaire du simple fait de leur statut. Le déclassement est rare et se manifeste alors plutôt par la perte de pouvoir dans l'organisation. La protection des cadres contre le déclassement peut aller jusqu'à la reconversion d'une position professionnelle élevée en retraite active. C'est le cas de M. Néloire qui continue son métier sous la forme d'activité de conseil après sa retraite. De nombreux cadres dirigeants des entreprises ou de l'administration sont dans cette situation et pour eux, le processus d'ascension sociale se poursuit ainsi après leur mise à la retraite.

Cette protection relative observée pour les cadres diminue quand on descend l'échelle du salariat. Elle est inexistante chez les salariés peu ou pas qualifiés. L'exemple de M. Vaillat illustre le fait que ce déclassement touche particulièrement les non-salariés qui ont échoué dans leur commerce. Son retour au salariat, dans des emplois peu qualifiés, se traduit par un véritable déclassement par rapport à la position atteinte vers 1950.

Un cas particulier est constitué par les métiers qui bénéficient d'une retraite anticipée, avant soixante ans. L'arrêt d'activité intervient alors à un moment où l'individu est encore capable de travailler. Il poursuit alors son activité parallèlement à sa retraite, le plus souvent au prix d'une déqualification. L'exemple de M. Lebègue montre qu'on ne peut pas toujours interpréter ce phénomène en termes de déclassement, mais qu'il s'agit parfois d'un ajustement

de l'individu à une nouvelle situation. Les retraites se traduisent en effet par une baisse sensible du revenu, particulièrement difficile à accepter dans les classes populaires. Le supplément de revenu qu'apporte la nouvelle activité permet donc une transition moins brutale entre activité et retraite. Pour apprécier l'évolution du statut social, la variable pertinente est ici le revenu et non le niveau de qualification de l'emploi.

Ces remarques ne s'appliquent sans doute pas pour les générations nées après 1925, car l'accroissement du chômage et son extension à la catégories de cadres, menace en priorité les cadres vieillissants. Ils sont directement menacés, à la fois en terme de stabilité de l'emploi et de salaire, ce qui une transformation fondamentale du processus de mobilité vers les positions de cadres. En effet, ces positions cessent alors d'être protégées, et la promotion sociale des plus jeunes s'opère de plus en plus en échange du déclassement social des plus vieux. Par ailleurs, les risques de déclassement par perte de salaire ou chômage s'accroissent dans des proportions importantes pour les autres niveaux de qualification, avec de fortes modulations selon les secteurs d'activité. Enfin, la revalorisation importante des retraites pendant les années 1970 et 1980 a rendu moins nécessaire la pratique complémentaire d'une activité peu qualifiée pour les retraités. Pour les générations les plus jeunes, les difficultés sont donc moins liés au passage à la retraite qu'à l'aggravation du chômage. Elles touchent des individus de plus en plus jeunes, ce qui remet en cause l'hypothèse de la période 40-59 ans comme période de mesure de la position sociale. Cela explique que certains spécialistes introduisent maintenant une catégorie "chômeurs" dans leurs tables de mobilité<sup>341</sup>.

---

<sup>341</sup> Par exemple Goldthorpe et Payne (1986a), cités au chapitre V.

## **Conclusion**

### **L'histoire d'une spécialité : la mobilité sociale Quelques enseignements pour l'histoire des sciences**

L'historique qui a été tracé dans la première partie montre qu'à partir d'un petit nombre de problèmes simples, proches de la philosophie politique, un véritable champ de recherche s'est constitué, avec différentes écoles qui travaillent avec des théories concurrentes et des méthodes propres.

On peut identifier trois temps forts dans l'histoire des analyses de mobilité sociale : l'apport de Sorokin est l'acte fondateur, l'œuvre des fonctionnalistes donne sa légitimité à la spécialité, et les travaux des statisticiens lui assurent les attributs apparents de la science. Ces temps forts ne résument pas l'histoire de l'analyse de la mobilité sociale, qui commence avant Sorokin, et se caractérise par une grande variété de travaux sociologiques et statistiques. Depuis 1980, le développement de l'analyse biographique pour étudier la mobilité sociale est sans doute le quatrième temps fort de cette histoire.

Au début du siècle, les travaux qui portent sur ce qu'on appelle alors l'hérédité sociale, se situent dans une problématique d'explication de l'inégalité entre les hommes. Face à un darwinisme social en pleine expansion, les sciences sociales naissantes tentent d'imposer l'idée d'un équilibre entre facteurs liés à l'environnement et facteurs liés à l'"hérédité", sous-entendu l'hérédité biologique. Ce débat se structure en une double opposition, selon l'importance accordée aux groupes sociaux, que ce soit les ethnies ou les classes.

On a d'une part une opposition entre l'eugénisme et la démographie, qui porte sur la genèse des inégalités entre individus. Cette première opposition se polarise sur la mesure de la transmission des inégalités. Elle aura pour conséquence un développement des techniques de mesure, que ce soit du côté

des eugénistes, comme Pearson, ou du côté des démographes, comme Gini ou Benini. Il en résulte une bonne partie des découvertes statistiques du premier tiers du siècle. Par la suite, ce débat n'aura plus la même importance comme facteur structurant des sciences sociales. Il faut dire que l'absence de réponse claire à la question du rôle des facteurs biologiques dans la transmission des caractères, comme le discrédit qui frappe l'eugénisme après 1945, lui enlèveront sa légitimité scientifique.

On a d'autre part une opposition entre l'organicisme sociale, notamment sa version extrémiste que représente l'anthropo-sociologie, et la sociologie durkheimienne. Dans ce second débat, l'importance attribuée aux groupes sociaux, à la fois comme dimension de l'explication et comme résultat de l'hérédité sociale, orientera les travaux empiriques dans une toute autre direction. L'objet d'analyse privilégié est le groupe d'individus, que ce soit la "race" - c'est-à-dire l'ethnie - ou la classe sociale. C'est surtout ce débat qui produira les principaux concepts de la mobilité sociale : barrières de classe, agences de sélection sociale, circulation de l'élite, capillarité sociale, etc. ... Cette importance donnée à l'aspect théorique du problème se traduira par diverses tentatives d'unification théorique visant à rendre compte de l'ensemble des phénomènes en question. Les tentatives les plus connues sont celles de Pareto et de Schumpeter. La plus complète est celle de Sorokin, que l'on peut considérer comme l'inventeur de l'étude de la mobilité sociale au sens moderne du terme.

L'étude de l'œuvre de Sorokin montre que celle-ci s'inscrit nettement dans le débat sur la transmission héréditaire des caractères sociaux. De ce fait, le fil conducteur de son analyse consiste à neutraliser ce débat. Il le fait en systématisant la métaphore spatiale de la structure sociale, analysée comme triple hiérarchie économique, politique, et professionnelle. Dans cette construction théorique, il s'appuie essentiellement sur Simmel et Weber. C'est l'usage de cette métaphore spatiale et hiérarchique qui est à la source de ses analyses en termes de distribution et de déplacement des individus dans la structure sociale, et ce cadre théorique sera repris par tous ses successeurs jusqu'à la période actuelle. Cela lui permet d'intégrer d'anciennes problématiques en leur donnant un sens nouveau. Ainsi, il reprend l'idée des agences de sélection inventées par Vacher de Lapouge, et en fait la pierre angulaire de son analyse des processus de mobilité. Enfin, il élabore une théorie factorielle de la mobilité, en combinant les facteurs macro-sociaux chers aux démographes et les facteurs micro-sociaux que privilégient les eugénistes et les psychologues. Cette construction théorique très élaborée renvoie toujours à des méthodes de vérification empirique, soit à partir de documents historiques, soit à partir de

statistiques démographiques ou sociales.

Si Sorokin a réussi là où ses prédécesseurs ont échoué, c'est sans doute parce que sa démarche se situe dans un très grand modernisme sociologique. L'attention portée au cadre théorique comme le souci de vérification empirique préfigurent le fonctionnement futur de la sociologie américaine. Cela peut être rendu compte par sa trajectoire atypique de sociologue et homme politique européen ayant immigré aux Etats-Unis à une époque de grands bouleversements sociaux. D'une certaine manière, il arrive trop tôt, et ses travaux ne rencontrent d'abord qu'un faible écho dans une sociologie américaine dominée par la psychologie sociale et l'écologie urbaine. L'usage qu'il fait des statistiques est particulièrement novatrice aux Etats-Unis, et les travaux comparables effectués à la même époque sont le fait de sociologues européens (Ginsberg, Schneider, Michels). Ce n'est que vingt ans après Sorokin que les sociologues américains prendront le relais.

Le développement de l'analyse de la mobilité sociale aux Etats-Unis après 1945 peut être mis en relation avec trois événements qui se produisent presque simultanément dans la sociologie américaine. En premier lieu, la sociologie quantitative acquiert une légitimité qu'elle n'avait pas avant la guerre, et sa supériorité sur les travaux monographiques est reconnue dès le début des années 1940. Deuxièmement, le fonctionnalisme devient rapidement la référence théorique dominante d'une sociologie jusqu'alors très empiriste. Les meilleurs départements universitaires de sociologie sont investis par les élèves de Parsons et Merton et sont le lieu de rencontre du cadre théorique fonctionnaliste et de l'utilisation des techniques quantitatives. Enfin, un des mythes fondateurs des Etats-Unis, qui est la croyance en la très forte égalité des chances entre américains, est profondément remis en cause par les sociologues, qui tirent ainsi les leçons des années de crise et de la réduction autoritaire de l'immigration.

C'est pour toutes ces raisons que la sociologie américaine privilégie deux aspects du sujet, qui sont la plus ou moins grande ouverture de la société américaine comparée aux autres sociétés, et la plus ou moins grande égalité des chances offerte tant par le système scolaire que par le système de promotion professionnelle pendant la vie active. Ces intérêts privilégiés de la sociologie américaine sont conceptualisés par Parsons dans la double opposition universalisme / particularisme et accomplissement / attribution. Du côté méthodologique, l'accent est mis sur le problème de la construction des tableaux statistiques, qui suppose un découpage empirique de la stratification sociale, et des moyens de quantifier les différentes variables en cause, notamment celles

qui mesurent les facteurs psychosociologiques. Enfin, les travaux empiriques se multiplient aux Etats-Unis et en Europe, et tous les pays occidentaux réalisent de grandes enquêtes de mobilité qui préludent aux futures comparaisons internationales. Les enquêtes réalisées dans les pays européens de vieille tradition démographique, comme la France ou l'Italie, gardent quelques particularités, notamment par l'importance donnée aux explications qui relèvent de la biologie sociale. Mais ce sont des combats d'arrière-garde.

Les infléchissements fonctionnalistes de l'étude de la mobilité sociale ne remettent pas en cause l'essentiel de la problématique définie par Sorokin. Ils lui donnent au contraire un appui théorique et empirique qui légitime cette approche comme spécialité reconnue. Cette reconnaissance est concrétisée par la constitution du comité "Stratification et mobilité sociale" de l'Association Internationale de Sociologie, et par l'ancrage institutionnel dans les universités américaines.

L'étude de la sociologie statistique de la mobilité révèle la réorientation profonde de toute une partie de la sociologie au cours des années 1960 et 1970. Elle s'attache alors à résoudre les problèmes de méthodes et de mesures posés par les sociologues théoriciens. Parallèlement, le recours systématique à l'enquête incite au développement de nouvelles méthodes d'analyse statistique. Le domaine de la mobilité sociale est à cet égard exemplaire, à travers l'étude de l'acquisition du statut et l'analyse log-linéaire des tables de mobilité.

Dans l'étude de l'acquisition du statut, le cadre théorique est encore emprunt de fonctionnalisme, et l'outil statistique privilégié est l'analyse de dépendance, qui est une variante de la régression linéaire. Cette approche montre très bien toutes les difficultés auxquelles se heurte la quantification dans ce domaine. Elle se heurte d'abord à des problèmes de méthodologie statistique, liés à la linéarité des équations et la quantification systématique des variables. Mais elle pose surtout problème en raison de la grossièreté des indicateurs statistiques utilisés, de l'absence de prise en compte des facteurs structurels de la mobilité, et de son inadaptation à l'étude comparative des différentes sociétés, problèmes méthodologiques de fond auxquels ne répondent pas les améliorations apportées par les modèles logistiques. Enfin, elle est utilisée abusivement dans des controverses sur la politique du *welfare* alors que c'est une technique beaucoup trop réductrice.

L'analyse log-linéaire de la table de mobilité répond essentiellement au besoin de mesurer la fluidité sociale, sensée représenter la plus ou moins grande

ouverture d'une société. Couplée avec les progrès récents de l'informatique, qui permettent de travailler directement sur les fichiers de données, et non plus sur des tableaux produits par les statisticiens, elle aboutit également à des travaux comparatifs sophistiqués, notamment en matière de comparaisons internationales.

Son principal apport est ainsi de démontrer la constance de la fluidité sociale dans l'espace et le temps, autour d'un modèle mis en évidence par Hauser, et précisé par Goldthorpe. Ce modèle est caractérisé par l'isolement du secteur agricole et des classes supérieures, qui constituent deux groupes sociaux à forte fluidité interne. Il montre aussi la fluidité relativement importante qui rend compte du flux qui va des catégories ouvrières aux classes moyennes. Enfin, il confirme la persistance d'un clivage secondaire qui sépare les cols blancs des cols bleus. Une fois posé ce modèle de fluidité sociale commun, les variations de la mobilité sociale entre pays renvoient donc aux différences de structure socioprofessionnelle. De la même manière, l'analyse log-linéaire révèle une fluidité sociale semblable selon le sexe. Mais si l'on s'attache à la position professionnelle comme indicateur de position sociale, les femmes sont défavorisées en raison d'une répartition socioprofessionnelle décalée vers les faibles qualifications.

Ces travaux sont dépourvus de réflexions théoriques, si ce n'est sous la forme de reformulation statistique de théories anciennes. Cette transcription des théories dans le langage statistique s'appuie sur une conception de la sociologie comme discipline ayant toutes les apparences d'une science idéalisée, avec un haut niveau de formalisation des théories, des hypothèses, et de la vérification empirique. Elle est d'ailleurs analogue à la pratique de la physique depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle, elle-même archétype de la pratique scientifique la plus légitime. En dépit de ces reformulations, la méthodologie statistique l'emporte sur la réflexion théorique, et se développe de manière quasi autonome. La conséquence la plus spectaculaire de ce phénomène conduit à l'ésotérisme croissant des travaux, puisque les résultats en sont de plus en plus présentés sous une forme directement dérivée de la méthode statistique utilisée, qui consacre un émiettement indéfini en spécialités.

On assiste ainsi à une forte spécialisation, conduisant à la fois à un éclatement des différentes lignes de recherche et à un isolement des spécialistes de la mobilité sociale au sein des sciences sociales. Il y a éclatement des recherches car il n'y a pas de cohérence entre les différentes approches proposées, alors qu'elles étudient fréquemment les mêmes données. On est ici dans l'univers de

théories à moyenne portée, selon l'expression proposée par Merton, sans souci d'opérer des ponts entre les théories. Il en résulte une confusion croissante qui est bien révélée par les controverses méthodologiques<sup>342</sup>. Si la plupart des travaux sont d'une bonne qualité méthodologique, les arguments avancés dans ces controverses n'ont de sens qu'en référence à la spécialisation statistique, et paraissent de ce fait de plus en plus hermétiques.

Si l'on réfère ces épisodes de l'histoire des analyses de mobilité aux interrogations théoriques de la sociologie sur l'individu, rappelées dans l'introduction, l'étude de la mobilité sociale semble le plus souvent en porte-à-faux par rapport à l'orthodoxie sociologique. Elle ne l'est pas du fait d'une volonté d'interdisciplinarité ou de renouvellement de la discipline, mais au contraire par cécité épistémologique et refus de poser clairement le problème de l'individu dans les sciences sociales. Dans ces conditions, on peut être tenté de "jeter le bébé avec l'eau du bain" en refusant toute légitimité à l'analyse de la mobilité sociale.

C'est un peu ce que fait l'analyse biographique, qui tente un renouveau théorique de la mobilité sociale depuis quinze ans, pour l'essentiel en dehors des Etats-Unis. Ce renouveau vient casser l'enfermement de cette spécialité, mais son radicalisme lui interdit d'utiliser tout l'arsenal théorique, méthodologique et statistique élaboré par les spécialistes de la mobilité sociale. Il témoigne d'un intérêt marqué pour des approches plus littéraires et plus compréhensives. Il s'appuie surtout sur le regain de la sociologie critique des années 1970.

Dans ce contexte, la "méthode biographique" s'est construite au début des années 1980 à la fois en opposition à l'idéologie biographique - appelée illusion biographique par Bourdieu dix ans plus tard - et à l'approche "positiviste" des analyses de mobilité. Cette méthode consiste pour l'essentiel à appliquer à toute forme de document biographique des méthodes inspirées de l'écologie urbaine et de l'anthropologie critique. Elle introduit une coupure entre d'une part les approches quantitatives et transversales, et d'autre part les approches qualitatives et longitudinales. Comme l'étude classique de la mobilité sociale dans les années 1950, la légitimité de cette approche s'est appuyée sur un grand nombre de travaux empiriques et sur la constitution d'un comité "Biographie et société" au sein de l'Association Internationale de Sociologie.

Dans le cadre de l'histoire des sciences, les résultats qui viennent d'être résumés

---

<sup>342</sup> cf. les controverses décrites dans les chapitres IV et V.

offrent plusieurs pistes d'interprétation. En premier lieu, ils décrivent les étapes de l'instauration d'une spécialité, et montrent ainsi qu'un certain nombre de conditions doivent être réunies. Dans le cas de la mobilité sociale, la création de la spécialité repose sur la capacité à réunir un ensemble de travaux disparates dans une cohérence unique. Ces travaux disparates se réfèrent à l'étude statistique de l'hérédité, à la démographie des professions, et surtout aux théories de la sélection sociale. La cohérence qui les réunit est novatrice et repose sur l'usage de notions comme la métaphore spatiale ou les agences de sélection, qui sont soit extérieures à ces travaux, soit largement adaptées. Sorokin, le savant qui apparaît comme fondateur, a lui-même une trajectoire en dehors de la norme du milieu scientifique dans lequel il évolue, et cette trajectoire, en particulier son rôle politique pendant la révolution russe, justifie en grande partie son intérêt pour le sujet tel qu'il est exprimé dans cette nouvelle approche. Mais le moment de la création n'est pas une condition suffisante pour l'instauration de la spécialité, comme le montre la quasi absence de travaux sur le sujet dans les vingt années qui ont suivi la parution du *Social mobility* de Sorokin en 1927. Une autre condition importante est illustrée par le développement de la sociologie américaine. Elle réside d'une part dans le fait que la spécialité répond à une interrogation sociale de grande ampleur sur la capacité d'ouverture de la société américaine, et d'autre part dans son intégration au sein d'un courant de pensée dominant, ici le fonctionnalisme. Même si cette intégration n'est que partielle et transitoire, elle suffit à constituer un milieu de spécialistes, articulé autour d'un réseau de départements universitaires garants de l'ancrage académique, et de centres de recherche pourvoyeurs de données empiriques. Cette intégration assure la pérennité de la spécialité et sa relative autonomie dans le champ des sciences sociales. Elle lui permet de subsister, alors que les conditions d'instauration originelles n'existent plus, et que sa production, devenue très ésotérique, ne répond plus ni aux exigences théoriques de la sociologie, ni à une demande sociale explicite.

Une deuxième piste d'interprétation serait l'amorce d'une sociologie de la transformation d'une spécialité scientifique. Dans le cas de la mobilité sociale, le moment clé se situe au milieu des années 1960, lorsqu'une nouvelle génération de sociologues et de statisticiens redéfinit les méthodes, les instruments, et les discours théoriques de la spécialité. J'ai surtout abordé ici les aspects conceptuels de cette transformation, évoquant la prise de distance à l'égard du fonctionnalisme et l'adhésion aux formes les plus scientifiques du travail sociologique. Mais elle s'appuie aussi sur un déplacement des départements universitaires les plus en pointe dans le domaine de la mobilité sociale. Dans les années 1950, on trouve des vieilles universités du Nord-Est, comme Chicago,

Columbia, Princeton, Yale, Berkeley, Michigan. A partir de 1965, les spécialistes appartiennent à des universités plus neuves et moins prestigieuses, situées souvent dans le Middle West, comme Chapel Hill (North Carolina), Madison (Wisconsin), Los Angeles, Bloomington (Indiana), Arizona, Nebraska, etc. ... Du premier groupe, seul subsiste le département de sociologie de Chicago. Ce déplacement correspond à des transferts de personnes : les spécialistes de la mobilité sociale de cette deuxième génération ont poursuivi leur thèse et le début de leur carrière universitaire dans les universités les plus prestigieuses. Ces observations pourraient être systématisées et étendues à d'autres spécialités. Ce processus de diffusion à travers les universités périphériques peut expliquer en partie l'avènement de la standardisation du travail sociologique, dont l'analyse de la mobilité sociale porte la marque.

Une troisième piste d'interprétation consiste à poser de manière renouvelée le rapport entre mathématiques et sciences sociales. L'utilisation que la sociologie de la mobilité sociale a faite des outils mathématiques et statistiques n'a pas permis de faire progresser de manière significative la connaissance des phénomènes étudiés. Cela est difficilement explicable par la seule ignorance réciproque des représentants des deux disciplines, ou par le manque de moyens en matière d'enquêtes ou de formation quantitative des sociologues. Dans le cas de l'analyse de la mobilité sociale, c'est le contraire qui s'est produit. L'observation du passé permet d'avancer de meilleurs éléments d'explication, qui relèvent plutôt du constat de l'excessive normalisation du travail, liée à la stratégie autonome des spécialistes, et d'une certaine cécité épistémologique. Il semble donc qu'une démarche d'histoire des sciences, qui reconstitue le passé non seulement des disciplines prises dans leur ensemble, mais aussi des spécialités dont elles se composent, permet d'avancer de manière féconde dans l'exploration de problèmes épistémologiques cruciaux comme l'usage des méthodes quantitatives et la mathématisation des sciences sociales.

## **Biographies et mobilité sociale la nécessité d'un renouvellement théorique**

La situation actuelle dans le domaine de la mobilité sociale est caractérisée par une opposition radicale entre deux approches, dont l'une, l'approche biographique, conteste la pertinence même de l'objet "mobilité sociale". Il me semble pourtant qu'il y a moyen de sauver cet objet en posant nettement le partage entre l'analyse faite du point de vue de l'individu et celle faite du point de vue de la société. C'est en tout cas la conclusion qui se dégage du double enseignement méthodologique et théorique de la seconde partie.

D'une part, son apport méthodologique consiste à mettre à l'épreuve l'instrument privilégié de l'analyse que constitue la table de mobilité sociale. Il montre aussi la fécondité des méthodes qui s'appuient sur une approche en termes de trajectoires, que ce soit l'analyse statistique des trajectoires professionnelles ou l'analyse biographique des trajectoires sociale, l'étude proposée apporte un grand nombre de résultats et d'hypothèses nouvelles.

D'autre part, le fait de travailler sur des trajectoires implique un changement de perspective théorique, sans doute lié aux intérêts sociaux sous-jacents. On passe clairement d'une optique dominée par la métaphore spatiale et les préoccupations de mesure des flux de mobilité, à une optique qui vise à rendre compte du processus de mobilité, dans un cadre conceptuel qui articule individu et société d'une manière différente.

L'analyse minutieuse du contenu d'une table de mobilité sociale permet de conclure à la faible adéquation de cet instrument d'analyse à l'objet "mobilité sociale". Cela résulte en partie des contraintes qui dérivent du choix d'un indicateur unique pour la position sociale - et de même pour l'origine sociale -, de l'opération de classement elle-même, du choix de la population de référence, du niveau de découpage adopté et du manque d'homogénéité des catégories, et du redoublement de la marge d'erreur impliqué par le croisement de deux indicateurs imprécis. Toutes ces contraintes sont plus ou moins couramment mentionnées dans la littérature, mais sans que les spécialistes renoncent pour autant à faire usage de tables de mobilité.

En mettant en évidence les erreurs d'interprétation qui résultent de tous ces défauts de l'instrument, je pense avoir fait un pas de plus. En particulier, il

apparaît clairement que certaines cases de la table recouvrent en fait une grande variété de trajectoires, variété qui est gommée dans la présentation classique. De même, divers phénomènes très importants sont impossibles à mettre en évidence par la technique des tableaux : le déroulement des carrières dans un système de filières qui organisent souvent une gradation fine de statut, les phénomènes d'instabilité professionnelle, le lien entre la trajectoire et le réseau de relation, l'état de santé, et la configuration familiale.

Ce constat amène à conclure que la table de mobilité est un instrument imprécis et réducteur, et remet en cause quelques-unes des analyses fines qui s'appuient sur un semblable instrument. La nécessité de recourir à d'autres instruments statistiques plus adaptés à une perspective longitudinale, ainsi qu'à des documents biographiques détaillés pour comprendre la logique des trajectoires, n'en apparaît que plus évidente.

Un exemple d'approche statistique longitudinale est proposé avec l'élaboration d'une typologie des trajectoires professionnelles et la comparaison des carrières selon le sexe sur cette base<sup>343</sup>. Ce travail permet d'avancer une explication cohérente du processus par lequel les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes en matière de mobilité sociale. Il apparaît en effet que l'accès des femmes aux emplois qualifiés requiert plus souvent un diplôme et des diplômes plus élevés que dans le cas des hommes. Cela peut s'expliquer par une plus grande tolérance du système productif à l'égard des hommes pour pourvoir les postes les plus qualifiés. De fait, les hommes ont un niveau de formation initiale plus faible, et ils recourent plus à la formation permanente, et à la formation sur le tas en milieu ouvrier. C'est le signe d'un plus grand investissement professionnel des hommes qui est le symétrique des pratiques discriminatoires des employeurs.

Ces pratiques discriminatoires ne sont pas étonnantes, dans le contexte d'une insuffisance du système scolaire à produire le nombre de diplômés dont l'économie a besoin. Du fait du partage domestique des rôles entre l'homme et la femme, partage largement diffusé dans les représentations collectives, les employeurs peuvent à bon droit estimer que les hommes sont mieux à même de supporter les sacrifices individuels indispensables pour accomplir l'effort de formation et d'adaptation nécessaire.

Au-delà de cette explication globale, l'analyse met également en évidence les

---

<sup>343</sup> D'autres techniques sont possibles, comme les méthodes proposées par Courgeau et Lelièvre (1989).

modalités différentes de la promotion professionnelle selon le sexe. Chez l'homme, elle est associée à une meilleure formation de base que celle des non promus, un recours généralisé à la formation permanente, un soutien économique apporté par le salaire de l'épouse plus important - que celui dont bénéficie le non promus -, et une plus forte mobilité de l'emploi. Chez la femme, elle est associée à l'absence de frère - concurrent potentiel pour bénéficier de l'appui des parents -, une carrière continue, et un faible poids des enfants qui facilite l'investissement professionnel. Ces différences dans le processus de promotion permettent aussi de rendre compte d'autres résultats. Ainsi, c'est la plus grande importance de la formation pour l'homme et le handicap plus fort que représente la charge familiale pour la femme, qui expliquent sans doute le fait que le mariage profite surtout à l'homme, et le célibat ou le divorce bénéficie d'abord à la femme.

L'étude compréhensive des biographies qui occupe l'essentiel de la seconde partie donne un exemple de ce que peuvent apporter les biographies quand on rompt effectivement avec l'illusion biographique. Cette approche permet d'identifier des segments de vie caractérisés par un environnement donné, économique, historique, et institutionnel. En se focalisant sur les passages d'un segment à un autre, on repère les stratégies des agents et leurs dispositions analysées comme résultat de leur trajectoire antérieure. On peut ainsi mettre en évidence la logique singulière de chaque trajectoire individuelle et les différentes logiques sociales qui en sont les supports. C'est ce que l'on a appelé un modèle sociologique de l'individu.

Cette posture théorique, déjà abordée dans l'introduction par la présentation du statut théorique de l'individu chez Bourdieu, est également conforme à la perspective complémentariste tracée par Devereux, qui affirme la nécessité de travailler à la fois du point de vue psychanalytique et du point de vue anthropologique, sans confondre les deux approches, qui ont chacune leur appareil conceptuel propre.

Dans le domaine de l'influence du système scolaire, on voit ainsi l'importance des différentes filières et de leurs significations sociales, si souvent occultées dans une analyse qui ne raisonne qu'en niveau d'étude, voire en âge de fin d'études (cas de la plupart des travaux américains). On peut également apprécier l'importance des facteurs familiaux, comme les motivations et les projets des parents, ainsi que leurs capacités à mobiliser un réseau de relations.

Dans le domaine de l'emploi, il semble utile de distinguer le début de la carrière

de la suite. Les dix ou quinze premières années sont caractérisées par le caractère chaotique des processus d'insertion. Cela s'explique pour une large part par la tension qui articule d'une part le projet individuel, et d'autre part les contraintes qui dérivent de l'origine sociale et de l'inadéquation entre système de formation et besoin du système économique. L'accès à l'emploi apparaît dans ces conditions très dépendant des relations familiales, de dispositions sociales telles que la présentation de soi et le conformisme social, de la bonne identification des filières porteuses. La mise en place de l'organisation scientifique du travail dans les grandes entreprises fait apparaître des formes spécifiques de mobilité professionnelle. Enfin, pour ceux qui n'ont pas un niveau scolaire suffisant, le recours à la formation permanente est fréquent, mais il semble qu'il ne débouche sur un succès que dans les cas où il y a à la fois un haut degré de motivation, un soutien familial actif, et un choix judicieux de la filière professionnelle.

Pour la suite de la trajectoire professionnelle, on a surtout relevé l'importance des stratégies de promotion, qui correspond historiquement à une expansion des valeurs individualistes. A cette irruption de l'individualisme répond la manière dont les entreprises organisent leur système de promotion vers les positions de cadres. Ce système correspond à une représentation spatiale et hiérarchique de la société, et à une coupure entre les valeurs professionnelles et les valeurs familiales. Il en résulte des modalités particulières de promotion pour les ouvriers et pour les femmes. En effet, les ouvriers promus doivent concilier l'individualisme associé à la promotion et le respect des valeurs collectives qui structurent leur milieu d'origine, ce qui se traduit par la dénégarion des effets de la hiérarchie salariale. Pour les femmes, c'est la nécessité de garder une cohérence entre leur carrière et leur vie familiale qui les pousse au contraire à être à la fois plus conformes aux exigences de la hiérarchie salariale, tout en étant plus attentives aux aspects psychologiques et relationnels de la vie professionnelle.

Dans le domaine de la famille, il semble qu'il y ait de véritables modèles familiaux qui structurent les configurations familiales et qui ont un effet sur les phénomènes de mobilité. Il s'agit d'une part de modèles d'éducation, qui peuvent être plus ou moins modernistes, et qui impliquent un choix différent de la femme en matières de rôles domestiques et d'investissement professionnel. D'autre part, il semble qu'il y ait des schèmes comportementaux qui se transmettent de génération en génération, et qui facilitent la transmission du statut social. Au contraire, quand ils sont rompus, par exemple à la suite d'un veuvage ou d'un divorce, la mobilité entre génération est accentuée.

La relative fécondité de l'analyse de la mobilité sociale à partir de biographies oblige à revenir sur les raisons des difficultés de l'analyse classique de la mobilité sociale. Il me semble en effet avoir bien montré l'impasse à laquelle aboutit l'étude de la mobilité sociale. D'une part, elle est dans une impasse empirique, dans la mesure où le support théorique des travaux est de plus en plus faible, étroitement dépendant des techniques statistiques employées. D'autre part, elle est également dans une impasse théorique, dans la mesure où les techniques d'analyse reflètent mal les phénomènes sociaux liés à la mobilité sociale. Or cette mauvaise adéquation ne provient pas d'un problème de mesure, puisque les techniques de mesure ont fait des progrès significatifs.

Il me semble que cette impasse provient pour l'essentiel de deux présupposés inscrits dès le départ dans l'étude de la mobilité, c'est à dire dans l'œuvre fondatrice de Sorokin. Ces deux présupposés sont la métaphore spatiale de la structure de classe et le postulat de la stabilité intrinsèque de l'individu.

La métaphore spatiale utilisée par Sorokin et reprise par la plupart des spécialistes de la mobilité propose une représentation de la structure de sociale qui ne rend pas compte des composantes essentielles du comportement de mobilité. En effet, tout parcours de mobilité est alors conçu comme le franchissement d'une distance sociale qui dépend étroitement de la construction de cet espace. Or, cet espace est en général construit selon un nombre limité de dimensions, verticales lorsqu'elles hiérarchisent les individus, ou horizontales lorsqu'elles les classent selon une autre logique, par exemple entre salariés et indépendants. La distance sociale qui en résulte ne rend pas compte des déplacements des individus tels qu'on peut les observer dans le détail<sup>344</sup>, et surtout rend encore moins compte des différentes composantes explicatives telles qu'elles apparaissent dans une analyse biographique. Les comportements de mobilité observés, on l'a vu, peuvent être expliqués beaucoup plus aisément par la prise en compte de la situation institutionnelle de l'individu, des ressources économiques, culturelles et familiales qu'il peut mobiliser, et de son système de valeurs et de représentation de l'espace social.

La métaphore spatiale de la structure sociale est donc trompeuse, dans le sens où son utilisation incontrôlée aboutit à une confusion entre la structure théorique postulée par le sociologue et l'espace construit par les pratiques des agents sociaux. Ainsi, Bourdieu (1980) critique l'usage des généalogies qui mettent sur le même plan des parentés biologiques, quelle que soit l'intensité de l'interaction

---

<sup>344</sup> Cf. la table de mobilité à la loupe dans le chapitre VIII.

sociale entre les parents. En fait, l'usage pratique de la parenté par les agents ne se conforme pas à la structure formelle de la généalogie, parce qu'il dépend avant tout d'un ensemble de normes culturelles et d'intérêts sociaux. Cet ensemble n'explicite pas la généalogie formelle, pour la bonne raison que cette dernière n'existe que dans la tête de l'ethnologue, qui lui-même la construit à partir de règles explicitement conformes - données par l'informateur -, mais implicitement contournées. De même, l'espace social construit par le sociologue à partir d'une perception de différentes hiérarchies sociales ne permet pas de comprendre comment se constitue et se reproduit la structure sociale à travers un ensemble de pratiques auxquelles participent les comportements de mobilité.

Certes, l'approche par classes, ou groupes sociaux, constitue un progrès par rapport à l'approche fondée sur une échelle de prestige incapable de refléter l'ensemble de ces hiérarchies. Malheureusement, dans un découpage de la société en classe, les hiérarchies sociales sont encore plus mal représentées. De plus, parce que ces classes sont construites - le plus souvent par le statisticien - en fonction de critères principalement économiques, à savoir la place dans le système de production, elles n'ont souvent qu'un sens limité pour les agents sociaux concernés. L'analyse de la mobilité sociale sur cette base aboutit donc à une distorsion importante entre la mobilité sociale telle qu'elle est perçue par le sociologue et les pratiques de mobilité qui trouvent leur principe dans les représentations indigènes.

Le postulat de stabilité de l'individu provient à l'origine d'une conception principalement biologique de l'individu. C'est la croyance largement répandue au début du siècle que la transmission des caractéristiques sociales, en particulier de l'intelligence, s'effectue principalement par l'hérédité biologique. Ainsi, cette idée de permanence de l'individu dans le temps avait un fondement biologique. Or, cette croyance s'est complètement effondrée, aucun travail scientifique sérieux n'ayant jamais pu en apporter la preuve. Maintenant, le postulat de stabilité de l'individu s'appuie beaucoup plus sur l'adhésion à une conception individualiste du monde social, et la permanence de l'état civil apparaît plus importante que la transformation biologique, psychologique, et sociale de l'individu au cours de sa vie.

Si l'on veut vraiment étudier la mobilité de façon opératoire, il faut que l'unité de base de l'analyse qu'est l'individu ne soit pas trop affectée par ces transformations, et cela n'est possible que sur une courte durée. La longue durée n'intervient que par la médiation de la mémoire et certains supports sociaux tels que le nom, le diplôme, le patrimoine, etc. ..., qui peuvent être introduits

explicitement dans l'analyse. Dans ce sens, l'analyse biographique des trajectoires montre bien la pertinence des parcours de courte durée, dans la mesure où ils sont souvent les points de référence effectifs de l'individu dans son comportement de mobilité.

Dans la table de mobilité sociale, il est facile de montrer que les deux présupposés de la métaphore spatiale et de l'unicité intrinsèque de l'individu sont intimement liés. En effet, au-delà du problème de la grossièreté des catégories qui servent à construire la table de mobilité, il y a une conception implicite du temps. On fait comme si l'on étudiait le passage d'individus d'une catégorie à l'autre, alors qu'on ne fait que croiser deux attributs du même individu au même moment : sa catégorie sociale et celle d'un ascendant telle qu'il la restitue en répondant par exemple à un questionnaire d'enquête. La catégorie de l'ascendant est une sorte de résumé de la trajectoire et n'a d'influence que dans la mesure où la variable dépendante est le résultat d'un certain nombre de processus qu'on peut relier à cette trajectoire. Le choix de la catégorie sociale de l'ascendant n'est donc lié qu'à la qualité de résumé synthétique d'une telle variable. Elle n'est pas d'une nature différente des autres variables. Elle n'est pas le point de départ à partir duquel l'individu aurait bougé dans un espace social postulé.

Il y a donc implicitement un lien étroit entre la conception de la table de mobilité comme représentation de la trajectoire et la métaphore spatiale de la structure sociale. C'est parce qu'on pose que la catégorie de l'ascendant est un indicateur de la position sociale de l'individu il y a trente ou quarante ans que l'opération prend un sens : il y a donc bien une dérive qui aboutit à faire de l'individu la base de l'analyse. Or, il y a trente ou quarante ans, cet individu était sociologiquement autre. C'était un enfant dont le père occupait une profession donnée, ce qui aboutit à le ranger dans une catégorie sociale donnée. Au-delà de la procédure qui consiste à reconstituer le passé par enquête rétrospective, sans prendre les précautions historiographiques d'usage, il y a quelque chose de magique à identifier les deux agents sociaux parce qu'il s'agit du même individu nominatif. La trajectoire de cet individu, qui permet cette identification, est faite de médiations si nombreuses que la relation se dissout dans ces multiples médiations.

Bien sûr, l'individu enquêté se souvient des caractéristiques de son origine sociale. La mémoire de cette origine, comme la mémoire du passé en général, peut être objet d'analyse, mais ce n'est pas comme ça que les choses sont habituellement étudiées. Les premiers à avoir posé ainsi ce problème sont les sociologues québécois dans leur analyse des biographies.

Ce problème de l'unité supposée de l'individu dans le temps se retrouve dans l'analyse biographique, comme le montre Pierre Bourdieu. Mais en même temps, l'approche qui consiste à travailler sur des matériaux rudimentaires aide à y voir clair et à identifier des objets pertinents dans le sens où la mise en relation de catégories statistiques renvoie effectivement à des rapports sociaux, des pratiques, des médiations que l'on peut expliciter.

Ainsi, on peut faire l'hypothèse que c'est la rupture avec les deux présupposés de la métaphore spatiale et de la stabilité de l'individu qui permet de lever du même coup la plupart des obstacles auxquels se heurtent les sociologues dans la compréhension des comportements de mobilité. C'est sans doute à cela que sert le plus l'approche biographique de la mobilité.

## **Annexe I**

### **L'itinéraire de la recherche**

La préparation d'une thèse est toujours un long cheminement, parfois pénible, souvent passionnant, et riche en péripéties. Je me propose de retracer brièvement cette histoire personnelle, pour éclairer le lecteur sur ma démarche et expliquer comment j'en suis arrivé à la forme actuelle de mes idées sur la mobilité sociale. "La mobilité sociale et géographique d'une génération de Parisiens" : tel est le sujet que je me proposais de traiter en février 1983, lorsque j'ai déposé mon dossier de candidature de bourse au CNRS. Le thème de la mobilité sociale n'était alors pas une nouveauté pour moi, puisque je participais à un groupe de travail intitulé "mobilité sociale et mobilité géographique" dans le cadre de l'ENSAE<sup>345</sup>. Cependant, n'étant ni sociologue, ni géographe, je n'avais qu'une idée assez imprécise de la manière de traiter le sujet, idée basée sur une conception avant tout "statisticienne" de la mobilité sociale.

---

<sup>345</sup> Qui depuis donné lieu à la rédaction d'un article de Blum, De la Gorce, Thélot (1985).

## **Juillet 1983 - Juillet 1984 : L'analyse secondaire d'un fichier de retraités**

J'ai été rapidement confronté à un corpus de données qui ne se prêtait pas aisément aux manipulations statistiques habituelles des spécialistes de la mobilité sociale. Mon point de départ était constitué par un fichier informatisé et une série de publications rassemblant les analyses effectuées sur ce fichier. Ce dernier est le fruit d'une enquête de gérontologie sociale effectuée en 1974-1975 auprès de 432 individus représentatifs d'une cohorte d'anciens salariés du secteur privé résidant à Paris et ayant liquidé leur retraite en 1972.

Malheureusement, ce fichier était en fort mauvais état et il m'a fallu opérer à un véritable sauvetage des données à partir d'un paquet de cartes IBM poussiéreuses et de documents explicatifs disparates. Ce sauvetage était rendu nécessaire par le besoin urgent qu'avait l'équipe de Françoise Cribier de résultats sur cette enquête. Mes premiers mois au CNRS ont donc été dominés par ce travail technique. En effet, le fait de travailler sur un fichier déjà constitué, s'il épargne le recueil de données, pose bien des problèmes et s'avère beaucoup plus long que prévu. Une fois le fichier mise en forme, il restait à faire un gros travail de contrôle et de correction des données, doublé d'un travail de recodage pour adapter la forme des données aux besoins de ma problématique.

Ce n'est qu'à partir de février 1984 que j'ai pu faire mes premières analyses. Mon idée originelle était de travailler dans deux directions d'analyse. D'abord, il me semblait intéressant de prolonger l'analyse de la relation mobilité sociale/ migration géographique commencée avec Claude Thélot en utilisant les nombreux renseignements qui concernent la trajectoire géographique des enquêtés, en particulier la venue à Paris. De plus, je tentais d'appliquer les techniques américaines d'analyse statistique aux variables qui décrivent la trajectoire sociale des parisiens, de leurs origines à leur retraite. Je raisonnais alors dans le cadre abstrait d'un double espace social et géographique hiérarchisé dans lequel les trajectoires étaient déterminées par une multitude de facteurs sociaux, la démarche statistique consistant alors à repérer ces facteurs par des variables-clés et à mesurer les interactions entre ces variables.

Or, ces analyses se sont avérées assez décevantes, et ceci pour deux raisons. D'une part, les techniques classiques d'analyse de la mobilité

sociale (modèles de dépendance et modèles log-linéaires) étaient difficilement applicables à mes données, pour des raisons évoquées ci-dessous, et d'autre part l'utilisation de techniques plus souples, comme l'analyse factorielle, si elle m'a permis d'effectuer quelques études intéressantes, n'apportait pas de réponse satisfaisante aux questions posées.

### **Août 1984 - juin 1985 : Réflexion théorique et enrichissement des données**

Ces difficultés m'ont incité à affiner ma problématique de départ. J'ai ainsi entamé une réflexion théorique sur la mobilité sociale, sur la base des travaux publiés depuis 1945, travaux essentiellement anglo-saxons. D'autre part j'ai enrichi mon matériel empirique, par l'amélioration des fichiers informatiques dont je disposais et par l'utilisation de biographies.

Les questions théoriques s'orientaient autour de deux axes de recherche.

#### 1) Qu'en est-il du rôle des facteurs structurels de la mobilité sociale ?

Cette question est classique. Elle cherche à faire la part de ce qui, dans la mobilité sociale, résulte mécaniquement de la modification de la structure sociale dans le temps, et de ce qui est réellement attribuable à la plus ou moins grande ouverture des catégories sociales, ce qu'on peut résumer par le concept de "fluidité sociale". L'enjeu est la mesure de l'"ouverture" d'une société, de sa capacité à établir "l'égalité des chances" entre les individus, ce qui est l'un des mythes fondateurs des études de mobilité sociale. Cette question débouche sur un cadre d'analyse un peu fonctionnaliste, la structure sociale étant conçue comme une distribution de positions déterminée par les besoins du système économique. Le modèle de référence de mobilité sociale est alors celui où les individus se répartissent au hasard parmi des positions (situation de mobilité parfaite).

#### 2) Quels sont les mécanismes générateurs de la mobilité sociale ?

Cette question est importante si l'on pense qu'en France, de nombreux sociologues mettent l'accent sur l'importance de l'hérédité sociale ou la rigidité de la structure sociale. Ce problème du processus de mobilité s'est éclairci avec l'apport de Blau et Duncan. Ils ont montré qu'une utilisation originale de la régression linéaire, les modèles de dépendance, permettait de mesurer le rôle d'un large faisceau de variables causales dans ce

processus, les variables les plus significatives correspondant aux influences du système scolaire, du milieu professionnel et du milieu familial. Bien que ce type d'analyse soit très populaire dans les pays anglo-saxons, il est en butte à de vives critiques méthodologiques, la plus importante portant sur la représentation de la structure sociale par une hiérarchie quasi continue de "status" socio-économiques. Il ne m'était donc guère possible de m'engager dans ce type d'analyse dans le cas de la France. Il me semblait préférable de m'en tenir aux techniques de l'analyse des données et de l'analyse du contenu, en les adaptant à la problématique en question.

Ces deux axes de recherche justifiaient ainsi un travail d'enrichissement des données : en premier lieu, l'analyse des effets de structure supposait un accroissement de la taille des échantillons : une première solution résidait dans l'utilisation d'un autre fichier de retraités, de taille supérieure (1400 individus) au précédent, et constitué à partir des dossiers de retraite, d'enquêtes postales et d'une enquête auprès de l'état civil. Ce fichier est présenté dans un rapport de Françoise Cribier, Marie-Luce Duffau et Alexandre Kych (1983). Cet échantillon devait me permettre d'effectuer des comparaisons internes à la population des Parisiens retraités. Après quelques analyses, je renonçais à utiliser ce fichier, qui ne contenait pas assez de variables de mobilité. Une seconde solution consistait à travailler sur une grosse enquête de mobilité sociale, afin d'opérer des comparaisons entre sous-populations, définies par l'âge, le sexe, le lieu de résidence, le niveau d'éducation, etc. Pour cela, j'ai choisi l'enquête "Formation-Qualification-Profession" réalisée par l'INSEE en 1977 et présentée, pour ce qui concerne la mobilité sociale, par Pohl, Soleilhavoup et Ben Rezigue (1983).

En second lieu, l'enrichissement des données devait déboucher sur une compréhension accrue du processus de mobilité sociale des Parisiens. Cela me semblait possible par une utilisation spécifique de l'analyse des données, en particulier dans l'établissement de typologies, ce qui m'a contraint à un gros travail de recodage des variables. Une amélioration majeure du corpus consistait dans l'analyse de biographies qualitatives, une cinquantaine de "récits de vie" : une partie de ces récits de vie avait été collectée pour des recherches antérieures, celles de Catherine Rhein (1980) et de Françoise Cribier (1984), dans le cadre de l'étude des parisiens d'origine provinciale. J'ai complété cet ensemble de manière à prendre aussi en compte les parisiens de souche. L'usage de ces biographies permettait d'apprécier de nombreux phénomènes qui n'avaient pas fait

l'objet d'une quantification.

En juin 1985, je suis parti en mission à Oxford, où j'ai pu avoir d'utiles discussions avec John Goldthorpe et d'autres sociologues anglais qui étudiaient la mobilité sociale. A ce moment, disposant d'une bonne culture bibliographique et d'un matériel riche et varié, je pensais avoir réglé la plupart des problèmes théoriques et méthodologiques.

### **Juillet 1985 - juin 1986 : Analyse du corpus de données et multiplication des difficultés conceptuelles**

Dès l'été 1985, je me suis plongé dans le travail d'analyse. J'ai mené parallèlement l'étude typologique des trajectoires des 432 retraités, le dépouillement des récits de vie, et quelques travaux sur l'enquête FQP.

Dans la plupart des travaux qui portent sur la trajectoire professionnelle, celle-ci est abordée selon un modèle extrêmement rudimentaire combinant la théorie du cycle de vie et une représentation de la société en grandes classes : les carrières sont conçues comme le passage d'un "premier emploi" à une maturité professionnelle atteinte vers 50 ans, et la comparaison des deux positions sociales correspondantes permet de définir des types de mobilité qui prennent en compte l'aspect intra-générationnel du phénomène. C'est ainsi qu'a été défini le concept de "contre-mobilité" par Roger Girod (1971). Mon idée était de construire une typologie empirique des carrières pour tester ce modèle d'analyse. Pour cela, j'ai utilisé une technique de classification automatique appliquée aux profils de carrière des 432 retraités. La classification automatique est une technique d'analyse éprouvée en sciences humaines, mais le caractère particulier des données sur la carrière (suite chronologique de positions professionnelles codées selon un schéma de C.S.P.) posait une série de problèmes particuliers. Les fausses pistes étaient nombreuses et cette analyse m'a pris beaucoup plus de temps que prévu. En particulier, j'ai pris conscience de l'inadaptation des schémas du type C.S.P. dès qu'on cherche à dépasser l'usage des seules tables de mobilité. C'est cette constatation, associée à mon intérêt pour les biographies, qui m'a poussé à examiner la table de mobilité en détail, de manière à voir jusqu'à quel point elle reflétait fidèlement un faisceau de trajectoire. Dès ce moment, je m'engageais sur une voie, décrite dans le chapitre sur la table de mobilité à la loupe, qui rendait extrêmement difficile une adhésion complète à l'orthodoxie des analyses statistiques de mobilité.

La première étape du travail sur les récits de vie a consisté pour moi à en recueillir personnellement : expérience enrichissante, certes, et combien utile lorsqu'il s'agit d'interpréter le discours recopié sur des centaines de pages dactylographiées. En effet, par la lecture de la cinquantaine de récits de vie collectés par l'équipe de Françoise Cribier, j'ai pu mesurer les risques de noyade dans ce matériel envahissant. Une telle analyse pose de nombreux problèmes de méthode, et, en matière d'étude de biographies, la méthode se réduit trop souvent à quelques "tuyaux" sans procédure cohérente. De plus, une revue des manuels d'analyse de contenu et quelques discussions fructueuses m'ont convaincu du retard considérable de ces méthodes sur l'analyse statistique. Je me suis résigné à adopter une démarche très artisanale comportant un faible niveau d'objectivation, mais qui permettait l'utilisation de ces biographies pour répondre aux questions les plus fondamentales. Cette solution ne me semblait pas très satisfaisante et le contraste était vif entre les inférences parfois très subjectives que j'obtenais à partir des récits de vie et le caractère objectif et reproductible de mes analyses statistiques. Malgré tout, ce travail s'est révélé très positif en me convainquant de l'importance des médiations psychologiques dans le processus de mobilité sociale.

Les travaux sur l'enquête FQP ont surtout consisté à faire quelques analyses log-linéaires pour m'assurer de la stabilité du modèle de fluidité sociale selon les générations observées et selon le lieu de résidence, ce qui légitime en partie le fait de se concentrer sur une population aussi réduite qu'une classe d'âge de parisiens. Il m'est arrivé de procéder à quelques sorties de tableaux pour vérifier sur un large échantillon des relations que je soupçonnais à partir de l'analyse des 432 retraités. Si l'utilité de disposer d'un échantillon aussi important (40 000 enquêtes) est indéniable, il me faut reconnaître qu'il ne peut apporter de réponses qu'à un petit nombre de questions correspondant aux variables présentes sur le fichier. Aussi, cette partie de mon travail s'est avérée assez légère et d'une portée réduite.

Les difficultés conceptuelles sont apparues peu à peu, au fur et mesure que je poursuivais mon travail d'analyse. Je me suis rendu compte que les différents problèmes auxquels je m'étais attaché ne s'inscrivaient dans aucun cadre unifiant et que le lien entre analyse statistique et étude des récits de vie était à peu près inexistant. Ces difficultés, absence de modèle théorique global et coupure qualitatif/ quantitatif, sont un peu la tarte à la crème de la sociologie et j'étais prévenu depuis longtemps. C'est au

moment de rédiger un premier manuscrit, au début de 1986, que je les ai ressenti avec le plus d'acuité, et peu à peu, j'ai vécu ma recherche sur un mode contradictoire : il me semblait à la fois que ce que j'étudiais n'avait à peu près aucun intérêt et que le matériel et les instruments d'analyse dont je disposais étaient inadaptés à la plupart de mes questions. C'est pourquoi, au milieu de 1986, je me suis arrêté à peu près complètement de rédiger.

Il m'est apparu que je m'étais laissé paralyser par un excès de préoccupations méthodologiques, les résultats empiriques étant toujours remis en cause non pour des raisons de fond, mais pour des raisons techniques. Prenons l'exemple de la typologie des trajectoires professionnelles : j'avais perdu un temps considérable à refaire cette typologie à partir d'une modification du schéma de catégories sociales de base. En effet, selon que j'isole ou non les contremaîtres, que je distingue ou non employés qualifiés et peu qualifiés, j'obtenais des résultats différents. Or, il n'existe pas de nomenclature parfaite pour étudier le problème, et il eut été raisonnable de s'en tenir à la première classification, quitte à réfléchir un peu plus sur les conséquences de choix taxinomiques arbitraires sur les résultats de l'analyse. De même, j'ai consacré beaucoup d'énergie à tenter de représenter graphiquement ces trajectoires sans aboutir à une solution satisfaisante, alors qu'il est beaucoup plus simple de commenter brièvement chaque type pour avoir une vue d'ensemble du phénomène. En l'occurrence, l'adage "un petit dessin vaut mieux qu'un long discours" ne s'appliquait pas !

J'ai compris que cet excès de méthode était sans doute lié à mon approche du sujet. En effet, l'étude de la mobilité sociale, surtout sous l'optique des trajectoires individuelles, est une étude qui interfère constamment avec le caractère dramatique de l'expérience personnelle des individus étudiés. D'où la tentation, pour échapper au malaise provoqué par les données, de s'enfermer dans un jeu parfaitement objectivant, assurant ainsi le chercheur d'être un scientifique sans états d'âme observant la société avec détachement. Ce phénomène, sans doute responsable de nombreux échecs de recherches en sciences humaines, été repéré par Georges Devereux (1980, chapitre 7), qui l'a interprété comme contre-transfert. Il précise entre autre que ce contre-transfert (terme qui désigne en psychanalyse le transfert opéré par l'analysant sur l'analysé), correctement mis à jour, permet de comprendre l'usage névrotique des méthodes et des cadres de référence du scientifique. Le problème de l'enfermement méthodologique est également étudié d'un point de vue épistémologique par Bourdieu, Chamboredon, et

Passeron (1973). Pour eux, la perfection méthodologique poursuit l'idéal contradictoire d'une précision de la mesure, précision qui peut être intrinsèquement définie, en s'attachant exclusivement au contrôle formel des procédures expérimentales. A la rigueur analytique et formelle des concepts "opératoires" du méthodologue, ils opposent la rigueur synthétique des concepts "systémiques" du sociologue qui construit son objet contre les prénotions et les théories traditionnelles.

### **Novembre 1986 - septembre 1987 : La réorganisation de ma problématique**

A partir de novembre 1986, j'ai repris mon travail en étant libéré d'un certain nombre d'inhibitions et j'ai pu mener à bien les analyses interrompues six mois plus tôt. J'ai donné une place beaucoup plus grande qu'auparavant au contexte historique de la mobilité, ainsi qu'aux médiations psychologiques influant les trajectoires individuelles. Ce faisant, j'ai clarifié la problématique en la divisant en deux groupes de questions, l'un centré sur les institutions sociales, l'autre sur l'individu. Chacun de ces deux groupes, par la démarche qu'il engendre, conduit à une ouverture. la première consiste en une mise en perspective historique, seule capable de compenser le formalisme excessif des modèles théoriques de mobilité sociale. la seconde ouverture est un appel aux acquis de la psychologie, seule manière de prendre en compte l'ensemble des déterminants des destinées individuelles et d'échapper au caractère réducteur de l'analyse des biographies telle qu'elle est couramment pratiquée en sociologie. J'ai dû interrompre mes travaux lorsque je suis rentré au CREDOC en octobre 1987, puisque les études dont j'ai alors été chargé n'avait rien à voir avec la mobilité sociale.

### **Mai - octobre 1988 : Les dernières recherches bibliographiques et le début de la rédaction**

En mai 1988, j'ai obtenu du CREDOC de travailler six mois à temps partiel pour consacrer le reste de mon temps à la rédaction de ma thèse. Pendant ces quelques mois de relative liberté, j'ai mis systématiquement en relations les difficultés techniques rencontrées dans la recherche empirique d'une part, et les problèmes théoriques que soulevaient le développement de l'analyse de la mobilité depuis le début du siècle. Cela m'a amené à donner une beaucoup plus grande importance au processus historique de construction des instruments d'analyse de la mobilité sociale, que ce soit

sur le plan des concepts ou sur le plan méthodologique.

Parallèlement, en juillet 1988, Victor Karady a accepté de me prendre sous sa direction, en m'encourageant dans cette voie, en particulier dans le projet d'écrire un historique de l'analyse de la mobilité dans le contexte de l'apparition de préoccupations diverses touchant à l'hérédité sociale et du développement de la sociologie de la stratification sociale. Cette orientation m'a amené à effectuer de nouvelles recherches bibliographiques sur la genèse des études de mobilité, et à relire l'ouvrage fondateur de Sorokin à la lumière de ces recherches. Ainsi, le travail présenté dans les deux premiers chapitres est paradoxalement celui qui a été fait en dernier. Mais la reconstitution du processus par lequel l'étude de la mobilité s'est constituée en un domaine d'étude autonome, qui fait l'objet des chapitres suivants, est en grande partie le fruit de cette période, pendant laquelle j'ai mené à peu près à bien le travail de recherche bibliographique commencé en 1984.

J'ai également renoncé à une analyse par trop psychologique du processus de mobilité, sous les conseils de Victor Karady. Il est vrai que le matériel dont je disposais ne me permettait pas d'aller bien loin dans ce sens. Cette idée d'une interprétation à la fois sociologique et psychologique des entretiens biographiques subsiste néanmoins en toile de fond des long développements empiriques de la seconde partie. La forme que prend l'analyse actuelle, qui consiste à avoir construit de courtes biographies commentées, a vu le jour pour l'essentiel en avril 1989, alors que j'ai pu consacrer deux semaines à rédiger.

### **Novembre 1989 - mai 1990 : Consolidation de l'histoire de l'analyse de la mobilité**

Rentré à l'ESSEC en décembre 89, j'ai pu dégager un peu de temps pour continuer à rédiger. J'ai alors été beaucoup influencé par de nombreuses conversations avec Eric Brian, qui travaillait également pour l'ESSEC. C'est ainsi que j'ai pu prendre la distance suffisante pour étudier les différentes analyses de la mobilité sociale qui ont jalonné le siècle comme un matériel objectivable et susceptible d'une interprétation sociologique. La démarche qui consiste à reproduire l'historique de ces travaux a été très féconde, comme en témoigne la première partie. Elle m'a très vite semblé comme la seule susceptible d'asseoir avec force une remise en cause radicale de l'orthodoxie de l'analyse de la mobilité. Je pouvais faire cette

remise en cause à partir de simples considérations méthodologiques, mais cela aurait été une simple répétition du travail de Bertaux, qui n'a pourtant réussi à entamer ni les certitudes des spécialistes, ni la tendance de l'analyse biographique à tomber dans les mêmes pièges. Il est également apparu que ma démarche était proche de celle de nombreux jeunes chercheurs, chacun dans leur spécialité, et qu'elle répondait aux doutes épistémologiques de plusieurs professeurs de l'EHESS au sujet de l'intégration des travaux quantitatifs et qualitatifs, et plus généralement de l'utilisation des mathématiques en sciences humaines. C'est à ces préoccupations que répondait un premier article, paru un an et demi plus tard dans la revue de synthèse.

### **Septembre 1991 - juillet 1992 : La fin de la rédaction**

Rentré au Commissariat Général du Plan en juin 1990, j'avais à nouveau interrompu ma rédaction, étant trop accaparé par mes autres occupations. Ce n'est qu'à partir du milieu de l'année suivante, alors que j'étais nommé au Service des Affaires Sociales, que j'ai pu m'y remettre lentement. Épuisante en elle-même, puisque j'avais toujours l'impression que je n'arriverai pas au bout, cette durée de rédaction a été suffisante pour remettre mes idées en ordre à plusieurs reprises. Cette mise en ordre et en cohérence est à mon sens tout à fait importante, dans le sens où elle m'a permis à la fois de prendre suffisamment de recul à l'égard des présupposés théoriques et épistémologiques de l'étude de la mobilité, tout en préservant l'objet de manière à proposer une démarche nouvelle qui "ne jette pas le bébé avec l'eau du bain". Le seul ajout à la rédaction qui date de cette dernière période est mineur, puisqu'il s'agit du dernier chapitre, qui tente une lecture transversale des biographies.

## **Annexe II**

### **Les principaux spécialistes américains de la mobilité sociale**

On a mentionné ici les sociologues américains qui ont contribué significativement à l'étude de la mobilité sociale dans leurs travaux (par un ouvrage ou plus de cinquante pages d'articles). Chaque notice comprend une courte biographie ainsi que les principales références bibliographiques.

#### **Adams (Stuart)**

Né en 1909, Stuart Adams obtient son PhD en 1948 à Ohio State University. Bien qu'il n'ait pas fait de carrière universitaire, il a publié une série d'articles sur le recrutement de l'élite, dans une optique traditionnelle d'analyse de la mobilité :

Adams (Stuart) : "Regional differences in vertical mobility in a high-status occupation"

1950, *American Sociological Review* 15, pp.228-235.

Adams (Stuart) : "Trends in occupational origins of physicians"

1953, *American Sociological Review* 18, pp.404-409.

Adams (Stuart) : "Trends in occupational origins of business leaders"

1954, *American Sociological Review* 19, pp.541-548.

Adams (Stuart) : "Origins of American occupational elites, 1900-1955"

1957, *American Journal of Sociology* 62, pp.360-368.

### **Anderson (H. Dewey)**

Né en 1897, H. Dewey Anderson obtient son PhD en 1932 à Stanford. Chercheur à l'Institut for Occupational Research de Stanford, il est l'auteur d'une des premières monographies centrées sur la mobilité sociale. Il quitte l'université en 1939 pour une carrière administrative.

Anderson (H. Dewey) and Davidson (Percy E.) : Occupational mobility in an american community.

1937, Stanford : Stanford University Press.

### **Bendix (Reinhard)**

Né en 1916 à Berlin, Reinhard Bendix arrive aux Etats-Unis en 1938. Il obtient son PhD de sociologie en 1947 à Chicago Univ., avant d'aller enseigner comme professeur associé (1947-1956), puis professeur de sociologie (à partir de 1956), à University of California-Berkeley. Il y fait la connaissance de Seymour Lipset (qui termine son doctorat à la fin des années 1940) avec lequel il signera la plupart de ses articles concernant la mobilité sociale. Il s'y intéresse d'abord dans l'optique de l'étude des carrières, puis, à la fin des années 1950, dans le cadre de la sociologie politique fonctionnaliste, dont il devient un des chefs de file.

Lipset (Seymour M.) et Bendix (Reinhard) : "Social mobility and occupational career patterns : I. Stability of jobholding"

1952, American Journal of Sociology 57, pp.366-374.

Lipset (Seymour M.) et Bendix (Reinhard) : "Social mobility and occupational career patterns : II. Social mobility"

1952, American Journal of Sociology 57, pp.494-504.

Bendix (Reinhard) et Howton (Frank H.) : "Social mobility and the American business elite"

1958, British Journal of Sociology 9, pp. 1-14.

Lipset (Seymour M.) et Bendix (Reinhard) : Social mobility in industrial society  
1959, Berkeley : University of California Press, 309 p.

Bendix (Reinhard) et Lipset (Seymour M.) (Eds) : Class, Status and Power.

1967, London : Routledge and Kegan Paul.

### **Bielby (William T.)**

Né en 1947, William T. Bielby obtient son PhD en 1976 à University of Wisconsin-Madison, où il se spécialise dans l'étude de la transmission du statut . En 1977, il devient professeur assistant en sociologie à Univ. of California-Santa Barbara. Chercheur rigoureux, il adopte alors une attitude critique à l'égard de l'utilisation inconsidérée des modèles de dépendance, et s'éloigne de ce champ de recherche.

Bielby (William T.), Hauser (Robert M.) et Featherman (David L.) : "Response errors of black and nonblack males in models of the intergenerational transmission of socio-economic status"  
1977, American Journal of Sociology 82(6), pp. 1242-1288.

Bielby (William T.) : "Models of status attainment"  
1981, pp.3-26 in Treiman (Donald J.) et Robinson (Robert V.) (Eds) : Research in social stratification and mobility, vol.1, Greenwich, JAI Press.

### **Blau (Peter M.)**

Né en 1918 à Vienne, Peter Michael Blau obtient son PhD de sociologie en 1952 à Columbia Univ. Il est professeur assistant (1953-70), puis professeur de sociologie (1970-77) à l'université de Chicago, où il consacre une part importante de ses travaux de recherche à la mobilité sociale. Avec Duncan, dont il a fait la connaissance en arrivant à Chicago, il introduit la régression linéaire dans ce domaine et écrit en 1967 un ouvrage majeur de la littérature sociologique américaine.

Blau (Peter M.) : "Social mobility and interpersonal relations"  
1956, American Sociological Review 21(3), pp.290-295.

Blau (Peter M.) : "Occupational bias and mobility"  
1957, American Sociological Review 22(4), pp.392-399.

Blau (Peter M.) : "Inferring mobility trends from a single study"  
1962, Population Studies 16, pp.79-85.

Blau (Peter M.) : "The flow of occupational supply and recruitment"

1965, American Sociological Review 30(4), pp.475-490.

Blau (Peter M.) et Duncan (Otis D.) : The American occupational structure.  
1967, New-York : John Wiley, 520 p.

### **Broom (Leonard)**

Né en 1911, Leonard Broom obtient son PhD en 1937 à Duke Univ. Il enseigne la sociologie successivement à Kent State Univ. (1938-41), Univ. of California-Los Angeles (1941-59), Univ. of Texas-Austin (1959-71), et Australian National Univ. (depuis 1971). Il s'intéresse à la mobilité sociale en fin de carrière, dans une optique comparative, et applique les méthodes américaines au cas australien.

Broom (Leonard) et Jones (F.Lancaster) : "Father-to-son mobility"  
1969, American Journal of Sociology 74(4), pp.333-342.

Broom (Leonard) et Jones (F.Lancaster) : "Career mobility in Three Societies : Australia, Italy, and the United States"  
1969, American Sociological Review 34, pp. 650-658.

Broom (Leonard) et Mac Donnell (Patrick) : "Current research on social mobility : an inventory"  
1974, Current Sociology 22(3), pp.353-391.

Broom (Leonard), Jones (F.Lancaster), Mac Donnell (Patrick) et Duncan-Jones (Paul) : "Is it true what they say about daddy ?"  
1978, American Journal of Sociology 84(2), pp.417-426.

### **Centers (Robert)**

Centers (Robert) : "Occupational mobility of urban occupational strata"  
1948, American Sociological Review 13, pp.197-203.

Centers (Robert) : "Education and occupational mobility"  
1949, American Sociological Review 14, pp.143-144.

Centers (Robert) : "Marital selection and occupational strata"  
1949, American Journal of Sociology 54, pp.530-535.

### **Coleman (James S.)**

Né en 1926, James Samuel Coleman obtient son PhD de sociologie en 1955 à Columbia Univ. Il devient professeur assistant à Chicago Univ. (1956-59), où il subit sans doute l'influence des études de mobilité et se spécialise dans l'étude de la réussite scolaire. Alors qu'il est professeur associé à John Opkins Univ. (1959-73), le gouvernement américain lui commande une étude sur l'inégalité des chances à l'école qui fera date. Depuis 1973, il est retourné à Chicago Univ., où il est professeur de sociologie.

Coleman (James S.) : "The adolescent subculture and academic achievement"  
1960, American Journal of Sociology 65, pp.337-347.

Coleman (James S.) et al. : Equality of educational opportunity.  
1966, U.S. Department of Health, Education and Welfare.

### **Crockett (Harry)**

Né en 1927, Harry J. Crockett Jr obtient son PhD en Sociologie en 1961 à University of Michigan. Professeur assistant à Univ. of North Carolina-Chapell Hill (1960-65), il travaille à l'étude des facteurs psychologiques de la mobilité. Il abandonnera le sujet en devenant professeur de sociologie à Univ. of Nebraska-Lincoln en 1965.

Crockett (Harry) : "The achievement motive and differential occupational mobility in the United States"  
1962, American Sociological Review 27, pp.191-204.

Jackson (Elton F.) et Crockett (Harry J.) : "Occupational mobility in the United States : a point estimate and trend comparison."  
1964, American Sociological Review 29(1), pp.5-15.

Crockett (Harry) : "Psychological origins of mobility"  
1966, pp.280-309 in Smelser (Neil J.) et Lipset (Seymour M.) (Eds) : Social structure and mobility in economic development, Chicago : Aldine, 399 p.

### **Curtis (Richard F.)**

Né en 1931, Richard F. Curtis obtient son PhD de sociologie en 1959 à University of Michigan. Il commence par enseigner à Yale Univ., mais ne

reprendra vraiment l'étude de la mobilité que lorsqu'il sera professeur de sociologie à Univ. of Arizona, à partir de 1969.

Curtis (Richard F.) : "Occupational mobility and urban social life"  
1959, American Journal of Sociology 65, pp.296-298.

Curtis (Richard F.) : "Income and occupational mobility"  
1960, American Sociological Review 25, pp.727-730.

Curtis (Richard F.) : "Conceptual problems in social mobility research"  
1961, Sociology and Social Research 45, pp.387-395.

Tully (Judy C.), Jackson (Elton F.) et Curtis (Richard F.) : "Trends in occupational mobility in Indianapolis"  
1970, Social Forces 49, pp.186-200.

Jackson (Elton F.) et Curtis (Richard F.) : "Effects of vertical mobility and status inconsistency : a body of negative evidence"  
1972, American Sociological Review 37(6), pp.701-713.

Goyder (John C.) et Curtis (James E.) : "A three generational approach to trends in occupational mobility"  
1975, American Journal of Sociology 81(1), pp.129-138.

### **Duncan (Otis D.)**

Né en 1921, Otis Dudley Duncan est le fils d'Otis Durant Duncan, un des fondateurs de la sociologie rurale américaine, avec Pitirim Sorokin . Il obtient son PhD en 1949 à Chicago Univ. Après avoir enseigné à Pennsylvania State College et University of Wisconsin, il devient professeur associé de sociologie à Chicago Univ. (1951-62). Pendant la même période, il est directeur associé du Population Research and Training Center. Il s'oriente vers les statistiques et révolutionne l'étude de la mobilité sociale en utilisant la régression linéaire. Professeur de sociologie à Univ. of Michigan à partir de 1962, il continue de travailler dans cette voie, travaillant avec Blau, puis avec Featherman en 1972. Devenu professeur à Univ. of Arizona en 1973, il publie encore sur le sujet.

Duncan (Otis D.) et Hodge (Robert W.) : "Educational and occupational mobility. A regression analysis"  
1963, American Journal of Sociology 68(6), pp.629-644.

Duncan (Otis D.) : "Path analysis"

1965, American Journal of Sociology 72, pp.1-16.

Duncan (Otis D.) : "The trend of occupational mobility in the United States"

1965, American Sociological Review 30(4), pp.491-498.

Duncan (Otis D.) : "Methodological issues in the analysis of social mobility"

1966, pp. 51-97 in Smelser (Neil J.) et Lipset (Seymour M.) (Eds) : Social structure and mobility in economic development, Chicago : Aldine, 399 p.

Duncan (Otis D.) : "Occupational trends and patterns of net mobility in the United States"

1966, Demography 3, pp.148.

Blau (Peter M.) et Duncan (Otis D.) : The American occupational structure.

1967, New-York : John Wiley, 520 p.

Duncan (Otis D.) : "Patterns of occupational mobility among negro men"

1968, Demography 5, pp.11-22.

Duncan (Otis D.), Featherman (David L.) et Duncan (Beverly) : Socioeconomic background and achievement

1972, New-York : Seminar.

Duncan (Otis D.) : "How destination depends on origin in the occupational mobility table"

1979, American Journal of Sociology 84(4), pp.793-803.

### **Ellis (Robert A.)**

Né en 1926, Robert A. Ellis obtient son PhD en 1956 à Yale Univ. Sous l'influence de Hollingshead, il s'oriente vers l'étude de la relation entre mobilité sociale et troubles mentaux. Après avoir enseigné à Univ. of South California et à Stanford Univ., il devient en 1960 professeur associé (1960-65), puis professeur (1965-70) de sociologie à Univ. of Oregon, où il reprend le sujet avec Lane.

Hollingshead (August B.), Ellis (Robert A.) et Kirby (E.) : "Social mobility and mental illness"

1954, American Sociological Review 19(5), pp.577-584.

Ellis (Robert A.) et Lane (W. Clayton) : "Structural supports for upward mobility"

1963, American Sociological Review 28, pp.743-756.

Ellis (Robert A.) et Lane (W. Clayton) : "Social mobility and social isolation : A test of Sorokin's dissociative hypothesis"

1967, American Sociological Review 32(2), pp.237-253.

### **Featherman (David L.)**

Né en 1943, David Lee Featherman obtient son PhD en 1969. Il enseigne la sociologie rural à Univ. of Wisconsin-Madison, où il est dirige le département de sociologie rurale depuis 1975. Après avoir contribué aux derniers travaux de Duncan, il devient l'inséparable associé de Hauser, pionnier de l'utilisation de l'analyse log-linéaire dans l'étude de la mobilité.

Featherman (David L.) : "Achievement orientation and socio-economic career attainments"

1972, American Sociological Review 37(2), pp.131-143.

Duncan (Otis D.), Featherman (David L.) et Duncan (Beverly) : Socioeconomic background and achievement

1972, New-York : Seminar.

Hauser (Robert M.) et Featherman (David L.) : "Trends in occupational mobility of US men"

1973, American Sociological Review 38(3), pp.302-310.

Hauser (Robert M.) et Featherman (David L.) : "White-nonwhite differentials in occupational mobility among men in the United States 1962-1972"

1974, Demography 11, pp.247-265.

Featherman (David L.), Jones (F. Lancaster) et Hauser (Robert M.) : "Assumptions of mobility research in the United States : the case of occupational status."

1975, Social Sciences Research 4, pp.339-341.

Featherman (David L.) et Hauser (Robert M.) : "Changes in the socio-economic

stratification of the races 1962-1973"  
1976, American Journal of Sociology 82(3), pp.621-651.

Bielby (William T.), Hauser (Robert M.) et Featherman (David L.) : "Response errors of black and nonblack males in models of the intergenerational transmission of socio-economic status"  
1977, American Journal of Sociology 82(6), pp. 1242-1288.

Hauser (Robert M.) et Featherman (David L.) : The process of stratification : trends and analyses.  
1977, New-York : Academic Press.

### **Garnier (Maurice)**

Né à Tours (France) en 1940, Maurice Garnier fait ses études à University of California-Los Angeles, où il obtient son PhD de sociologie en 1969. Il enseigne depuis la sociologie à Univ. of Indiana-Boomington. Avec Hazelrigg, il s'est spécialisé dans les comparaisons internationales de mobilité, appliquant les méthodes américaines au cas français, ce qui lui vaut les critiques acerbes de Daniel Bertaux.

Garnier (Maurice) et Hazelrigg (Lawrence E.) : "La mobilité professionnelle en France comparée à celle d'autres pays"  
1974, Revue Française de Sociologie 15(3), pp.363-378.

Garnier (Maurice) et Hazelrigg (Lawrence E.) : "Father-to-son occupational mobility in France"  
1974, American Journal of Sociology 80(2), pp.478-502.

Garnier (Maurice) et Hazelrigg (Lawrence) : "Reply to Daniel Bertaux assessment"  
1976, American Journal of Sociology 82(2), pp.398-408.

Hazelrigg (Lawrence E.) et Garnier (Maurice A.) : "Occupational mobility in industrial societies : a comparative analysis of different access to occupational ranks in 17 countries"  
1976, American Sociological Review 41(3), pp.498-510.

Robinson (Robert V.) et Garnier (Maurice A.) : "Class reproduction among men and women in France : reproduction theory on its home ground"

1985, American Journal of Sociology 91(2), pp.250-280.

### **Goodman (Leo A.)**

Né en 1928, Leo A. Goodman obtient son PhD de Mathématique en 1950 à Princeton. Depuis, il enseigne la statistique à Chicago Univ. Brillant statisticien, il est l'inventeur de l'analyse log-linéaire pour résoudre le problème statistique posé par l'analyse des tables de mobilité.

Goodman (Leo A.) : "On the statistical analysis of mobility tables"  
1965, American Journal of Sociology 70, pp.564-585.

Goodman (Leo A.) : "The analysis of cross-classified data : independence and interaction in contingency tables with or without missing entries"  
1968, Journal of the American Statistic Association 63, pp.1091-1131.

Goodman (Leo A.) : "How to ransack social mobility tables and other kinds of cross-classification tables"  
1969, American Journal of Sociology 75, pp.1-40.

Goodman (Leo A.) : "On the measurement of social mobility : an index of status persistence"  
1969, American Sociological Review 34(6), pp.831-850.

### **Hauser (Robert M.)**

Né en 1942, Robert Mason Hauser obtient son PhD de sociologie en 1968 à Univ. of Michigan. Il enseigne depuis 1969 à Univ. of Wisconsin, où il est professeur depuis 1973. Après quelques travaux effectués dans le cadre du status attainment, il a été le principal promoteur de l'analyse log-linéaire pour étudier la mobilité sociale, et l'inventeur du modèle de densité pour décrire les flux de mobilité.

Hauser (Robert M.) : "Schools and the stratification process"  
1969, American Journal of Sociology 74(6), pp.587-611.

Hauser (Robert M.) et Featherman (David L.) : "Trends in occupational mobility of US men"  
1973, American Sociological Review 38(3), pp.302-310.

Hauser (Robert M.) et Featherman (David L.) : "White-nonwhite differentials in occupational mobility among men in the United States 1962-1972"  
1974, *Demography* 11, pp.247-265.

Hauser (Robert M.), Dickinson (Peter J.), Travis (Harry P.) et Koffel (John M.) :  
"Temporal change in occupational mobility : evidence for men in the United States"  
1975, *American Sociological Review* 40(3), pp.279-297.

Hauser (Robert M.), Dickinson (Peter J.), Travis (Harry P.) et Koffel (John M.) :  
"Structural change in occupational mobility : evidence for men in the United States"  
1975, *American Sociological Review* 40(5), pp.585-598.

Featherman (David L.) et Hauser (Robert M.) : "Changes in the socio-economic stratification of the races 1962-1973"  
1976, *American Journal of Sociology* 82(3), pp.621-651.

Bielby (William T.), Hauser (Robert M.) et Featherman (David L.) : "Response errors of black and nonblack males in models of the intergenerational transmission of socio-economic status"  
1977, *American Journal of Sociology* 82(6), pp. 1242-1288.

Hauser (Robert M.) et Featherman (David L.) : *The process of stratification : trends and analyses.*  
1977, New-York : Academic Press.

Hauser (Robert M.) : "A structural model of the mobility table"  
1978, *Social Forces* 56(3), pp.919-953.

Hauser (Robert M.) : "Some exploratory methods for modeling mobility tables and other cross-classified data"  
1980, pp.413-458 in K.F.Schuessler (ed.), *Sociological Methodology 1980*, San Francisco : Jossey-Bass.

Hauser (Robert M.) : "Hope for the mobility ratio"  
1981, *Social Forces* 60, pp.572-584.

Grusky (David B.) et Hauser (Robert M.) : "Comparative social mobility revisited : models of convergence and divergence in 16 countries"

1984, American Sociological Review 49(1), pp.19-38.

Hauser (Robert M.) et Grusky (David B.) : "Cross national variations in occupational distributions, relative mobility chances, and intergenerational shifts in occupational distributions"

1988, American Sociological Review 53(5), pp.723-741.

### **Hazelrigg (Lawrence E.)**

Né en 1941, Lawrence Edwin Hazelrigg obtient son PhD en 1970 à Univ. of Texas-Austin. Depuis, il enseigne à Univ. of Indiana-Bloomington. Après avoir contribué au travail de Lopreato, il s'est surtout intéressé aux comparaisons internationales de mobilité.

Lopreato (Joseph) et Hazelrigg (Lawrence E.) : Class conflict and mobility : theories and studies in class structure.

1972, San Francisco : Chandler Publishing Company, 576 p.

Hazelrigg (Lawrence E.) : "Cross-national comparisons of father-to-son occupational mobility"

1974, pp.469-483 in Lopreato (J.) et Lewis (L.S.) (Eds) : Social stratification : a reader,

New-York : Harper and Row.

Hazelrigg (Lawrence E.) : "Occupational mobility in 19th century U.S. cities : a review of some evidence"

1974, Social Forces 53(1), pp.21-32.

Garnier (Maurice) et Hazelrigg (Lawrence E.) : "La mobilité professionnelle en France comparée à celle d'autres pays"

1974, Revue Française de Sociologie 15(3), pp.363-378.

Garnier (Maurice) et Hazelrigg (Lawrence E.) : "Father-to-son occupational mobility in France"

1974, American Journal of Sociology 80(2), pp.478-502.

Garnier (Maurice) et Hazelrigg (Lawrence) : "Reply to Daniel Bertaux assessment"

1976, American Journal of Sociology 82(2), pp.398-408.

Hazelrigg (Lawrence E.) et Garnier (Maurice A.) : "Occupational mobility in industrial societies : a comparative analysis of different access to occupational ranks in 17 countries"

1976, American Sociological Review 41(3), pp.498-510.

Hardy (Melissa) et Hazelrigg (Lawrence E.) : "Industrialization and the circulatory rate of mobility : further tests of some cross-sectional hypotheses"

1978, Sociological Focus 11(1), pp.1-10.

### **Hodge (Robert W.)**

Né en 1937, Robert William Hodge obtient son PhD en 1967 à Chicago. Après y avoir enseigné (1964-70), il devient professeur de sociologie en 1970 à Univ. of Michigan. Il a contribué à la plupart des développements méthodologiques de l'analyse de la mobilité.

Duncan (Otis D.) et Hodge (Robert W.) : "Educational and occupational mobility. A regression analysis"

1963, American Journal of Sociology 68(6), pp.629-644.

Hodge (Robert W.) : "Occupational mobility as a probability process"

1966, Demography 3(1), pp.19-34.

Hodge (Robert W.) et Treiman (Donald J.) : "Occupational mobility and attitudes toward negroes"

1966, American Sociological Review 31, pp.93-102.

Klatzky (Sheila R.) et Hodge (Robert W.) : "A canonical correlation analysis of occupational mobility"

1971, Journal of the American Statistical Association 66, pp.16-22.

Tyree (Andrea), Semyonov (Moshe) et Hodge (Robert W.) : "Gaps and glissandos : inequality, economic development, and social mobility in 24 countries"

1979, American Sociological Review 44(3), pp.410-424.

Haller (Max) et Hodge (Robert W.) : "Class and status as dimensions of career mobility. Some insight from the Austrian case"

1981, Zeitschrift für Soziologie 10(2), pp.133-150.

## **Hollingshead (August B.)**

Né en 1907, August B. Hollingshead obtient son PhD de sociologie en 1935 à Univ. of Nebraska. Il enseigne successivement à Univ. of Alabama (1935-36), Univ. of Indiana (1936-47), et Yale Univ. (depuis 1947), où il est professeur depuis 1963. Partant de l'étude de cas de Elmtown, il s'intéresse à la composante psychologique des phénomènes de stratification, ce qui l'amène à mettre en évidence la relation entre mobilité sociale et maladie mentale.

Hollingshead (August B.) : Elmtown's youth.  
1949, New-York : J. Wiley & Sons.

Hollingshead (August B.) : "Trends in social stratification : a case study"  
1952, American Sociological Review 17(6), pp.679-686.

Hollingshead (August B.), Ellis (Robert A.) et Kirby (E.) : "Social mobility and mental illness"  
1954, American Sociological Review 19(5), pp.577-584.

Hollingshead (August B.) et Redlich (Frederick) : Social class and mental illness.  
1958, New-York : Wiley.

## **Jencks (Christopher)**

Né en 1936, Christopher Jencks obtient son master d'éducation en 1959 à Harvard Univ., mais n'a pas de doctorat. Il enseigne depuis 1967 à Harvard Univ. Sa contribution à l'étude de la mobilité, centrée sur les facteurs biologiques, renoue avec une l'ancienne tradition d'étude de l'hérédité sociale.

Jencks (Christopher) et alii : L'inégalité. Influence de la famille et de l'école en Amérique.  
1979, Paris : PUF, 356 p. (Ed. originale : Basic Books, 1972).

## **Kelley (Jonathan)**

Jonathan Kelley obtient son PhD en 1971 à Berkeley. Il enseigne successivement à Columbia Univ. (1970-73) et à Yale Univ. (depuis 1973). Il étudie les facteurs économiques de la mobilité, dans le cadre du Status Attainment.

Kelley (Jonathan) : "Causal chain models for the socioeconomic career"  
1973, *American Sociological Review* 38(4), pp.481-493.

Kelley (Jonathan) : "L'influence de la richesse et de l'origine familiale sur la carrière professionnelle : théorie et données transculturelles"  
1976, *Sociologie et Société* 8(2), pp.99-114.

Kelley (Jonathan), Robinson (Robert V.) et Klein (Herbert S.) : "A theory of social mobility with data on status attainment in a peasant society"  
1981, pp.27-66 in Treiman (Donald J.) et Robinson (Robert V.) (Eds) : *Research in social stratification and mobility*, vol.1, Greenwich, JAI Press.

### **Kerckhoff (Alan C.)**

Né en 1924, Alan C. Kerckhoff obtient son PhD de sociologie en 1954 à Univ. of Wisconsin. Après avoir travaillé pour l'U.S. Air Force, il enseigne à Vanderbilt Univ. (1957-64), avant de devenir professeur de sociologie à Duke Univ. Il s'est intéressé à la mobilité sociale en fin de carrière, dans une dimension comparative Etats-Unis-Royaume Uni.

Kerckhoff (Alan C.), Campbell (Richard T.), et Trott (Jerry M.) : "Dimensions of educational and occupational attainment in Great Britain"  
1982, *American Sociological Review* 47(3), pp.347-364.

Kerckhoff (Alan C.) : "The current state of social mobility research"  
1984, *Sociological Quarterly* 25(2), pp.139-154.

Kerckhoff (Alan C.), Campbell (Richard T.), et Winfield-Laird (Idee) : "Social mobility in Great Britain and the United States"  
1985, *American Journal of Sociology* 91(2), pp.281-308.

### **Lipset (Seymour M.)**

Né en 1922, Seymour Martin Lipset obtient son PhD de sociologie en 1949 à Columbia Univ. Spécialiste de sociologie politique, il enseigne successivement à Univ. of California-Berkeley (1948-50), Columbia Univ. (1950-56), puis comme professeur de sociologie à Univ. of California-Berkeley (1956-65), Harvard Univ. (1965-75), et Sanford Univ. (1975- ). Il fut également directeur-adjoint du Bureau of Applied Social Research (1954-56). Sa contribution à la sociologie de

la mobilité est majeure, dans une orientation de sociologie politique qu'il partage avec Bendix. Sa démarche a consisté en une mise en cohérence de l'ensemble des travaux de l'époque, dans le cadre de la sociologie fonctionnaliste.

Lipset (Seymour M.) et Bendix (Reinhard) : "Social mobility and occupational career patterns : I. Stability of jobholding"  
1952, *American Journal of Sociology* 57, pp.366-374.

Lipset (Seymour M.) et Bendix (Reinhard) : "Social mobility and occupational career patterns : II. Social mobility"  
1952, *American Journal of Sociology* 57, pp.494-504.

Lipset (Seymour M.) et Rogoff (Natalie) : "Class and opportunity in Europe and the U. S. : some myths and what the statistics show"  
1954, *Commentary* 18, pp.562-568.

Lipset (Seymour M.) et Gordon (Joan) : "Mobility and trade-union membership"  
1967, pp.491-500 in Bendix (Reinhard) et Lipset (Seymour M.) (Eds) : *Class, Status and Power*, London : Routledge and Kegan Paul, 677 p. (1ère éd. 1956).

Lipset (Seymour M.) et Zetterberg (Hans) : "A theory of social mobility"  
1967, pp. 561-573 in Bendix (Reinhard) et Lipset (Seymour M.) (Eds) : *Class, Status and Power*, London : Routledge and Kegan Paul, 677 p. (1ère éd. 1956).

Lipset (Seymour M.) et Bendix (Reinhard) : *Social mobility in industrial society*  
1959, Berkeley : University of California Press, 309 p.

Smelser (Neil J.) et Lipset (Seymour M.) : "Social structure, mobility and development"  
1966, pp. 1-50 in Smelser et Lipset (Eds) : *Social structure and mobility in economic development*,  
Chicago : Aldine, 399 p.

### **Lopreato (Joseph)**

Né en 1928 en Italie, Joseph Lopreato obtient son PhD de sociologie en 1960 à Yale Univ. Il enseigne successivement à Univ. of Massachusetts (1960-62), Univ. of Connecticut (1964-66), et Univ. of Texas-Austin (1966- ), où il est professeur depuis 1968. Il a sans doute profité d'un séjour de deux ans dans son pays natal, en 1962-64, pour s'y documenter sur la mobilité sociale. Sa

principale contribution consiste en une analyse de sociologie politique de la mobilité, en collaboration avec Hazelrigg.

Lopreato (Joseph) : "Social mobility in Italy"  
1965, American Journal of Sociology 71(3), pp.311-314.

Lopreato (Joseph) : "Upward social mobility and political orientation"  
1967, American Sociological Review 32(4), pp.586-592.

Lopreato (Joseph) et Hazelrigg (Lawrence E.) : Class conflict and mobility : theories and studies in class structure.  
1972, San Francisco : Chandler Publishing Company, 576 p.

### **Miller (S. M.)**

Né en 1922, Seymour M. Miller obtient son PhD de sociologie en 1951 à Princeton Univ. Il enseigne d'abord à Brooklin College (1949-61). C'est à la fin de cette période qu'il écrit sa contribution majeure à l'étude comparative de la mobilité. Par la suite, il devient professeur de sociologie, successivement à Syracuse Univ. (1961-65), New York Univ. (1965-73), et Boston Univ. (1973- ).

Miller (S. M.) : Comparative social mobility.  
1960, Current Sociology 9(1), 89 p.

Fox (Thomas G.) et Miller (S.M.) : "Intra-country variations : occupational stratification and mobility"  
1967, pp.574-581 in Bendix (Rheinhard) et Lipset (Seymour M.) (Eds) : Class, Status and Power, London : Routledge and Kegan Paul, 677 p.

Miller (S. M.) : "The future of social mobility studies"  
1971, American Journal of Sociology 77

### **Mills (C. Wright)**

Né en 1916, C. Wright Mills obtient son PhD de sociologie en 1941 à Univ. of Wisconsin-Madison, où il enseigne jusqu'en 1945. Il fera le reste de sa carrière à Columbia Univ., où il est professeur de 1956 à sa mort en 1962. Sa contribution à l'étude de l'élite marque une rupture à la fois par rapport aux approches traditionnelles antérieures, mais également par rapport à la sociologie fonctionnaliste, qu'il ne cessera plus de critiquer, se faisant le défenseur de

"l'imagination sociologique" (1957).

Mills (C. Wright) : The new men of power.  
1948, New-York : Harcourt, Brace & co.

Mills (C. Wright) : The power elite.  
1956, New-York, Oxford University Press.

### **Smelser (Neil J.)**

Né en 1930, Neil Joseph Smelser obtient son PhD de sociologie en 1958 à Harvard Univ. Il enseigne toute sa carrière à Univ. of California-Berkeley. Il s'est intéressé à l'étude de la mobilité en début de carrière, en collaboration avec Lipset.

Smelser (Neil J.) et Lipset (Seymour M.) : "Social structure, mobility and development"  
1966, pp. 1-50 in Smelser et Lipset (Eds) : Social structure and mobility in economic development,  
Chicago : Aldine, 399 p.

### **Sorokin (Pitirim A.)**

Né en 1889 à Touria, en Russie, Pitirim A. Sorokin obtient son doctorat de sociologie en 1922. Arrivé aux Etats-Unis en 1923, il enseigne d'abord à Univ. of Minnesota (1924-30), période au cours de laquelle il effectue l'essentiel de ses travaux sur la mobilité sociale. Il devient alors professeur de sociologie à Harvard Univ. en 1930, où il crée le département de sociologie et fera le reste de sa carrière, influençant la plupart des sociologues américains des années 1940 et 1950.

Sorokin (Pitirim A.) : Social mobility.  
1927, New-York : Harper.

Sorokin (Pitirim A.) : Social and cultural mobility.  
1959, New-York : Free Press, 645 p.

## **Spilerman (Seymour)**

Né en 1938, Seymour Spilerman obtient son PhD de sociologie en 1968 à John Hopkins Univ. Depuis, il enseigne à Univ. of Wisconsin-Madison, où il est professeur depuis 1973. Il tentera sans succès d'introduire les chaînes de Markov pour analyser la mobilité, avant de contribuer à la sophistication d'autres méthodes quantitatives. Il est représentatif d'une génération de chercheurs inventifs, mais peu soucieux d'adapter les méthodes utilisées à un objet sociologique préalablement défini.

Spilerman (Seymour) : "The analysis of mobility processes by the introduction of independent variables into a Markov chain"  
1972, *American Sociological Review* 37(3), pp.277-293.

Singer (Burton) et Spilerman (Seymour) : "Social mobility process for heterogeneous populations"  
1974, pp.256-401 in Costner (H.L.) (ed.) : *Sociological methodology 1973-1974*, San Francisco : Jossey-Bass.

Singer (Burton) et Spilerman (Seymour) : "The representation of social processes by Markov models"  
1976, *American Journal of Sociology* 82(1), pp.1-54.

Spilerman (Seymour) : "Career, labor market structure, and socioeconomic achievement"  
1977, *American Journal of Sociology* 83(3), pp.551-593.

Singer (Burton) et Spilerman (Seymour) : "Clustering on the main diagonal in mobility matrices"  
1978, pp.172-208 in Schuessler (Karl F.) (Ed), *Sociological Methodology 1978*, San Francisco : Jossey-Bass.

## **Treiman (Donald J.)**

Né en 1940, Donald J. Treiman obtient son PhD de sociologie en 1967 à Chicago. Il enseigne successivement à Univ. of Wisconsin (1967-70) et à Columbia Univ. (1970-73), avant d'être directeur associé du Center for Policy research de New-York (1973-75). C'est là qu'il travaille à la mobilité sociale comparée dans le cadre de l'étude du status attainment. Il devient alors professeur associé (1975-77), puis professeur (1977- ) à University of

California-Los Angeles. A partir de 1977, il ne travaille plus sur la mobilité, si ce n'est pour défendre l'approche du status attainment..

Hodge (Robert W.) et Treiman (Donald J.) : "Occupational mobility and attitudes toward negroes"

1966, American Sociological Review 31, pp.93-102.

Treiman (Donald J.) et Terrell (Kermit) : "Sex and the process of status attainment : a comparison of working women and men"

1975, American Sociological Review 40(2), pp.174-200.

Treiman (Donald J.) et Terrell (Kermit) : "The process of status attainment in the United States and Great Britain"

1975, American Journal of Sociology 81(3), pp.563-583.

Treiman (Donald J.) : "Toward methods for a quantitative comparative sociology : a reply to Burawoy"

1977, American Journal of Sociology 82(5), pp.1042-1056.

### **Warner (W. Lloyd)**

Né en 1898, William Lloyd Warner obtient son PhD d'anthropologie à Univ. of California en 1925. Il enseigne l'anthropologie sociale à Harvard (1929-35), puis à Chicago Univ. comme professeur associé (1935-41), puis professeur (1941-59). A partir de 1959, il est professeur d'administration à Michigan State Univ. Pendant son passage à Chicago, il produit une œuvre importante sur la stratification sociale, en utilisant les méthodes ethnographiques. Dans les années 1950, il se spécialise dans l'étude du recrutement de l'élite américaine. Ses travaux sur la stratification constitue le point de départ de l'analyse subjective de la stratification.

Warner (W. Lloyd) : "Opportunity in America"

1950, Journal of Business 23, pp.141-153.

Warner (W. Lloyd) et Abegglen (James C.) : Occupational mobility in american business and industry.

1955, Minneapolis : University of Minnesota Press.

Warner (W. Lloyd) et Abegglen (James C.) : Big business leaders in America.

1963, New-York : Atheneum.

## **Wilenski (Harold L.)**

Né en 1923, Harold L. Wilenski obtient son PhD en 1955 à Chicago Univ. Il enseigne la sociologie à Univ. of Michigan (1954-62), tout en travaillant sur les effets idéologiques de la mobilité sociale. Il devient professeur de sociologie et chercheur en relations industrielles à Berkeley en 1963, et cesse alors de s'intéresser à la mobilité.

Wilenski (Harold L.) et Edwards (Hugh) : "The skidder : ideological adjustments of downward mobile workers"  
1959, American Sociological Review 24, pp.215-231.

Wilenski (Harold L.) : "Orderly careers and social participation"  
1961, American Sociological Review 26, pp.521-539.

Wilenski (Harold L.) : "Measures and effects of mobility"  
1966, pp. in Smelser et Lipset (Eds) : Social structure and mobility in economic development,  
Chicago : Aldine, 399 p.

## Annexe III

### La table de mobilité française

Pour présenter les flux de mobilité sociale, on procédera en deux temps. On présentera d'abord un tableau d'ensemble, la table de mobilité sociale des hommes de 40-59 ans enquêtés par l'INSEE en 1977<sup>346</sup>. La table de référence sera construite à partir d'un schéma standard en six catégories, regroupement des huit catégories classiques communes à Claude Thélot (1982) et Daniel Bertaux (1985)<sup>347</sup>.

Ces catégories ne donnent qu'une représentation grossière des flux observés car elles sont très hétérogènes, comme le montre Claude Thélot (1982, pp.42-44). Aussi, on montrera ensuite certains effets en utilisant des découpages plus fins, mais sans construire une table de mobilité. En effet, avec par exemple trente catégories, une telle table comporterait 900 cases, ce qui n'est pas une représentation bien commode des flux. Il vaut mieux raisonner alors sur des portions de la table de mobilité standard, en détaillant ces portions comme on détaille à la loupe les formes d'un dessin pour mieux apprécier les nuances impossibles à saisir dans une vue globale. Certains penseront que c'est montrer là un goût excessif du détail, mais si l'on pense que le schéma standard mélange

---

<sup>346</sup> J'ai utilisé l'enquête FQP de 1977, obligeamment mise à ma disposition par le CEREQ.

<sup>347</sup> Bertaux (1971, 1977) a d'abord utilisé des découpages légèrement différents, qui avaient tous l'inconvénient de regrouper des CSP très hétérogènes. Or, Thélot justifie son schéma par des nécessités de comparaison dans le temps, donc des raisons essentiellement techniques. Les regroupements opérés sont donc aussi hétérogènes, et si l'on a choisi celui-ci plutôt que les autres, c'est seulement parce que c'est le plus récent.

contremaître et manœuvre, PDG d'une grosse entreprise et professeur dans le secondaire, ou encore grand céréalier de la Beauce et petit éleveur lozérien, cela ne semble pas un luxe.

## 1. La table de mobilité

Le tableau 1<sup>348</sup> donne une première évaluation des flux de mobilité sociale entre les six catégories retenues. La différence entre les marges du tableau met en évidence l'importance des changements intervenus dans la structure sociale depuis la guerre changements résumés dans le tableau 2<sup>349</sup> : diminution de plus de moitié de la part des agriculteurs, diminution de 30% des artisans et petits commerçants, augmentation sensible des catégories salariées, et particulièrement celles des cadres supérieurs et des cadres moyens et techniciens, multipliées la première par 1,8, la seconde par 2,5. L'influence de ces changements sur l'importance des flux de mobilité observés est déterminante, et l'analyse doit constamment prendre en compte ces effets de structures.

**Tableau 1 : Table de mobilité des hommes de 40 à 59 ans (FQP 1977)**

CSP du père	CSP du fils						Total
	Cad sup	Cad moy	Indep	Emp	Ouvr	Paysans	
Cadres sup.	186	77	34	35	33	8	373
Cadres moyens	87	125	15	39	62	1	329
Petits indépend.	114	95	129	80	177	13	608
Employés	83	140	32	80	161	7	503
Ouvriers	117	312	103	214	1037	24	1807
Paysans	60	90	76	117	510	507	1360
Total	647	839	389	565	1980	560	4980

<sup>348</sup>Emprunté à Daniel Bertaux (1985).

<sup>349</sup>La CSP des pères est obtenue en demandant à l'enquêté la profession de son père au moment où lui-même termine ses études. Puisque il s'agit d'enquêtés de 40 à 59 ans en 1977, et que l'âge de fin d'étude pour ces générations est d'environ 14 ans, on peut estimer que la répartition des pères reflète grossièrement la répartition de la population active masculine de 40-59 ans en 1930-1955. En fait, par rapport à la répartition réelle de l'époque, la répartition des pères comme celle des fils surestiment le nombre d'indépendants et sous-estiment le nombre d'ouvriers. Par contre, les variations des différentes catégories dans le temps sont de même ampleur.

**Tableau 2 : Evolution de la structure sociale de 1930 à 1975 (Thelot, 1982, p.226) rapportée aux marges de la table de mobilité 1977**

CSP	Pères %	1931-36 %	1954 %	1975 %	Fils %
Cadres supérieurs	7	3	5	10	13
Cadres moyens	7	3	6	10	17
Petits indépend.	13	18	15	10	8
Employés	10	9	12	14	11
Ouvriers	36	36	37	42	40
Paysans	27	31	25	14	11
Total	100	100	100	100	100

### 1.1. L'hérédité sociale

Première constatation : 41% des individus sont dans la même catégories que leur père. Mais l'importance de l'hérédité sociale est fort variable selon les catégories. Pour tenir compte des effets de structure, on peut mesurer cette hérédité par l'indice de Yasuda<sup>350</sup> (tableau 3). Cette indice est proportionnel à l'importance de l'hérédité sociale.

**Tableau 3 : Indice de Yasuda calculé à partir de la table de 1977**

Cadres supérieurs	0,42
Cadres moyens	0,25
Petits indépend.	0,24
Employés	0,05
Ouvriers	0,29
Agriculteurs	0,87

Les agriculteurs sont proches de l'immobilité maximale. Cette forte hérédité agricole est bien connue et s'explique par les grosses difficultés d'installation que rencontrent les individus qui ne sont pas fils d'agriculteurs. Il ne s'agit pas

<sup>350</sup>L'indice de Yasuda est présenté au début du chapitre V. Pour les raisons du choix de cette indice et une présentation générale des indices de mobilité, la référence est l'ouvrage de Raymond Boudon (1973). Pour les limites de cette indice et, plus généralement des approches neutralisant les effets de structure, nous renvoyons au chapitre V.

seulement du prix de la terre, comme l'affirme Daniel Bertaux<sup>351</sup>, mais également de tout ce que suppose la reprise d'une exploitation : règlement des droits de reprise (qui peuvent être très élevés dans certaines régions), constitution d'un réseau de relation suffisant permettant de tenir en cas de "coup dur" (échange de matériel et de main-d'œuvre entre exploitants, par exemple), acquisition d'un savoir-faire difficile à acquérir hors du milieu familial, du moins pour les générations considérées, et plus généralement tous les problèmes que pose l'insertion dans une communauté rurale.

Contrastant avec les agriculteurs, les employés sont proches de la mobilité parfaite. Les fils d'employés n'ont apparemment pas spécialement tendance à rester dans la catégories de leur père. On interprète habituellement ce résultat en considérant les employés comme une catégorie de passage. Par ses caractéristiques professionnelles et culturelles, la catégorie des employés constituerait un lieu privilégié des mobilités ascendante et descendante. Une telle interprétation ne se base en réalité sur aucune observation, du fait de la rareté des études portant sur plusieurs générations. et elle semble plutôt être la projection d'une constatation bien différente, qui est l'importance de cette catégorie dans les carrières du tertiaire. Dans le cas de la mobilité sur plusieurs générations, le rôle d'intermédiaire de la catégorie des employés est réduit : ainsi, dans la mobilité grand-père/ petit fils (Tableau 4), le père n'est employé que dans 7% à 15% des cas, soit une proportion légèrement supérieure à celle observée dans l'ensemble des pères. La faible hérédité des employés est plutôt à expliquer par le manque d'homogénéité de la catégorie. Il s'agit plus d'un regroupement professionnel que d'une classe sociale : par leurs revenus, leurs caractéristiques socio-démographiques, par leur mode de vie, nombre d'employés sont proches des ouvriers (par exemple, les plantons ou les magasiniers) tandis que d'autres sont proches des cadres moyens (les employés qualifiés de la banque et des assurances). Aussi, la mobilité entre les employés et les autres catégories est-elle souvent un artefact résultant de l'imperfection de la nomenclature adoptée.

---

<sup>351</sup>Bertaux (1977, p.15) : "Le fait massif est bien entendu que pour être agriculteur, il faut être né dans une famille d'agriculteurs. Trop de sociologues y voient un effet de la division monde rural / monde urbain. Il s'agit plutôt, tout simplement, du prix de la terre".

**Tableau 4 : CSP du père selon la mobilité grand-père/enquêté**

Grand-père Enquêté	Agric. Cad.sup	Agric. Cad.moy	Ouvrier Cad.sup	Ouvrier Cad.moy	Ensemble des pères
Cadres supérieurs	9,2	4,3	10,2	7,9	5,1
Cadres moyens	7,2	6,0	17,3	10,4	4,6
Indépendants	20,3	11,4	10,3	7,7	16,2
Employés	7,2	15,4	14,0	13,0	6,6
Ouvriers	19,9	26,3	37,0	56,0	31,8
Paysans	27,9	30,6	3,2	1,8	31,8
Divers	8,3	6,0	7,9	3,2	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les autres CSP sont relativement proches sur le plan de l'hérédité sociale, mais les différences sont intéressantes : en effet, il semble que l'hérédité mesurée soit d'autant plus forte que la catégorie considérée corresponde à une classe sociale. Ainsi en est-il des ouvriers et des cadres supérieurs, groupes les plus proches de ce que l'on appréhende comme classe ouvrière et classe supérieure. L'hérédité sociale est plus faible chez les cadres moyens et les artisans-commerçants, catégories aux contours plus floues et plus hétérogènes.

## **1.2. Flux de mobilité et variation de la composition de la population active**

Deuxièmement, le tableau 5 montre les flux les plus importants. Nous avons là les tendances lourdes de la mobilité sociale, concernant la moitié de la génération concernée. Ces premières constatations dessinent un premier schéma des flux mesurés, dans lequel les variations de la composition socioprofessionnelle en une génération semblent être responsables de l'essentiel des phénomènes observés : l'importance de la prolétarianisation résulte en partie de la croissance du nombre d'ouvriers, les flux internes aux salariés (Trois fois plus d'ascendants que de descendants) correspondent à la croissance du groupe des cadres, et le grand nombre de salariés fils d'indépendants s'accorde bien avec la montée du salariat.

**Tableau 5 : Répartition des flux de mobilité par grandes catégories**

Hérédité sociale	41
Flux internes aux salariés	27,5
Ascension	15
Descente	5
Autres	7,5
Salariés fils de non salariés	25
Prolétarisation	14
Tertiairisation	11
Non salariés fils de salariés	4,5
Flux internes aux non-salariés	2
Ensemble	100

*Nota : Les non-salariés sont les petits indépendants + les agriculteurs.*

Cependant, les facteurs structurels de la mobilité sont loin de rendre compte de l'importance des mouvements observés, excepté le cas particulier de l'hérédité agricole. Dans ce dernier cas, nous l'avons vu, le coût élevé (coût à la fois économique et sociologique) de l'installation suffit à rendre compte du phénomène. On peut étendre ce raisonnement au reste de la table de mobilité en invoquant le coût plus ou moins élevé des différentes professions pour expliquer l'ampleur des flux observés : ainsi, le nombre élevé de mise à leur compte de fils de salariés, mouvement à rebours des facteurs structurels, correspondrait à un faible coût d'installation des professions commerçantes. Le problème de ce type d'explication réside dans le manque de précision du concept de coût, et si l'on veut préciser les choses, c'est à dire décomposer le coût en ressources financières requises, nécessité d'un réseau de relations professionnelles et familiales adéquat, niveau minimum de qualification et de connaissances, il faut s'enfoncer dans un niveau de détail qui nous mène bien loin de la table de mobilité et de la simplicité de la métaphore économiste.

## 2. Les analyses de détail

Pour effectuer ces analyses, il est plus commode de raisonner en terme de destinée et de recrutement (tableau 6). Une telle analyse permet de répondre à des questions traditionnelles de la mobilité sociale.

**Tableau 6**  
**Table de destinée**

CSP du père	CSP du fils						Total
	Cad sup	Cad. moy	Indep.	Empl	Ouvr	Paysans	
Cadres sup.	49,9	20,6	9,1	9,4	8,8	2,1	100
Cadres moy.	26,4	38,0	4,6	11,9	18,8	0,3	100
Petits indép.	18,8	15,6	21,2	13,2	29,1	2,1	100
Employés	16,5	27,8	6,4	15,9	32,0	1,4	100
Ouvriers	6,5	17,3	5,7	11,8	57,4	1,3	100
Paysans	4,4	6,6	5,6	8,6	37,5	37,3	100
Total	13,0	16,8	7,8	11,3	39,8	11,2	100

**Table de recrutement**

CSP du père	CSP du fils						Total
	Cad sup	Cad moy	Indep	Empl	Ouvr	Paysans	
Cadres sup.	28,7	9,2	8,7	6,2	1,7	1,4	7,5
Cadres moy.	13,4	14,9	3,9	6,9	3,1	0,2	6,6
Petits indép.	17,6	11,3	33,2	14,2	8,9	2,3	12,2
Employés	12,8	16,7	8,2	14,2	8,1	1,3	10,1
Ouvriers	18,1	37,2	26,5	37,9	52,4	4,3	36,3
Paysans	9,3	10,7	19,5	20,7	25,8	90,5	27,3
Total	100	100	100	100	100	100	100

## 2.1. La classe supérieure

Examinons d'abord le problème de la classe supérieure<sup>352</sup> de la société, composée des deux catégories, industriels/ gros commerçants et professions libérales/ cadres supérieurs. Les travaux portant sur l'élite française et sa reproduction sociale insistent souvent sur la fermeture de l'élite et son taux élevé d'auto-recrutement. Ces observations dérivées d'une définition restreinte de l'élite ne s'appliquent pas aux catégories socialement dominantes, qui représentent il est vrai 15% des hommes de 40-59 ans. En effet, les industriels et les cadres supérieurs recrutent respectivement à 35% et 27,5% dans les classes supérieures. On ne peut pas non plus parler d'une barrière qui maintiendrait les rejetons de ces catégories dans leur classe d'origine : ce n'est le cas que de 49% des fils d'industriels et de 53% des fils de cadres supérieurs. Ainsi, la moitié des hommes issus de la classe supérieure ne s'y maintiennent pas.

Ce résultat serait étonnant s'il ne correspondait en partie à une imperfection de la mesure : Claude Thélot<sup>353</sup> a bien montré que dans le cas des ouvriers fils de cadres, une part de la mobilité ainsi repérée correspondait en fait à d'autres flux. Plus précisément, sur 14 cas d'ouvriers fils de cadres supérieurs, un examen attentif des dossiers d'enquête montre que la "réalité" ne correspond au classement que dans 7 cas, les autres cas comportant des erreurs de classement du père et/ou du fils<sup>354</sup>. Ainsi, le flou des appellations professionnelles et les aléas des opérations de codage rendent assez approximative toute mesure des flux de mobilité et suggère la prudence dans leur interprétation. Cependant, on ne peut pas en déduire une déformation significative de la "réalité" par rapport à la mesure, les différentes erreurs étant surtout aléatoires (et non systématiques) et devant partiellement se compenser. Ainsi, dans le cas des ouvriers fils de cadres supérieurs, il est probable qu'une partie d'entre eux a été indûment classée dans les autres cases de la table, et que la "réalité" correspond à peu près à l'observation. Mais, comme cela est noté dans le chapitre VIII, c'est cet "à peu près" qui pose problème, puisqu'il accroît considérablement l'erreur de mesure,

---

<sup>352</sup>L'emploi du vocabulaire classe supérieure-classe moyenne-classe populaire est pour ainsi dire passé dans les mœurs. Il ne constitue nullement une référence théorique précise, mais reflète simplement un découpage commode car grossièrement hiérarchique de la société. Il ne remet pas en cause l'impératif énoncé plus haut d'analyser la mobilité au niveau de catégories aussi fines que possible.

<sup>353</sup>Voir l'article de Thélot (1979) repris pour l'essentiel dans Thélot (1982).

<sup>354</sup>Exemple tiré de l'ouvrage de Thélot (1982), p.62. Dans un cas, on a même un chef cuisinier fils d'un huissier d'administration, c'est à dire un cas de mobilité ascendante !

bien au delà de l'erreur d'échantillonnage.

Revenons à la destinée des fils issus de la classe supérieure. Les destinées internes à cette classe sont difficiles à évaluer car elles sont en partie le résultat de la modification de la structure de l'entreprise depuis une génération : le processus de concentration et de filialisation des firmes françaises a été intense depuis la guerre, constituant une sorte de rattrapage accompagnant l'insertion de la structure économique française dans l'économie mondiale. Il en résulte une modification juridique du statut des cadres dirigeants de l'économie, les fils des chefs d'entreprise occupant des positions semblables avec un statut de salarié<sup>355</sup>. Aussi ne faut-il pas s'étonner de la forte proportion de fils d'industriels devenus cadres supérieurs (27%).

Les sorties de la classe supérieure sont particulièrement intéressantes : en effet, si, dans les deux catégories, on trouve 27% de fils appartenant aux catégories moyennes, ce sont beaucoup plus les artisans-petits commerçants dans le cas des fils d'industriels et beaucoup plus les cadres moyens dans le cas des fils de cadres supérieurs. Tout se passe comme si la descente sociale s'opérait en partie associée à un héritage du statut (coupure salariés/indépendants). Cette héritage du statut se confirme si l'on distingue les cadres supérieurs du secteur privé de ceux du secteur public : le tableau 7, tiré des tableaux standards de l'enquête FQP 1977 (Pohl, Soleihavoup et Ben Rezigue, 1983), montre bien ce phénomène : les fils de cadres supérieurs du privé, quand ils deviennent cadres supérieurs ou moyens, appartiennent plus souvent au secteur privé (56% contre 15% dans le secteur public) que les fils des cadres supérieurs du public (28% dans le privé contre 26% dans le public). Enfin, une part notable des fils de la classe supérieure font partie des catégories populaires, soit 24% des fils d'industriels et 20% des fils de cadres supérieurs. Le fait que les fils d'industriels soit plus particulièrement soumis au risque de prolétarianisation tient sans doute au choix de nomenclature adopté par l'INSEE<sup>356</sup>. Notons au passage que les fils de

---

<sup>355</sup>Claude Thélot (1982, p.45) hésite entre deux interprétations, l'une empruntée à Bourdieu, Boltanski et Saint- Martin, en terme de reconversion de capital, l'autre empruntée à Birnbaum et al. (1978), en terme de passage au salariat des dirigeants, et finit par conclure que les deux sont vrais, grâce au concept de stratégie. Cette analyse me laisse insatisfait, car elle ne prend pas en compte les transformations du système scolaire et le processus de dévaluation des diplômes sur le marché du travail : si stratégies il y a, il s'agit de stratégies scolaires, indépendantes des transformations du statut des dirigeants. Ces dernières ne me semble absolument pas le résultat d'une stratégie, mais des nécessités d'organisation de l'entreprise liées à la croissance économique. Je penche donc pour l'interprétation juridique, ce que Birnbaum qualifie de "glissement fictif".

<sup>356</sup>Les chefs d'entreprises sont classés comme industriels à partir de 6 salariés et gros

cadres du public sont plus souvent relégués dans les classes populaires (25.5% contre seulement 14% des fils de cadres du privé), le secteur privé assurant en quelque sorte une meilleure assurance contre la mobilité descendante.

**Tableau 7 : Destinée des fils cadres supérieurs selon le statut (public/privé)**

Catégorie du fils	Catégorie du père			
	Profess. libérales	Cad.sup du privé	Cad.sup du public	Professeurs (*)
Patrons indust. et com.	13,0	7,1	7,5	-
Professions libérales	31,4	6,7	8,0	13,6
Cadres sup. du privé	17,9	36,0	21,4	13,5
Cadres sup. du public	6,7	8,7	16,4	17,5
Professeurs	2,8	2,0	2,6	10,0
Cadres moy. du privé	11,5	19,7	6,4	9,2
Cadres moy. du public	-	5,3	9,9	11,8
Instituteurs	-	0,6	2,3	3,3
Employés	6,0	5,8	12,0	4,1
Ouvriers	7,5	7,4	9,9	13,1
Paysans	3,2	0,7	3,6	3,9
Total	100	100	100	100

(\*) Effectif faible (#30)

*Nota : Les cadres moyens du privé incluent les artistes et le clergé.*

---

commerçants à partir de 3 salariés, et sont parfois sociologiquement très proche de leurs salariés.

## 2.2. Les classes moyennes

### 2.2.1. La classe moyenne salariée

Il est beaucoup plus difficile d'étudier la mobilité de la classe moyenne à l'aide de la table standard. En effet, il y a un certain arbitraire à fixer une limite d'une part entre classe moyenne et classe supérieure, d'autre part entre classe moyenne et classe populaire, et restreindre la classe moyenne aux seuls cadres moyens est excessif. Il faudrait y inclure une partie des industriels gros commerçants, une partie des artisans petits commerçants, et une partie des agriculteurs exploitants, mais on ne dispose pas des indicateurs économiques et culturels qui permettrait une telle opération. Par ailleurs, le classement des salariés entre les niveaux hiérarchiques est imprécis, comme en témoignent les travaux portant sur la nouvelle nomenclature de l'INSEE<sup>357</sup>. Enfin, les contremaîtres pourraient être classés avec les cadres moyens si l'on se réfère aux critères de salaire et de niveau hiérarchique. Leur classement avec les ouvriers s'explique par leur niveau culturel et le fait qu'ils sont tous des anciens ouvriers. Par ailleurs, nous verront que leur mobilité sociale est similaire à celle des employés. Ainsi, les cadres moyens ne peuvent être considérés que comme le noyau de la classe moyenne salariée.

L'indice de Yasuda nous a montré que l'hérédité sociale des cadres moyens est sensiblement inférieure à celle des cadres supérieurs. En terme de recrutement cela se traduit par le fait que seuls 12% des cadres moyens sont eux-mêmes fils de cadres moyens. Ils recrutent surtout dans les classes populaires salariés (20% de fils d'employés et 31% de fils d'ouvriers), et constituent donc le principal vecteur de mobilité ascendante de ces catégories. En terme de destinée, seuls 30% des fils de cadres moyens se maintiennent dans la catégorie de leur père, la mobilité ascendante (vers les classes dominantes : 36 %) l'emportant sur la mobilité descendante (vers les classes populaires salariés : 29%), cette dernière restant cependant importante. On est loin d'une mobilité limitée à la seule mobilité structurelle. Les cadres moyens constituent donc une catégorie très perméable, le recrutement populaire permis par l'accroissement de leurs effectifs étant amplifié par la nécessité de compenser un important flux de mobilité descendante.

Comme dans le cas des cadres supérieurs, le statut public/privé interfère

---

<sup>357</sup>Le croisement des deux nomenclatures publié par Seys (1986) montre l'ampleur des modifications provoquées par le passage de la catégorie "cadres moyen" à la catégorie "professions intermédiaires".

significativement avec la mobilité : les fils de cadres moyens du secteur privé sont eux-mêmes beaucoup plus fréquemment dans le privé que les fils de cadres moyens du secteur public, et réciproquement. De plus, ils sont beaucoup moins souvent cadres supérieurs (22% contre 32% des fils de cadres moyens du public), et plus souvent cadres moyens (29% contre 26%) ou employés (12% contre 9%). Ces résultats sont cohérents avec ceux qui concernent les cadres supérieurs. On a de nouveau un héritage du statut, et, de même que le secteur privé "protège" contre la descente, il freine l'ascension sociale. Ainsi, le secteur privé renforce la séparation entre cadres moyens et cadres supérieurs, et ceci dans les deux sens. L'inégalité des chances des fils de cadres (supérieurs et moyens) y est plus forte.

### **2.2.2. Les petits indépendants**

Les petits indépendants ont une faible hérédité sociale concordant avec le caractère peu homogène de la catégorie. Cela signifie un auto-recrutement de 32%, complété par 26% de fils d'ouvriers et 22% de fils de paysans (alors que du point de vue des destinées de ces catégories, la position d'indépendant est assez rare). En terme de destinée, on observe une grande dispersion, avec d'une part 20% d'accédants à la classe supérieure et 10% de cadres moyens, et d'autre part de nombreux retours au salariat, avec 15% d'employés et 29% d'ouvriers (dont 12% d'OS-manœuvres). Cette dispersion peut être le reflet de la variété des situations réelles réunies dans cette catégorie, ou bien correspondre à une caractéristique spécifique des petits indépendants, à savoir une forte instabilité sociale rendant possible à la fois les différentes destinées observées.

## 2.3. Les classes populaires

Les classes populaires forment un ensemble assez hétérogène, découpé en cinq catégories selon le schéma standard, chacune de ces catégories étant elle-même hétérogène (sauf les salariés agricoles). La catégorie des ouvriers est la plus importante, à la fois par ses effectifs et sa place dans le discours politique et syndical. Nous commencerons donc par elle.

### 2.3.1. Les ouvriers

Comme on l'a noté ci-dessus, l'hérédité des ouvriers est assez modérée, ce qui contredit l'image d'une classe ouvrière homogène et douée d'une forte conscience de classe. Sur le plan du recrutement, plus de la moitié des ouvriers sont issus d'autres catégories, dont 29% de paysans, la condition ouvrière étant le lot de la majorité de ceux qui quittent la terre. Les autres constituants du recrutement sont les artisans et petits commerçants et les employés, les classes dominantes et les cadres moyens ne jouant qu'un rôle négligeable (mais non-négligeable du point de vue des destinées de ces catégories). Du point de vue de la destinée, la majorité (57%) des fils d'ouvriers restent dans leur catégorie d'origine, les autres destinées étant dispersées sur toutes les CSP non-agricoles.

Il est intéressant de détailler les destinées des ouvriers selon la qualification (tableau 8) : la situation des contremaître apparaît d'emblée dans sa particularité, avec une proportion relativement forte d'accès à la classe supérieure (15%) et aux positions de cadres moyens (17%), mais aussi un nombre élevé de descentes sociales, à des postes d'employés (14%) et d'ouvriers (25%)<sup>358</sup>. Les ouvriers qualifiés sont les plus stables, avec un accès réduit à la classe supérieure (7%), aux positions de cadres moyens (10%) et de contremaîtres (7%), et un risque non négligeable de descente sociale (18% d'OS-manœuvres et sans doute une partie des employés). Les OS sont comparables pour l'ascension sociale (8% dans les classes dominantes, 12% de cadres moyens, 9% de contremaîtres), avec un flux important de destinées d'ouvriers qualifiés (25%). Quant aux manœuvres, leur ascension sociale s'effectue surtout par l'accès aux positions d'ouvriers qualifiés (30%), avec une forte stabilité dans les positions déqualifiées (34% d'OS-manœuvres et une partie des employés). Pour conclure, notons les faibles proportions d'accès à la maîtrise ouvrière ou aux positions d'artisans et petits commerçants, en contradiction avec les représentations

---

<sup>358</sup>Ce pourcentage est à interpréter avec prudence, car il est gonflé par un effet de carrière, l'accès aux positions de contremaîtres s'effectuant souvent après 40 ans. Une partie des ouvriers fils de contremaîtres ne le resteront pas.

pourtant classiques de la promotion ouvrière.<sup>359</sup>

**Tableau 8 : Destinée des ouvriers selon la qualification**

Catégorie du fils	Catégorie du père			
	Agent de maîtrise	Ouvrier qualifié	Ouvrier spécialisé	Manœuvre
Paysans	-	2,2	2,5	1,0
Patrons	7,7	7,7	8,7	7,0
Cadres supérieurs	13,7	4,8	6,7	3,2
Cadres moyens	17,3	10,1	11,9	5,9
Employés	14,0	12,4	13,4	12,6
Ouvriers	47,3	62,8	56,8	70,4
dont agent de maîtr.	22,6	7,1	9,1	6,7
ouv. qualifié	18,7	37,4	25,5	29,9
ouv. spécialisé	4,6	14,0	17,1	17,7
manœuvre	1,4	4,3	5,1	16,1
Total	100	100	100	100

### 2.3.2. Les employés

Cette situation de faible hérédité sociale se retrouve dans le cas des employés. L'auto-recrutement de ces derniers est pratiquement celle d'une situation de mobilité parfaite, soit 15% seulement. Les employés sont en fait massivement fils d'ouvriers (36%) et de paysans (24%), auxquels s'ajoute une part de fils d'artisans et petits commerçants (15%). L'examen des destinées révèle la même dispersion, avec d'un côté, un flux important d'accès à la classe supérieure (19%) et aux positions de cadres moyens (22%), et de l'autre côté, de nombreux retours à la catégorie des ouvriers (33%). Il se pose le même problème d'évaluation de la réalité sociologique de ces flux que dans le cas des artisans et petits commerçants.

<sup>359</sup>Ces représentations correspondent plutôt à la réalité des carrières ouvrières, mais perdent leur validité sur plusieurs générations.

### **2.3.3. Les agriculteurs**

L'interprétation de la mobilité des catégories paysannes est beaucoup plus simple : l'hérédité des agriculteurs exploitants se résume pratiquement au maximum permis par la diminution de leurs effectifs. Leurs destinées sont ouvrières dans 31% des cas, et ils deviennent parfois employés (9%) ou artisans et petits commerçants (6%). L'ascension sociale est à peu près inexistante. Si l'auto-recrutement des salariés agricoles paraît assez faible (30%), c'est qu'ils sont souvent fils d'exploitants (45%), résultat d'une prolétarianisation agricole plutôt qu'industrielle (mais marginale du point de vue de la destinée des agriculteurs exploitants). Leurs destinées sont aussi essentiellement ouvrières (56%), avec une minorité d'employés (11%) et d'artisans et petits commerçants (7%). Les salariés agricoles apparaissent à la fois comme la frange de la paysannerie la plus proche du monde ouvrier ou comme une catégorie ouvrière déqualifiée et rurale.

## **Annexe IV**

### **Note sur la validité des indications portant sur les métiers dans les actes d'état civil**

Il est rare de pouvoir confronter les données provenant de l'état civil à des données d'enquête : la présente note se propose d'analyser la correspondance entre les deux sources dans le cas d'un échantillon de retraités parisiens nés autour de 1907. Cet échantillon, issu du fichier de la CNAVTS, comporte 432 personnes enquêtées en 1974-75. Au cours de cette enquête, deux variables ont été constituées pour repérer leur origine sociale : les C.S.P. du père et de la mère, à partir des déclarations des intéressés à la question : "Quel était le métier de vos parents à la fin de vos études ?". Or, pour 366 d'entre eux, on a obtenu la copie de l'acte de naissance, où figurent les métiers des parents, fréquemment utilisés comme indices de l'origine sociale par les historiens. Pourtant, la construction d'un tel indice n'est légitime que si ces métiers ont un sens sociologique, s'ils permettent effectivement de connaître l'origine de classe des individus. Il est donc instructif de vérifier comment se comporte cet indice confronté à une variable d'origine sociale plus construite, comme le permet une enquête auprès des intéressés.

Tableau 1

TABLE OF V522 BY CSPERE

*(Acte de naissance)*

V522	CSP DETAILLEE DU PERF.	CSPERE	MANOEUV.	OUV. MET.	ARTISAN	COMMERC.	EMPLOYE	DOMEST.	CADRE	DIVERS	N.R.	TOTAL
FREQUENCY	AGRIC.											
N.R.	1	0	2	0	0	0	1	0	1	1	4	11
AGRIC.	(22)	6	2	1	0	0	0	0	0	2	6	39
ARTISAN	2	1	13	(7)	1	5	5	0	0	20	3	52
PET.COM.	2	0	3	1	(8)	5	5	1	0	4	1	25
CADRE	0	0	2	0	4	17	0	0	(15)	4	0	42
EMPLOYE	1	3	6	1	3	(33)	1	0	0	2	3	53
DOMEST.	0	0	1	0	0	1	0	(0)	0	0	0	2
OUV. MET.	3	7	(42)	1	4	9	0	0	0	11	7	84
OUV. DOM.	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
MANOEUV.	2	(7)	3	0	1	2	0	0	0	0	2	17
OUV. AGR.	5	(8)	0	0	1	0	0	0	0	0	1	15
S.O.	0	2	10	0	0	2	1	1	1	3	6	25
TOTAL	(38)	(34)	85	11	(22)	(75)	3	(17)	50	31	366	

*(Empate)*

Le tableau 1 croise la C.S.P. du père selon chacune des deux sources : acte de naissance et enquête. D'emblée, on ne peut qu'être frappé par la divergence entre les deux variables, discordance sans doute amplifiée par la disparité entre les deux types de sources. En effet, les métiers des parents n'y sont pas saisis au même moment. Sur l'acte de naissance, ce moment est bien sûr la naissance de l'individu, vers 1907, tandis qu'à l'enquête, c'est en principe la fin des études, vers 1920-25. L'enquête comporte de nombreux biais, liés principalement aux problèmes de mémoire posés par des faits remontant à un demi-siècle, aux catégories de pensée propres à l'enquêté, et au problème de la période réelle pendant laquelle le père avait le statut déclaré. Entre ces deux dates, naissance et fin des études, il y a la guerre de 1914-18, avec tous les bouleversements sociaux qui en résultèrent et la mort au champ d'honneur d'une partie des pères. Par ailleurs, dans les deux cas, la déclaration est souvent imprécise, et l'application d'une grille de codage préétablie suppose une interprétation de ces déclarations dans le cadre de catégories savantes du type C.S.P. Cet effet de codage est beaucoup plus important dans le cas de l'état civil, le métier du père y étant souvent déclaré de façon fort sommaire.

Pour tenter d'expliquer les résultats peu encourageants du tableau, examinons-en les colonnes une à une, c'est-à-dire les catégories d'origine sociale déduites de l'acte de naissance.

### **1. Père agriculteur (N=38)**

23 le sont aussi à l'enquête, mais 7 sont ouvriers agricoles ou manœuvre, 4 sont artisans ou commerçants, et 3 sont ouvriers de métier. Il est vraisemblable que certains journaliers agricoles possédant un petit terrain ou un jardin se soient déclarés cultivateurs sur l'acte de naissance. Les autres différences peuvent être attribuées à la mobilité professionnelle, l'exode rural consécutif à la guerre ayant été particulièrement important.

### **2. Père journalier ou manœuvre (N=34)**

On trouve 8 ouvriers agricoles et 7 manœuvres à l'enquête : il est difficile de distinguer ces deux catégories sur la base des données de l'état civil. Bornons-nous à constater qu'en distinguant ruraux et urbains, on obtient une bonne approximation du clivage agriculture/industrie. Comment expliquer la présence de 8 ouvriers de métier et de 6 agriculteurs dans ce groupe ? Là encore, il semble qu'en plus d'une réelle mobilité

professionnelle, il y ait une surestimation du statut social du père, mais cette fois à l'enquête : en particulier, être ouvrier de métier ne correspond pas toujours à une véritable qualification ouvrière.

### **3. Père ouvrier de métier (N=85)**

44 le sont à l'enquête. Mais 14 pères sont artisans : dans ce cas, on voit apparaître un problème spécifique aux documents d'état civil. Les professions manuelles y sont mentionnées par un nom de métier qui ne permet pas toujours de décider si l'intéressé est artisan ou ouvrier. Ainsi, qu'en est-il d'un menuisier, d'un tailleur, d'un électricien ? Artisan ou ouvrier ? De fait, l'essentiel de la colonne des cas indéterminés concerne ce problème : on y trouve 20 artisans et 11 ouvriers de métier. Le seul moyen de trancher est de repérer les métiers se rattachant majoritairement à chacun des deux groupes. Un premier essai donne le résultat suivant :

Sont plutôt artisans : bijoutier, boucher, cordonnier, currelier, doreur, ébéniste, forgeron, maréchal, menuisier, meunier, mouleur, pâtissier, sabotier, sandalier, sellier, tailleur d'habits, tonnelier, tripier, verrier, vitrier.

Sont plutôt ouvriers : ajusteur, apprêteur, blanchisseur, brasseur, chaudronnier, chauffeur, ciseleur, couvreur, électricien, ferblantier, fumiste, houilleur, maçon, marinier, mécanicien, mineur, modelleur, monteur, peintre, planeur, plâtrier, tailleur de verre ou de pierre, terrassier, tisserand, tôlier, tourneur, tréfileur, typographe.

En tout état de cause, l'utilisation d'une telle grille de classification est brutale : par exemple, classer un mécanicien comme ouvrier ne constitue qu'une présomption justifiée par le fait qu'au vu de données dont on dispose, les mécaniciens sont apparemment plus souvent ouvriers, et il faut rester prudent dans l'utilisation de ce classement.

Par ailleurs, un petit nombre de pères ouvriers sont employés ou commerçants, ce qui s'explique probablement par la mobilité professionnelle. Enfin, les 2 agriculteurs sont en fait des pères adoptifs : il ne s'agit donc pas de la même personne.

#### **4. Père artisan ou commerçant (N=33)**

17 le sont à l'enquête. Cette faible concordance s'explique sans doute par la forte mobilité professionnelle qui affecte traditionnellement ces catégories. En outre, il est fréquent qu'un salarié soit classé comme commerçant s'il exerce cette activité à titre de travail d'appoint.

#### **5. Père employé ou domestique (N=78)**

A l'enquête, on trouve 22 employés de bureau, 8 employés de commerce et 5 employés de transports, mais aussi 17 cadres ou professions intermédiaires, 11 artisans ou commerçants, et 11 ouvriers. Là encore, on a affaire à la fois à de la véritable mobilité professionnelle et à une imprécision des noms de métiers : un employé des chemins de fer peut aussi bien être ouvrier qu'employé, un comptable ou un représentant de commerce peut être soit employé, soit cadre.

#### **6. Père cadre ou rentier (N=17)**

C'est la seule catégorie pour laquelle il y ait concordance entre les deux sources, signe de la remarquable stabilité de la classe supérieure.

Le tableau 2 croise la C.S.P. de la mère selon les deux mêmes sources. Les divergences sont encore plus fortes que dans le cas de la C.S.P. du père. Sur les 148 actives sur l'acte de naissance, seules 96 ont une profession déclarée à l'enquête, et il n'y a concordance que pour 40 personnes. A titre d'illustration, sur 28 couturières à l'état civil, on trouve 9 inactives, 9 ouvrières de métier, 5 employées, 3 artisanes ou commerçantes, 1 manœuvre et 1 agricultrice. A cette confusion, on peut avancer deux explications : d'une part, au début du siècle, le statut professionnel des femmes est très imprécis, et de nombreuses mères agricultrices ou ouvrières à domicile sont déclarées sans profession à l'état civil ; d'autre part, le passage à l'inactivité avec les premiers enfants, ainsi qu'une forte instabilité professionnelle, étaient (et sont toujours, mais sans doute dans une moindre mesure) des caractéristiques essentielles de la main d'œuvre féminine, surtout en milieu ouvrier. Il ne paraît donc pas possible d'évaluer le sens sociologique des métiers féminins tels qu'ils sont saisis à l'état civil. Néanmoins, dans des cas particuliers, la C.S.P. de la mère apporte une information utile.

Tableau 2

TABLE OF V523 BY CSMERE  
(Acte de naissance)

V523	CSP	DETAILEE DE LA MERE	CSMERE	COMMERC.	EMPLOYEE	DOMEST.	CADRE	INACTIVE	DIVERS	IN.R.	TOTAL	
	FREQUENCY	AGRIC.	MANOEUV.	OUV.MET.	COMMERC.	EMPLOYEE	DOMEST.	CADRE	INACTIVE	DIVERS	IN.R.	TOTAL
N.R.	0	1	0	0	0	1	1	1	3	0	1	8
AGRIC.	13	0	1	0	0	2	0	0	19	0	1	36
ARTISAN	0	2	5	0	0	1	0	0	7	1	0	16
PET.COM.	0	1	4	5	0	0	0	0	9	2	0	22
CADRE	0	0	0	0	0	1	1	2	2	1	1	8
EMPLOYEE	1	1	4	2	2	0	0	0	10	2	0	22
DOMEST.	1	5	1	0	0	3	0	0	21	2	0	33
OUV.MET.	0	2	12	0	0	0	0	0	5	2	0	21
OUV.DOM.	0	0	1	0	0	1	0	0	10	4	0	16
MANOEUV.	0	0	3	0	0	1	0	0	3	0	0	7
OUV.AGR.	2	1	0	0	0	0	0	0	6	0	0	9
INACTIVE	0	11	11	6	6	2	0	0	101	6	6	149
S.O.	0	0	3	1	1	1	0	0	13	0	0	19
TOTAL	17	24	45	14	12	13	3	3	209	20	9	366

(Empôte)

Par exemple, il serait imprudent de fonder l'origine sociale sur la C.S.P. du père dans le cas d'un journalier marié à une ouvrière de métier ou à une employée : en effet, dans ce cas, le statut social du ménage risque d'être plus marqué par l'activité de la mère que par celle du père. Il est donc difficile de renoncer à l'utilisation du métier de la mère dans l'appréciation de l'origine sociale.

Ces observations montrent à quel point il faut être prudent dans l'usage des documents d'état civil pour analyser la structure sociale, surtout dans le cas de l'étude de la mobilité sociale, qui croise deux indicateurs également imprécis de l'appartenance de classe. A ce titre, il paraît souhaitable de privilégier les études généalogiques, un grand nombre d'information sur la même famille permettant d'éviter une partie des écueils évoqués ici.

## **Annexe V**

### **Les typologies de conditions de travail et de modes de vie des retraités parisiens**

L'échantillon de retraités parisiens a été étudié du point de vue des conditions de travail et des modes de vie. Les deux typologies présentées ici sont surtout intéressantes pour l'étude de la retraite. Elles permettent d'affiner la description du statut social des enquêtés en fin de vie active, et ont été utilisées dans l'interprétation des types de carrière professionnelle.

#### **1. Les conditions de travail**

Les conditions de travail décrites ici se rapportent en principe au dernier métier exercé par les retraités. C'est en général le même que le métier principal, et cela permet d'affiner la description un peu sèche des C.S.P.. Pour procéder de manière synthétique, on a construit une typologie des conditions de travail, réalisée à partir des dimensions suivantes : le degré d'initiative, le lieu de travail (domicile, usine, plein air, bureau, magasin, variable), la taille de l'établissement, l'horaire (heure de lever et durée hebdomadaire), les conditions matérielles (bruit, poussière, pénibilité, monotonie), les conditions subjectives (amour du métier, ambiance de travail), et le niveau de salaire en 1972.

##### **1) Les gros revenus (N=29)**

Ils jouissent de bonnes conditions matérielles, ont des fonctions d'encadrement et beaucoup d'initiative, travaillent dans des bureaux, ont des horaires lourds et

des salaires élevés (supérieurs à 4000 F par mois). Ils sont satisfaits d'un travail qu'ils trouvent intéressant et apprécient l'ambiance de leur entreprise.

Ces conditions de travail sont caractéristiques des cadres supérieurs et des chefs d'entreprise, lesquels sont pour 90% des hommes.

## **2) Les qualifiés satisfaits (N=66)**

Ils ont d'assez bonnes conditions matérielles, ont parfois des fonctions d'encadrement et beaucoup d'initiative, travaillent plutôt dans des gros établissements, et ont des salaires moyens (entre 1700 et 4000 F par mois). Ils sont satisfaits d'un travail qu'ils trouvent intéressant.

Ces conditions de travail concernent quelques cadres supérieurs, (ingénieur conseil, statisticien, juriste, professeur, secrétaire de direction), une part importante des professions intermédiaires (dessinateurs, comptables et petits chefs), quelques contremaîtres, quelques ouvriers qualifiés (chefs d'équipe et quelques ouvriers de l'artisanat), et quelques employés qualifiés (petits chefs, employés qualifiés de banque ou d'administration, secrétaires qualifiées). Ce sont des hommes pour 65%.

## **3) Les moyens (N=96)**

Ils forment un groupe un peu hétérogène présentant les caractéristiques moyennes de l'échantillon, avec un peu d'initiative, un travail plutôt en atelier ou en usine, des horaires plutôt lourds, et des salaires plutôt faibles (entre 700 et 1700 F). Ils trouvent leur travail assez intéressant, mais un peu pénible.

Ces conditions de travail sont fréquentes surtout chez les contremaîtres et les ouvriers/employés qualifiés. On les rencontre également dans les professions intermédiaires (représentants, commis, gérants, comptables), les petits indépendants (artisans très spécialisés), les ouvriers peu qualifiés (magasiniers, OS2 et OS3), et le personnel de service (domestiques, gouvernantes, employées de cantine). Ce sont des hommes pour 68%.

## **4) Les subalternes satisfaits (N=116)**

Ils ont peu d'initiative, travaillent dans les bureaux ou dans des commerces, ont des horaires lourds sauf s'ils sont à temps partiel, et des revenus faibles (inférieurs à 1700 F). Ils aiment leur travail, mais l'estiment souvent pénible.

Ces conditions de travail caractérisent surtout les petits indépendants (hôteliers, commerçants en gros ou en alimentation, ébénistes, cordonniers, etc.) et les employés (employés de l'hôtellerie et de la restauration, caissiers, vendeurs, secrétaires, dactylo, archiviste, mécanographe, femmes de service (dans le public ou chez des particuliers), femmes de ménages). Elles concernent aussi des professions intermédiaires (techniciens, gérants) et des ouvriers (ouvriers dans les services et le commerce, chauffeurs routiers). Ce sont des femmes pour 66%.

### **5) Les prolétaires (N=125)**

Ils subissent souvent de mauvaises conditions de travail, ont rarement de l'initiative, et travaillent souvent dehors ou en usine, parfois à domicile. Ils ont des horaires lourds et des revenus faibles (700 à 1700 F). Ils n'aiment pas leur travail, le trouvent souvent monotone et pénible. Ces conditions caractérisent les ouvriers/employées peu qualifiés. On trouve aussi des petits indépendants (commerçants sur les marchés et isolés du bâtiment), des ouvriers qualifiés (ouvriers de la confection et du bâtiment, OP1 dans la grande industrie), et du personnel de service (concierges, gardiens, femmes de ménage). Ce sont des femmes pour 54%.

## **2. Les modes de vie**

L'enquête de 1974-75 décrit en détail les modes de vie des retraités avec plus d'une centaine de questions. L'exploitation de cette partie de l'enquête a été très partielle, et il était intéressant d'en faire une brève synthèse à travers une typologie. Celle-ci a été réalisée à partir des dimensions suivantes : le type de logement (pavillon ou appartement, propriétaire ou locataire), son degré de standing (superficie, éléments de confort, équipement en sanitaires, téléphone), le degré de sociabilité (avec la famille, les amis, et le voisinage), la possession d'un véhicule et la fréquence des déplacements, la possession d'animaux domestiques, le fait de continuer à travailler pendant la retraite, les loisirs (bricolage, couture, mots croisés, lecture, cinéma, promenade), le rapport aux médias (radio, télévision, journaux, magazines), l'appartenance à des associations ou à un club, et la durée des vacances depuis un an.

### **1) Les dynamiques (N=37)**

Ils vivent dans des appartements spacieux et confortables, plutôt de haut standing, avec le téléphone. Ils sont le plus souvent propriétaires. Ils sont très sociables, voyant beaucoup leur famille et leurs amis, se faisant de nouveaux amis, ayant de bonnes relations de voisinage. De plus, ils participent à des associations et à des clubs, pour lesquelles ils travaillent bénévolement. Ils ont des loisirs variés, centrés sur la lecture, le bricolage, la promenade, et la télévision. Ils lisent beaucoup les journaux et les magazines. Enfin, ils partent beaucoup en vacances.

## **2) Les petits-bourgeois (N=70)**

Ils ont des logements confortables et bien équipés, avec le téléphone, et en sont souvent propriétaires. Ils sont très sociables, voyant beaucoup leur famille, leurs amis, et leurs voisins. Ils participent souvent à un club. Ils ont souvent une automobile, dont ils se servent pour des déplacements fréquents. Leurs loisirs sont centrés sur la lecture et les promenades, avec un sous-groupe de personnes qui ont des loisirs plus culturels (activité artistique, courrier, émissions culturelles à la radio), et un sous-groupe plus proche des "dynamiques", regardant la télévision et lisant beaucoup les journaux et les magazines.

## **3) Les pavillonnaires (N=53)**

Ils vivent dans des pavillons individuels dont ils sont propriétaires, des logements modestes, mais spacieux et confortables. Ils ont souvent des animaux. Ils sont très sociables et voient beaucoup leur famille, leurs amis, et leurs voisins. Ils ont parfois une automobile, mais se déplacent peu, et ne partent pratiquement pas en vacances. Leurs loisirs consistent au bricolage, la radio pour les informations, la télévision, les clubs, et les promenades. Ils lisent parfois des journaux et des magazines, mais rarement un livre.

#### **4) Les français moyens (N=130)**

Ils vivent dans un appartement de standing modeste et moyennement confortable, mais sans le téléphone. Leur sociabilité est centrée sur la fréquentation de quelques amis et d'un club, et ils voient peu leur famille. Ils ont rarement une auto, se déplacent peu, et partent quelquefois en vacances. Leurs loisirs se réduisent au bricolage, à la télévision, à la lecture du journal, et à les promenades.

#### **5) Les couturières (N=38)**

Il s'agit d'un mode de vie spécifique aux femmes. Elles ont les mêmes conditions de logement que les français(es) moyens. Par contre, elles fréquentent assez souvent leur famille et leur voisinage. Et leurs loisirs sont différents, centrés sur le tricot, la couture, le crochet, la lecture des magazines et des livres, et comme d'habitude la télévision et les promenades. Quoique non motorisées, elles se déplacent assez souvent et partent beaucoup en vacances.

#### **6) Les étriqués (N=104)**

Ils vivent dans des logements très modestes, petits et peu confortables, dont ils sont presque toujours locataires. La plupart voient beaucoup leurs familles et leurs amis, mais une minorité, les plus pauvres et mal logés, ne fréquente pas la famille, et une autre minorité, isolée et en mauvaise santé, n'a pas d'amis. Ils ont peu de relations avec leur voisinage, si ce n'est pour des petits boulots rémunérés. Ils n'ont pas d'automobile et se déplacent rarement. Leurs loisirs sont caractérisés par la couture et le tricot si ce sont des femmes, la télévision s'ils en ont une, ce qui n'est pas toujours le cas, et les promenades si leur santé leur permet. Enfin, ils ne partent presque pas en vacances.

Les étriqués sont un groupe de retraités dont le mode de vie est marqué par la contrainte que représentent l'isolement, la faiblesse des revenus, et les problèmes de santé.

Le tableau suivant montre comment se répartissent les modes de vie selon les C.S.P. :

Modes de vie selon la Catégorie Socio-Professionnelle  
(Femmes)

	Profess. Interm.	Artisans Commerc.	Salariés qualif.	Salariés peu qual	Total
Dynamiques	4	1	4	2	11
Petits-bourgeois	12	3	5	10	30
Pavillonnaires	2	0	5	13	20
Français moyens	0	4	14	26	44
Couturières	2	0	9	27	38
Etriqués	1	3	5	48	57
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>42</b>	<b>126</b>	<b>200</b>

  

	Profess. Interm.	Artisans Commerc.	Salariés qualif.	Salariés peu qual	Total
Dynamiques	19%	9%	10%	2%	6%
Petits-bourgeois	57%	27%	12%	8%	15%
Pavillonnaires	10%	0%	12%	10%	10%
Français moyens	0%	36%	33%	21%	22%
Couturières	10%	0%	21%	21%	19%
Etriqués	5%	27%	12%	38%	29%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Modes de vie selon la Catégorie Socio-Professionnelle du conjoint  
(Femmes)

	Cadres sup-moy	Artisans Commerc.	Salariés qualif.	Salariés peu qual	Total
Dynamiques	2	2	3	2	9
Petits-bourgeois	6	5	7	3	21
Pavillonnaires	1	1	10	5	17
Français moyens	1	5	17	14	37
Couturières	5	3	9	13	30
Etriqués	2	2	19	15	38
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>65</b>	<b>52</b>	<b>152</b>

  

	Cadres sup-moy	Artisans Commerc.	Salariés qualif.	Salariés peu qual	Total
Dynamiques	12%	11%	5%	4%	6%
Petits-bourgeois	35%	28%	11%	6%	14%
Pavillonnaires	6%	6%	15%	10%	11%
Français moyens	6%	28%	26%	27%	24%
Couturières	29%	17%	14%	25%	20%
Etriqués	12%	11%	29%	29%	25%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Pour les hommes, la liaison n'est forte que pour les cadres, qui sont plutôt des dynamiques, mais aussi parfois des petits bourgeois. Par ailleurs, les professions intermédiaires sont plus souvent petits-bourgeois ou pavillonnaires que la moyenne, les artisans et petits commerçants plus souvent pavillonnaires ou étriqués, les salariés qualifiés plus souvent pavillonnaires ou français moyens, et les salariés peu qualifiés plus souvent français moyens ou étriqués. Si toutes les catégories ont un profil différent, aucune n'est associée à un seul mode de vie, qui mesure bien une autre dimension de la position sociale.

Pour les femmes, la liaison est encore plus faible. On peut noter que si les femmes professions intermédiaires sont plus souvent petits-bourgeois, les salariées qualifiées sont plus souvent français moyens et les salariées peu qualifiées sont plutôt étriqués (Très peu de femmes sont dynamiques ou pavillonnaires). Du point de vue de la C.S.P. de leur conjoint, la liaison est presque nulle : le mode de vie des femmes obéit à une logique largement autonome de celle de leur conjoint, dépendant surtout de leur situation familiale et secondairement de leur profession propre. Ainsi, les célibataires sont surtout des étriquées.

## Index des auteurs

Adams (Suart), 540  
Aguiléra (M.), 38  
Ammon (Otto), 17, 22-24, 45  
Anderson (Charles A.), 74, 116, 119-121  
Anderson (H. Dewey), 77, 111, 541  
Aron (Raymond), 40  
Balandier (Georges), 29  
Barber (Bernard), 85, 96  
Bardin (Laurence), 297  
Bauer (Arthur), 49  
Bawin-Legros (Bernadette), 194  
Becker (Howard S.), 82  
Ben Rezigue (Joëlle), 532, 566  
Bendix (Rheinhard), 95, 98, 108, 109, 113, 115, 117, 125, 162, 163, 174, 497, 541  
Bénéton (Philippe), 191, 192, 229  
Benini (Rodolfo), 48, 69, 186, 513  
Benzecri (J. P.), 20  
Bernard (Paul), 266, 267  
Bernstein (Edouard), 14  
Bertaux (Daniel), 60, 99, 101, 150, 151, 163-166, 191, 195-200, 205, 225, 231-233, 263, 305, 308, 422, 446, 538, 558, 559, 561  
Bertaux-Wiame (Isabelle), 422, 446  
Beynon (Erdmann D.), 77  
Bielby (William T.), 139, 141, 542  
Billewicz (W. Z.), 148  
Binet (Alfred), 42  
Birnbaum (Pierre), 566  
Bishop (Yvonne M.), 153, 156, 168  
Bisseret (Noëlle), 198  
Blanchet (Alain), 297  
Blau (Peter M.), 9, 85, 96, 98, 122, 125-130, 133, 137, 138, 142, 146, 157, 171, 176, 178-180, 266, 497, 532, 542  
Blum (Alain), 211, 529

Blumer (Herbert), 82  
Boltanski (Luc), 204, 316, 566  
Bottomore (Thomas B.), 44  
Boudon (Raymond), 5, 8, 85, 120, 139, 149, 158, 191, 560  
Bouglé (Célestin), 16, 34, 35, 43, 63  
Bourdieu (Pierre), 6, 136, 137, 305-308, 313, 317, 517, 522, 525, 527, 536, 566  
Boutroux (Emile), 29  
Bowley (C. L.), 75, 76  
Boyd (Monica), 228  
Brawer (Milton J.), 178  
Breiger (Ronald L.), 154  
Brésard (Marcel), 81, 99-102, 163  
Brian (Eric), 538  
Broca (P.), 17, 22  
Broom (Leonard), 543  
Bryant (Christopher), 82, 123  
Bücher (Karl), 35, 49  
Burawoy (Michael), 139, 143  
Burgess (Ernest W.), 53, 82  
Burgos (Martine), 204  
Campbell (Richard T.), 134, 175  
Capdevielle (Jean), 346  
Carli (Fernando), 47  
Carlsson (Gösta), 103, 105, 106, 119, 159  
Carrel (Alexis), 21  
Catani (Maurizio), 197  
Cattell (J. Mac Keen), 24  
Cauderlier (G.), 28  
Centers (Richard), 95, 97, 112, 117, 119, 543  
Chamberlain (Houston S.), 17  
Chamboredon (Jean-Claude), 536  
Charlot (Jean), 418  
Chase (Ivan D.), 180, 181  
Cherkaoui (Mohamed), 41, 43  
Chessa (Frederico), 48  
Chevalier (Louis), 470  
Chinoy (Ely), 111, 112  
Coleman (James), 82, 132, 133, 543, 544  
Comte (Auguste), 26  
Cooley (Charles H.), 53, 62

Cooper (David), 198  
Coste (Adolphe), 17, 28, 36, 37, 38  
Courgeau (Daniel), 203, 204, 521  
Couteaux (Monique), 386, 387, 439, 458  
Cribier (Françoise), 203, 204, 207, 208, 210, 211, 213, 215, 216, 219, 354, 427, 434, 530, 532, 533  
Crockett (Harry J.), 111, 112, 544  
Crowder (David N.), 139, 142  
Crozier (Michel), 346  
Cuin (Charles-Henry), 54, 61, 63  
Curtis (Richard F.), 544, 545  
Cutright (David N.), 162  
D'Unrug (Marie-Christine), 298  
Dahrendorf (Ralf), 14  
Darwin (Charles), 17, 18, 26, 34, 45  
Davidson (Percy H.), 77, 111  
Davis (Kingsley), 74, 85, 88-90  
De Candolle (Alphonse), 18, 19, 22, 25, 32, 35  
De Coninck (Frédéric), 202-205  
De Gobineau (Arthur), 17  
De Jong (Peter Y.), 178-180  
De La Gorce (Gilles), 529  
De Maupéou-Leplatre (Nicole), 449  
De Saint-Martin (Monique), 566  
De Singly (François), 215, 228, 289-291, 335, 337, 489, 493  
Déat (Marcel), 16  
Delbet (E.), 36  
Desabie (Jacques), 98, 105  
Desplanques (Guy), 473  
Desrosières (Alain), 20, 33, 219, 227  
Dévereux (Georges), 309, 522, 536  
Didou (Sabine), 430  
Duffaut (Marie-Luce), 211, 532  
Dumont (Arsène), 16, 17, 27, 28, 36  
Duncan (Otis Dudley), 9, 76, 82, 85, 95, 98, 122, 125-130, 133, 137, 138, 142, 146, 149, 150, 157, 171, 176, 178-180, 266, 497, 532, 545, 546  
Duncan (Otis Durand), 76  
Durkheim (Emile), 4, 25, 27, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 43, 49, 57  
Elder (Glenn H.), 131, 132, 135  
Ellis (Robert A.), 546

Erikson (Robert), 154, 159, 160, 166, 167, 171, 172, 175, 176  
Espinass (Alfred), 16  
Favre (Louis), 38  
Featherman (David L.), 138, 171, 546, 547  
Ferrarotti (Franco), 197  
Festy (Patrick), 216, 352, 405  
Fienberg (Stephen E.), 153, 156, 168  
Fischer (Ronald A.), 21  
Fohlen (Claude), 399  
Fossé-Poliak (Claude), 408  
Fouillée (Alfred), 16  
Fourcaut (Annie), 342, 463  
Fox (Thomas G.), 116  
Gagnon (Nicole), 197, 198  
Galton (Francis), 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 32, 33, 34, 35, 43, 63, 68, 77  
Garnier (Maurice), 136, 162-165, 547  
Gaucher (F.), 37  
Giddins (Franklin H.), 53, 62, 82  
Gini (Corrado), 47, 513  
Ginsberg (Morris), 74-76, 102, 111, 148, 262, 514  
Girard (Alain), 345, 380  
Girod (Roger), 60, 139, 229, 263, 265, 266, 289, 533  
Glass (David), 76, 102, 103, 105, 106, 119, 148, 153, 154  
Glenn (N. D.), 180, 181  
Goblot (Edmond), 27, 29, 30, 35  
Godard (Francis), 202-205  
Goffman (Erving), 5, 6, 82  
Goldthorpe (John), 13, 14, 15, 103, 104, 139, 142, 154, 159, 160, 166, 167, 171, 172, 174-176, 181-183, 192, 197, 222, 225, 493, 511, 516, 533  
Gollac (Michel), 317, 374  
Goodman (Leo), 126, 145, 151-155, 548  
Goy (Alain), 227  
Gribaudi (Maurizio), 211  
Grusky (David B.), 176  
Gumplowicz (Ludwig), 17, 49  
Halbwachs (Maurice), 24, 35, 43, 346  
Haldane (J. B. S.), 21  
Haller (Max), 173  
Hamelin (Jean), 197, 198  
Hansen (Georg), 17

Hauser (Robert M.), 133, 138, 139, 141, 153-158, 171, 176, 516, 548, 549  
Havens (C. M.), 179, 180  
Hazelrigg (Lawrence E.), 162-165, 549, 550  
Helias (Pierre Jakez), 195  
Herpin (Nicolas), 85  
Hertzler (J. O.), 81  
Hitler (Adolf), 21  
Hodge (Robert W.), 125, 173, 174, 550  
Holland (Paul W.), 153, 156, 168  
Hollingshead (August B.), 551  
Horan (Patrick M.), 142  
Hubert (Henri), 34  
Huntington (Ellsworth), 24  
Huxley (Julian), 21  
Jackson (Elton F.), 111, 112  
Jacobson (Barbara), 268  
Jacoby (Paul), 17, 45, 63  
Janowitz (Morris), 107  
Jencks (Christopher), 551  
Jones (F. L.), 171, 186  
Joslyn (C. S.), 77  
Kahl (Joseph A.), 74, 149, 150  
Kang (Zheng), 26, 36  
Karady (Victor), 30, 39, 74, 537  
Kautsky (Karl), 56  
Kelley (Jonathan), 267, 551, 552  
Kendrick (John M.), 268  
Kerckhoff (Alan C.), 134, 175, 552  
Keynes (John M.), 46  
Kolabinska (Marie), 46  
Kovalewski (Maxime), 17  
Kych (Alexandre), 211, 532  
Laing (Ronald), 198  
Lantoine (Catherine), 215, 216, 427  
Lapie (Paul), 40, 41, 42, 43, 63  
Lazarsfeld (Paul), 85, 93, 96, 123  
Le Play (Frédéric), 31, 57, 76  
Lelièvre (Eva), 203, 204, 521  
Lemel (Yannick), 226  
Lenski (Gerhard E.), 93, 94

Léomant (Christian), 195  
Lequin (Yves), 328, 336, 399  
Letellier (Gabrielle), 387, 400, 431  
Levi-Strauss (Claude), 298  
Levinson (Daniel J.), 203  
Lewis (Oscar), 195, 197, 198  
Lhomme (Jean), 46, 50, 78  
Lilienfeld (P.), 16, 17  
Limosin (A.), 42  
Limousin (Charles), 37  
Linhart (Robert), 323, 403  
Lipset (Seymour M.), 85, 95, 96, 98, 108, 109, 113-117, 125, 162, 163, 171, 172, 174, 497, 552, 553  
Livi (Livio), 81, 101, 102  
Lombroso (Cesare), 25, 32  
Lopreato (Joseph), 553  
Mac Clendon (Mac Kee J.), 136  
Mac Dougall (William), 53  
Mac Roberts (Hugh A.), 175  
Mackenzie (D.), 18  
Malinowski (Bronislaw), 84  
Manouvrier (L.), 34  
March (Lucien), 17, 20  
Mare (Robert D.), 141  
Marx (Karl), 13, 14, 129, 226  
Matras (Judah), 149  
Mauss (Marcel), 34  
Mead (Georges H.), 53  
Merllié (Dominique), 146, 231, 232  
Merton (Robert K.), 5, 61, 74, 82-84, 88, 90-94, 96, 108, 122, 514, 517  
Meslé (France), 439  
Messner (S. F.), 175  
Michelat (Guy), 298  
Michels (Roberto), 14, 78, 514  
Miller (Seymour M.), 98, 113, 115, 116, 162, 175, 554  
Mills (Charles Wright), 79, 80, 96, 193, 491, 554  
Mombert (P.), 50, 51  
Monin (H.), 38  
Moore (Wilbert E.), 74, 85, 88-90  
Mosca (Gaetano), 44, 45

Müller (Walter), 134, 268  
Murard (Numa), 353  
Novicow (Jacques), 16  
Odin (Alfred), 35  
Ogburn (William F.), 82  
Overbergh, 49  
Paillat (Paul), 215, 216, 427  
Parent-Lardeur (Françoise), 386, 439, 458  
Pareto (Vilfredo), 5, 30, 40, 43-47, 49, 52, 56, 57, 64, 66, 77, 101, 118, 513  
Park (Robert E.), 53  
Parsons (Talcott), 5, 6, 61, 74, 84-89, 91, 96, 102, 193, 514  
Passagez (Monique), 229  
Passeron (Jean-Claude), 201, 536  
Paxton (Robert O.), 360  
Payne (Clive), 160, 181-183, 222, 493, 511  
Pearson (Karl), 17, 19, 20, 21, 63, 513  
Peneff (Jean), 195  
Picou (J. Stevens), 123  
Pinçon (Michel), 204  
Pohl (Richard), 532, 566  
Pollak (Michael), 96  
Popper (Karl), 91  
Porter (James N.), 137, 138  
Portocarero (Lucienne), 154, 159, 166, 167, 171, 172, 174-176, 228  
Poulantzas (Nicos), 14, 192  
Pourcher (Guy), 485  
Praderie (Michel), 163, 229  
Propp (Vladimir), 204, 300  
Prost (Antoine), 330, 343  
Quételet (Adolphe), 18  
Quortrup (Jens), 192, 193  
Ragazzi (Orietta), 103  
Reiss (Albert), 97  
Renaud (Jean), 266, 267  
Rendu (Paul), 204  
Resler (H.), 14  
Rhein (Catherine), 213, 293, 434, 487, 533  
Ricœur (Paul), 202  
Robbe-Grillet (Alain), 305  
Robin (Stephen S.), 178

Robinson (Robert V.), 136, 177  
 Rocher (Guy), 86  
 Rogoff (Natalie), 95-99, 102, 105, 111, 112, 115, 126, 148, 149, 157, 179, 180  
 Rosenfeld (Rachel), 228  
 Ross (A. A.), 180  
 Ross (Edward A.), 53  
 Rossi (Alice K.), 91  
 Salais (Robert), 229  
 Sartre (Jean-Paul), 198, 199, 305, 307  
 Sauvy (Alfred), 101  
 Scardigli (Victor), 203, 204  
 Schäffle (Albert), 16  
 Schmoller (Gustav), 24, 43, 49  
 Schneider (Joseph), 79, 514  
 Schumpeter (Joseph), 40, 49, 50, 91, 513  
 Schuster (E.), 19  
 Schweitzer (Sylvie), 321, 323, 325, 399  
 Segalen (Martine), 469  
 Selbee (Kevin), 175  
 Semyonov (Moshe), 174  
 Sensini (G.), 46  
 Sève (Lucien), 198  
 Sewell (William H.), 139, 141  
 Seys (Baudouin), 220, 227, 317, 374, 568  
 Shaw (Clifford), 196  
 Simmel (Georg), 5, 49, 60, 513  
 Smelser (Neil J.), 74, 554, 555  
 Smiles (Samuel), 7, 13  
 Sobel (Michael E.), 185  
 Soleilhavoup (Jeanine), 532, 566  
 Sombart (Werner), 14  
 Sorlin (Pierre), 337  
 Sorokin (Pitirim), 9, 12, 14-17, 23, 27, 29, 30, 35, 40, 43, 46, 48, 49, 52, 54-79, 82, 84, 87, 88, 91, 98, 101, 108-110, 122, 148, 155, 187, 188, 207, 512-515, 518, 524, 537, 555  
 Spann (Othmar), 49  
 Spearman (Charles), 20  
 Spencer (Herbert), 16, 17  
 Spilerman (Seymour), 555, 556  
 Stevens (Gilian), 228

Stouffer (Samuel), 82  
Sumner (William G.), 62  
Sutter (Jean), 18, 21  
Svalastoga (Kaare), 103, 106, 107, 114, 118  
Tachibanaki (Toshiaki), 144, 226  
Tarde (Gabriel), 29, 31, 39  
Tassel (Brigitte), 350  
Taussig (F. W.), 77  
Terrell (Kermit), 135, 136, 143, 144  
Thélot (Claude), 101, 105, 120, 144, 159, 173, 174, 202, 228, 230, 234, 235,  
317, 374, 449, 489, 529, 530, 558, 560, 565, 566  
Thévenot (Laurent), 81, 99, 101, 104, 219, 227  
Thomas (William I.), 28, 53, 196  
Thompson (Paul), 195  
Tönnies (Ferdinand), 86  
Touraine (Alain), 103, 104, 450  
Treas (Judith), 180, 181  
Treiman (Donald J.), 135, 136, 143, 144, 556  
Trott (Jerry M.), 134  
Tully (J. C.), 179, 180  
Tumin (Melvin), 89, 90  
Turner (Ralph H.), 95, 116, 118, 119, 137, 143  
Tyree (Andrea), 174, 175, 180, 181  
Tzeng (Meei-Shenn), 141  
Vacher de Lapouge (Gustave), 17, 22, 23, 26, 34, 45, 513  
Vallin (Jacques), 429, 439  
Veblen (Thorstein), 35, 89  
Ward (Lester F.), 26, 62  
Warner (William L.), 74, 82, 85, 107, 556, 557  
Weber (Henri), 56  
Weber (Max), 61, 73, 84, 89, 107, 417, 418, 513  
Weissman (V.), 33, 34  
Wells (Richard H.), 123  
Westergaard (J.), 14  
Wilenski (Harold L.), 557  
Winfield-Laird (Idee), 175  
Worms (René), 16, 17, 25, 26, 27, 31, 36, 37, 39  
Wrong (Dennis H.), 90, 91  
Yamaguchi (Kazuo), 155  
Yasuda (Saburo), 148, 186, 560, 568

Young (E. C.), 69  
Zarca (Bernard), 263, 446  
Zetterberg (Hans), 96, 113-116, 171, 172  
Zimmerman (Carl C.), 74, 76  
Zizek (Franz), 38  
Znanięcki (Florian), 53, 55, 196

## Bibliographie

Ammon (Otto) : L'ordre social et ses bases naturelles, esquisse d'une anthroposociologie.

1900, Paris, (trad. H. Muffang) (1ère éd. 1896)

Anderson (C. Arnold) : "A skeptical note on education and mobility."

1961, American Journal of Sociology 66, pp. 560-570.

Bardin (Laurence) : L'analyse de contenu.

1977, Paris : PUF, 233 p.

Baron (James N.) : "Indianapolis and beyond : A structural model of occupational mobility across generations."

1980, American Journal of Sociology 85 (4), pp. 815-839.

Bawin-Legros (Bernadette) : "Du type d'explication possible au choix d'une méthode réelle : le cas particulier de la mobilité sociale des femmes à travers le récit d'une recherche."

1982, Sociologie et Société 14 (1), pp. 53-63.

Béland (François) : "Une étude de la mobilité sociale au Québec de 1954 à 1974 et une méthode d'analyse statistique : Des résultats divergents."

1982, Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie 19 (2), pp. 245-262.

Bénéton (Philippe) : "Quelques considérations sur la mobilité sociale en France."

1975, Revue Française de Sociologie 16 (4), pp. 517-538.

Benini (Rodolfo) : Principii di statistica metodologica.

1906, Torino, 353 p.

Benzecri (J. P.) : Histoire et préhistoire de l'analyse des données.

1982, Paris : Dunod.

Bernard (Paul) et Renaud (Jean) : "Contre-mobilité et effets différés : Une

réflexion sur la transmission des biens inclusifs et des biens exclusifs."  
1976, *Sociologie et Société* 8 (2), pp. 81-97.

Bernstein (Edouard) : *Les présupposés du socialisme*.  
1974, Paris : Le Seuil, 301 p. (1ère éd. 1899).

Bertaux (Daniel) : "Sur l'analyse des tables de mobilité sociale."  
1969, *Revue Française de Sociologie* 10 (4), pp. 448-490.

Bertaux (Daniel) : "L'hérédité sociale en France."  
1970, *Economie et Statistique* 9, pp. 37-47.

Bertaux (Daniel) : "Nouvelles perspectives sur la mobilité sociale en France."  
1971, *Quality and Quantity* 5 (1), pp. 87-129.

Bertaux (Daniel) : "Pour sortir de l'ornière néopositiviste."  
1976a, *Sociologie et Société* 8 (2), pp. 119-133.

Bertaux (Daniel) : "An assessment of Garnier and Hazelrigg's paper on  
intergenerational mobility in France."  
1976b, *American Journal of Sociology* 82 (2), pp. 388-398.

Bertaux (Daniel) : *Histoires de vie ou récits de pratiques ?*  
1976c, Paris : CORDES-CNRS, 224 p.

Bertaux (Daniel) : *Destins personnels et structure de classe.*  
1977, Paris : PUF, 322 p.

Bertaux (Daniel) : "L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses  
potentialités."  
1980, *Cahiers Internationaux de Sociologie* 69, pp.197-225.

Bertaux (Daniel) : *La mobilité sociale.*  
1985, Paris : Hatier, 80 p.

Bertaux (Daniel) et Bertaux-Wiame (Isabelle) : *Transformations et  
permanence de l'artisanat boulanger en France. 1ère partie : une enquête  
sur la boulangerie artisanale.*  
1980, Paris : CORDES-CNRS, 401 p.

Beynon (Erdmann D.) : "Occupational succession of Hungarians in Detroit."  
1934, *American Journal of Sociology* 39, pp.600-610.

Beynon (Erdmann D.) : "Social mobility and social distance among Hungarians  
immigrants in Detroit"  
1936, *American Journal of Sociology* 41, pp. 423-434.

Bielby (William T.) : "Models of status attainment."  
1981, pp. 3-26 in Treiman (Donald J.) et Robinson (Robert V.) (Eds) : *Research  
in social stratification and mobility*, vol.1, Greenwich, JAI Press.

Billewicks (W. Z.) : "Some remarks on the measurement of social mobility."

1955, *Population Studies* 9, pp. 96-100.

Binet (Alfred) : "Nouvelles recherches sur la mesure du niveau intellectuel chez les enfants d'école."

1911, *L'Année Psychologique* 17, pp. 145-201.

Birnbaum (Pierre) et alii : *La classe dirigeante française.*

1978, Paris : PUF, 192 p.

Bishop (Yvonne M.), Fienberg (Stephen E.), et Holland (Paul W.) : *Discrete multivariate analysis.*

1975, Cambridge : MIT Press.

Bisseret (Noëlle) : *Les inégaux ou la sélection universitaire.*

1974, Paris : PUF, 208 p.

Blanchet (Alain) et alii : *L'entretien dans les sciences sociales.*

1985, Paris : Dunod.

Blau (Peter M.) et Duncan (Otis D.) : *The American occupational structure.*

1967, New-York : John Wiley, 520 p.

Blum (Alain), De La Gorce (Gilles), Thelot (Claude) : "Mobilité sociale et migration géographique.."

1985, *Population* 40(3), pp. 397-434.

Boltanski (Luc) : *Les cadres. La formation d'un groupe social.*

1982, Paris : Editions de Minuit.

Bottomore (T. B.) : *Elites and society.*

1964, London : C. A. Watts & Co., 154 p.

Boudon (Raymond) : *L'inégalité des chances. La mobilité dans les sociétés industrielles.*

1973a, Paris : A.Colin, 236 p.

Boudon (Raymond) : *Mathematical structures of social mobility.*

1973b, Amsterdam-New York-London : Elsevier & Jossey Bass, 168 p.

Boudon (Raymond) : *La logique du social.*

1979, Paris : Hachette, 275 p.

Bouglé (Célestin) : La démocratie devant la science. Etudes critiques sur l'hérédité, la concurrence et la différenciation.

1909 (2ème éd.), Paris : Alcan, 312 p.

Bouglé (Célestin) : Bilan de la sociologie française contemporaine.

1935, Paris : Alcan, 172 p.

Bourdieu (Pierre) : La distinction. Critique sociale du jugement.

1979, Paris : Editions de Minuit, 670 p.

Bourdieu (Pierre) : Le sens pratique.

1980, Paris : Editions de Minuit, 477 p.

Bourdieu (Pierre) : "L'illusion biographique."

1986, Actes de la Recherche en Sciences Sociales 62/63, pp. 69-72.

Bourdieu (Pierre), Chamboredon (Jean-Claude) et Passeron (Jean-Claude) : Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques.

1973, Paris-La Haye : Mouton.

Breiger (Ronald L.) : "The social class structure of occupational mobility."

1981, American Journal of Sociology 87 (3), pp. 578-611.

Brésard (Marcel) : "Mobilité sociale et dimension de la famille."

1950, Population 5 (3), pp. 533-566.

Brésard (Marcel) : Le chef d'entreprise et la mobilité sociale.

1961, Paris, Editions de l'Entreprise Moderne, 124 p.

Bryant (Christopher) : "Le positivisme instrumental dans la sociologie américaine."

1989, Actes de la Recherche en sciences sociales 78, pp. 64-74.

Burawoy (Michael) : "Social structure, homogenization, and "The process of status attainment in the United States and Great Britain."

1977, American Journal of Sociology 82 (5), pp. 1031-1042.

Burgos (Martine) : "Sujet historique ou fictif : le problème de l'histoire de vie."

1979, *Social Sciences Information*, 18, pp. 227-244.

Candolle (Alphonse de) : *Histoire des sciences et de savants depuis deux siècles*.  
1987, Paris : Fayard, 315 p. (1ère éd. 1872, Genève, 2ème éd. 1885).

Capdevielle (Jean) et alii : *France de gauche vote à droite*.  
1981, Paris : Presses de la FNSP.

Carlsson (Gösta) : *Social mobility and class structure*  
1958, Lund : Gleerup, 198 p.

Catani (Maurizio) et Mazé (Suzanne) : *Tante Suzanne*.  
1982, Paris : Librairie des Méridiens, 474 p.

Cauderlier (G.) : *Les lois de la population en France*.  
1902, Paris : Librairie Guillaumin & Cie, 184 p.

Centers (Richard) : "Occupational mobility of urban occupational strata."  
1948, *American Sociological Review* 13, pp. 197-203.

Centers (Richard) : "Education and occupational mobility."  
1949, *American Sociological Review* 14, pp. 143-144.

Charlot (Jean) : *Le phénomène gaulliste*.  
1970, Paris : Fayard, 207 p.

Chase (Ivan D.) : "A comparison of men's and women's intergenerational mobility in the United States."  
1975, *American Sociological Review* 40 (4), pp. 483-505.

Cherkaoui (Mohamed) : "Les effets sociaux de l'école selon Paul Lapie."  
1979, *Revue Française de Sociologie* 20, pp. 239-255.

Chinoy (Ely) : "Social mobility trends in the United States."  
1955, *American Sociological Review* 20, pp. 180-186.

Courgeau (Daniel) et Lelièvre (Eva) : *Analyse démographique des biographies*.  
1989, Paris : PUF, 268 p.

Couteaux (Monique) : *Les femmes et les grèves de 1936 : l'exemple des grands*

magasins.

1975, Maîtrise d'histoire, Université Paris VII.

Cribier (Françoise) : Une génération de parisiens arrive à la retraite.

1978, Paris : CNRS, 468 p.

Cribier (Françoise) : "Une génération de retraités parisiens du secteur privé"

1980, Consommation n°3, pp.47-90.

Cribier (Françoise), Duffau (Marie-Luce), et Kych (Alexandre) : Suivi longitudinal d'une cohorte de retraité, 1972-1982.

1983, Paris : CNRS, 120 p.

Crowder (David N.) : "A critique of Duncan's stratification research."

1974, Sociology 8 (1), pp. 19-45.

Crozier (Michel) : Le monde des employés de bureau.

1965, Paris : Le Seuil, 238 p.

Cuin (Charles-Henry) : "Sorokin et le "Social Mobility" de 1927. Naissance et mise en œuvre d'une problématique sociologique."

1988, L'Année Sociologique 38, pp. 275-308.

Cutright (David N.) : "Occupational inheritance : a cross-national analysis."

1968, American Journal of Sociology 73 (4), pp. 400-416.

Dahrendorf (Ralf) : Classes et conflits de classe dans la société industrielle.

1972, Paris-La Haye : Mouton, 341 p. (1ère éd. 1959).

Davis (Kingsley) : "Reply to Tumin."

1953, American Sociological Review 18 (4), pp. 394-397.

Davis (Kingsley) et Moore (Wilbert E.) : "Some principles of stratification."

1945, American Sociological Review 10 (2), pp. 242-249.

De Coninck (Frédéric) et Godard (Francis) : "L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité."

1990, Revue Française de Sociologie 31 (1), pp. 23-53.

De Jong (Peter Y.), Brawer (Milton J.) et Robin (Stanley S) : "Patterns of female intergenerational occupational mobility : A comparison with male patterns of intergenerational occupational mobility."

1971, American Sociological Review 36 (6), pp. 1033-1042.

De La Gorce (Gilles) : "L'individu et la sociologie. Soixante ans d'étude de la mobilité sociale."

1991, Revue de Synthèse n°2, pp.237-264.

De Maupéou-Leplatre (Nicole) : Le cheminement professionnel des jeunes ouvriers. 2ème partie : Les projets et les aspirations.

1963, Multigr., Université Paris, 146 p.

De Singly (François) : "Mariage, dot scolaire et position sociale."

1982, Economie et Statistique 142, pp. 7-20.

De Singly (François) : Fortune et infortune de la femme mariée.

1983, Thèse d'Etat de sociologie, Université Paris V, 2 vol., 1034 p.

De Singly (François) : Fortune et infortune de la femme mariée.

1987, Paris : PUF, 229 p.

De Singly (François) et Thélot (Claude) : Ascendance et formes de vie

1984, Archives et Documents n°115, Paris : INSEE, 143 p.

De Singly (François) et Thélot (Claude) : "Racines et profils des ouvriers et des cadres supérieurs."

1986, Revue Française de Sociologie 27, pp. 47-86.

De Singly (François) et Thélot (Claude) : Gens du privé, gens du public. La grande différence.

1988, Paris : Dunod, 256 p.

Déat (Marcel) : Sociologie.

1925, Paris : Alcan, 100 p.

Desabie (Jean) : "La mobilité sociale en France."

1955, Bulletin de la SEDEIS, novembre.

- Desplanques (Guy) : La mortalité des adultes.  
1984, Paris : INSEE, Collections de l'INSEE D 102, 212 p.
- Desrosières (Alain) : "Histoires de formes : statistiques et sciences sociales avant 1940."  
1985, Revue Française de Sociologie 26 (2), pp. 277-310.
- Desrosières (Alain) et Thevenot (Laurent) : "Les mots et les chiffres : les nomenclatures socio-professionnelles."  
1979, Economie et Statistique 110.
- Desrosières (Alain), Goy (Alain) et Thevenot (Laurent) : "L'identité sociale dans le travail statistique."  
1983, Economie et Statistique 152, pp.55-81.
- Devereux (Georges) : Ethnopsychanalyse complémentariste.  
1985, Paris : Flammarion, 375 p.
- Didou (Sabine) : Les bonnes bretonnes à Paris au début du XXème siècle (1900-1930).  
1983, Maîtrise d'histoire, Université Paris VII.
- Dumont (Arsène) : Dépopulation et civilisation. Etude démographique.  
1890, Paris : Lecrosnier et Babé, 520 p.
- Duncan (Otis D.) : "Methodological issues in the analysis of social mobility."  
1966, pp. 51-97 in Smelser (Neil J.) et Lipset (Seymour M.) (Eds) : Social structure and mobility in economic development, Chicago : Aldine, 399 p.
- Duncan (Otis D.) et Hodge (Robert W.) : "Educational and occupational mobility. A regression analysis."  
1963, American Journal of Sociology 68(6), pp. 629-644.
- D'Unrug (Marie-Christine) : Analyse de contenu et actes de parole.  
1974, Paris : Ed. Universitaires, 270 p.
- Durkheim (Emile) : De la division du travail social.  
1930, Paris : PUF, 416 p. (1ère éd. 1893).
- Durkheim (Emile) : Les règles de la méthode sociologique.

1981, Paris : PUF, 149 p. (1ère éd. 1895).

Durkheim (Emile) : Le suicide.

1979, Paris : PUF, 463 p. (1ère éd. 1897).

Elder (Glen H.) : "Achievement motivation and intelligence in occupational mobility : a longitudinal analysis."

1968, Sociometry 31 (4), pp. 327-354.

Elder (Glen H.) : "Appearance and education in marriage mobility."

1969, American Sociological Review 34 (4), pp. 519-533.

Erikson (Robert) : "Changes in social mobility in industrial nations : the case of Sweden."

1983, pp. 165-195 in Treiman (Donald J.) et Robinson (Robert V.) (Eds) :

Research in social stratification and mobility, vol.2, Greenwich, JAI Press.

Erikson (Robert), Goldthorpe (John H.) et Portocarero (Lucienne) :

"Intergenerational class mobility in three western european societies : England, France and Sweden."

1979, British Journal of Sociology 30 (4), pp. 415-444.

Erikson (Robert), Goldthorpe (John H.) et Portocarero (Lucienne) : "Social fluidity in industrial nations : England, France and Sweden."

1982, British Journal of Sociology 33 (1), pp. 1-34.

Erikson (Robert), Goldthorpe (John H.) et Portocarero (Lucienne) :

"Intergenerational class mobility and the convergence thesis : England, France and Sweden."

1983, British Journal of Sociology 34 (3), pp. 303-343.

Featherman (David L.) et Hauser (Robert M.) : "Changes in the socio-economic stratification of the races 1962-1973."

1976, American Journal of Sociology 82 (3), pp. 621-651.

Ferrarotti (Franco) : Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales.

1983, Paris : Librairie des Méridiens, 195 p.

Festy (Patrick) : La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970.

1979, Paris : PUF, 392 p.

Fohlen (Claude) : La France de l'entre-deux-guerres (1917-1939).  
1972, Paris : Casterman.

Fossé-Poliak (Claude) : "Ascension sociale, promotion culturelle et militantisme, une étude de cas."  
1990, Sociétés Contemporaines n°3, pp. 117-129.

Fourcaut (Annie) : La banlieue rouge. Vol 1 : Le thème de la banlieue rouge.  
1983, Thèse de 3ème cycle d'histoire, Université Paris I, 275p.

Fox (Thomas G.) et Miller (S.M.) : "Intra-country variations : occupational stratification and mobility."  
1967, pp. 574-581 in Bendix (Rheinhard) et Lipset (Seymour M.) (Eds) : Class, Status and Power, London : Routledge and Kegan Paul, 677 p.

Gagnon (Nicole) et Hamelin (Jean) (dir.) : L'histoire orale.  
1978, St Hyacinthe, Québec : Edisem, 95 p.

Galton (Francis) : Natural inheritance.  
1889, London : Mac Milland, 259 p.

Garnier (Maurice) et Hazelrigg (Lawrence E.) : "Father-to-son occupational mobility in France."  
1974, American Journal of Sociology 80 (2), pp. 478-502.

Garnier (Maurice) et Hazelrigg (Lawrence) : "Reply to Daniel Bertaux assessment."  
1976, American Journal of Sociology 82 (2), pp. 398-408.

Garon-Audy (M.) : "La logique de l'acte de classification : postulat ou question pour l'analyse de la mobilité."  
1976, Sociologie et Société 8, pp. 37-60.

Gini (Corrado) : I fattori demografici dell'evoluzione delle nazioni.  
1912, Torino : Fratelli Bocca, 142 p.

Ginsberg (Morris) : "Interchange between social class."  
1929, Economic Journal 39, pp. 554-565.

Girard (Alain) : La réussite sociale en France.  
1961, Cahiers de l'INED n°38, Paris : PUF, 355 p.

Girard (Alain) : Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France.  
1964, Paris : PUF, 203 p.

Girod (Roger) : Mobilité social : faits établis et problèmes ouverts.  
1971, Paris-Genève : Droz, 204 p.

Girod (Roger) : Inégalité, inégalités. Analyse de la mobilité sociale.  
1977, Paris : PUF, 183 p.

Glass (David V.) (ed.) : Social mobility in Britain.  
1954, London : Routledge and Kegan Paul, 412 p.

Glenn (N.D.), Ross (A.A.) et Tully (J.C.) : "Patterns of intergenerational mobility of females through marriage."  
1974, American Sociological Review 39, pp. 683-699.

Goblot (Edmond) : Essai sur la classification des sciences.  
1898, Paris : Alcan, 296 p.

Goblot (Edmond) : "Les classes de la société."  
1899, Revue d'Economie Politique 13 (1), pp. 30-60.

Goffman (Erving) : La mise en scène de la vie quotidienne.  
1973, Paris : Ed. de Minuit, 2 vol., 215 p. et 172 p.

Goldthorpe (John H.) : "Mobilité sociale et intérêts sociaux."  
1976, Sociologie et Société 8 (2), pp. 7-36.

Goldthorpe (John H.) : Social mobility and class structure in modern Britain.  
1980, Oxford : Clarendon Press, 310 p.

Goldthorpe (John H.) : "Social mobility and class formation : on the renewal of a tradition in sociological inquiry."  
1984, European Journal of Sociology 1 (1).

Goldthorpe (John H.) et Payne (Clive) : "Trends in intergenerational class mobility in England and Wales, 1972-1983."  
1986a, Sociology 20 (1), pp. 1-24.

Goldthorpe (John H.) et Payne (Clive) : "On the class mobility of women : results from different approaches to the analysis of recent british data."  
1986b, Sociology 20 (4), pp. 531-555.

Goldthorpe (John H.) et Portocarero (Lucienne) : "La mobilité sociale en France. 1953-1970. Nouvel examen."  
1981, Revue Française de Sociologie 22 (2), pp. 151-166.

Gollac (Michel) et Laulhé (Pierre) : "La transmission du statut social. L'échelle et le fossé."  
1987, Economie et Statistique, pp. 85-93.

Goodman (Leo A.) : "On the statistical analysis of mobility tables."  
1965, American Journal of Sociology 70, pp. 564-585.

Gribaudo (Maurizio) et Blum (Alain) : "L'espace social : des catégories aux liens individuels."  
1990, Annales Economies Sociétés Civilisations 45 (6), pp. 1065-1402.

Grusky (David B.) et Hauser (Robert M.) : "Comparative social mobility revisited : models of convergence and divergence in 16 countries."  
1984, American Sociological Review 49 (1), pp. 19-38.

Halbwachs (Maurice) : Les classes sociales.  
1930, Paris : Cours de la Sorbonne.

Halbwachs (Maurice) : Classes sociales et morphologie.  
1972, Paris : Ed. de Minuit.

Haller (Max) et Hodge (Robert W.) : "Class and status as dimensions of career mobility. Some insight from the Austrian case."  
1981, *Zeitschrift für Soziologie* 10 (2), pp. 133-150.

Hauser (Robert M.) : "Schools and the stratification process."  
1969, *American Journal of Sociology* 74 (6), pp. 587-611.

Hauser (Robert M.) : "A structural model of the mobility table."  
1978, *Social Forces* 56 (3), pp. 919-953.

Hauser (Robert M.), Dickinson (Peter J.), Travis (Harry P.) et Koffel (John M.) :  
"Temporal change in occupational mobility : evidence for men in the United States."  
1975a, *American Sociological Review* 40 (3), pp. 279-297.

Hauser (Robert M.), Dickinson (Peter J.), Travis (Harry P.) et Koffel (John M.) :  
"Structural change in occupational mobility : evidence for men in the United States."  
1975b, *American Sociological Review* 40 (5), pp. 585-598.

Hauser (Robert M.) et Featherman (David L.) : *The process of stratification : trends and analyses.*  
1977, New-York : Academic Press.

Hauser (Robert M.) et Grusky (David B.) : "Cross national variations in occupational distributions, relative mobility chances, and intergenerational shifts in occupational distributions."  
1988, *American Sociological Review* 53 (5), pp. 723-741.

Havens (C.M.) et Tully (J.C.) : "Female intergenerational mobility : comparisons of patterns ?"  
1972, *American Sociological Review* 37, pp. 774-777.

Hazelrigg (Lawrence E.) et Garnier (Maurice A.) : "Occupational mobility in industrial societies : a comparative analysis of different access to occupational ranks in 17 countries."  
1976, *American Sociological Review* 41 (3), pp. 498-510.

Herpin (Nicolas) : *Les sociologues américains et le siècle.*  
1973, Paris : PUF, 187 p.

Hertzler (J. O.), "Some tendencies toward a closed class system in the United States."

1952, *Social Forces* 30 (3), pp. 313-323.

Horan (Patrick M.) : "Is status attainment research atheoretical ?"

1978, *American Sociological Review* 43, pp. 534-541.

Jackson (Elton F.) et Crockett (Harry J.) : "Occupational mobility in the United States : a point estimate and trend comparison."

1964, *American Sociological Review* 29 (1), pp. 5-15.

Jacobson (Barbara) et Kendrick (John M.) : "Education and mobility : from achievement to ascription."

1973, *American Sociological Review* 38 (4), pp. 439-460.

Jacoby (Paul) : *Etudes sur la sélection chez l'homme.*

1904, Paris : Alcan, 620 p.

Janowitz (Morris) : "Social stratification and mobility in West Germany."

1958, *American Journal of Sociology* 64 (1), pp. 6-24.

Jencks (Christopher) et alii : *L'inégalité. Influence de la famille et de l'école en Amérique.*

1979, Paris : PUF, 356 p. (Ed. originale : Basic Books, 1972).

Jones (F.L.) : "New and (very) old mobility ratios : is there life after Benini ?"

1985, *Social Forces* 63 (3), pp. 838-850.

Kahl (Joseph A.) : *The american class structure.*

1957, Holt, Rinehart et Winston.

Kang (Zheng) : *Lieu de savoir social. La société de statistique de Paris au XIXème siècle (1860-1910).*

1989, Thèse de Doctorat en Histoire, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Karady (Victor) : "Durkheim, les sciences sociales et l'université : bilan d'un semi-échec."

1976, *Revue Française de Sociologie* 17 (2), pp. 267-312.

Karady (Victor) : "Stratégies de réussite et modes de faire-valoir de la sociologie chez les durkheimiens."

1979, Revue Française de Sociologie 20 (1).

Karady (Victor) : "The prehistory of present-day french sociology (1917-1957)." pp. 33-47 in Charles Lemert (Ed.) : French sociology. Rupture and renewal since 1968.

1981, New-York : Columbia University Press, 445 p.

Kautsky (Karl) : Le bolchevisme dans l'impasse.

1982, Paris : PUF, 162 p. (1ère éd. 1930).

Kelley (Jonathan) : "L'influence de la richesse et de l'origine familiale sur la carrière professionnelle : théorie et données transculturelles."

1976, Sociologie et Société 8 (2), pp. 99-114.

Kerckhoff (Alan C.), Campbell (Richard T.), et Trott (Jerry M.) : "Dimensions of educational and occupational attainment in Great Britain."

1982, American Sociological Review 47 (3), pp. 347-364.

Kerckhoff (Alan C.), Campbell (Richard T.), et Winfield-Laird (Idee) : "Social mobility in Great Britain and the United States."

1985, American Journal of Sociology 91 (2), pp. 281-308.

Lantoine (Catherine) et Paillat (Paul) : "Ressources et condition de vie de retraités de la région parisienne en 1974."

1976, Population 31 (2), pp. 399-440.

Lapie (Paul) : "L'école et la société"

1911, L'Année Psychologique 17, pp. 80-96.

Lapie (Paul) : L'école et les écoliers.

1923, Paris : Alcan, 187 p.

Lemel (Yannick) : Stratification et mobilité sociale.

1991, Paris : A. Colin, 225 p.

Lenski (Gerhardt E.) : "Status crystallisation : a non-vertical dimension of social status."

1954, *American Sociological Review* 19 (4), pp. 405-419.

Lequin (Yves) et al. : *Histoire des Français XIXème-XXème siècles. T.2 : la société.*

1983, Paris : A. Colin, 624 p.

Letellier (Gabrielle) et al. : *Le chômage en France de 1930 à 1936.*

1938, Paris : Librairie du recueil Sirey, 330 p.

Lewis (Oscar) : *Les enfants de Sanchez.*

1963, Paris : Gallimard.

Lhomme (Jean) : *Le problème des classes. Doctrines et faits.*

1938, Paris : Sirey, 354 p.

Linhart (Robert) : *L'établi.*

1978, Paris : Ed. de Minuit.

Lipset (Seymour M.) et Bendix (Reinhard) : *Social mobility in industrial society*

1959, Berkeley : University of California Press, 309 p.

Lipset (Seymour M.) et Zetterberg (Hans) : "A theory of social mobility."

1967, pp. 561-573 in Bendix (Reinhard) et Lipset (Seymour M.) (Eds) : *Class, Status and Power*, London : Routledge and Kegan Paul, 677 p. (1ère éd. 1956).

Livi (Livio) : "Sur la mesure de la mobilité sociale. Résultats d'un sondage sur la population italienne."

1950, *Population* 5 (1), pp. 65-76.

Mac Clendon (Mac Kee J.) : "The occupational status attainment processes of males and females."

1976, *American Sociological Review* 41 (1), pp. 52-64.

Mac Roberts (Hugh A.) et Selbee (Kevin) : "Trends in occupational mobility in Canada and the United States : a comparison."

1981, *American Sociological Review* 46 (4), pp. 406-421.

Mackenzie (D.) : *Statistics in Britain. 1865-1930. The social construction of scientific knowledge.*

1981, Edinburgh : Edinburgh University Press.

Mare (Robert D.) et Tzeng (Meei-Shenn) : "Father's ages and the social stratification of sons."

1989, *American Journal of Sociology* 95 (1), pp. 108-131.

Marx (Karl) : Œuvres, vol. I.

1963, Paris : Gallimard, 1821 p.

Merllié (Dominique) : "Les classements professionnels des enquêtes de mobilité."

1990, *Annales Economies Sociétés Civilisations* 45 (6), pp. 1317-1333.

Merllié (Dominique) et Prévot (Jean) : *La mobilité sociale*.

1991, Paris : La Découverte, 125 p.

Merton (Robert K.) : *Eléments de théorie et de méthode sociologique*.

1965, Paris : Plon. (1ère Ed. Free Press of Glencoe, 1957).

Merton (Robert K.) et Rossi (Alice K.) : "Reference group theory and social mobility."

1953, in Bendix (Rheinhard) et Lipset (Seymour M.) (Eds) : *Class, Status and Power*, London : Routledge and Kegan Paul, 677 p. (1ère éd. 1950)

Messner (S. F.) : "Comment on gaps and glissandos : inequality, economic development and social mobility in 24 countries."

1981, *American Sociological Review* 46 (1), pp. 137-138.

Michelat (Guy) : "Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie."  
1975, Revue Française de Sociologie 16 (2), pp.229-247.

Michels (Roberto) : Les partis politiques.  
1971, Paris : Flammarion, 309 p., (1ère éd. 1911)

Miller (Seymour M.) : Comparative social mobility.  
1960, Current Sociology 9 (1), 89 p.

Mills (Charles Wright) : The power elite.  
1956, New-York : Oxford University Press.  
1969 (trad. française : L'élite du pouvoir), Paris : Maspero, 381 p.

Mills (Charles Wright) : The sociological imagination.  
1957, New-York : Oxford University Press.  
1967 (trad. française : L'imagination sociologique), Paris : Maspero, 231 p.

Mosca (Gaetano) : Elementi di scienza politica.  
1923, Torino : Fratelli Bocca, 514 p., (1ère éd. 1895).

Müller (Walter) : "Family background, education and career mobility."  
1973, pp. 223-256 in Müller (Walter) et Mayer (Karl Ulrich) (Eds) : Social stratification and career mobility, Paris-La Haye : Mouton.

Murard (Numa) : La protection sociale.  
1989, Paris : La découverte, 128 p.

Novicow (Jacques) : La critique du darwinisme social.  
1910, Paris : Alcan, 407 p.

Parent-Lardeur (Françoise) : Les demoiselles de magasin.  
1970, Paris : Ed. Ouvrières, 159 p.

Pareto (Vilfredo) : Manuel d'économie politique.  
1966, Genève : Droz, 695 p. (1ère éd. 1909)

Pareto (Vilfredo) : Traité de sociologie générale.  
1968, Genève : Droz, 1818 p. (1ère éd. 1916).

Parsons (Talcott) : "An analytical approach of the theory of social stratification."

1940, *American Journal of Sociology* 45 (6), pp. 841-862.

Parsons (Talcott) : *The social system*.  
1951, Glencoe : The Free Press, 575 p.

Parsons (Talcott) : "A revised analytical approach of the theory of social stratification."  
1954, pp. 386-439 in *Essays in sociological theory*, Glencoe : The Free Press.

Parsons (Talcott) : *Eléments pour une sociologie de l'action*.  
1955, Paris : Plon, 355 p.

Passeron (Jean-Claude) : "Biographies, flux, itinéraires, trajectoires."  
1990, *Revue Française de Sociologie* 31 (1), pp. 3-22.

Paxton (Robert O.) : *La France de Vichy. 1940-1944*.  
1973, Paris : Le Seuil, 380 p.

Pearson (Karl) : *The scope and importance to the State of the science of national eugenics*.  
1911, London : Dulau and C., Ltd.

Pearson (Karl) : *The life, letters and labours of Francis Galton. 1914-1930*, Cambridge : Cambridge University Press, 4 vol.

Pinçon (Michel) : *Désarrois ouvriers. Familles de métallurgistes dans les mutations industrielles et sociales*.  
1987, Paris L'Harmattan.

Pohl (Richard), Soleihavoup (Jeanine), et Ben Rezigue (Joëlle) : *Formation, mobilité sociale, salaires*.  
1983, Paris : Collections de l'INSEE, série D n°93, 356 p.

Pollak (Michael) : "Paul F. Lazarsfeld, fondateur d'une multinationale scientifique."  
1979, *Actes de la Recherche en sciences sociales* 25, pp. 45-59.

Porter (James N.) : "Race, socialization and mobility in educational and early occupational attainment."

1974, *American Sociological Review* 39 (3), pp. 303-316.

Portocarrero (Lucienne) : "Social mobility in industrial nations : women on France and Sweden."

1983, *Sociological Review* 31 (1), pp. 56-82.

Poulantzas (Nicos) : *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*.  
1974, Paris : Le Seuil.

Pourcher (Guy) : *Le peuplement de Paris*.

1964, Paris : PUF, 310 p.

Praderie (Michel) : "Héritage social et chances d'ascension."

1966, pp. 329-348 in Darras : *Le partage des bénéfiques. Expansion et inégalités en France*, Paris : Ed. de Minuit, 444 p.

Praderie (Michel), Salais (Robert) et Passagez (Monique) : "Une enquête sur la formation et la qualification des français (1964)."

1967, *Etudes et conjonctures* 22 (2), pp. 1-109.

Propp (Vladimir Ja.) : *Morphologie du conte*.

1970, Paris : Gallimard, 243 p. (1ère éd. 1928).

Prost (Antoine) : *L'enseignement en France. 1800-1967*.

1968, Paris : A. Colin, 524 p.

Quortrup (Jens) : "An essay on some concepts in stratification and mobility."

1979, *Acta Sociologica* 22 (3), pp. 273-288.

Rhein (Catherine) : *Jeunes femmes au travail dans le Paris de l'entre-deux-guerres*.

1977, Thèse de 3ème cycle de Géographie, Université Paris VII, 324 p.

Rhein (Catherine) : *La vie dure qu'on a eue. Neuf récits de travailleuses parisiennes retraitées*.

1980, Paris : CORDES-CNRS, 133 p.

Robinson (Robert V.) : "Structural change and class mobility in capitalist societies."

1984, *Social Forces* 63 (1).

Robinson (Robert V.) et Garnier (Maurice A.) : "Class reproduction among men and women in France : reproduction theory on its home ground."  
1985, *American Journal of Sociology* 91 (2), pp. 250-280.

Rogoff (Natalie) : "Les recherches américaines sur la mobilité sociale."  
1950, *Population* 5 (4), pp. 669-688.

Rogoff (Natalie) : *Recent trends in occupational mobility.*  
1953, Glencoe : The Free Press, 131p.

Rogoff-Ramsoy (Natalie) : "Patterns of female intergenerational occupational mobility : a comment."  
1973, *American Sociological Review* 38 (6), pp. 806-807.

Rosenfeld (Rachel) : "Women's intergenerational occupational mobility."  
1978, *American Sociological Review* 43 (1), pp. 36-46.

Sartre (Jean-Paul) : *Questions de méthode.*  
1960, Paris : Gallimard.

Sauvy (Alfred) : *Théorie générale de la population. Vol II : Biologie sociale.*  
1954, Paris, PUF, 397 p.

Scardigli (Victor) et Mercier (Alain) : *Ascension sociale et pauvreté. La différenciation progressive d'une génération de fils d'ouvriers.*  
1978, Paris : CNRS-CREDOC, 159 p.

Schneider (Joseph) : "Fame and social origin."  
1936, *Social Forces* 14, pp.354-361.

Schneider (Joseph) : "Social class, historical circumstances and fame."  
1937a, *American Journal of Sociology* 43, pp. 37-56.

Schneider (Joseph) : "The cultural situation as a condition for the achievement of fame."  
1937b, *American Sociological Review* 2, pp. 480-491.

Schneider (Joseph) : "The definition of eminence and the social origins of famous English men of genius."

1938, *American Sociological Review* 3, pp. 834-849.

Schneider (Joseph) : "Class origin and fame : eminent English women."  
1940, *American Sociological Review* 5, pp. 700-712.

Schumpeter (Joseph) : *Impérialisme et classes sociales*.  
1972, Paris : Editions de Minuit, 293 p.

Schweitzer (Sylvie) : *Des engrenages à la chaîne. Les usines Citroën 1915-1935*.  
1982, Lyon : PUL, 208 p.

Segalen (Martine) : *Amours et mariages dans l'ancienne France*.  
1981, Paris : Berger-Levrault, 179 p.

Seys (Baudouin) : *De l'ancien code à la nouvelle nomenclature des catégories socio professionnelles. Etude méthodologique*.  
1986, *Archives et Documents* n°156, INSEE, 203 p.

Seys (Baudouin) et Gollac (Michel) : "1954-1982 : Les bouleversements du paysage social."  
1984, *Economie et Statistique* 171-172, pp. 153-158.

Simmel (Georg) : *Sociologie et épistémologie*.  
1982, Paris : PUF, 238 p.

Sobel (Michael E.) : "Structural mobility, circulation mobility and the analysis of occupational mobility : a conceptual mismatch."  
1983, *American Sociological Review* 48 (5), pp. 721-727.

Sorlin (Pierre) : *La société française. II 1914-1968*.  
1971, Paris : Arthaud, 330 p.

Sorokin (Pitirim A.) : *Les théories sociologiques contemporaines*.  
1938, Paris : Payot, 552 p.

Sorokin (Pitirim A.) : *Tendances et déboires de la sociologie américaine*.  
1959, Paris : Aubier-Montaigne, 401 p. (1ère éd. Chicago, 1956)

Sorokin (Pitirim A.) : *A long Journey. Autobiography*.  
1963, New Haven (Conn.) : College & University Press, 327 p.

- Sorokin (Pitirim A.) : Social and cultural mobility.  
1964, New-York : Free Press (1ère éd. 1927, 2ème éd. 1959), 645 p.
- Stevens (Gillian) et Boyd (Monica) : "The importance of mother : labor force participation and intergenerational mobility of women."  
1980, Social Forces 59 (1), pp. 186-199.
- Sutter (Jean) : L'Eugénique. Problèmes - Méthodes - Résultats.  
1950, Paris, PUF, Cahier n°11 de l'INED, 254 p.
- Svalastoga (Kaare) : Prestige, class and mobility.  
1959, Kobenhaven : Gyldendal, 466 p.
- Tachibanaki (Toshiaki) : "Mobilité sociale et formation en France."  
1977, Annales de l'INSEE 28, pp. 129-142.
- Tassel (Brigitte) : Pierre Delcoigne, un menuisier-ébéniste de quartier à Paris au XXème siècle (1914-1950).  
1983, Thèse de 3ème cycle d'histoire, Université Paris VII.
- Thélot (Claude) : "Origine et position sociales : faits et interprétations."  
1976, Economie et Statistique 81/82, pp. 73-88.

Thélot (Claude) : "Les fils de cadres qui deviennent ouvriers."  
1979, Revue Française de Sociologie 20 (2), pp. 409-430.

Thélot (Claude) : Le poids d'Anchise. La mobilité sociale en France.  
1980, Paris : INSEE

Thélot (Claude) : Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale.  
1982, Paris : Dunod, 249 p.

Thélot (Claude) : "L'évolution de la mobilité sociale dans chaque génération."  
1983, Economie et Statistique 161, pp. 3-21.

Thévenot (Laurent) : "Les enquêtes Formation Qualification Professionnelle et leurs ancêtres français."  
1987, in Joëlle Affichard (Ed.) : Pour une histoire de la statistique, T. 2, Paris : Economica-INSEE, 969 p.

Thévenot (Laurent) : "La politique des statistiques : les enquêtes de mobilité sociale."  
1990, Annales Economies Sociétés Civilisations 45 (6), pp. 1275-1300.

Topinard (Paul) : L'anthropologie et la science sociale.  
1900, Paris : Masson, 578 p.

Touraine (Alain) : L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault.  
1955, Paris : CNRS, 202 p.

Touraine (Alain) et Ragazzi (Orietta) : Ouvriers d'origine agricole.  
1961, Paris : Le Seuil, 128 p.

Treiman (Donald J.) : "Toward methods for a quantitative comparative sociology : a reply to Burawoy."  
1977, American Journal of Sociology 82 (5), pp. 1042-1056.

Treiman (Donald J.) et Terrell (Kermit) : "Sex and the process of status attainment : a comparison of working women and men."  
1975a, American Sociological Review 40 ( 2), pp. 174-200.

Treiman (Donald J.) et Terrell (Kermit) : "The process of status attainment in the United States and Great Britain."

1975b, *American Journal of Sociology* 81 (3), pp. 563-583.

Tumin (Melvin M.) : "Some principles of stratification. A critical analysis."  
1953, *American Sociological Review* 18 (4), pp. 387-393.

Turner (Ralph H.) : "Sponsored and contest mobility and the school system."  
1960, *American Sociological Review* 25 (6), pp. 855-867.

Tyree (Andrea), Semyonov (Moshe) et Hodge (Robert W.) : "Gaps and  
glissandos : inequality, economic development, and social mobility in 24  
countries."  
1979, *American Sociological Review* 44 (3), pp. 410-424.

Tyree (Andrea) et Treas (Judith) : "The occupational and marital mobility of  
women."  
1974, *American Sociological Review* 39 (3), pp. 293-302.

- Vacher de Lapouge (Gustave) : Les sélections sociales.  
1896, Paris : Thorin et Fils, 503 p.
- Vallin (Jacques) : La mortalité par génération en France depuis 1899.  
1973, Paris : PUF, 483 p.
- Vallin (Jacques) et Meslé (France) : Les causes de décès en France de 1925 à 1978.  
1988, Paris : PUF.
- Weber (Max) : Le savant et le politique.  
1959, Paris : Plon (1ère éd. 1919).
- Weber (Max) : L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme.  
1967, Paris : Plon (1ère éd. 1920).
- Weiss (Pierre) : La mobilité sociale.  
1986, Paris : PUF, 128 p.
- Westergaard (J.) et Resler (H.) : Class in a capitalist society : a study of contemporary Britain.  
1975, London : Heinemann.
- Worms (René) : Les principes biologiques de l'évolution sociale.  
1910, Paris : Giard et Brière, 122 p.
- Wrong (Dennis H.) : "The functional theory of stratification : some neglected considerations."  
1959, American Sociological Review 24 (6), pp. 772-782.
- Yamagushi (Kazuo) : "The structure of intergenerational occupational mobility : generality and specificity in resources, channels, and barriers."  
1983, American Journal of Sociology 88 (4), pp. 718-745.
- Yasuda (Saburo) : "A methodological inquiry into social mobility."  
1964, American Sociological Review 29 (1), pp. 16-23.
- Zarca (Bernard) : Les artisans. Gens de métier, gens de parole.  
1987, Paris : L'Harmattan, 187 p.

Zimmerman (Carl C.) : "The migration to towns and cities."  
1926, American Journal of Sociology 32, pp. 450-455.

Zimmerman (Carl C.) : "The migration to towns and cities II."  
1927, American Journal of Sociology 33, pp. 105-109.

## Table des matières

Introduction	4
1ère Partie. La mobilité sociale	
Histoire d'une spécialité de la sociologie	11
Chapitre I. L'émergence d'une problématique	12
1. Le débat sur l'hérédité sociale au tournant du siècle	16
1.1. Les tenants de l'hérédité biologique des caractères sociaux	17
1.1.1. L'eugénisme	18
1.1.2. L'anthroposociologie	22
1.1.3. L'organicisme social	24
1.2. Les opposants au darwinisme social	27
1.2.1. Les théories des statisticiens démographes	27
1.2.2. Un précurseur isolé : Edmond Goblot	29
1.2.3. L'offensive anti-biologique des durkheimiens	30
1.3. Un exemple de confrontation : les séances de la Société de Sociologie de Paris	36
2. Les premiers travaux empiriques sur l'hérédité sociale	40
2.1. L'étude de la réussite scolaire en France	41
2.2. L'étude de la circulation sociale	43
2.2.1. La théorie de Pareto	44
2.2.2. L'influence de Pareto	46
2.2.3. La théorie de Schumpeter	49
2.3. Les travaux statistiques allemands	50

Chapitre II.	L'œuvre de Sorokin	52
1.	L'itinéraire de Sorokin	55
2.	L'ouvrage de base : <i>Social mobility</i>	58
2.1.	Le cadre théorique de l'analyse de la mobilité chez Sorokin	60
2.1.1.	La métaphore spatiale	60
2.1.2.	Le processus de mobilité	62
2.1.3.	Les facteurs de mobilité	63
2.2.	L'utilisation de travaux empiriques pour réfuter les théories traditionnelles	66
2.2.1.	La réfutation des théories de la stratification sociale	66
2.2.2.	La réfutation des théories de la mobilité sociale	67
2.2.3.	Le débat sur l'hérédité sociale	67
2.3.	La description statistique de la stratification et de la mobilité sociale	69
3.	L'apport et la postérité de Sorokin	73
3.1.	Les travaux de Ginsberg	74
3.2.	Migrations et mobilité sociale aux Etats-Unis	76
3.3.	La formation de l'élite	77
Chapitre III.	L'analyse classique de la mobilité sociale : la période 1945-1960	80
1.	L'analyse fonctionnaliste de la mobilité	84
1.1.	La conception fonctionnaliste de la structure sociale	84
1.1.1.	La théorie de Parsons	86
1.1.2.	Le débat autour de la théorie fonctionnaliste de la stratification	88
1.2.	Le rôle des facteurs psychosociaux	91
1.2.1.	La théorie du groupe de référence	91
1.2.2.	La théorie de la cristallisation du statut	93
2.	Les enquêtes de mobilité sociale	95
2.1.	Les premières enquêtes américaines	97
2.2.	Les premières enquêtes européennes	99
2.2.1.	Les enquêtes pionnières	99
2.2.1.1.	L'enquête française	99
2.2.1.2.	L'enquête italienne	101
2.2.1.3.	L'enquête anglaise	102
2.2.2.	L'échec du projet international d'enquêtes	103

2.2.3. La multiplication des enquêtes dans les années 1950	104
2.2.3.1. L'enquête française	105
2.2.3.2. L'étude suédoise	105
2.2.3.3. L'étude danoise	106
2.2.3.4. L'enquête allemande	107
3. Les grands thèmes de recherche vers 1960	108
3.1. Les variations de la mobilité dans le temps	110
3.2. Les comparaisons internationales	112
3.2.1. La thèse de Lipset et Zetterberg	113
3.2.2. La synthèse des travaux nationaux par Miller	115
3.3. L'influence de l'éducation	116
3.3.1. Les premières mesures américaines	117
3.3.2. Mobilité garantie et mobilité prouvée	118
3.3.3. Le paradoxe d'Anderson	119
Chapitre IV. L'analyse de l'acquisition du statut	122
1. L'ouvrage de Blau et Duncan : <i>The american occupational structure</i>	125
1.1. Le renouvellement de l'analyse	125
1.2. Les principaux résultats	127
2. Les prolongements de l'analyse de l'acquisition du statut	130
2.1. Le rôle de l'éducation dans le processus de mobilité	130
2.2. Les comparaisons de populations	135
2.2.1. Les comparaisons hommes/femmes	135
2.2.2. Les comparaisons noirs/blancs	137
3. Les critiques	139
3.1. Le problème de la variance non expliquée	139
3.2. Les problèmes posés par l'étude des variables intermédiaires	141
3.3. Le problème des comparaisons internationales	142

Chapitre V. L'analyse log-linéaire	145
1. L'analyse log-linéaire de la structure sociale	147
1.1. L'étude de la relation origine-destinée avant l'analyse log-linéaire	147
1.1.1. La mesure des flux par les indices	148
1.1.2. Les tentatives de partition de la table de mobilité	149
1.2. L'analyse de la structure sociale par l'analyse log-linéaire	151
1.2.1. Le modèle de Goodman	152
1.2.2. Le modèle de Hauser	153
1.2.3. Les autres méthodes qui utilisent l'analyse log-linéaire	154
2. L'analyse log-linéaire de l'évolution de la mobilité sociale	156
2.1. L'évolution de la mobilité sociale aux Etats-Unis	156
2.2. Les autres comparaisons dans le temps	158
3. Les comparaisons internationales par l'analyse log-linéaire	162
3.1. L'état des comparaisons internationales au début des années 1970	162
3.1.1. Les comparaisons internationales avec modèles explicatifs	162
3.1.2. La controverse sur la mobilité sociale en France	163
3.2. L'apport de l'analyse log-linéaire aux comparaisons internationales	166
3.2.1. La comparaison France-Angleterre-Suède	167
3.2.1.1. Présentation du problème	167
3.2.1.2. La comparaison en terme de fluidité sociale	168
3.2.1.3. La comparaison dynamique des trois pays	171
3.2.2. Les autres comparaisons internationales	174
4. L'étude de la mobilité féminine	178
4.1. L'étude de la mobilité sociale des femmes au début des années 1970	178
4.2. L'apport de l'analyse log-linéaire à l'étude de la mobilité sociale des femmes	182
5. Les difficultés posés par l'utilisation de l'analyse log-linéaire	185

Chapitre VI. L'analyse biographique	188
1. La critique radicale des approches quantitatives de la mobilité	190
1.1. La critique du cadre de référence	191
1.2. La critique marxiste	192
1.3. La critique féministe	194
2. Le retour aux sources de la sociologie : l'utilisation des biographies	195
2.1. Les enseignements de l'écologie urbaine et de l'anthropologie	196
2.2. Les propositions de Daniel Bertaux	198
2.3. La recherche d'une légitimité	200
2.4. La classification des approches biographiques	201
2.4.1. Un exemple de classification	202
2.4.2. L'illusion du projet classificateur	204
2ème partie. Mobilité et trajectoires	
Le cas d'une génération de parisiens	206
Chapitre VII. Présentation de l'échantillon : une cohorte de parisiens	207
1. La constitution de l'échantillon	210
2. Description statistique des enquêtés	213
2.1. La situation matrimoniale	214
2.2. Les enfants	216
2.3. Le niveau scolaire	216
2.4. La situation socioprofessionnelle	218
2.5. La table de mobilité sociale	222
Chapitre VIII. La table de mobilité à la loupe	225
1. Les problèmes posés par l'utilisation de tables de mobilité	226
1.1. L'usage des catégories socioprofessionnelles	226
1.2. La construction de la table de mobilité	228
2. L'influence de l'origine sociale sur la destinée des hommes	235
2.1. Les fils de cadres	237
2.2. Les fils de professions intermédiaires	242
2.3. Les fils d'artisans et de petits commerçants	247
2.4. Les fils d'employés	251

2.5. Les fils d'ouvriers de métier	253
2.6. Les fils de salariés non qualifiés	255
2.7. Les fils d'agriculteurs exploitants	258
3. L'inadéquation de la table de mobilité à son objet	262
Chapitre IX. Les trajectoires professionnelles	265
1. Les trajectoires des hommes	269
1.1. Les cadres stables	270
1.2. Les salariés devenus cadres par promotion	271
1.3. Les professions intermédiaires stables	271
1.4. Les salariés devenus professions intermédiaires par promotion	272
1.5. Les professions intermédiaires déclassés	273
1.6. Les contremaîtres	273
1.7. Les ouvriers qualifiés stables	274
1.8. Les employés qualifiés stables	274
1.9. Les chauffeurs	275
1.10. Les petits indépendants anciens salariés	276
1.11. Les petits indépendants stables	276
1.12. Les salariés qualifiés déclassés	277
1.13. Les salariés peu qualifiés stables	277
1.14. Les paysans ou artisans devenus ouvriers	278
1.15. Les salariés peu qualifiés devenus salariés qualifiés par promotion	278
2. Les trajectoires des femmes	280
2.1. Les professions intermédiaires stables	281
2.2. Les salariées devenues professions intermédiaires par promotion	281
2.3. Les employées qualifiées stables	282
2.4. Les ouvrières qualifiées stables	283
2.5. Les petits indépendants stables	283
2.6. Les salariées peu qualifiées devenues salariées qualifiées par promotion	283
2.7. Les salariées qualifiées devenues salariées peu qualifiées	284
2.8. Les salariées peu qualifiées stables	284
3. Comparaison hommes-femmes	286
3.1. Une présentation synthétique des profils de carrière selon le sexe	286

3.2. L'effet du diplôme sur la carrière	289
3.3. Les facteurs de la mobilité en cours de carrière	290
Chapitre X. L'étude des biographies des retraités parisiens	292
1. Le corpus des biographies détaillées	293
2. La méthode d'analyse	297
3. Les formes du discours biographique	300
4. Le cadre théorique de l'analyse	305
4.1. Les difficultés de l'analyse biographique	305
4.2. De l'analyse biographique à la démarche complémentariste	307
4.3. Les limites du complémentarisme : vers un modèle sociologique de l'individu	311
4.4. Application à la démarche empirique	314
Chapitre XI. Les élus de la grande entreprise	316
1. Une promotion dans la grande entreprise paternaliste	319
1.1. Un apprentissage réussi et une stratégie d'insertion professionnelle	319
1.2. L'entrée dans la grande entreprise : Citroën	321
1.3. La promotion ouvrière dans l'automobile	322
1.4. Le "système" Citroën	325
2. Une carrière dans la banque	328
2.1. Une stratégie parentale de promotion par l'école	328
2.2. L'échec d'une stratégie d'insertion fondée sur la formation permanente	331
2.3. La petite bourgeoise salariée dans les années 1930	334
2.4. Du camp de prisonnier à la fabrication d'un cadre "maison"	337
3. La sortie de la classe ouvrière par la formation permanente	341
3.1. Un enfant de la classe ouvrière parisienne	341
3.2. Un apprentissage raté et la volonté de s'en sortir	343
3.3. L'ascension sociale d'un petit employé de bureau	344
3.4. Une stratégie de réussite professionnelle	347
4. L'avancement à l'ancienneté dans la bureaucratie	349
4.1. D'une enfance militaire aux petits boulots précaires	349
4.2. La compagnie d'assurance : un milieu protégé en temps de crise	350

4.3. Un mariage retardé par les difficultés économiques et la guerre	352
4.4. L'avancement, ou la promotion sans stratégie	353
5. La promotion spectaculaire du petit mécanicien	355
5.1. Une enfance assombrie par les difficultés financières et l'échec scolaire	355
5.2. La promotion ouvrière : relations familiales et cours du soir	356
5.3. Réussite professionnelle et progrès technique	360
6. Une femme cadre	363
6.1. Une éducation bourgeoise et des études réussies	363
6.2. La marque du déclassement sociale, et l'obligation de travailler	365
6.3. Une promotion rapide par la formation permanente	368
6.4. Les valeurs spécifiques d'une femme cadre	369
Chapitre XII. De la boutique à la promotion sociale	373
1. Le <i>self made man</i> individualiste	375
1.1. Un milieu modeste, mais des études longues	375
1.2. Un jeune ambitieux qui cherche sa voie	376
1.3. La représentation : un monde de l'apparence	379
1.4. Une stratégie de réussite fondée sur une symbolique du destin	382
2. La réussite féminine par l'absence d'enfants	385
2.1. Vendeuse et bien habillée	385
2.2. La promotion par l'apprentissage sur le tas	387
Chapitre XIII. La reproduction de la classe moyenne	390
1. La reconversion d'un militant syndical	392
1.1. Le rejet d'une éducation autoritaire et scolaire	392
1.2. L'instabilité de l'emploi des jeunes ouvriers	396
1.3. Un syndicaliste dans la forteresse ouvrière	400
1.4. La reconversion dans la promotion professionnelle	407
2. L'ambivalence du rapport au travail d'une petite bourgeoise	411
2.1. Des études longues et un début de carrière prometteur	411
2.2. Famille ou travail : l'insoluble dilemme	414
2.3. Les valeurs petites-bourgeoises : rigueur morale et réussite sociale	416

Chapitre XIV. Les dominés du salariat	419
1. Un employé modèle au Métro	421
1.1. Un garçon coiffeur sans avenir	421
1.2. La promotion sociale grâce aux relations familiales	423
1.3. La vie d'un employé parisien : problèmes financiers et traditionalisme	425
2. La femme O.S. : un demi-siècle d'usine	429
2.1. De l'échec d'un apprentissage à l'entrée en usine	429
2.2. La vie monotone d'une ouvrière spécialisée	431
3. Une vendeuse sans ascension sociale	435
3.1. Une mère déclassée et un apprentissage de la soumission	435
3.2. La face cachée des grands magasins	438
3.3. Une carrière dans la vente sans véritable promotion	440
Chapitre XV. Le petit commerce appauvrissant	445
1. La ruine d'un artisan	448
1.1. Un bon élève mis d'autorité en apprentissage	448
1.2. Un ouvrier parisien désireux de promotion sociale	450
1.3. La tentative de mise à son compte et l'échec	452
2. La misère du marchand de parapluie	456
2.1. Des origines modestes et un mariage bien arrangé	456
2.2. La vie des employés d'un grand magasin dans les années 1930	458
2.3. La rupture de la guerre	463
2.4. De tous petits commerçants	465
3. Une figure parisienne : la marchande des quatre saisons	467
3.1. Une enfance campagnarde et un mariage arrangé	467
3.2. Instabilité professionnelle et conjugale	470
3.3. La mise à son compte, ou la réalisation d'un vieux rêve	472
Chapitre XVI. Analyse transversale des biographies	474
1. La formation initiale	476
1.1. L'école	476
1.2. L'apprentissage	479
1.3. La compensation de l'échec scolaire	479
2. L'emploi en début de carrière	481

2.1. L'instabilité de l'emploi	483
2.2. L'influence de la configuration familiale	484
2.3. La migration vers Paris	485
2.4. Les trajectoires des ouvriers	485
2.5. Les trajectoires des employés	487
2.6. Les changements de filières	490
2.7. La formation permanente	491
3. L'interaction entre les impératifs professionnels et la vie familiale	493
3.1. Le mariage	493
3.2. Les naissances et la question de l'activité de l'épouse	494
4. La promotion sociale dans l'après-guerre	497
4.1. Les ruptures liées à la guerre et à l'occupation	498
4.2. Les facteurs structurelles de la promotion professionnelle	500
4.3. Promotion et valeurs collectives	501
4.4. Les représentations de la structure sociale	504
4.5. La promotion des femmes	505
4.6. L'expérience de mise à son compte comme indépendant	506
5. Les projets concernant les enfants et leur destinée effective	508
6. Les difficultés liées à la fin de carrière et au passage à la retraite	510
Conclusion	512
Annexes	528
Annexe I : Itinéraire de la recherche	528
Annexe II : Les spécialistes américains de la mobilité sociale	538
Annexe III : La table de mobilité française	559
Annexe IV : Note sur la validité des indications portant sur les métiers dans les actes d'état civil	574
Annexe V : Les typologies de conditions de travail et de modes de vie des retraités parisiens	581
Index des auteurs	588
Bibliographie	598